

# Au Cœur du Penthièvre

---

---

— Lamballe - Jugon —

Moncontour - Turnegoët

---

---

ETUDE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE,  
ENTIÈREMENT ILLUSTRÉE PAR L'AUTEUR,  
D'APRÈS SES CROQUIS PERSONNELS,  
LES PLANS CADASTRAUX  
ET AUTRES DOCUMENTS ANCIENS OU MODERNES

par

le Vicomte FROTIER de la MESSELIÈRE

*Docteur en Droit*

*Membre de plusieurs Sociétés savantes*

*Officier de l'Instruction Publique*

*Honoré de la Médaille d'Argent du Touring Club de France*



Les Presses Bretonnes - Saint-Brieuc

1951

# Au Cœur du Penthievre

---

— Lamballe — Jugon —  
Moncontour - Turnegoët

## DU MÊME AUTEUR

### Ouvrages actuellement disponibles :

- Iconographie des lombes et verrières de Bretagne* — in-8° de 14 pages — nombreux croquis. — Saint-Brieuc, Prud'homme, 1924, au prix de 30 francs.
- Dans le Regaire de Tréguier* — in-8° de 20 pages, carte et 30 croquis. — Saint-Brieuc, Presses Bretonnes, 1939 — au prix de 50 francs.
- Manoirs bretons des Côtes-du-Nord* — 8 planches autographiées sur 2 feuilles bristol, à encadrer — au prix de 30 francs la série. Il reste quelques exemplaires de ces planches d'un ouvrage épuisé.
- De la Légende des Jubeigneurs* — in-8° de 6 pages de texte et 8 planches de documents héraldiques, avec carte. — Saint-Brieuc, Presses Bretonnes, 1943 — au prix de 25 francs.
- Le Bois-de-la-Roche et ses seigneurs — la Sainte de Néant* — in-8° de 15 pages, vue du château et portraits. — Saint-Brieuc, Armand Prud'homme, 1946 — au prix de 50 francs.
- Documents héraldiques du département d'Ille-et-Vilaine* — in-8° de 120 pages et 72 croquis. — Saint-Brieuc, Armand Prud'homme, 1946 — au prix de 150 francs.
- Le canton et la chastellenie de Cortlay* — in-8° de 68 pages, cartes et 11 planches de croquis. — Saint-Brieuc, Presses Bretonnes, 1946 — au prix de 150 francs.
- Quintin-Avaugour* — in-8° de 78 pages, carte et 23 planches de croquis. — Saint-Brieuc, Presses Bretonnes, 1947 — au prix de 200 francs.
- Monuments ruraux du Trégor et du Goëlo* — in-8° de 48 pages, carte et 40 planches de croquis. — Saint-Brieuc, Presses Bretonnes, 1948 — au prix de 250 francs.
- Monuments ruraux du Trégor et du Goëlo.* — Les 40 planches de l'ouvrage précédent réunis en 2 feuilles à encadrer, pour exposer dans les hôtels et syndicats d'initiative de la région, de Morlaix au Gouët, réclame susceptible d'y retenir les touristes plus longtemps. — Les 2 feuilles in-f° au prix de 200 francs.
- Le Pouldouvre et le canton de Dinan-Est* — in-8° de 144 pages, carte et 74 planches de croquis. — Saint-Brieuc, Presses Bretonnes, 1949 — au prix de 400 francs.
- Le Poher* — in-8° de 92 pages, carte et 27 planches de croquis. — Saint-Brieuc, Presses Bretonnes, 1949 — au prix de 300 francs.
- Le Cœur du Penthièvre* — in-8° de 350 pages, carte et 138 planches de croquis. — Saint-Brieuc, Presses Bretonnes, 1951 — au prix de 800 francs.

Les prix ci-dessus sont établis pour les ouvrages pris chez l'auteur, 19, rue de Brest, à Saint-Brieuc, y ajouter les frais de correspondance et de port recommandé pour les expéditions. L'auteur fait la remise de 30 %, au comptant, aux libraires et dépositaires. — Règlement par C.C.P. Henri Frotier de la Messelière, 19, rue de Brest, à Saint-Brieuc, Côtes-du-Nord. — Bureau de Rennes (I.-et-V.), C.C.P. 15.190.

Les publications dont les tirages à part sont épuisés parues dans les mémoires de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord peuvent se retrouver dans ses mémoires. — S'adresser au Trésorier de cette Société à Saint-Brieuc pour les conditions de vente des volumes disponibles.

## Au Cœur du Penthièvre

— Lamballe - Jugon —

Moncontour - Turnegoët

ETUDE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE,  
ENTIÈREMENT ILLUSTRÉE PAR L'AUTEUR,  
D'APRÈS SES CROQUIS PERSONNELS,  
LES PLANS CADASTRAUX  
ET AUTRES DOCUMENTS ANCIENS OU MODERNES

par

le Vicomte FROTIER de la MESSELIÈRE

Docteur en Droit

Membre de plusieurs Sociétés savantes

Officier de l'Instruction Publique

Honoré de la Médaille d'Argent du Touring Club de France



Les Presses Bretonnes - Saint-Brieuc

1951

## Au Cœur du Penthièvre

Si le nom de Penthièvre a compris, au cours de l'histoire féodale, toute la partie de la Bretagne s'étendant de la Rance à la rivière de Morlaix et de la Manche aux sommets du Méné, il s'est particulièrement appliqué à la partie orientale de l'ancien évêché de Saint-Brieuc, du Gouët à l'Arguenon et de la mer aux limites du Porhoët.

C'est ce que nous appellerons le Cœur du Penthièvre, ayant formé quatre grands fiefs : Lamballe, premier membre du duché de Penthièvre, Jugon, qui en fut détaché au XII<sup>e</sup> siècle, Moncontour et le regaire de Saint-Brieuc ou Turnegoët, entre la mer, l'Urne et le Gouët.

Ce vaste territoire est riche en monuments du passé : menhirs et allées couvertes, voies et fortifications antiques, citadelles démantelées, forteresses en ruines, vastes manoirs ou modestes gentilhommières, cathédrale, collégiales, abbatiales, églises et chapelles, croix anciennes, maisons rurales et urbaines curieuses, traces nombreuses de la longue histoire d'un lointain passé.

Malheureusement, pour l'archéologie, le confort moderne et l'urbanisme ont fait la chasse aux taudis, souvent plus pittoresques qu'habitables, les matériaux non entretenus s'effritent, l'absence de chaux dans les murailles, les infiltrations, les plantes parasites, les gelées, se liguent pour la ruine des bâtiments qui s'abiment ; combien en avons-nous visité, pendant plus d'un demi-siècle, qui ne sont plus qu'un amas de ruines ou même, seulement, un souvenir.

Pour l'histoire de l'art et des familles il était bon de sauver de l'oubli ce qui a existé ou ce qui existe encore, c'est pourquoi nous avons composé ce recueil de choses dessinées directement par nous ou d'après des documents photographiques ou graphiques les reproduisant à une date donnée. Il comprendra deux tables alphabétiques, celle des lieux et monuments, et celle de leurs possesseurs. La première en donnera un aperçu historique ou la description sommaire en facilitant l'étude.

Puisse cette nomenclature intéresser à la conservation de ceux qui restent les personnes appelées à en assurer l'entretien et au besoin l'Etat ou les Sociétés touristiques, protecteurs officiels des richesses régionales qui attirent tant d'étrangers en Bretagne, terre d'art et de souvenirs.

Nous remercierons ici ceux de nos amis et correspondants auxquels nous devons des détails inédits relatifs à l'histoire ou la communication de documents rares concernant les monuments disparus. Nous adressons aussi nos vœux à ceux qui travaillent à de savantes monographies régionales et pour lesquels ce recueil sera quelquefois un guide. L'Histoire régionale, plus approfondie, éclaire parfois d'un vif éclat les points jusqu'ici obscurs de la Grande Histoire.

Vicomte FROTIER DE LA MESSELIÈRE.

Saint-Brieuc, 19, rue de Brest.

1<sup>er</sup> mai 1950.

## PREMIÈRE PARTIE

### LIEUX ET MONUMENTS

(\*) Renvoi aux planches

L'ABBAYE — Des villages de ce nom se rencontrent en Dolo, Erquy, Matignon, Plancoët et Pléhérel. Celui de Matignon doit son nom à l'ancien monastère de St-Valéry ou St-Galéry. L'Abbaye en Plancoët était une dépendance de l'Abbaye de Saint-Jacut-de-l'Isle. Le village d'Erquy devait avoir aussi une origine monastique.

L'ABBAYE — en Pléhérel — pl. 1 — fief donné vers 1092 à l'abbaye de Saint-Jacut-de-l'Isle, fut échangé vers 1159 avec les moines de Saint-Aubin-des-Bois, en Plédéliac.

L'AILE DES HAYES — voir *Penquilly*.

ANDEL \* — pl. 1 — paroisse de l'ancien évêché de St-Brieuc, actuellement des canton et doyenné de Lamballe. — Eglise \* St-Pierre et St-Jean-Baptiste, datée de 1737, avec clocher, porche et 3 fenêtres de 1591, restaurée en 1854-1878. — Tableau du Rosaire avec portraits de personnages connus classé monument historique en 1927. — Chapelle du St-Esprit rebâtie en 1769, au bourg. — Chapelle St-René du Closneuf, du XVII<sup>e</sup> s. — Chapelle St-Sébastien-des-Landes disparue depuis le XVIII<sup>e</sup> s.

Cette paroisse renfermait les fiefs et manoirs du Closneuf, de la Cour, la Forière, Lourmel, Quenguéret, la Salle, la Ville-Corhen et la Ville-Marie.

L'ARGENTAYE ou LARGENTAYE \*, en St-Lormel — pl. 1 — château et chapelle reconstruits au XIX<sup>e</sup> siècle. — Berceau d'une famille noble connue dès le XIII<sup>e</sup> siècle, fief à haute justice relevant de Plancoët. Passé aux familles de Malestroit (XV<sup>e</sup>), de la Chapelle-Molac, de Rosmadec, de Clisson de Keraho, de Lesquen, de Chateaubriand et Rioust de Largentaye. La chapelle de Largentaye, dédiée à St-René, reconstruite en 1854, a remplacé la précédente bénite en 1673.

L'ARMOR — en Morieux — chapelle.

LES AUBIERS \* — en Hillion — pl. 1 et 2 — château moderne construit vers 1890 près d'un plus ancien manoir transformé en servitudes. — Chapelle moderne, dédiée à la Ste-Famille, reconstruite au XIX<sup>e</sup> s. Fief possédé par les familles Dollou, de la Villéon (1680), de la Noüe (18...-19...) — vendu plusieurs fois — acquis par la famille de la Goublaye de Nantois.

LES AUGUSTINS \* et CHAPELLE DE L'AVE MARIA — pl. 2 —  
— couvent fondé à Lamballe en 1317 par le duc de Bretagne,  
Jean III, sur l'emplacement de celui des frères Sachets, avec  
chapelle reconstruite en 1493 ; fermée en 1791, détruite au  
xix<sup>e</sup> siècle.

LES AULNAUX — en Plémy — pl. 2 — manoir à tourelle à la  
famille de Pellan.

AVALLEU ou AVALEUC — en Plémy — motes d'un château  
disparu.

AVE MARIA (Chapelle de l') — voir *les Augustins de Lamballe*  
— pl. 2.

BAGO — en Plœuc — chapelle disparue.

LA BARRE — en St-Igneuc — pl. 2 — manoir à cour close,  
chapelle et colombier, en partie disparus dès 1902 — possédé  
par la famille Rouxel.

LA BARRE — en St-Postan — maison noble habitée aux xvii<sup>e</sup>  
et xviii<sup>e</sup> s. par la famille Colas de la Barre.

LE BAS-TEMPLE — en Plénée-Jugon — ancienne temple.

LA BAUDRAMIERE \* — en Maroué, puis en Saint-Aaron —  
— pl. 2 — manoir relevant de Lamballe, avec chapelle dédiée  
à St-Sébastien construite en 1781 — aux familles : de Triac,  
du Bouilly, Thépault du Breignou.

BEAUCHENE \* — en Quessoy — pl. 2 — manoir reconstruit  
au xix<sup>e</sup> s., relevant de Moncontour, avec colombier et préémi-  
nences dans l'église de Quessoy et dans la chapelle de Blavet,  
en Hénon — aux familles : Videlou (xvi<sup>e</sup>), Le Mintier (xvi<sup>e</sup>-  
xvii<sup>e</sup>), de la Rivière (xviii<sup>e</sup>) de la Guerrande (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>). — Il  
existe à Beauchêne une chapelle dédiée au Sacré-Cœur, cons-  
truite en 1850, maintenant désaffectée.

BEAUCORPS — en Pléboullé — pl. 3 — manoir disparu, rele-  
vant de Matignon — possédé par les familles : de Beaucorps,  
Gouyon de Matignon (xiv<sup>e</sup>), de la Rivière ( ), Mottier de la  
Fayette (xviii<sup>e</sup>), Le Restif de la Motte-Colas (acquêt xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>).

BEAULIEU — en Maroué — manoir relevant de Lamballe — à  
la famille Bertho.

BEAULIEU — en Planguenoual — maison noble avec seigneurie  
possédée par les familles : Bertho (dès 1480), Piron (dès 1624),  
Bertho (1642), Ouyce (1690), Guillemot de Vauvert (1709-1821),  
Guernion (1900).

BEAULIEU (Notre-Dame) — en St-Brieuc — chapelle disparue,  
près la Ville-Juhel, fondée par la famille de Beaulieu de la  
Ville-Juhel, nationalisée puis détruite.



BEAULIEU \* — en St-Cast, puis en Notre-Dame-du-Guillo —  
pl. 3 et 135 — manoir avec colombier, cour et jardin clos de  
murs — aux familles : de la Villarmois, de Cornulier, de la  
Choué, de la Moussaye (xviii<sup>e</sup>) — nationalisé — plusieurs fois  
vendu.

BEAULIEU — en St-Rieul — manoir avec fuie.

BEAUREGARD \* — en Plénée-Jugon — pl. 3 — manoir possédé  
par les familles du Rocher (xvii<sup>e</sup>) et des Gretz.

BEAUREGARD \* — en Maroué, puis en Saint-Aaron — pl. 3 —  
manoir remanié en 1732, avec chapelle reconstruite en 1840,  
colombier, cour et jardin clos de murs, relevant de Lamballe  
— cheminée aux armes des Le Moëne — curieux papiers  
peints du début du xix<sup>e</sup> s. — aux familles : Le Moëne (xv<sup>e</sup>-  
xvii<sup>e</sup>), de Coëtlogon, Le Bouteiller, Thommelin, Videlou, Gar-  
din, Le Béguec (xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>), Dufaure de Prouillac, Le Bognne  
de la Tour (xix<sup>e</sup>), Le Saulnier de St-Jouan (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>).

BEAUREPAIRE — en Planguenoual — métairie noble — aux  
familles : de la Houssaye (1535), Bouan du Fresche (1642),  
Le Fruglays de Lourmel, Léziart (1670-1741), d'Argaray de  
St-Vréguet (acquêt 1741).

BEAUSEMAINE — en Ploufragan — pl. 3 — manoir construit  
sur l'emplacement de la demeure de St-Fracan et Ste Guen,  
fondateurs de Ploufragan au vi<sup>e</sup> s. — relevant des Regaires de  
Saint-Brieuc — aux familles : de Boïsgelin, Gicquel, du Bois  
de la Ville-Rabel — vendu xx<sup>e</sup> s.

BEAUVAIS ou BEAUVOIR — en Bréhand-Moncontour — pl. 3

— manoir relevant de Moncontour, avec chapelle et colombier  
— membre de la seigneurie de Launay-Gouray et Bréhand-Moncontour — aux familles : Le Moëne (xvii), du Gouray, Andraut de Langeron, Hérisson de Beauvoir, de Foucauld.

BEAUVOIR — en Morieux — maison noble relevant de Lamballe  
— à la famille Costentin (xvii).

LA BEGACIÈRE ou LA BÉGASSIÈRE \* — en Trébry — pl. 3 — manoir relevant de Moncontour, avec moyenne justice en Bréhand et Trébry — aux familles : du Bouilly (xvii-xviii), Monjaret de Kerjégu (xix-xx).

BELAIR \* — au bourg de St-Alban — pl. 4 — ancien manoir.

BELAIR \* (Notre-Dame du Mont-Carmel de) — en Trébry — pl. 4 — chapelle fondée en 1852 (340 m. d'altitude) au point culminant des Côtes-du-Nord — but de pèlerinages.

BELÉNRAY \* (Notre-Dame de) — pl. 4 — à la Ferté-Fromental, en Pluduno, puis en St-Lormel — chapelle du xiv<sup>e</sup> s., désaffectée, ancienne dépendance de l'abbaye de St-Jacut-de-la-Mer.

BELÉSTRE — en Pléhérel — manoir gardant des traces du xvi<sup>e</sup> s. — aux familles : Rogon (xvi), de Chateaubriand (xvi-xviii).

LA BELLE-ÉTOILE — en Plessala — chapelle.

LA BELLE-ISSUE — en Maroué — manoir relevant de Lamballe, avec haute justice en Maroué et St-Potan — à la famille de Bréhand.

BELLENOE — en Plouguenast — pl. 4 — manoir possédé par les familles : de la Rouë, Bouan du Chef-du-Bos, Nicol de Belle-Issue, Jenner.

BELLENOE — en Plévenon — manoir et colombier ruinés dès 1700, relevant de Lamballe et possédé par les Goyon de Maignon.

BELLEVIDELLE — pl. 30 — maison noble au bourg de Plénée-Jugon.

BELLEVILLE — manoir à tourelle, près du bourg d'Andel — pl. 4.

BELLEVILLE — en Plédran — manoir relevant de Moncontour, avec droit de colombier contesté au xvii<sup>e</sup> s. — aux familles : du Quellenec (xvi), Bouan (xvii), Le Normand, Bédée, Fouquet (xvii-xviii), Daën, de la Guerrande (xviii-xx).

BELLEVUE — en Hénon — pl. 4 — manoir relevant de Moncontour, converti en servitudes, avec chapelle disparue au xix<sup>e</sup> s.



et droit d'enfeu dans la chapelle Saint-Germain, en Hénon, dépendances en Plédran et Pommeret — château moderne construit depuis 1870 près de l'ancien manoir — aux familles : de Kermello, Le Champion, Milon (1710), Grignart de Champ-savoy, Bouan du Chef-du-Bos, de Gouillon de Bézilal (acquérit 1870), de Mougins-Roquefort. — Une chapelle existant près du vieux manoir de Bellevue a disparu au xix<sup>e</sup> s.

BELLEVUE — en Plénée-Jugon — manoir relevant de Jugon — à la famille Martin de la Balluère.

BELORIENT — en Hénon — manoir détruit au xix<sup>e</sup> s. — à la famille Veller (xvii).

BELORIENT — en Trébry, puis en Trédaniel — pl. 5 — manoir relevant de Moncontour, avec moyenne justice en Bréhand-Moncontour et Trébry — aux familles : de Qué-lillac (xv-xvi), Urvoy (xvi-xvii), Quemper de Lanascot (xvii-xviii), Le Cardinal, Bernard de Courville.

BÉLOUZE \* — en Plédéliac — pl. 4 — fief noble relevant directement de la Hunaudaye et en arrière-fief de Lamballe — manoir du xvi<sup>e</sup> s. avec blason de la famille des Nos. Aux familles : des Nos, de la Moussaye.

BERGU — en Trégueux — manoir démoli depuis 1903.

LA BERTESCHE ou LA BRETESCHE \* — en Malignon — pl. 135 — fortification cernée de douves.

BIENASSIS \* — en Erquy — pl. 4 et 5 — château relevant de Lamballe, fondé au xv<sup>e</sup> s., restauré aux xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup>, avec

grand corps de logis flanqué de tours et de pavillons, chapelle (détruite au XIX s.), cour close avec murailles crénelées, et avant-cour cernée de douves, esplanades, avenues, jardins et futaies à la française sur une longueur d'environ 1.500 mètres, dépendances en Erquy, Pléneuf et Saint-Alban — aux familles : du Quélennec (XV-XVII), Visdelou (XVII-XVIII), de la Marck, d'Arenberg, Visdelou (acquêt XVIII), Valleteau (acquêt), Le Pomellec (XIX), Montjaret de Kerjégu (acquêt 1883-XX).

**BIENASSIS \*** — en Trédaniel — pl. 5 — manoir relevant de Moncontour — à la famille Gouicquet.

**BIENLUIVIENT** — en Planguenoual — manoir disparu, avec moyenne et basse justice, relevant de Montafilant et de Saint-Denoual — aux familles : Bernard (1456-1646), de la Rivière de Saint-Quihouët (acquêt 1646), Motier de la Fayette (1754), Le Normand de Lourmel (acquêt 1786), de Ricouart d'Hérouville (acquêt 1809), Chauvin (acquêt 1818), Sébert, Hamono, des Cognets, Bouan du Chef-du-Bos (acquêt 1906).

**LE BIGNON** — en Erquy — pl. 5 — manoir relevant de Lamballe.

**LE BIGNON** — en Meslin — pl. 5 — manoir avec colombier relevant de Lamballe maintenant disparu. — Aux familles : Le Blanc, de Québriac (XV), Poulain (XVI), Le Noir (XV-XVII), Ruffelet, de Partenay (XVIII).

**LE BIGNON** — en Morieux — pl. 5 — manoir noble relevant de Lamballe — curieuse cheminée décorée de faïences. — Aux familles : du Bouilliy de Resnon, Poulain de la Fosse-David (1699).

**LE BIGNON** — en Pluduno — pl. 6 — manoir.

**LES BIGNONS** — en Planguenoual — pl. 5 — manoir du XVI<sup>e</sup> siècle avec colombier et droit d'enfeu dans l'église paroissiale. — Aux familles : Maupetit (XV-XVII), Gigeou (1664-1757), de Berlaymont (1757-1793), Loisel-Villorfin (1793-1884), Coppalle (1834-1950).

**LE BIGNON-VIEIL** — en Saint-Pôtan — à la famille Collas.

**BLAVET** (Saint-Fiacre de) — en Hénon — chapelle disparue.

**LE BOCAGE** — en Maroué — pl. 6 — manoir relevant de Lamballe avec moyenne justice en Maroué et Saint-Martin-de-Lamballe — à la famille de Vannoise — acquis par le duc de Penthièvre pour y établir un jeu de paume.

**BOCENIT** ou **BOSSÉNY** — en Saint-Gilles-du-Méné — pl. 6 — manoir construit en 1725 près d'un plus ancien démolé de nos jours, dont la porte Renaissance a été transportée à la Tour de Cesson en Saint-Brieuc — fief relevant de Moncontour, avec un moulin à eau et quatre moulins à fouler dans la trêve



de Saint-Gilles, prééminences d'église, discutées en 1708, et juridiction en Plessala, Saint-Gilles-du-Méné, Saint-Gouéno et Saint-Jacut-du-Méné. Chapelle du XV<sup>e</sup> s. détruite. — Fief possédé par les familles Bernard, dite du Bocenit (XV-XVII), Le Texier (XVIII), Le Gris du Val (XVIII). — Bocenit était le quartier général du chef de Chouans Le Gris du Val.

**BOGAR** ou **BOGARD \*** — en Quessoy — pl. 6 — château relevant de Moncontour, remanié au XVIII<sup>e</sup> s. — Aux familles : de Bogar, Le Forestier, Le Métayer, de la Noüe, du Plessis de Grenedan.

**BOHEAS \*** — en Plestan — pl. 6 et 7 — manoir relevant de Lamballe, avec chapelle, cour close, douves et jardin clos de murs — remplacé de nos jours par une habitation de la fin du XIX<sup>e</sup> s. — sculpture aux armes des Poulain et de leurs alliances — la chapelle a disparu. — Aux familles : Poulain (XVII), de la Chapelle (XVII-XVIII), Urvois de Kerstainguy (XVIII), de Planterose (XIX), de Lorgénil (XIX-XX).

**LE BOHUS-ROBIEN** — en Quessoy — manoir relevant de Moncontour, avec moyenne justice en Quessoy. — Ce fief a donné son nom à la famille du Bohu possessionnée aux environs de Lamballe aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> s. — Possédé par les familles : de Robien, Budes, du Halegoët, du Cambout, Plancher (acquêt 1746).

**LE BOIS** — en Saint-Igneuc — chapelle détruite en 1833, remplacée en 1834 par un oratoire dédié à Sainte Anne.

**LE BOIS-AUBAY** — en Trébry — pl. 7. — manoir à cour close sur la route de Moncontour à Saint-Trimoël.

LE BOIS-BATAILLE — en Plessala — pl. 7 — manoir à tour-  
relle ronde.

LE BOISBERARD ou BOISBRARD \* — en Saint-Cast — pl. 7 —  
petit manoir avec tour-fuie et cheminées ornées d'écussons.  
— Aux familles : Girard (xvii<sup>e</sup>) de Bédée (xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>), Bes-  
nard de la Vieuvile (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>).

LE BOIS-BOISSEL — en Saint-Brieuc — fief à haute justice et  
juridiction en Plérin, Ploufragan, Saint-Michel de Saint-Brieuc  
et Tréguen, lequel a donné son nom à une famille noble en-  
core existante, laquelle avait la charge de prévôt féodé de  
l'évêque de Saint-Brieuc. Passé aux familles : du Rouvre (xiv<sup>e</sup>-  
xvi<sup>e</sup>), de Bréhant (xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>), de Maillé (xviii<sup>e</sup>) d'Audiffret-  
Pasquier (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>), de Liedekerque (xx<sup>e</sup>) — vendu vers 1620.

LE BOIS-BOUAN — en Pluduno — manoir relevant de Matig-  
non. — Aux familles : Bouan, Gouyon, de Chateaubriand,  
du Rocher.

LE BOISBRARD — voir *Bois-Bérard* — pl. 7.

BOIS DE LA MARE ou CHATEAU DES MOINES — en La Po-  
terie — reste de fortifications d'origine inconnue.

LE BOISELUCAS \* — en Saint-Cast, puis en Notre-Dame-du-  
Guildo — pl. 7 — manoir à tour ronde et cour close, en  
partie détruit en 1917 — aux familles Hus (xvii<sup>e</sup>), de Launay  
(xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>), Le Bouëtoux de Bréjérac (xix<sup>e</sup>), de la Motte de  
la Motte-Rouge (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>).

BOISFEILLET \* — en Pluduno — pl. 7 — manoir à tour ronde,  
cour close et vivier, relevant de Plancoët, avec haute justice  
en Pluduno, Ruca et St-Potan. — Curieuse salle des fours,  
avec cheminée ornée d'un écusson. — Aux familles : de la  
Villéon (xv<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>), Picot de Boisfeillet (acquêt xviii<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup>),  
Hémery de Goascaradec (xix<sup>e</sup>).

LE BOISGERBAULT \* — en Ruca — pl. 8 — manoir reconstruit  
au xix<sup>e</sup> s. avec remploi d'une litre aux armes du Boisriou —  
fief avec juridiction en Ruca, relevant de la Hunaudaye à  
Plancoët. — Aux familles : du Boisriou (xv<sup>e</sup>- ), de Kergu  
(xviii<sup>e</sup>). — Dans la chapelle de Notre-Dame de Hîrel, à Ruca,  
se voit une statue de la Vierge accostée d'un seigneur et d'une  
dame portant sur leur vêtement le blason du Boisriou —  
pl. 47.

LE BOIGLE \* — en Quessoy — pl. 8 — manoir relevant de  
Moncontour avec haute justice en plusieurs paroisses, dont  
il ne reste qu'un colombier au bord d'un étang. — Aux  
familles : du Boisglé (xiv<sup>e</sup>), du Perrier (xiv<sup>e</sup>), Lespervier (xv<sup>e</sup>),  
de Bouillé (xvi<sup>e</sup>), de la Cornillière, Gouyon de Matignon, de  
la Motte-Vauclerc (xvi<sup>e</sup>), de Rosmadec (xvii<sup>e</sup>), James, du Hale-  
gouët (xvii<sup>e</sup>), du Cambout (xviii<sup>e</sup>), Plancher (acquêt xviii<sup>e</sup>).



BOISHARDY — en Bréhand-Moncontour — pl. 8 — manoir à  
tour ronde abîmé depuis 1925, relevant de Moncontour, dé-  
boulé du droit de moyenne justice en 1700. — Aux familles :  
de Boishardy (xv<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup>), Le Forestier (xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>), Le Bras  
de Forge de Boishardy (xviii<sup>e</sup>), Hémery — vendu.

BOISHARDY — en Meslin — Fief relevant de Lamballe, possédé  
par les familles : de Boishardy (xv<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup>), Boschier (xvii<sup>e</sup>-  
xviii<sup>e</sup>), Gouyon (xviii<sup>e</sup>).

LES BOISJAN — en Plessala — pl. 8 — manoir possédé par la  
famille Bouan ( -xviii<sup>e</sup>), disparu de nos jours.

LE BOIS-LAVERGNE — en Plédéliac — pl. 8 — manoir con-  
struit au xix<sup>e</sup> s. par la famille Lavergne, possédé par la famille  
Clément (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>).

LE BOIS-LÉARD — en Saint-Igneuc — manoir.

LE BOIS-ORIEUX — en Dolo — pl. 8 — manoir.

LES BOIS-RIOUX — en Pluduno — pl. 8 — manoir moderne  
sur l'emplacement d'une enceinte ellipsoïde plus ancienne. —  
A la famille Bernard de Courville.

BOISRIOU ET BOISGERBAULT — en Ruca — juridiction du  
Boisgerbault — voir ce nom.

LE BOIS-RIPAUX — en Plurien — pl. 8 — manoir avec juri-  
diction.

LE BOIS-ROGON — en Plurien — pl. 8 — manoir disparu  
depuis le xvii<sup>e</sup> siècle, relevant de la Hunaudaye au Chemin

Chaussée. — Aux familles : Rogon (xvi<sup>e</sup>), Visselou de la Villetéhard (xvii<sup>e</sup>).

**LE BOIS-ROUAULT** — en Ruca — manoir relevant du Boisriou-Boisgerbault sous la châtellenie de Plancoët — Aux familles : Gouyon ( ), de Lesquen (xviii<sup>e</sup>), Riou des Gravelles (acquêt vers 1789).

**LE BOISSY \*** — en La Malhoure — pl. 8 — manoir à pavillon possédé au xviii<sup>e</sup> s. par la famille Milon.

**LA BOLLIE** ou **LA BOULLIE** — aumônerie des Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem connue dès 1160.

**BONABRY \*** — en Hillion — pl. 9 — château avec chapelle, colombier, cours, parc et jardin clos de mur et de douves, relevant de Lamballe. — Aux familles : de Lescouët (xv<sup>e</sup>), Le Nepvou (xvi<sup>e</sup>), Dolou, Le Nepvou, du Bouilly (xvi<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>), Le Corgne de Launay (xviii<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup>), du Fou de Kerdaniel (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>). — Le château actuel a dû être reconstruit par la famille du Bouilly. — La chapelle, dédiée à St Gilles et St Loup, fut construite au xvii<sup>e</sup> s.

**BONESPOIR** — en Hénanbihen — manoir avec chapelle, fuie, rabines, tombes et banc dans l'église, appartenait aux Tournemine de la Hunaudaye. Il fut acquis, en 1617, avec son droit d'enfeu, par la famille Jocet de l'Argentais et revendu vers 1666 à la famille des Rondiers. Devenu propriété de la famille Bothereau, en 1805, il fut acquis par René Le Bret dont les descendants le possédaient en 1880.

**LA BONNEVILLE \*** en Ploufragan — pl. 10 — manoir disparu dont il reste le portail.

**BON RECONFORT \*** en Saint-Jacut-du-Méné — pl. 10 — chapelle du xvi<sup>e</sup> s. dédiée à St Hubert.

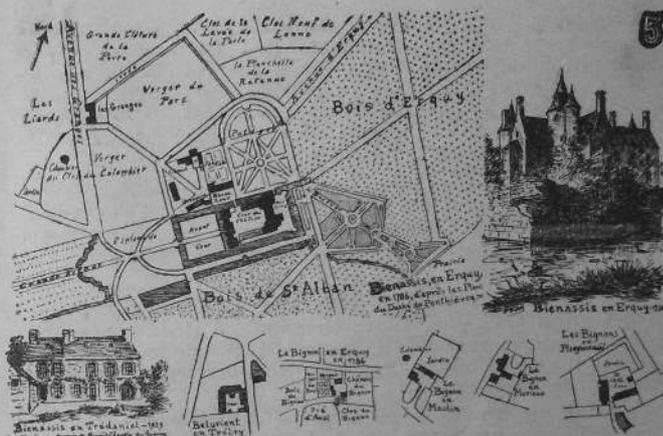
**LE BOQUET-JOLU** — en Dolo — manoir relevant de Jugon.

**BORNÉ D'OCTROI** du Regaire de Saint-Brieuc, en Trégueux — pl. 135.

**BOSQUEN (Sainte-Marie de)** — en Plénée-Jugon — pl. 10 — Prieuré de Marmoutier fondé en 1104 par Olivier de Dinan, seigneur de Jugon, érigé en abbaye en 1137, avec juridiction en Langourla, Le Gouray, Mérillac, Plénée, Plessala, St-Gouéno, St-Vran et Trébry — en voie de restauration par les Cisterciens, en 1949 — église du xii<sup>e</sup> s. avec chœur du xv<sup>e</sup>.

**BOSQUILLY \*** — en Maroué — pl. 10 — manoir relevant de Lamballe, avec colombier et prééminences d'église à Maroué. — Aux familles : Halna, de Cargouët (xix<sup>e</sup>), Bouan du Chef du Bos.

**BOSSENY** — voir *Bocenil*.



**BOSSIGNEUL** — en Gausson — pl. 11 — manoir avec douves et chapelle contenant un demi-journal de terre, ruiné dès 1693 relevant de Moncontour avec haute justice. — La chapelle, indiquée au cadastre, ruinée dès le xvii<sup>e</sup> s., a disparu au xix<sup>e</sup> s. — Aux familles : de Malestroit (xv<sup>e</sup>), de Bréhan, de Sesmaisons, du Halegouët, du Cambout, Plancher (acquêt xviii<sup>e</sup>).

**LE BOTREL** ou **BOTTEREL** — en Quessoy — manoir relevant de Moncontour, avec moyenne justice. — Aux familles : du Halegouët, du Cambout, Plancher (acquêt xviii<sup>e</sup>).

**LE BOTTIER** — en Plœuc — châtellenie relevant de Moncontour, dont il restait les douves, des fondements de tours et la haute justice en 1693. — Aux familles : du Halegouët, du Cambout, Plancher (acquêt xviii<sup>e</sup>).

**LA BOUGRIE** — en Hénanbihen — voir *la Ville-ès-Près*.

**BOUHOUGA** — en Saint-Trimoël — manoir avec basse justice relevant de Lamballe. — A la famille Micault de Souleville (xviii<sup>e</sup>).

**LA BOULLÈRE \***, **LA BOULLIÈRE** ou **LA BOUYERE** — en La Malhoure — pl. 11 — manoir avec cour close, colombier et jardin cerné de levées de terre et de douves, relevant de Lamballe et portant le blason des Le Moëne. — Aux familles : Le Moëne, Guéhéneuc (xvii<sup>e</sup>), Poulain (xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>).

**LA BOULLIE** — Paroisse de l'ancien diocèse de Saint-Brieuc formée autour de l'Aumônerie de La Bollie, des Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, connue dès 1160. — Eglise recon-

truite au XIX<sup>e</sup> s. : chœur et sacristie de 1810, nef et bas-côtés de 1832 à 1835, clocher de 1841 à 1844. Son territoire, modifié du côté de Plurien en 1813, renfermait les chapelles de La Chapelle-aux-Comtes, de Notre-Dame, de Saint-Georges, de Saint-Gilles et de Saint-Laurent, et les anciens manoirs du Champ-Chapel, du Chemin-Chaussée, de la Motte-au-Pugneix, de la Ville-Bargouët et de la Villetéhard.

**LE BOUILLON** — en Plémy — manoir relevant de Moncontour, avec sergentise féodée des paroisses de Plémy et Plouguenast et prééminences dans l'église de Plémy. — Aux familles : Huet (XVI<sup>e</sup>), Le Coniac, de Lanloup (XVII<sup>e</sup>), de Kerret, de la Moussaye.

**LE BOUILLON** — en Saint-Carreuc — à la famille Hémeri.

**LA BOURDONNAYE \*** — en Meslin — pl. 11 — manoir avec chapelle, récemment disparu, avec enclos de levées de terre et de douves, relevant de Lamballe. — Berceau présumé de la famille Bourdon.

**LA BOURDONNAYE** — en Trégomar — village sans traces de manoir, fief patronymique de la famille de la Bourdonnaye encore existante en 1950.

**LE BOURGNEUF \*** — en Dolo — pl. 11 — manoir à tourelle ronde relevant de Jugon, construit par la famille Sevoy.

**LE BOURGNEUF** — en Hénon — manoir dont il restait quelques vestiges en 1929 — à la famille Le Mintier.

**LE BOURGNEUF** — en Meslin — manoir relevant de Lamballe. — A la famille Berthelot au XVII<sup>e</sup> s.

**LE BOURGNEUF** — en Quessoy — manoir noble relevant de Moncontour, avec fief en Hénon et Quessoy — à la famille Visdelou au XVII<sup>e</sup> s.

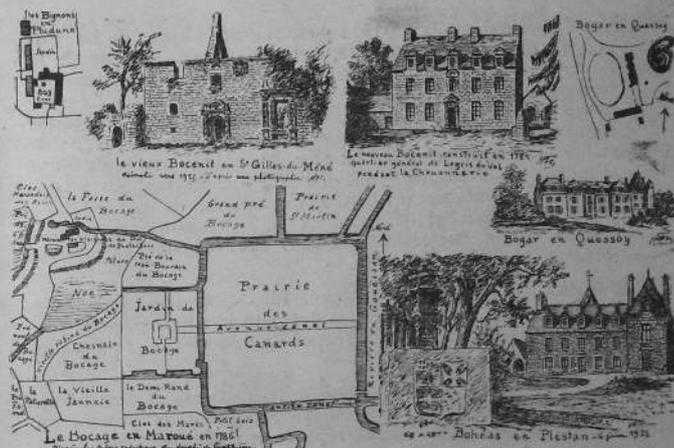
**LES BOURGS HEUSAS \*** — en Pléven — pl. 11 — voisin du village de la Heusais ou Heusas — appelé de nos jours Burg ar Saos (Château des Saxons) — château à mottes commandant le passage de l'Arguenon sur la voie antique de Lamballe à Corsenl — a pu être le château primitif du fief de la Hunaudaye.

**LE BOURGUEIL** — en Hénon — manoir du XVI<sup>e</sup> s. dont il restait quelques vestiges en 1929 — à la famille Visdelou (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup>).

**LA BOUYERE** — voir *La Bouillère* — pl. II.

**LA BRAISE** — en Hénon — manoir avec chapelle, détruite au XIX<sup>e</sup> s., relevant de Moncontour — aux familles : Visdelou, Fournier (XVII<sup>e</sup>), Berthelot, Loncle des Alleux (XIX<sup>e</sup>).

**BRANGOLO \*** — en Plémy — pl. 12 — manoir relevant de Moncontour, et en juveigneurie de Launay en Bréhand-Moncontour, avec prééminences en l'église de Plémy et juridiction en Plémy et Plœuc — aux familles de Launay (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup>), d'Yvignac (XVI<sup>e</sup>), Le Noir (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup>), de Carmené (XVII<sup>e</sup>), Berthelot de St-Ilan (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>), Loz de Beaucoeurs (XVIII<sup>e</sup>), Huet ?



**BRÉFEILLAC** — en Pommeret — pl. 12 — manoir noble relevant de Moncontour, avec juridiction en Pommeret, Quessoy, Tréguenêt et Yffiniac — aux familles : de Bréfeillac (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup>), Le Roux, de Perrien (XVI<sup>e</sup>), du Trévou (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>), Péan de Ponfily (XX<sup>e</sup>).

**BREHAND-MONCONTOUR \*** — pl. 12 — paroisse de l'ancien diocèse de St-Brieuc, du canton et doyen de Moncontour — église Notre-Dame reconstruite de 1887 à 1890 — au bourg reste de bas-relief provenant de l'ancienne église, ancien auditoire de juridiction et manoir orné d'écussons. — Cette paroisse renfermait les chapelles de Beauvais, de Launay-Gouray, Quemby, St-Blaise et St-Malo. Ses manoirs étaient Beauvoir ou Beauvais, Boishardy, Bréhand, le Chêne, le Chesnot, Launay-Gouray, Launay-Madeuc, Quimby, la Vigne et la Ville-Morhen.

Bréhand a donné son nom à une illustre maison bretonne récemment éteinte, qui se prétendait issue en ligne masculine de la maison de Poudouvre. Un seigneur de Poudouvre, chassé de son fief par un vicomte de Dinan, se serait réfugié en Penhièvre et aurait pris le nom de Bréhand, son nouveau fief.

La seigneurie de Bréhand, dont Launay-Gouray devint le manoir, relevait de Moncontour et s'étendait en Bréhand-Moncontour, Hénon, Meslin, Plédran, Quessoy et Trébry. Elle fut possédée par les familles : de Bréhand (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup>), de Launay (XV<sup>e</sup>), du Gouray (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>), Andrault de Langeron (XVIII<sup>e</sup>), Hérisson de Beauvoir, de Foucaud (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>).

**BRÉHINIER \*** — en Plestan — pl. 12 et 13 — manoir relevant de Lamballe, avec chapelle, colombier, et haute justice confirmée en 1555. La chapelle de Bréhinier, bel édifice du XV<sup>e</sup> ou

xvi<sup>e</sup> s., a été démolie en 1914 pour réparer l'église de La Malhoure. On y voyait, en 1913, les armes de la famille de la Fontaine, seules et en alliance avec un blason portant un léopard. Ces blasons ont été transférés, en 1914, à La Malhoure. En 1913, on conservait à Bréhinier plusieurs belles statues, très abimées, provenant de la chapelle. Sur l'ancien manoir existe un pennon aux armes des de l'Escu et de leurs alliances. — Bréhinier a été possédé par les familles : Boschier, de la Fontaine (xv<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup>), de l'Escu, de la Moussaye (xvii<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup>), Mouchet de Battafort de Laubespain (xix<sup>e</sup>), Jousseau de la Bretesche (xix-xx<sup>e</sup>), Bernard de la Gâtinais (échange xx<sup>e</sup> s.).

LE BREIL — en Landéhen — pl. 13. — Manoir relevant de Lamballe avec basse justice — fief patronymique possédé par les familles : du Breil, Le Normand de Lourmel du Hourmelin (xviii<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>).

LE BREIL — en Maroué — chapelle Notre-Dame de Maroué ou du Breil, dépendance de l'abbaye St-Florent de Saumur en 1128, reconstruite au xiv<sup>e</sup> s., réparée en 1829, reconstruite en 1877.

LE BREIL-OURY — en La Poterie — manoir relevant de Lamballe avec moyenne justice en Maroué, Noyal et Plestan — aux familles : Oury, de Quelen (1583), du Bouilly (1699).

LE BREIL — en St-Cast — pl. 13 — ancien manoir possédé par la famille de la Moussaye (xviii<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>).

BRESILLET — en Ploufragan puis en Tréguen — pl. 13 — manoir transformé en ferme, conservant une litre aux armes de la famille de Brangays — actuellement à la famille Hinault.

LA BRETECHE — en Matignon — pl. 135 — enceinte fortifiée.

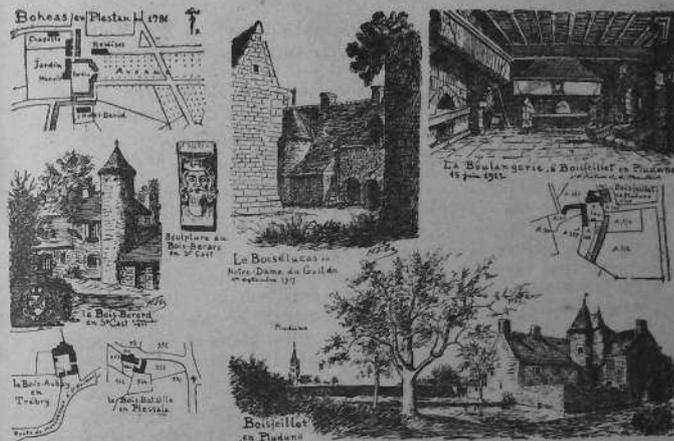
BREXIN — en Ploufragan — fief patronymique d'une famille noble connue au xv<sup>e</sup> s.

BRISIELIEN — en Hénanbihen — avait un enfeu dans la grande nef de l'église. Possédé dès le xv<sup>e</sup> s. par la famille des Rondiers, ce manoir passa aux Mesnard de Toucheprès, Brunet du Guillier et Le Métaër de Lorgerie (acquêt).

BRONELLO ou BROUALO — en Saint-Pôtan — manoir avec colombier et fourches patibulaires relevant de Matignon sous le duché de Penthièvre. — Aux familles de Matignon (xiii<sup>e</sup>), Gouyon (xiii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>).

LA BROUSSE \* — en Saint-Cast puis en Notre-Dame-du-Guildo — pl. 145 — manoir à tourelles et cheminée armoriée construit au xvi<sup>e</sup> s. par la famille de Saint-Méloir.

LA BROUSSE-BRIANTAIS — en Saint-Pôtan — pl. 14 — manoir restauré de nos jours, avec chapelle dédiée à Saint



Gilles. — Possédé par les familles : Bouan (xvi), du Breil de Pontbriand (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>), de Courson de la Villeneuve (xx<sup>e</sup>).

LE BUCHON — en Plédran — manoir disparu, relevant de Moncontour avec haute justice. — Aux familles : de Rosmadec de Molac ( ), Le Lay de Guébriant (xviii<sup>e</sup>).

LE BUCHON — en Yffiniac — fief patronymique relevant de Moncontour. — Aux familles : du Buchon, de Couvran ( ), de Kymere'h ( ), de Romilly ( ), Budes ( ).

LE BUHARAY — en La Bouillie — pl. 14 — manoir à tour ronde.

BURG AR SAOS — voir *Les Bourgs-Heusas* \* — pl. 11.

CABICHE \* — en Hillion — pl. 14 — emplacement de château flanqué de quatre tours et cerné de douves, dont le plan fut relevé en 1673 et figure au cadastre de la seigneurie de Lamballe dressé vers 1786.

CADOUAN — en Planguenoual — maison noble relevant de la Ville-Hervé, de Saint-Denoual et de Châteaubriant. — Aux familles de la Mare (1535-1571), du Perrot, Arnoul, de Bompart (acquêt 1583), Le Métaër (acquêt 1668), du Rufflay, Bertho, Le Métaër du Hourmelin (1725-1796), Le Normand de Lourmel du Hourmelin (depuis 1796).

CAESDEN \* — en Plénée-Jugon — pl. 14 et 15 — manoir à cour close et colombier, relevant de Jugon avec titre de Chastellenie, membre du marquisat de la Moussaye. — Aux familles: Le Moine ou Le Mouenne (xv), Gouyon de la Moussaye, de



milles : Le Veneur, Berthelot (xvii<sup>e</sup>), de Quengo de Crenolle (xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>).

CARIO ou CARIOT — en Maroué — pl. 17 — manoir relevant de Lamballe, avec chapelle, colombier, enclos et dépendances en Maroué, Noyal et Plestan. — Aux familles : Le Voyer (xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup>), des Nos (xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>), de Guergolay ou de Kergolay (xviii<sup>e</sup>), Trotel du Château (xix<sup>e</sup>).

CARIVAN — en Morieux — pl. 18 — manoir relevant de Lamballe, restauré au xix<sup>e</sup> s., incendié au xx<sup>e</sup>. — Aux familles : de Fontlebon, Rouxel de Lescouët, de Guzillon de Bézilal (xix<sup>e</sup>), de Courson de la Villeneuve (xx<sup>e</sup>).

CARJÉGU, KERJAGU ou KERJÉGU — en Yffiniac — manoir relevant de Moncontour, construit au xv<sup>e</sup> s. par la famille Gilbert dont on y voit les armoiries ; annexé, au xviii<sup>e</sup> s., à la seigneurie de la Roche-Bréhand. — Fief patronymique possédé par les familles : de Kerjégu, Gilbert, de Bréhand, Mesnard de Toucheprès (xviii<sup>e</sup>).

CARLAN — en Meslin — pl. 18 — manoir et colombier dans une enceinte de douves ellipsoïde, avec chapelle dans une futaie voisine, remplacés au xix<sup>e</sup> s. par une construction agricole. — Seigneurie relevant de Lamballe avec contestation des droits de fief, juridiction, colombier, moulin, garnie et prééminences, faute de présentation de titres. — Démembrement de la seigneurie de Lamballe possédé par les familles : de Penthièvre, Le Noir (xv<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>), de Lesquen de Largentaye (xviii<sup>e</sup>), Rioust de Largentaye (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>).

LE CARMEL — à Saint-Brieuc — l'ancien Carmel fondé, 2, rue de la Corderie, construit de 1878 à 1888, nationalisé en 1906, acquis par l'évêque de Saint-Brieuc pour maison de retraite d'ecclésiastiques. — Le nouveau Carmel fondé dans la rue Pinot-du-Clos, a été construit en 1936 et 1937.

CARMORAN — en Plestan — manoir relevant de Lamballe avec moyenne justice. — A la famille de Beaumanoir (xv<sup>e</sup>).

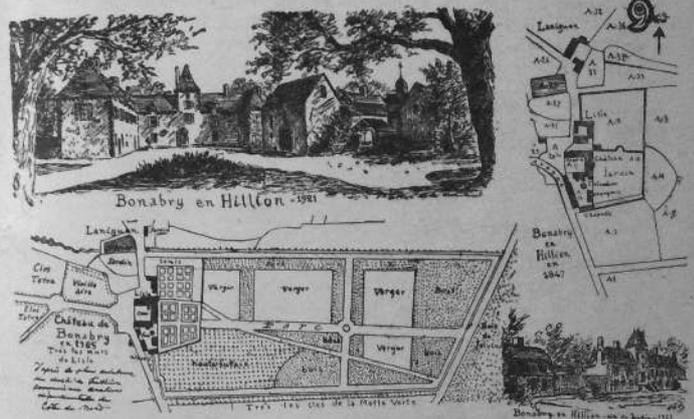
CARNA — en Saint-Igneuc — pl. 135 — manoir.

CARNAIS ou CARNÉ — en Landéhen — pl. 18 — manoir avec douves et colombier, relevant de Lamballe. — Aux familles : Le Moënné ( ), Chevalier (xvii<sup>e</sup>).

CARQUITÉ — en Hillion — pl. 19 — manoir avec chapelle reconstruite au xix<sup>e</sup> s.

LA CASSOUERE \* — en Landéhen — pl. 19 — manoir relevant de Lamballe, avec dépendances en Maroué. — Aux familles : de Talhouët, Chappedelaine (acquêt 1691), Urvoy.

CATUÉLAN, CATUELLAN ou COETHUELLAN — en Hénon — pl. 19 — manoir reconstruit au xviii<sup>e</sup> s., relevant de Moncon-



tour avec chapelle, prééminences dans l'église de Hénon et dans celle des Cordeliers de St-Brieuc, avec dépendances en Hénon, Moncontour et Saint-Carreuc. La chapelle, dédiée à Sainte Anne, reconstruite en 1840, en a été détruite par un incendie. — Aux familles : Proffict, Ogier, de la Rivière du Plessis-Hérupel, du Merdy de Catuélan (xviii<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup>), Espivent de la Villeboisnet de Catuélan (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>).

CAUPE ou CAUPER — en Gausson — manoir relevant de Moncontour. — A la famille des Déserts.

CESSON — pl. 19 et 20 — paroisse de l'ancien évêché de Saint-Brieuc, annexée à la commune de Saint-Brieuc au xix<sup>e</sup> s. — Eglise dédiée à Saint Ignace, reconstruite de 1895 à 1901 avec litre ancienne aux armes des Le Bigot de la Villebougault. On y remarque une belle vierge en pierre provenant du château de Cesson. Elle renfermait les anciennes chapelles de Notre-Dame de la Clarté de Gouédic, Notre-Dame de la Tour de Cesson, Saint Maurice du château de Cesson, de la Ville-Bougault, de la Ville-Ginglin et des Villes-Dorées. On a construit sur son territoire l'église paroissiale de Sainte-Thérèse de Gouédic et la chapelle du nouveau grand séminaire de la Ville-Rault. — La forteresse ducale de Cesson, construite par le duc Jean V sur l'emplacement d'un oppidum gallo-romain, a été démantelée et démolie en partie après la Ligue. Les manoirs de Cesson étaient : les Ligneriers, la Ville-Bernard, la Ville-Bougault, la Ville-Ginglin, la Ville-Rault et les Villes-Dorées.

LA CHAISE ou LA CHEZE — en Plestan — pl. 20 — manoir du xvi<sup>e</sup> s., relevant de Lamballe, avec cour et jardin enclos

de levées de terre et de douves et chapelle disparue au XIX<sup>e</sup> siècle. La porte principale et une cheminée du manoir portent le blason de Couëspelle. — Aux familles : de Couëspelle (XVI<sup>e</sup>), Brunet du Guillier (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>). Vendu.

LE CHAMP-BASSET — en Dolo — retranchements près du village du Marchix, qui peuvent avoir été une défense avancée du Château de Jugon.

LE CHAMP-BERTIN ou CHAMP-BIOTIN — en Notre-Dame-du-Guildo — pl. 135 — manoir d'où provient une litre armoriée transférée au presbytère de Saint-Cast.

LE CHAMP-CHAPEL — en La Bouillie — pl. 20 — emplacement de manoir avec douves. — Aux familles : Chrestien (XV<sup>e</sup>), Le Breton (XVII<sup>e</sup>), Gaudin, de Lesquen de Kerohan (XVIII<sup>e</sup>).

CHANTELOUP — en Saint-Igneuc — maison noble avec colombier relevant de Jugon.

LA CHAPELLE — des lieux portant ce nom se trouvent en Hénansal, Maroué, Plurien, Quintenic, Saint-Cast et Saint-Igneuc, indiquant sans doute l'existence d'une chapelle encore existante ou disparue.

LA CHAPELLE \* — au bourg de Hénansal — pl. 21 — maison du XV<sup>e</sup> s., peut être dépendance de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

LA CHAPELLE — en Plurien — village ayant dû avoir une chapelle.

LA CHAPELLE — en Saint-Cast — peut être le fief patronymique d'une famille noble de la région de Matignon.

LA CHAPELLE-AGAN — en Plénée-Jugon — maison à cour close.

LA CHAPELLE-ANISAN — en Pléhérel — village ayant dû avoir une chapelle.

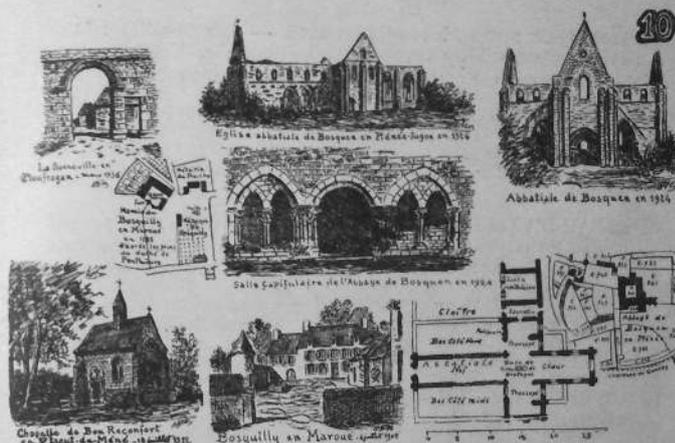
LA CHAPELLE-ANISAN — en Saint-Alban — ancienne maison noble.

LA CHAPELLE-AUX-CHATOUS — en Plédéliac — village où a dû exister une chapelle.

LA CHAPELLE-AUX-CHEVRES — en Tramain — chapelle dédiée à la Sainte Vierge, saccagée sous la Terreur, remplacée par une croix.

LA CHAPELLE-AUX-COMTES — en La Bouillie — chapelle rurale détruite depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> s.

LA CHAPELLE-BERNIER — en Plédran — village ayant dû avoir une chapelle.



LA CHAPELLE-ES-BOUVET — en Plénée-Jugon — chapelle détruite.

LA CHAPELLE GAUD \* — en Plénée-Jugon — pl. 21 — métairie avec colombier.

LA CHAPELLE NOTRE-DAME — en La Bouillie — chapelle détruite.

LA CHAPELLE-GUILLAUME \* en Saint-Pôtan — pl. 21 — manoir possédé par la famille Sauvaget.

LA CHAPELLE SAINT-JEAN DE L'HOPITAL — en Quintenic — dépendance de la Croix-Huis, membre de la Commanderie de Carentoir.

LA CHAPELLE SAINT-NICOLAS ou CHAPELLE-AVENEL — pl. 21 — en Gausson — grande chapelle mentionnée dès 1489, reconstruite au XVI<sup>e</sup> s. par René de Boisboissel et Perronelle de Plœuc, seigneur et dame de Kercarantel, mariés en 1538. Au pignon est, fontaine dédiée à Saint Avit.

LE CHASTEIGNER \* — en Quessoy — pl. 21 — manoir relevant de Moncontour, possédé par les familles Berthelot (XVII<sup>e</sup>), Le Vicomte de la Houssaye (XVIII<sup>e</sup>) et de la Noüe (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>).

LE CHASTEL DU BOIS — en Plédran — motte féodale.

LE CHASTELET \* — en Saint-Cast puis en Notre-Dame-du-Guildo — manoir possédé par les familles de Cornulier (XVII<sup>e</sup>), Trotel du Châtelet (1697-XVIII<sup>e</sup>).

CHATEAUBILLY \* — en Ploufragan — pl. 21 — manoir re-

construit au XIX<sup>e</sup> s., incendié en 1940. — Aux familles : Landays de Châteaubilly (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup>), Guillotou de Kerever (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>), Grivart de Kerstrat (acquêt), Tanguy (acquêt).

**CHATEAUBRIANT** — fief en Morieux et Planguenoual, uni à la Hunaudaye.

**CHATEAU-CALLÉ** — en Saint-Pôtan — emplacement d'ancien château.

**CHATEAU D'YZELLAN** — en Saint-Pôtan — ruines d'un ancien château de la chastellenie de Plancoët, dans un bois touchant le moulin de la Roche d'Yzellan.

**CHATEAU-TANGUY** — en Pléneuf — emplacement du château primitif des Madeuc antérieur au Gué-Madeuc.

**LE CHATEL** — en Plémy — manoir.

**LE CHATELET** — en Langast — motte naturelle anciennement fortifiée.

**LE CHATELET** — pl. 22 — en Saint-Cast puis en Notre-Dame-du-Guildo — manoir possédé par les familles de Cornulier (XVII<sup>e</sup>), Trotel du Chastelet (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>).

**LES CHATELETS** — en Ploufragan — pl. 22 — manoir rural des évêques de Saint-Brieuc avant 1789 — nationalisé — possédé par la famille Houvenagle, acquis au XIX<sup>e</sup> siècle par la fondatrice des Religieuses Franciscaines Missionnaires de Marie pour en faire la Maison-Mère de cette Congrégation. Chapelle construite de 1921 à 1923. Non loin du manoir, sur la route de Ploufragan à Plaine-Haute, croix aux armes de Monseigneur de la Barde, évêque de Saint-Brieuc au XVII<sup>e</sup> s.

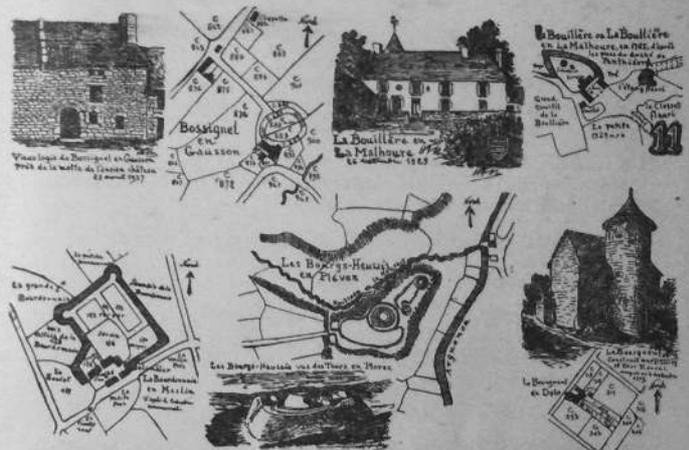
**LE CHAUCHIX \*** — en Maroué — pl. 23 — métairie noble puis manoir relevant de Lamballe. — Aux familles : Pinel du Chauchix (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup>), de Saint-Méloir (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>).

**LA CHAUSSIERE \*** — en Saint-Glen — pl. 23 — manoir possédé par la famille Poulain aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s. Une famille de ce nom figure à l'armorial de 1696 au ressort de Saint-Brieuc.

**CHEFDUBOIS** — en Plédéliac — pl. 23 — manoir et chapelle disparus. — Fief avec moyenne justice possédé par les familles : Mochet, Bische (1600), du Coudray (1630), de Fontlebon (1663), Mouësan de la Villirouët (1799).

**CHEF DU BOS** — près du bourg de Saint-Pôtan — ancienne maison noble, possédée par les familles Lorange, Bouan.

**LE CHEMIN-CHAUSSEE** — en La Bouillie et en Hénansal — pl. 23 — ancien bailliage de la commanderie du Temple de Montbran en Pléboulle. Maison ancienne avec sculptures et cheminées du XV<sup>e</sup> ou XVI<sup>e</sup> s. sis en La Bouillie. — En face,



sur le territoire de Hénansal, auditoire orné du blason de Rieux, de la juridiction de Montafilant au Chemin-Chaussée, s'étendant en La Bouillie, Erquy, Hénanbihen, Hénansal, Planguenoual, Pléhérel, Pléneuf, Plurien, Quintenic, Saint-Aaron et Saint-Alban, et de celle de Châteaubriant, en Morieux et Planguenoual, membres de la baronnie de la Hunaudaye. — Fiefs possédés par les familles de Coron (XII<sup>e</sup> s.), de Dinan-Montafilant, de Laval, d'Annebaud, de Silly, de Tournemine, de la Motte-Vauclerc, de Rosmader, de Rieux ; démembrés en 1779 et 1780 par ventes aux familles de Colli, en Pléneuf, des Cognets et Gouyon du Vaurouault, en Pléhérel et Plurien, de la Moussaye, en Hénansal, Planguenoual, Quintenic et Saint-Aaron, et Visdelou de la Villetéhard, en La Bouillie, Erquy et Saint-Alban.

**LE CHEMIN-FERRÉ** — au bourg de Planguenoual — manoir et colombier disparus au XIX<sup>e</sup> siècle, au bord de la voie antique d'Aleth à Carhaix, relevant de Châteaubriant, avec banc et enfeu dans l'église paroissiale. — Aux familles Garouët 1426), Milon (1427-1520), Le Forestier (1521-1598), Hamonet (1598-1639), de la Vigne (1539), de Quélen, Rogon du Tertre (acquêt), de Béthune (1806), de Chalus (acquêt 1806), Frotier de la Messelière (1874-1928).

**LE CHENAY \*** ou **LE CHESNAY** — en Planguenoual — pl. 23 — manoir à tour ronde et cheminée au blason de la famille Le Blanc. — Aux familles : Le Blanc (XV<sup>e</sup>), Simon (1501-1540), Visdelou (1561-1586), de Kergu (1586), Arnoul, de Lesquen (1634), Poulain (1636-1766), de Rabec (1766), Bouan du Chef du Bos (depuis 1808).

LE CHENE — en Bréhand-Moncontour — pl. 24 — manoir relevant de Moncontour, restauré au xx<sup>e</sup> s. — Aux familles : Bascher (xvii<sup>e</sup>), Poulain de Mauny (xviii<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup>), de Courson de Kernescop (xix<sup>e</sup>), de Cramezel de Kerhué (xix<sup>e</sup>), Nicol de la Belleissue (acquêt xx<sup>e</sup>).

LE CHÈNE \* — en Saint-Pôtan — pl. 23 — manoir avec tour-fuie. Dépendait en 1917 du château voisin de la Hauguemoirais, à la famille d'Aubert.

LE CHESNOT ou LE CHESNOT — en Bréhand-Moncontour — manoir avec colombier, relevant de Moncontour. — Aux familles : Desmoulin (xviii<sup>e</sup>) et Gouicquet.

LA CHERQUETIÈRE \* — en Maroué — pl. 24 — manoir avec colombier relevant de Lamballe, devenu servitude du château moderne de Kerrozen. — Aux familles : Jocet (xvii<sup>e</sup>), Peltier (xix<sup>e</sup>), de la Guerrande (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>).

LA CHESNAIS — en Ruca — pl. 128 — manoir.

LA CHESNAYE-TANIOT \* — en Saint-Germain-de-la-Mer puis Matignon — pl. 24 — château construit par la famille de Cornulier. Fief possédé par les familles de Trémereuc (xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup>), de Cornulier (xvii<sup>e</sup>), du Breil de Pontbriand (acquêt xviii<sup>e</sup>), de la Moussaye (acquêt xviii<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>). La chapelle construite au xviii<sup>e</sup> siècle, a disparu.

LE CHESNOT — voir *Le Chénot*.

LE CHESNOT — en Hénanbihen — manoir entièrement disparu, situé entre la rivière du Frémur et la Metterie, avait un enfeu à deux tombes et banc dans l'ancienne église d'Hénanbihen. Il fut possédé par les familles : Pican (xvi<sup>e</sup>), Guignermer (xvi<sup>e</sup>), Tournemine de la Hunaudaye, Jocet de l'Argentaye (acquêt 1617), Normant de la Ville-Héleuc (dès 1700), Le Corgne de Lourmel (1718), Normant de la Ville-Héleuc.

LA CHEZE — voir *La Chaise* — pl. 20.

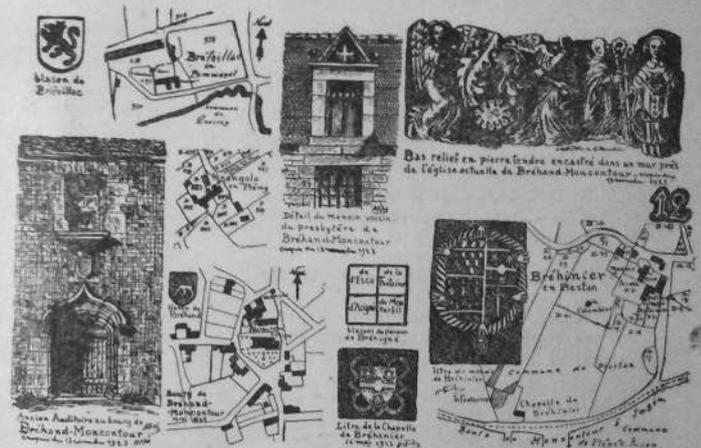
CLAIREFONTAINE — en Plédran — Templierie connue dès 1180, avec haute justice en Plédran.

LA CLARTÉ (Notre-Dame de) — chapelle à Gouédic, en Cesson, puis en Saint-Brieuc.

LE CLIO — en Quessoy — château moderne possédé par les familles : du Breil de Pontbriand (xix<sup>e</sup>), du Pontavice (xx<sup>e</sup>).

LE CLOITRE \* ou LE CLOUAISTRE — en Pléneuf — pl. 24 — manoir relevant de Lamballe. — Aux familles : du Guémadeuc (xvii<sup>e</sup>), Berthelot de Pléneuf (xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>), Baudoin, Baude, d'Aubert (xix<sup>e</sup>), Le Gac de Lansalut (xx<sup>e</sup>).

LE CLOITRE — en Plurien — ce nom peut indiquer un an-



cieu établissement monastique — a peut-être été le fief de ce nom possédé par les Pinel.

LE CLOS ou LE CLOS-GUEGUEN \* — près du bourg d'Hillion — pl. 25 — manoir avec colombier érigé en chastellenie, malgré l'opposition de la duchesse de Penthièvre, avec prééminences supérieures à celles des autres gentilshommes de la paroisse dans l'église d'Hillion. — A la famille Guéguen xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup> s.).

LE CLOS \* ou LES CLOS — en Saint-Germain-de-la-Mer puis Matignon — pl. 24 — manoir avec colombier — à la famille Marjot des Clos (xviii<sup>e</sup>).

LE CLOS \* — en Plurien — pl. 25 — manoir à porte ogivale. — A la famille de la Villéon en 1902.

LES CLOS \* — en Plénée-Jugon — pl. 25 — manoir avec traces d'enceinte ellipsoïde, ruiné dès 1711, qualifié baronnie et relevant de Jugon avec haute, moyenne et basse justice. — Aux familles Sauvaget des Clos (xv<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>), de Froulay, de Créquy (xviii<sup>e</sup>), de la Lande de Calan (xix<sup>e</sup>).

LE CLOS-CAMBOURG — en Meslin — chapelle disparue.

LE CLOS-GUEGUEN \* — voir *Le Clos* en Hillion — pl. 25.

LE CLOSNEUF \* — en Andel — pl. 25 — manoir avec cour close, chapelle et moyenne justice, relevant de Lamballe, restauré vers 1900. — Aux familles : Le Forestier (xvi<sup>e</sup>) du Breil (xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup>), Bertho (xvii<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup>), de Kergu (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>), Gardin du Boisduliers (acquêt xx<sup>e</sup>).

COATERBEAU — en Yffiniac — pl. 25 — manoir moderne.

CODENOUAL — en Hénanbihen — manoir remplacé par une ferme, avec droit d'enfeu dans l'ancienne église paroissiale. — Aux familles Le Meignan (xvi<sup>e</sup>), de la Motte de la Motte-Rouge (xvii<sup>e</sup>), Colas de l'Épine (1659), de Chappedelaine (xviii<sup>e</sup>-1801).

COESCARD \*, COISCARD ou COUESCARD — en Plénée-Jugon — pl. 25 — manoir encore existant avec chapelle et colombier maintenant disparus.

COESSUREL ou COUESSUREL — en Piédran ou St-Carreuc — manoir détruit possédé au xvii<sup>e</sup> s. par la famille Le Vicomte ; semble avoir donné son nom à une famille de bourgeoisie encore représentée au début du xx<sup>e</sup> siècle et plusieurs fois inscrite à l'armorial de 1696.

COETUELLAN \* — voir *Catuélan* \* — pl. 19.

COETMIEUX ou COUESMIEUX — Paroisse de l'ancien évêché de Dol, dont dépendait Trégenestre, maintenant annexé à Meslin. — L'évêque de Dol y possédait une haute justice exercée à Lambale. Elle fut fondée par St Mieux ou St Mioc, ermite du vi<sup>e</sup> siècle, dont les reliques furent retrouvées en 1629 sous le maître-autel. L'ancienne église, dédiée à St Quirin, était mentionnée dès 1190 comme dépendance de Sainte-Croix de Guingamp qui l'échangea en 1256 avec les bénédictins de Rennes. L'église actuelle, dédiée à St Jean-Baptiste, a été reconstruite en 1890 et 1891.

Oratoire de St-Dominique.

Les anciens manoirs de son territoire étaient : la Ville-Moisan, la Ville-Salmon et Cargouët, ce dernier maintenant en Meslin.

LES COGNETS — en Plurien — fief patronymique d'une famille noble connue dès le xii<sup>e</sup> siècle et encore existante en 1949.

COLINÉE ou COLLINÉE, anciennement COESLINAIS — ancienne trêve du Gouray — paroisse de l'ancien évêché de St-Brieuc et du doyenné actuel du Gouray, chef-lieu d'un canton comprenant Colinée, Le Gouray, Langourla, St-Gilles-du-Mené, St-Gouéno et St-Jacut-du-Mené. Église St-Guillaume reconstruite de 1845 à 1849, paroisse renfermant la chapelle de St-Quia ou St-Thia et un village de St-Mirel qui a pu avoir une chapelle. La seigneurie de Colinée, avec haute, moyenne et basse justice et prééminences d'église, fut possédée par les familles : d'Avaugour, Gouyon (xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup>), Freslon (xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>) et de Talhouët (xviii<sup>e</sup>).

LE COLOMBIER \* — en Hénon — pl. 25 et 26 — maison noble puis château reconstruit au xvi<sup>e</sup> s., avec cour close et chapelle dédiée à St-René, relevant de Moncontour. — Aux familles : Videlou (xv<sup>e</sup>-xix s.), puis de Lorgeril (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>).



LE COLOMBIER \* — voisin de Beauregard, en Maroué, puis en St-Aaron — pl. 25 — manoir à tour d'angle ronde, entre cour et jardin — à la famille Varin (xviii<sup>e</sup>).

LE COMPTANT — en Planguenoual — métairie noble relevant de la Villeauvais au fief de Villemorin. — Aux familles : de la Villéon (1621), Benoist (acquêt vers 1641), Le Métaër de la Dorbelaye (acquêt 1648), de Kergu (acquêt 1671), Rouxel de Villeféron (acquêt vers 1840-1900).

LA CORBIÈRE — en Plœuc — pl. 26 — manoir des seigneurs de Plœuc, avec cheminée armoriée du milieu du xvi<sup>e</sup> s., avec chapelle disparue, étang, converti, au xix<sup>e</sup> s., en prairie, colombier, disparu, et moulin à eau orné des blasons de la Rivière et de Plœuc ; haute justice à 4 pots et prééminences dans l'église paroissiale de Plœuc, l'église tréviale de Gausson, les chapelles du Petit St-Brieuc, de St-Eloi, Ste-Marguerite et St-Just, en Plœuc et de St-Léon, en Hénon. — Aux familles : de Plœuc (xiii<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup>), de Maillé, de Percin de Montgaillard, de la Rivière (1664), du Motier de la Fayette, d'Andigné de la Châsse (acquêt 1783).

CORBREHAN — en Plénée-Jugon — chapelle dépendant de l'abbaye de Boquen, maintenant détruite.

LES CORDELIERS — rue du Lycée à Saint-Brieuc — couvent fondé en 1504 sur l'emplacement du manoir de la Haultgarde, actuellement occupé par le Lycée.

LA CORDERIE (Croix de) \* — en Hillion — pl. 27 — croix sculptée, aux armes d'Adrien du Fay et de Catherine Madeac, vivants en 1517.

LA CORDERIE — en St-Brieuc — quartier de la banlieue ouest de la ville jadis réservé aux lépreux.

LA CORGNE \* — en Maroué — pl. 27 — manoir habité au XIX<sup>e</sup> s. par la famille de Cargouët.

CORNEAN — en Plouguenast — retranchements détruits en partie de nos jours et chapelle St-Michel, actuellement en ruines.

LA CORNILLIÈRE \* — en Maroué — pl. 26 et 27 — grand manoir à cour close, portail, jardin clos de levées de terre et de douves et chapelle, relevant de Lamballe, avec moyenne justice, démoli vers 1918. — Aux familles : du Rufflay (XIV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup>), Bertho (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>), de Kermarec de Traurout (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup>) — vendu à des cultivateurs qui ne l'ont pas entretenu. — La chapelle, du XVII<sup>e</sup> s., était convertie en grange dès 1895.

LA CORNILLIÈRE — en Quessoy — manoir et colombier entièrement disparus, relevant de Moncontour avec moyenne et basse justice et chapelle prohibitive dans l'ancienne église de Quessoy — fief patronymique d'une famille noble encore représentée en 1949. — Aux familles : de la Cornillière (XVI<sup>e</sup>), Le Felle (1556), Budes (1577) Le Lay (acquêt XVIII<sup>e</sup>).

CORON — en St-Alban — emplacement de forteresse, avec douves près de l'entrée du bois de Coron sur la route de Hénansal, relevant de Lamballe, avec juridiction en Hénansal et St-Alban. Ce château aurait été démoli pour construire la chapelle de St-Jacques, en St-Alban. — Aux familles : de Coron (XII<sup>e</sup> s.), de Dinan-Montaillant (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup>), de Gouyon-Matignon (XVII<sup>e</sup>).

LA COSTE — en Plœuc — pl. 28 — maison noble relevant de Moncontour, possédée par la famille Berthelot au XVII<sup>e</sup> s.

COUESCARD — voir *Coëscard* — pl. 25.

COUESSUREL — voir *Coëssurel*.

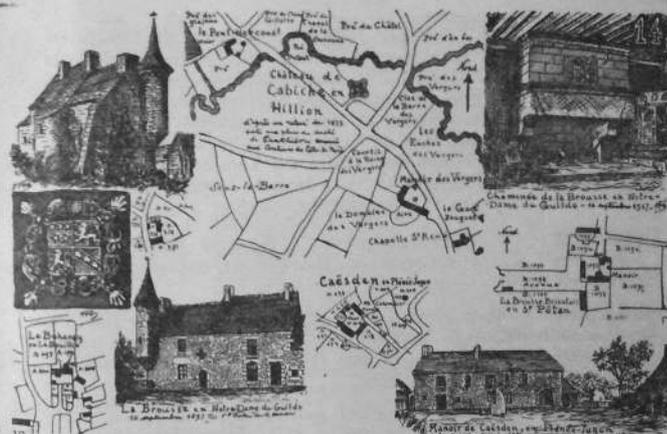
LA COUETTE — en Ploufragan — pl. 134 — allée couverte.

LA COULDRE — en Plouguenast — manoir — fief patronymique de la famille de la Couldre.

LA COUR — en Andel — pl. 28 — manoir à tourelle et cour close. — Aux familles : Thémoy (XVIII<sup>e</sup>), Le Saulnier de la Cour.

LA COUR DE PLOUER — en Plénée-Jugon — manoir noble, membre du marquisat de la Moussaye. — Aux familles : de Plouër, de la Moussaye (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup>), Gouyon (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup>), de Montbourcher (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>), de Franquetot (XVIII<sup>e</sup>), de la Motte de Broons de Vauvert acquêt (1782).

LA COUR-DURAND — en Plémy — enceinte fortifiée.



LA COUR-NEUVE — en Noyal — chapelle.

LA COURNEUVE — en Planguenoual — métairie noble. — Aux familles : de la Mare, des Rondiers, Dobet (acquêt 1750), Briart (1900).

LE COURROUÉ — en Hénanbihen — métairie noble avec enfur dans la chapelle Saint-Michel de l'ancienne église. — Aux familles : de la Marre (XVI<sup>e</sup> s.), des Cognels (dès 1570), de la Goublaye (vers 1762), Sévoy (acquêt 1842).

LA COURTADE — en Quintenic — enceinte fortifiée voisine de la voie antique de Lamballe à Corseul.

CRAFFAULT \* — en Plédran — pl. 27 et 28 — manoir avec douves, chapelle et haute justice, relevant de Moncontour — curieuse chapelle Saint-Nicolas avec blasons de la famille Rouzault et de ses alliances et portrait, dans la verrière, d'un seigneur de cette maison en costume du XV<sup>e</sup> s. — Aux familles : Dolo, Rouzault, Le Noir de Carlan, de Lesquen de Largentaye, Rioust de Largentaye (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>).

CRAMAIGNAN — en Maroué — manoir avec chapelle relevant de Lamballe, avec haute justice en La Malhoure. — Aux familles Le Denais, Bertho (XVI<sup>e</sup>) — la chapelle disparue.

LE CRAN — en Plouguenast — pl. 29 — maison noble relevant de Moncontour, avec chapelle, dédiée à St Eloi, motte féodale et haute justice en Gausson, Plœuc et Plouguenast. — Aux familles : de la Rocque, Guégan, de la Villéon, du Parc de Kergadou, de Carné.

LE CRÉAC'H \* ou ST-JEAN-BAPTISTE DE CRÉHAC — en Plé-

dran — pl. 29 — membre de la Commanderie du Temple de la Guerche dès 1182, près du village du Temple sur la voie antique d'Aleth à Carhaix. Chapelle restaurée au xvii<sup>e</sup> s., dont le pavage est formé de tombes très anciennes ornées de croix ancrées, d'objets divers et des blasons des seigneurs de Plaintel, de Plédran et de Craffault. — Mentionné dès 1182 parmi les possessions de l'Ordre du Temple, possédé après 1308 par les Chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem avec droit de haute, moyenne et basse justice.

CREFORET — en Planguenoual — métairie noble. — Aux familles : Maupetit, Gigeou, de Berlaymont, de Mussan (1780), Ducret (1900).

LE CRÉHU \* — en Plestan — pl. 29 et 135 — manoir relevant de Lamballe, avec prééminences dans l'église de Plestan, restauré au xx<sup>e</sup> siècle. — A la famille Ruellan du Créhu dès le xv<sup>e</sup> s.

CREMEUR — en Plœuc — fief patronymique ; maison noble avec chapelle et moyenne justice, relevant de Moncontour. — Aux familles : de Crémeur, Le Saige.

CRENOLLE — en Plessala — pl. 29 — maison noble, puis château avec chapelle, maintenant disparus, relevant de Moncontour, érigé en marquisat en 1779, avec haute justice en Langast et Plessala, fourches à 4 pots sur la lande de Lanceson, ceps et colliers au bourg, titre de patron et fondateur de l'église de Plessala, et moulins. — Aux familles : Madeuc du Guémadeuc (xv<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup>), de Beaumanoir, de la Marzelière, de la Nouë, Vignerot du Plessis-Richelieu, de Grivel (xvii<sup>e</sup>), de Quengo de Tonquédec (1659-1789).

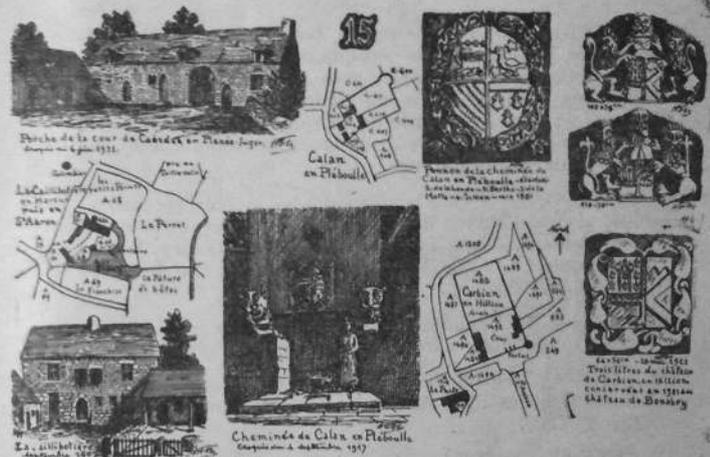
CRESOUARD \* ou CRESSOUART — en Quessoy — pl. 30 — manoir noble, relevant de Moncontour, et chapelle rurale connue dès 1769, reconstruite au xix<sup>e</sup> s., dédiée à St Sébastien.

LA CROIX — en Hénanbihen — manoir maintenant disparu, avec enfeu et droit de colombier, relevant de la juridiction du Boisriou, en Ruca, au devoir d'une paire de gants d'homme en chevrotin, à Noël, ou de 15 sols d'amende, et de celle de St-Denoual. Dans le champ du Closset du Post, dépendant de la Croix, se courait la quintaine. — Aux familles : des Rondiers (xv<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>) Mesnard de Toucheprès, Hervé de Langerois, Gagon (xix<sup>e</sup>), Carfantan (acquêt vers 1860).

LA CROIX — en Quessoy — pl. 30 — manoir avec chapelle du xix<sup>e</sup> s.

LES CROIX — en Tramain — ancienne dépendance de la Commanderie du Temple de la Nouée, en Yvignac.

LA CROIX (Couvent de) — à Saint-Brieuc — communauté avec chapelle, prenant des dames pensionnaires.



LES CROIX-CHAPELLE — en Planguenoual — métairie noble de la seigneurie des Bignons. — Aux familles : Gigeou, de Berlaymont, de Mussan (1780), Ducret (1900).

CROIX DE LA BARDE \* — en Ploufragan — pl. 22 — croix aux armes de Mgr de la Barde, évêque de Saint-Brieuc, près de l'ancien manoir épiscopal des Châtelets — voir *Les Châtelets* \*.

CROIX DE LA BELLE-PLACE \* — en Plémy — pl. 30 — croix ancienne et curieuse.

LA CROIX-DE-PIERRE — au bourg de Plénée-Jugon — pl. 30 — manoir avec cour close et colombier, relevant de Jugon.

CROIX DE SAINT-QUÉNEUC, en Quessoy — pl. 135.

CROIX DU COUDRAY \* — en Plestan — pl. 135 — croix ancienne avec blason mi-parti d'une fleur de lys et de 4 fasces.

LA CROIX-HAGUIS ou CROIX-HUIS — en Saint-Cast — aumônerie avec chapelle sises au village de saint Jean, maintenant disparues — membre de la Commanderie du Temple de Carentoir (Morbihan), possédée par les Chevaliers de St-Jean-de-Jérusalem dès 1160.

LA CROIX-HELEUC — en Hénanbihen — ancienne maladrerie.

CROIX-HINGANT \* — en Pommeret — pl. 136 — croix ancienne.

CROIX-MAL \* — en Dolo — pl. 30 — croix au curieux socle sculpté, près du bourg.

**CROIX-PERRIGAULT \*** — en La Bouillie — pl. 30 — croix armoriée, près de la voie antique du Chemin-Chaussée, porte l'inscription : « 1649 nobles gens Jan Le Breton et Janne de Mordelles, sieur et dame du Champ-Chapel, ont fait ériger cette croix », accompagnée du blason écartelé Le Breton et de Mordelles — sur le socle de la croix est sculpté le blason de la Motte de la Motte-Rouge.

**LA CROIX-VOIE** — en Planguenoual — manoir reconstruit en 1804, avec colombier démolé vers 1895, relevant féodalement de St-Denoual — aux familles : Bérard, de Quelen, Rouxel du Val (acquêt ), Le Métaër du Hourmelin, Le Normand de Lourmel.

**CRUCHON** — en Hénanbihen — Motte fortifiée près de la ferme de la *Grande Motte* sur la rive gauche du Frémur — pl. 38.

**CRUCHON \*** — en Languieux — pl. 30 et 31 — manoir possédé par les familles : Le Masson de la Ville-Gaudin (xvii<sup>e</sup>), de la Villéon (xix<sup>e</sup>).

**LA CUVE \*** — en Trédaniel — pl. 30 — enceinte circulaire de 54 m. de diamètre, avec talus de 6 m. de haut et 7 m. de large, cernée de fossés.

**DAHOUET** — en Pléneuf — port côtier avec chapelle paroissiale moderne, près de la route de Pléneuf, et oratoire de Notre-Dame à l'entrée du port.

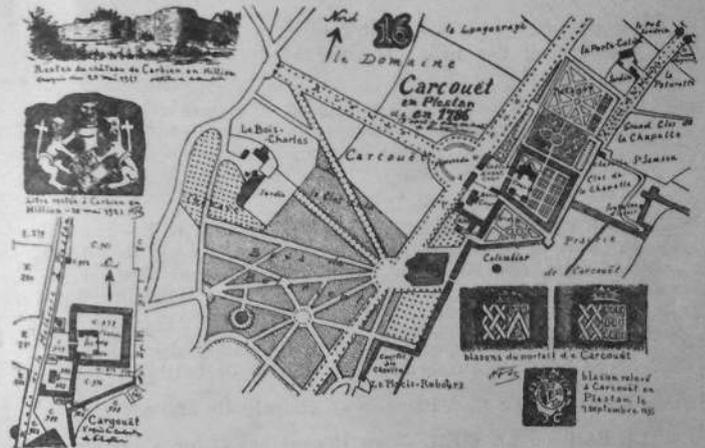
**DAMES DE LA CROIX** — à St-Briec — maison de famille pour dames, avec chapelle.

**DIEUDY \*** — en St-Pôtan — pl. 31 — manoir reconstruit au xix<sup>e</sup> s. avec restes de pierres sculptées — aux familles : Bouan (xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup>), Gouyon (xvii<sup>e</sup>).

**DOLO** — pl. 31 — paroisse de l'ancien évêché de St-Briec, du canton et doyenné de Jugon, traversée par la voie antique de Corseul à Vannes. Eglise St-Lezin, mentionnée dès 1227, reconstruite de 1893 à 1895 — ancien bénitier du xv<sup>e</sup> s. — près du bourg la Croix Mal, au socle décoré de curieuses sculptures. Il y a eu des chapelles à Notre-Dame du Chêne et à la Ville-Bréheu. Village dit l'Abbaye — retranchements du Boquet-Jolu près du village du Marchix — anciens manoirs du Bourgneuf, du Loup, de la Rosaie, de la Roterie, de la Talvatière, de la Ville-Bréheu et de la Ville-Orieux.

**LES DOUVES \*** — en Plénée-Jugon — pl. 31 — manoir avec restes d'enceinte ellipsoïde — à la famille d'Hillion (xv<sup>e</sup>).

**DUAULT** — en Trébry — Fief relevant de Moncontour, avec moyenne justice en Bréhand-Moncontour, St-Glen, Trébry et Trédaniel — aux familles : de la Roche (xv<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup>), Urvoy (xvi<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>), Quemper de Lanascol (xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>), Le Cardinal, Bernard de Courville (xviii<sup>e</sup>).



**DURETAL \*** — en Hénansal — pl. 31 — Deux grosses mottes réunies par un passage étroit et cernées de profondes douves, maintenant desséchées, sur la rive droite du ruisseau de Frémur, avec ensemble de travaux de défenses éloignées de cette fortification très ancienne, à Beloriant, Cruchon et St-Guedas, dépendant de l'ancien fief de Montaillant-au-Chemin-Chaussée — à la maison de Dinan (xiii<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup>).

**L'EQUIVY \*** — en St-Pôtan — pl. 31 — minuscule manoir à cheminée armoriée, ancien siège du bailliage de Queveron dépendant du prieuré de Léhon près Dinan.

**ERQUY \*** — pl. 32 — paroisse de l'ancien évêché de St-Briec, du canton de Pléneuf et du doyenné de St-Alban — église reconstruite en 1412 et 1431 et partiellement rebâtie en 1787, 1818, et de 1845 à 1847 ; elle renferme un bénitier roman — cette paroisse renfermait les chapelles de l'Abbaye, Bienassis, les Hôpitaux, Notre-Dame, Pabu, Saint-Aubin, Saint-Cano ou Saint-Caro, Saint-Michel, Saint-Quérec et du Saint-Sépulcre. Ses principaux châteaux et manoirs étaient : Bienassis, Langourian, la Longuey, les Moineries, le Plessis-Plorec, le Travers, la Ville-Goure, la Ville-Josselin et la Ville-Rogon. Un camp romain, dit *camp de César*, domine le promontoire d'Erquy et son port, l'antique *Réginea* gallo-romaine. Une voie antique reliait directement ce port à Lamballe, coupant, au Chemin-Chaussée, celles de Carhaix à Corseul et Aleth.

**L'ESCOUBLIERE** — en Hénanbihen — maison à étage, cour murée et portail, démolie au xix<sup>e</sup> s. — Aux familles : Bertho (xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>), Poulain de St-Père, Ballan (acquêt xix<sup>e</sup>), Martin, Turbiau (xix<sup>e</sup>).

L'ESPINEGUEN \* — en Ploufragan — pl. 32 — reste de manoir renfermant une belle cheminée sculptée — à la famille : de Cadoret.

LES ESSARTS — en Langast — pl. 32 — manoir avec chapelle, maintenant disparue, relevant de Moncontour, reconstruit vers 1920 — aux familles de Kergutenne (xvi<sup>e</sup>), de Carmené, Coupé des Essarts (xviii<sup>e</sup>- ), de la Motte de la Motte-Rouge (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>).

LES E'TANGLES, LES E'TANGUES ou LESTANGUE — en Hillion — pl. 32 — manoir avec colombier, cour et jardin clos de murs, relevant de Lamballe, avec moyenne et basse justice, pêcherie et prééminences dans l'église d'Hillion — aux familles : de St-Guétas (xvi<sup>e</sup>), de la Villéon (xviii<sup>e</sup>).

L'ETIVY — en Languieux — pl. 32 — manoir disparu dont il reste une litre aux armes de la famille de Boisbilly.

LES EUDISTES — à Plancoët — chapelle du xix<sup>e</sup> s.

LE FAIL ou LE FCEIL — en Hénanbihen — on y remarquait en 1880 les restes d'une croix sculptée portant sur un bras un écu fretté pouvant être celui de la Moussaye. Jacquemine de la Moussaye était épouse, au xvi<sup>e</sup> s., de Jean Mouësson seigneur de la Villeblanchet dont la famille a pris parfois la qualification de sieur du Fail.

LE FEBILET ou FEUBILLET — en Hénon — manoir disparu — à la famille Fournier au xvii<sup>e</sup> s.

LES FERMES \* — en Trébry — pl. 32 — manoir à tour ronde, avec chapelle maintenant en ruines, relevant de Moncontour — aux familles : Urvoy, de la Boissière, Tranchant des Tullays, de la Moussaye.

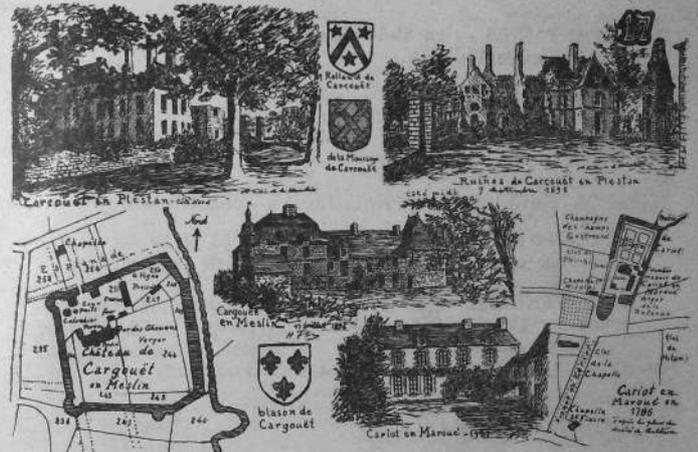
LE FERTRAY ou LE FRETAY — en St-Trimoël — pl. 32 — manoir avec colombier, possédé par les familles : de Couespelle, Halna du Fretay.

LA FERTE-FROMENTEL \* (Notre-Dame de Belenray de) — en St-Lormel — pl. 32 — chapelle rurale convertie en bâtiment agricole, sur un promontoire au confluent de l'Arguenon et du Guébriand dont le nom semble indiquer une position fortifiée — à la famille de Lesquen.

LE FEUBILLET — voir FÉBILLET.

LES FIEFS ENCLAVES DE PORHOET — ancienne juridiction en Plénée-Jugon.

LA FOLINAYE \* en Hénanbihen — pl. 32 et 33 — manoir à cour close de murailles, avec autel, banc et enfeu dans l'église — aux familles : de la Moussaye (xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup>), de la Goublaye (xviii<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup>), Sevoy (acquêt 1841), Le Normant de la Villehéleuc (acquêt 1868).



FOLLIDEUC, puis LORGERIL \* — en St-Igneuc — pl. 33 — manoir noble relevant de Jugon, avec jardin clos de murs, chapelle et colombier, et prééminences dans l'église de St-Igneuc — transmis par alliance, vers 1550, de la famille Quettier de Follideuc à la famille de Lorgeril. Celle-ci, qui le posséda encore en 1949, obtint en 1640 des lettres royales l'autorisant à changer le nom de Follideuc en celui de Lorgeril, la terre de son nom étant passée par alliance dans la maison de Rohan. Le vieux manoir, transformé, au xix<sup>e</sup> s., en servitudes d'une maison nouvelle, a été démoli depuis 1902. — La chapelle, semblant remonter à la fin du xvi<sup>e</sup> s., restaurée en 1833, est dédiée à la Résurrection et sert d'enfeu à la famille de Lorgeril.

LA FONTAINE-MENARD — en Meslin — pl. 33 — manoir avec cour close, relevant de Lamballe — aux familles : Chartier, Visdelou (xvi<sup>e</sup>).

LA FONTAINE-MENARD — en Yffiniac — pl. 33 — ancien manoir avec chapelle, dédiée à Ste-Barbe, possédé au xviii<sup>e</sup> s. par la famille Bonnescuelle, voisin d'une maison moderne construite au xix<sup>e</sup> s. par la famille Hémary.

LA FONTAINE-MENET \* — en Plédran — pl. 33 — manoir relevant de Moncontour, possédé au xvii<sup>e</sup> s. par la famille Grassion, puis par les familles Poulain de Mauny et Perrigault (xix<sup>e</sup>).

LA FONTAINE-ORAIN — en Planguenoual — manoir relevant de St-Denoual — aux familles : Costantin, de Kergu (acquêt ), de la Goublaye (acquêt), de la Goublaye de Ménéral (acquêt 1777), de Rabec, Le Gall-la-Salle.

LES FONTAINES — en St-Alban — manoir possédé au xvii<sup>e</sup> s. par la famille Visdelou.

LA FONTAINE SAINT-PÈRE — en Quessoy — pl. 33 — manoir voisin du bourg, clos de murs, avec portail, relevant de Moncontour — aux familles : Le Mintier (xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup>), Poulain de St-Père (xvii<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>).

LA FONTENELLE — en Plénée-Jugon — chapelle détruite.

LA FONTENELLE — en Tramain — pl. 33 et 34 — manoir avec cour close, possédé par la famille : de Lorgeril..

LA FONTENELLE — en Trégueux — maison moderne construite sur l'ancien fief possédé au xvi<sup>e</sup> s. par les familles de Penmarc'h et Eder — nom rendu tristement célèbre par le capitaine Liguier Guy Eder dit « La Fontenelle ».

LA FORET — en Plénée-Jugon — seigneurie — aux familles : Le Garangier, de Forsanz.

LA FORIERE \* — en Andel — pl. 35 — manoir noble relevant de Lamballe, possédé par les familles : Bertho, de Kermarec (xviii<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup>), de Mauduit (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>).

LE FORT-LA LATTE ou LA ROCHE-GOYON — en Plévenon — pl. 34 — Forteresse avec chapelle castrale sur une pointe rocheuse entourée par la mer, fondée au xiii<sup>e</sup> s. par les Gouyon de Matignon, acquise par le Roi Louis XIV qui lui donna le nom de LA LATTE et en fit moderniser les défenses par l'ingénieur de Garengem, sous-ingénieur de Vauban — place forte assiégée en vain par les Anglais en 1490 et 1689, mais ne répondant plus aux besoins de la défense moderne, déclassée au xix<sup>e</sup> s., acquise par la famille de Goyon, revendue, achetée par M. Jouon des Longraies qui en a entrepris la restauration après 1918.

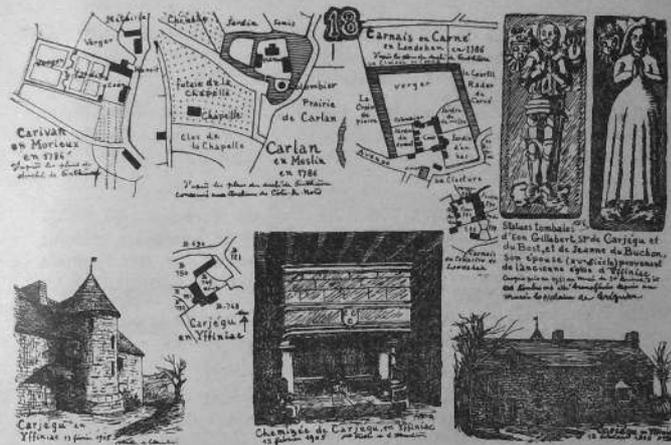
LA FOSSE-DAVID — en Maroué — pl. 35 — manoir avec chapelle et colombier, relevant de Lamballe — possédé par la famille Poulain dont un rameau subsistant porte le nom additionnel de *la Fosse-David*.

LES FRÈRES — écoles avec chapelles à Lamballe et à Saint-Brieuc.

LE FRESCHÉ-CLOS \* — pl. 35 — manoir relevant de Moncontour, au bourg de Pommeret — aux familles : Le Forestier, de la Villéon (xvii<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>).

LE FRETAY ou LE FERTRAY — en St-Trimoël — voir *LE FERTRAY* — pl. 32.

LES FROIDES-FONTAINES — en St-Pôtan — pl. 35 — ancien manoir possédé par la famille Jocet (xvii<sup>e</sup> s.).



LA FRUGLAYE — en Plurien — Fief patronymique d'une famille noble tombée en quenouille au xx<sup>e</sup> s., passé aux familles : de la Chapelle (xv<sup>e</sup>), de la Motte-Vaulerc (xv<sup>e</sup>), Bérard (xv<sup>e</sup>), Visdelou de la Villetébart (xvii<sup>e</sup>).

GALINEE \* — en St-Pôtan puis en Notre-Dame-du-Guildo — pl. 35 et 36 — château relevant de Lamballe, avec deux chapelles, colombier, cour et jardins clos de murs et de douves, en partie incendié en 1851, reconstruit sans souci de style — aux familles : des Cognets (xiii<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup>), de Bréhand (xv<sup>e</sup>), Vivien, de la Vicomté (xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>), Picot de Plédran (xviii<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>), de Francheville (xx<sup>e</sup>). La première chapelle, fondée au xvi<sup>e</sup> s. par Guy des Cognets et Françoise Gautron, fut remplacée en 1715 par la nouvelle, encore existante, construite par Jean Vivien et Laurence Le Fer, son épouse.

GARDISSEUL \* — en Plestan — pl. 36 — manoir avec chapelle, disparue, colombier, cour et jardin clos de murs, et juridiction relevant de Lamballe, parfois qualifié vicomté — aux familles : Hingant (xv<sup>e</sup>), James, de Forsanz, de Châteaubriand (1666), du Bourblanc d'Apreville, de Fontlebon (1684), Scott de Martinville (1743), de la Moussaye de Carcouët (acquêt 1752), de Mouchet de Battefort de Laubespain (xix<sup>e</sup>), Jous seaume de la Bretesche (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>).

LA GARENNE — en Plessala — chapelle disparue.

GAROUET ou QUINROUET \* — en Pléneuf — manoir — pl. 80.

GAUSSON — ancienne trêve de la paroisse de Plœuc, de l'ancien évêché de St-Brieuc, devenue succursale du canton et doyenné de Plouguenast — église reconstruite en 1905 et

1906, avec tour de 1711 — chapelle de Bossignel, détruite ; la chapelle St-Nicolas, encore entretenue — anciens manoirs de Bossignel, du Glajolet et de Kercarantel.

**GAUTREL \*** — en Maroué — pl. 37 — maison moderne remplaçant un manoir avec colombier relevant de Lamballe — aux familles : Le Denais (xv<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup>), Poulain ( ), des Cognets ( ), Bernard de la Gâtinais (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>).

**LA GAYVIERE \*** ou **LA GUEVIERE \*** — en Maroué — pl. 37 — manoir avec tour et colombier, relevant de Lamballe, démoli au début du xx<sup>e</sup> s. — aux familles Poulain ( ), des Cognets ( ), de Forsanz ( ), de la Goublaye de Nantois (xix<sup>e</sup>).

**LE GLAJOLET \*** — en Gausson — pl. 3 — manoir à cour close, relevant de Moncontour, avec moyenne justice — aux familles : Guillard ( ), Visdelou ( ).

**GLATINAY** ou **GLATINÉ** — en Planguenoual — manoir avec chapelle mentionnés dès 1452, maintenant disparus — aux familles : de la Houssaye (1442-1581), Le Bigot du Prédéro (acquêt), de Rabec (acquêt, vers 1760), Labbé du Bourquet (acquêt 1808), de Chalus (acquêt 1844), Urvoy de Closmadeuc, Bouan du Chef-du-Bos (acquêt 1928).

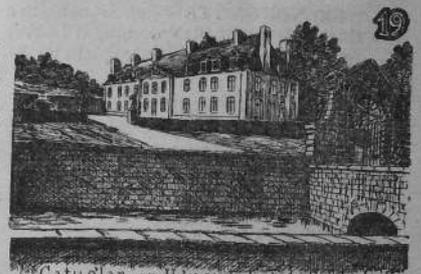
**GLERIVAIN** — en Plédran — pl. 136 — allée couverte.

**GLOLAIS** — en Planguenoual — métairie noble avec enfeu dans l'église paroissiale et siège appelé billot — aux familles : Milon du Chemin-Ferré (1535), Le Bigot du Prédéro (1550-1616), du Breil du Closneuf (après 1627), Le Métaër du Hourmelin (acquêt 1665), Le Normand de Lourmel (1754), Joubaire (acquêt), Legrand (acquêt 1841), Bouguet (1908).

**LA GOUBLAYE** — en St-Alban — pl. 37 — manoir relevant de Lamballe, avec prééminences dans l'église de St-Alban et dans la chapelle St-Jacques en cette paroisse — très abîmé pendant la Ligue, il fut abandonné pour celui de Bienassis en Erquy. Une de ses cheminées a été transportée vers 1920 au château de Nantois en Pléneuf. — Possédé par la famille de la Motte dès le xv<sup>e</sup> s., il passa aux Visdelou du xvi<sup>e</sup> au xviii<sup>e</sup> s. et a été racheté au xix<sup>e</sup> par la famille de la Goublaye de Nantois qui le considère comme son fief patronymique.

**GOUÉDIC** (Ste-Thérèse) — église construite de 1929 à 1932, paroisse de la ville de St-Brieuc érigée sur l'ancien territoire de celle de Cesson.

**LE GOURAY** — pl. 37 — paroisse de l'ancien diocèse de Saint-Brieuc, chef-lieu d'un doyenné comprenant les paroisses du canton de Colinée (voir ce nom). — L'église, reconstruite de 1854 à 1856, renferme une pierre tombale du xviii<sup>e</sup> s. aux armes des Le Mintier seigneurs de la Motte-Basse. Cette paroisse renferme les chapelles de la Motte-Basse et de St-Roch.



Les fiefs et manoirs de son territoire étaient : Carbilan, le Gouray, la Grand-maison, le Groschesne, Guillory ou Quilloury, la Motte-Basse, la Motte-du-Parc, la Ville-ès-Goupines et la Ville-Heudusan.

Le Gouray était le fief patronymique de la famille noble de ce nom, connue du xiv<sup>e</sup> au xvii<sup>e</sup> s. et qui a donné des personnages remarquables : un gouverneur de Moncontour et capitaine d'arquebusiers en 1530, un chevalier de St-Michel en 1586 et un lieutenant de Roi en Basse-Bretagne en 1657.

**LA GOURHANDAIS \*** — en St-Denoual — pl. 38 — manoir en partie démoli depuis 1933 — possédé par les familles des Cognets, de la Motte de la Guyomarais et de la Goublaye de Nantois.

**LE GOUVELLO \*** — en St-Trimoël — pl. 38 — manoir relevant de Lamballe, avec chapelle du xvi<sup>e</sup> s. transformée en servitudes.

**LE GRAND CHEMIN \*** — en Ruca — pl. 38 — ancien manoir à la famille Le Grand.

**LA GRANDE MAISON** — au bourg de Hénanbihen, sur le placître en face de l'ancienne église — manoir à étage, tourelle ronde, cheminée à écusson fruste, démoli vers 1861, relevant des Francs Regaires de l'évêque de St-Brieuc — aux familles : Cavrel (xvii<sup>e</sup>), Langlais de la Ville-Maupetit, Gaudin de Beauchêne (vers 1683), Carémel (afféagement 1717), Abbé de la Guérivais (acquêt 1740), Le Sage (xviii<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup>), Pansart (acquêt vers 1861).

**LA GRANDE-MAISON \*** — en Le Gouray — manoir avec portail. — pl. 38.

LA GRANDE MOTTE — en Hénanbihen — pl. 38 — butte fortifiée dite CRUCHON dominant la rive gauche du Frémur. — Indiquée par erreur, à la planche 38, comme située en Hé-nansal.

LA GRANDE TOUCHE — en Hénanbihen — manoir à étage converti en ferme dès 1730, en partie démolie ou transformé, conservant un écusson ogival chargé de 3 poissons posés en pals, 2 et 1 — relevant des juridictions de St-Denoual et du Boisriou — aux familles : des Rondiers (xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup>), Ferré de la Ville-ès-Blancs (1741), d'Andigné de la Châsse (xviii<sup>e</sup>) — vendu au xix<sup>e</sup> s.

LES GRANDES VILLES-AUDREN \* — en St-Germain-de-la-Mer, puis Matignon — pl. 39 — manoir avec colombier — à la famille Rioust des Villes-Audren.

LA GRAND'FONTAINE — en Hénanbihen — dépendance de l'Ordre des chevaliers de St-Jean de Jérusalem.

LE GRAND HOTEL \* — à St-Julien en St-Rieul — pl. 39 — manoir avec tourelle.

LE GRAND LESCOUET \* — en Plestan — pl. 39 — manoir avec cheminée aux armes des Rouxel de Lescouët qui l'ont possédé du xvi<sup>e</sup> au xix<sup>e</sup> s.

LA GRANDMAISON \* — en Le Gouray — pl. 38 — manoir à cour anciennement close et portail.

LA GRANDMAISON — à Matignon — maison avec tour dans la ville de Matignon, disparue vers 1914.

LE GRAND-MARCHEIX \* — en St-Trimoël — pl. 39 — manoir avec enceinte de douves et colombier relevant de Lamballe — semble être le fief patronymique de la famille du Marchaix, connue au xiv<sup>e</sup> s., — passé par alliances aux de la Soraye puis aux de Malestroît (xv<sup>e</sup>).

LA GRANDMERE — en Plénée-Jugon — pl. 39 — manoir avec basse justice, relevant de Jugon — aux familles Le Rebours, Tranchant du Tret (xviii<sup>e</sup>).

LES GRANDS VAUX \* — en Plémy — pl. 39 — manoir.

LES GRANDS-VEILS \* — en Trégueux — pl. 41 — manoir.

LA GRANDVILLE — en Hillion — manoir relevant de Lamballe — à la famille Robert ?

LA GRANGE — en Hénon — manoir du xv<sup>e</sup> s. dont il restait une cheminée en 1929 — aux familles : Le Champion, Milon de Bellevue, Huchet de Quénétaïn (xviii<sup>e</sup>), Rio (acquêt xviii<sup>e</sup>).

LA GRANGE — en St-Igneuc — maison noble avec colombier, relevant de Jugon.



LES GRANGES — en Hénon — pl. 39 et 40 — château reconstruit au xviii<sup>e</sup> s. près des restes d'un manoir plus ancien, avec chapelle domestique, du xix<sup>e</sup> s., dédiée à Notre-Dame de l'Oubli, et parc à la Française — fief relevant de Moncontour avec haute justice et prééminences dans la chapelle St-Jean de l'église de Moncontour et la chapelle rurale de St-Germain en Hénon — aux familles : Le Mintier (xiv<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>), Geslin de Trémargat (xviii<sup>e</sup>), Huchet de Quénétaïn, Le Veneur de la Ville Chaperon (xix<sup>e</sup>), de Gouzillon de Bélizal (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>). Le fronton du château actuel porte le blason des Le Mintier.

LA GRANGE SAINT-JOUAN — manoir situé sur l'emplacement de la préfecture des Côtes-du-Nord, acquis en 1609 par les bourgeois de Saint-Brieuc pour en faire leur Chambre de Ville, remplacé dès 1825 par l'hôtel de la préfecture actuel.

LA GRIGNARDAIS — en St-Pôtan — pl. 42 — ruines d'un manoir du xv<sup>e</sup> s. construit par la famille Bouan qui le possédait encore au xvi<sup>e</sup> s. — Ce fief a dû être possédé antérieurement par la famille Grignart.

LE GROSCHESENE — en Hénanbihen — maison construite vers 1680 par Jean Le Sage, sieur de la Hazaye, procureur fiscal de la Hunaudaye et lieutenant de la milice garde-côte de Hénanbihen, acquéreur d'un enfeu et fondateur de la confrérie de Ste Anne dans l'église de Hénanbihen. Il mourut en 1735 après un testament tellement rempli de largesses pieuses ou mondaines que ses enfants n'acceptèrent sa succession que sous bénéfice d'inventaire ; les comptes ne furent apurés qu'en 1756. Le Groschesne devint la propriété de sa petite-fille, mariée en 1732 à Louis Ruellan sieur de Précorseul, notaire des Francs Regaires à Hénanbihen et passa vers 1787 à ses filles, Mmes Briand et Goffry dont les descendants le possédaient encore en 1880.

**LE GROSCHESNE** — en Le Gouray — pl. 40 — manoir construit au xvi<sup>e</sup> s. par Mathurin Tardivel, fils de Françoise Volance, et Cyprienne du Parc, sa veuve en 1600, fille de Marguerite de Bodégat. Des écussons écartelés au 1<sup>er</sup> : Tardivel au 2<sup>e</sup> : du Parc ; au 3<sup>e</sup> : de Bodégat ; au 4<sup>e</sup> : Volance, ornent la porte d'entrée et la principale cheminée de ce manoir — passé par alliances aux familles : Gouyon de la Fosse (vers 1585), Martin de la Balluère (1685), Bertho de la Cornillière, de Kermarec de Trauront (1742), du Breil de Pontbriand (1807), de Launay (acquêt xix<sup>e</sup> s.), revendu depuis 1900 à des cultivateurs.

**LE GUE-ANGIER** ou **LE GLANGIER** — en Planguenoual — métairie noble relevant de St-Denoual, unie dès le xv<sup>e</sup> s. à **LA VILLEMALIN** — puis aux familles : Rouxel de la Maison-neuve (xix<sup>e</sup>), Le Gualès de Mézaubran (xx<sup>e</sup>).

**GUEBRIANT** — en Pluduno — pl. 40 et 41 — manoir avec juridiction, en partie très ancien, remanié à diverses époques, jadis défendu par une enceinte d'eau alimentée par un grand étang, source de la rivière du Guébriant, affluent de l'Arguenon. La chapelle St-Jacques, située près de la Chaussée de l'étang, existait encore en 1902 — fief patronymique d'une famille noble connue au xv<sup>e</sup> s., passé aux familles : Le Felle, de Québriac, Budes (xvii<sup>e</sup>), de Rosmadec, du Gouray (xvii<sup>e</sup>), Le Lay (1727), Vincent des Guimerais (xviii<sup>e</sup>), Baude de Saint-Père, Thépault du Breignou (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>). — Bien que ne possédant plus ce fief la famille Budes a conservé le titre de comte de Guébriant illustré par Jean-Baptiste Budes comte de Guébriant, maréchal de France, tué à Roteveil en 1643.

**LE GUECOQ** ou **GUÉCOT** — en St-Glen — manoir relevant de Lamballe, avec basse justice, chapelle, maintenant disparue, et prééminences d'église à St-Glen — aux familles : Ferragu (xv<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup>), de Couëspelle (1569), du Bouilly (1579), de la Rouë (1654), du Chastel (1722), Le Paige (1729), Mouësan de la Villirouët (xviii<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup>), Fournier de Bellevue (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>).

**LE GUEHELEN** ou **GUERLAN** — en Hénon — emplacement de manoir possédé par les familles : Visdelou, Le Métayer, de Launay (xv<sup>e</sup>), du Merdy de Catuélan.

**LE GUÉLAMBERT** \* — en Tréguéux — pl. 41 — manoir du xv<sup>e</sup> s. possédé par les familles : Auffray du Gué Lambert (xviii<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup>), Hinault (acquêt xx<sup>e</sup>).

**LE GUÉMADEUC** ou **QUEMADEUC** — en Maroué — pl. 42 — maison noble avec juridiction, relevant de Lamballe. — Aux familles Boutelier (xvii<sup>e</sup>), Le Denays (xviii<sup>e</sup>).

**LE GUÉMADEUC** \* — en Pléneuf — pl. 41 — forteresse rasée pendant la Ligue — fief qualifié châtellenie, puis baronnie, relevant de Lamballe, avec haute justice, fourches à 4 pots, chapelle, colombier, moulin et prééminences dans les églises



de Pléneuf et de St-Jean de Lamballe. — Aux familles : Ma-deuc puis du Guémadeuc (xv<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup>), Vignerot du Plessis-Richelieu (1626), Berthelot de Pléneuf (acquêt 1679), Baudouin et Baude (acquêt xviii<sup>e</sup>).

**GUENGUEN** ou **QUENGUEN** — en Maroué — manoir relevant de Lamballe, avec moyenne justice, contestée au xviii<sup>e</sup> s., et droit de fondation et patronage de l'église de Maroué — aux familles : Grossetête (xvi<sup>e</sup>), de Vaucouleurs de Lanjamet (xviii<sup>e</sup>).

**LE GUENORME** — en St-Gouéno — manoir détruit au xix<sup>e</sup> s. — aux familles : Le Mintier (xvi<sup>e</sup>), Le Veneur de la Villechaperon (xviii<sup>e</sup>).

**LA GUERRANDE** — en Hénanbihen — pl. 42 — manoir encore entretenu dont dépendait la chapelle prohibitive de Saint-Thomas, du cimetière de Hénanbihen, démolie en 1760 — fief patronymique d'une famille noble encore existante en 1949, passé aux familles : de Lescoët (xvi<sup>e</sup>), Maupetit, Rogon, de Châteaubriand (xvi<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup>), de Malterre (1819), Sudry de St-Ory (1820), Cohan (1828), Bellier du Verger (1857-1907), de Coatarel (19..).

**LA GUICHOSAIE** — en Hénanbihen — terre noble possédée dès 1260 par la famille Guichoux, en 1474 par Jehan Allenic, en 1535 et 1580 par le vicomte de St-Denoual, puis aux familles : Pinel (xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>), Normant de la Villéhéleuc (xviii<sup>e</sup>), nationalisée, rachetée par un fermier pour son propriétaire, vendue en 1862 à la famille Gautier. L'ancien manoir, dont il reste quelques matériaux, devait être considérable et en bel appareil, celui reconstruit par les Pinel était moins impor-

tant. Les seigneurs de la Guichousais avaient acquis en 1642 une tombe arcade dans la chapelle Ste Marguerite, avec verrière à leurs armoiries.

**GUIHALLON** — en Planguenoual — maison noble avec chapelle connue dès 1495, relevant de la Ville-Gourio — aux familles : Costantin (1536-1690) — disparue au XVIII<sup>e</sup> s. et les terres unies à la Villemérault — aux familles : Le Restif des Tertres (XIX<sup>e</sup>), Le Lièvre de la Morinière (1900).

**GUILLEMIN** ou **QUILMEN** — en Langast — pl. 42 — seigneurie avec haute, moyenne et basse justice, relevant de Moncontour — à la famille de Carmené.

**LE GUILLEU** — en St-Pôtan — pl. 42 — manoir du XVI<sup>e</sup> s., agrandi en 1712 — aux familles : Madeuc, Le Felle (XVI<sup>e</sup>), Gouyon (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>), de Verchères (XIX<sup>e</sup>), Berthelot (acquêt XX<sup>e</sup>).

**LE GUILLIER** — en Plédéliac — pl. 42 — manoir à cour close, chapelle, moyenne et basse justice en Plédéliac et St-Igneuc, et enfeu dans l'église de St-Igneuc ; relevant de la Hunaudaye et de Lamballe en Plédéliac, et de Jugon en St-Igneuc — aux familles : du Breil (XVI<sup>e</sup>), Brunet du Guillier (XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>) — de Longeaux du Guillier.

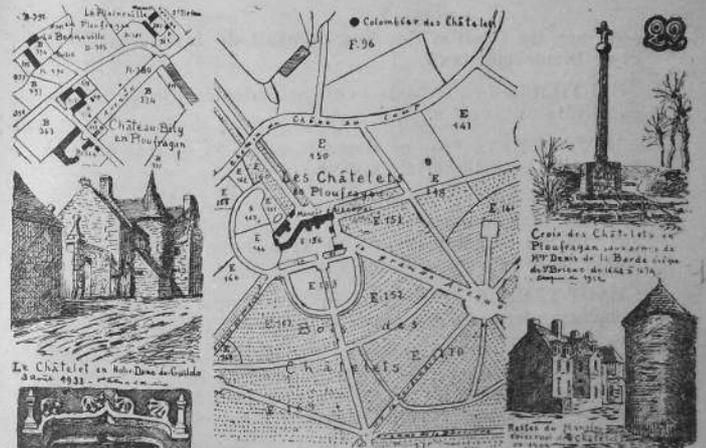
M. Guy Dugenet-Ruellan de Créhu nous a signalé au Guillier plusieurs sculptures héraldiques : 1<sup>o</sup> sur le perron du château, un blason mi-parti : à dextre illisible, à senestre 2 chevrons accompagnés en pointe d'un oiseau — timbré d'une couronne comtale — 2<sup>o</sup> sur la chapelle 2 écus ovales accolés aux armes Brunet du Guillier et Brunet du Hac, timbrés d'une couronne comtale, et 2 écus ovales accolés : à dextre de gueules à 5 fasces d'argent, à senestre effacé. — 3<sup>o</sup> sur la porte d'entrée : 2 écus accolés : à dextre : 3 molettes ; 2 et 1 au chef chargé de 3 têtes de loups, qui est Brunet, à senestre : un lion, qui est du Breil du Guillier — timbrés d'un casque à panaches.

**GUILLORY** \* ou **QUILLOURY** — en Le Gouray — pl. 42 — manoir voisin de celui de la Grand'Maison.

**GUINROUET** \* — en Pléneuf — voir GARROUET — pl. 42 et 80.

**GUITREL** — en Plurien — manoir et fief possédés par la famille de Trémereuc (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>).

**LA GUYOMARAIS** \* — en St-Denoual — pl. 43 — manoir dont la chapelle a disparu, modernisé depuis 1907, rendu célèbre par la mort, en 1793, du marquis Tuffin de la Royrie, chef de la Conjuration Bretonne, et l'exécution de ses seigneurs. On y remarque une tour-tuile, des écussons provenant de la Gourhandais et un portail armorié des blasons de la Motte et Gesril , qui doit provenir de la Motilais en Ploubalay — aux familles : Le Clancher (XV<sup>e</sup>), Le Fruglays (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>),



de la Motte (1741-1906), de la Goublaye de Nantois (1906), Hay de Slade.

**LA HAIE** \* — en Hénanbihen — pl. 43 — manoir — Voir **LA HAYE**.

**LA HARDIAIS** — en Langast — pl. 43 — manoir possédé par la famille de Quengo.

**LE HAUBARD** — en Notre-Dame-du-Guido — manoir disparu dont une litre armoriée est encadrée dans l'église de Notre-Dame-du-Guido — pl. 69 — aux familles : du Val, de la Chapelle.

**LA HAUGEMORAIS** — en St-Pôtan — pl. 43 — manoir reconstruit au XIX<sup>e</sup> s. avec chapelle de même époque — aux familles : Bouân (XVI<sup>e</sup>), de la Vigne (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup>), du Breil de Pontbriand (1802), d'Aubert (depuis 1868).

**HAUT** (Notre-Dame du) \* — en Trédaniel — pl. 43 — chapelle renommée pour ses Saints Guérisseurs.

**LA HAUTE-ROCHE** — en Maroué — maison noble relevant de la seigneurie du Marcheix — à la famille Guillemois (XVII<sup>e</sup>).

**LA HAUTEVILLE** \* — en Hénou — pl. 43 — manoir avec chapelle domestique désaffectée de nos jours, relevant de Moncontour — aux familles : Courson de Kernescop (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup>), de Bréda (XIX<sup>e</sup>), de Gouillon de Bézilal (acquêt).

**LA HAUTIERE** \* — en Plénée-Jugon — pl. 44 — manoir pos-

sédé par les familles des Nos, Rouault de Livoudray (xix<sup>e</sup>) et de Dieuleveult (xx<sup>e</sup>).

LA HAUTIERE — en Plessala — chapelle dédiée à la Ste Vierge, construite au xviii<sup>e</sup> s.

LE HAUT-QUETEL \* — en Gausson — pl. 43 — manoir — à la famille Anne-Duportal (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>).

LES HAUTS-FOSSES \* — en Maroué — pl. 44 — manoir à cour et jardin clos de murs et de douves, relevant de Lamballe — aux familles : Chaton (xviii<sup>e</sup>), de Trémaudan (xix<sup>e</sup>), de Saint-Mélor (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>).

LE HAUT-TEMPLE — en Tramain — ancienne dépendance de la commanderie du Temple de la Nouée en Yvignac.

HAYDURAND — en Penguil ou St-Trimoël — manoir noble relevant de Lamballe — fief patronymique de la famille de Haydurand connue du xv<sup>e</sup> au xix<sup>e</sup> s. et peut être encore existante — passé aux familles Habel, Volance, Chaton.

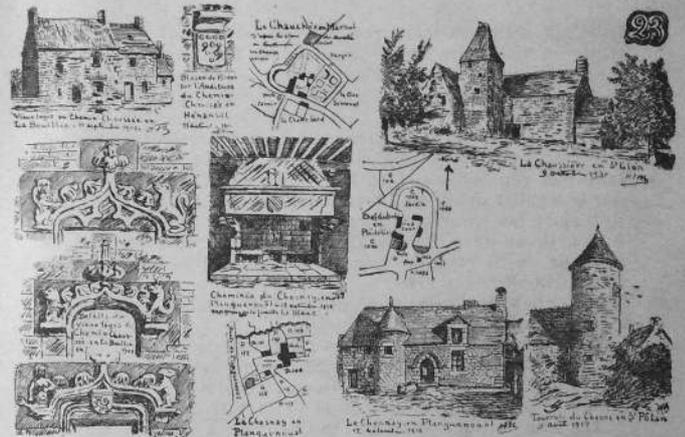
LA HAYE \* — en Hénanbihen — pl. 43 — manoir construit vers le milieu du xvi<sup>e</sup> s., possédé par les familles : Mouësson (xvi<sup>e</sup>), Hingant (dès 1674), Normant de la Ville Héleuc (vers 1695), nationalisé, passé aux familles Fourchon puis Gautier. Il en restait, vers 1850 un vaste corps de logis avec ailes de retour. La chapelle, dédiée à St Hubert, était aussi disparue en 1880. Les seigneurs de la Haye devaient 2 boisseaux de froment de rente à l'évêque de St-Brieuc pour un enfeu à 2 tombes, un banc et une verrière à leurs armes dans la cõtale nord de la nef de l'église d'Hénanbihen.

LA HAYE-AUX-LIONS (Léon) \* — en St-Glen — pl. 44 — restes de château à mottes cerné de douves où l'on a retrouvé des traces de donjon de bois cuirassé d'ardoises. — Fief relevant de Lamballe, avec prééminences dans l'église de St-Glen — aux familles : Léon (xv<sup>e</sup>), Le Ribault, Le Bihan, du Rufflay.

LES HAYES \* — en Maroué — pl. 44 — manoir avec colombier relevant de Lamballe, orné des armoiries de François-Louis des Cognets des Hayes et d'Anne-Hélène des Cognets de l'Hopital, mariés vers 1750 — aux familles : Bertho (xviii<sup>e</sup>), des Cognets (xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>), de la Moussaye (1772).

LA HAZAYE \* — en Planguenoual — pl. 44 et 45 — manoir relevant de Châteaubriant, avec moyenne justice, chapelle, fuie et enfeu prohibitif dans l'église paroissiale, reconstruit au xvi<sup>e</sup> s. par la famille du Bouilly dont le blason se voit encore sur une porte et sur une cheminée. — Aux familles : de la Hazaye, Collet, de la Hazaye, du Bouilly, Poulain, Bouan de la Garde, de Bréhand, d'Andigné de la Châsse, de Foix, Ferrary (acquêt 1816), Le Pesant, Roussart, Gaspailart, Guihot, Bouan du Chef-du-Bos (acquêt 1904).

La chapelle servit de sépulture, en 1628, à quatre membres de la famille Collet de la Ville Auvay morts le même jour de la peste.



LA HAZAIE — en Plœuc — emplacement de manoir détruit.

LA HAZAIE \* — en Trégueux — pl. 45 — restes d'un manoir en partie du xv<sup>e</sup> s. — Aux familles : Ruffelet, Le Forestier, Geslin de Bourgogne (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>).

LA HAZEE \* — en Plurien — pl. 45 — ancien manoir.

HEENAN — nom donné à Hénansal en 1170 dans une charte des chevaliers du Temple, lesquels y possédaient alors : Launay-Congar, le Val-Orugun, le Verger et la Ville-Barbe.

HENANBIHEN — pl. 43, 45 et 118 — paroisse de l'ancien évêché de Saint-Brieuc, du canton et doyenné de Matignon. — Fief dépendant du prieuré de Jugon, avec moyenne et basse justice, ceps et colliers au bourg. L'église actuelle a été construite de 1904 à 1909 et a été consacrée en 1925. L'ancienne église, démolie vers 1913, pour construire le musée du presbytère de Saint-Cast, n'était pas sans intérêt et remontait au xiv<sup>e</sup> s. Jusqu'en 1826 elle se composait d'une nef avec un seul bas-côté, disposition fréquente dans les anciennes églises de Templiers. Une chrypte romane existait sous le chevet et un bénitier portant des croix ancrées ou pattées sur ses quatre faces se trouvait à la porte du chapiteau ou porche. En face du bas-côté sud un couloir donnait accès à une chapelle souterraine dédiée à Sainte Marguerite et située en-dessous de celle de la Vierge, longeant un mur plein allant de la chaire au bas de l'église. Près de la base du clocher une chapelle en appentis était dédiée à Saint Michel et renfermait l'enfeu du Courroué. Les autres autels étaient dédiés à Saint Barthélémy, Saint Mathurin, Sainte Anne et Notre Dame. Les maisons du Reposoir, de Lorgerie et de la Folinaye avaient

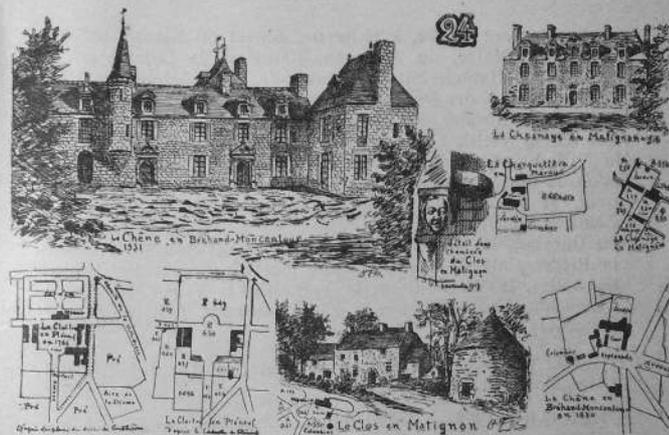
leurs chapelles prohibitives. La sacristie avait été reconstruite en 1826, lors de la construction du bas-côté nord. La tour primitive, carrée avec toiture en bâtière à deux pignons, restaurée en 1580, ruinée en 1775, fut abaissée et reconstruite en dôme de 1785 à 1789. La cõtale nord fut refaite en 1826 mais dut être réparée dès 1858. En 1868 on résolut de reconstruire entièrement le chœur et les parties de l'église nécessitant des réparations. L'édifice a été entièrement remplacé par une église neuve de 1904 à 1909. Deux chapelles distinctes de l'église se trouvaient dans le cimetière, celle de St-Méen, à l'ouest, en face du grand portail, disparue vers 1769, et celle de de St-Thomas, entre la sacristie et le bas du cimetière, démolie vers 1760.

Les chapelles rurales Saint-Jean et Saint-Samson étaient paroissiales, la seconde a disparu.

Cette paroisse renfermait les chapelles de Launay-Gouyon, St-Barthélémy, Ste-Marguerite, St-Hubert de la Haie, St-Jean de l'Hôpital, St-Méen, St-Rieux, St-Samson, St-Sauveur, St-Thomas, de la Ville-Héleuc et de la Ville-Josse.

La voie antique du Chemin-Chaussée à Corseul traverse toute la paroisse et le bourg, d'ouest en est. Les Templiers y avaient un établissement et les Regaires de St-Brieuc une juridiction. Les principaux fiefs et manoirs étaient : Bonespoir, Brisélien, Callibray, le Chesnot, Codenoual, le Courroué, la Croix, l'Escoublière, le Fail, la Folinaye, la Grandemaison, la Grande Touche, le Groschesne, la Guerrande, la Guichoussaie, la Haye, les Landes-Martel, Lorigerie, la Mettrie, les Murs, la Planche, le Plessis-Gouyon, Quenguen, le Reposoir, la Rochaudière, les Salles, la Salle-Verte, la Tête-Noire, Trébessan, la Ville-André, la Ville-au-Maitre, la Ville-Barbé, la Ville-Bayeux, la Ville-Besnard, la Ville-Blanchet, la Ville-Derrien, la Ville-ès-Prés, la Ville-Feslet, la Ville-Geslin, la Ville-Halé, la Ville-Helleuc, la Ville-Josse, la Ville-Marqué, la Ville-Maupetit, la Ville-Morin, la Ville-Néen, la Ville-Oréal, la Ville-Pian, la Ville-Théret et la Ville-Tréhen.

Mme de Paillerets, née de la Motte-Rouge, avait rédigé, en 1880, de très intéressantes notes sur Hénanbihen, ses monuments, ses manoirs et leurs possesseurs, malheureusement restées manuscrites mais précieusement conservées par ses descendants. Elle y mentionnait l'existence d'une allée couverte détruite au XIX<sup>e</sup> s. dans un champ dépendant de Lorigerie, près de la route de Lamballe à Matignon, la voie antique recouverte en 1837 par la route de la Bouillie à Plancoët et encore reconnaissable entre la Croix-Héleuc et le Bois-Guillaume, et un camp romain ayant existé à Hougadou. La paroisse relevait des juridictions féodales de la Hunaudaye au Chemin-Chaussée, du Franc Regaire de l'Evêque de Saint-Brieuc et de la vicomté de Saint-Denoual. L'Evêque de Saint-Brieuc avait droit au tiers des offrandes faites à l'église et à la dime des agneaux et toisons ; le recteur percevait la dime des noyales pendant les trois premières années suivant le défrichement des terres incultes.



HENANSAL — pl. 45 et 46 — paroisse de l'ancien évêché de St-Brieuc, du canton et doyenné de Matignon, ancien prieuré de l'abbaye de Saint-Jacut-de-la-Mer. — Eglise Saint-Pierre et Saint-Jean-Baptiste reconstruite vers 1509, restaurée de 1837 à 1840 et en 1886, avec tour rebâtie en 1869 et 1870, réparée en 1912 et 1913. A l'intérieur se voient des tombes anciennes. Croix de cimetière intéressante. — Chapelles et lieux dits de Ste-Anne, de Lybernouhé, St-Gilles, St-Guédas et St-Maleu ou St-Mulen. — Allée couverte de la Ville-Bélenger dont une partie a été envoyée en Belgique comme monument aux morts bretons de la guerre de 1914-1918. — Anciens fiefs, châteaux et manoirs de la Chapelle, Duretal, le Maupas, la Motte-Rouge, la Picquenais, Saint-Guétas, la Vigne, la Ville-Bellanger et la Villeneuve. L'ordre de St-Jean-de-Jérusalem possédait en Hénansal les terres de Launay-Congar, le Val-Oruguen, le Verger et la Ville-Barbe.

HENNON puis HENON — paroisse de l'ancien évêché de St-Brieuc, du canton et doyenné de Moncontour. Le vicomte Alain de Lorigerie en a donné une très intéressante monographie publiée en 1929 dans les mémoires de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord. Le bourg est situé au carrefour des voies antiques de Carhaix à Lamballe et de Langon au Rillan. L'église actuelle dédiée à Saint Pierre et Saint Paul, a été construite de 1877 à 1881. La précédente, détruite par un incendie en juillet 1876, avait été bâtie, de 1755 à 1777 sur l'emplacement d'une autre très ancienne tombée en ruines après 1741. Cette première église renfermait les chapelles prohibitives du Colombier, dite du Rosaire, et de Saint-Jacques et Saint-Jean, dépendant du Plessis-Cottes puis de Catuëlan. Des chapelles domestiques

ou rurales ont existé, à Bellevue, Blavet ou Saint-Fiacre de Blavet, la Braize, ou St-Keran, Catuélan, le Colombier, les Granges, le Hautchemin, la Hauteville, la Madeleine, la Mare, la Néauvais, Notre-Dame du Ronceret, le Plessis-Cottes, Port-Martin, la Rosaie, St-Germain, St-Isidore, St-Léon, le Vau-bonnet, la Vieille-Cour, la Ville-Chaperon, la Ville-Chupelée, la Ville-Ezion et la Villeneuve d'en haut. Les châteaux et manoirs de la paroisse étaient : Bellevue, Belorient, le Bourgneuf, le Bourgueil, la Braize, Catuélan, le Colombier, le Fébillet ou Feubillet, la Grange, les Granges, le Guéhelen, ou Guerlan, la Hauteville, la Mare, les Mézues, la Néauvais, la Pierre-plate, le Plessis-Cottes, Port-Martin, le Pré-Lépine, les Salles, la Vieille-Cour, la Vieuville, la Ville-Chaperon, la Ville-Chupelée, la Ville-Ezion, la Villeneuve et la Villeneuve-Largentaye.

L'HERMITAGE — en Maroué — manoir. — Aux familles Cal-mette, Bernard de la Gatinais.

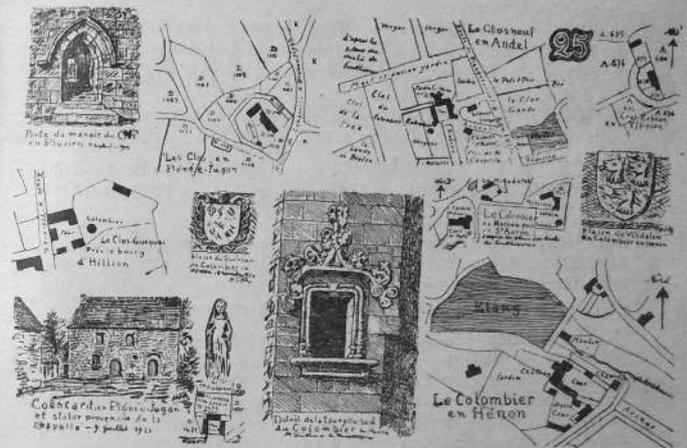
LA HERSARDAIS \* — en Plédéliac — pl. 46 — manoir à tourelles, cour close, portail et colombier, relevant de la Hunaudaye, avec moyenne justice exercée à Plancoët. Berceau de la famille Hersart de la Villemarqué qui l'habitait au XIII<sup>e</sup> s. et le possède encore en 1949. — Un seigneur de la Hersardaye aurait été l'architecte du château actuel de la Hunaudaye.

HILLION \* — pl. 46 — paroisse de l'ancien évêché de Saint-Brieuc, du canton midi et du doyenné de Saint-Etienne de Saint-Brieuc. Le bourg eut pour origine la résidence de Rigual après le don qu'il fit à Saint-Brieuc de son château de Cardenoual ou du Rouvre au VI<sup>e</sup> siècle. Cette résidence était près de la voie antique de Cesson-St-Brieuc à Lamballe. Hillion a donné son nom à une famille noble connue du XIII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> s. — Son église, dédiée à Saint Jean-Baptiste, est intéressante. Construite au XIV<sup>e</sup> s. elle fut remaniée aux XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup>. Des chapelles existent aux Aubiers, à Bonabry, St-René, le Tertre-Rien et le Trépas.

Les anciens châteaux et manoirs de la paroisse étaient : les Aubiers, Bonabry, Cabiche, Carbien, le Clos, les Etangues, la Grandville, Hillion, Lesmeleuc, Lencantouez ou Licantouez, les Marais ou le Marcheix, le Pont-Hercouët, Préby, Taniot, les Vergers, la Ville-Geffoy ou Ville-Jafray, la Ville-Pépin et la Ville-Pierre.

LE HIREL — en Plédran — manoir disparu avec chapelle du XV<sup>e</sup> s. restaurée au XIX<sup>e</sup> et dédiée à Notre-Dame, relevant de Moncontour — avec haute justice ; fief patronymique d'une famille noble connue du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> s., passé aux Budes (XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>), Le Lay (acquêt 1719), Picot de Plédran (acquêt XVIII<sup>e</sup>).

HIREL \* (Notre-Dame de) — au bourg de Ruca — pl. 47 — chapelle du XV<sup>e</sup> s. fondée par les de Boisriou, seigneurs du



Boisgerbault en Ruca, dont les statues agenouillées accompagnent celle de Notre-Dame de Hirel.

L'HOPITAL — à Lamballe — Hôtel-Dieu fondé au XVII<sup>e</sup> siècle, berceau de la Congrégation des Religieuses hospitalières de Saint-Thomas-de-Villeneuve, fondée le 4 mars 1661 par le Père Ange Le Proust, prieur des Augustins de Lamballe. (voir ci-après l'Hôtel-Dieu du Val-Doré à Lamballe).

L'HOPITAL — juridiction à basse justice exercée à Lamballe.

L'HOPITAL — en Landébia — peut être un établissement de chevaliers hospitaliers, la tradition rappelant le souvenir de Templiers à Landébia.

L'HOPITAL — en Plédéliac — ancien établissement hospitalier.

L'HOPITAL SAINT-JEAN — à Matignon — dépendance de la commanderie de Saint-Jean-de-Jérusalem de l'Hôpital de Quessoy.

L'HOPITAL — en Pléboulle — établissement religieux mentionné dès 1274 et voisin du lieu dit Clos Saint-Gilles.

L'HOPITAL — en Pléhérel — aumônerie de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem connue dès 1160.

L'HOPITAL \* — en Pluriel — pl. 47 — peut être d'origine templière ou hospitalière avec colombier, ruiné au XIX<sup>e</sup> s., possédé par les familles : Rouxel, des Cognets (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>) et de la Moussaye (1772- ).

**L'HOPITAL** — en Quessoy — chapelle, reste d'un établissement de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem dépendant de la commanderie du Temple de Carentoir (Morbihan).

**LES HOPITAUX** — en Erquy — ancienne léproserie avec chapelle dite du Saint-Sépulcre.

**HOSPICE DE LA VILLE-DENEUC** — hospice fondé en 1684 à Lamballe, reconstruit en 1848, uni en 1881 à l'hospice civil ou grand hôpital de cette ville.

**L'HOSPICE** — 17, rue des Capucins à Saint-Brieuc — vaste hôpital moderne avec grande chapelle construite en 1883, remplaçant un ancien hospice existant dès le xvii<sup>e</sup> s. sur l'emplacement d'un ancien couvent de capucins.

**L'HOTELLERIE-ABRAHAM \*** — en Saint-Alban — pl. 47 — sur la voie antique d'Aleth à Carhaix. Peut-être ancienne dépendance de la commanderie du Temple de Plébouille sécularisée dès le xiii<sup>e</sup> s. Manoir relevant de Lamballe, avec chapelle, détruit depuis 1914. — Aux familles : de la Goublaye, Abraham (xv<sup>e</sup>), Visdelou (xv<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>).

**L'HOTELLERIE-HELIGUEN \*** — en Saint-Alban — pl. 47 et 48 — manoir du xvi<sup>e</sup> s. avec porte et cheminée bien conservées. Peut être un établissement de religieux hospitaliers sécularisés puis possédé par les familles : de la Houssaye (xv<sup>e</sup>), Héliguen (acquêt 1499), du Breil (1587), Bérard (1771), Rogon de la Noë-Hallé.

**L'HOTEL-DIEU** — de Lamballe dit *du Val-Doré* — hospice avec chapelle dédiée à Saint Maudez puis à Notre-Dame de l'Hospellerie, maison mère où fut fondé l'ordre des Religieuses de Saint-Thomas-de-Villeneuve en 1661.

**LE HORMELIN \*** — en Planguenoual — pl. 48 — manoir avec basse justice, chapelle et fuie, relevant de Châteaubriand et du Chemin-Chaussée. A donné son nom à une branche bâtarde de la famille de Saint-Guétas, connue dès 1513, anoblie en 1613. Possédé par les familles : Le Métaër (xv<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>), Le Normand de Lourmel (1754-xx<sup>e</sup>), Richard de Gennes.

La chapelle Saint-Yves du Hourmelin connue dès le xvi<sup>e</sup> s. a été reconstruite en 1864.

**LA HOUSSAYE \*** — pl. 48 — sur la limite de Planguenoual et de Saint-Alban — manoir noble qui semble être le fief patronymique d'une famille noble du pays de Lamballe. Passé aux familles : Héliguen (xv<sup>e</sup>), de la Villeon du Boisfeillet (1535-1589), de la Villeon de la Ville-Gourio (acquêt 1589), de Quélen de Saint-Bihy (acquêt 1642), Bouan (acquêt 1690), de Bréhand, Guernion (acquêt 1910).

**LA HOUSSAYE \*** — en Quessoy — pl. 48 — château reconstruit au xviii<sup>e</sup> s. avec chapelle du xix<sup>e</sup> reconstruite avec des matériaux du xv<sup>e</sup> s. — Aux familles : de la Soraie, de Malestroif



(xvi<sup>e</sup>), de Coëtquen (1517), Le Vicomte (xvii<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup>), de la Noë (xix<sup>e</sup>), Monnier (acquêt), de Voruz de Vaud (acquêt xx<sup>e</sup>).

**LA HUNAUDAYE \*** — en Plédéliac — pl. 49 et 50 — Baronnie relevant de Lamballe, comprenant la totalité des paroisses de Plédéliac et de Pléven avec droit de fondation du cimetière et église de Plédéliac, de fondateur, patron et présentateur du prieuré du Saint-Esprit et de la chapelle Saint-Jean de la Hunaudaye, en Plédéliac, fondateur des cimetières et église de Pléven et de la chapelle Saint-Symphorien, en Pléven. Au xviii<sup>e</sup> siècle les barons de la Hunaudaye possédaient aussi la baronnie de Plancoët-Saint-Sauveur, les seigneuries de Plancoët-Avaugour, en Corseul; Plancoët, en Pluduno et Landébia; Plancoët, en Saint-Potan; Plancoët, en St-Cast; Plancoët, en Ruca; Plancoët, en Montbran; Plancoët, en Hénanbihen; Plancoët, en Erquy; du Vauclerc, en Pléneuf, la Bouillie, Erquy, Hénansal, Hillion, Planguenoual, Pléhérel, Pléneuf, Plurien et St-Alban; Montafilant, en La Bouillie, Erquy, Hénanbihen, Hénansal, Lamballe, Planguenoual, Pléhérel, Pléneuf, Plurien, Quintenic et St-Aaron; et Châteaubriand, en Morieux et Planguenoual; avec haute, moyenne et basse justice, auditoires au Chemin-Chaussée et à Plancoët, fourches patibulaires au Champ de la Justice, en Pléneuf, et au Hazay, en Hénansal; prééminences d'églises à Pléneuf et St-Alban et dans la chapelle St-Jacques, en St-Alban.

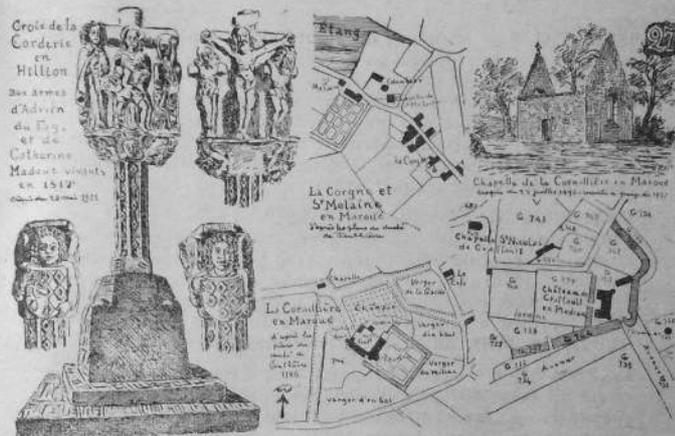
Le château de la Hunaudaye a la forme d'un pentagone irrégulier, flanqué aux angles de grosses tours dont trois ont cinq étages au-dessus du niveau de la cour. Des courtines crénelées, pour la plupart écroulées en 1949, rejoignent ces tours à la hauteur du troisième étage; tours et courtines sont

couronnées de mâchicoulis. La chapelle castrale se trouvait au sud de la cour. L'ensemble est ceint de douves très larges et très profondes dont le système de défense était complété par des marécages et des étangs qui rendaient la forteresse inabordable.

Le fief primitif, constitué en dot, en 1192, à Edie de Penthievre, lors de son mariage avec Geoffroy Tournemine, avait pour objet la défense de la frontière de Penthievre contre les vicomtes voisins de Dinan, ce qui explique la situation des Bourgs Heusas, dits maintenant Burg ar Saos ou château des Saxons, commandant la voie antique de Lamballe à Corseul, au passage de l'Arguenon, en face de la fortification contemporaine des Tours de Plorec, boulevard de la vicomté de Dinan. Un second château, édifié au village de St-Jean de la Hunaudaye, fut détruit au *xiv<sup>e</sup>* siècle, pendant les guerres de Succession de Bretagne. Le château actuel, construit sur les plans d'un seigneur de la Hersardais, en Plédéliac, remonte au *xv<sup>e</sup>* siècle, comme le prouvent ses embrasures à canons. La Hunaudaye fut érigée en baronnie en 1487, elle reçut les visites royales de la Reine Anne de Bretagne, en 1505, et du roi de France, François 1<sup>er</sup>, en 1518. Françoise Tournemine porta successivement ce fief à ses trois maris, les sires de Laval, de Montejéhan et d'Annebaud. Madeleine d'Annebaud, dame de Saluces, sa fille, mourut sans postérité en 1572, laissant la Hunaudaye à René Tournemine, seigneur de la Guerche, dont la postérité masculine s'éteignit en 1609. Jeanne-Hélène de la Motte-Vauclerc, fille de Catherine Tournemine, épousa les sires de Coligny, de Rieux-Assérac et de Rosmadec-Molac. Catherine de Rosmadec, sa fille, vendit, en 1641, une partie de la vicomté de Pléhérel ; elle avait épousé le sire de Rieux-Châteauneuf et leur fille et unique héritière fut mariée en 1652, à son parent Jean-Emmanuel de Rieux, marquis d'Assérac. Le fief de Montbran fut aliéné en 1759 et le reste de cet immense fief vendu en 1783 par son dernier seigneur héréditaire, Louis-François, marquis de Rieux-Sourdéac.

La Hunaudaye fut acquise, en 1783, par le comte de la Mousaye de Carcouët, mais fit l'objet d'un retrait lignager par le comte de Talhouët de Boisorhand et Monsieur de la Nouë de Bogard. Ce dernier dut céder la forêt de la Hunaudaye à M. de Guéhéneuc de Boishüe, issu des Tournemine par les femmes, dont les descendants possèdent encore une partie de ce bien. M. de Talhouët-Boisorhand, dernier baron de la Hunaudaye, légua son château, incendié sous la Terreur, à sa fille aînée, Mme de Collobel, morte sans enfants. Elle eut pour héritière, en 1850, Mme du Haffond de Lestrédigat, sa sœur, mère de Mme de Gouvello dont la fille épousa le Comte Fournier de Bellevue. Le fils de cette dernière construisit, en 1904, un manoir moderne près de l'antique forteresse et mourut célibataire après avoir vendu les ruines de celle-ci à l'Etat.

**LA HUNAUDAYE** — en Saint-Rieul — manoir disparu, jadis clos de murs et possédé au *xv<sup>e</sup>* s. par la famille des La Vache, seigneurs de Saint-Rieul. Ce fief ou celui du même nom en



Plédéliac semble avoir donné son nom à une famille de la Hunaudaye qui habitait les environs au *xvi<sup>e</sup>* siècle.

**LA HUTTE-A-L'ANGUILLE** — en Saint-Gilles-du-Méné — chapelle rurale construite en 1894 au carrefour des voies antiques de Merdrignac à Moncontour et de Corseul à Vannes et à Loudéac, à une altitude de 295 mètres. Dévastée en 1937 elle est maintenant désaffectée.

**IFFINIAC** ou **YFFINIAC** — pl. 18 — Paroisse de l'ancien évêché de Saint-Brieuc, du canton de Saint-Brieuc-Midi et du doyenné de Saint-Etienne de Saint-Brieuc, dont le bourg est construit le long de la voie antique d'Aleth à Carhaix, dite Chemin-Noë. La templerie de Sainte-Barbe et Saint-Jean d'Iffiniac est mentionnée dès 1182. Une motte féodale, disparue au *xix<sup>e</sup>* siècle, se trouvait près de l'église. Celle-ci, dédiée à saint Aubin, reconstruite de 1858 à 1874, a remplacé un ancien édifice renfermant les statues tombales d'Eon Gilbert et d'Anne du Buchon, seigneurs de Carjégu, conservées en 1949 au musée lapidaire du cloître de la cathédrale de Tréguier. La chapelle Saint-Laurent des Sept Saints, voisine d'une voie antique de Moncontour à Saint-Brieuc, est en Iffiniac. D'autres chapelles ont existé ou pu exister à la Fontaine-Ménard, Port Saint-Jean, Saint-Aubin, Sainte-Barbe, la Ville-Rabel et la Ville-Volette. Cette paroisse renfermait les anciens manoirs du Buchon, de Carjégu ou Kerjégu, la Fontaine-Ménard, la Roche-Bréhand, le Val, la Ville-Hervé, la Ville-Rabel et la Ville-Volette.

**IRIAC** (Saint-Eutrope d') — en Pluduno — chapelle.

**L'ISLE \*** (Sainte-Blanche de) — en Saint-Cast — pl. 51 — chapelle reconstruite depuis 1917 sur l'emplacement d'un édifice plus ancien où furent retrouvées des sépultures creusées dans le roc.

**L'ISLE-AVAL \*** — au bourg de Saint-Potan — pl. 51 — emplacement de manoir démolé au XIX<sup>e</sup> s. Un superbe cadran solaire en ardoise gravée, du XVI<sup>e</sup> s., en provenant, était conservé, en 1917, au manoir des Boisrioux, en Pluduno. L'Isle-Aval fut possédé par les familles de Gouyon-Matignon (XVI<sup>e</sup>), Hersart du Vaucouronné (XVI<sup>e</sup>), Bernard de Bienluivient (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup>), de la Rivière (après 1630), Motier de la Fayette (1754), Bernard de Courville (acquêt 1783).

**L'ISLE-BREHAND \*** ou **L'ISLE-COUESQUELAN** — pl. 51 — en Plœuc — restes de château avec chapelle actuellement en ruines, relevant de Moncontour, avec haute justice en Hénou, Langast, Plédran, Plémy, Plœuc, Plouguenast, Quessoy, Saint-Carreuc, etc... — seigneurie parfois qualifiée vicomté — Aux familles : de Bréhant (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>), de Maillé (1764), Thierry (acquêt), du Breil de Pontbriand (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>).

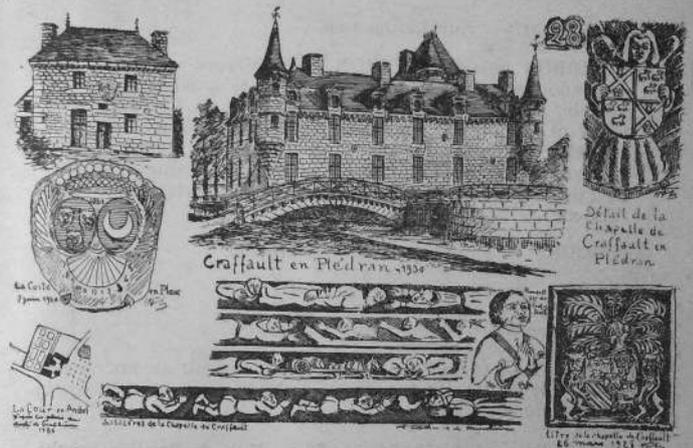
**L'ISLE-HAVART \*** — en Matignon — pl. 51 — manoir moderne construit vers 1897 près de l'ancien colombier d'une demeure disparue. — Aux familles : Vitu de Kerraoul (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>), de Whitasse de Thézy (depuis 1942).

**L'ISLE-SAINT-CAST** — en Saint-Cast — pl. 51 — sépultures antiques.

**LA JARETIÈRE** ou **JARTIÈRE \*** — en Saint-Igneuc — pl. 51 et 52 — manoir dont il ne restait en 1902 que la chapelle, bâtie en 1506, ruinée en 1939 ; relevant féodalement de Jugon, avec haute justice, fiefs en Brusvily, Dolo, Plénée-Jugon, St-Igneuc, Sévignac et Tramain, et prééminences dans l'église de Saint-Igneuc. — Aux familles : Rouxel (XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup>), de Fontlebon (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>).

**LE JONCHERAY \*** ou **LE JONCHERET** — en Landéhen — pl. 52 — manoir relevant de Lamballe. — Aux familles : Bourdon, Le Forestier.

**JUGON \*** — pl. 52 — ville et paroisse de l'ancien évêché de Saint-Brieuc, chef-lieu de canton et de doyenné de l'arrondissement et de l'archiprêtré de Dinan, comprenant les communes et paroisses de Dolo, Jugon, Lescouët-Jugon, Plédéliac, Plénée-Jugon, Plestan, Saint-Igneuc et Tramain. — Chastellenie s'étendant aux paroisses de Collinée, Dolo, Jugon, Le Gouray, Plénée-Jugon, Saint-Igneuc et Tramain, unie en 1565, au siège royal de Dinan. Jugon consistait, en 1034, en un château porté en dot par Havoise de Guingamp à Etienne de Bretagne, comte de Penthièvre, passé, dès le début du XII<sup>e</sup> s. dans la maison de Dinan. Olivier de Dinan y fonda, en 1109, le prieuré de Notre-Dame autour duquel se formèrent la ville et paroisse de Saint-Etienne de Jugon. La situation du château, sur une éminence abrupte resserrée entre deux étangs, en faisait une place très forte, d'où le dicton : « Qui a Bretagne sans Jugon a Chappe sans Chaperon ». Il joua un rôle très important au cours des guerres de succession de Bre-



tagne. Pris par Jean de Beaumanoir, pour Jeanne de Penthièvre, en 1342, repris pour Jean de Montfort, en 1364, par Bertrand du Guesclin, pour Charles de Blois, en 1373, il fut rasé par ordre du duc Jean V en 1420 et la chastellenie réunie au domaine ducal. Sa juridiction fut unie en 1565 au siège royal de Dinan.

Le prieuré de Notre-Dame de Jugon, membre de l'abbaye de Marmoutier (Indre-et-Loire), comprenait, en 1682, un manoir en ruines, avec colombier, moulin et pêcherie au Pont-Aubin, sur l'Arguenon, près de l'église paroissiale de Saint-Etienne et Notre-Dame. Il possédait fief et juridiction à Jugon et moyenne et basse justice, avec ceps et colliers, au bourg de Hénanbihen.

L'église paroissiale actuelle, qui semble avoir été aussi priorale, remonte dans ses plus anciennes parties au XII<sup>e</sup> s., fut agrandie au XVI<sup>e</sup> et presque entièrement reconstruite de 1847 à 1850. Elle renferme des pierres tombales armoriées, entre autres aux blasons de Christophe Rouxel et Jeanne Sauvaget, mariés vers 1620, et Gilles Rouxel, leur fils, et autre Jeanne Sauvaget, sa première épouse, décédée avant 1652, seigneurs et dames de Perrouze, en Saint-Igneuc. La croix du XVI<sup>e</sup> s. qui se voit dans le cimetière provient de Lescouët-Jugon.

**LA JULLERIE \*** — en Plénée-Jugon — pl. 53 — manoir à tour ronde possédé par la famille de Lorgeril en 1913.

**KERCARANTEL** — en Gausson — pl. 53 et 129 — manoir possédé par les familles de Boisboissel (XVI<sup>e</sup>), de Kerguezangor (XVI<sup>e</sup>), de la Villéon (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup>), de Coëtlogon (1644), du Parc de Kergadou (1694), de Carné-Trécesson (1740), du Plessis de Grenedan (1769), du Breil de Pontbriand (1800), Latimier du Clésieux (1861), Rouxel de Villeferon du Chastel (1916).

KERDENWAL — voir *Cardenoual*.

KERFERRON puis QUEFFERON — en Maroué — pl. 53 et 80 — manoir avec basse justice relevant de Lamballe. L'ancien manoir, avec tourelle ronde, possédé par les Poulain du xv<sup>e</sup> au xviii<sup>e</sup> s., a été transformé en ferme. Le château actuel, avec chapelle, colombier, jardins et cours clos de murs, construit au xvii<sup>e</sup> s. par les Poulain, est passé aux familles : Gouyon de Thaumatz (xviii<sup>e</sup>), Burot de Carcoët (xix<sup>e</sup>), Halna du Fretay (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>).

KERGOUET — en Meslin — voir *Cargouët*.

KERGRÉ — en Planguenoual — voir *Cargré*.

KERJÉGU — en Iffiniac — voir *Carjégu*.

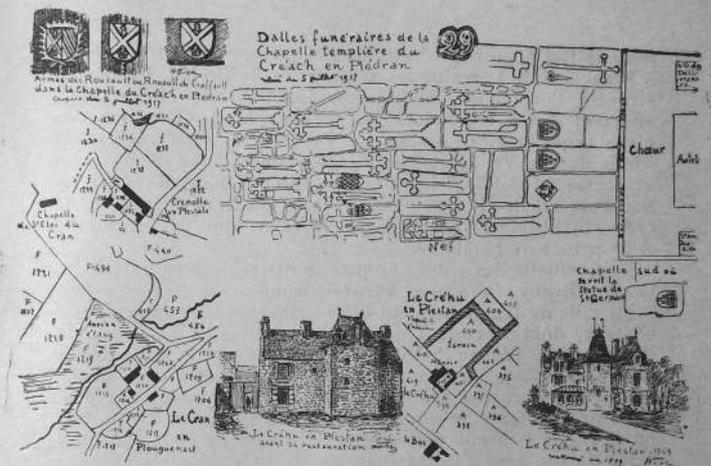
KERROZEN — en Maroué — château construit au xix<sup>e</sup> s. par la famille de la Guerrande près de l'ancien manoir de la Cherquetière.

LAMBALLE — pl. 2, 53, 54, 55, 56 — Ville de l'ancien évêché de Saint-Brieuc, chef-lieu de châtellenie, puis comté et principauté, premier membre de la duché-pairie de Penthièvre, chef-lieu de canton et de doyenné de l'arrondissement de Saint-Brieuc et de l'archidiaconé de Penthièvre. — A l'époque gallo-romaine une cité existait au Vieux-Lamballe, sur la hauteur du Plessis, en Maroué. La ville actuelle de Lamballe fut fondée au moyen âge autour d'un château couronnant une éminence au confluent du Gouëssan et du Chiffrouët. Son enceinte, flanquée, dit-on, de 50 tours, fut démantelée en 1420 et restaurée par la suite. Assiégée en 1591, ses fortifications furent définitivement rasées en 1623 et il ne reste plus, de son château, que la collégiale de Notre-Dame de Grande-Puissance.

Lors de la création du duché de Penthièvre, en 1569, le comté de Lamballe en fut le premier membre uni aux grandes seigneuries de Moncontour, Guingamp, Minibriac et à celles, moins importantes, de Beffou, Belle-Isle-en-Terre, Bréhat, Dahouët, Plourhan, les Ponts-Neufs, la Roche-Suhart, etc... La ville close renfermait les églises et chapelles des Augustins, des Hospitalières de Saint-Thomas-de-Villeneuve, de Saint-Lazare, Saint-Martin, Saint-Melaine, Saint-Sauveur, Saint-Vincent-de-Paul, et des Ursulines.

Outre la juridiction ducale étaient exercées en cette ville celles de Coëtmieux, la Cornillière, l'Hôpital, la Moguelais, Mouëxigné, le Pont-Grossard, Saint-Barthélémy, Saint-Maur, Saint-Meleuc et Vaunoise. La justice patibulaire se dressait sur une place publique de la ville.

Le comté de Lamballe ou de Penthièvre avait pour limites la rivière de l'Urne, à l'ouest, la mer au nord, l'Arguenon à l'est de son embouchure à Saint-Igneuc, les limites septentrio-



nales des châtellenies de Jugon et de Moncontour au sud ; en dépendaient les châtellenies de Lamballe, Cesson, le Guildo (en Poudouvre), de Jugon et de Moncontour.

Partage d'un puiné de la maison souveraine de Bretagne, il fut uni, au xii<sup>e</sup> siècle, aux comtés de Tréguier, de Guingamp, de Goëlle et à la châtellenie du Minibriac. Rattaché au xiii<sup>e</sup> s. au domaine ducale de Bretagne, il fut, en 1317, l'apanage de Guy, frère puiné du duc Jean III. Jeanne, fille et unique héritière de Guy, épousa en 1337 le bienheureux Charles de Chastillon, dit de Blois, et prétendit à la couronne de Bretagne jusqu'à la mort de son époux à Auray en 1364. Le duc Jean V confisqua les biens des Penthièvre en 1420, mais leurs héritiers cédèrent au roi Louis XI leurs droits à la Couronne de Bretagne moyennant restitution du Penthièvre quand lui-même serait possesseur du duché. Le roi François I<sup>er</sup>, ayant rattaché définitivement la Bretagne à la France, restitua, en 1535, le comté de Penthièvre, comprenant alors les seigneuries d'Avaugour, Châteaulin-sur-Trieux, Châtelaudren, Goëlle, Guingamp, Lamballe, Minibriac, Moncontour, Paimpol et la Roche-Derrien, à Jean de Brosse dit de Bretagne héritier des droits de Jeanne de Penthièvre. En 1555, Jean comte de Penthièvre renonça définitivement à ses droits au duché de Bretagne en faveur du roi de France moyennant cession des seigneuries de Guingamp, Lamballe, Minibriac et Moncontour, des sécheries de Cornouailles et des ports entre le Couësson et l'Arguenon. Cet héritage, transmis par alliance aux maisons de Luxembourg et de Lorraine-Mercœur, avait été érigé, en 1569, en duché-pairie de France. Françoise de Lorraine, épouse de César, duc de Vendôme, céda le duché de Penthièvre, sauf quelques droits réservés sur les havres et ports et la seigneurie de la Roche-Suhart, à Claude Boislève,

mais le Roi acquit les droits de l'acquéreur et fit transporter à Françoise de Lorraine les seigneuries de Bréhat, les pêcheries de Cornouaille, Guingamp, Lamballe et Moncontour, affectant à ses créanciers les revenus et droits utiles des biens séquestrés. Le duché de Penthièvre, saisi réellement sur le duc de Vendôme, fut adjugé à Marie-Anne de Bourbon princesse de Conti. Celle-ci le revendit à Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, dont la postérité masculine le conserva jusqu'en 1789 avec les titres de duc de Penthièvre et de prince de Lamballe.

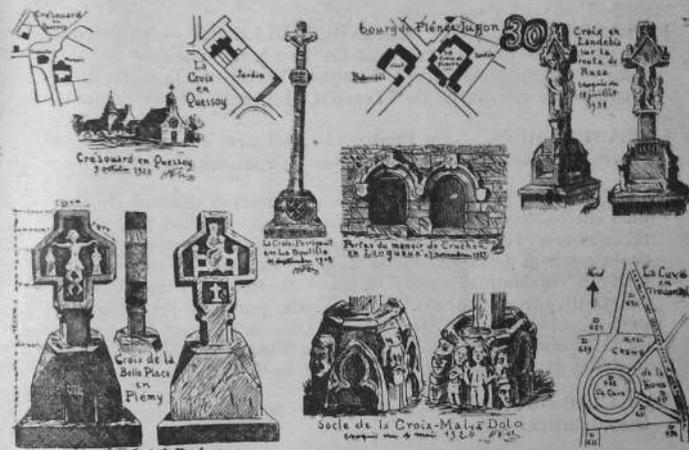
De Lamballe des voies antiques se dirigeaient vers Carhaix, Cesson, Erquy, Corseul et Plénée-Jugon.

La ville de Lamballe avait pour principaux monuments son château, dont il reste l'assiette, ses douves et sa collégiale Notre-Dame, l'église Saint-Jean, paroisse de la ville close, et quelques maisons anciennes intéressantes. Nous avons connu les derniers vestiges de la Porte Saint-Martin, seul reste de l'enceinte au xix<sup>e</sup> siècle. Hors les murs se trouvaient, au nord, le couvent des Augustins, l'hospice et le faubourg Saint-Martin avec l'église priorale de ce nom et le couvent voisin des Ursulines. A l'est du château la chapelle Saint-Sauveur, voisine du cimetière actuel ; au sud le faubourg du Val renfermant actuellement l'école du Sacré-Cœur, la chapelle Saint-Lazare et le couvent des Sœurs de Saint-Vincent de Paul.

L'église Notre-Dame du château de Lamballe fut dédiée en l'an 1200 et achevée au xiii<sup>e</sup> siècle. Elle fut transformée en forteresse de 1347 à 1364. La longère sud, détruite par un incendie, fut reconstruite en 1414 et 1415. Elle devint le siège d'un chapitre avec doyen et chœur, constitué de 1435 à 1438. Le clocher, frappé par la foudre en 1436, 1447 et 1453, fut reconstruit en 1459. L'église fut restaurée en 1497 et agrandie de 1501 à 1519. Après le siège de Lamballe, sous la Ligue, on dut relever un mur de soutènement sous le chevet et on acheva la restauration de l'édifice de 1614 à 1626. En 1695 on dut démolir la flèche de la tour. Divers travaux furent exécutés en 1715, 1729, 1735 et 1740. En 1794 cette église servit de caserne, de Temple de la Déesse Raison, de géôle et autres usages ; en 1801 elle menaçait ruine. Elle fut classée monument historique en 1848 et restaurée de 1851 à 1857. Un mur de soutènement monumental fut édifié de 1874 à 1882, la tour et la façade absidale furent restaurés de 1886 à 1890 ; depuis on n'y a plus fait que des travaux d'entretien.

L'armorial de 1696 mentionne à Lamballe des corporations d'avocats, bouchers, boulangers, charpentiers et menuisiers, cordonniers, couvreurs, drapiers, droguistes, épiciers, huisiers, marchands de draps, marchands de toiles, maréchaux et selliers, merciers, notaires, officiers, procureurs, tailleurs et tisseurs.

LA LANDE — en Meslin — manoir relevant de Lamballe — aux familles : Le Champion, de la Vallée.



LA LANDE — en Plestan — manoir relevant de Lamballe, avec moyenne justice — à la famille Videlou.

LA LANDE — en Saint-Igneuc — manoir relevant de Jugon.

LA LANDE ou LANDE BASSE — en Saint-Pôtan — fief patronymique de la famille de la Lande de Calan, encore existante, passé aux Bouan (xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup>).

LA LANDE\* — en Trégueux — pl. 56 — manoir à tourelle ronde et porte ornée du blason des Ruffelet, qui l'ont construit au xvi<sup>e</sup> s. — passé à la famille Armez — puis vendu à des cultivateurs.

LA LANDE-BELFEILLET\* ou LANDE-BREFEILLAC — en Saint-Pôtan puis en Notre-Dame du Guildo — pl. 56 — manoir à tour ronde possédé par les familles de Bréfeillac (xvi<sup>e</sup>), Bouan (xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup>).

LANDEBIA\* — pl. 30 et 57 — paroisse de l'ancien diocèse de Dol, réunie à Plevén en 1791, érigée en succursale en 1829, du canton et doyenné de Plancoët. — Eglise dédiée à saint Eloi, reconstruite de 1872 à 1875, renfermant un curieux bénitier du xiv<sup>e</sup> s. et un fragment de verrière ancienne. — Belle croix sculptée du xvi<sup>e</sup> s. dans le cimetière. — Le village de Saint-Eloi a dû posséder une chapelle, un autre village s'appelle l'Hôpital.

LA LANDE-CHAPELLE — en Saint-Pôtan — village ayant pu avoir une chapelle.

**LA LANDE-ES-GLEMET\*** ou **LANDE-GUILLEMET** — en Maroué — pl. 57 — manoir relevant de Lamballe, possédé par les familles : Guillemet (xv<sup>r</sup>), Bouquet, Bertho de la Cornillière (acquêt), de Kermarec de Tranrout, Halna du Fretay (acquêt).

**LA LANDE-GRUEL** — en Pluduno — fief avec moyenne justice exercée à Plancoët — aux familles : Gruel, Le Forestier.

**LANDEHEN** — pl. 138 — paroisse de l'ancien diocèse de Dol, puis du canton et doyenné de Lamballe — église St-Guéhen, reconstruite vers 1842, dénuée de tout intérêt artistique — croix plate à bras pattés de 150 × 75 cms — chapelle du château de Mauny, celles de la Ville-Hervé et de la Ville-tanet, disparues au xix<sup>e</sup> s. — Cette paroisse renferme les fiefs et manoirs du Breil, de la Cassouère, des Joncherets, de la Lande-Mouët, du Marcheix, de Mauny, des Ferrières, de la Salle, de la Ville-Hervé et de la Ville-Tanet.

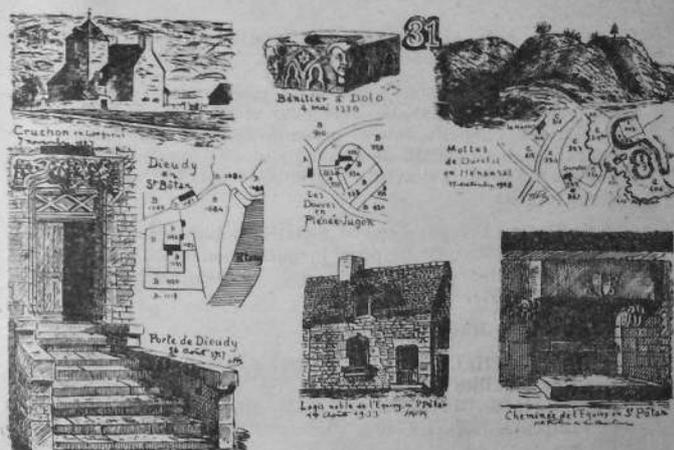
**LA LANDE-MOUET** — en Landéhen — seigneurie à moyenne et basse justice.

**LES LANDES-MARTEL** — en Hénanbihen manoir possédé dès 1476 par la famille de la Planche, par la famille Prigent du Parc en 1675, rentré dans la famille de la Planche dès 1680, acquis vers 1700 par la famille des Rondiers, passé par alliances aux Ferré de la Ville-ès-Blanc et d'Andigné de la Chasse, acquis par la famille Guibourg au xix<sup>e</sup> s. — De ce manoir noble, avec moyenne justice et colombier, il ne restait en 1880 qu'une ferme, l'habitation, en partie ruinée en 1741, ayant disparu dès la fin du xviii<sup>e</sup> siècle.

**LANFOSSO\*** — en Plouguenast — pl. 56 — manoir touchant le vieux bourg de Plouguenast, relevant de Moncontour avec moyenne et basse justice et prééminences dans l'ancienne église de Plouguenast — aux familles : Guéhéneuc (xvi<sup>r</sup>), de la Fruglaye (xviii<sup>r</sup>), de la Motte-Rouge (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>).

**LANGAST\*** — pl. 57 — paroisse de l'ancien évêché de Dol, puis du canton et doyenné de Plouguenast. — Eglise St-Gal, remaniée en 1717, restaurée au xx<sup>e</sup> s. — Eglise renfermant de remarquables verrières du xvi<sup>e</sup> s., des tombes et des vitres aux armes des familles de Carmené et du Quengo. — Croix curieuse près de l'église. — Chapelle St-Jean dans le cimetière, chapelles des Essarts, du Rochay, et St-Gal disparues. — Retranchements du Saut-Thébaud et butte fortifiée du Châtelet. — Châteaux, manoirs et fiefs de Colisant, des Essarts, de Gourmené, de la Hardiais, du Pontgamp (anciennement la Ville-ès-Brets), et du Rochay.

**LANGOUHEDRE\*** — en Plénée-Jugon — pl. 57 — manoir avec chapelle et colombier, possédé par la famille du Margaro, puis annexé au marquisat de la Moussaye. La chapelle a disparu.



**LANGOURIAN** — en Erquy — manoir noble relevant de Lamballe — aux familles : de St-Méloir, de St-Denoual (xvi<sup>r</sup>), de la Moussaye (xvi<sup>r</sup>-xviii<sup>r</sup>), nationalisé, acquis en 1795 par la famille Le Mordant.

**LANJAMET\*** — en Maroué — pl. 57 et 58 — manoir avec colombier en Maroué et dépendances en St-Glen, relevant de Lamballe, uni aux seigneuries des Salles et de Quenguen auxquelles appartenait les droits de fondation et patronage de l'église de Maroué. — Fief patronymique de la famille de de Lanjamet, puis de Vaucouleurs de Lanjamet qui le posséda du xvi<sup>e</sup> au xviii<sup>e</sup> s.

**LANJOUAN** — en Maroué puis en La Poterie — maison noble avec colombier ruinée dès le xviii<sup>e</sup> s. et relevant de Lamballe.

**LARGENTAYE** — en Morieux — manoir relevant de Lamballe, avec prééminences dans l'église de Morieux — à la famille Haugoumar.

**LARGENTAYE\*** — en St-Lormel — voir L'ARGENTAYE\*.

**LA LATTE** — voir FORT LA LATTE\* — pl. 34.

**LAUNAY** ou **LAUNAY-GOURAY\*** — en Bréhand-Moncontour — pl. 58 — château moderne reconstruit au xix<sup>e</sup> s. sur l'emplacement d'un plus ancien, siège de la seigneurie de Launay-Bréhand relevant de Moncontour ; fief patronymique d'une famille noble connue aux xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> s., à laquelle appartenait un chevalier dont la statue tombale est conservée dans la chapelle du château, dédiée à la Ste-Trinité. Ce fief passa par alliances aux familles du Gouray (xv<sup>e</sup>-xviii<sup>r</sup>), Andrault de

Langeron, puis, par acquêts, aux familles Hérisson de Beauvoir (xviii<sup>e</sup>) et de Foucaud (xviii<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>).

LAUNAY\* — en Maroué — pl. 58 — manoir sans principe de fief, relevant de Lamballe, avec cour et jardin clos de douves et de murs, chapelle, fuie et prééminences dans les églises de St-Jean et de St-Martin de Lamballe — aux familles : Le Corgne de Launay (xv<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>), Le Mintier (xix<sup>e</sup>), Urvoy de St-Mirel (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>).

LAUNAY — en Planguenoul — métairie noble — aux familles : Bérard (xv<sup>e</sup>-1536), de Grippon (acquêt), Rouxel du Val (acquêt 1552), Le Métaër du Hourmelin (—xviii<sup>e</sup>), Le Normand de Lourmel (1754).

LAUNAY — en Ruca — manoir.

LAUNAY-BARTHÉLÉMY — en Plédéliac — seigneurie possédée par les familles : Berthelemer ou Barthélémy (xv<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup>), Rouxel (1586), de Lambray (1665), Glé (1683), Mouëzan de la Villirouët (acquêt 1749-xix<sup>e</sup>).

LAUNAY-BOSQUIEN ou LAUNAY-GOUYON — en St-Potan — manoir avec chapelle dont il ne reste que l'emplacement — aux familles : Bosquien, Gouyon de la Moussaye (xiv<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup>), de Montbourcher (1684-xviii<sup>e</sup>).

LAUNAY-CONGAR — en Hénansal — dépendance de l'ordre du Temple en 1182.

LAUNAY-COSTIO\* — en Plémy — pl. 58 — manoir et fief relevant de Moncontour — aux familles : Huet (1530), Le Boulanger (1538), Morel (1554), de Launay (1583), du Halgouët (1592), Vigier (1643), Le Provost (1649), de Kersaliou (1742), de Quémereuc (1768).

LAUNAY-COUVRAN\* — en Trégueux — pl. 58 — manoir avec chapelle et colombier relevant du Regaire de St-Brieuc, dont il reste l'emplacement et les clôtures — aux familles : de Couvran (xiv<sup>e</sup>), de Keymerc'h, de Couvran (xvi<sup>e</sup>), de Romiley (1541), Budes (1561-xviii<sup>e</sup>), de la Nouë (xix<sup>e</sup>).

LAUNAY-FIL\* — en Ploufragan — pl. 58 — manoir.

LAUNAY-GOURAY\* pl. 58 — voir LAUNAY en Bréhand-Moncontour.

LAUNAY-GOUYON — voir LAUNAY-BOSQUIEN.

LAUNAY-MADEUC — en Bréhand-Moncontour — manoir et fief relevant de Moncontour avec haute justice — aux familles : Madeuc, du Gouray, Andraut de Langeron.

LAUNAY-MOTTAIS\* — en Pléboulle — pl. 58 — manoir avec chapelle, incendié par les Allemands en 1944 — aux familles : Boulloux (xviii<sup>e</sup>), Le Restif de la Motte-Colas (xviii<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>).



LAUNAY-THEBAULT\* — en Ruca — pl. 59 — manoir.

LAUNIGU — en Hillion — fief à moyenne justice relevant de Lamballe — à la famille Boullays.

LECANTOUEZ ou LICANTOIS — en Hillion — manoir relevant de Lamballe — à la famille Bertho (xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup>).

LÉCOUET\*, LESCOET\* ou LESCOUET\* — en Maroué puis Lamballe — pl. 59 — manoir relevant de Lamballe, avec cour, jardin et enclos cernés par les eaux du Chiffrouët — possédé par les familles de Lescouët, Le Nepvou (xvi<sup>e</sup>), de Bompert, de Bédée (xviii<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup>).

LE LEGUÉ — port de St-Brieuc, en St-Michel de St-Brieuc, Cesson et Plérin.

LÉHEN\* — en Plurien — pl. 59 — manoir démoli au xix<sup>e</sup> s., avec chapelle mentionnée dès 1582, reconstruite en 1771, dédiée à Notre-Dame de la Victoire et encore existante en 1902, et colombier ; relevant de Lamballe, avec haute justice, annexée aux juridictions de Guitrel, du Pont-Joly et de la Ville-Aubault, aussi en Plurien — aux familles : de Léhen (xiv<sup>e</sup>), de Trémereuc (xiv<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup>), de la Moussaye (xix<sup>e</sup>).

LERMELEUC\* — en Hillion — voir LESMELEUC.

LERMO — en Morieux — pl. 59 — manoir.

LESCOET\* — en Maroué puis en Lamballe — pl. 59 — manoir possédé par les familles de Lescouët, Le Nepvou, de Bompert, de Bédée.

LESCOUET\* — voir LE GRAND LESCOET et LÉCOUET.

LESMELEUC\*, LERMELEUC\* ou LEURMELEUC\* — en Hillion — pl. 59 — manoir relevant de Lamballe, avec chapelle, colombier et haute justice. — Fief patronymique d'une famille noble connue aux xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> s., passé aux familles de St-Méloir (xvi<sup>e</sup>) et du Fay — une belle litre en provenant, aux armes de la famille du Fay, était conservée, en 1919, au château des Aubiers en Hillion.

LESQUEN — en Pluduno — fief patronymique d'une famille encore existante, connue dès le xiv<sup>e</sup> s. — passé à la famille Le Champion.

LESTANGUE\* — en Hillion — voir LES ETANGLES\*.

LETIVY ou L'ÉTIVY — en Langueux — pl. 32 — manoir relevant des Regaires de Saint-Brieuc et dont il ne restait en 1904, qu'une litre aux armes de Boisbilly replacée dans une maison moderne — aux familles : de Boisbilly, Berthelot, Léon, Berthelot de St-Ilan (xvii<sup>e</sup>).

LICANTOUEZ — voir LECANTOUEZ, en Hillion.

LES LIGNERIES\* — en Cesson-St-Brieuc — pl. 59 — ancienne dépendance du Comté de Plélo — à la famille de Bréhand de Plélo.

LILETTE — en Ruca — manoir.

LES LOGES\* — en St-Igneuc — pl. 59 et 60 — maison noble relevant de Jugon, avec enfeu dans l'église de St-Igneuc, construit par la famille Sauvaget en 1668 — aux familles : Sauvaget, Rouxel, Daën de Kermenan, de Gouyon-Matignon de Beaufort.

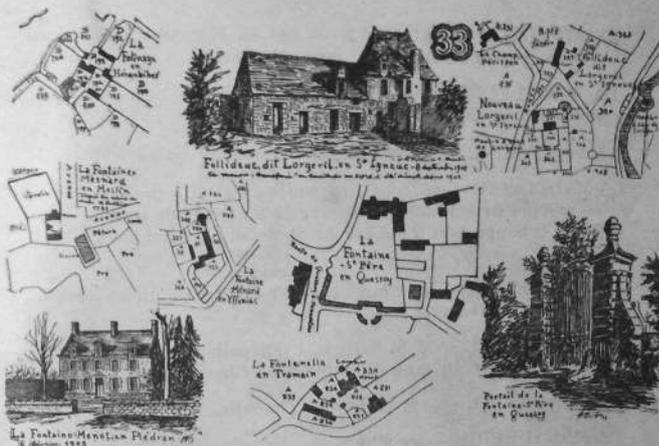
LE LOINGT — en Ruca — manoir.

LA LONGRAIS — en Plouguenast — manoir relevant de Montcontour — à la famille de Gaudemont.

LA LONGUERAYE\* — en Erquy — pl. 60 — manoir noble à cour fermée et jardin clos de murs, relevant de Lamballe — aux familles : Garouët (xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup>), de Boisgelin (xvii<sup>e</sup>).

LE LOREN ou LE LORIN — en Plénée-Jugon — manoir avec chapelle et colombier, actuellement disparus, relevant féodalement de Jugon — aux familles : Graffard, Hervé du Lorin.

LORGERIE\* ou LORGERIL — en Hénanbihen — pl. 60 — manoir reconstruit au xviii<sup>e</sup> s., avec douves d'un château plus ancien — fief qualifié chastellenie, avec autel, enfeu et escabeau dans l'ancienne église paroissiale — aux familles : de la Moussaye (xv<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>), Rogon (acquêt ), Le Métaër de la Ravillais (1756-xx<sup>e</sup>), du Bourblanc (xx<sup>e</sup>).



LORGERIL\* — en St-Igneuc — voir FOLLIDEUC — pl. 33 et 60.

LE LORIN — en Plénée-Jugon — voir LE LOREN.

LE LOU\* ou LE LOUP — en Dolo — pl. 60 — manoir avec motte féodale, colombier, haute, moyenne et basse justice, fourches à 4 pots, au bourg de Dolo, et titre de vicomté, relevant de Jugon — aux familles : Le Voyer de Trégomar, de Lannion, de Guer de Pontcallec, Calloët (acquêt 1694-xviii<sup>e</sup>).

LOURME — en Plestan — manoir relevant de Lamballe — à la famille Berthelemer.

LOURMEL — en Andel — manoir relevant de Lamballe — aux familles : de Bréhand, Le Normand de Lourmel.

LOURMEL\* — en Maroué puis St-Aaron — pl. 60 et 136 — manoir relevant de Lamballe, dont la grande cheminée porte un écusson usé dont le blason pourrait être celui des Madeuc — passé aux familles : Le Fruglays, des Roches de Chassay, de Liégeard, de Legge de Kerléan.

LOURMEL — en Andel — pl. 60 — un manoir voisin du précédent appartenait au xviii<sup>e</sup> s. aux Plancher de Boisglé, issus des Le Fruglays par les femmes.

LE LYCEE — à St-Brieuc — collège municipal avec chapelle, construit au xix<sup>e</sup> s. sur l'emplacement d'un ancien couvent de Cordeliers ; en partie détruit par les Allemands en 1944, restauré en 1949. — La chapelle actuelle fut commencée en 1860.

LYMOUELLAN-A-PLÉBOULLE — fief en Pléboulle possédé au xvii<sup>e</sup> s. par la famille de Gouyon-Matignon.

LA MADELEINE — en Hénon — chapelle détruite en 1868, ancienne maladrerie.

LA MADELEINE — en Matignon — ancienne maladrerie.

LA MADELEINE — en Trédaniel, touchant la ville de Moncontour — prieuré dépendant de l'abbaye de Ste-Croix de Guingamp en 1190, échangé avec l'abbaye de St-Melaine de Rennes en 1256, détruit en 1868.

LA MADELEINE — en Plancoët — chapelle démolie en 1806 — ancienne maladrerie.

LA MADELEINE — à St-Brieuc — chapelle construite en 1364 rue Madeleine, origine du Bureau de Charité actuel.

LA MADELEINE — en Trébry — chapelle.

LA MALADRERIE — en Plœuc — chapelle disparue après 1870.

LA MALHOURE — pl. 61 — paroisse de l'ancien évêché de St-Brieuc, du canton et du doyenné de Lamballe. — Eglise St-Event, reconstruite en 1515, restaurée en 1827 et 1835, réparée en 1913 avec les démolitions de la chapelle de Bréhinier, en Plestan ; clocher de 1832, réparé en 1922. — Près du bourg, fontaine St-Event. — Les anciens manoirs de son territoire étaient : le Boissy, la Bouillère, le Prérond, la Roche-Closmadeuc ou Roche-Ogier, la Touche-Baudré ou Touche-Faramus, et la Ville-Ougry ou Ville-Oury.

LES MARAIS, LES MARCHEIX ou LES MAREIX — en Hillion — pl. 60 et 61 — château reconstruit au xix<sup>e</sup> s., relevant féodalement de Lamballe, avec chapelle, fuie, jardins clos de douves et de levées de terre. — La chapelle St-Yves-des-Maraix, fondée vers 1330, fut reconstruite au xvii<sup>e</sup> s. — aux familles :ournemine (xiv<sup>e</sup>), de la Villéon (xvi<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>), Sébert (xix<sup>e</sup>), Le Normand de Lourmel (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>), Le Gac de Lansalut (xx<sup>e</sup>).

LE MARCHAIX, LE MARCHEIX ou LE MARCHIX — en Landéhen — pl. 61 — manoir avec cour et jardin clos, relevant de Lamballe, avec haute justice en Bréhand et Trébry, sous Moncontour; Landéhen, Maroué, Meslin et St-Glen, sous Lamballe; colombier et prééminences dans l'église de Landéhen. — Fief patronymique d'une famille noble connue au xiv<sup>e</sup> s., passé par alliances aux familles de la Soraie, de Malestroit, de Coëtquen, puis aux du Périer (acquêt), du Bouilly, Poullain, Urvoy et Favien — voir aussi LE GRAND MARCHEIX.

LE MARCHIX — en Ruca — manoir.

LA MARE\* ou LA MARRE — en Hénon — pl. 61 — ancien château avec pont-levis, colombier et prééminences dans l'église



de Hénon et dans la chapelle Notre-Dame du Roncelet. — Sa porte principale est ornée du blason des Sauvaget. — Aux familles Jouhan (xvi<sup>e</sup>), du Breil, de Lescouët ou du Liscouët (acquêt), Sauvaget (xvi<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>), de la Noué de Bogard (xviii<sup>e</sup>), Le Hérissé (xviii<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup>).

LA MARE — en Planguenoual — fief patronymique de la famille de la Mare — aux familles : de la Mare (1535), de la Goublaye du Prédéro (xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>), de Rabec (acquêt 1768), Labbé du Bourquet (an XI), de Chalus (acquêt xix<sup>e</sup>), Urvoy de Closmadeuc (18..-1928), Bouan du Chef du Bos (acquêt 1928).

LA MARE\* — en Ruca — pl. 61 — manoir disparu dont un manteau de cheminée, orné d'un écusson portant un calice, a été utilisé comme linteau de porte d'une maison construite en 1834.

LES MAREIX — voir LES MARAIS.

MARITAINE — en Saint-Aaron — manoir depuis longtemps disparu, relevant de Lamballe — aux familles : de la Motte (xvi<sup>e</sup>), Bertho (xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup>), Sauvaget des Clos (xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>), de Froulay (xviii<sup>e</sup>).

MAROUÉ — pl. 136 — paroisse primitive de l'ancien évêché de Saint-Brieuc, du canton et doyenné de Lamballe. Son territoire primitif a formé celles de Lamballe, de La Poterie et de Saint-Trimoël et partie de celle de Saint-Aaron. Un établissement gallo-romain dit le Vieux Lamballe, a existé au Plessix, en Maroué, où aboutissait une voie antique venant de Saint-Gelven près Bonrepos. L'église Saint-Pierre actuelle

de Maroué a été entièrement reconstruite aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> s. ; la précédente remontait au XVI<sup>e</sup> s.

Son territoire actuel renfermait les chapelles du Breil, de Cariot, la Chapelle, la Cornillière, Cramagnan, Launay, les Portes-Pelouas, Quefféron, Saint-Fiacre, Saint-Germain ou Saint-Gernouen, Saint-Jacques, Saint-Melaine et Trémilliac. Lanjamet, Tréguien, Trévily et la Trinité ont pu avoir aussi des chapelles.

Ses anciens fiefs et manoirs étaient : Beaulieu, La Belleisue, le Bocage, Bosquilly, Cariot, le Chauchix, la Cherquefière, la Corgne, la Cornillière, la Fosse-David, Gautrel, la Gayvière, le Guémadeuc, les Hauts-Fossés, les Hayes, l'Hermitage, Kerrozen, la Lande-ès-Glemet ou Lande-ès-Guillemet, Lanjamet, Launay, les Morandais, les Noës, ou les Nos, les Portes-Halna, les Portes-Pelouas ou Portes-Plouays, Quefféron, Quengueux, la Roche-au-Lion, St-Melaine, la Salle-Goujon, les Salles, Trémilliac, Trévily, Vaunoise, la Ville-Billy, la Ville-ès-Lan ou Ville-Islan, la Ville-Gaudu et la Ville-Jan, Beuregard, la Caillibotière, le Colombier, Lourmel, le Pont-Grossart, Rimo et la Villeneuve sont actuellement en Saint-Aaron et Lescouët en Lamballe. Pour les anciennes trêves de la Poterie et de Saint-Trimoël, devenues paroisses et communes, voir à ces noms.

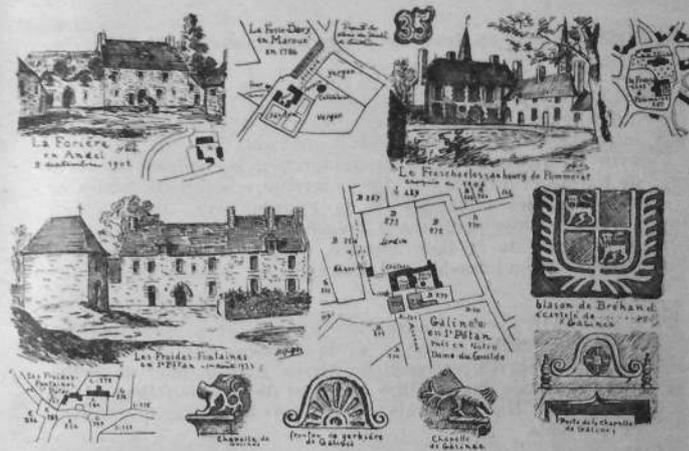
LA MARRE — voir LA MARE.

MATIGNON\* — pl. 61 et 136 — commune et paroisse comprenant le territoire de l'ancienne paroisse de Saint-Germain-de-la-Mer, de l'ancien évêché de Saint-Brieuc, dont le siège religieux fut transféré en 1847 à Matignon. L'église actuelle a été construite de 1846 à 1848 et fut dédiée à Notre-Dame, comme l'ancienne chapelle collégiale du château. Cette petite ville est actuellement le chef-lieu d'un canton et doyenné comprenant les paroisses de La Bouillie, Hénanbihen, Hénansal, Matignon, Notre-Dame du Guildo, Plébouille, Pléhérel, Plévenon, Ruca, Saint-Cast, Saint-Denoual et Saint-Pôtan.

Les édifices religieux de cette paroisse étaient : l'Abbaye, l'Hôpital-Saint-Jean, la Madeleine, Notre-Dame de Matignon, Saint-Gallery ou Saint-Valéry, Saint-Germain-de-la-Mer, Saint-Marc, Saint-Pierre, les Saint-Jean et le Tré-Caradeuc ; des chapelles ont existé à la Chesnaye-Taniot et à la Ville-Saloup.

Ses châteaux et manoirs étaient : la Bretèche, la Chesnaye-Taniot, le Clos, la Coulombière, la Grandmaison, l'Isle-Havart, Matignon, la Roncière, les Salines, la Vigne, la Ville-au-pouvoir, la Ville-Saloup, les Villes-Audren et la Ville-Tua.

Matignon était une chastellenie relevant de Lamballe, avec haute, moyenne et basse justice en Languenan, Plébouille, Pléhérel, Plévenon, Pluduno, Ruca, Saint-Cast, Saint-Germain-de-la-Mer (maintenant Matignon), et Saint-Pôtan, château avec chapelle collégiale, à Matignon, fourches à 4 pots sur la lande de l'Hôpital, en Matignon, prééminences dans les églises



de Languenan, Plébouille, Saint-Cast, Saint-Germain-de-la-Mer et Saint-Pôtan. Fief patronymique d'une maison chevaleresque connue aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s., il passa, dès 1209, par alliance, à la maison de Gouyon ou Goyon, qui la possédait encore en 1789 et releva en 1715 les nom et armes des Grimaldi princes de Monaco.

MAULNY ou MAUNY\* — en Landéhen — pl. 62 — manoir cerné de douves, avec chapelle et colombier, relevant de Lamballe, avec sergentise féodée de Landéhen et fiefs en Landéhen et Maroué. Fief patronymique d'une famille noble connue du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> s., passé aux familles Bourdon (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup>), Poulain de Mauny (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>), Courson de Kernescop (XIX<sup>e</sup>), de Cramezel de Kerhué (XIX<sup>e</sup>).

MAUNY — en Pommeret — pl. 62 — fief et manoir.

LE MAUPAS\* — en Hénansal — pl. 62 — manoir avec jardin clos de murs, relevant du Chemin-Chaussée, reconstruit en 1632 — aux familles : Le Sénéchal, Gaudin (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>), Micault (acquêt 1747), de Chalus (acquêt 1811), Frotier de la Messelière (depuis 1876).

MÉLEAN\* ou MELIAU\* — en Pommeret — pl. 62 — manoir relevant de Moncontour, avec cour close de murs et de douves, porche, chapelle et colombier, et prééminences dans l'église de Pommeret. Ce très intéressant manoir a perdu son porche depuis 1918 et sa chapelle depuis longtemps disparue. Il fut possédé par les familles : Piron (XVII<sup>e</sup>), et Poulain (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>).

LE MENÉ — en Saint-Jacut-du-Mené — seigneurie — à la famille de la Chapelle.

**LE MENEHY** — en Tramain — ancien établissement ecclésiastique.

**MESLIN\*** — pl. 63 et 70 — paroisse de l'ancien évêché de Saint-Brieuc, du canton et doyenné de Lamballe. Eglise intéressante, Saint-Pierre et Saint-Paul, des XIV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s., restaurée en 1920, renfermant les enfeux armoriés de Carlan et d'Ourxigné. Sur le territoire actuel de Meslin se trouvaient les chapelles de la Bourdonnaye, de Cargouët, Carlan, le Clos-Cambourg et Trégenestre et les fiefs et manoirs du Bignon, de la Bourdonnaye, du Bourneuf, de Cargouët, Carlan, la Fontaine-Ménard, Ourxigné, le Vauhéas et la Ville-Auvray.

**LA METTRIE** — en Hénanbihen — manoir possédé par les familles : Martel (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup>), de la Fruglaye (dès 1580), de la Bouëxière (XVII<sup>e</sup>), converti en ferme sous le nom de *Petite Mettrie*, passée aux familles Normant de la Ville-Héleuc, de la Vigne de la Hauguemoraie, du Breil de Pontbriand, Malherbe de Lévinas.

**LA METTRIE-MARTIN\***, puis **MONDÉSIR**, **MONPLAISIR** et **MONCHOIX** — en Pluduno — pl. 64 — manoir avec chapelle, maintenant disparue, construit en 1759 par la famille de Bédée, passé en 1810, par alliance, à la famille du Boishamon qui l'habite encore en 1949.

**LE MEURTEL\*** — en Plévenon — pl. 63 — château du XVII<sup>e</sup> s. avec chapelle dédiée à sainte Barbe, et colombier, relevant de Lamballe, construit dans un des plus beaux sites du littoral des Côtes-du-Nord — aux familles : Habel, du Boistriou (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup>), Labbé (XVII<sup>e</sup>), de Trémereuc (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup>), Grout de Beauvais (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>), Jouon des Longrais, Jouan de Kervenoël (XX<sup>e</sup>), de Lantivy.

**LES MÉZUES\*** — en Hénon — pl. 63 — manoir restauré au XIX<sup>e</sup> s. — aux familles : Videlou (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>), Hémercy (1762), Harscouët (acquêt), de la Guerrande (acquêt 1865).

**LE MINIHY** — en Plénée-Jugon — village qui a dû avoir une chapelle.

**LE MINIHY** — en Pléneuf — chapelle moderne construite près de l'emplacement du château du Guémadeuc et de la chapelle disparue de Saint-Symphorien.

**LE MITANT** — en Trégueux — chapelle désaffectée, dédiée à saint Louis, d'un manoir possédé au XIX<sup>e</sup> s. par la famille Prud'homme et détruit par un incendie.

**LA MOGLAIS\*** ou **MOGUELAIE\*** — en La Poterie — pl. 63 et 64 — château avec chapelle, dédiée à saint Eutrope, connue dès 1588, détruite au XIX<sup>e</sup> s., cour et jardin clos de murs et de douves, relevant de Lamballe avec moyenne justice en La



Poterie et Saint-Aaron, et prééminences, contestées en 1692, dans l'église de La Poterie — aux familles : de Lescoët (XV<sup>e</sup>), Burges, du Cambout, du Bouilly (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>), de la Moussaye de Carcouët (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup>), de Villèle (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>), de la Moussaye (acquêt XX<sup>e</sup>).

**LA MOINERIE\*** — en Erquy — pl. 64 — ancienne dépendance de l'Abbaye de St-Aubin-des-Bois en Plédéliac, puis manoir noble avec colombier, relevant de Lamballe — aux familles : de la Chetaye (XV<sup>e</sup>), Gris, Le Roux, Pasturel (XVIII<sup>e</sup>).

**LA MOISSONNIÈRE\*** — en Morieux — pl. 64 — manoir avec colombier et sergentie féodée, relevant de Lamballe — aux familles : Briquet (XVI<sup>e</sup>), Le Bigot, de Follenay (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>), Le Vicomte (XVIII<sup>e</sup>).

**MONBRAN** ou **MONTBRAN** — en Pléboulle — pl. 65 — ruines du château de la Templierie du Temple de la Croix-Huis ou de Tréhen, membre de la commanderie du Temple de Caren-toir (Morbihan), sécularisé puis possédé par les seigneurs de Plancoët des familles de Montfort, du Guesclin, de Penhièvre, de Bretagne, de Dinan-Montafilant, de Laval, d'Annebaud (acquêt 1542), de Silly, de Tournemine, de la Motte-Vauclerc (1609), de Coligny, de Rieux, de Rosmadec, de Rieux, vendu en 1759 à la famille Thomas de la Reigneraye, passé par alliances aux familles de Lorgeril, Le Moniez de Sagazan et Beaulaton. — Tour polygonale d'un château du haut moyen-âge commandant le passage du Frémur sur la voie antique d'Aleth à Carhaix. La chapelle de Monbran, restaurée au XV<sup>e</sup> s., était ruinée dès 1509.

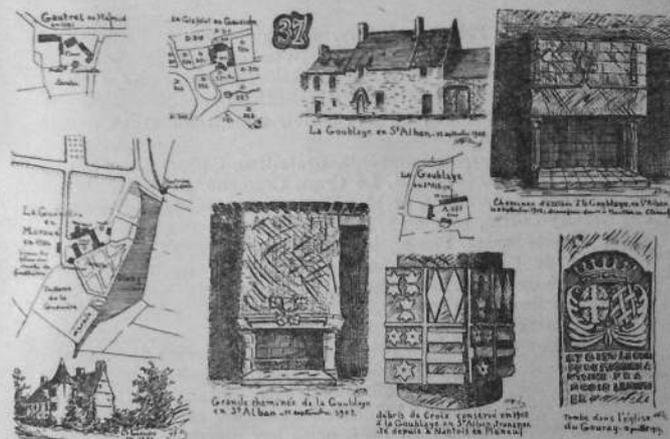
**MONCHOIX\*** — en Pluduno — voir **LA METTRIE-MARTIN** — pl. 64.

MONCONTOUR-DE-BRETAGNE — pl. 64 et 65 — Ville forte de l'ancien évêché de Saint-Brieuc, chef-lieu de canton et de doyenné comprenant les paroisses de Bréhand-Moncontour, Hénon, Moncontour, Pengilly, Quessoy, St-Carreuc, St-Glen, St-Trimoël, Trébry et Trédaniel. Au Sud de la cité la ville s'est accrue du faubourg Saint-Michel développé autour du prieuré de ce nom et de l'hôpital St-Jean et de celui du Bourgneuf dominé par le Champ-de-Foire, à 180 m., d'altitude et s'étageant, en jardins et maisons, de ce sommet jusqu'aux abords de l'enceinte fortifiée. Au Nord et à l'Est sont les hameaux d'Arondel, du Point-du-Jour, de la Vallée, de l'Etang-Martin et de l'Eperon.

La cité de Moncontour s'élève sur une crête rocheuse abrupte, à 30 m. d'altitude, resserrée entre la rivière l'Evran, au Nord, et le vallon du Vau-Bourget au Sud-Est. Le nom de l'Etang-Martin semble évoquer le souvenir d'une défense d'eau à l'Est de la ville. L'origine de la cité est inconnue, mais il est probable que ce point stratégique, naturellement fort, au carrefour des voies antiques de Merdrignac à Hénon et du Vieux-Lamballe à Pontivy, fut occupé militairement de très bonne heure. Une forteresse médiévale, remontant peut-être au IX<sup>e</sup> siècle, fut renforcée par Geoffroy-Botherel II, comte de Penthièvre vers 1137. Son enceinte, de forme irrégulière, allongée d'Est en Ouest, conserve onze des quinze tours qui flanquaient ses murailles. La porte Ouest ou *Porte d'en haut*, touchant le château, a été en partie détruite pour faciliter l'accès de la ville, la barbacane qui la précédait a disparu. La Porte Est ou *Porte Neuve*, précédée aussi d'une barbacane, fut démolie en 1770.

D'importantes transformations furent faites au XIV<sup>e</sup> siècle, le château fut rebâti, au Sud-Ouest de l'enceinte, la tour de l'Ouest construite et l'enceinte reportée au Nord, jusqu'au bord extrême du rocher. A ces défenses furent ajoutées au XV<sup>e</sup> s., la tour Mognet, aménagée pour le canon, au-dessus de la tour de l'Ouest et la demi-lune en avant de la Porte haute.

Le château, de forme rectangulaire, avec donjon cylindrique accolé à la Tour Carrée, flanqué aux angles de tours rondes et entouré de douves, renfermait une chapelle castrale et un logis appelé La Grande Salle. Une porte avec pont-levis donnait au Nord sur la ville, une autre à l'Ouest, entre le donjon et la tour Billiehaut, sur la barbacane. Celle-ci avait une porte fortifiée au Sud, donnant sur le Martray, une autre au Nord-Ouest, près de la Tour Grenuche, donnant sur le Val d'Arondel, et renfermait la chapelle de Notre-Dame de la Porte. La tour du Clevo, au Sud-Est du château, surveillait les douves au midi et l'intérieur de la ville à l'Est. Vers le milieu Sud de l'enceinte la porte Saint Jean donnait accès au faubourg Saint-Michel et au Nord, une porte de secours permettait de prendre à revers les assaillants de la barbacane de la Porte Neuve. A l'intérieur de la cité se trouvaient les Halles, l'église Notre-Dame et St-Mathurin, l'Auditoire, le Pres-



byère et le Four banal, les places de Penthièvre, du Champ de l'Avoir et Maubert. La chapelle Saint-Jean s'élevait, en dehors de l'enceinte, à l'entrée du faubourg St-Michel. La paroisse St-Michel fut, à l'origine, une trêve de Plémy.

La cité de Moncontour nous est parvenue à peu près intacte. Lors du démantèlement de la forteresse, en 1626, on se contenta de démolir les voûtes des portes de l'Ouest et du château, de découronner quelques tours et d'écrêter les murailles. Mais l'afféagement postérieur des terrains libres pour y construire des habitations nouvelles a recouvert ces vestiges qui n'apparaissent plus que çà et là parmi les demeures et la végétation des jardins qui les couronnent.

L'église Notre-Dame et St-Mathurin, remontant au début du XVI<sup>e</sup> siècle, est très intéressante par son architecture et ses remarquables verrières. Son clocher, très original, fut reconstruit de 1584 à 1587. Le bas-côté Sud fut ajouté en 1636, la façade Ouest fut refaite vers 1780 et d'importantes restaurations exécutées en 1890 et 1902. Les verrières renferment les portraits de plusieurs personnages historiques du XVI<sup>e</sup> siècle, des familles de Villeblanche de la Motte-Vauclerc et Le Mintier. Cette église est le but d'un pèlerinage très renommé, la veille et le jour de la Pentecôte, il donnait lieu, au XVIII<sup>e</sup> siècle, à un bal en plein air sur l'esplanade du château des Granges en la dame des Granges et le Curé de Moncontour donnaient le signal de la danse.

La ville de Moncontour avait droit de députation du Tiers aux Etats de Bretagne. Elle était le chef-lieu d'une châtellenie, membre du duché de Penthièvre, s'étendant aux paroisses et trêves de Bréhand-Moncontour, Gausson, Hénon, Langast,

Moncontour, Plédran, Plémy, Plessala, Plœuc, Plouguenast, Pommeret, Quessoy, St-Carreuc, St-Gilles-du-Mené, St-Gouéno, St-Jacut-du-Mené, Trébry, Trédaniel, Trégenesire et Yffiniac. Les juridictions de l'Hôtellerie-Abraham, en Saint-Alban, et des Granges-Mancel, en Trédaniel, étaient annexées à celle de Moncontour.

Les seigneuries de Bocenit, Bréfeillac, Carmené, Le Colombier, Cornéan, Craffault, Le Cran, Créméné, Crenolle, Duault, Gomené, les Granges, la Hazaye, la Houssaye, Launay-Gouray, Launay-Costio, Limoëlan, le Parc-Loemaria, Penhoët, Plédran, le Plessis-Budes, Plœuc, le Pontgamp, Quilemen, la commanderie de Quessoy, Resnon, le Rochay, la Roche-Rousse, le prieuré de St-Michel, St-Mirel, St-Queneuc, la Touche-Trébry, le Vauclerc, la Vieuville, la Ville-Chapron, la Ville-Maupetit et Yffiniac relevaient de Moncontour.

Moncontour joua un rôle important à diverses époques des guerres de Bretagne. Prise vers 1120 par Geoffroy-Botherel II de Penthièvre révolté contre son père, cette place fut remise en état de défense en 1137. Elle fut assiégée en vain par le duc de Bretagne Jean IV en 1394, prise par Pierre de Rohan, pour le roi de France, en 1487, assiégée sans succès par le duc de Bretagne François II en juillet, reprise pour lui par le sire de la Hunaudaye en août de la même année, occupée par les français en 1488, restaurée par ordre du roi Charles VIII de 1490 à 1496, remise en état de défense en 1589, prise par le capitaine ligueur d'Avaugour-Saint-Laurent en 1591, passée aux Royaux, assiégée inutilement par le duc de Mercœur en 1593, démantelée de 1616 à 1626.

Moncontour a fait l'objet de plusieurs monographies intéressantes par M. A. Houssaye, en 1910 et par M. le chanoine Bannier, curé-doyen de ce canton en 19 . On y voyait les chapelles de l'Hôpital St-Léonard, la Madeleine, Notre-Dame de la Porte, St-Jean, St-Laurent et St-Michel.

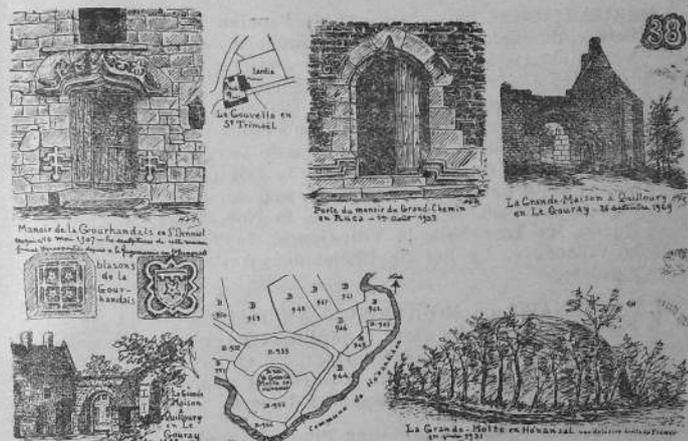
L'armorial de 1696 mentionne à Moncontour des corporations de bouchers, chapeliers, cordonniers, ferronniers, filateurs, marchands de drap, marchands de toiles, notaires, officiers, priseurs royaux, procureurs, sergers, serruriers, tailleurs et tanneurs.

MONDÉSIR — voir LA METTRIE-MARTIN\*.

LA MONFORIÈRE\* — en Plénée-Jugon — pl. 65 — manoir possédé par la famille de Gaudemont.

MONTAFILANT-EN-PENTHIEVRE — Fief avec juridiction s'étendant aux paroisses de La Bouillie, Erquy, Hénanbihen, Hénansal, Lamballe, Planguenoual, Pléhérel, Pléneuf, Plurien, Quintenic et St-Aaron, ayant eu pour origine la seigneurie de Coron en St-Alban et exercé au Chemin-Chaussée, en Hénansal ; prit son nom de sa possession par la maison de Dinan-Montafilant.

MONTBAREIL (Notre-Dame du Refuge de) — Monastère d'Eudis-



tines, rue Notre-Dame, à Saint-Brieuc, fondé en 1808, chapelle construite en 1875.

MONTBRAN\* — voir MONBRAN — pl. 65 —

MONTFROCHER — en Plédran — Templerie mentionnée dès 1182.

MONT-GICQUEL (Notre-Dame du) — en Saint-Trimoël — chapelle dont il ne reste que quelques pierres.

MONTORIEN\* — en Plouguenast — pl. 66 — manoir relevant de Moncontour, avec droit de colombier contesté en 1692. Sa porte est ornée du blason du Gourlay — aux familles de Kermené, du Gourlay (xvii<sup>e</sup>).

MONTREL — en Langast — seigneurie possédée par la famille de Quengo.

MOQUESOURIS puis BEAUVAIS au xvii<sup>e</sup> siècle — en Planguenoual — maison et terre relevant du Hourmelin au devoir de 10 deniers monnaie de rente au 24 décembre, sous peine de 15 sols d'amende, et de faire l'office de sergent pour la perception des rentes féodales dues au Hourmelin en la paroisse de Planguenoual moyennant exemption de toutes tailles et regailles l'année de cet exercice, et devoir de moudre et fouler aux moulins de la seigneurie — aux familles de Tronquidy-Boisjan (1545), Halna des Portes (1657-1690).

LA MOQUELAIE — voir LA MOGLAIS\*.

LA MORANDAIS — en Maroué — manoir relevant de Lamballe, possédé par la famille du Bouilly.

**MORIEUX\*** — pl. 66 — paroisse de l'ancien évêché de Saint-Brieuc, du canton et doyenné de Lamballe. — Eglise dédiée à Saint-Gobrien, à nef romane du *x<sup>e</sup>* s. et chœur ogival du *xiv<sup>e</sup>*, remaniée à diverses époques, restaurée en 1899, renfermant des tombes armorisées.

Chapelles de Sainte-Eugénie ou Sainte-Ujane, de Saint-Maurice du Haut et de Saint-Maurice du Bas ou de l'Armor, de Saint-Maurille, du Tertre-Rogon, de la Trinité des Ponts-Neufs et des Tronchais. Les manoirs de son territoire étaient : le Bignon, Carivan, la Moissonnière, la Noë, Pelan, le Tertre-Rogon, les Tronchais, la Ville-Gourio, la Ville-Guéhéneuc et la Villeneuve. Le fief de Châteaubriant s'étendait en cette paroisse.

**LA MORINAIE\*** ou **MORINAIS\*** — en Plédéliac — pl. 66 — manoir à cour jadis close et jardin cerné de murs, relevant de la Hunaudaye. Sa porte principale est ornée des blasons de la famille Lévesque, qui le possédait au *xv<sup>e</sup>* s., et de ses alliances. Son ancienne chapelle a disparu.

**MORVENAIS (Croix de la)** — en Pluduno — pl. 68.

**LA MOTTE** — en Le Gouray — à la famille de Cleuz.

**LA MOTTE** — en Pléneuf — manoir dépendant de la baronnie du Guémadeuc.

**LA MOTTE** — à Saint-Brieuc — motte féodale qui se trouvait en haut de la rue Vicairie.

**LA MOTTE\*** — en Tramain — pl. 66 — manoir clos de murs relevant de Jugon, remplacé par une métairie voisine d'une belle motte féodale cernée de douves.

**LA MOTTE-AU-PUGNEIX** — en La Bouillie — ancien manoir de la famille Le Pugneix.

**LA MOTTE-BASSE\*** — en Le Gouray — pl. 67 — manoir avec chapelle, cour et jardin clos de douves et de murs, reconstruit au *xviii<sup>e</sup>* s. et restauré au *xx<sup>e</sup>*, relevant de Jugon ; avec prééminences dans l'église du Gouray. — La chapelle fut bénite en 1753. — Fief patronymique de la famille de la Motte-Basse, passé par alliance, en 1460, à la famille Le Mintier qui l'habite encore en 1950.

**LA MOTTE-COLAS\*** — en Plébouille — pl. 67 — manoir en partie du *xv<sup>e</sup>* s., relevant de la seigneurie de Lymouellan-à-Plébouille — aux familles : Colas (*xv<sup>e</sup>*), des Nos, de Becdelièvre, Nicollas (acquêt 1680), de la Vigne (*xviii<sup>e</sup>*), Le Restif de la Motte-Colas.

**LA MOTTE-DE-CORON** — en Saint-Alban — à l'entrée est du bois de Coron, à 200 m. au nord de la route de ce bois à Hénansal — assiette et douves d'une ancienne forteresse dont



les matériaux auraient servi à la construction de la chapelle Saint-Jacques en Saint-Alban. — Chef-lieu primitif de la seigneurie de Montafilant-en-Penthièvre. — Aux familles : de Coron, de Dinan-Montafilant, de Laval, d'Annebaud (1541), de Silly, Tournemine de la Hunaudaye, de la Motte-Vaulerc, de Rosmadec, de Rieux, de la Moussaye.

**LA MOTTE DE RIBOURDOUILLE** — en Plessala — ancien château de terre relevant de Moncontour.

**LA MOTTE D'ISELLAN** — en Saint-Pôtan — château dépendant de Plancoët, ruiné dès 1570, situé dans un bois près du village de la Roche.

**LA MOTTE-DOLO** — en Saint-Gouéno — Motte féodale qui a pu appartenir à la famille de Dolo.

**LA MOTTE-DU-PARC\*** — en Le Gouray — pl. 67 — restes d'un manoir reconstruit vers l'an 1500, relevant de Jugon, avec haute justice et prééminences dans l'église du Gouray, uni au marquisat de la Moussaye. Une motte féodale voisine, indiquée au cadastre au *xix<sup>e</sup>* s. a maintenant disparu. Des sculptures aux armes des du Parc et Paynel et de Beaumanoir et du Parc, provenant de la Motte-du-Parc, avaient été données en 1912 au musée de la ville de Saint-Brieuc par la famille du Parc-Fief possédé par les familles du Parc, de Beaumanoir, du Guémadeuc (*xvi<sup>e</sup>*), Gouyon de la Moussaye, de Montboucher (1679), de Franquetot de Coigny, de la Motte de Broons de Vauvert (acquêt 1782).

**LA MOTTE-MEURDEL** — en Pléneuf — tumulus ou motte féodale.

**LA MOTTE-ROGON** — en Plébouille — manoir et colombier

disparus, relevant de Matignon — aux familles Rogon (xv<sup>e</sup>), Ferrière (xv<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup>) unis dès 1700 à la chastellenie de Matignon.

**LA MOTTE-ROUGE\*** — en Hénansal — pl. 67 — manoir avec cour jadis close de murailles et de douves restauré au xix<sup>e</sup> s., relevant de Lamballe, et en juveigneurie de Montafilant-en-Penthièvre ou ancien Coron, avec prééminences dans l'église de Hénansal — possédé, sans interruption, depuis le xiii<sup>e</sup> s., par la famille de la Motte de la Motte-Rouge.

**LA MOTTE-VERTE** — en Hillion — pl. 68 — manoir avec colombier.

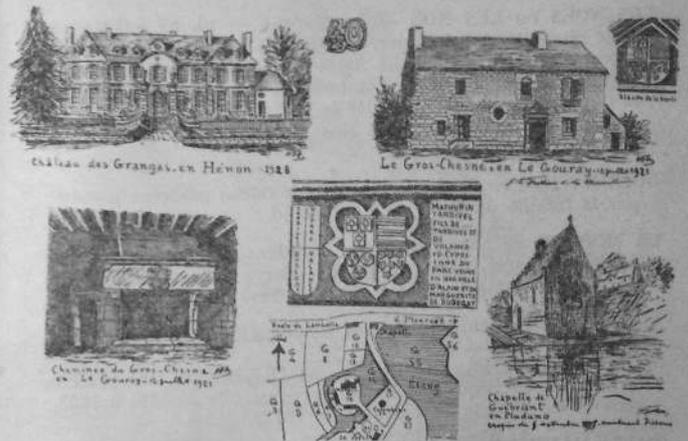
**MOUEXIGNÉ** — seigneurie avec moyenne et basse justice exercée à Lamballe — à la famille du Bouilly (xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>).

**LE MOULIN-BESNARD** — en Trébry — seigneurie relevant de Moncontour et de Lamballe, avec maison noble, logis principal, jardin et bois, haute, moyenne et basse justice exercée à Trébry, prééminences d'église à Trébry, dépendances en Bréhand-Moncontour, Plessala, Pommeret, Saint-Glen, Saint-Gouéno et Trébry. — Aux familles : de Carné, de la Roche, Freslon.

**MOULIN DES LANDES** — en Plestan — pl. 101 — litre transportée au xix<sup>e</sup> s. au bourg de Saint-Rieul — aux armes Hersart et Rolland.

**LA MOUSSAYE\*** — en Plénée-Jugon — pl. 68 — château circuit de douves avec deux ponts-levis, haute et basse cours, jardins et parcs fermés, prêche de la Religion protestante réformée aux xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> s., colombier, haute, moyenne et basse justice, fondation et patronage des églises de Plénée et de Tramain, des chapelles de Langouhède et de Saint-Meleu en Plénée ; érigé en marquisat en 1615, avec juridiction en Le Gouray, Plénée et Tramain, sous le domaine royal de Jugon, et en Sévignac, sous le fief de Beaumanoir-Lymoëlan. — Aux familles : de la Moussaye (xiii<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup>) ; Gouyon de la Moussaye (xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup>), de Montbourcher (xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>), de Franquetot de Coigny (xviii<sup>e</sup>), de la Motte de Broons de Vauvert (acquêt) depuis 1782.

**LES MURS** — en Hénanbihen — manoir possédé par la famille des Rondiers dès le xv<sup>e</sup> s., abandonné pour la Ville-au-Maitre vers 1660, vendu vers 1700 à Jean Le Sage, sieur de la Hazaye, passé en 1752 à la famille Le Restif de Tresselin puis, par alliances, aux Collas de la Baronnais ( ) et de Gouyon ( ), acquis en 1870 par la famille Carfantan. Lors de la vente des Murs les des Rondiers se réservèrent le banc et l'enfeu de Briselien dans l'église de Hénanbihen. Toussaint Le Restif restaura et reconstruisit en partie les Murs en 1767, actuellement en métairie.



**NANTOIS** — en Pléneuf — pl. 37, 68 et 69 — manoir relevant de Lamballe, jadis entouré de douves et murailles flanquées de tours, possédant actuellement deux chapelles, l'une construite en 1688 et 1689, l'autre plus moderne — aux familles : de Lescouët (xvi<sup>e</sup>), de la Goublaye de Nantois (xvii<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>).

**NAZARETH** — rue du 71<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, à Saint-Brieuc. — Institution professionnelle avec chapelle de 1848 avec façade de 1891.

**LA NEAUVAIS** ou **LA NEAUVÉE** — en Hénou — pl. 69 — manoir relevant de Moncontour, avec chapelle domestique et prééminences dans l'église de Quessoy. — La chapelle domestique, dédiée à Sainte-Barbe, sert d'enfeu à ses propriétaires. — Aux familles : Jouan (xvi<sup>e</sup>), Habel (xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>), de la Guerande (xviii<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>).

**LA NOË** ou **LA NOË-BARE\*** — en Morieux — pl. 69 — manoir relevant de Lamballe, en partie détruit, dont une cheminée et une sculpture aux armes de la Houssaye et Bérard ont été transférées de nos jours au château de Nantois en Pléneuf. — Aux familles : de la Houssaye (xvi<sup>e</sup>), Rogon (xvii<sup>e</sup>), de Tronquidy.

**LA NOË-CADET** — en Tramain — pl. 69 — manoir.

**LA NOË-GRIGNON** — en Plénée-Jugon — manoir avec chapelle disparue. — A la famille Grignon.

**LA NOË-GUY** — en Plémy — manoir relevant de Moncontour — à la famille de Launay.

LES NOES ou LES NOS — en Maroué — pl. 69 — manoir avec chapelle et colombier, relevant de Lamballe, avec prééminences dans la chapelle Saint-Fiacre, en Maroué, et dans l'église des Augustins de Lamballe. — Fief patronymique de la famille des Nos, connue dès le XIII<sup>e</sup> s., passé aux familles : Le Cours, de la Roche, des Nos, de Guergorlay ou de Kergorlay (XVIII<sup>e</sup>).

NOIRMONT — en Erquy — pl. 69 — château moderne possédé par la famille du Breil de Pontbriand.

LA MORVEE ou MORVELLE — en Planguenoual — métairie noble et manoir, ruiné dès 1616 — terre annexée à celle du Val — aux familles : des Déserts, Bouxel du Val.

NOTRE-DAME — en Saint-Igneuc — chapelle détruite dès 1382.

NOTRE-DAME DES CROIX ou NOTRE-DAME DES SEPT SAINTS — en Erquy — chapelle reconstruite de 1861 à 1863, achevée en 1885, avec calvaire de 1872.

NOTRE-DAME DE BEAULIEU — en Saint-Brieuc — chapelle voisine de la Ville-Juhel, détruite.

NOTRE-DAME DE BELAIR — en Trébry — pl. 4 — observatoire des géomètres transformé en chapelle en 1852, à l'altitude de 340 m., point culminant du département des Côtes-du-Nord — but de pèlerinage à Notre-Dame de la Paix.

NOTRE-DAME DE BELENRAY — voir BELENRAY — pl. 4.

NOTRE-DAME DE BRÉHAND — voir BRÉHAND-MONCONTOUR.

NOTRE-DAME DE GRACES DU ROCHER-MARTIN — rue Lécuyer, à Saint-Brieuc — couvent de Maristes fondé en 1864 avec grande chapelle construite peu après.

NOTRE-DAME DE GRANDE-PUISSANCE. — Collégiale du château de Lamballe. — pl. 55.

NOTRE-DAME DE HIREL — voir HIREL — pl. 47.

NOTRE-DAME DE JUGON — voir JUGON.

NOTRE-DAME — en Pléhérel — chapelle disparue.

NOTRE-DAME DE LA CLARTÉ et SAINT-LUNAIRE — rue de Gouédic, à St-Brieuc — chapelle consacrée en 1337, vendue nationalement en l'an VI, convertie en habitation puis disparue.

NOTRE-DAME DE LA CROIX — en Plémy — chapelle reconstruite au XIX<sup>e</sup> s. sans style.



NOTRE-DAME DE LA GARDE DE DAHOUET — en Pléneuf — chapelle construite en 1925 et 1926.

NOTRE-DAME DE LA PORTE — à Moncontour — chapelle très renommée dès le XV<sup>e</sup> s., restaurée en 1635, démolie en 1800.

NOTRE-DAME DE LA PORTE — à Saint-Brieuc — chapelle démolie au XIII<sup>e</sup> s. pour la construction de la Collégiale de Saint-Guillaume.

NOTRE-DAME DE LA RIVIERE\* — en Pommeret — pl. 69 — chapelle reconstruite au XVII<sup>e</sup> s., réparée au XIX<sup>e</sup> — armoiries de la famille Sauvaget.

NOTRE-DAME DE LA FONTAINE et ORATOIRE SAINT-BRIEUC — pl. 94 — à Saint-Brieuc, rue Notre-Dame de la Fontaine. — Oratoire fondé par Saint Brieuc au VI<sup>e</sup> siècle, puis chapelle rebâtie au XV<sup>e</sup>, accrue au XVII<sup>e</sup>, démolie en 1791, reconstruite avec des matériaux provenant de monuments anciens démolis ; restaurée en 1892 et 1893, avec remplois d'éléments des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles de provenances diverses.

NOTRE-DAME DE LA TOUR DE CESSON — en Saint-Brieuc — chapelle construite au XIV<sup>e</sup> s., vendue nationalement en l'an VII et détruite. La statue de Notre-Dame, retrouvée en 1846, a été transportée dans l'église de Cesson. Siège d'une confrérie.

NOTRE-DAME DE L'OUBLI — chapelle domestique du château des Granges en Hénou.

NOTRE-DAME DE MESLIN — pl. 63 — église paroissiale.

NOTRE-DAME DE PENGUILLY — église paroissiale.

NOTRE-DAME DE SAINT-TRIMOEL — église paroissiale.

NOTRE-DAME D'ESPERANCE — place Saint-Pierre à Saint-Briec — basilique, siège d'une Archiconfrérie, construite sur l'emplacement de la chapelle Saint-Pierre, devenue sa chrypte, de 1843 à 1871, consacrée en 1898, érigée en basilique mineure en 1903. Pardon le 31 mai.

NOTRE-DAME DU CHENE — en Dolo — chapelle connue dès 1736, reconstruite en 1880.

NOTRE-DAME D'ESPERANCE et SAINT-ETIENNE DE TRAMAIN — église paroissiale.

NOTRE-DAME DES PONTS — à l'Ouest de l'église du prieuré St-Martin de Lamballe, rebâtie en 1762, maintenant disparue.

NOTRE-DAME DU GUILDO\* — pl. 69 — Paroisse du canton et doyenné de Matignon, formée de sections détachées de celles de Saint-Cast et de Saint-Pôtan — son territoire renferme les chapelles de St-Eniguel de St-Jaguel et du Val, les manoirs de Beaulieu, le Boisélucas, la Brousse, le Châtelet, Galinée, la Lande-Belfeuillet ou Lande-Bréveillac, Le Parc, St-Eniguet et le Val d'Arguenon. Une litre aux armes des du Val, provenant du manoir détruit du Hautbard, a été encastrée dans l'église actuelle, construite en 1848 et 1849, avec clocher édifié en 1878 et 1879.

NOTRE-DAME DU HAUT\* — en Trédaniel — pl. 43 — chapelle des  $xiv^e$  et  $xv^e$  s., restaurée en 1884, connue par le pèlerinage à ses Saints guérisseurs.

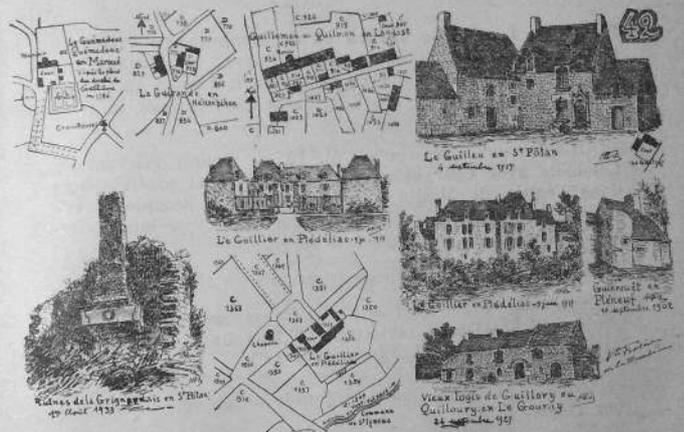
NOTRE-DAME DU HIREL — au bourg du Ruca — pl. 47 — chapelle du  $xvi^e$  s., restaurée en 1841 et 1868, fondée par les seigneurs du Boisgerbault.

NOTRE-DAME DU MONTGICQUEL — en St-Trimoël — chapelle ruinée.

NOTRE-DAME DU REFUGE DE MONTBAREIL — rue Notre-Dame à Saint-Briec — monastère d'Eudistines.

NOTRE-DAME DU RONCERET ou DE LA MARE — en Hénon — chapelle voisine du manoir de la Mare, maintenant disparue — une statue de St Mamert, en provenant, a été encastrée dans une muraille à la Mare.

NOYAL — pl. 69 — paroisse de l'ancien évêché de Saint-Briec, du canton et doyenné de Lamballe. Eglise dédiée à saint Sébastien, reconstruite de 1879 à 1881. Chapelles de la Cour Neuve, St-Michel de la Roche-au-Denais — Manoirs de Noyal, de Plouaison, des Portes et de la Roche-au-Denais puis



Roche-Goyon. Il a pu aussi exister des chapelles à St-Julien et à St-Thélen.

Le château de Noyal relevait de Lamballe, avec colombier, moyenne et basse justice et prééminences dans l'église paroissiale. Démoli au  $xix^e$  s., il n'en reste plus que l'emplacement et quelques pans de murs de clôture. Il fut possédé par les familles : de St-Denoual ( $xv^e$ ), de la Hunaudaye ( $xv^e$ ), de Girard ( $xviii^e$ ), Le Normand de Noyal, Chaton des Morandais ( $xviii^e$ ), Le Corgne de Launay ( $xix^e$ ).

ORATOIRE SAINT-BRIEUC — voir NOTRE-DAME DE LA FONTAINE SAINT-BRIEUC.

LES ORDRES MILITAIRES DU TEMPLE ET DE SAINT-JEAN DE JERUSALEM ont possédé des établissements à La Bouillie, le Boischauff, en Jugon, la Caillibotière, en Plurien, Clairefontaine, en Plédran, Coëtbily, en Plurien, le Créac'h, en Plédran, la Croix-Huis, en Saint-Cast, la Croix-Verte, en Lamballe, les Hôpitaux et le Sépulcre, en Erquy, la Fougerais, en St-Alban, la Grande-Fontaine, en Hénanbihen, l'Hôpital en Matignon, l'Hôpital, en Quessoy, l'Hôpital en St-Alban, les Hôpitaux, en Erquy, l'Hostellerie, en St-Alban, Landébia, Langast, Launay-Congar, en Hénanansal, Matignon, Pléhérel, Plémy, Plénée-Jugon, Plurien, Port-à-la-Duc, en Pléhérel, Quessoy, la Roche, en Plédran, St-Alban, St-Jacques, à Saint-Briec, St-Carreuc, St-Cast, Ste-Barbe d'Yffiniac, Ste-Croix-du-Temple, en Plébouille, St-Jean, en Langast, les St-Jean, en St-Germain-de-la-mer puis Matignon, St-Jean, en Plédéliac, St-Samson, en Hénanbihen, le St-Sépulcre, en Erquy, le Temple de la Croix-Verte, à Lamballe, le Temple, en

Plémy, le Temple de Tréhen ou de Monbran, en Pléboulle, le Temple, en Tramain, le Tertre-Conan, en Hénanbihen, le Val-Orguen ou les Vaux, en Hénansal, le Verger, en Hénansal, le Verger, en Plémy, la Ville-Barbe, en Hénansal, la Ville-Morhen, en Pléhérel, Yffiniac.

OURXIGNÉ\* — en Meslin — pl. 70 — manoir relevant de Lamballe avec cour close, porche, douves et prééminences dans l'église de Meslin — aux familles : Boschier (xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>), Le Noir de Carlan, de Lesquen de Largetaie (xviii<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup>), Rioust de Largetaie (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>).

PABU — en Erquy — chapelle construite en 1887 et 1888.

LE PAPEU\* — en Pléhérel — pl. 70 — manoir à cour close — aux familles : Gesril (xv<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup>), Le Roy de la Trochardaye (xix<sup>e</sup>), Le Métaër de Lorgerie (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>).

LE PARC\* — en Notre-Dame du Guildo — pl. 70 — manoir à tour ronde.

LE PARC\* — en Saint-Jacut-du-Mené — pl. 70, 71 et 72 — château cerné de douves, avec chapelle et colombier, relevant de Moncontour, construit au bord de la Rance vers l'an 1600 par la famille du Parc de Locmaria, passé, par alliances, aux familles de Cleuz du Gage (xviii<sup>e</sup>) et de Kerouartz (xviii<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>), transformé en ferme. Sur le portail et sur une cheminée, blasons de Claude du Parc et de Jeanne de Lescouët, sur la porte du manoir et dans l'ancien salon blason du Parc — Des gentilshommes verriers habitèrent ce manoir et les peintures du salon rappellent les modèles de leur industrie.

La chapelle du Parc, dédiée à saint Jean-Baptiste et saint Antoine, est datée de 1656 et voisine d'un chêne énorme.

LE PAVILLON\* — en Gausson — pl. 72 — manoir.

PELAN ou PELLAN — en Morieux — Manoir relevant de Lamballe, fief patronymique de la famille de Pelan, connue dès le xv<sup>e</sup> s., passé aux familles Guégen, Le Picart, de Kerpoisson.

LE PELE-CHATEL\* — en Plédran — pl. 72 — manoir à tourelle ronde et enclos de murailles — aux familles Hinault, de la Moussaye.

PELLOUËSSON — en Maroué — manoir relevant de Lamballe — à la famille Jocet (xvi<sup>e</sup>).

PENGUEN — en Saint-Cast — manoir relevant de Lamballe — à la famille Gouyon.

PENMENIER — en Trébry — pl. 72 — manoir à la famille de Chappdelaine — et voir PRÉMAIGNE.



PENGUILLY pl. 72 — paroisse du canton et doyenné de Moncontour, formée de l'ancienne trêve de l'Aile des Hayes, de la paroisse de Landéhen, de l'évêché de Dol, agrandie en 1863 d'une partie de Plénée-Jugon de l'ancien évêché de St-Brieuc. Eglise dédiée à st Théodule, construite en 1848 et 1849, réparée en 1866. — Il y a eu des chapelles au château de Penguilly, à la Saudraye et à la Ville-Pierre — Les manoirs de cette commune sont : Penguilly, la Saudraye et la Villepierre. — Le fief de Penguilly relevant de Lamballe avec haute justice en Landéhen, La Malhoure et St-Glen. Le château actuel a été reconstruit au xix<sup>e</sup> s. — aux familles : Le Vicomte (xv<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup>), Habel (xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup>), Trébuchet (acquêt 1680), Le Bel de la Chevallerais puis de Penguilly (acquêt 1680-xx<sup>e</sup>).

PENHOET — en Plessala — motte féodale et juridiction relevant de Moncontour.

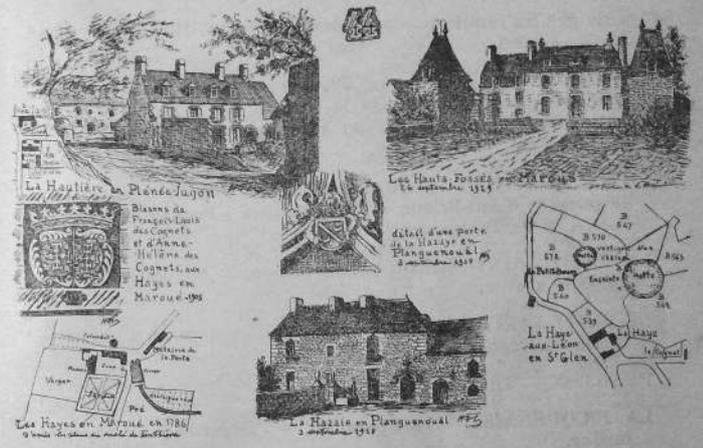
PENTHIEVRE — Fief constitué par Alain III Comte ou duc de Bretagne pour son frère Eudon, comte de Penthievre et de Tréguer, mort en 1079. Le comté de Penthievre proprement dit comprenait la chastellenie ou comté de Lamballe et les chastellenies de Cesson, du Guildo, de Jugon et de Moncontour. Le comté de Tréguer, uni alors au Penthievre, comprenait la chastellenie de Morlaix-Lanmeur, le Regaire de l'évêque de Tréguier, le comté de Guingamp, la chastellenie ou comté de Lannion, la chastellenie de Minibriac, et le comté de Goëlle, comprenant alors les baronnies d'Avangour et de Quintin.

Eudon eut cinq fils qui se succédèrent dans l'héritage paternel. Etienne, le dernier survivant eut trois fils : Geoffroy-

Boterel, comte de Penthièvre et de Lamballe, Alain Le Noir, comte de Richemont en Angleterre, et Henri, comte de Tréguer et de Goëlo. Geoffroy-Boterel II, fils de Geoffroy-Boterel I<sup>er</sup>, légua, en 1202, tous ses biens à son cousin germain Alain, sire de Goëlo, fils d'Henri, comte de Tréguer et de Goëlo. Le duc de Bretagne, Pierre Mauclerc, réduisit les possessions bretonnes des Penthièvre au comté de Goëlo et à la vicomté de Dinan ; ils prirent alors le nom d'Avaugour, d'un de leurs châteaux sis en la paroisse de St-Péver, près Guingamp. Le duc Jean Le Roux, fils de Pierre Mauclerc, leur acheta la vicomté de Dinan, ce qui réduisit leurs possessions bretonnes au comté de Goëlo. Jeanne d'Avaugour, comtesse, de Goëlo, épousa, en 1318, Guy, fils de Jean III, duc de Bretagne, auquel son père avait constitué en apanage Guingamp, Lamballe, Lannion, le Minibriac, et Moncontour, rattachant définitivement au duché Cesson, Jugon et le Goëlo.

Jeanne d'Avaugour eut pour fille Jeanne, héritière du duché de Bretagne, suivant la coutume bretonne, mariée en 1337 au bienheureux Charles de Chastillon, dit de Blois, mort pour la défense des droits de sa femme, à Auray, en 1364. Le comte de Montfort ayant fait, par sa victoire, prévaloir la loi salique, le duc Jean V déposséda et bannit les Penthièvre après leur attentat de Champtoceau, contre sa personne, en 1419. Ceux-ci cédèrent au roi Louis XI leurs droits au duché de Bretagne contre promesse de restitution de leurs biens après la réunion de la Bretagne à la France. Cette condition ne fut réalisée que par le roi François I<sup>er</sup>, après le traité d'union des deux pays. Par lettres patentes de 1535 il restitua le Comté de Penthièvre, comprenant alors Avaugour, Châteaulin-sur-Trieux, Châtaudren, Goëlo, Guingamp, Lamballe, Minibriac, Moncontour, Paimpol et la Roche-Derrien, à Jean de Brosse dit de Bretagne, descendant et héritier des droits de Jeanne d'Avaugour.

Le comte de Penthièvre céda ses droits sur Avaugour, Châteaulin-sur-Trieux, Châtaudren, Goëlo et la Roche-Derrien à François de Bretagne-Vertus. En 1555, Jean, comte de Penthièvre et duc d'Etampes, céda définitivement ses droits au duché de Bretagne au roi de France moyennant la cession des seigneuries de Guingamp, Lamballe, Minibriac et Moncontour, des Sécheries de Cornouaille et des ports entre le Couësson et l'Arguenon. En 1569 ces seigneuries furent érigées en duché-pairie de France. Elles passèrent, par héritage, aux familles de Luxembourg et de Lorraine-Mercœur. Le duc de Mercœur et de Penthièvre devint le chef de la Ligue en Bretagne, peut-être dans le secret espoir d'en devenir le souverain, mais Henri IV eut raison de la Ligue et maria son fils naturel, César, duc de Vendôme, à Françoise de Lorraine, héritière de Penthièvre. Ce ménage, fort dépensier, aliéna le duché, le Roi racheta la créance en faveur de la duchesse de Vendôme, mais ce fief fut saisi sur Louis-Joseph, duc de Vendôme, petit-fils de Françoise de Lorraine, acquis judiciaire-



ment par Marie-Anne de Bourbon, princesse de Conti et revendu par elle à Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, fils du roi Louis XIV et de la marquise de Montespan. Celui-ci eut pour héritier, en 1738, Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre, mort en 1793, père de Louis de Bourbon, prince de Lamballe, dont la veuve fut assassinée par les Terroristes en 1792.

- PERAN\* ou PERRAN — en Plédran — pl. 72 — enceinte elliptique d'un château du haut moyen âge cerné de douves, avec restes de murailles en partie vitrifiées par un incendie — fief noble relevant de Moncontour, possédé par les familles de Plumaugat (xv<sup>e</sup>), Espivent (xviii<sup>e</sup>).
- LE PERHEU — en Plénée-Jugon — manoir.
- PERQUEVEN\* — en Plénée-Jugon — pl. 73 — manoir.
- LES PERRIERES\* — en Landéhen — pl. 73 — manoir avec colombier.
- LES PERRIERES\* — en Plestan — pl. 72 et 73 — manoir relevant de Lamballe — aux familles de Couëspelle, Le Noir, de Lorgénil (xviii<sup>e</sup>).
- PERROUZE\* — en Saint-Igneuc — pl. 73 — manoir relevant de Jugon, avec colombier, basse justice et prééminences dans l'église paroissiale — aux familles : Rouxel (xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup>), Daën de Kerman (xviii<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup>), de Gouyon-Matignon de Beaufort (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>).
- LA PETITE-VILLE-HERVÉ — en Planguenoual — manoir pos-

sédé par les familles : de Quelen, Le Bottey, Rouault, Le Bottey, Le Grand.

LA PETITE-VILLEON — en Planguenoual — métairie noble possédée par la famille de la Villéon de 1535 à nos jours, nationalisée le 6 primaire an VII, rachetée par la famille le 28 nivôse suivant.

LE PETIT LÉTIVY — en Languieux — manoir relevant du Regaire de Saint-Brieuc — aux familles : Berthelot de Saint-Ilan, Loz de Beaucours (xviii<sup>e</sup>).

LE PETIT SAINT-BRIEUC — en Plœuc — chapelle disparue après le xvii<sup>e</sup> s.

LE PETIT SAINT-MALO — en Plurien — village où a peut-être existé une chapelle.

PHANTON — en Plouguenast — landes.

LA PICQUENAIS — en Hénansal — seigneurie à moyenne justice.

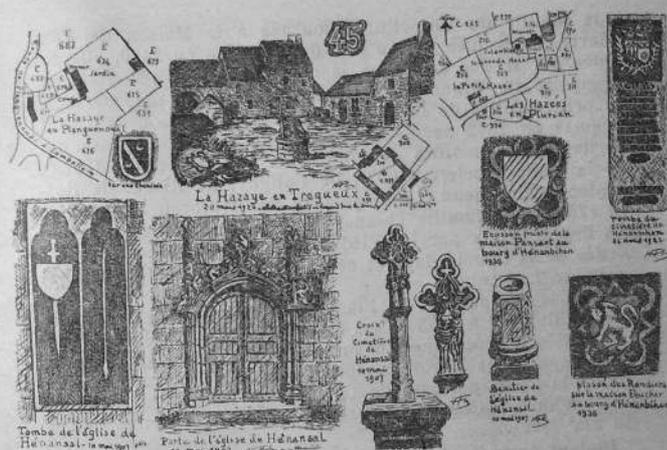
LA PIERRE-PLATE — en Hénon — manoir relevant de Moncontour, avec colombier et prééminences dans l'église paroissiale — ruiné dès 1693 — aux familles : du Gourlay, Courson.

PIRUIT\* — en Plédran — pl. 73 — manoir relevant de Moncontour, avec haute justice, fourches à 4 pots sur les landes de Rocoudan et prééminences dans l'église de Plédran — ruiné dès 1904 — aux familles : de Plédran (xiv<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup>), du Chastelier, de la Chapelle de Bœuvre, de Beaumanoir (xv<sup>e</sup>), de Coëtquen (xv<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup>), du Louët, de Harlay, de Montmorency-Luxembourg (xviii<sup>e</sup>), Potier de Gesvres, Le Lay (acquêt 1719), Picot de Plédran (acquêt xviii<sup>e</sup>).

LA PLAINEVILLE\* — en Ploufragan — pl. 73 — manoir possédé par les familles Bothereau au xvii<sup>e</sup> s., Gouicquet.

PLAINTEL — La Vicomté de PlainTEL, s'étendant aux paroisses et trèves de PlainTEL, Saint-Brandan et Saint-Julien, fut rattachée au moins dès le xiii<sup>e</sup> siècle à la baronnie de Quintin que nous avons étudiée dans QUINTIN-AVAUGOUR, mais, géographiquement limitée par le cours du Gouët, elle a dû se rattacher primitivement au Penthièvre auquel appartenaient les de Dolo, ses premiers seigneurs, c'est pourquoi nous en faisons ici mémoire. Dans la seconde partie de ce recueil nous mentionnerons donc les familles ayant possédé fiefs ou manoirs dans le ressort de la vicomté de PlainTEL. — Voir QUINTIN-AVAUGOUR (St-Brieuc, Presses-Bretonnes, 1947) pour l'histoire et les illustrations concernant ce ressort.

LA PLANCHE — en Hénanbihen — démembrement de la



vicomté de Saint-Denoual qui a donné son nom à une branche de la famille de St-Denoual connue du xiv<sup>e</sup> au xix<sup>e</sup> s. — le fief de la Planche passa par alliance, vers 1400, à la famille de Montauban.

LA PLANCHE — au bourg de Quessoy — manoir habité de nos jours par les familles Hémary de la Ville-Auray et de Saint-Méloir.

PLANCOËT — ville et paroisse de l'ancien évêché de Saint-Brieuc, chef-lieu de canton et doyenné de l'arrondissement et archiprêtré de Dinan. La paroisse de Nazareth, détachée de la commune de Corseul, y a été rattachée au xix<sup>e</sup> s. — La châtellenie ou baronnie de Plancoët-St-Sauveur relevait du comté de Lamballe au duché de Penthièvre, avec forteresses à Plancoët, à la Motte d'Izellan, en St-Pôtan, et à Montbran, en Pléboulle, les trois ruinées dès le xvii<sup>e</sup> s. — avec haute, moyenne et basse justice aux fiefs de Plancoët-Avaugour, en Corseul, et de Plancoët en Erquy, Hénanbihen, Landébia, Plancoët, Pléboulle, Pluduno, Ruca, St-Cast et S-Pôtan. — Plancoët a donné son nom à une famille qui n'en a probablement jamais eu la seigneurie, mais dont la ville a pris le blason. — Plancoët fut porté en dot, vers 1129, par Agnorie de Penthièvre à Olivier II de Dinan, seigneur de Jugon. Marguerite de Dinan, leur petite-fille, le porta, par ses trois mariages, dans les familles de Gouyon-Matignon, de Largentaye et de Montfort. Guy de Largentaye, son fils, semble être le même que Guy de Plancoët vivant en 1252, mais dut mourir sans postérité légitime, sa succession ayant été recueillie par Jeanne de Montfort, sa petite nièce, qui porta Plancoët

à la famille du Guesclin. Retournée à la Maison de Penthièvre, confisquée par le duc de Bretagne en 1420, elle fut cédée par le duc Jean V à la maison de Dinan-Montafilant, Françoise de Dinan la porta successivement par mariages au prince Gilles de Bretagne puis dans la maison de Laval. Acquisée en 1542 par la famille d'Annebaud, elle passa par héritages aux familles de Silly, puis de Tournemine (1572), de la Motte-Vauclerc (1609), de Coligny, de Rieux, de Rosmadec et de Rieux. La seigneurie de Montbran fut acquise en 1759 par la famille Thomas de la Reigneraye, et, en 1780, les fiefs d'Erquy par les Videlou, ceux de Plancoët par les Bedée de la Bouëtardaye et ceux de Pluduno par les de Lesquen de Largentaye.

L'église St-Sauveur de Plancoët, connue dès 1239, a été rebâtie de 1885 à 1893 — les églises et chapelles de l'Abbaye ou Ste-Marie-Madeleine du Prieuré, détruite en 1802, de la Caunelaye et de Nazareth, actuellement en Plancoët, étaient autrefois de la paroisse de Corseul, de l'évêché de St-Malo, en Poudouvre. Celles des Eudistes et des Trinitaires datent du XIX<sup>e</sup> siècle.

Étaient exercées à Plancoët les juridictions de Boisfeillet, en Pluduno ; Cariguet, en Plorec ; du Grand-Treff, en Plancoët ; de la Hersardaye, en Plédéliac ; de la Lande-Gruel, en Pluduno ; de Largentaye, en Saint-Lormel, et de la Ville-Varet, en Pluduno. Le canton et doyenné de Plancoët comprend les communes et paroisses de Bourseul, Corseul, Créhen, Landébia, Languenan, Nazareth, Plancoët, le Plessis-Balisson, Pléven, Pluduno et Saint-Lormel, seules Landébia, Plancoët, Pléven, Pluduno et St-Lormel étaient en Penthièvre.

PLANGUENOUAL — pl. 73 — paroisse de l'ancien évêché de Saint-Brieuc, du canton de Pléneuf et du doyenné de St-Alban — semble tirer son nom de Saint-Gonwal, fondateur de la paroisse voisine d'Hillion au VI<sup>e</sup> s. Feu M. le comte Francis Le Normand de Lourmel du Hourmelin en a rédigé, en trois volumes manuscrits in-4°, une histoire détaillée dont il nous donna communication en 1937. Le bourg est tout proche de la voie antique d'Aleth à Carhaix, qui passe au Chemin-Ferré, traversant toute la paroisse de nord-est en sud-ouest. Une allée couverte existait au Prédéro, monument existant en 1830, achevé de détruire vers 1867 ; une autre existe encore à Vauvert. Des substructions gallo-romaines ont été trouvées à Treutran. La paroisse est mentionnée dès 1130, elle relevait féodalement des seigneuries de Coron ou Montafilant-en-Penthièvre, de celle de Châteaubriand-en-Penthièvre, de la vicomté de Saint-Denoual et Planguenoual et en arrière fief de la chastellenie de Lamballe, capitale du comté de Penthièvre.

L'église Saint-Pierre et Saint-Paul appartenait, au XII<sup>e</sup> s., à des laïcs sous la juridiction de l'Evêque de Saint-Brieuc. Elle fut cédée, en 1138, par Jehan et Guillaume, fils du prêtre



Geoffroy, à l'abbaye de St-Melaine de Rennes. Les religieux abandonnèrent, dès le XVII<sup>e</sup> s., la nomination des prieurs-recteurs à l'Evêque, moyennant quelques rentes et exécution de fondations pieuses. Les seigneurs de la Hunaudaye-Montafilant et de St-Denoual s'en disputaient le patronage, litige qui ne fut jamais tranché. Les quatre travées et la porte occidentales de l'ancienne église remontaient au XII<sup>e</sup> siècle, les trois travées est étaient ogivales et semblaient dater du XIII<sup>e</sup>. Cinq chapelles collatérales étaient prohibitives, au midi celle de la Villegourio, au sud du chœur, celle de la Hazaye, vers le milieu de la nef, et celle de la Ville-Hervé, dans les fonts ; celle de la Ville-Auvais au nord en face de celle de la Hazaye. Près de la porte du collatéral nord se voyait le blason des Bérard, seigneurs de la Ville-Main. Cette église fut incendiée la nuit de Noël 1597 par un parti de Ligueurs en cantonnement à Hillion. Les chapelles de la Villehervé et de la Ville-Auvais remontaient au XII<sup>e</sup> s., celle de la Villegourio au XIII<sup>e</sup>, celle de la Fontaine-Orain mentionnée dès l'an 1400. Les chapelles du Val, du Hourmelin et de la Croix-Voie étaient des autels accolés aux murs ou aux piliers de la nef voisins de leurs enfeux.

On démolit péniblement, en 1901, cet édifice, jugé irréparable, et l'église actuelle, commencée en 1902, fut achevée en 1904, avec emploi de la belle porte occidentale du XII<sup>e</sup> siècle de l'ancienne.

On voyait, dans l'ancienne église, les enfeux du Chemin-Ferré, vis-à-vis de la chaire, du côté de l'épître, de la Croix-Vois, sous l'arcade du clocher, du côté de l'évangile, près de la chapelle de la Ville-Auvais, de la Fontaine-Orain, dans sa chapelle prohibitive, de Glolais, du premier au dernier

pilliers du chœur du côté de l'Évangile, de la *Hazaye*, dans sa chapelle prohibitive, du *Hourmelin*, consistant en 3 tombes sous la première arcade du chœur du côté de l'Évangile et une autre en bas de la nef, avec armoiries sur l'arcade de la nef, sur le sacraire et sur l'enfeu du bas de la nef, de la *Mare*, dans la chapelle de la *Ville-Hervé*, de la *Nervée* et du *Val*, dans la place de l'enfeu de Glolais en 1752, de *Portpily*, dans le chœur, touchant celui du *Val*, du *Vaujoyeux*, sous l'arcade du clocher, du côté de l'Épître, de la *Ville-Auvais*, de la *Ville-gourio* et de la *Ville-Hervé* dans leurs chapelles prohibitives.

Il a existé des chapelles à *Guihallon*, entre *Vauvert* et *Cadouan*, mentionnée en 1495, à la *Hazaye*, où eurent lieu 4 inhumations de pestiférés en 1628, au *Hourmelin*, démolie en 1854 et reconstruite, à *Saint-Marc*, avec prééminences aux seigneurs du *Val* et du *Hourmelin*, reconstruite en 1859 comme chapelle rurale, *Saint-Michel*, au bourg, près du *Chemin-Ferré*, avec prééminences au seigneur du *Hourmelin*, désaffectée en 1900, disparue depuis ; à *Saint-Plestan* ; au *Tertre-des-Nos* ou *Tertre-Heubran*, disparue ; à *Treutran*, chapelle domestique en 1642 ; au *Val-Rouxel*, connue dès 1616, disparue au XIX<sup>e</sup> s., et à la *Ville-Auvais*, existante en 1642 et 1715. Il y en a encore une à *Sainte-Barbe*.

Féodalement *Planguenoual* relevait de la châtellenie de *Lamballe*, de la baronnie de *Châteaubriand-au-Chemin-Chaussée*, de *Coron* ou *Montafilant-au-Chemin-Chaussée*, de la vicomté de *Saint-Denoual* à *Planguenoual*, du *Vauclerc*, en *Pléneuf*.

Les principales terres et manoirs étaient : *Beaulieu*, *Beurepaire*, *Bienluivient*, les *Bignons*, *Cadouan*, *Cargré* ou *Kergre*, la *Chemin-Ferré*, la *Chesnay*, le *Comptant*, la *Courneuve*, *Créfontaine*, la *Croix-Chapelle*, la *Croix-Vois*, la *Fontaine-Orain*, *Glatinay*, *Glolais*, la *Grande Ville-Hervé*, le *Gué-Angier*, *Guihellon*, la *Hazaye*, le *Hourmelin*, la *Houssaye*, *Launay*, la *Mare*, *Moquesouris*, la *Norvelle*, la *Petite Ville-Hervé*, la *Petite Villéon*, le *Pontboureux*, *Pontpéroux*, *Pontrouault*, *Porpilly*, le *Prédéro*, la *Roche-Guy*, *Rohello*, la *Rue*, *Saint-Costantin*, *Saint-Denoual-à-Planguenoual*, *Ste-Barbe*, *St-Marc*, *St-Prestan*, *St-Qué*, la *Salle-Verte*, la *Salle-Villéon*, le *Tertre-des-Nos*, le *Tertre-Simon*, la *Touraille*, *Treutran*, le *Val*, la *Vallée*, le *Vaujoyeux*, *Vauvert*, les *Vieilles-Hazaies*, la *Villeaume*, la *Ville-au-Roux*, la *Ville-Auvais*, la *Villéon*, la *Villegontier*, la *Ville-Gourio*, la *Ville-Hervé*, la *Villemain*, la *Villerault*.

La vicomté de *Planguenoual* ou de *St-Denoual* et *Planguenoual* a été possédée par les familles de *St-Denoual* (XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup>), de *St-Guétras* (XVII<sup>e</sup>) et de la *Moussaye* (1660-1789).

**PLEBOULLE** \* — pl. 74 — paroisse de l'ancien évêché de *Saint-Brieuc*, du canton et doyenné de *Matignon*. L'église, dédiée à *saint Paul*, apôtre, remontant au XVII<sup>e</sup> s., remaniée au XVIII<sup>e</sup>, avec clocher de 1852, renferme un bénitier roman.



Il y a eu des chapelles à *Calan*, *Launay-Mottay*, *Montbran*, la *Reigneraie* et *St-Jean* ; celle de *Ste-Croix* du *Temple*, reconstruite au XV<sup>e</sup> s. par *Pierre du Guesclin*, seigneur de *Plancoët*, dépendait de la *Commanderie* du *Temple* de la *Nouée*, en *Yvignac*.

Les anciens fiefs et manoirs étaient : *Beaucorps*, *Calan*, *Launay-Mottay*, *Monbran* ou *Montbran*, la *Motte-Colas*, la *Motte-Rogon*, la *Régnerais*, la *Verdière*, la *Ville-Nizan* et la *Ville-Guillaume*.

**PLEDELIAC** \* — pl. 74 — paroisse de l'ancien évêché de *Saint-Brieuc*, du canton et doyenné de *Jugon*. L'église, en partie du XV<sup>e</sup> s. restaurée de 1928 à 1933, est dédiée à *saint Malo*, évêque. Elle renferme une magnifique vierge en pierre, du XIV<sup>e</sup> s., malheureusement difficile à voir dans l'abside obscure du chœur où on l'a récemment placée.

Cette paroisse est traversée au nord par la voie antique de *Lamballe* à *Corseul*.

Elle renfermait les églises et chapelles de l'abbaye de *St-Aubin-des-Bois*, de la *Chapelle-au-Chatoux*, du *Guillier*, de la *Hunaudaye*, de la *Morinais*, de *St-André*, du *St-Esprit*, de *St-Jean*, de *St-Malo*, de *St-Rieul* et de *St-Mieux*.

Ses anciens châteaux et manoirs étaient : *Belouze*, le *Bois-Lavergne*, *Chef du Bois*, le *Guillier*, la *Hersardais*, l'*Hôpital*, la *Hunaudaye*, les *Morinais*, *St-Aubin*, le *St-Esprit*, la *Vicomté* et la *Villirouët*. Une maison du bourg a une cheminée armoriée.

**PLEDRAN** — paroisse de l'ancien évêché de *Saint-Brieuc*, du

canton de Saint-Brieuc-Sud et du doyenné de Saint-Etienne de Saint-Brieuc.

L'église, dédiée à saint Pierre et saint Paul, a été reconstruite de 1856 à 1861.

Il y a eu des chapelles à la Chapelle-Bernier, au Créac'h, au Hirel, à St-Nicolas de Craffault, à St-Maurice et à St-Volon ; une fontaine porte le nom de St-Gouéno.

Les anciens fiefs, châteaux et manoirs étaient : le Bois-de-Plédran, le Buchon, Craffault, la Fontaine-Menet, le Hirel, le Pêle-Châtel, Piruit, Plédran, le Tertre, la Ville-Hélio, la Ville-Nizan.

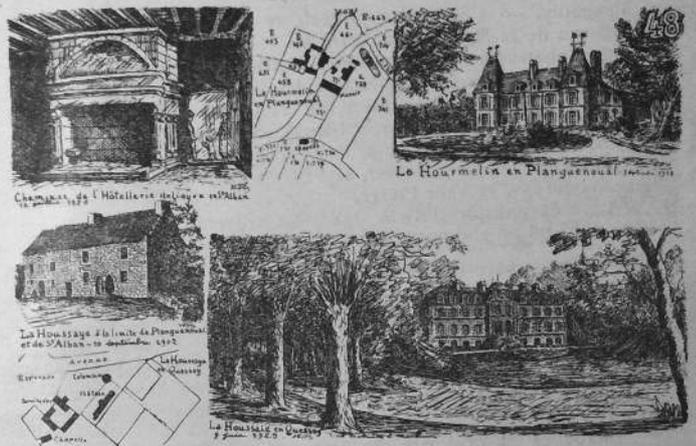
Plédran, vicomté d'ancienneté, relevant de Moncontour, a dû avoir pour château primitif la Motte du Bois-de-Plédran ; la dernière résidence de ses seigneurs fut à Piruit. Plédran a donné son nom à une maison féodale connue du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> s., dont les armes se voient encore sur une tombe de la chapelle de Créac'h. Cette seigneurie passa aux familles du Chastelier, de la Chapelle, de Trémereuc, de Beaumanoir, de Coëtquen ; puis au XVI<sup>e</sup> s., aux du Louet, puis aux de Harlay, de Montmorency-Luxembourg (XVIII<sup>e</sup>), Potier de Gesvres, Le Lay (acquêt 1719), et Picot de Plédran (acquêt XVIII<sup>e</sup>).

La voie antique d'Aleth à Carhaix, dite le Chemin-Noë, passe au nord-ouest de cette paroisse. Une allée couverte se voit près de la Roche-Camio, à Glérivain.

**PLEHEREL** — paroisse de l'ancien évêché de Saint-Brieuc, du canton et doyenné de Matignon. Le vieux bourg de Pléhérel était le chef-lieu primitif de la paroisse, on y voit les restes d'une église du XVI<sup>e</sup> s. reconstruite en 1786 renfermant de belles statues anciennes et dominant la mer et les campagnes avoisinantes. Une église moderne, dédiée à saint Hilaire, a été construite de 1866 à 1875 à 3.000 mètres au sud, plus au centre de la commune, au village de l'Abbaye-Gleyo ; elle est dédiée à saint Hilaire, évêque de Poitiers. Il y a eu des chapelles à la Chapelle-Anizan, Notre-Dame, Saint-Aide, St-Duième, St-Mirel, St-Sébastien, le Vaurouault, la Vicomté, la Ville-Durand et la Ville-Roger. Des établissements de Templiers existaient à Port-à-la-Duc, à la Ville-Morhen et à la Ville-Durand, ce dernier passé ensuite aux chevaliers de St-Jean-de-Jérusalem. Ceux-ci étaient établis à l'Hopital dès 1160.

Les anciens fiefs et manoirs étaient : Belestre, l'Hopital, le Papeu, Pléhérel, Saint-Aide, le Vaurouault, la Vicomté, la Ville-Chevalier, la Ville-Durand, la Ville-Gratien et la Ville-Roger.

La vicomté de Pléhérel, avec manoir ruineux et chapelle en 1570, relevait de Lamballe. Elle fut longtemps unie à la baronnie de la Hunaudaye, en Plédéliac, puis vendue, en 1678, avec les seigneuries de la Hunaudaye-et-Montafilant-au-Che-



min-Chaussée, de Châteaubriand, en Morieux et Planguenoual, et de Planguenoual, par Jeanne-Pélagie de Rieux, marquise d'Assérac, à François Visdelou, comte de Bienassis, et suivit le sort de Bienassis jusqu'en 1789.

**PLEMY** anciennement **PLCEMY** — paroisse de l'ancien évêché de Saint-Brieuc du canton et doyenné de Moncontour. — L'église, reconstruite en 1857, avec tour de 1922, est dédiée à saint Pierre et saint Paul, apôtres. Les Templiers y avaient des établissements au Temple et au Verger.

Les chapelles de la paroisse étaient : Notre-Dame de la Croix, St-Gilles de Launay, St-Carreuc, St-Laurent, St-Mieux, St-Michel-de-Moncontour, St-Sébastien et le Vauclerc. La Belle-Croix est une croix ancienne curieuse. Ce territoire renferme les anciens fiefs et manoirs de Bienassis, du Bouillon, de Brangolo, du Châtel, de Launay-Costio, des Ormeaux, de Quillac, du Vauclerc, du Vaupatry et de la Villenorme.

**PLENÉE-JUGON** ou **PLENEST** — pl. 74 — paroisse de l'ancien évêché de Saint-Brieuc, du canton et doyenné de Jugon.

Eglise dédiée à saint Pierre, apôtre, reconstruite de 1843 à 1847 avec emploi de matériaux du XV<sup>e</sup> s., et tour du XV<sup>e</sup> s. surélevée en 1737.

Ancienne abbaye cistercienne de Boquen fondée au XII<sup>e</sup> s. et en voie de restauration monastique en 1950.

Il y a eu des chapelles à la Chapelle-ès-Bouvet, Couescard, la Fontenelle, Langouhèdre, le Loren, la Noë-Grignon, St-Joachim, St-Maleu, St-Mirel, St-Ouan ou St-Ouen, St-Riveul, le Tertre-Volance, la Touche-Sauvagat et la Villeneuve. Celle de la Villepierre et le manoir de ce nom sont maintenant en

Penguilly. — Une église protestante réformée a existé au château de la Moussaye au xvii<sup>e</sup> s.

Les châteaux, fiefs et manoirs étaient : Beauregard, Bellevue, Caësdén, les Clos, Coëscard, les Douves, les Fiefs enclavés de Porhoët, la Hautière, la Jullerie, la Moussaye, le Perheu, le Pont-Taillefer, St-Mirel, St-Ouen, St-Riveul, le Tertre-Volance, les Touches, la Touche-Sauvaget, le Train, la Vieilleville, le Vieux-Manoir, la Ville-Auffray, la Ville-ès-Fray, la Villeneuve, la Ville-Pierre.

La voie antique d'Aleth à Vannes traverse cette paroisse du nord-est au sud-ouest.

PLENEUF — paroisse de l'ancien évêché de Saint-Brieuc, du doyenné de St-Alban, et chef-lieu d'un canton comprenant les territoires d'Erquy, Morieux, Planguenoual, Plèneuf, Plurien et St-Alban.

Eglise reconstruite de 1889 à 1891, dédiée à saint Pierre et saint Paul, apôtres. Au nord de cet édifice débris d'une statue tombale d'un sire du Guémadeuc encastrés dans un mur.

Chapelles et oratoires de Dahouët, Le Minihiy, Nantois, Ste-Anne du Parc-Charner, St-Mathurin, St-Rieul, St-Sauveur, St-Symphorien, du Val-André et du Verdelet, templerie du Temple-au-Jard ou Temple-Rugeard.

Les anciens châteaux et manoirs étaient : le *Château-Tanguy*, le *Cloître*, *Garouët* ou *Guinrouët*, le *Guémadeuc*, *Nantois*, le *Vauclerc*, le *Vaumadeuc*, *Verdelet*, la *Vigne*, la *Ville-Bresselet* et la *Ville-Nihon*.

PLESSALA ou PLESSELAS — Paroisse de l'ancien évêché de Saint-Brieuc, du canton et doyenné de Plouguenast.

Eglise dédiée à saint Pierre, apôtre, reconstruite en 1845 et 1846.

Chapelles et lieux dits de la Belle-Etoile, Crenolle, la Garenne, la Hautière, St-Creïn ou St-Cren, Ste-Hélène, du Sep et St-Tudy ou St-Udy, la Ville-Orio. Lieux dits de Langast-Pré et de la Maladrie.

Anciens châteaux et manoirs de Cariolet, Crenolle, Penhoat, le Scep ou le Sept, la Truffais, la Ville-Ermel et la Ville-Maupetit.

LE PLESSIS — en Hillion — manoir relevant de Lamballe, avec colombier et prééminences dans l'église d'Hillion. — Aux familles : Cades, Goure.

LE PLESSIS — en Pommeret — seigneurie possédée par les familles : Urvoy, du Rufflay (échange 1664).

LE PLESSIS — en Ruca.

LE PLESSIS-AU-NOIR \* — en Trédaniel — pl. 74 — manoir relevant de Moncontour, avec douves, colombier, haute, moyenne et basse justice, fourches à 3 pots et prééminences



La Hunaudaye en Plédéliac. — état Nord-Ouest. — 20 avril 1926



Cour intérieure de la Hunaudaye en Plédéliac. — 20 juillet 1926



La Hunaudaye en Plédéliac. — 1926. — 20 juillet 1926

dans les églises de Moncontour et de Trédaniel ; les droits de justice contestés au xviii<sup>e</sup> s. — Aux familles : Le Noir (xiv<sup>e</sup>), de Fontenay (xiv<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup>), Budes (xvi<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>), Berland de la Guytonnière (xvi<sup>e</sup>), Thibault de la Carte (xvii<sup>e</sup>), du Merdy de Catuelan (xviii<sup>e</sup>).

LE PLESSIS-BUDES \*\* — puis LE PLESSIS-LE LAY — en Saint-Carreuc — pl. 74 et 75 — manoir relevant de Moncontour, avec haute, moyenne et basse justice en Hénon, Plédran, Pommeret, Quessoy et St-Carreuc, exercée au bourg de Plédran, fourches à 3 pots sur la lande de Rocodan, en Plédran, droits de fondation, patronage et supériorité dans les églises de Plédran et de St-Carreuc, et prééminences dans celle des Cordeliers de St-Brieuc. — Aux familles : Budes (xiii<sup>e</sup>-xiv<sup>e</sup>), de Couvran (xiv<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup>), de Keimerc'h (xv<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup>), de Couvran (xvi<sup>e</sup>), de Romillé, Budes de Hirel (xvi<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>), Le Lay (acquêt 1719 avec changement du nom de Plessis-Budes en Plessis-Le Lay, par lettres royales de 1727), Picot de Plédran (acquêt xviii<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>), de Francheville (xx<sup>e</sup>).  
L'ancien manoir, abattu au xix<sup>e</sup> siècle, a été remplacé par une habitation moderne.

LE PLESSIS-COTTES \* — en Hénon — pl. 75 — manoir relevant de Moncontour, avec chapelle et sergentise féodée de Hénon, démoli au xix<sup>e</sup> s. — Aux familles : Cottés (xv<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup>), Bertho (xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup>), de Rochefort (xvii<sup>e</sup>), Le Marchand.

LE PLESSIS-GAILLARD — en Iffiniac — manoir noble relevant de Moncontour. — A la famille Andrieu.

LE PLESSIS-GOUYON — en Hénanbihen — manoir avec colom-

bier, relevant de St-Denoual, au devoir de 2 sols de rente à Noël et d'une cueillette de pigeons une fois par an dans le colombier. — Possédé par les familles Gouyon (xv<sup>e</sup>), de la Chapelle, Revel du Préneuf (xvii<sup>e</sup>), de Trémereuc (xviii<sup>e</sup>), de Launay (xviii<sup>e</sup>), de Trémereuc, de Gaudemont (xviii<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup>).

LE PLESSIS-LE LAY — voir *Le Plessis-Budes*.

LE PLESSIS-MEEN \* — en Pluduno — pl. 75 — manoir avec colombier, relevant de Plancoët, construit au xvii<sup>e</sup> s. par Guy Langlois de Prémorvan et Julienne Poulain.

LE PLESSIS-PLOREC — en Erquy — manoir avec haute justice, relevant de Lamballe. — Aux familles : de Ploreec, d'Acigné (xvi<sup>e</sup>), du Breil de Rays (xvii<sup>e</sup>), Visdelou de Bienassis (xviii<sup>e</sup>).

LE PLESSIS-RABEL — en Hénansal — seigneurie. — Aux familles : Rabel, de Triac.

LE PLESSIS-REBOURS — en Plestan — manoir relevant de Lamballe. — Aux familles : Le Rebours, de la Moussaye.

LE PLESSIS-TRÉHEN \* — en Pluduno — pl. 75 — manoir possédé par les familles : de Lesquen (xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup>), de Kergu (xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>).

PLESTAN \* — pl. 75 — paroisse de l'ancien évêché de Saint-Briec, du canton et doyenné de Jugon. — L'église reconstruite en 1887, incendiée en 1917 et restaurée de 1918 à 1921, avec tour datée de 1739, est dédiée à saint Pierre, apôtre. — Belle croix ancienne dans le cimetière. — Il y a eu des chapelles à Bohéas, Bréhinier, Carcouët, La Chêze, Gardisseul, Saint-Clavien et le Val.

Les châteaux et manoirs de cette paroisse étaient : Bohéas, Bréhinier, Carcouët, La Chaise ou La Chêze, le Créhu, Gardisseul, la Lande, les Perrières, le Plessis-Rebours, les Salles, la Touche-au-Provost, Trémaudan, Le Val et la Ville-Derien.

Le territoire de Plestan est traversé par une voie antique allant de Lamballe à Langouhède, en Plénée-Jugon.

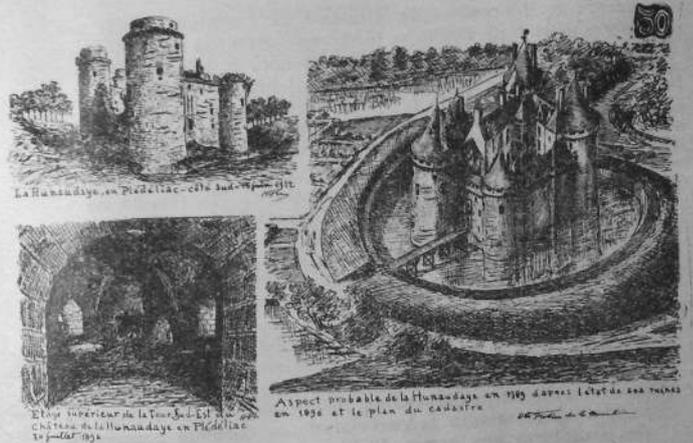
PLETAN — en Hillion — chapelle détruite remplacée par une croix.

PLÉVEN — paroisse de l'ancien évêché de Saint-Briec, du canton et doyenné de Plancoët. — Eglise reconstruite de 1880 à 1882, dédiée à saint Pierre, apôtre. — Chapelle de Saint-Symphorien.

La voie antique de Lamballe à Corseul, traverse ce territoire de nord-ouest en sud-est.

Les châteaux et manoirs de cette paroisse étaient : les Bourgs-Heusas, les Portes, le Rocher et le Vaumadeuc.

PLÉVENON — paroisse de l'ancien évêché de Saint-Briec,



du canton et doyenné de Matignon. — Eglise dédiée à saint Pierre, entièrement reconstruite de 1884 à 1886. — Chapelles du Fort-La Latte, ou Roche-Goyon, de la Roche-Lossoie, de St-Géran et de St-Jean.

Forteresse de la Roche-Goyon, puis Fort-La Latte, châteaux et manoirs du Meurtel, du Prébras, de la Roche-Lossoie, Tres-selin et La Vicomé.

Près du village de la Latte menhir dit la Roche-Goyon ou la Roche du Chevalier.

PLOEHMIC — forme ancienne du nom de *Plémy*.

PLŒUC — paroisses de l'ancien évêché de Saint-Briec, chef-lieu d'un canton et doyenné comprenant les paroisses du Bodéo, de la Harmoye, de l'Hermitage-Lorges, de Lanfains, de Plain-tel et de Plœuc. Plœuc avait autrefois pour trêve Gausson, actuellement commune du canton de Moncontour.

L'église de Plœuc, dédiée à St-Pierre apôtre, a été entièrement reconstruite en 1885 et 1886. Des chapelles ont existé à Bago, à Crémeur, à la Corbière, à l'Isle-Couesquelan, à la Maladraie, au Petit St-Briec, au Pont-à-l'Asne, à Roscroignon, à St-Eloy, Ste-Marguerite, St-Just, St-Magnan, St-Renan, la Touche-aux-Moines et à la Vieuville.

Les anciens fiefs, châteaux et manoirs de Plœuc étaient : le Bottier, la Corbière, la Coste, Crémeur, la Hazaie, l'Isle-Bréhand ou l'Isle-Couesquelan, Plœuc, le Pont-à-l'Asne, St-Eloy et la Vieuville.

La seigneurie de Plœuc, fief banneret puis comté, relevait de Moncontour. Elle a donné son nom à une maison féodale connue dès 1202 présumée issue en juveigneurie des sei-

gneurs de Moncontour de la maison de Penthièvre. Cette première maison de Plœuc se fonda en 1292 dans celle de Guergorlay, dont la postérité releva le nom et armes de Plœuc et est tombée en quenouilles de nos jours. Moricette-Renée de Plœuc, héritière de la branche aînée, fut mariée en 1646 au marquis de Maillé-Carman, puis, en 1663, à Charles-Maurice de Percin, marquis de Montgaillard. Cette dame vendit, en 1664, sa terre de Plœuc à Yves-Olivier de la Rivière, seigneur du Plessis-Hérupel. Érigée en comté pour la famille de la Rivière, en 1696, cette seigneurie passa par alliance à la famille Motier de la Fayette et fut vendue en 1783, par le célèbre marquis de la Fayette, major général des armées des États-Unis d'Amérique, à la marquise d'Andigné de la Chasse.

La seigneurie de Plœuc comprenait le château de la Corbière, avec haute, moyenne et basse justice, fourches à 4 pots, prééminences et patronage des églises de Plœuc et de Gausson, prééminence des chapelles de Ste-Marguerite, St-Just, St-Eloy et le Petit St-Briec, en Plœuc, et St-Léon, en Hénon, et dépendances en Plœuc, Gausson et Hénon. Le manoir et le moulin seigneurial de la Corbière conservent des sculptures aux armes de Plœuc.

PLOUAISON — en Noyal — manoir relevant de Lamballe.

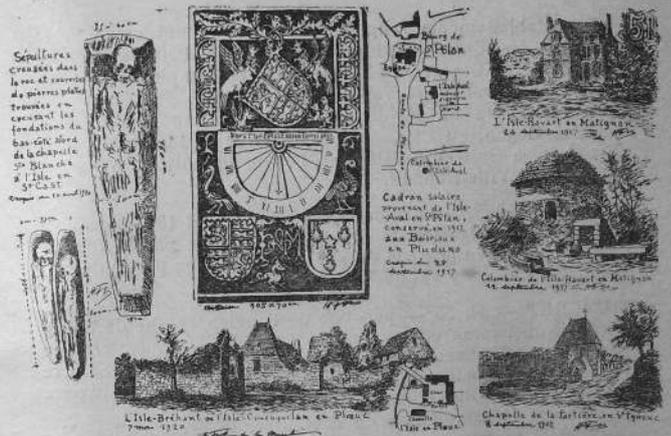
PLOUFRAGAN\* — pl. 75 — paroisse de l'ancien évêché de St-Briec, du canton de St-Briec-sud et du doyenné de St-Etienne de St-Briec. Elle eut pour fondateur, au IV<sup>e</sup> siècle, St-Fracan, époux de Ste Guen, père de St Guénolé, premier abbé de Landévennec, de St Jagu, fondateur de l'abbaye de St-Jacut-de-l'Isle, de St Guéthénoc et de Ste Cleirvie. Elle donna son nom à une famille de Ploufragan connue du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> s. — Le fief de Ploufragan, passé par alliances aux familles de Callac de Talcoëtmeur (XVI<sup>e</sup>), puis aux Budes du Tertre-Jouan (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup>), fut uni au Tertre-Jouan et relevait du Regaire de St-Briec avec basse justice en Langueux, Ploufragan, St-Michel-de-St-Briec et Trégueux. — Les manoirs de cette paroisse étaient : Beausemaine, Châteaubilly, les Châtelets, Couësquen, la Croix-Cholin, l'Épinéguen, la Plaineville, Ploufragan, Tréfoy, la Ville-Dolo et la Ville-Morvan.

L'église de Ploufragan a été entièrement reconstruite de 1877 à 1882. — Il y a eu des chapelles aux Châtelets, à St-Fiacre, Ste-Guen, St-Hervé, au Tertre-Jouan.

Des allées couvertes se voient près du bourg de Ploufragan et du village de la Couette.

PLOUGUENAST — paroisse de l'ancien évêché de St-Briec, relevant de la chastellenie de Moncontour ; maintenant chef-lieu de canton et doyenné comprenant les paroisses de Gausson, Éangast, Plémy, Plessala et Plouguenast.

Le centre primitif de cette paroisse était le Vieuxbourg de Plouguenast dont l'église, connue dès le XIII<sup>e</sup> s., reconstruite



au XV<sup>e</sup>, restaurée aux XVII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup>, possède de belles verrières du XVI<sup>e</sup> s. et est encore entretenue.

La nouvelle église a été construite de 1835 à 1853, au bourg et ville de Pontgamp, à 1700 m. à l'ouest de l'ancienne. Il y a eu des chapelles à Cornéan, au Cran, au Pontgamp, à St-Jean, à St-Théo et au Vieux-Bourg.

Des retranchements anciens et manoirs ont existé à Belenoë, Cornéan, le Cran, Lanfosso, Montorien ou la Motte-Orien, le Pontgamp, la Touche-Broodineuf, ou Touche-Carmenè, la Ville-Danne et St-Théo.

PLUDUNO — pl. 7 — paroisse de l'ancien évêché de St-Briec, du canton et doyenné de Plancoët. — Église reconstruite en 1863 et 1864, dédiée à St-Pierre apôtre.

Des chapelles ont existé à Monchoix, à St-Ayde ou St-Théi, St-Eutrope, St-Iriac, St-Jacques du Guébriand, St-Michel, St-Père ou St-Pierre, St-Roch, la Ville-Guérin, la Villemeneuc et la Ville-Varet. — La Villemeneuc est maintenant en St-Lormel.

Une croix plate très ancienne se voit en Pluduno, au bord de la voie antique de Corseul à la Bouillie. Les anciens manoirs de la paroisse sont : le Bignon, le Boisbouan, le Boisfeillet, les Boisrioux, Guébriand, Lesquen, la Mettrie-Martin puis Monchoix, le Plessis-Méen, le Plessis-Tréhen, le Pont-Hay, St-Ayde, la Ville-Guérin, la Ville-Varet.

PLURIEN\* — pl. 75 et 76 — paroisse de l'ancien évêché de St-Briec, du doyenné de St-Alban et du canton de Pléneuf.

Église de la fin du X<sup>e</sup> s., agrandie au XIV<sup>e</sup>, restaurée en 1835 ; dédiée à St-Pierre apôtre et renfermant de curieuses statues.

Des établissements religieux et chapelles ont existé à la Chapelle, le Cloître, l'Hôpital, Léhen, le Petit-Saint-Malo, St-Antoine, St-Georges, St-Symphorien, le Temple de la Cail-libotière, Trévallay, le Val-St-Michel.

Des manoirs ou juridictions existaient au Bois-Ripaux, au Bois-Rogon, au Clos, aux Cognets, au Feu-Cochard, à la Fruglaye, à Guitrel, à l'Hôpital, Léhen, Pontfily, la Ville-Aubault et la Ville-Hunault.

**LA POMMERAIE\*** — en Ploufragan — pl. 76 et 134 — manoir relevant des Regaires de St-Brieuc, construit par la famille Turnegoët qui le posséda du xv<sup>e</sup> au xvii<sup>e</sup> s. ; en partie détruit depuis 1904.

**POMMERET** — pl. 35 — paroisse de l'ancien évêché de Saint-Brieuc, du canton et doyenné de Lamballe — église réparée en 1391, entièrement reconstruite en 1896, dédiée à St-Pierre apôtre. — Chapelles de Méléan, de Notre-Dame de la Rivière et de Ste-Anne des Ponts-Garniers.

Manoirs et seigneuries de Bréfeillac, le Fresche-Clos, Méléan et le Plessis.

**LE PONT-A-L'ASNE\*** — en Plœuc — pl. 76 — manoir avec chapelle, relevant de Moncontour, démoli au xix<sup>e</sup> s., dont une belle litre, aux armes des Visdelou, était conservée en 1929, à la Bruyère, en Le Fœcil (Côtes-du-Nord).

Aux familles : Visdelou (xiii<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup>), Le Mintier (xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup>), de la Rivière (xvii<sup>e</sup>), Motier de la Fayette (xviii<sup>e</sup>), Allenou (acquêt), Thierry (xix<sup>e</sup>), du Breil de Pontbriand (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>).

**LE PONTBOUREUX** — en Planguenoual — métairie noble relevant de Châteaubriant — aux familles : de la Mare, Le Métaër du Hourmelin, Costantin (1575-1690), Ruellan du Précorseul, Bonvarlet des Longrais (acquêt 1742) Le Maignen (1743).

**LE PONT-BRULÉ** — en Saint-Germain-de-laMer puis Matignon — manoir — aux familles : Langlois (xvii<sup>e</sup>), Rioust.

**LE PONTGAMP\*** ou **LA VILLE-ES-BRETS** — en Langast — pl. 76 — manoir relevant de Moncontour, rebâti au xvii<sup>e</sup> s. avec pavillon, juridiction du Pontgamp-et-Gourmené, à haute, moyenne et basse justice en Bréhand-Moncontour, Gausson, Hénon, Langast, Plouguenast et Quessoy, prééminences exclusives de l'église du Pontgamp-en-Plouguenast, et de la chapelle de St-Tho en Plouguenast, chapelle prohibitive dans l'église de Langast, fourches à 4 pots au lieu dit la Malutte, près la Ville-Méen en Plouguenast, ceps et colliers au bourg et ville de Pontgamp en Plouguenast. — Aux familles : de Quengo du Rochay (xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup>), de la Moussaye (acquêt vers 1750), de Lorgeril (xix<sup>e</sup>).

**LE PONTGAMP** — au bourg actuel de Plouguenast — bourg,



église et ville, siège primitif de la seigneurie du Pontgamp-et-Gourmené ci-dessus.

**LE PONT-GROSSART\*** — en Maroué puis en St-Aaron — pl. 76 et 77 — manoir reconstruit par les Bertho, avec cour close et colombier, relevant de Lamballe — chapelle détruite — aux familles : de la Roche, Bertho (xvi<sup>e</sup>), Huby de Kerlosquet (xvi<sup>e</sup>), de Bréhand (1600), de Kergu (xix<sup>e</sup>), Roman (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>).

**LE PONT-HAY\*** — en Pluduno — pl. 77 — manoir à la famille Le Febvre.

**LE PONT-HERCOUET\*** — en Hillion — pl. 14 et 77 — manoir avec colombier, relevant de Lamballe — aux familles : Berthelot (xvi<sup>e</sup>), Cades.

**LE PONT-MORIN** — en St-Trimoël — chapelle.

**LE PONTPÉROUX** ou **PONTPERRON** — en Planguenoual — métairie noble — aux familles : Le Métaër du Hourmelin (1450-1793), Le Normand de Lourmel (1793), Latimier du Clésiaux (acquêt vers 1820), Rioust de Largentaye, d'Audifret-Pasquier, de Liedekerque.

**LE PONT-REHAULT\*** — en Plénée-Jugon — pl. 77 — manoir.

**LE PONTROUAULT** — en Planguenoual — maison noble relevant de Lamballe — aux familles : des Déserts (1469-1663), de la Moussaye, Deniau (acquêt 1678), de Cornulier, Hay des Nétumières (dès 1690), de la Goublaye de Nantois (acquêt

vers 1700), Poulain de la Fosse-David, de Courson de Liscineuc (acquêt 1766), de la Goublaye de Nantois (retrait lignager 1766), Floc'h (acquêt), Rouxel de Villeféron (xix<sup>e</sup>).

**LE PONT-SAINT-MEEN** et **LE PONT-SAINT-MELEU** — en Plénée-Jugon — villages qui ont pu avoir des chapelles.

**LE PONT-TAILLEFER** — en Plénée-Jugon — manoir avec moyenne justice — à la famille de Bénazé (xviii<sup>e</sup>).

**LES PORÉES** — en Trébry — seigneurie relevant de Moncontour avec juridiction exercée devant l'église Saint-Léonard de cette ville.

**PORPHILY** ou **PORPILLY** — en Planguenoual — seigneurie relevant de Lamballe, avec titre de vicomté et enfeu dans le chœur de l'église de Planguenoual — aux familles : de Dinan (1420), de la Mare (1427), des Déserts (acquêt 1507), de la Moussaye, Bérard (acquêt), Guignemer, Fortier (acquêt 1751), de Rabec, Barbedienne (acquêt 1808).

**PORT-A-LA-DUC** ou **PORT-ARADUR** — en Pléhérel — possession de l'Ordre du Temple dès 1170, passée aux Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem après 1308.

**LA PORTE-ALLAIN** ou **PORTE-ALLIN\*** — en Trégueux — pl. 77 — manoir à cour close — à la famille Coullon (xvii<sup>e</sup>).

**LA PORTE DE TREBRY** — en Trébry — chapelle connue dès 1530, maintenant détruite.

**LES PORTES\*** — en Hillion — manoir.

**LES PORTES\*** — en Noyal — pl. 78 — manoir avec chapelle reconstruit au xix<sup>e</sup> s. — aux familles : Haugoumar des Portes (xviii<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>), Huon de Kermadec.

**LES PORTES\*** — en Pléven — pl. 79 — manoir.

**LES PORTES-BOUILLY\*** — en La Poterie — pl. 77 et 78 — manoir relevant de Lamballe, avec chapelle, fuie, prééminences dans l'église Saint-Yves de la Poterie et juridiction réduite à la basse justice après contestation de moyenne justice. Lors de la construction de ce manoir, à la fin du xvi<sup>e</sup> s., la duchesse de Mercœur défendit d'y mettre une tour de défense. — Aux familles : du Bouilly (xvi<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>), de la Mousaye (xviii<sup>e</sup>).

**LES PORTES-FOSSE-DAVID\***, **PORTES-PELOIS** ou **PORTES-PLOUAYS** — en Maroué — pl. 78 — manoir noble avec cour close, chapelle et colombier, relevant de Lamballe — aux familles : Plouays, des Cognets (acquêt xviii<sup>e</sup>).



**LES PORTES-HALNA\*** — en Maroué — pl. 78 — manoir noble avec cour close et douves, relevant de Lamballe — à la famille Halna du Fretay.

**LES PORTES-PLOUAYS\*** — en Maroué — pl. 78 — manoir\* avec chapelle maintenant détruite — aux familles Plouays, des Cognets.

**LE PORT-FAVIGOT\*** — en St-Michel de St-Brieuc — pl. 78 — manoir du xvi<sup>e</sup> s. démoli vers 1924, construit par les Favigot, armateurs briochins au xvi<sup>e</sup> s.

**LE PORT-MARTIN\*** — en Hénon — pl. 79 — manoir du xvi<sup>e</sup> s. avec chapelle du xvi<sup>e</sup>, dédiée à Saint-Gilles, relevant de Moncontour, construit dans un site superbe, dominant au nord toute la paroisse de Hénon, au bord de la voie antique de Saint-Gelven au Vieux-Lamballe.

Aux familles : de Lescouët (xvi<sup>e</sup>), Le Veneur (xvii<sup>e</sup>), Morin (xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>), de la Villéon (xix<sup>e</sup>), du Plessis de Grenedan (xix-xx<sup>e</sup>).

**LE PORT SAINT-JEAN** — en Iffiniac — chapelle Saint-Jean-Baptiste encore existante au xviii<sup>e</sup> s., dépendant du Temple de Créac'h, en Plédran.

**LA POTERIE** — paroisse de l'ancien évêché de Saint-Brieuc, ancienne trêve de celle de Maroué, du canton et doyenné de Lamballe. Eglise dédiée à saint Yviec ou saint Yves, mentionnée dès le xiii<sup>e</sup> s., érigée en trêve de Maroué en 1607, reconstruite en 1636, agrandie en 1687, détachée de Maroué en 1721, entièrement reconstruite de 1854 à 1902.

Il y a eu des chapelles à la Moglais, aux Portes-Bouilly, à Ste-Belienne, Ste-Catherine, St-Ladre et St-Robin.

Ses manoirs et fiefs étaient : le Breil, la Moglais, les Portes-Bouilly, la Poterie, Ste-Belienne et St-Ladre. Le fief de la Poterie avait moyenne et basse justice. Le village de la Poterie tire son nom d'une industrie très florissante au XVIII<sup>e</sup> s. et qui a même produit de la céramique artistique.

**LE PRÉ-AUREN** ou PRÉ-Oren — en Trégueux — pl. 79 — manoir du XVII<sup>e</sup> s. avec jardin clos de murs, orné d'un blason portant 3 têtes de loups posées 2. 1., accompagnées en abîme d'un croissant ou d'une coquille, parti d'un sautoir, cette dernière partition étant probablement le blason des Ruffelet — ce manoir passa aux Percevaux, Urvoy de Saint-Bedan, du Bois (acquêt XVIII<sup>e</sup>), Gaudin, Bienvenüe (acquêt XX<sup>e</sup>).

**LE PREBIS** ou PRÉBY\* — en Hillion — pl. 79 — manoir relevant de Lamballe — aux familles : Chaignon (XVI<sup>e</sup>), de Triac XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup>), de Romelin (XVII<sup>e</sup>).

**LE PREBRAS\*** — au bourg de Plévenon — pl. 79 — fief ancien et manoir du XVII<sup>e</sup> s. — aux familles : des Cognets (XVI<sup>e</sup>), Héliguen (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>), de Chalus (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup>) — vendu vers 1900.

**LE PRÉDÉRO\*** en Planguenoual — pl. 79 — manoir avec droit de colombier, très important au XV<sup>e</sup> s., démoli en 1770 pour restaurer celui du Val ; remplacé après 1808 par une maison de campagne — aux familles : Le Bigot (1400), de la Motte de la Motte-Rouge, des Nos (1606), de Kergu (1620), de la Goublaye (acquêt 1688), de Châteaubriand (1763), de Rabec (acquêt 1768), de Chalus (acquêt 1808), Urvoy de Clomadeuc (18..), Bouan du Chef du Bos (acquêt 1928).

**LE PREGLEUS** — en Yffiniac — métairie noble avec colombier, relevant de Moncontour — à la famille Le Noir de Carlan (XVII<sup>e</sup>).

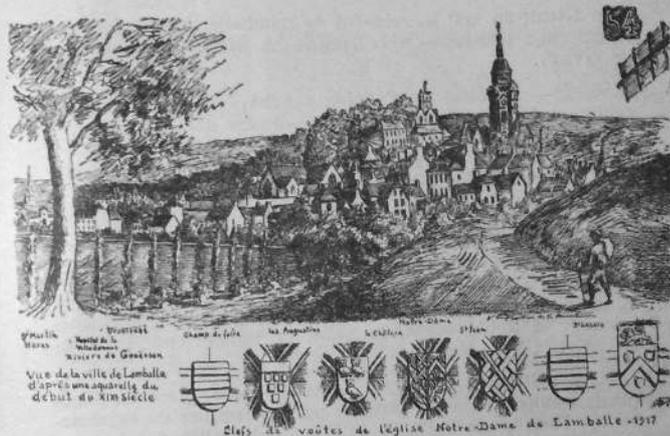
**LE PRÉ-LEPINE** — en Hénon — manoir à tourelles — aux familles : Bertrand du Pré (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup>), de Bédée (acquêt 1830).

**PRÉMAIGNÉ** — en Trébry — manoir — aux familles du Menez, de la Roche — et voir PENMAIGNÉ.

**LE PRÉ-MORVAN\*** — en Saint-Pôtan — pl. 79 — manoir à cour close, chapelle disparue, dédiée à Saint-Mathurin, portail et puits intéressants — à la famille Langlois du Prémorvan (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>).

**LE PRÉ-OREN** — voir LE PRÉ-AUREN\* — pl. 79.

**LE PRÉROND\*** — en La Malhoure — pl. 80 — manoir relevant de Lamballe, avec basse justice, pavillons, cour close, jardin cerné de douves et esplanades — aux familles : Bellourde (XVI<sup>e</sup>), Le Levroux, Rouxel (XVII<sup>e</sup>).



**LE PREST** — en Maroué près Saint-Aaron — pl. 80 — manoir avec deux colombiers.

**LA PROVIDENCE** — à Saint-Brieuc — Communauté de religieuses enseignantes fondée par le vénérable abbé Jean-Robert de Lamennais en 1821, avec chapelle dédiée à S. Joseph, construite en 1843.

**QUEFFERON\*** — voir KERFERRON — pl. 53 et 80.

**QUELLEREUC** — en Maroué — manoir clos de murs, avec portail, relevant de Lamballe.

**LE QUEMADEUC\*** — en Maroué — voir GUEMADEUC — pl. 80.

**QUEMBIC** ou QUIMBY\* — en Bréhand-Moncontour — pl. 80 — manoir à tour polygonale à la base et ronde au sommet, relevant de Moncontour, avec moyenne justice et prééminences dans l'église de Bréhand-Moncontour. Ce manoir aurait possédé une chapelle maintenant disparue — aux familles : de Carmené (XVI<sup>e</sup>), de Lesquen (?), du Merdy de Catuëlan (XVIII<sup>e</sup>), du Bosc de Quimby, Quintin de Kercaduo (XVIII<sup>e</sup>).

**QUENGUEN** — en Hénanbihen — maison noble possédée par les familles : de St-Guétas (XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup>), Bertho du Reposoir (XVII<sup>e</sup>), Scott (dès 1715), Chatton (XIX<sup>e</sup>), Le Métaër de Lorgerie (acquêt vers 1840). — La maison actuelle est sans intérêt architectural.

**QUENGUEN** — en Maroué — voir QUENGUEN.

**QUENQUERET** ou QUINGUËRET\* — en Andel — pl. 80 — ma

noir détruit au XIX<sup>e</sup> s., relevant de Lamballe, avec colombier et moyenne justice — à la famille Le Blanc de Quinguéret (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>).

**QUESOY** — paroisse de l'ancien évêché de Saint-Brieuc, du canton et doyenné de Moncontour. — Eglise dédiée à S. Pierre apôtre, reconstruite en 1837 et 1838 — chapelles de Crésouard, l'Hôpital, la Houssaye, la Rocherousse, Saint-Blaise, Saint-Queneuc et Saint-Yvien.

Au village de l'Hôpital se trouvait un établissement de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Les manoirs et seigneuries de la paroisse étaient : Beauchêne, Bogard, le Bohu-Robien, le Boisglé, le Botterel, le Bourgneuf, Bréfeillac, le Châteigner, le Clio, la Cornillière, Crésouard, la Croix, la Fontaine-Saint-Père, l'Hôpital, la Houssaye, la Planche, la Roche-Durand, la Rocherousse, la Salle, la Ville-Briend, la Ville-David et la Ville-Mereuc.

**QUICANGROIGNE\*** — pl. 89 — à Saint-Brieuc, place du Général de Gaulle — manoir possédé par les familles du Boisboisel, du Rouvre, de Bréhand de l'Isle, nationalisé, évêché concordataire de 1802 à 1906, actuellement occupé par des services publics.

**QUILLEMEN** ou **QUILMEN** — voir **GUILLEMIN\*** — pl. 42.

**QUILLOURY** — voir **GUILLOURY\*** — pl. 42.

**QUIMBY** — voir **QUEMBIC\*** — pl. 80.

**QUINGUÉRET** — voir **QUENGUÉRET\*** — pl. 80.

**QUINGUEUX\*** — en Quintenic — pl. 80 — manoir reconstruit ou restauré au XIX<sup>e</sup> s. — aux familles : de la Guerrande (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>), Le Chapelier du Tertre (XVIII<sup>e</sup>), de Lesquen du Villeu (XVII<sup>e</sup>), Gallery des Granges (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>).

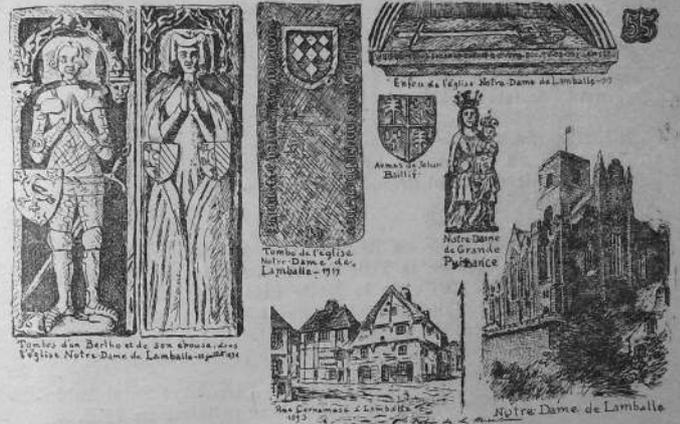
**QUINROUET\*** — voir **GARROUET** — pl. 42 et 80.

**QUINTENIC** — pl. 81 — paroisse de l'ancien évêché de Saint-Brieuc, du canton et doyenné de Jugon. — Eglise dédiée à S. Pierre apôtre, reconstruite de 1883 à 1885. — L'enclos de cette église renferme des restes de tombes armoriées\*.

Des villages portant les noms de la Chapelle Saint-Jean et de l'Hôpital dépendaient de la Croix-Huis, membre de la Commanderie de Carentoir. Les anciens manoirs de la paroisse étaient : Candie, Quingueux, la Soraie, la Vallée et le Vau-Couronné.

**RANLEON\*** — en Saint-Igneuc — pl. 81 — manoir récemment restauré, avec chapelle reconstruite en 1836, relevant de Jugon, avec cour close, colombier, juridiction et prééminences dans l'église de Saint-Igneuc.

Aux familles : Poulain (XV<sup>e</sup>), Rouxel (XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup>) Chaton (XVIII<sup>e</sup>), Burot de Carcouët (XIX<sup>e</sup>), Halna du Prétay (XX<sup>e</sup>).



**LA REGNERAIS** ou **REIGNERAIS\*** — en Pléboulle — pl. 81 — manoir avec chapelle relevant de Matignon — aux familles : Hervocho (XVII<sup>e</sup>), Thomas de Launay-Caunelay puis de la Reignerai (1645), de Lorgeril (1806), Le Moniez de Sagazan (1874), Beaulaton (depuis 1918).

**LE REPOSOIR\*** — en Hénanbihen — pl. 81 — métairie noble, en 1420, puis manoir entouré de douves dont dépendaient deux moulins, avec chapelle prohibitive — aux familles : de la Motte de Cargouët (dès 1420), Bertho (vers 1550), Poulain (vers 1580), de la Motte-Fouqué (XIX<sup>e</sup>), Poulain du Reposoir (1849), Quintin de Kercadio (XX<sup>e</sup>). Un dôme à courbes renflées qui surmontait le milieu de sa toiture a disparu au XIX<sup>e</sup> s.

**RESNON** — en Bréhand-Moncontour — fief possédé par les familles Le Hidoux (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup>), Turcan, du Bouilly.

**LE RIFFLAY\*** — en Saint-Pôtan — pl. 81 — motte féodale avec douves.

**RIMO\*** — pl. 81 — en Maroué puis en Saint-Aaron — manoir relevant de Lamballe.

**LA RIVIÈRE \*** (Notre-Dame de) — en Pommeret — pl. 69 — chapelle. Clef de voûte aux armes de Sauvaget et alliances.

**LA RIVIÈRE-VILLENORME** — seigneurie en Hénon et Quessoy — aux familles : de Kergariou de Kerespol, du Merdy de Catulan (acquêt 1690).

**ROBIEN\*** — en Saint-Brieuc — pl. 82 — manoir qui a pu être

fondé par Louis Boschier dit de Robien, capitaine de Cesson en 1397 et 1399 ; passé aux familles : Favigot (xvi<sup>e</sup>), du Jardin, Auffray du Guélambert (xvii<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup>), Blaise de Maisonneuve (acquêt xix<sup>e</sup>) — en partie démoli depuis 1906 pour lotissements de terrain à bâtir.

**ROBIEN** (Sainte-Anne de) — paroisse fondée en 1906 sur les terrains du manoir de Robien, devenue faubourg important de la ville de Saint-Brieuc comptant plusieurs milliers d'habitants.

**LA ROCHAUDIÈRE** — en Hénanbihen — village où se trouvait une maison appelée la Ville-Feslet, possédée par les familles Reignault (dès 1580), de la Motte (dès 1651), Maugendre du Rocher (vers 1733), Hingant de Saint-Maur (xviii<sup>e</sup>), puis vendue aux fermiers du dernier propriétaire. Les de la Motte se qualifiaient, de 1680 à 1733, sieurs de la Rochaudière.

**LA ROCHE AUDIÈRE** — en Hénansal — L'abbaye Saint-Aubindes-bois, en Plédéliac, y possédait une métairie en 1652.

**LE ROCHAY** ou **LE ROCHER\*** — en Langast — pl. 82 — château avec chapelle, maintenant disparue, gros pavillon flanqué d'une tour d'angle au nord-ouest, restauré et agrandi au xix<sup>e</sup> s., relevant de Moncontour, avec haute, moyenne et basse justice, fourches à 4 pots, ceps et colliers au bourg de Langast, droits de fondateur de l'église et des chapelles de Notre-Dame, Saint-Fiacre, Saint-Gal et Saint-Jean, dépendances en Bréhand-Moncontour, Gausson, Langast, Notre-Dame de Moncontour, Plémy, Plessala, Plœuc, Plouguenast, Quessoy, Saint-Gilles-du-Mené, Saint-Gouéno, Saint-Jacut-du-Mené et Saint-Michel-de-Moncontour, et sergentise féodée de Moncontour en Langast, Plessala, Saint-Gilles-du-Mené, Saint-Gouéno et Saint-Jacut-du-Mené. Aux familles : Longuespée, Le Provost (xv<sup>e</sup>), de Quengo (xv<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>), Carré (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>).

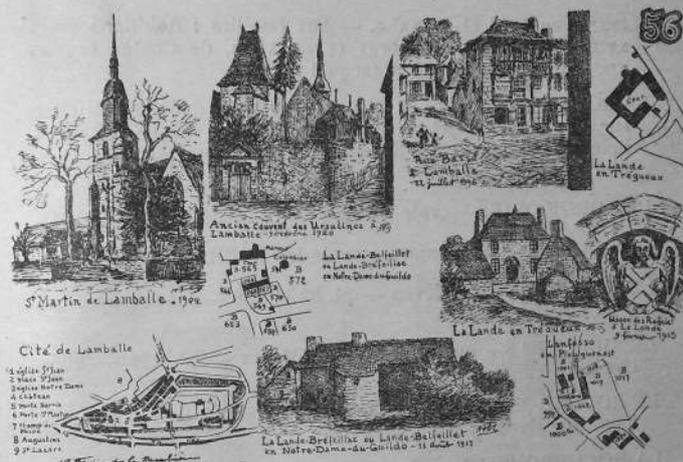
**LA ROCHE** — en Landéhen — fief patronymique d'une famille noble connue du xv<sup>e</sup> au xviii<sup>e</sup> s.

**LA ROCHE** — en Trébry — fief patronymique d'une famille noble connue du xiii<sup>e</sup> au xvi<sup>e</sup> s.

**LA ROCHE** — templerie, présumée en Plédran, mentionnée dès 1182.

**LA ROCHE-AU-DENAIS\*** — en Noyal — pl. 82 — manoir relevant de Lamballe, avec cour close, chapelle, dédiée à Saint-Michel, colombier et jardins, commandant deux ponts sur le ruisseau du Gast — aux familles : Le Denais, Berthou, Sauvaget des Clos, de Goyon de Feltre (acquêt xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>).

**LA ROCHE-AU-LÉON** ou **ROCHE-AU-LION** — en Saint-Melaine de Lamballe puis en Maroué — manoir relevant de Lamballe



— aux familles : (Léon xv<sup>e</sup> ?), de Lesmeleuc (xvi<sup>e</sup>), Le Moëne xvii<sup>e</sup>), Guéhéneuc, Poulain (xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>).

**LA ROCHE-BRÉHAND** — en Yffiniac — fief avec manoir à Carjégu possédé par les familles de Bréhand (xv<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup>), Mesnard de Toucheprès (xviii<sup>e</sup>) — et voir **CARJÉGU\***.

**LA ROCHE-OGIER** puis **ROCHE-CLOSMADÉUC\*** — pl. 82 — en La Malhoure, manoir à cour close, colombier et jardin entouré de murs, relevant de Lamballe, remplacé au xix<sup>e</sup> s. par un chalet moderne. Aux familles : Ogier (xv<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup>), Le Levroux, Urvoy de Closmadéuc (xviii<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup>), Poulain de Saint-Père (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>), de la Noüe (acquêt xx<sup>e</sup>).

**LA ROCHE-DURAND\*** — en Quessoy — pl. 82 et 83 — restes d'un manoir possédé au xviii<sup>e</sup> s. par la famille Bonnesueille, près d'une maison plus moderne habitée au xix<sup>e</sup> s. par la famille Hémerly.

**LA ROCHE-GOYON** — en Noyal — voir **LA ROCHE-AU-DENAIS\*** — pl. 82.

**LA ROCHE-GOYON** — en Plévenon — voir **LE FORT-LA LATTE** — pl. 34.

**LA ROCHE-GUY** — en Planguenoual — maison noble relevant de Lamballe — aux familles : Regnault (1427-1493), Poulain de la Villesalmon (1535), Le Picquart (1556-1583).

**LA ROCHE-LOSSOIS** ou **ROCHE-LOSSOUAYS\*** — en Plévenon — pl. 83 — manoir avec chapelle reconstruite en 1788, res-

taurée en 1813 et au xx<sup>e</sup> s. — aux familles : Robillard (xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>), Héliquen du Prébras (xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>), de Chalus (xviii<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup>), de Goyon de Feltre (acquêt xix<sup>e</sup>).

**LA ROCHE-TANGUY** — en Pléneuf — prieuré dédié à S. Michel, sur l'île de Verdelet, donné en 1532 par l'évêque de Saint-Brieuc aux moines de Saint-Martin de Tours ; encore existant au xvi<sup>e</sup> s.

**LA ROCHE-OGIER** — voir **LA ROCHE-CLOSMADÉUC\*** — pl. 82.

**LE ROCHER** — en Langast — voir **LE ROCHAY\***

**LE ROCHER\*** — en Pléven — pl. 83 et 136 — manoir avec colombier.

**LE ROCHER\*** — en Saint-Jacut-du-Menez — pl. 138 — allée couverte.

**LE ROCHER-MARTIN** — rue Lécuyer, à Saint-Brieuc — communauté de Maristes avec chapelle.

**LA ROCHEROUSSE\*** en Quessoy — pl. 83 et 84 — château relevant de Moncontour, avec deux ponts-levis, quatre tours, douves remplies d'eau de 30 pieds de large, tourelle et guérites de défense des murailles, seconde enceinte de murs avec portail, chapelle reconstruite en 1605 avec des matériaux du xiv<sup>e</sup> s. dans une avenue et dans une autre un menhir de pierre rougeâtre qui a dû donner son nom au château, tenu en ramage du Boisglé en Quessoy avec basse justice, avec dépendances en Plédran et Quessoy.

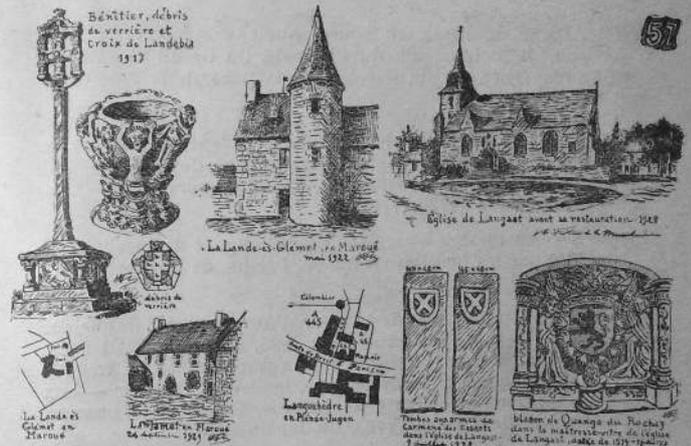
Aux familles : de la Rocherousse (xiv<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup>), de Keymerc'h (xv<sup>e</sup>), de Tinténiac (1520), Budes (acquêt ), du Halegoët (xvii<sup>e</sup>), du Cambout de Coislin (xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>), Plancher (acquêt xviii<sup>e</sup>).

Pendant la chouannerie des partisans royalistes, se fiant trop à la sécurité de cette place, s'y reposaient sans en surveiller les abords. Leurs ennemis, ayant comblé les douves avec un pont de fagots, s'introduisirent dans la place par surprise et en massacrèrent les occupants.

**ROHANEC** ou **ROHANET\*** — en Saint-Brieuc — pl. 84 — vieux manoir près du port du Légué avec tour centrale et fenêtres grillées, servant de dépôt de marchandises, non loin duquel a été construite vers 1890, une superbe villa du même nom par la famille Le Gualès de Mezaubran.

**RONCERAY** ou **RONCERET** (Notre-Dame du) — en Hénon — chapelle disparue, qui se trouvait dans l'avenue du manoir de la Mare.

**LA RONCIÈRE** ou **LA RONXIÈRE**, en Saint-Germain-de-la-Mer puis en Matignon — pl. 84 — manoir incendié par les allemands en 1944 — possédé par les familles de la Roncière, des



Cognets, Vittu de la Roncière, Vittu de Kerraoul, Ernault de Moulins, de Pluvié.

**LA RONCIÈRE.** — en Pléuc — manoir possédé par les familles Guéhenneuc, de Kerouallan.

**LES RONDIERS** — en Hénanbihen — fief patronymique de la famille de Rondiers ou des Rondiers, connue en cette paroisse dès le xv<sup>e</sup> s.

**LA ROSAIE\*** — en Dolo — pl. 86 — manoir avec pavillons et cour close, relevant de Jugon avec juridiction en Dolo et Sévigné — aux familles : de Lorgénil (xviii<sup>e</sup>), Guerrif de Launay (xviii<sup>e</sup>).

**LA ROSAIE** ou **LES ROSAIS**, puis **LA ROSELAYE** — en Hénon — manoir avec chapelle et colombier, relevant de Moncontour — aux familles : Chartier (xv<sup>e</sup>), Rouxel (xvii<sup>e</sup>).

**LE ROSCOET\*** — en Langast — manoir — pl. 85.

**ROSCROIGNON** — en Pléuc — chapelle détruite.

**ROUVRE** (Champ du) ou **KERDENWALL** — à Saint-Brieuc — emplacement du manoir de Rigwal donné par lui à S. Brieuc au vi<sup>e</sup> s. pour y fonder son monastère.

**RUCA\*** — pl. 85 — paroisse de l'ancien évêché de Saint-Brieuc, du canton et doyenné de Matignon. Eglise dédiée à S. Pierre et St Paul apôtres, reconstruite en 1773 et 1774 et de 1844 à 1846 — curieuse sainte Anne sur la façade. Chapelle de

Notre-Dame de Hirel, au bourg. Anciens manoirs du Boisgerbault, du Boisrouault, du Chesnais, du Grand-Chemin, de de Launay-Thébault, du Marchix, de la Mare, de la Ville-Hulin et de la Ville-Piron.

LA RUE — en Planguenoual — manoir avec fenêtres à meneaux, relevant de Saint-Denoual, en partie ruiné dès 1642 — aux familles : Le Métaër (1540-1690), Videlou (vers 1693), Quintin de Kercadio (1730-1770).

LA RUE — en Plestan — maison noble relevant de Lamballe — possédée par les familles Chaignon, Bertho, de Chappedelaine, Le Normand.

LES RUES\* — boulevard de la Tour d'Auvergne, à Saint-Brieuc — pl. 85 — manoir démoli vers 1905, dont le portail a été restauré rue du Guay-Trouin et la vasque monolithe transférée dans le square près de la Gare, boulevard Charner — aux familles : Turnegoët (xv<sup>e</sup>), de Larmor, Geslin de Trémargat, de Perrien, de Clisson (xvi<sup>e</sup>), du Jardin (xvii<sup>e</sup>).

LE SACRÉ-CŒUR — rue Saint-Benoît, à Saint-Brieuc — Etablissement de l'enseignement libre avec chapelle, fondé par les Religieuses du Sacré-Cœur dans l'enclos sécularisé de l'ancien couvent des Bénédictines de Saint-Brieuc, nationalisé en 1906, vendu, occupé par une école laïque, racheté pour les Œuvres catholiques et l'établissement d'une école des Frères des Ecoles chrétiennes. — Chapelle construite de 1874 à 1876.

LES SACRÉ-CŒURS DES VILLAGES — en Saint-Brieuc — chapelle de secours puis église construite en 1911 et 1912, érigée en paroisse le 1<sup>er</sup> janvier 1927.

SAINT-AARON — paroisse de l'ancien évêché de Saint-Brieuc, du canton et doyenné de Lamballe, augmentée, au xix<sup>e</sup> s., de la partie nord-est de celle de Maroué au nord des territoires de Lamballe et de la Poterie.

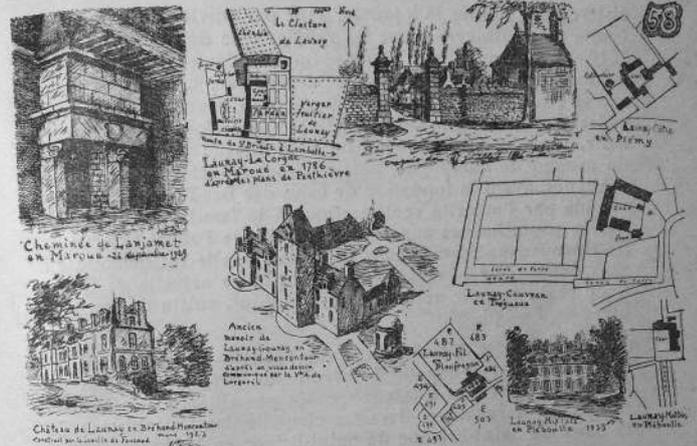
Prieuré-cure de l'abbaye de Marmoutiers dès 1144. Eglise dédiée à saint Aaron, hermite, reconstruite entièrement de 1886 à 1889.

De l'ancienne paroisse de Saint-Aaron dépendaient les manoirs de la Baudramière, Maritaine et la Villedy. Ceux de Beauregard, la Caillibotière, Lourmel, le Pont-Grossart, Rimo, Triac et la Villeneuve étaient anciennement en Maroué.

Il y a en des chapelles à la Baudramière, Beauregard et le Pont-Grossart, les deux premières existent encore.

SAINT-AIDE — en Pléhérel — manoir avec chapelle mal entretenue en 1806, maintenant disparue.

SAINT-AIDE\* ou SAINT-THEI — en Pluduno — pl. 85 — manoir presbytéral d'une chapelle connue dès le xiii<sup>e</sup> s. disparue au xix<sup>e</sup>.



SAINT-ALBAN\* — pl. 85 — paroisse de l'ancien évêché de Saint-Brieuc, chef-lieu de doyenné comprenant les paroisses d'Erquy, Morieux, Planguenoual, Pléneuf, Plurien et Saint-Alban. C'est en cette paroisse, au lieu dit Pré-de-l'Aulne, que naquit en 1184 saint Guillaume Pinchon, évêque de Saint-Brieuc de 1220 à 1234.

Eglise dédiée à S. Alban, martyr, avec chœur du xiv<sup>e</sup> s., verrière du xvi<sup>e</sup> et nef de 1701, restaurés en 1926 ; enfeus anciens avec armoiries. Il y a eu des chapelles à La Chapelle-Anisan, l'Hostellerie-Abraham, Saint-Guillaume du Pré de l'Aulne, Saint-Jacques, Saint-Vrèguet et Traversjumet ou la Ville-Hatte.

Les manoirs de la paroisse étaient : Belair, la Goublaye, l'Hostellerie-Abraham, l'Hostellerie-Héligen, Saint-Alban, Saint-Vrèguet, Traversjumet, qui prit le nom de la Ville-Hatte, la Ville-Néen et la Ville-Séran.

SAINT-ANDRÉ — en Plédéliac — chapelle détruite vers 1836.

SAINT-ANTOINE — en Plurien — chapelle détruite sous la Terreur.

SAINT-ARMEL — à Saint-Brieuc — route de Brest — chapelle disparue.

SAINT-ARMEL — en Saint-Glen — chapelle détruite.

SAINT-AUBIN — en Erquy — chapelle disparue ; existait encore au xviii<sup>e</sup> s.

SAINT-AUBIN-DES-BOIS\* — en Plédéliac — pl. 85 — Abbaye

cistercienne fondée le 3 janvier 1137 par Olivier de Lamballe, comte de Penthièvre, pour les religieux de Bégard, brûlée en 1240, reconstruite par Denise Goyon, dame de Matignon, épouse de Robert, vicomte de Merdrignac, achevée et consacrée en 1255, soumise à la réforme de Cîteaux en 1644, sacagée en 1793, nationalisée, affectée aux Hospices de Lamballe, rachetée par l'évêque de Saint-Brieuc pour lui servir de maison de campagne, partiellement transformée en Asile d'Aliénés, avant la fondation de celui des Bas-Foins en Lèhon, vendue par l'autorité ecclésiastique à la famille de Liégeard, passée par alliances aux familles Cretté de Palluel et Arnault de Guényveau. Transformée en métairie, elle fut démolie au XIX<sup>e</sup> siècle pour la construction de l'église actuelle de Quintenic et du manoir actuel de Saint-Aubin\*, voisin de son emplacement — pl. 85.

**SAINT-AUGUSTIN ET SAINTE-MONIQUE** — rue Vicairie, à Saint-Brieuc — chapelle construite de 1873 à 1876 par la famille Latimier du Clésieux, passée par alliance à la famille Rioust de Largentaye, devenue chapelle des Catéchismes de la paroisse Saint-Etienne de Saint-Brieuc en 1938.

**SAINT-AYDE** — en Pléhérel — chapelle particulière, négligée dès 1806, disparue depuis.

**SAINT-BARTHELEMY** — prieuré avec moyenne justice exercée à Lamballe — chapelle fermée en 1791, vendue nationalement, détruite au XIX<sup>e</sup> s.

**SAINT-BARTHELEMY** — chapelle servant de crypte à l'ancienne église de Hénanbihen.

**SAINT-BENOIT** — rue Saint-Benoît, à Saint-Brieuc — pl. 138 — Monastère de Bénédictines du Calvaire fondé en 1626, nationalisé, siège du Tribunal Révolutionnaire sous la Terreur, dont partie transformée en manutention militaire et partie dont le cloître et les jardins, en couvent et pensionnat des Dames du Sacré-Cœur (voir LE SACRÉ-CŒUR, à St-Brieuc).

**SAINT-BLAISE** — en Bréhand-Moncontour — chapelle détruite.

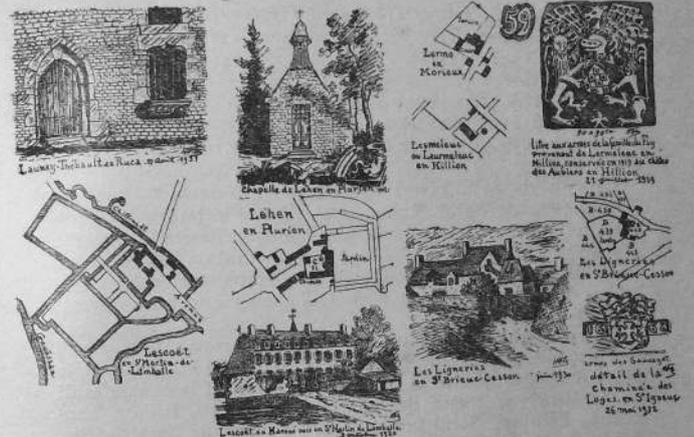
**SAINT-BLAISE** — en Quessoy — chapelle reconstruite en 1861, voisine d'une croix plate très ancienne.

**SAINT-BREIS** — en Pléhérel — chapelle.

**SAINT-BRIAC** — en Hénanbihen — chapelle.

**SAINT-BRIAC** — en Saint-Alban — fief dépendant de l'abbaye de Saint-Aubin-des-Bois en Plédéliac.

**SAINT-BRIEUC** — pl. 86 à 96 et 138 — ville épiscopale et chef-lieu du département des Côtes-du-Nord. L'ancien diocèse de Saint-Brieuc, fondé au VI<sup>e</sup> siècle par S. Brieuc ou Briomagle,



missionnaire gallois, ne fut définitivement constitué qu'au IX<sup>e</sup> siècle. Il avait pour limites occidentales le cours du Trieux, de son embouchure à Frynandour, celui du Leff de Frynandour à sa source, celui de l'Oust, de sa source aux Forges de Lanouée; les limites orientales du Cambout, de Plumieux, Coëtlogon, Plémet, Laurenan, Saint-Vran, Mèrillac, Langourla, Rouillac, Plénée-Jugon, Dolo, puis l'Arguenon, de Jugon à son embouchure, et la mer, au nord, de l'Arguenon à l'embouchure du Trieux.

Il comprenait les paroisses et trêve d'Allineuc, Andel, Binic, la Bouillie, Bréhand-Loudéac, Bréhand-Moncontour, Cadelaç, le Cambout, Cesson, la Chèze, Coëtlogon, Cohiniac, Collinée, Dolo, Erquy, Etables, la Ferrière, le Fœil, Gausson, Grâce-Uzel, Hénanbihen, Hénansal, Hènon, l'Hermitage-Lorge, Hillion, Ifiniac, Jugon, Kerfol, Lamballe, Lanfains, Langourla, Languieux, Lannebert, Lantic, Laurenan, Loudéac, Maroué, La Méaugon, Mèrillac, Meslin, Moncontour, Morieux, Noyal, Paimpol, Plaine-Haute, Plainel, Plancoët, Planguenoual, Pléboullé, Plédéliac, Plédran, Pléguien, Pléhédél, Pléhérel, Pléto, Plémet, Plémy, Plénée-Jugon, Pléneuf, Plérin, Plerneuf, Pless-sala, Plestan, Pléven, Plévenon, Pleuc, Ploubazlanec, Plouézec, Ploufragan, Plouha, Plounez, Plourhan, Plourivo, Plouvara, Pludual, Pluduno, Plurien, Pommeret, Pordic, la Poterie, la Prénessaye, Quintenic, Quintin, Ruca, Saint-Aaron, Saint-Barnabé, Saint-Brandan, Saint-Brieuc, Saint-Carreuc, Saint-Cast, Saint-Denoual, Saint-Donan, Saint-Etienne-du-Gué-de-l'Isle, Saint-Gilles-du-Mené, Saint-Glen, Saint-Gouéno, Saint-Hervé, Saint-Igneuc, Saint-Jacut-du-Mené, Saint-Julien, Saint-Lormel, Saint-Maudan, Saint-Pôtan, Saint-Rieul, Saint-Samson-sur-Oust, Saint-Thélo, Saint-Thurian, Saint-Trimoël, Saint-

Vran, Tramain, Trébry, Trédaniel, Trégomar, Trégueux, Tréguidel, Trémeloir, Tréméven, Trémuson, Tressignaux, Trévé, Tréveneuc, Uzel et Yvias.

S'y trouvaient enclavées les paroisses et trèves de Coëtmioux, Kérity, Landébia, Landéhen, Langast, Lanleff, Lanloup, Lanvignec, Lanvallon, Penguilly, Perros-Hamon, Saint-Glen, Saint-Quay-Portrieux, et Trégenestre, de l'ancien évêché de Dol.

La ville de Saint-Brieuc n'avait primitivement qu'une paroisse, celle de Saint-Michel, dont l'église s'élevait dans son cimetière au bas de la place Saint-Michel. Elle était desservie par un recteur, vicaire du Chapitre cathédral de Saint-Etienne de Saint-Brieuc. L'église actuelle de Saint-Michel a été construite de 1837 à 1841, à l'est de l'ancien cimetière devenu place Saint-Michel.

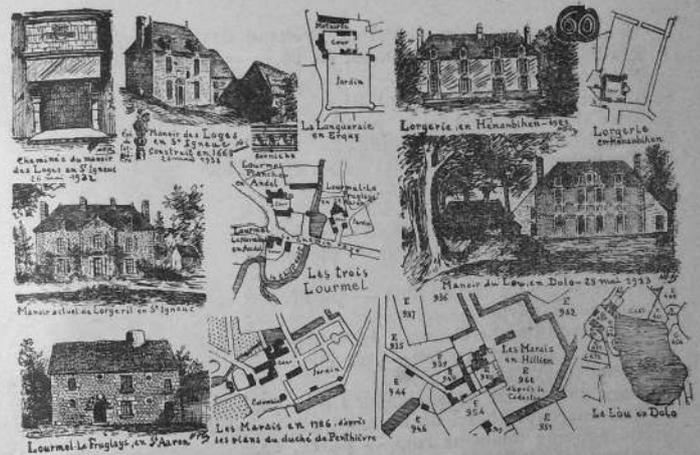
La cathédrale Saint-Etienne ne devint paroisse de la partie méridionale de la ville qu'au concordat de 1802. Elle est le siège d'un archiprêtre et doyenné comprenant le canton midi de Saint-Brieuc, formé des paroisses de Cesson, Hillion, Languieux, Plédran, Saint-Donan, Saint-Etienne de Saint-Brieuc, Sainte-Anne de Robien, Sainte-Thérèse de Gouédic, St-Julien, Saint-René, en Hillion, Trégueux et Yffiniac.

Le doyenné de St-Michel comprend celles du Légue-Plérin, de La Méaugon, Plérin, Ploufragan, Pordic, les Sacrés-Cœurs-des-Villages, St-Laurent-de-la-Mer et Trémuson, comprises dans le canton nord.

Les paroisses actuelles de la commune de St-Brieuc sont : Cesson, les Sacrés-Cœurs-des-Villages, Ste-Anne de Robien, Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus de Gouédic, St-Etienne (église-cathédrale) et St-Michel de St-Brieuc.

L'archiprêtre de St-Brieuc comprend les doyennés de Châtelaudren, Etables, Lamballe, Lanvallon, Moncontour, Paimpol, Plœuc, Plouha, Quintin, St-Alban, St-Etienne et St-Michel St-Brieuc.

Il y a eu ou il y a encore des chapelles, autres que les églises paroissiales, au Calvaire, aux Capucins, au Carmel, au château de Cesson, à la Cité Ouvrière, au Collège, aux Cordeliers, à la Croix, à l'Ecole St-Brieuc, aux trois évêchés successifs (rue de la Préfecture, place de Gaulle et rue Métairie), aux Franciscains, à l'Hospice, au Lycée, à la Magdeleine, à Montbareil, Nazareth, Notre-Dame de la Clarté et St-Lunaire de Gouédic, Notre-Dame de la Fontaine St-Brieuc, Notre-Dame de la Porte, Notre-Dame d'Espérance, la Providence, le Rocher-Martin, le Sacré-Cœur, St-Antoine, St-Augustin, St-Benoît, St-Charles, Ste-Jeanne-d'Arc, le St-Esprit, St-François, St-Gilles, St-Guillaume, St-Hilaire, St-Layre ou St-Elleren, St-Jacques, St-Jouan, St-Léger, St-Pierre, St-Vincent-de-Paul, les trois séminaires successifs (la Grenouillère, Caserne Guébriant et la Ville-Rault), les Ursulines, la Ville-Ernault, la Ville-Ginglin, la Ville-Juhel, la Ville-Oger, les Villes-Dorées.



Les monuments curieux sont devenus rares par suite des travaux d'urbanisme qui ont amené la destruction de nombreuses maisons anciennes, il en reste cependant quelques-unes rue de Gouët, rue Fardel et rue Quinquaine, dont les maisons Couffon et Le Ribault sont véritablement artistiques, l'hôtel du Mintier, 2, rue St-Gouéno, l'hôtel du St-Esprit, cour de la Préfecture, l'hôtel Quicangroigne, place de Gaulle, le pavillon Belleseize, reste du premier évêché, rue de la Préfecture, et la Cathédrale, église-forteresse qui a une longue et émouvante histoire, résumé de celle de la ville du VI<sup>e</sup> siècle à nos jours. L'édifice actuel, commencé au XI<sup>e</sup> siècle, incendié en 1353, reconstruit hâtivement, avec des matériaux anciens, assiégée en 1394, restaurée et partiellement reconstruite aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> s., réparée dans souci de style au XVIII<sup>e</sup> s., profanée sous la Terreur, restaurée aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> s., monument historique.

#### ILLUSTRATIONS CONCERNANT SAINT-BRIEUC

- Barde (blason de la) — pl. 89 et 90.
- Bellescize (pavillon de) — pl. 90.
- Bréhand (hôtel de) dit Quicangroigne — pl. 89.
- Calvairiennes (Cloître des) — pl. 86.
- Cathédrale — pl. 68, 87, 88, 93.
- Chanoine (tombe de) — pl. 96.
- Couffon (hôtel) — pl. 93.
- Croix-Mathias — pl. 90.
- Dean (cheminée de la maison) — pl. 91.
- Eder (hôtel) — pl. 92.
- Evêché (ancien) — pl. 90, 94.

Evêché concordataire (hôtel de Bréhand devenu) — pl. 89.  
 Fardel (maisons rue) — pl. 86, 95, 96.  
 Favigo (blasons) — pl. 91.  
 Fontaine Saint-Brieuc — pl. 94.  
 Gare (blason rue de la) — pl. 94.  
 Gouët (maison rue de) — pl. 93.  
 Grille (maisons place de la) — pl. 89, 91, 93.  
 Houvenaghle (rue) — pl. 95.  
 Le Ribault (maison) — pl. 93.  
 Malestroit (tombe d'Aliette de) — pl. 96.  
 Martray (maisons place du) — pl. 86, 95.  
 Milon (blason) — pl. 93.  
 Notre-Dame de la Cherche — pl. 90.  
 Notre-Dame (rue) — pl. 86.  
 Penmarch (tombe et armes de Monseigneur de) — pl. 96.  
 Picot de la Motte (hôtel) — pl. 88.  
 Pohel (rue) — pl. 93.  
 Porc de la Porte (Monseigneur Le) — pl. 88.  
 Quicangrogne (hôtel de Bréhand dit) — pl. 89.  
 Quinquaine (maisons rue) — pl. 89, 93.  
 Rieux (armes de Monseigneur de) — pl. 86.  
 Rohan (sirène de l'hôtel de) — pl. 91.  
 Saint-Benoît (monastère de) — pl. 86.  
 Saint-Chioux — pl. 87.  
 Saint-Esprit (hôtel du) — pl. 94.  
 Saint-François (litre du couvent de) — pl. 88.  
 Saint-Gilles (blason de Rieux provenant de la chapelle) — pl. 86.  
 Saint-Gouéno (cheminée de la maison n° 2 rue) — pl. 89 et 138.  
 Saint-Jacques (maisons de la rue) — pl. 91, 92.  
 Saint-Michel (tombe ancienne à) — pl. 90.  
 Tertre-Jouan (hôtel du) — pl. 86.  
 Toilles (maisons rue aux) — pl. 90.  
 Trois Frères Merlin (maison rue des) — pl. 95.  
 Turnegouët (blason de) — pl. 90, 93.

L'armorial de 1696 mentionne à Saint-Brieuc des corporations d'apothicaires, armuriers, avocats, bouchers, boulangers, boutonniers, chapeliers, charpentiers, cordonniers, corroyeurs, épiciers, filatiers, huissiers, joueurs d'instruments, libraires, maçons, maîtres d'école, maréchaux, menuisiers, notaires, officiers de l'Amirauté, officiers de juridiction, orfèvres, potiers d'étain, procureurs, selliers, sergers, serruriers, tailleurs, tanneurs, teinturiers, tissandiers et vitriers.

**SAINT-CARREUC** — paroisse du canton et doyenné de Moncontour et ancienne trêve de la paroisse de Plédran, de l'ancien évêché de Saint-Brieuc.

Eglise dédiée à saint Etienne, premier martyr, reconstruite en 1763, restaurée en 1820, avec clocher de 1872.  
 Il y a une chapelle à St-Guilhen.



Le Plessis-Budes ou Plessis-Le Lay reconstruit au XIX<sup>e</sup> siècle, est actuellement le seul manoir de cette paroisse où sont situés les anciens fiefs de Couëssurel, le Vau-Bouëssel et la Ville-Main.

**SAINT-CARREUC** — en Plémy — village ayant dû avoir une chapelle.

**SAINT-CAST** — pl. 97 — paroisse de l'ancien évêché de Saint-Brieuc, du canton et doyenné de Matignon, illustrée par la fameuse bataille de 1758 où les milices garde-côtes bretonnes rejetèrent à la mer une importante troupe de débarquement anglaise.

L'ancienne église, dédiée à saint Cast, missionnaire breton, n'était pas sans intérêt archéologique et gardait des traces des bombes anglaises de 1758, mais elle était trop exigüe et a été remplacée, de 1897 à 1899, par une belle église plus vaste et ornée de verrières rappelant le fait d'armes des milices bretonnes.

Sur l'emplacement de l'ancienne le recteur-poète chanoine Ribault éleva, vers 1914, une construction édifiée avec les restes de monuments ruinés du pays, en particulier de l'église ancienne d'Héanbihen, et y constitua une collection archéologique locale. Il reconstruisit aussi une chapelle à l'Isle-Saint-Cast, sous le vocable de sainte Blanche, épouse du fondateur de Ploufragan. Il a pu exister aussi un édifice religieux au village de la Chapelle. Celle de sainte Brigitte a été rattachée au siècle dernier à la paroisse nouvelle de Notre-Dame-du-Guildo, ainsi que les anciens manoirs de Beaulieu, du Boisélucas, de la Brousse et du Châtelet.

Le Bois-Brard le Breil, St-Cast, la Vieuville, la Ville-Auray et la Ville-Huet étaient les autres principales terres anciennes demeurées dans la paroisse.

L'ancien château de St-Cast, détruit lors de la construction de la nouvelle église, était en forme de bastion flanqué de tours crénelées. Fief patronymique d'une famille noble connue au XIV<sup>e</sup> s., il devint la propriété des Gouyon de Beaucorps, puînés de Matignon, qui le transmirent, par alliance de 1658, à la famille de la Rivière, de Saint-Quihouët.

Une colonne commémorative de la victoire de 1758 a été érigée en 1858 sur le champ de bataille de Saint-Cast.

**SAINT-CHARLES (Ecole)** — rue Cordière, à Saint-Brieuc — important établissement secondaire libre dont le cours de marine a donné de nombreux et brillants officiers à la marine de guerre française. — Chapelle construite en 1899.

**SAINT-CHARLES DE LA VILLE-CHAPERON** — en Hénon — chapelle du château de la Ville-Chaperon.

**SAINT-CLAVIEN** — en Plestan — seigneurie avec chapelle disparue — A la famille de la Moussaye.

**SAINT-COSTANTIN** — en Planguenoual — Fief possédé par la famille Pansart en 1600 et 1614.

**SAINT-CREIN ou SAINT-CREM** — en Plessala — Chapelle avec cimetière, maintenant détruite, et motte circulaire entourée d'une triple enceinte rectangulaire de talus étagés cernés par une large tranchée.

**SAINT-DENOVAL** — pl. 97 — paroisse de l'ancien évêché de Saint-Brieuc, du canton et doyenné de Matignon — Eglise reconstruite en 1903 et 1904, dédiée à saint Etienne, premier martyr — près du bourg, motte d'un ancien château sur la métairie du Chastel.

Les autres manoirs de cette paroisse étaient la Gourhandais, la Guyomarais et la Touche-à-loup ou Touche-Alloux. La La Guyomarais avait une chapelle maintenant détruite.

La seigneurie de St-Denoual relevait de Lamballe avec titre de vicomté, manoir, emplacement d'ancien château, haute, moyenne et basse justice et fourches à 4 pots.

Elle appartenait à une famille Rouxel, connue dès le XII<sup>e</sup> s. et sous le seul nom de St-Denoual aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> s. — Un rameau de cette famille prit le nom de son fief de la Planche, en Hénanbihen. — St-Denoual passa par alliance aux familles de St-Guetas (XVII<sup>e</sup>) et de la Moussaye (1660-1780).

**SAINT-DENOVAL-EN-PLANGUENOAL** — Fief avec titre de vicomté possédé par les familles de Saint-Denoual, de Saint-Guetas (vers 1600), de la Moussaye (1647-1789), dont relevaient à foi et hommage, sans y être tenu lui-même vis-à-vis du duc



de Penthièvre, les seigneurs de Beaulieu, Beaurepaire, Bien-luivient, les Bignons, Cadouan, Cargré, la Croix-Voie, la Fontaine-Orain, le Gué-Angier, le Gué de la Mare, Porpilly, la Rue, le Tertre des Nos, Treutran, le Vaujoyeux, la Ville-Auvaïs, la Ville-Main, et fiefs de moindre importance avec droit de franchise et exemption pour ses vassaux des devoirs du guet, coutume, havage, sur leurs produits aux marchés de Lamballe, et possession privative des terrains communs, landes et galloueds enclavés dans les dits fiefs et des chapelles qui s'y trouvent, à raison de ladite vicomté, droits profits et émoluments des pêcheries du Port-Morvan et autres situées vis-à-vis desdits fiefs.

**SAINT-DOMINIQUE** — en Coëtmieux — oratoire tombé en ruines où était honoré saint Avertin.

**SAINT-DUIGIUS** — en Pléhérel — chapelle mentionnée au XI<sup>e</sup> s.

**SAINTE-ANNE DE LYHERNOUE \*** — en Hénansal — pl. 97 — chapelle reconstruite en 1624 tombée en ruines faute d'entretien dès 1937.

**SAINT-ANNE** — à Lamballe — chapelle restaurée en 1728.

**SAINTE-ANNE DU GUILLIER** — en Plédéliac — chapelle restaurée au XIX<sup>e</sup> s.

**SAINTE-ANNE-DE-BONCOET** — en Trébry — chapelle existante en 1629, maintenant détruite.

**SAINTE-ANNE DE ROBIEN** — à Saint-Brieuc — église construite de 1908 à 1910, érigée en paroisse en 1911 — voir Robien.

**SAINTE-ANNE-DU-PARC-CHARNER** — en Pléneuf — oratoire construit en 1864 par l'amiral Charner.

**SAINTE-ANNE DU PONTGAMP** — au bourg actuel de Plouguenast — chapelle détruite au XIX<sup>e</sup> s.

**SAINTE-ANNE DES PONTS-GARNIERS** — en Pommeret — chapelle du XIX<sup>e</sup> s. voisine d'un pont où se livra le premier combat de la Chouannerie dans les Côtes-du-Nord.

**SAINTE-BARBE** — en Iffiniac — voir *Sainte-Barbe-et-Saint-Jean* — Templierie.

**SAINTE-BARBE** — en Planguenoual — métairie noble relevant de Lamballe, avec chapelle du XVI<sup>e</sup> s. restaurée en 1822. — Aux familles : Rogon du Tertre-Rogon (1690-1721), Le Denays du Guémadeuc, Bellanger (acquêt 1758). — Chapelle.

**SAINTE-BARBE et SAINT-JEAN D'YFFINIAC** — à Iffiniac — Templierie connue dès 1170.

**SAINTE-BARBE DU MEURTEL** — en Plévenon — chapelle domestique du XVII<sup>e</sup> s.

**SAINTE-BARBE DE LA NÉAUVAIS** — en Hénon — chapelle du château de la Néauvais.

**SAINTE-BARBE et SAINTE-CATHERINE** — au passage de l'Arguenon, en Notre-Dame-du-Guildo — chapelle brûlée par les Anglais en 1758.

**SAINTE-BELIENNE \*** — en La Poterie — pl. 97 — manoir qui a dû posséder une chapelle — A la famille de Lescœt.

**SAINTE-BLANCHE DE L'ISLE** — à l'Isle, en St-Cast — Prieuré — cure de l'abbaye de Saint-Jacut dès 1163 — chapelle reconstruite vers 1914, agrandie en 1920, où on a retrouvé des fosses sépulcrales avec ossements creusées directement dans le rocher et recouvertes de pierres plates.

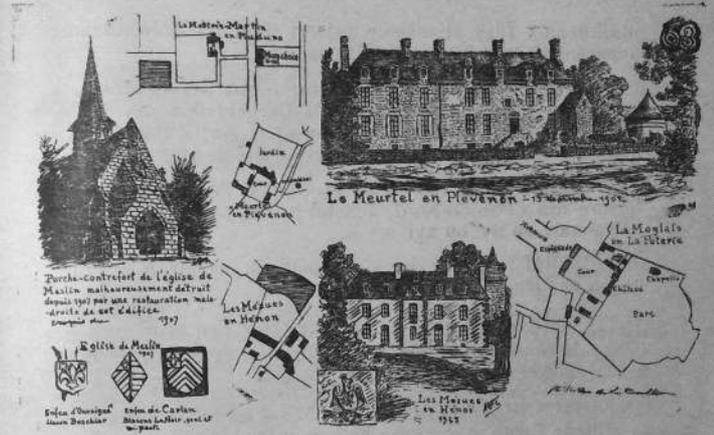
**SAINTE-BRIGITTE \*** — pl. 97 — en Saint-Cast, puis en Notre-Dame-du-Guildo — chapelle ancienne restaurée ou reconstruite au XIX<sup>e</sup> s.

**SAINTE-BRIGITTE DE SAINT-VRÉGUET** — en St-Alban — chapelle disparue.

**SAINTE-CATHERINE** — en La Poterie — chapelle disparue.

**SAINTE-CROIX-DU-TEMPLE\*** — en Plébouille — pl. 97 et 98 — ancienne commanderie de l'Ordre du Temple, dite aussi *de Monbran* ou *de Tréhen*, sécularisée au XIV<sup>e</sup> s., dépendant de la commanderie de la Nouée, en Yvignac. Chapelle restaurée par Pierre du Guesclin, seigneur de Plancoët et de Monbran.

**SAINTE-EUGENIE** ou **SAINTE-UJANE** — en Morieux — chapelle détruite.



**SAINTE-HELENE** — en Plessala — manoir.

**SAINTE-JEANNE-D'ARC** — place du 74<sup>e</sup> Territorial d'Infanterie, à Saint-Briec — pensionnat jusqu'en 1935, puis clinique, avec chapelle.

**SAINTE-ELOI DU CRAN** — en Plouguenast — chapelle détruite.

**SAINTE-ELOY** — en Landébia — village où a dû exister une chapelle — seigneurie avec droit de foire relevant de Lamballe et rattachée à la chastellenie de la Touche-à-la-Vache, en Créhen, près Plancoët. — Aux familles : La Vache (XV<sup>e</sup>), de Québriac (XV<sup>e</sup>), Guibé (XVI<sup>e</sup>), de Plœuc (XVI<sup>e</sup>), d'Acigné (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>).

**SAINTE-ELOY** — en Plœuc — chapelle détruite et fief relevant de Moncontour, avec haute justice en Gausson, Plémy et Plœuc et prééminences dans l'église de Plœuc — à la famille Gouicquet.

**SAINTE-MARGUERITE** — chapelle souterraine de l'ancienne église de Hénanbihen.

**SAINTE-MARGUERITE** — en Plœuc — chapelle dite de la Trêve, située au bourg, reconstruite dans le cimetière en 1834, détruite en 1885.

**SAINTE-MARIE** — en Tréguieux — chapelle rurale reconstruite en 18... — but de pèlerinage pour les nourrices.

**SAINTE-ENIGUET** ou **SAINTE-ENOGAT** — en Saint-Potan puis en Notre-Dame-du-Guildo — chapelle détruite au XIX<sup>e</sup> s.

**LE SAINT-ESPRIT\*** — en Plédéliac — pl. 98 — chapelle rema-

niée depuis 1918 et manoir prioral dont les prééminences appartenaient au baron de la Hunaudaye.

LE SAINT-ESPRIT (Communauté du) — rue des Capucins, à Saint-Brieuc — Maison-mère de la Congrégation des Sœurs du Saint-Esprit, fondée à Plérin au XVIII<sup>e</sup> siècle, transférée à Saint-Brieuc en 1834 — chapelle construite de 1898 à 1900.

SAINT-ESPRIT (Hôtel du) — pl. 94 — dans l'enclos de la Préfecture des Côtes-du-Nord, à Saint-Brieuc. — Maison à tour polygonale du XV<sup>e</sup> ou XVI<sup>e</sup> s.

SAINT-ESPRIT (chapelle du) — chapelle du manoir de la Ville-ès-Ion en Hénon.

SAINT-THERÈSE DE L'ENFANT-JESUS DE GOUÉDIC — faubourg de Gouédic, à Saint-Brieuc — église construite de 1929 à 1932, érigée en paroisse en 1932.

SAINT-ETIENNE DE JUGON — pl. 52 — église paroissiale de la ville de Jugon avec tour à bâtière et tombes armoriées dans la nef — croix ancienne dans le cimetière.

SAINT-ETIENNE DE SAINT-BRIEUC — pl. 87, 88 et 93 — église cathédrale fondée par saint Brieuc au VI<sup>e</sup> s., reconstruite aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s., incendiée en 1353, fortifiée et assiégée en 1394, restaurée au XV<sup>e</sup> s. et remaniée à diverses époques — monument *historique*, objet de plusieurs monographies. — Chef-lieu de l'ancien évêché de Saint-Brieuc et de l'évêché actuel de Saint-Brieuc et Tréguier, étendu en 1791 à tout le département des Côtes-du-Nord ; de l'archiprêtré et du doyenné de Saint-Etienne de Saint-Brieuc. Le doyenné comprend les paroisses actuelles de Cesson, Hillion, Languieux, Plédran, Saint-Donan, Sainte-Anne de Robien, Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus de Gouédic, Saint-Etienne de Saint-Brieuc, Saint-Julien, Saint-René-en-Hillion, Trégueux et Yffiniac. Nous avons donné, à l'article de Saint-Brieuc, la composition actuelle de son archiprêtré.

SAINT-EUSEBE D'IRIAC — en Pluduno — chapelle vendue nationalement et détruite.

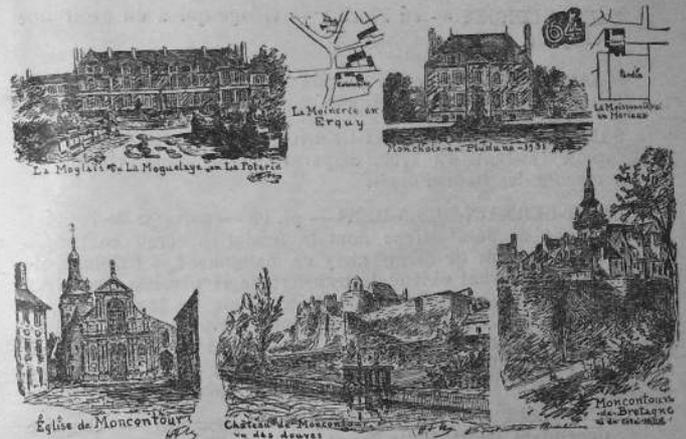
SAINT-EVENT (fontaine) — à la Malhoure — fontaine avec oratoire.

SAINT-FIACRE — en Maroué — pl. 17 — chapelle construite dans l'avenue de Cariot et dépendant du manoir des Nos.

SAINT-EVENT (fontaine) — en La Malhoure — pl. 61.

SAINT-FIACRE — en Ploufragan — chapelle abandonnée, voisine du manoir de la Pommeraye.

SAINT-FIACRE — chapelle, sans désignation de paroisse, dont les seigneurs du Rochay en Langast étaient fondateurs.



SAINT-FIACRE DE BLAVET — en Hénon — chapelle détruite.

SAINT-FIACRE DES NOES — en Maroué — chapelle voisine du manoir des Nos.

SAINT-FRANÇOIS — pl. 88 — couvent de Cordeliers fondé à Saint-Brieuc par le duc de Bretagne Pierre II, en 1450, près du port du Légué, transféré à l'Hôpital Saint-Antoine, près de la chapelle de Notre-Dame de la Fontaine Saint-Brieuc, puis en 1503, au manoir de la Haute-Garde, cédé à l'évêque de Saint-Brieuc Christophe de Penmarc'h par Thibaud de Keymerc'h et Jeanne de Couvran, son épouse, à la condition qu'eux et leurs descendants en seraient reconnus fondateurs. L'église, dédiée à Notre-Dame de Bon-Voyage, fut consacrée en 1515. Le couvent, transformé en manutention en l'an IV, devenu Ecole Centrale des Côtes-du-Nord en l'an VIII, fut remplacé par le Lycée actuel en 1853. Une rue voisine du Champ de Mars porte le nom de Saint-François en souvenir de ce couvent.

SAINT-GALL — en Langast — chapelle détruite après 1808.

SAINT-GALLERY ou SAINT-VALÉRY — en Matignon — abbaye fondée, d'après la tradition, par saint Valéry, compagnon de saint Germain d'Auxerre, au retour d'une mission en Grande-Bretagne. C'était, en 1209, une chapelle et prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Valéry-sur-Mer acquis en 1259 par l'abbaye de Saint-Aubin-des-Bois.

SAINT-GEORGES — en La Bouillie — chapelle détruite depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> s.

**SAINT-GEORGES** — en Plurien — village qui a dû avoir une chapelle

**SAINT-GERAN** — en Plévenon — chapelle dépendant du prieuré de Léhon, près Dinan, maintenant disparue.

**SAINT-GERMAIN** ou **SAINT-GERNOUEN** — en Maroué — chapelle existante en 1750, disparue de nos jours, voisine du manoir des Hauts-Fossés.

**SAINT-GERMAIN-DE-LA-MER\*** — pl. 98 — paroisse de l'ancien évêché de Saint-Brieuc dont la fondation serait contemporaine de celle de Saint-Valéry en Matignon. Les habitants de Matignon ayant obtenu le transfert de la paroisse dans leur ville, y construisirent l'église Notre-Dame, de 1846 à 1848, et démolirent la vieille église de Saint-Germain-de-la-Mer dont quelques parties intéressantes, une porte et un bénitier roman ont été réemployés en 1875 dans l'édifice actuel. Une pierre tombale, à l'intérieur, est ornée d'une épée.

**SAINT-GILLES** — en La Bouillie ou Hénansal — chapelle dépendant de la Motte-Rouge près du Chemin-Chaussée détruite en 1835.

**SAINT-GILLES** — rue Saint-Gilles, à Saint-Brieuc — pl. 86 — chapelle reconstruite vers l'an 1505 par l'évêque Christophe de Penmarc'h, siège de la Congrégation des Bourgeois de 1698 à 1738, encore existante en 1793, maintenant disparue, laissant son nom à la rue où elle se trouvait.

**SAINT-GILLES DE LAUNAY** — en Plémy — oratoire ou a été encastrée une pierre armoriée d'un arbre accompagnée de 3 annelets : 2 en chef et 1 en pointe.

**SAINT-GILLES DE LA BROUSSE-BRIANTAIS** — en Saint-Pôtan — chapelle du *xvi<sup>e</sup>* ou *xvii<sup>e</sup>* s. très restaurée.

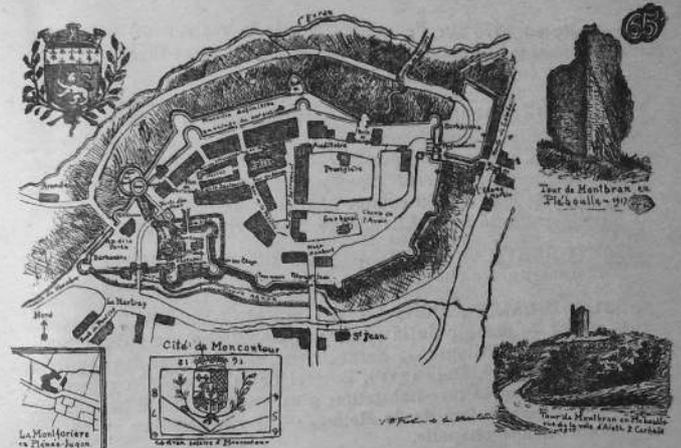
**SAINT-GILLES-DU-PORT-MARTIN\*** — en Hénon — pl. 79 — chapelle du *xv<sup>e</sup>* ou *xvi<sup>e</sup>* s. près d'un manoir ancien dont elle dépendait — voir **LE PORT-MARTIN**.

**SAINT-GILLES-DU-MENÉ** — ancienne trêve de la paroisse de Saint-Gouéno, de l'ancien évêché de Saint-Brieuc, maintenant du canton de Collinée et du doyenné du Gouray, érigée en paroisse en 1839.

Eglise dédiée à Saint-Gilles abbé, datée de 1863, chapelle rurale de la Hutte à l'Anguille, ancien manoir de Bocenit ou Bosseny avec chapelle détruite.

**SAINT-GLEN\*** — pl. 97 — paroisse de l'ancien évêché de Dol, du canton et doyenné de Moncontour.

Eglise reconstruite au *xviii<sup>e</sup>* s. avec clocher de 1729, restaurée en 1900, dédiée à S. Etienne, 1<sup>er</sup> martyr. Chapelles Saint-Nicodème puis St-Armel, du Guécoq et de la Villeneuve,



village de Saint-Quenat, anciens manoirs et fiefs de la Chaussière, la Haye-aux-Léon, Saint-Glen et le Vau-Hamon.

La seigneurie de Saint-Glen, relevant de Lamballe avec moyenne et basse justice, a été possédée par les familles Urvoiy (*xvi<sup>e</sup>*-*xvii<sup>e</sup>*) et Quemper de Lanascot. Le blason de cette dernière famille se voit encore sur l'église.

**SAINT-GOBRIEN** (fontaine) — en Ploufragan.

**SAINT-GOUENO** (fontaine) — en Plédran.

**SAINT-GOUENO** — paroisse de l'ancien évêché de Saint-Brieuc, du canton de Collinée et du doyenné du Gouray — elle avait pour trêve Saint-Gilles-du-Mené.

Eglise dédiée à S. Gouéno, évêque, reconstruite en 1861.

Chapelle moderne des Sept-Douleurs, près du bourg.

Anciens manoirs de Carmené, du Gué-Norme et de la Ville-de-lait ou Ville-Delée.

**SAINT-GUEDAS\***, **SAINT-GUeltas** ou **SAINT-GUÉTAS** — en Hénansal — pl. 97 — manoir avec cheminée du *xvi<sup>e</sup>* s. voisin de retranchements anciens — fief patronymique d'une famille noble connue du *xv<sup>e</sup>* au *xvii<sup>e</sup>* s., passé par alliance à la famille de la Moussaye (*xvii<sup>e</sup>*-*xviii<sup>e</sup>*) et par acquêt à la famille Auffray de l'Estang.

**SAINT-GUEN\*** ou **SAINTE-GUEN** — en Ploufragan — pl. 99 — chapelle en ruines, voisine du manoir du Tertre-Jouan.

**SAINT-GUIHEN** — en Saint-Carreuc — chapelle datée de 1727.

**SAINT-GUILLAUME DU PRÉ DE L'AULNE** — chapelle cons-

truite en 1875 sur l'emplacement de la maison où naquit en 1184 saint Guillaume Pinchon, évêque de Saint-Brieuc de 1220 à 1234 ; reconstruite en 1937.

**SAINT-GUILLAUME** — place Saint-Guillaume, à Saint-Brieuc — Collégiale fondée après la canonisation de saint Guillaume Pinchon, évêque de Saint-Brieuc, mentionnée dès 1247, désaffectée sous la Terreur pour y remiser la guillotine, reconstruite de 1852 à 1859 comme chapelle auxiliaire de la paroisse cathédrale de Saint-Etienne de Saint-Brieuc.

**SAINT-HERVÉ** ou **SAINT-JACQUES DU PETIT HERVÉ** — en Ploufragan — chapelle rurale du XVIII<sup>e</sup> s., encore desservie.

**SAINT-HILAIRE\***, **SAINT-LAYRE** ou **SAINT-ELLEREN** — p. 98 et 113 — manoir de la paroisse Saint-Michel puis des Sacré-Cœurs des Villages de Saint-Brieuc, possédé par les familles Hillion (XXV<sup>e</sup>), Dolo (XVI<sup>e</sup>), Boterel de la Ville-Geffroy (acquêt 1643) ; auprès une habitation plus moderne a été habitée au XIX<sup>e</sup> s. par la famille de Mellon. — Il y a peut-être eu en cet endroit une chapelle.

**SAINT-HUBERT DE LA HAIE** — en Hénanbihen — chapelle disparue.

**SAINT-IGNACE** — en Cesson-Saint-Brieuc — oratoire près d'un lavoir voisin du cimetière.

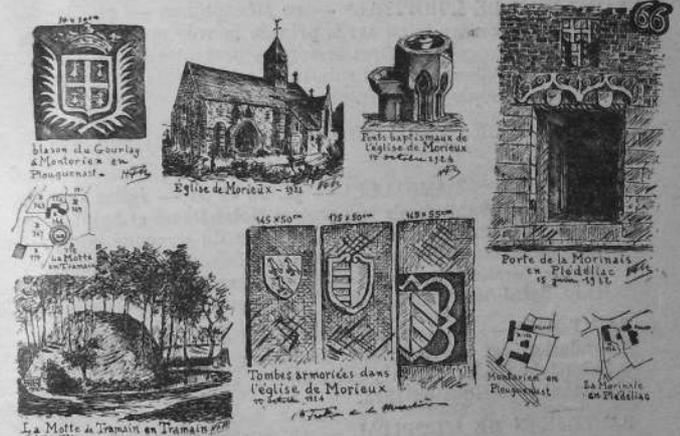
**SAINT-IGNEUC\*** — pl. 99 — paroisse de l'ancien évêché de Saint-Brieuc, du canton et doyenné de Jugon. — Eglise dédiée à S. Ignace, reconstruite en 1382, restaurée en 1805, rebâtie entièrement de 1855 à 1859 près du porche de l'ancienne orme du blason de Lorgeril.

Village dit la Chapelle — chapelles de la Barre, du Bois, de la Jartière, de Lorgeril, de Notre-Dame de Rarléon et de Saint-Sébastien.

Anciens manoirs de la Barre, Belêtre, le Bois-Léard, la Brousse, Carna, Chanteloup, les Clos, Follideuc puis Lorgeril La Grange, les Hautes-Touches, la Guérisaie, la Jartière, la Lande, les Loges, Lorgeril (ancien Follideuc), la Noë-Ronde, Perrouze, Rarléon, Sur-les-Vaux, la Touche, la Ville-Guillaume, la Ville-Hellé.

**SAINT-ILAN-LE-ROI\*** — en Langueux — pl. 99 — château relevant du Regaire de Saint-Brieuc, possédé par les familles: Berthelot de Saint-Ilan (XVII<sup>e</sup>), Loz de Beaucours (XVIII<sup>e</sup>), Latimier du Clésieux (acquêt XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>), Rouxel de Villeféron (XX<sup>e</sup>). La famille Latimier du Clésieux a fondé près du château une colonie agricole avec chapelle devenue actuellement une école d'agriculture et d'horticulture et une maison pour vocations tardives.

**SAINT-ISIDORE (SAINT-GERMAIN ET)** — en Hénon — chapelle.



**SAINT-JACQUES\*** — en Saint-Alban — pl. 99 — grande chapelle du XIV<sup>e</sup> siècle, remaniée en 1683, classée monument historique en 1912, voisine de la voie antique du Chemin-Chaussée à Saint-Alban. Elle aurait été fondée par les chevaliers du Temple ou de Saint-Jean-de-Jérusalem, ordres possessionnés en cette paroisse, et construite avec des matériaux du château de la Motte de Coron situé dans la même paroisse. Les seigneurs voisins de la Goublaye et de l'Hôtelierie-Abraham y avait des prééminences.

**SAINT-JACQUES DE GUEBRIAND\*** — en Pludual — pl. 40 — chapelle du XV<sup>e</sup> s., voisine de la Chaussée de l'étang de Guébriand, démolie après 1895.

**SAINT-JACQUES DE L'HOPITAL** — en Maroué — chapelle désaffectée dépendant de la seigneurie de Gautrel.

**SAINT-JACUT-DU-MENÉ.** — pl. 138 — ancien prieuré de l'abbaye de Saint-Jacut-de-l'Isle dès le XI<sup>e</sup> s., maladrerie au XV<sup>e</sup> s. — paroisse de l'ancien évêché de Saint-Brieuc, du canton de Colinée et du doyenné du Gouray. — Eglise dédiée à Saint-Jacut abbé, entièrement reconstruite en 1843 et 1844, restaurée en 1936. Intéressante entrée du cimetière. Chapelles du Bon-Réconfort et du Parc. Retranchements des anciens châteaux du Châtel-de-la-Couarde et du Vieux-Parc, château du Parc et manoir du Méné.

**SAINT-JAGUEL\*** — pl. 99 — en Saint-Pôtan puis en Notre-Dame-du-Guildo — prieuré de l'abbaye de Saint-Jacut-de-

l'Isle dès 1265 dont la chapelle était convertie en étable en 1917.

**SAINT-JEAN DE L'HOPITAL\*** — en Hénanbihen — pl. 100 — chapelle reconstruite au XVI<sup>e</sup> s. près de la voie antique d'Aleth à Carhaix et ornée de litres armoriées portant un lion. — Ancienne dépendance de la Croix-Huis, membre de la Commanderie du Temple de Carentoir (Morbihan).

**SAINT-JEAN DE LA HUNAUDAYE** — en Plédéliac — chapelle détruite.

**SAINT-JEAN DE LAMBALLE\*** — pl. 53 et 54 — église dédiée à Saint-Jean-Baptiste, de la paroisse Notre-Dame et Saint-Jean de la ville close de Lamballe, chef-lieu du doyenné comprenant les paroisses d'Andel, Coëtmieux, Landéhen, la Malhoure, Maroué, Meslin, Morieux, Noyal, Pommeret, la Poterie, Quintenic, Saint-Aaron, Saint-Rieul et Trégomar.

**SAINT-JEAN** — en Langast — chapelle du cimetière dont la fondation est attribuée aux Templiers ou aux chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem ; reconstruite au XVI<sup>e</sup> s., classée monument historique en 1913.

**SAINT-JEAN DE L'HOPITAL** — en Quessoy — aumônerie de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem — chapelle reconstruite en 1862.

**SAINT-JEAN DE L'HOPITAL** — en St-Potan — chapelle ruinée dès 1701.

**SAINT-JEAN** ou **L'HOPITAL SAINT-JEAN** — en Matignon — ancien établissement de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dépendant de la Croix-Huis, membre de la Commanderie du Carentoir, puis seigneurie séculière.

**SAINT-JEAN DE MONCONTOUR** — pl. 65 — chapelle mentionnée dès 1363, détruite en 1800.

**SAINT-JEAN** — en Pléboulle — chapelle dépendant de la Croix-Huis, membre de la Commanderie du Temple de Carentoir (Morbihan).

**SAINT-JEAN** — en Plédéliac — chapelle.

**SAINT-JEAN** — en Plévenon — chapelle détruite.

**SAINT-JEAN** — en Plouguenast — chapelle détruite.

**SAINT-JEAN DE L'HOPITAL** — en Quessoy — établissement de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

**SAINT-JEAN** — en Saint-Cast — dépendance de la Croix-Huis, membre de la commanderie de Carentoir.

**SAINT-JOACHIM** — chapelle du cimetière de Plénée-Jugon, reconstruite en 1885.

**SAINT-JOSEPH DE LA PROVIDENCE** — rue des Lycéens-Martyrs, à Saint-Brieuc — chapelle du Couvent et pensionnat de la Providence.



**SAINT-JOSEPH DES URSULINES** — à Lamballe — couvent fondé à Lamballe en 1627, désaffecté en 1906 ; converti en prison pour suspects sous la Terreur, en école normale d'institutrices depuis 1906. V. pl. 56

**SAINT-JOUAN** — à Saint-Brieuc, route de Brest — jardin avec murs et portail à pilastres d'un manoir disparu — aux familles : Le Maistre, Carlier de Rumedon, Le Saulnier de Saint-Jouan — chapelle fondée au XVI<sup>e</sup> s. détruite au XIX<sup>e</sup> s. sur l'emplacement actuel de l'École Normale d'Instituteurs.

**SAINT-JULIEN DU VAL** — à Lamballe — chapelle connue dès 1463, détruit en 1850.

**SAINT-JUST** — en Plœuc — chapelle.

**SAINT-JULIEN** — en Noyal — village où a pu exister une chapelle.

**SAINT-KÉ** ou **SAINT-QUÉ** — en Planguenoul — fief possédé par les familles : Visdelou (XVII<sup>e</sup>), de la Motte de la Motte-Rouge (XVIII<sup>e</sup>). — Il a pu y avoir une chapelle en ce lieu. — Voir **SAINT-QUÉ**.

**SAINT-LADRE** — en La Poterie — chapelle.

**SAINT-LAMBERT (Croix)** — en l'Hermitage-Lorge, croix de carrefour.

**SAINT-LAURENT** — en La Bouillie — chapelle du XVI<sup>e</sup> s. avec cheminée intérieure, reconstruite au XX<sup>e</sup>.

**SAINT-LAURENT** — à Moncontour — chapelle reconstruite en 1708, détruite après 1836.

**SAINT-LAURENT\*** — en Plémy — v. pl. 99 — chapelle construite en 1676 — croix aux armes de Boisboissel mi-partie d'une alliance.

**SAINT-LAURENT** — en Plénée-Jugon — chapelle.

**SAINT-LAURENT DES SEPTS SAINTS\*** — en Yffiniac — pl. 99 — chapelle ornée de litres aux armes de la Villéon.

**SAINT-LAURENT DU TRÉPAS** — en Hillion-Saint-René — chapelle partiellement reconstruite en 1582, restaurée en 1629 et 1931.

**SAINT-LAYRE** — voir **SAINT-HILAIRE** en Saint-Brieuc — pl. 98 et 113.

**SAINT-LAZARE** — à Lamballe — chapelle.

**SAINT-LÉON** — en Hénon — chapelle détruite en 1766.

**SAINT-LÉONARD** — chapelle de l'hôpital de Moncontour, restaurée en 1594, 1662 et au XVIII<sup>e</sup> s.

**SAINT-LORMEL\*** — pl. 100 — paroisse de l'ancien évêché de Saint-Brieuc, du canton et doyenné de Plancoët ; ancienne trêve de la paroisse de Pluduno. — L'ancienne église tréviale dédiée à St-Lunaire, possède une belle porte romane du XII<sup>e</sup> s. et fut remaniée aux XV<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Une église moderne, aussi dédiée à St-Lunaire, évêque, a été construite de 1864 à 1866, à 1.200 mètres au nord de l'ancienne.

La paroisse actuelle renferme en outre les chapelles de l'Argentaie, de Notre-Dame de Belenray ou de la Ferté-Fromentel, de Saint-Hilaire, de Saint-Pierre, de la Ville-Pierre et de la Ville-Robert.

Ses manoirs étaient : l'Argentaie, la Ferté-Fromentel, la Ville-Meneust et la Ville-Robert.

La famille de Lesquen de Largetaie prenait le titre de seigneur de Saint-Lormel.

**SAINT-LOYAL** — en Saint-Lormel — fief, voisin de la Ville-Meneust, qui a été possédé par la famille de Gouyon-Matignon.

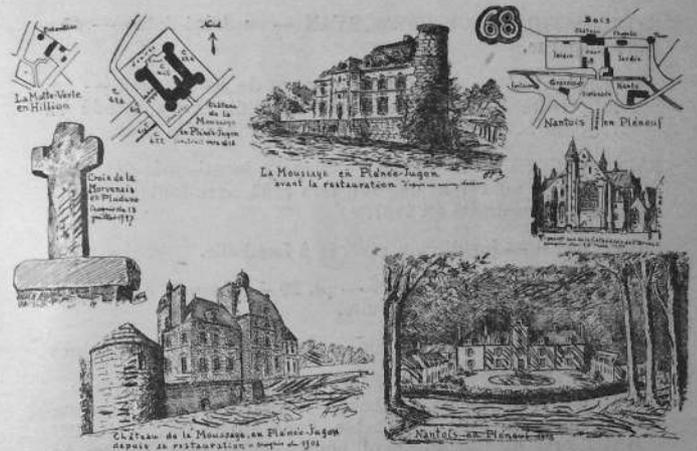
**SAINT-LUNAIRE** (Notre-Dame de la Clarté et) de Gouédic — à Saint-Brieuc — chapelle fermée en 1791, puis disparue.

**SAINT-MACLOU DE SAINT-CARREUC** — en Erquy — possession de l'abbaye de Saint-Aubin-des-bois en 1234.

**SAINT-MAGLOIRE** — en Planguenoual — chapelle.

**SAINT-MAGNAN** — en Plœuc — chapelle disparue.

**SAINT-MALEU** ou **SAINT-MULEN** ou **SAINT-MALO** — en Hé-nansal — chapelle citée dès le XIII<sup>e</sup> s., voisine de Duretal, ancienne dépendance de l'abbaye de Saint-Aubin-des-bois en Plédéliac.



**SAINT-MALO** — en Bréhand-Moncontour — chapelle dédiée à St-Malo et St-Maurice martyrs, en partie du XVI<sup>e</sup>, presque entièrement reconstruite en 1872-73.

**SAINT-MALO** — en Plédéliac — chapelle.

**SAINT-MALO (LE PETIT)** — en Plurien — village qui a dû posséder une chapelle.

**SAINT-MAMERS DE LA MARE\*** — pl. 61 — en Hénon — sculpture représentant saint Mamers retenant ses entrailles, pouvant provenir d'une chapelle dédiée à ce saint ou de celle de Notre-Dame du Bonceret, qui se trouvait dans l'avenue de la Mare.

**SAINT-MARC** — en Planguenoual — terre noble avec chapelle reconstruite en 1859 — aux familles : des Déserts, de la Mousaye, Deniau de Chantelou (acquêt 1678), de Cornulier (1689), Hay des Nétumières, Le Chat de Vernée, Fortier (acquêt 1751), de Rabec, Bouan (acquêt 1808-1939). — Les seigneurs du Val y avaient leurs armoiries et droit de coutume et bouteillage à la foire de Saint-Marc.

**SAINT-MARTIN DE LAMBALLE\*** — pl. 56 — paroisse du faubourg nord de la ville de Lamballe, de l'ancien évêché de Saint-Brieuc, du canton et doyenné de Lamballe — ancien prieuré.

**SAINT-MATHURIN DE MONCONTOUR\* (NOTRE-DAME ET)** — voir **MONCONTOUR** — pl. 64.

**SAINT-MATHURIN** et **SAINT-BRIAC** — en Pléneuf — chapelle rebâtie en 1753.

**SAINT-MATHURIN DU PREMORVAN** — en Saint-Pôtan — chapelle disparue.

**SAINT-MAUDEZ** — au sud-est du bourg de Saint-Pôtan — ancien prieuré dépendant de Saint-Malo de Dinan, fondé en 1177, dont la chapelle était tombée en ruines dès 1760.

**SAINT-MAUDEZ** — en Trébry — chapelle mentionnée dès 1270, reconstruite au xvi<sup>e</sup> s., détruite vers 1892, avec fontaine Saint-Maudez reconstruite en 1897.

**SAINT-MAUR** — juridiction exercée à Lamballe.

**SAINT-MAURICE DE CESSON** — pl. 20 — chapelle du château de Cesson, maintenant détruite.

**SAINT-MAURICE** — en Plédran — chapelle du xviii<sup>e</sup> s. en ruines dès 1939.

**SAINT-MAURICE** — en Morieux — il existe en cette paroisse deux chapelles sous ce vocable, l'une **SAINT-MAURICE DU HAUT** près du Champ-Menot, construite en 1869 ; l'autre au Bas l'Armor.

**SAINT-MAURICE-DU-BAS** — en Morieux — chapelle fondée vers 1869, fermée depuis 1883.

**SAINT-MAURILLE** — en Morieux — chapelle dépendant de l'abbaye de Boquen en 1244, détruite.

**SAINT-MEEN** — oratoire du cimetière de Hénanbihen maintenant disparu.

**SAINT-MEEN DE SAINT-PLESTAN** — en Planguenoual — chapelle disparue.

**SAINT-MELAINE \*** — en Maroué — pl. 100 — prieuré donné par le comte de Penthievre à l'abbaye St-Melaine de Rennes en 1145. Chapelle reconstruite au xviii<sup>e</sup> s. et désaffectée, et colombier, relevant de Lamballe.

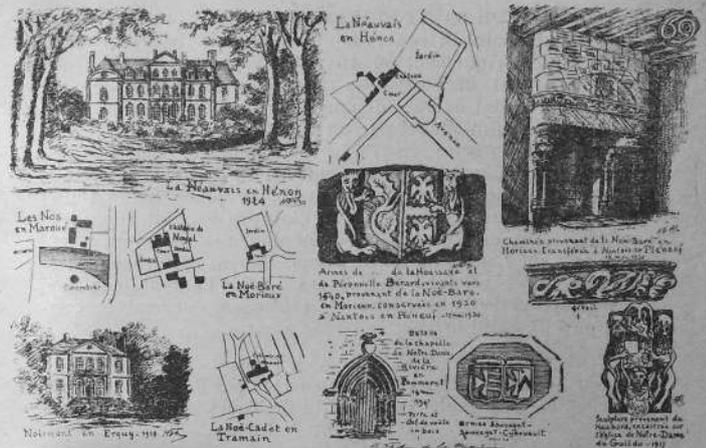
**SAINT-MELAINE \*** — en Maroué — pl. 100 — manoir et seigneurie relevant de Lamballe. — A ux familles : de Plédran, du Chastelier, de la Chapelle, Commaille.

**SAINT-MELEUC** — en Plénée-Jugon — chapelle existante au xviii<sup>e</sup> s.

**SAINT-MELEU (PONT)** — en Plénée-Jugon — voir **LE PONT SAINT-MELEU**.

**SAINT-MELEUC** — à Lamballe — juridiction exercée à Lamballe.

**SAINT-MEREL** — en — fief de la famille des Cognets au xvii<sup>e</sup> s.



**SAINT-MEUX** — en Plémy — chapelle.

**SAINT-MICHEL DE BELLEVUE** — en Notre-Dame du Guildo — chapelle construite en 1831, désaffectée en 1860, transformée en école puis abandonnée.

**SAINT-MICHEL DE CORNEAN** — en Plouguenast — chapelle en ruines.

**SAINT-MICHEL DE ROCHECOUL** — en Erquy — chapelle construite dans une île en 1881.

**SAINT-MICHEL DE MONCONTOUR** — autrefois chapelle tréviale de Plémy, érigée en paroisse en 1121, donnée à Saint-Melaine de Rennes, par Geoffroy II, comte de Penthievre en 1137, rattachée en 1798 à Moncontour, reconstruite en 1828 — paroisse du faubourg sud de Moncontour.

**SAINT-MICHEL** — en Plénée-Jugon — village qui a dû avoir une chapelle.

**SAINT-MICHEL** — en Plévenon — chapelle castrale du Fort La Lalle ou Roche-Goyon.

**SAINT-MICHEL** — en Pluduno — chapelle détruite.

**SAINT-MICHEL DE LA ROCHE** — pl. 82 — chapelle de la Roche-au-Denis, en Noyal, connue dès l'an 1600, reconstruite au xix<sup>e</sup> s.

**SAINT-MICHEL DE PLANGUENOAL** — chapelle du xv<sup>e</sup> s., au bourg de Planguenoual, détruite peu après 1903. — Voir **PLANGUENOAL**.

**SAINT-MICHEL DE SAINT-BRIEUC** — pl. 90 — oratoire voisin de la ville de Saint-Brieuc remontant, d'après la tradition, à l'an 709 et historiquement au XIII<sup>e</sup> s., époque où l'Archevêque de Tours, Juhel, déchargea les chanoines de Saint-Brieuc du service paroissial exercé, depuis cette époque jusqu'en 1792, dans l'église Saint-Michel par un vicaire du Chapitre. L'église ancienne, désaffectée en 1837, fut remplacée par l'édifice actuel, terminé en 1841 et construit à l'est de l'ancien dont le cimetière occupait l'emplacement de la place Saint-Michel actuelle. L'église Saint-Michel de Saint-Brieuc fut consacrée en 1875. Elle est le chef-lieu d'un doyenné comprenant les paroisses du Légé, de La Méaugon, Plérin, Ploufragan, Pordic, les Sacrés-Cœurs-des-Villages, Saint-Laurent-de-la-Mer, Saint-Michel-de-Saint-Brieuc et Trémuson, formant le canton nord de Saint-Brieuc.

**SAINT-MICHEL DU VERDELET** — en Pléneuf — chapelle priorale de la Roche-Tanguy, donnée en 1182 par l'évêque de Saint-Brieuc aux moines de Saint-Martin de Tours, encore existante au XVI<sup>e</sup> s.

**SAINT-MIEUX** — en Plédéliac — chapelle détruite dont l'ancien bénitier, longtemps conservé au village du Liet, a été donné, par la famille Rault, à l'église de Plédéliac.

**SAINT-MIEUX** — en Plémy — village ayant une chapelle au XIII<sup>e</sup> s.

**SAINT-MIEUX** — en Trébry — chapelle actuellement en ruines.

**SAINT-MIREL** — en Colinée — chapelle.

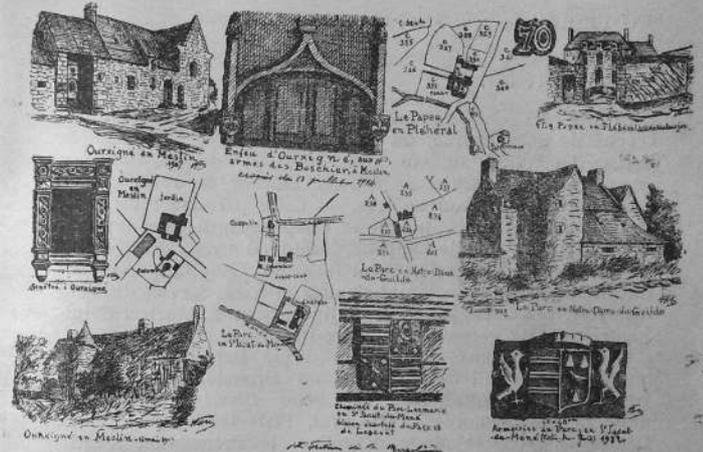
**SAINT-MIREL** — en Pléhérel — village ayant dû avoir une chapelle.

**SAINT-MIREL\*** — en Plénée-Jugon — pl. 100 et 101 — menhir — intéressant manoir avec tour ronde, porche, cour close, colombier et deux chapelles, relevant de Jugon avec basse justice — menaçait ruines en 1917 — aux familles : Volance (XV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup>), Plesse, Urvoit de Saint-Mirel (XVIII<sup>e</sup>).

**SAINT-MIREL** — fief en Hénon, Moncontour, Quessois et Trédaniel, relevant de Moncontour avec moyenne et basse justice, droit de quintaine sur le Martrai de Moncontour et droits particuliers sur les cordonniers et les filles de joie — à la famille Cadio du Parc aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s., désistée de ses droits sur les filles de joie en 1769.

**SAINT-NICOLAS\* (CHAPELLE)** — en Gausson — voir LA CHAPELLE SAINT-NICOLAS\* — pl. 21.

**SAINT-NICOLAS DE CARIOT** — en Maroué — chapelle du manoir de Cariot, maintenant disparue.



**SAINT-NICOLAS DE CRAFFAULT\*** — en Plédran — pl. 27 et 28 — chapelle reconstruite vers 1572, curieuse par sa verrière et ses sculptures du XVI<sup>e</sup> s. — On y voit le portrait d'un Rouzault de Craffault et les armoiries de cette famille ou de ses alliances. — Voir CRAFFAULT\*.

**SAINT-NICOLAS DE LA VILLE CHUPLÉ** — en Hénon — chapelle disparue.

**SAINT-ONAN** ou **SAINT-OUEN** — en Plénée-Jugon — lieu où a existé une chapelle maintenant détruite — fief à basse justice relevant de Jugon — à la famille Gouyon de Thaumatz (XVIII<sup>e</sup>).

**SAINT-PÈRE** ou **SAINT-PIERRE** — en Pluduno — chapelle détruite.

**SAINT-PIERRE** — en Matignon — chapelle disparue, se trouvait à l'entrée est de la ville de Matignon.

**SAINT-PIERRE** — place Saint-Pierre à Saint-Brieuc — chapelle fondée par la famille Dolo et relevant de la seigneurie de la Coste en Saint-Julien, mentionnée dès 1364, qualifiée église au XIV<sup>e</sup> s., reconstruite de 1717 à 1749, siège de la Confrérie des Hommes de Saint-Brieuc au XVIII<sup>e</sup> s., servant maintenant de crypte à la basilique de Notre-Dame d'Espérance de Saint-Brieuc.

**SAINT-PIERRE (PENSIONNAT)** — rue Saint-Pierre, à Saint-Brieuc — école libre des Religieuses du Saint-Esprit avec chapelle plus moderne construite en 1924.

SAINT-PIERRE — en Saint-Lormel — chapelle.

SAINT-PLESTAN — en Planguenoual — chapelle dédiée à Saint-Méen et fief.

SAINT-POSTAN ou SAINT-POTAN — paroisse de l'ancien évêché de Saint-Brieuc, du canton et doyenné de Matignon. Eglise dépendant au xiv<sup>e</sup> s. de l'abbaye de Marmoutiers, reconstruite de 1826 à 1829, avec clocher de 1842, dédiée à S. Pierre et S. Paul apôtres. — Cette paroisse renfermait les chapelles et lieux dits de la Chapelle-Guillaume, la Hauguemorais, La Lande-Chapelle, Launay-Gouyon, Saint-Gilles de la Brousse-Briantais, Saint-Jean de l'Hôpital, Saint-Mathurin du Prémorvan, Saint-Maudez et Saint-Servan du Vau-méloysel. Les 2 chapelles de Galinée, Saint-Eniguet et Saint-Jaguel ont été rattachés à Notre-Dame-du-Guildo.

Anciens châteaux et manoirs de la Barre, la Briantais ou Brousse-Briantais, Bronello ou Broualo, la Chapelle-Guillaume, Chef-du-Boscq, le Chêne, Dieudy, la Grignardais, la Hauguemorais, l'Isle-Aval, l'Isle-des-Nos, la Lande, Launay-Gouyon, la Moite d'Yzellan, le Prémorvan, le Riffray, le Vau-Méloisel et la Ville-Even. Galinée, la Lande-Bel-feillet ou Lande-Bréfeillac, le Parc, Saint-Eniguet et le Val Jaguel ont été rattachées à Notre-Dame-du-Guildo.

SAINT-POTAN a donné son nom à une famille noble.

SAINT-PRESTAN — en Planguenoual — manoir noble avec chapelle, banc et enfeu dans l'église paroissiale, relevant de la Ville-Auvais — aux familles : de la Moussaye (1484-1560), de la Villeon, de la Ville-Gourio (1605), Héliquen (acquêt 1605), Le Bouteiller, Le Mintier de la Motte-Basse, Rolland du Noday, d'Argaray (acquêt 1696), du Bois du Boisjouan (1720), Duval (vers 1860), Saliou.

SAINT-QUAY — à Saint-Brieuc — quartier de Robien — chapelle détruite dès 1742.

SAINT-QUAY — en Trégueux — chapelle disparue.

SAINT-QUÉ — en Planguenoual — fief patronymique et métairie noble relevant de Châteaubriant — aux familles : de Saint-Qué (avant 1414), de Rochefort (1414-1537), Lambert (1541), Visdelou de la Villetéhart (1596-1690), de la Motte de la Motte-Rouge.

SAINT-QUÉAU, SAINT-QUIA ou SAINT-THIA — en Saint-Gouéno, puis en Colinée — dépendance de l'abbaye de Boquen dès 1255.

SAINT-QUENAT — en Saint-Glen — village ayant pu avoir une chapelle.



SAINT-QUENEC — en Quessoy — pl. 135 — chapelle disparue et baillage dépendant du prieuré royal de Saint-Magloire de Léhon, près Dinan. — Croix très ancienne.

SAINT-QUEREC ou SAINT-QUERREC — en Erquy — ancienne grange cistercienne de l'abbaye de Saint-Aubin-des-bois en Plédéliac en 1234, puis seigneurie relevant de Lamballe — premier manoir de la famille du Quélenec en Erquy avant la construction du château voisin de Bienassis — passée par alliance, vers 1592 aux Visdelou de la Goublaye (xvi<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>).

SAINT-RENAN — en Plœuc — chapelle disparue.

SAINT-RENÉ — pl. 114 et 115 — en Hillion — ancienne trêve d'Hillion érigée en paroisse en 1870. L'église ancienne reconstruite en partie en 1576, entièrement rebâtie de 1872 à 1875, est dédiée à Saint-Ronan.

SAINT-RENÉ DU CLOSNEUF — en Andel — pl. 25 — chapelle du manoir du Closneuf.

SAINT-RENÉ DU COLOMBIER — en Hénon — pl. 25 — chapelle du manoir du Colombier.

SAINT-RIEUL — en Plédéliac — village ayant pu avoir une chapelle.

SAINT-RIEUL — en Pléneuf — chapelle détruite.

SAINT-RIEUL\* — pl. 101 — paroisse de l'ancien évêché de Saint-Brieuc, du canton et doyenné de Lamballe. Au Vieux-Bourg, emplacement de l'ancienne église; presby-

tère et croix ancienne. — Eglise nouvelle construite à 500 m. à l'ouest du Vieux-Bourg, de 1862 à 1865 et dédiée à S. Rieul, évêque de Senlis. — Croix anciennes dans le cimetière — pl. 101 — sur une maison voisine linteau de porte aux armes des Rolland et Hersart provenant du moulin des Landes en Plestan.

Les fiefs et manoirs de cette paroisse étaient : Beaulieu, la Hunaudaye, Saint-Julien ou Saint-Sulien, Saint-Rieul et la Salle-Saint-Rieul.

La seigneurie de Saint-Rieul, relevant de Lamballe, était rattachée à la Chastellenie de la Touche-à-la-Vache, en Créhen, près Plancoët, avec manoir, haute, moyenne et basse justice, fourches à 4 pots et juridiction sur toute la paroisse, sauf le fief de Saint-Aubin, et droits de fondateur de l'église de Saint-Rieul — aux familles : La Vache (xv<sup>e</sup>), de Plorec (xvi<sup>e</sup>), d'Acigné (xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup>), de Nevet, d'Avaugour, du Bouilly des Portes (acquêt 1621). Le droit de fondation et prééminences de l'église fut vendu en 1666 par Honorat-Auguste d'Acigné, comte de Grandbois, à René de Kergu, sgr du Boisgerbault, en Ruca.

SAINT-RIEUX — en Hénanbihen — chapelle.

SAINT-RIVEUL\* — en Plénée-Jugon — pl. 101 — manoir avec moyenne justice relevant de Jugon — aux familles : Durand (xvi<sup>e</sup>), Bouan (xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup>), du Rocher (xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>) — habité au xix<sup>e</sup> s. par la famille de la Moussaye.

SAINT-RIVEUL — voir SAINT-RIEUL.

SAINT-RIVILY — en Trégueux — sieurie des familles Auffray, Pommeret, Damar de Saint-Rivily encore représentée en 1949. — Ce village a peut-être possédé une chapelle.

SAINT-ROBIN — en La Poterie — maison noble possédée par les familles : de Blois-Penthièvre (xiv<sup>e</sup>-1419), Yvette (xv<sup>e</sup>), de la Bussière, Depoigne (acquêt xvii<sup>e</sup>).

SAINT-ROCH — en Le Gouray — chapelle reconstruite au xvii<sup>e</sup> s. avec emploi de matériaux du xv<sup>e</sup>.

SAINT-ROCH — en Pluduno — chapelle reconstruite en 1835.

SAINT-ROMAIN DE LA VILLE-JUHEL — en Saint-Brieuc — pl. 127 — chapelle domestique dont il ne reste qu'un pan de muraille près de l'avenue de la Ville-Juhel.

SAINT-SAMSON — en Hénanbihen — chapelle voisine de la voie antique de la Bouillie à Hénanbihen — possession de l'Ordre du Temple dès 1170, membre de la commanderie de la Guerche (Ille-et-Vilaine) en 1182, démolie en 1812.

SAINT-SAMSON DE CARCOUET — en Plestan — pl. 116 — chapelle du château de Carcouët.



SAINT-SAUVEUR — en Hénanbihen — chapelle.

SAINT-SAUVEUR — chapelle voisine du cimetière de Lamballe, reconstruite en 1780, et qui aurait été église paroissiale à une époque indéterminée.

SAINT-SAUVEUR ou LA TRINITÉ — en Pléneuf — chapelle détruite en 1827.

SAINT-SÉBASTIEN\* — en Pléhérel — pl. 102 — grande et intéressante chapelle construite en 1536, restaurée en 1899, tombée en ruines faute d'entretien, en 1935 ; — but de pèlerinages renommés où les paroissiens de Lamballe se rendaient en procession. — Sa verrière, du xvi<sup>e</sup> s., a été transférée à l'église du Vieux bourg de Pléhérel.

SAINT-SÉBASTIEN — en Plémy — chapelle ruinée.

SAINT-SÉBASTIEN — à Saint-Igneuc — oratoire orné des armes de Lorgeril, dans le cimetière.

SAINT-SÉBASTIEN DE LA BAUDRAMIÈRE\* — pl. 2 — en Maroué puis en Saint-Aaron — chapelle voisine de la Baudramière, statue ancienne de son saint patron.

LE SAINT-SEPULCRE — en Erquy — chapelle ruinée, voisine de la voie antique d'Erquy au Chemin-Chaussée, ancienne dépendance de la Templerie de la Croix-Huis, membre de la Commanderie de Carentoir (Morbihan).

SAINT-SERVAN DU VAUMÉLOYSEL — en Saint-Pôtan — chapelle disparue.

**SAINT-SULIEN** ou **SAINT-JULIEN** — en Saint-Rieul — pl. 39 — manoir à tourelle ronde dit **LE GRAND HOTEL\*** — dépendance de l'abbaye de Saint-Aubin-des-bois, en Plédéliac, de 1164 à 1789, avec dépendances en Noyal, Plestan, Saint-Rieul et Trégomar.

**SAINT SYMPHORIEN DE LA MOINERIE** ou **DU MINIHY** — en Pléneuf — pl. 41 — chapelle détruite en 1827, voisine de l'emplacement du château du Guémadeuc.

**SAINT-SYMPHORIEN\*** — en Pléven — pl. 102 — chapelle et maison presbytérale désaffectées en 1806, avec blason des barons de la Hunaudaye de la famille de Rieux, seigneurs fondateurs de cette chapelle.

**SAINT-SYMPHORIEN** — en Plurien — village qui a dû avoir une chapelle.

**SAINT-THELEU** — en Noyal — village où a pu exister une chapelle.

**SAINT-THÉO** — en Plouguenast — village avec chapelle reconstruite en 1934 et restes d'un château à motte indiqué au cadastre, détruits aux <sup>xix</sup> s.

**SAINT-THIA** — en Colinée — chapelle — voir **SAINT-QUEAU**.

**SAINT-THOMAS** — oratoire du cimetière de Hénanbihen, maintenant disparu.

**SAINT-TRIMOEL** — ancienne trêve de la paroisse de Maroué, de l'ancien évêché de Saint-Brieuc, maintenant paroisse du canton et doyenné de Lamballe.

Eglise dédiée à S. Hermoël puis à la Sainte Vierge, reconstruite au <sup>xviii</sup> s., remaniée en 1820.

Cette trêve renfermait les chapelles des Fermes, du Gouvello, de Notre-Dame du Mont-Gicquel, du Pont-Morin, des Vaux et de la Ville-Camio.

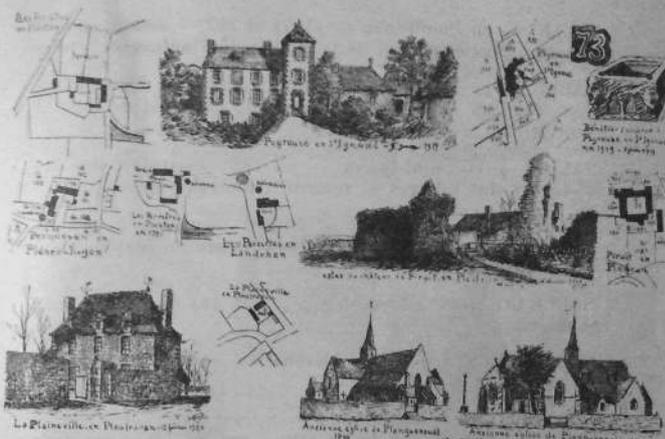
Anciens manoirs du Fretay ou Fertay, du Gouvello, du Grand-Marcheix, de Haydurant, des Vaux, de la Ville-Camio et de la Ville-Hercoët.

**SAINT-TUDY** ou **SAINT-UDY** — en Plessala — chapelle connue dès 1255, reconstruite au <sup>xvi</sup> s., restaurée au <sup>xx</sup> s., dédiée à sainte Elisabeth — fief de la famille du Bosc.

**SAINT-VALÉRY** — en Matignon — voir **SAINT-GALLERY**.

**SAINT-VINCENT-DE-PAUL** — à Lamballe — communauté avec chapelle, rue Saint-Lazare.

**SAINT-VINCENT DE PAUL** — rue du Maréchal-Foch à Saint-Brieuc — communauté avec chapelle et bureau de charité, fondée en 1711 avec chapelle construite en 1891.



**SAINT-VOLLON** — en Plédran — chapelle détruite en 1750.

**SAINT-VREGUET** — en Saint-Alban — pl. 102 — manoir avec chapelle dédiée à sainte Brigitte, colombier et prééminences dans l'église de Saint-Alban — aux familles : de la Marre (<sup>xvi</sup>), des Cognets (<sup>xvii</sup>), Pruet, Poulain de Corbion (<sup>xviii</sup>-<sup>xix</sup>), Mottin de la Balme (<sup>xix</sup>-<sup>xx</sup>), de Witasse de Thézy (<sup>xx</sup>).

**SAINT-YVES** — rue du Parc, à Saint-Brieuc — chapelle des Franciscains.

**SAINT-YVES DE LA POTERIE** — église paroissiale — voir **LA POTERIE**.

**SAINT-YVES DU HOURMELIN** — en Planguenoual — chapelle reconstruite en 1864.

**SAINT-YVIEN** — en Quessoy — village ayant dû avoir une chapelle.

**LES SALÉSIENS** — à Saint-Brieuc — établissement de sourds-muets avec chapelle, tenu par les Salésiens puis par des prêtres séculiers.

**LA SALLE\*** — en Andel — pl. 102 — manoir voisin du bourg, avec tourelle ronde et cheminée peinte aux armes des Loisel et Le Blanc — aux familles : de Lesmeleuc (<sup>xvi</sup>), Le Blanc, Loisel de la Villedeneuf.

**LA SALLE** — en Hénon — manoir voisin du bourg, possédé par la famille de Launay au <sup>xvi</sup> s.

LA SALLE\* — en Ploufragan — pl. 75 et 103 — manoir voisin de l'église, peut-être celui de la famille de Ploufragan.

LA SALLE — en Quessoy — manoir relevant de Moncontour — aux familles : du Halegoët (xvr), du Cambout de Coislin (xvii-xviii).

LA SALLE\* — en Saint-Brieuc — pl. 103 — paroisse des Sacrés-Cœurs des Villages — manoir à tourelle ronde.

LA SALLE\* — en Saint-Rieul — pl. 103 — manoir à tourelle ronde, démolie depuis 1914, et porte ornée du blason de la famille de Forsanz.

LA SALLE-GOUYON\* — en Maroué — pl. 103 — manoir avec colombier.

LA SALLE-PLESTAN — en Maroué — manoir relevant de Lamballe.

LES SALLES — en Hénanbihen — maison avec colombier et moulin à vent, possédé dès le xiii<sup>e</sup> s. par les Templiers, puis par l'évêque de Saint-Brieuc qui le vendit, dès 1555, à la famille Normant de la Ville-Héleuc, nationalisée en 1792, acquise par Louis Bréhaut, commandant la garde nationale de Hénanbihen, lequel, après l'avoir proposée à M. Normant de la Ville-Héleuc, la revendit, dès 1808, à M. de Floyd ; reconstruite par M. de la Motte-Rouge, gendre de M. de Floyd. L'ancien manoir comprenait 2 chambres au rez-de-chaussée, 2 chambres à l'étage, le tout surmonté d'un grenier couvert en chaume.

LES SALLES — en Hénon — manoir relevant de Moncontour — aux familles : Le Veneur (xvr-xviii), de la Noë des Salles (1630-1895), Espivent de la Villeboinet de Catuëlan (acquêt 1895).

LES SALLES\* — en Landéhen — pl. 103 — manoir à tourelle ronde, relevant de Lamballe — à la famille de Beaurepaire (xvr).

LES SALLES — en Maroué — manoir relevant de Lamballe, avec moyenne justice et droits de fondation et patronage dans l'église de Maroué — aux familles : Grossetête, de Vaucouleurs de Lanjamet (xviii).

LES SALLES\* — en Plestan — pl. 103 — manoir à tour et portes rondes, relevant de Lamballe — aux familles : de Couespelle (xv-xvii), Ruellan (acquêt 1608), Brunet du Hac ( ), de Guernisac ( ), Lesné (acquêt).

LES SALLES-DOLO\* — en Ploufragan — pl. 104 — manoir transformé en maison de campagne des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul de Saint-Brieuc — a dû appartenir à la famille Dolo.



LA SALLE-VERTE — maison à l'ouest du cimetière de Hénanbihen, habitée par les familles Quettier (1697), Le Sage de la Hazaie (acquêt xviii), Rio du Mesnil (vers 1739), Petit (1847-1880).

LA SALLE-VERTE — au bourg de Planguenoual — maison noble possédée par les familles : Denis (1578), Hallier, Le Toux (1678), des Déserts (1687), Le Toux (1713).

LA SALLE-VILLEON — en Planguenoual — terre noble possédée par les familles : de la Villeon (xv), de Beaulieu (1495), de Bréhant, Collet (1545), Piron (1560), de Rosmadec (par déshérence 1560), du Closneuf (1652-1826).

LA SAUDRAIE\* — en Penguilly — pl. 103 — manoir avec tours, enclos de douves et de murailles, et chapelle disparue — aux familles : des Hayes (xv), Lamballais (xvi), de Lys (xvi-xvii), Sauvaget (1653), Doudart (1682-1780), du Menez 1780-1816, de Trémaudan (acquêt 1816), Egault (acquêt 1852), Sébillot, Urvoit de Saint-Mirel (acquêt 1890), Chassin du Guerny (acquêt 1928).

LE SAUDRAIS — en Ploufragan — manoir.

LA SAUDRE\* — en Plédran — pl. 103 — manoir.

LE SAUT-THEBAULT — en Langast — fortifications.

LE SCEP\* ou LE SEP ou LE SEPT — en Plessala — pl. 104 — manoir relevant de Moncontour — aux familles : de Bona-

mour (xv<sup>e</sup>), Thébault (xvii<sup>e</sup>), Daën (xvii<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup>), de Querhoënt (xix<sup>e</sup>), de Gouyon-Matignon de Beaufort (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>), de Couëssin du Boisriou (xx<sup>e</sup>). Sa chapelle de Notre-Dame de la Marche, établie au xvi<sup>e</sup> s. dans un ancien colombier, est désaffectée, la statue de Notre-Dame a été transférée à la Haute-rière.

**LE SEMINAIRE** — à Saint-Brieuc — Il y a eu trois grands Séminaires à Saint-Brieuc : 1° La Grenouillère, fondée en 1664, sur l'emplacement actuel de l'Hôtel des Postes, sous la direction des Lazaristes, par Mgr Denis de la Barde, et achevée par Mgr Fretat de Boissieu, avec chapelle transformée en halles au xix<sup>e</sup> et démolie pour la construction de l'Hôtel des Postes. — 2° L'ancien Séminaire puis la caserne actuelle de Guébriant, construit en 1844 pour un grand Séminaire avec le seul concours du Clergé et des Fidèles, nationalisé en 1906 et transformé en caserne. — 3° Le Grand Séminaire actuel de la Ville-Rault, construit par Mgr Serrand en 1923, sans le concours de l'Etat.

**LE SEPT** — voir LE SCEP — pl. 104.

**LES SEPT DOULEURS** — en Saint-Gouéno — chapelle construite en 1908.

**SEPT SAINTS (ST-LAURENT DES)** — en Yffiniac — voir SAINT-LAURENT\* — pl. 99.

**SEVOY\*** (Maison) — à Jugon — pl. 52 — curieuse maison du xvii<sup>e</sup> s. possédée par la famille Sévoy. — voir JUGON\*.

**LA SORAYE\*** — en Quintenic — pl. 104 — manoir et fief patronymique relevant de Lamballe, avec prééminences dans l'église de Quintenic — aux familles : de la Soraye (xiii<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup>), de Malesiroit (xv<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup>), de Coëtquen (xvi<sup>e</sup>), d'Andigné.

**LA SORÉE** — en Ploufragan — pl. 104 — manoir.

**SULLEVILLE** — en Maroué — manoir disparu, relevant de Lamballe — aux familles : de Lescouët (xvi<sup>e</sup>), Guyton (xvii<sup>e</sup>), Micault (xviii<sup>e</sup>).

**LES SOURDS-MUETS** — à Saint-Brieuc, rue Abbé-Garnier — voir LES SALESIENS.

**LA TALVASSIERE** ou **TALVATIERE\*** — en Dolo — pl. 104 — manoir avec cour jadis close et deux portails, relevant de Jugon — aux familles : de la Touche (xvii<sup>e</sup>), du Garspern (xviii<sup>e</sup>), Rouxel de Lescouët (1733), Haugoumur des Portes (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>). Blason de la Touche sur une cheminée.

**TANIO\*** — en Hillion — pl. 104 — fief uni à LA CHESNAYE en Matignon.



**LE TEMPLE** — en Hénanbihen — Templerie.

**LE TEMPLE** — en Plémy — templerie dépendant du Créac'h en Plédran dès 1182.

**LE TEMPLE** — en Pléneuf — Templerie.

**LE TEMPLE** — en Tramain — Templerie puis manoir avec blason de la famille de Tramain (de gueules à la bande d'azur accostée de 6 molettes d'or en orle).

**LE TEMPLE-AU-JARD** ou **LE TEMPLE-RUGEARD** — en Saint-Alban — Templerie.

**LE TEMPLE DE LA CAILLIBOTIERE** — en Plurien — voir LA CAILLIBOTIERE.

**LE TEMPLE DE LA LANDE** — en Saint-Alban — Templerie dont dépendait peut-être la chapelle SAINT-JACQUES.

**LE TEMPLE DE STE-CROIX\* DE MONBRAN** ou **DE TREHEN** — en Pléboulle — Templerie — voir STE-CROIX-DU-TEMPLE — pl. 97 et 98.

**LE TEMPLE-FOUGERAY** — en Saint-Alban — Templerie.

**LE TEMPLE DE PRESTAN** ou **SAINST-PRESTAN** — en Planguenoual — Templerie sécularisée.

**TERTERIE** — en Hillion — chapelle.

**LE TERTRE** — en Languieux — manoir — aux familles : Poullain, du Garspern (1660).

LE TERTRE\* — en Meslin — pl. 104 — manoir.

LE TERTRE\* — en Plédran — pl. 104 — manoir détruit vers 1905, dont la cheminée portait en 1904 un blason d'hermines avec un chef qui peut être du Boisboissel ou du Quelenner.

LE TERTRE-CONAN — en Hénanbihen — dépendance de l'Ordre des Chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem.

LE TERTRE-HENBRAN puis TERTRE-DES-NOS — en Planguenoual — fief avec juridiction et chapelle maintenant disparue — aux familles : des Nos (xvi<sup>e</sup>), de Kergu (1623), de la Bouëxière de la Villetanet (1715), de la Tullaye.

LE TERTRE-JOUAN\* — en Ploufragan — pl. 104 — restes d'un manoir relevant du Regaire de Saint-Brieuc, avec chapelle dédiée à S. Gobrien, colombier et prééminences dans l'église paroissiale et la chapelle Saint-Guen, en Ploufragan — aux familles : Budes (xiv<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup>), Potier de Gesvres (xviii<sup>e</sup>), Picot de Plédran (acquêt).

LE TERTRE-ROGON\* — en Morieux — pl. 104 — manoir reconstruit à la fin du xviii<sup>e</sup> s. et demeuré inachevé, relevant de Lamballe, avec chapelle, colombier et prééminences dans l'église de Morieux ; chapelle disparue — aux familles : Rogon (xv<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup>), Le Denais (xviii<sup>e</sup>), de Béthune (xviii<sup>e</sup>), Rouxel (acquêt xix<sup>e</sup>), Le Gualès de Mezaubran (xx<sup>e</sup>).

LE TERTRE-SIMON — en Planguenoual — métairie noble dépendant, au xv<sup>e</sup> s., de la seigneurie du Chesnay — aux familles : Simon, des Déserts (1606-1634), de Kergu (1690), Gaspaillart (1900).

LE TERTRE-VOLANCE\* — en Plénée-Jugon — pl. 105 — manoir à tour ronde, cour, chapelle, jardin cerné de douves et levées de terre, relevant de Jugon — aux familles : Volance (xiv<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup>), Le Berruyer (xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup>), de Trémaudan (xviii<sup>e</sup>).

LA TETE-NOIRE — maison du bourg de Hénanbihen, possédée par les familles de Rondiers (xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>), Mesnard de Toucheprès, Maugendre (acquêt), de la Salle (acquêt xix<sup>e</sup>).

LA TOUCHE — en Hénanbihen — maison avec armoiries.

LA TOUCHE — en Plouguenast — manoir relevant de Moncontour — aux familles Guéhéneuc et Mahé.

LA TOUCHE\* — en Pluduno — pl. 105 — manoir — à la famille Guiton.

LA TOUCHE — en Saint-Cast — manoir avec fuie.

LA TOUCHE\* — en Saint-Igneuc — pl. 105 — manoir avec colombier relevant de Jugon.



LA TOUCHE\* — en Saint-Jacut-du-Mené — pl. 138 — menhir.

LA TOUCHE-A-EOUP\* ou LA TOUCHE-A-LOUX\* — en Saint-Denoual — pl. 105 — manoir détruit dont il ne reste que les douves et un étang desséché, et une litre sculptée aux armes de Saint-Denoual et Le Moënné; résidence des vicomtes de Saint-Denoual après la ruine du château de leur nom — aux familles : de Saint-Denoual (xvi<sup>e</sup>), de Saint-Guétas, de la Mousaye (xvii<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup>), Mouchet de Batefort de Laubespain (xix<sup>e</sup>), Jousseume de la Bretesche (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>). — Semble avoir donné son nom à une famille de la Touche-Aloux.

LA TOUCHE-AU-PROVOST\* — en Plestan — pl. 106 — manoir avec cour et jardin clos de murs, relevant de Lamballe — croix ancienne — à la famille Le Provost de la Touche au xviii<sup>e</sup> s.

LA TOUCHE-AUX-MOINES — en Plœuc — chapelle disparue.

LA TOUCHE-BAUDRÉ\* — en La Malhoure — pl. 106 — manoir relevant de Lamballe — aux familles : Le Levroux, Baudré (xvi<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>), de Trémaudan (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>).

LA TOUCHE-BROONDINEUF\* ou TOUCHE-CARMENÉ\* — en Plouguenast — pl. 106 et 107 — manoir relevant de Moncontour, avec tour, cour jadis close, portail, haute, moyenne et basse justice, construit au xvi<sup>e</sup> s. par la famille de Carmené ou de Kermené dont le blason se voit sur la façade et sur une cheminée. Elle prit le nom de Touche-Broondineuf, ses fondateurs ayant possédé en même temps la seigneurie de Broondineuf en Sévignac. Elle passa aux familles : Budes (xvii<sup>e</sup>),

Thépault (xix<sup>e</sup>), de la Roue (xix<sup>e</sup>), Nicol de la Belleissue (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>) et de Kernafflen de Kergos.

LA TOUCHE-GOUPIL — en Langast — pl. 107 — manoir.

LES TOUCHES\* — en Plénée-Jugon — pl. 107 — manoir.

LA TOUCHE-SAUVAGET\* — en Plénée-Jugon — pl. 107 et 108 — manoir à cour close, chapelle et portail, relevant de Jugon avec moyenne justice — aux familles : Sauvaget (xv<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup>), Martin de la Balluère (xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>), Tranchant du Tret (xviii<sup>e</sup>), de Talhouët de Bonamour (xviii<sup>e</sup>), Habasque (acquêt xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>), Bernard de Saint-Afrique (xx<sup>e</sup>). — Dans l'avenue se voit une croix, datée de 1587, aux armes de Jean Sauvaget et d'Hélène du Parc, son épouse.

LA TOUCHE-SAUVAGET — en Saint-Glen et Trébry — fief sans manoir relevant de Moncontour — à la famille de la Boixière de la Villetanet (xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>).

LA TOUCHE-TREBRY\* — en Trébry — pl. 108 — manoir relevant de Moncontour, avec tours et pavillons, grande et basse cours, enceinte avec pont-levis, pont dormant et tours d'angles, douves, jardin clos de murs, colombier, haute, moyenne et basse ustice exercée le mercredi de chaque semaine à Trébry, fourches à 4 pots sur la lande du Bois-Aubert, 2 tenues de plaids généraux par an au bourg de Trébry, chapelle prohibitive et prééminences dans l'église de Trébry, droit de fondateur des chapelles de Saint-Julien de la Porte et de Boncouët en Trébry, prééminences dans la chapelle Saint-Jean de Moncontour, 3 foires par an, à Boncouët, droit de bouteillage à la foire Saint-Barthélemy de Lamballe, 4 moulins, etc... — Aux familles : de la Roche (xvii<sup>e</sup>), Freslon de la Freslonnière (xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>), de Talhouët de Bonamour (xviii<sup>e</sup>), Quéro (acquêt), Fraval de Coatparquet, de la Lande de Calan.

LA TOURAILLE — en Planguenoual — métairie noble relevant de la Hazaye — aux familles : de Beaulieu (1495), Collet (1508), de Lesquen, Le Métaër du Hourmelin (acquêt 1715), Le Normand de Lourmel.

LE TRAIN — en Plénée-Jugon — manoir à cour close et portail.

TRAMAIN\* — pl. 108 — paroisse de l'ancien évêché de Saint-Brieuc, du canton et doyenné de Jugon — église reconstruite de 1869 à 1872, dédiée à la Ste Vierge et à S. Etienne ; bénitier roman du xii<sup>e</sup> s. et fonts-baptismaux du xiv<sup>e</sup> s. Anciens établissements religieux de la Chapelle-aux-Chèvres, des Croix, du Haut-Temple et de Menchy.

Les anciens manoirs de la paroisse étaient : la Fontenelle, la Motte, le Temple et Tramain.

Le château de Tramain se trouvait au bourg, avait cour close et portail, et relevait de Jugon avec prééminences de l'église de Tramain — aux familles : de Lorgeril (xv<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup>), Poulain du Val (xvi<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup>).



LE TRAVERS — en Erquy — maison noble relevant de Lamballe — aux familles : de Saint-Méloir (xv<sup>e</sup>), de Kergu (xv<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup>).

TRAVERSJUMET, puis LA VILLE-HATTE — pl. 125 — en Saint-Alban — manoir relevant de Lamballe et en juveigneurie de la Hunaudaye au Chemin-Chaussée, avec chapelle domestique et enfeu et prééminences dans l'église de Saint-Alban. — Ce manoir prit le nom de la Ville-Hatte en souvenir de celui du même nom en Nazareth près Plancoët jadis possédé par les Héliguen. — Aux familles : Héliguen (xv<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup>), Bouan (xvii<sup>e</sup>), de Bréhand, Gauthier de la Boutlaye, d'Andigné de la Chasse (xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>), Fraval de Coatparquet (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>).

TREBESSANT — en Hénanbihen — métairie noble et manoir relevant de la Hunaudaye au Chemin-Chaussée, avec prééminences dans l'église de Hénanbihen — aux familles : Rouxel de l'Hopital (xv<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup>), des Cognets (xvi<sup>e</sup>), Bertho (xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup>) Guillemot de Houssemaine (xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>), Lessart (1706-1763), Fermal (acquêt 1763), de Caradec de Keranroy (acquêt 1763), Mouësan de la Villirouët (xviii<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>), Fournier de Bellevue (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>).

TREBRY — paroisse de l'ancien évêché de Saint-Brieuc, du canton et doyenné de Moncontour. — Eglise dédiée à saint Pierre et saint Paul apôtres, reconstruite de 1853 à 1859, avec clocher de 1818.

Chapelles de Notre-Dame de Belair, de Sainte-Anne de Boncouët, de Saint-Julien de la Porte, de Saint-Maudez et de Saint-Mieux.

Manoirs et fiefs de la Bégassière, Belorient, Duault, les

Fermes, les Porées, Prêmeignan, la Roche, la Touche-Sauva-  
get, la Touche-Trébry et Trébry.

La seigneurie de Trébry, déboutée du droit de fondation de  
l'église paroissiale en 1745, relevait de Moncontour. Elle appar-  
tenait, au XVII<sup>e</sup> s., à la famille du Bouilly.

**LE TRÉ-CARADEUC** — en Saint-Germain-de-la-Mer puis Mat-  
ignon — chapelle tréviale disparue.

**TREDANIEL** — paroisse de l'ancien évêché de Saint-Brieuc,  
du canton et doyenné de Moncontour. — Eglise des XIV<sup>e</sup> et  
XVI<sup>e</sup> s., restaurée en 1889, 1895 et 1896, avec clocher de 1850,  
dédiée à S. Pierre apôtre — croix ancienne dans le cimetière.  
Chapelles de la Madeleine et de Notre-Dame-du-Haut.  
Retranchements de la Cuve.

Manoirs et seigneuries de Belorient, Bienassis, Launay-Guen,  
le Plessis-au-Noir, Saint-Mirel, Trédaniel, le Vau-Lorrain ou  
Vaulorin ; le Vau-Ruellan et la Ville-Meno.

Le manoir de Trédaniel, avec seigneurie en Plœuc et Tré-  
daniel, relevait de Moncontour, et appartenait à la famille  
Gouyquet (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>).

**TREFOY\*** — en Ploufragan — pl. 108 — manoir daté de 1770  
aux familles : Bougeard, Fabry, Le Saulnier de la Cour, Ruel-  
lan du Créhu (acquêt XIX<sup>e</sup>), Dugenet (XIX-XX<sup>e</sup>).

**TREGENESTRE** — ancienne trêve de la paroisse de Coëtmieux,  
de l'ancien évêché de Dol, annexée à Meslin. — Eglise du  
XVI<sup>e</sup> s. dédiée à S. Louis, roi de France, presque entièrement  
reconstruite en 1807, avec clocher de 1927 — manoir du Vau-  
héas.

**TREGOMAR\*** — pl. 108 et 109 — paroisse de l'ancien évêché  
de Saint-Brieuc, du canton et doyenné de Lamballe. — Eglise  
dédiée à S. Blaise, évêque et martyr, élevée de 1856 à 1858,  
à 500 m. S.-E. de l'ancienne.

On y remarque, sur la tour, une litre aux armes des Calloët  
de Trégomar et Gicquel du Nédo et, sous le porche, les tombes  
à effigies d'un Le Voyer et de son épouse, seigneur et dame  
de Trégomar au XIV<sup>e</sup> s., provenant de l'ancienne église. —  
Près du cimetière, où elle s'élevait, se voit l'emplacement du  
château, remplacé au XIX<sup>e</sup> s. par une métairie. On y a retrouvé  
une statuette de chevalier, conservée au musée du château de  
Dinan, et une litre aux armes de Calloët et Gicquel du Nédo  
acquise par le duc de Cadore.

La chastellenie ou baronnie de Trégomar relevait de Lam-  
balle avec haute, moyenne et basse justice, fourches à 3 pots,  
ceps et colliers, prééminences de fondateur de l'église et sei-  
gneurie de toute la paroisse. — Aux familles : Le Voyer (XIV<sup>e</sup>-  
XVII<sup>e</sup>), de Guer (XVII<sup>e</sup>), de Calloët (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>), de Goyon de  
Feltre (acquêt XIX<sup>e</sup>).

La chapelle Notre-Dame de Patience, à Trégomar, ruinée  
en 1583 puis reconstruite, fut démolie en 1887.



**TREGUEUX** — paroisse de l'ancien évêché et du Regaire de  
Saint-Brieuc, du canton midi et du doyenné de Saint-Etienne  
de Saint-Brieuc. — Eglise reconstruite de 1879 à 1882, dédiée  
à S. Pierre apôtre. Une pierre tombale provenant de l'ancienne  
sert de seuil à une maison du bourg. Il a dû exister des cha-  
pelles à Launay-Couvran, au Mitant, à Sainte-Foy, Sainte-  
Marie, Saint-Quay, Saint-Rivily, la Ville-Aubry, la Ville-Cal-  
met, la Ville-Grohan et la Ville-Oger. Celles du Mitant, de Ste-  
Marie, de la Ville-Grohan et de la Ville-Oger existent encore.

Les manoirs de la paroisse étaient : Bergu, Brésillet, la  
Fontenelle, le Gué-Lambert, la Hazaye, la Lande, Launay-Cou-  
vran, Le Mitant, la Porte-Allain, le Pré-Auren ou Pré-Oren,  
Saint-Rivily, Tréfoy, la Ville-Aubry, la Ville-Calmet, la Ville-  
Ginguené, la Ville-Grohan, la Ville-Guery, la Ville-Oger.

Près du Pré-Auren, sur la route de Saint-Brieuc à Plédran,  
se voit une ancienne borne\* de l'octroi de Saint-Brieuc au  
XVIII<sup>e</sup> s. — pl. 135.

**TREGUIER** — en Maroué — village où a dû exister une chapelle.

**TREMAUDAN** — en Plestan — village — fief patronymique  
d'une famille noble connue dès l'an 1400 et encore représen-  
tée de nos jours ; passé, au XV<sup>e</sup> s., à la famille Hingant de  
Gardisseul.

**TREMEREC-EN-MATIGNON** — fief relevant en juveigneurie  
de Lamballe.

**TREMILIA\*** — en Maroué — pl. 109 et 110 — intéressant ma-  
noir reconstruit au XVI<sup>e</sup> s., malheureusement mutilé de sa tour  
au XX<sup>e</sup>, relevant de Lamballe — restes de chapelle ornés du



**LE VAL D'ARGUENON\*** — pl. 111 — en Saint-Pôtan puis en Notre-Dame-du-Guildo — manoir du xvi<sup>e</sup> s., restauré de nos jours, avec chapelle intérieure et colombier — fief patronymique d'une famille noble connue du xv<sup>e</sup> au xvii<sup>e</sup> s., dont les armes se voient sur une litre provenant du Hautbard et encadrée dans l'église de Notre-Dame-du-Guildo — passé aux familles : Gouyon de la Moussaye (xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup>), de Châteaubriand (acquêt 1777), Michel de la Morvonnais (acquêt xix<sup>e</sup>), Poinçon de la Blanchardière (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>) — résidence préférée du poète Michel de la Morvonnais auteur de « *la Thébàide des Grèves* » et fondateur de la paroisse de Notre-Dame-du-Guildo.

**LE VAL SAINT-MICHEL** — en Plurien — village qui a pu avoir une chapelle.

**LA VALLÉE** — en Planguenoual — métairie noble relevant du Guémadeuc en Pléneuf — aux familles : Denis (1600), de la Goublaye du Tertre-Pépin (1686), Le Roy (acquêt 1686-1698), Chrestien de Tréveneuc (1900).

**LA VALLÉE\*** — en Quintenic — pl. 111 — manoir du xvi<sup>e</sup> s. à cour close, transformé en servitudes d'un château moderne construit au xix<sup>e</sup> s. par la famille de Liégeard — aux familles : Le Fruglays (xvi<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup>), des Roches de Chassay (xix<sup>e</sup>), de Liégeard (xix<sup>e</sup>), de Legge de Kerléan (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>). — On voit dans l'enclos de l'église de Quintenic une tombe ancienne aux armes des Le Fruglays de la Vallée.

**LE VAUBONNET** — en Hénon — chapelle.

**LE VAUCLAIR ou VAUCLERC\*** — en Plémy — pl. 111 et 112 — manoir relevant de Moncontour, avec chapelle intérieure du xvi<sup>e</sup> s., porche, parc clos de murs, haute justice, prééminences dans l'église Notre-Dame de Moncontour, dépendances en Gausson, Hénon, Langast, Moncontour, Plédran, Plémy, Ples-sala, Plœuc, Pommeret, Quessoy, Saint-Carreuc, Saint-Gilles-du-Mené, Saint-Gouéno et Trédaniel, et droit de bouteillage et autres sur les marchés de Moncontour. — Aux familles : Bouët (xv<sup>e</sup>), de la Motte de l'Orfeil (xv<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup>), de Coligny (xvi<sup>e</sup>), de Rieux (xvii<sup>e</sup>), de Rosmadec, de Rieux (xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>), de Lescouët (xix<sup>e</sup>), de Gouzillon de Bélizal (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>). — Les de Coligny auraient installé un prêche dans ce manoir.

**LE VAUCLAIR ou VAUCLERC\*** — en Pléneuf — pl. 112 et 113 — manoir avec tourelle, colombier, cour, jardin et verger clos de murs, vivier, haute justice exercée à Pléneuf, et dépendances en La Bouillie, Erquy, Hénansal, Hillion, Planguenoual, Pléhérel, Pléneuf, Plévenon, Plurien et Saint-Alban — aux familles : de la Motte de l'Orfeil (xv<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup>), de Coligny (xvi<sup>e</sup>), de Rieux (xvii<sup>e</sup>), de Rosmadec, de Rieux (xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>), de Keraly (acquêt xviii<sup>e</sup>).

**LE VAUCOURONNE** — en Quintenic — manoir détruit au xix<sup>e</sup> s.



— aux familles : Hersart (xiv<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup>), Bernard de Bienluivient (xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup>), de la Rivière (xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>), Motier de la Fayette, Bernard de Courville (acquêt 1783).

**LE VAUHAMON** — en Saint-Glen — manoir relevant de Lamballe, avec droit de bouteillage à la foire Saint-Barthélémy de Maroué — aux familles : de Beaumanoir (xvi<sup>e</sup>), Doudart (xviii<sup>e</sup>).

**LE VAUHEAS\*** — en Trégenestre — pl. 112 — manoir avec colombier.

**LE VAUJOYEUX\*** — en Planguenoual — pl. 112 — manoir relevant de Saint-Denoual, avec juridiction et colombier flanqué de 4 tourelles formant absidioles à l'intérieur; le manoir a disparu — aux familles : de Rochefort (1414-1483), Bérard de la Villetéhart, du Bois farouge, Le Métaër du Hourmelin (1511-1796), Floc'h (acquêt 1855), Grivel (acquêt 1904), Bouan du Chef-du-Bos (acquêt xx<sup>e</sup>).

**LE VAULABIN** — en Maroué — maison noble avec droit de garenne à conils — à la famille Chaton (xvii<sup>e</sup>).

**LE VAULORIN\*** — en Trédaniel — pl. 114 — manoir possédé de nos jours par la famille Berthelot du Chesnay.

**LE VAUMADEUC\*** — en Pléneuf — pl. 112 — manoir avec chapelle et colombier — à la famille Madeuc.

**LE VAUMADEUC\*** — en Pléven — pl. 112 — relevant de la Hunaudaye, construit par la famille Madeuc — aux familles : Madeuc ( ), Le Rebours ( ), de Talhouët ( ), de

Collobel ( ), Minette de Villepaye ( ), Urvoy de Closmadeuc (xix<sup>e</sup>), Tresvaux du Fraval (acquêt xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>), du Breil de Pontbriand (xx<sup>e</sup>).

LE VAUMELOISEL\* — en Saint-Pôtan — pl. 113 — manoir avec tour et cour close, reconstruit en 1718 par Jacques Gouyon de Beaucorps et Anne-Françoise-Jacquemine Hamon, son épouse. Dans la cour sculpture aux armes des Nos — la chapelle, dédiée à Saint Servan, a disparu — aux familles : des Nos (xvi<sup>e</sup>), Gouyon (xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup>), Amproux (xviii<sup>e</sup>), Gouyon de Dieudy-Beaucorps (acquêt 1684-xviii<sup>e</sup>).

LE VAUMENO\* — en Saint-Brieuc — pl. 113 — manoir avec oratoire moderne — aux familles : Gicquel, Le Clerc (xviii<sup>e</sup>), Boullé (xix<sup>e</sup>), Gouyon (xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup>), Amproux (xviii<sup>e</sup>), Gouyon de Dieudy-Beaucorps (acquêt 1684-xviii<sup>e</sup>).

VAUNOISE — en Maroué — fief avec moyenne justice exercée à Lamballe — à la famille du Bouilly.

LE VAUPATRY\* — en Plémy — pl. 113 — manoir relevant de Moncontour — aux familles : Gouicquet, Ruellan, Eudo, Varin de Beauval, Frion.

LE VAUROUAULT\* — en Pléhérel — pl. 114 — château reconstruit au xvii<sup>e</sup> s., avec chapelle de 1643, dédiée à N.-D. de la Joie, cour close, portail, jardin entouré de murs avec guérite de surveillance, colombier (au lieu dit la Verdrière, en Pléboulle, prééminences dans les églises du Vieux-Bourg de Pléhérel et de Pléboulle. — aux familles : Gouyon du Vaurouault (xv<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup>), de la Motte de la Motte-Rouge (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>), Sioc'han de Kersabiec (xx<sup>e</sup>).

LE VAURUELLAN — en Trédaniel — pl. 114 — manoir possédé par les familles Le Fèvre et Coroller.

VAUVERT\* — en Planguenoual — pl. 114 — manoir avec chapelle dédiée à Saint Méen, fuie et garenne relevant de Lamballe — aux familles : Constantin (1427), de Beaulieu (acquêt 1495), de la Mare du Perrot (1578), Bertho, Rouxel, Guillemot, Rouxel (acquêt 1831), Le Gualès de Mezaubran (1913-1922), vendu.

LES VAUX ou LE VAL-ORGUEN — en Hénansal — moulin possédé par les Templiers dès 1170.

LES VAUX\* — en Saint-Trimoël — pl. 114 — emplacement de manoir disparu de nos jours, avec pavillon, tour, colombier, cour et jardins clos de murs, relevant de Lamballe, — la chapelle sert de bâtiment agricole — à la famille : Chaton (xv<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup>).

VERDELET — en Pléneuf — Ile avec forteresse, chapelle et garenne — aux seigneurs du Géumadeuc, puis à ceux du Vauclerc, en Pléneuf.



LA VERDIÈRE — en Pléboulle — colombier du château du Vaurouault en Pléhérel.

LE VERGER — en Hénansal — Templerie connue dès 1170.

LE VERGER — en Plémy — Templerie connue dès 1170, dépendance du Créac'h en Plédran.

LES VERGERS\* — en Hillion, près de Saint-René — pl. 14, 114 et 137 — manoir du xv<sup>e</sup> s., relevant de Lamballe — aux familles : de la Villéon (xv<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup>), de Bréhand (xvii<sup>e</sup>), Latimier du Clésieux (acquêt xix<sup>e</sup>), du Breil de Pontbriand (xix<sup>e</sup>), de Méhérenc de Saint-Pierre (xx<sup>e</sup>).

LA VICOMTE\* — en Plédéliac — pl. 114 et 115 — manoir construit au xix<sup>e</sup> s., par la famille de Ricouart d'Hérouville (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>).

LA VICOMTE — en Pléhérel — manoir voisin du Vieux-Bourg de Pléhérel, ancien siège de la Vicomté de Pléhérel.

LA VICOMTE\* — en Plévenon — pl. 114 et 115 — manoir avec colombier et enclos de murailles — aux familles : Vivieu de la Vicomté (xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>), Hervé (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>).

LA VIEILLE-COUR — en Hénon — manoir avec chapelle, disparus.

LA VIEILLE-EGLISE\* — en Saint-Lormel — église primitive, romane, de la trêve, puis paroisse de Saint-Lormel. — Voir Saint-Lormel.

LES VIEILLES-HAZAIES — en Planguenoual — emplacement du manoir primitif de la Hazaye — aux familles : de la Hazaye, Poulain de la Villesalmon (1623).

LA VIEILLEVILLE ou LA VIEUVILLE\* en Plénée-Jugon — pl. 115 — emplacement de château ruiné, dépendant du marquisat de la Moussaye — fief possédé par la famille d'Avaugour du Bois de la Motte, acquis par les Gouyon de la Moussaye par échange de 1613 (contre la seigneurie de Beaufort-à-Dinan), uni au marquisat de la Moussaye.

LA VIEUVILLE\* — en PLÉUC — pl. 115 et 116 — manoir et chapelle disparus — à la famille Annor de Penthièvre (xv<sup>e</sup>), possédé par les familles Le Deist et Bienvenue. Les sculptures du manoir ont été transférées au Fort La Latte en Plévenon.

LA VIEUVILLE\* — en Saint-Cast — pl. 115 — manoir remplacé au xix<sup>e</sup> s. par une demeure moderne — aux familles : Gouyon (xvii<sup>e</sup>), Jocet ou Josset (xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>), Besnard de la Vieuville (xviii<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>), Le Harivel de Bonneville (acquêt xx<sup>e</sup>).

LE VIEUX-BOURG DE PLÉHEREL\* — pl. 115 et 116 — centre paroissial primitif de Pléherel — église du xv<sup>e</sup> s. en partie démolie au xix<sup>e</sup> — statues anciennes intéressantes.

LE VIEUX-BOURG DE PLOUGUENAST\* — pl. 116 ancien centre paroissial de Plouguenast — église connue dès le xii<sup>e</sup> s., reconstruite au xv<sup>e</sup>, restaurée aux xvii<sup>e</sup> et xix<sup>e</sup>, renfermant de belles verrières du xv<sup>e</sup>. — Chapelle du Rosaire du xv<sup>e</sup> s., enfeu de Claude-Marie de la Fruglaye, abbé de Prières, vendue en 1806, détruite au xix<sup>e</sup> s.

LE VIEUX-BOURG DE SAINT-RIEUL — croix ancienne\* sur la route de Plédéliac — pl. 116.

LE VIEUX-MANOIR — au bourg de Plénée-Jugon — maison dépendant de la seigneurie des Clos — à la famille Sauvaget des Clos.

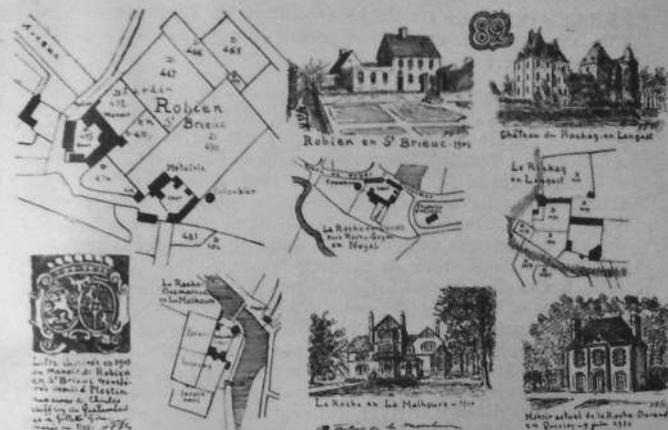
LE VIEUX-PARC\* — en Saint-Jacut-du-Mené — pl. 117 — enceinte rectangulaire de levées de terre et de douves — fief patronymique présumé de la famille du Parc qui a construit le château du Parc en la même paroisse.

LA VIGNE — en Bréhand-Moncontour — fief patronymique — manoir relevant de Moncontour — à la famille de Bréhand au xviii<sup>e</sup> s.

LA VIGNE\* — en Hénansal — pl. 117 — manoir du xvi<sup>e</sup> s. — fief patronymique de la famille de la Vigne qui l'a fait construire — à la famille Rioust de Largentaye (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>).

LA VIGNE\* — en Hénon — pl. 117 — manoir.

LA VIGNE\* — pl. 117 — en Saint-Germain-de-la-Mer, puis



Matignon manoir du xvi<sup>e</sup> s. avec juridiction unie à celle de la Ville-au-Pouvoir et exercée à Matignon — fief patronymique de la famille de La Vigne de Saint-Germain, passé aux familles : Miniac de la Ville-ès-Nouveaux, de la Motte de Beaumanoir, de la Forest d'Armaillé, de Palys, Besnard de la Vieuville (acquêt xix<sup>e</sup>).

LA VIGNE\* — en Pléneuf — pl. 117 — manoir relevant de Lamballe — à la famille Millon (xv<sup>e</sup>).

VILLAGES (*Les Sacré-Cœurs des*) — paroisse de la commune de Saint-Brieuc, fondée en 1911.

LA VILLE-ANDRÉ — en Hénanbihen — métairie noble et manoir maintenant disparu — aux familles : de la Ville-André (xv<sup>e</sup>), Ruffin (xvi<sup>e</sup>), Mouësson (xvii<sup>e</sup>), Normant de la Ville-Héleuc (xviii<sup>e</sup>), nationalisés, acquis avec le consentement de l'ancien propriétaire par Toussaint Maugendre agent municipal d'Hénanbihen, passé par héritages aux familles Ballan et de la Mare-Grellan.

LA VILLE AUBAUT ou VILLE-AUX-BAUX — en Plurien — pl. 118 — fief avec basse justice, manoir et colombier — aux familles : de la Fruglaye (xvii<sup>e</sup>), de Trémereuc (xviii<sup>e</sup>).

LA VILLE-AUBRY\* en Tréguen — pl. 117 et 118 — manoir en partie du xv<sup>e</sup> s. avec pavillon du xvii<sup>e</sup>, cheminée monumentale et litres armoriées aux blasons des Auffray de la Ville-Aubry et de leurs alliances (xv<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup>). — Chapelle disparue.

LA VILLE AUFRAY — en Plénée-Jugon — motte féodale près de ce village.

LA VILLE-AUGER\* ou LA VILLE-OGER\* — en Trégueux — pl. 131 — manoir avec chapelle et portail — à la famille Le Mintier au XVII<sup>e</sup> s.

LA VILLE AU MAITRE\* — en Hénanbihen — pl. 118 — ancienne dépendance de l'ordre du Temple, sécularisée au XIV<sup>e</sup> s., possédée par la famille des Rondiers dès 1470, passée par alliances aux familles Ferré de la Ville-ès-Blancs et Mesnard de Toucheprés et par héritage, vers 1800, à Mme Vittu de la Roncière née Le Bouëtoux de Bréjerac, puis, en 1806, à sa nièce Marie Le Bouëtoux de Bréjerac, dame Floyd de la Salle, dont la fille unique, Mme Armand de la Motte Rouge la transmitt à Julia de la Motte de la Motte-Rouge, sa fille, mariée en 1869 à Charles Bonnet de Paillerets, dont les descendants possèdent la Ville-au-Maitre en 1949.

L'ancien manoir de la Ville-au-Maitre, orienté du Nord au Sud, avec cour close bornée à l'Est par les servitudes et 3 tours rondes à toits coniques, dont une servant de fuie, aux angles de la cour, et jardin cerné de murs élevés. Restauré en 1706 et 1711, fort délabré en 1741, fut réparé en 1806, puis reconstruit sur un emplacement voisin en 1873.

LA VILLEAUME — en Planguenoual — terre noble relevant de Montafilant — aux familles : Rouxel du Val (1563), de la Motte de la Motte-Rouge ( ), Le Normand de Lourmel (acquêt 1850).

LA VILLE-AU-POUVOIR\* — pl. 118 — en Saint-Germain-de-la-Mer, puis Matignon — manoir avec basse justice, unie à celle de La Vigne, exercée à Matignon.

LA VILLE-AU-ROUX — en Planguenoual — manoir, maintenant disparu, et métairie noble relevant de Châteaubriant — aux familles : Le Métaër du Hourmelin (1499-1796), Le Normand de Lourmel (1796-1889), Bouan du Chef-du-Bos (acquêt 1889).

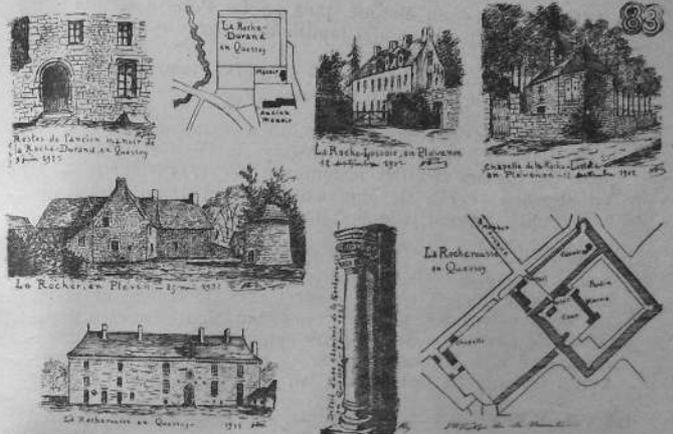
LA VILLE-AUVAIS — en Planguenoual — manoir et chapelle disparus, avec haute justice et fourches à 4 pots, relevant de Saint-Denoual — aux familles : Collet (1350-1602), de Lesquen (1602-1715), Le Métaër du Hourmelin (1715-1796), Le Normand de Lourmel (1796-1835), Rubin de Rays (1836-1871), Michel de la Morvonnais (1871-1875), Bouguet (acquêt 1875), Bouan du Chef du-Bos (acquêt 1907).

LA VILLE-AUVAY\* — en Saint-Cast — pl. 118 — manoir possédé par la famille Le Hérissé au XVII<sup>e</sup> s. — écusson fruste sur la porte.

LA VILLE-AUVRAY\* — en Meslin — pl. 118 — manoir.

LA VILLE-AUX-BAUX\* — en Plurien — pl. 118 — manoir avec colombier. — Voir LA VILLE-AUBAUT.

LA VILLE-BARBE — en Hénansal — Templerie.



LA VILLE-BARBE — en Hénanbihen — Métairie noble possédée par la famille de la Planche dès 1531.

LA VILLE-BARGOUE\* — en La Bouillie — pl. 118 — manoir avec cheminée aux armes d'Alain Rogon et Marguerite de Bréhant, mariés vers 1560 — aux familles : Rogon (XVI<sup>e</sup>), Visdelou de la Villethéart (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup>).

LA VILLE-BAYEUX — en Hénanbihen — maison noble possédée dès 1535 par la famille de Rondiers, passée aux familles de la Moussaye (vers 1562) et Hardy (XVII<sup>e</sup>).

LA VILLE-BAYEUX D'EN-HAUT — voisin de la précédente — passa aux Bertho de Cargouët (dès 1580), Poulain du Reposoir (XIX<sup>e</sup>).

LA VILLE-BELLANGER\* — en Hénansal — pl. 121 — manoir de la famille de la Goublaye voisin d'une allée couverte\* dont une partie a été transportée en Flandres pour le monument aux morts bretons de l'Yser de la guerre 1914-1918.

LA VILLE-BERNARD\* — en Cesson-Saint-Brieuc — pl. 121 — manoir avec portail.

LA VILLE-BERNARD — en Hénanbihen — terre dépendant de la Guichousaie et possédée au XVII<sup>e</sup> s. par famille Pinel.

LA VILLE-BERNO\* — en Saint-Brieuc — pl. 121 — manoir reconstruit au XIX<sup>e</sup> s. — aux familles : Moro (XVI<sup>e</sup>), Gicquel (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup>), Ruellan (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>).

**LA VILLE-BILLY** — en Maroué, puis en La Poterie — manoir relevant de Lamballe — à la famille du Gouray (xvii<sup>e</sup>).

**LA VILLEBIOT\*** — en Languieux — pl. 137 — manoir avec litre armoriée — à la famille Guillemot.

**LA VILLE-BLANCHET** — en Hénanbihen — maison noble avec enfeu dans la chapelle St-Barthélémy de l'église paroissiale, possédée par les familles : Mouësson (xv<sup>e</sup>-1714), Morin de la Ville-Corhen (1714), de Monmonnier (vers 1835), Jouan de Kervenoaël, Salmon (acquêt 1860).

**LA VILLE-BOUGAULT\*** — en Saint-Brieuc — pl. 119 et 121 — manoir démoli lors de la création du chemin de fer de Paris à Brest, dont il reste quelques servitudes, le colombier et un jardin clos de murs. — Maison seigneuriale de l'ancienne paroisse de Cesson — Sa chapelle domestique, vendue nationalement en l'An III, fut démolie — aux familles : Moro (xv<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup>). Gaudin, Le Gal (acquêt An III).

**LA VILLE-BRÈHEU\*** — en Dolo — pl. 119 — manoir relevant de Jugon, avec tour polygonale et cheminée armoriée — chapelle domestique disparue — aux familles Sevestre, du Rocher.

**LA VILLE-BRESSELET** — en Pléneuf — maison noble avec colombier. — aux familles : Madeuc (xvi<sup>e</sup>), du Fay (xvi<sup>e</sup>), de la Goublaye (xvi<sup>e</sup>).

**LA VILLE-BRIEND\*** — en Quessoy — pl. 119 — manoir à tourelle.

**LA VILLÉ-BUOR** — en Languieux — manoir — aux familles : Berthelot de Saint-Ilan (xviii<sup>e</sup>), Loz de Beaucours (xviii<sup>e</sup>).

**LA VILLE-CALMET\*** — en Trégueux — pl. 119 — manoir avec chapelle — linteau de porte armorié — des pierres armoriées provenant de la chapelle, maintenant détruite, se voient sur des bâtiments aux Veilluns, à 500 m. au nord de la Ville-Calmet et blason pouvant être *Mouësan*.

**LA VILLE-CAMIO\*** ou **VILLE-CANNIO** — pl. 119 — en Saint-Trimoël — manoir relevant de Lamballe, avec basse justice, cour close, chapelle maintenant disparue, colombier et jardin entouré de murs ou de levées — aux familles : Chartier (xv<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup>), Jocet du Quingo (xviii<sup>e</sup>).

**LA VILLE-CHAPERON\*** — en Hénon — pl. 120 — manoir restauré et agrandi depuis 1889, avec chapelle Saint-Charles, restaurée en 1880 ; relevant de Moncontour — aux familles : Le Champion, Le Veneur (xvii<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup>), de Gouzillon de Bézilal (xix<sup>e</sup>), de Villaret-Joyeuse (acquêt xix<sup>e</sup>), de Lorgénil (xx<sup>e</sup>), de Boixo de Méritens-de Villaret-Joyeuse.



**LA VILLE CHEVALIER\*** — en Pléhérel — pl. 120 — petit manoir aux familles : des Cognets (xv<sup>e</sup>), Bosquen, de Trémereuc (xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>), de Fontebon (xviii<sup>e</sup>), Mouësan de la Villirouët (xviii<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>).

**LA VILLE CHIEUFPELÉ** ou **Ville CHUPELÉ** — en Hénon — manoir relevant de Moncontour, avec juridiction, chapelle dédiée à Saint-Nicolas et colombier, démolis au xix<sup>e</sup> s. — aux familles : Le Mintier (xvi<sup>e</sup>), Boschier d'Ourxigné (xvi<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>).

**LA VILLE-CLAVET\*** — en Hillion — pl. 120 — manoir à tourelle ronde.

**LA VILLE-COLEU** — en Saint-Germain-de-la-Mer, puis Matignon — seigneurie — aux familles : de la Chapelle, de la Guérande.

**LA VILLE-CORHEN\*** — en Andel — pl. 120 — manoir relevant de Lamballe, avec cour close et jardin, construit au xvi<sup>e</sup> s. par Thébaud Le Denais et Servanne Chouffe, passé aux familles Guillemot, Morin, de Monmonnier, Jouan de Kervenoaël.

**LA VILLE-DANNE** — en Plouguenast — manoir relevant de Moncontour, avec cour close, tour, pavillon et porte, dépendances en Plessala, Pommerit, Quessoy et Saint-Gouéno et juridiction exercée au bourg de Saint-Gouéno — aux familles : Labbé (xvi<sup>e</sup>), Le Veneur de la Villechaperon (xviii<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup>), de Gouzillon de Bézilal (xix-xx<sup>e</sup>).

**LA VILLE-DENAI\*** — en Erquy — pl. 122 — manoir qui a dû appartenir à la famille Le Denais, puis à la famille Chastel.

LA VILLE-DERIEU — en Plestan — manoir et sergentise féodée relevant de Lamballe — aux familles : Le Moine (xvii<sup>e</sup>), Boschier (xviii<sup>e</sup>).

LA VILLE-DERRIEN — en Hénanbihen — métairie à porte ogivale, ornée du blason des Gigeou, devant provenir des démolitions de la Ville-Maupetit. Cette terre, qui n'était pas noble, fut possédée par les familles de la Guerrande (dès 1476), Maupetit (acquêt vers 1531), Gouyon de Miniac (acquêt).

LA VILLE-DURAND\* — en Pléhérel — pl. 120 — Ancienne Templerie passée aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, puis sécularisée.

LA VILLE-DY — en Saint-Aaron — pl. 122 — manoir.

LA VILLE-ERMEL — en Plessala — manoir — à la famille Le Chauff.

LA VILLE-ERNAULT\* — en Saint-Brieuc — pl. 122 et 138 — manoir à cour close, portail, chapelle et jardins entourés de murs. — Aux familles : Ernault, de Trégarantec (xv<sup>e</sup>), de Bosmar (xvi<sup>e</sup>), Turnegoët, Collet (xvii<sup>e</sup>), Hémery (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>).

LA VILLE-ES-BRET — en Langast — voir *Le Pontgamp*.

LA VILLE-ES-EON, LA VILLE-ES-ION ou LA VILLE-EZION — en Hénon — pl. 122 — manoir à cour close et chapelle du xvii<sup>e</sup> s. dédiée au Saint-Esprit, relevant de Moncontour. — Aux familles : Le Mintier (xiv<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup>), Berthelot (xvii-xviii<sup>e</sup>).

LA VILLE-ES-FRAY\* — en Plénée-Jugon — pl. 122 — manoir.

LA VILLE-ES-GOUPINES\* — en Le Gouray — pl. 122 — manoir moderne — à la famille Perret (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>).

LA VILLE-ESLAN ou VILLE-ISLAN\* — en Maroué — pl. 122 — manoir avec tours, cour close et jardin, relevant de Lamballe. — Aux familles : de Forsanz (xvi<sup>e</sup>), de la Moussaye (xix<sup>e</sup>).

LA VILLE-ES-LOINGT — en Ruca — manoir.

LA VILLE-ES-MAITRES — en Gausson — manoir à tourelle ronde.

LA VILLE-ES-PRES — en Hénanbihen — manoir construit sur la terre de la Bougrie, en 1873, par la famille de la Motte de la Motte-Rouge, passé par alliance à la famille Couéspel du Mesnil, incendié pendant l'occupation allemande de 1940 à 1944.



LA VILLE-EVEN ou VILLE-VAIN — en Saint-Fostan — pl. 122 et 124 — manoir à tour ronde et douves. — Aux familles : de la Lande (xv<sup>e</sup>), Mouësson (xvii<sup>e</sup>), Bouan (xvii<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup>), de Verchère d'Availly (xix<sup>e</sup>) Sensaud de Lavaud (xix<sup>e</sup>), Herbert (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>), de Verchère d'Availly.

LA VILLE-FESLET — en Hénanbihen — maison du village de la Rochaudière, possédée par les familles Reignault (xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup>), de la Motte (1640-1733), Maugendre du Rocher, Hingant de Saint-Maur, puis vendue.

LA VILLE-GAUDU — en Maroué — manoir avec colombier relevant de Lamballe. — Aux familles : Collet (xvi<sup>e</sup>), du Bouilly (xviii<sup>e</sup>).

LA VILLE-GEFFROY ou VILLE-JEFFROY\* — en Hillion — pl. 126 — manoir. — Aux familles : Collet (xvi<sup>e</sup>), de Lesquen de la Villemeneust (xvii<sup>e</sup>), Micault (xviii<sup>e</sup>).

LA VILLE-GESLIN — en Hénanbihen — terre noble connue dès 1244, dépendant de la vicomté de Saint-Denoual, avec enfeu dans l'église paroissiale, possédée par les familles : Le Dos (xv<sup>e</sup>), de Lescouët (xvi<sup>e</sup>), de Châteaubriand de la Guerrande.

LA VILLE-GINGLIN\* — pl. 124 — en Cesson, puis Saint-Brieuc — manoir avec chapelle. — Aux familles : Le Nepvou (xv<sup>e</sup>), de Penmarc'h (xvi<sup>e</sup>), Eder (xvi<sup>e</sup>), Vittu de Kerraoul (xviii<sup>e</sup>), de Bédée (xviii<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup>), — devenu bien ecclésiastique, natio-

nalisé en 1906 et vendu. — La chapelle Saint-Gilles de la Ville-Ginglin, construite par la famille Vittu, passée par alliance à la famille de Bédée, acquise par la famille Hovenagle, léguée au Séminaire de Saint-Brieuc en 1878, séquestrée en 1906, vendue à la famille Baudet en 1911, revendue à l'Office des Habitations à Bon Marché, a été démolie en 1932 et utilisée comme ruine pittoresque dans le square de la Ville-Ginglin.

**LA VILLE-GINGUENE** ou **VILLE-JONGUENE** \* — en Tréguaux — pl. 124 — maison à cheminée armoriée. — Aux familles : Botherel (xvii<sup>e</sup>), Guillemot (xviii<sup>e</sup>).

**LA VILLE-GLÉ** — en Maroué — manoir relevant de Lamballe, avec moyenne justice en Maroué, Noyal et Plestan. — Aux familles : Oury (xvi<sup>e</sup>), de Quelen (1523-1699), du Bouilly de la Morandais (acquêt 1699-xviii<sup>e</sup>).

**LA VILLE-GONDOUIN** — en Plémet — manoir.

**LA VILLE-GONTIER** — en Planguenoual — métairie noble. — Aux familles : Piron (1535), de Kergu et Videlou (acquêt 1597), Chaignon, Bertho de la Villejosse (1597), de la Planche (1624), Le Métaër du Hourmelin (acquêt 1663-1796), Le Normand de Lourmel et Helio (1818).

**LA VILLE-GOURE** \* ou **VILLE-GOURES** — en Erquy — pl. 124 — manoir avec colombier, sans principe de fief et de juridiction, relevant de Lamballe. — Aux familles : Le Felle (xv<sup>e</sup>), Gouyon du Vaurouault (xv<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup>), de la Motte de la Motte-Rouge (xix<sup>e</sup>), Couëspel du Mesnil (xx).

**LA VILLE-GOURIO** \* — en Morieux — pl. 124 — manoir avec colombier et moyenne justice, relevant de Lamballe. — Aux familles : Le Forestier (xvi<sup>e</sup>), Le Vicomte (xviii<sup>e</sup>), de Méhèreuc de Saint-Pierre (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>).

**LA VILLE-GOURIO** \* — en Planguenoual — pl. 124 — manoir avec chapelle domestique et colombier et chapelle prohibitive dans l'église paroissiale, relevant de Châteaubriand. — Aux familles : de la Villéon (xiv<sup>e</sup>-1831), Charner (acquêt 1831), Bouan du Chef-du-Bos (acquêt xix<sup>e</sup>).

**LA VILLE-GOURIO** — en Plessala — manoir à la famille du Quengo du Rochay.

**LA VILLE-GRATIEN** \* — en Pléhérel — pl. 124 — manoir. — Aux familles Thomas (xvii<sup>e</sup>), Le Payant ou Péan (xviii<sup>e</sup>). — On y voit un écusson chargé d'un arbre, qui pourrait être le blason des Gesril.

**LA VILLE-GROHAN** \* — en Tréguaux — pl. 125 — manoir avec chapelle, portail, cour et jardin clos de murs. — Aux familles : Gaultier de Kermaal (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>), de Couëssin du Boisrieu (xx<sup>e</sup>).



ANCIEN CLOITRE DES CALVAIRIENNES A S<sup>t</sup> BRIEUC

**LA VILLE-GUEHENEUC** — en Morieux — métairie noble, relevant de Lamballe, déboutée du droit de colombier en 1715. — A la famille de Follenay (xviii<sup>e</sup>).

**LA VILLE-GUENVRAY** ou **VILLE-GUINVRAY** \* — en Plédran — pl. 125 — manoir du xvii<sup>e</sup> s. — A la famille Espivent (xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>).

**LA VILLE-GUERIN** \* en Pluduno — pl. 125 — manoir avec chapelle du xvii<sup>e</sup> s., dédiée à sainte Anne. — Aux familles : du Breil de Pontbriand (acquêt 1842), Ruellan du Créhu (depuis 1871-xx<sup>e</sup>).

**LA VILLE-GUEURY** \* — en Tréguaux — pl. 125 — manoir à tourelle ronde, autrefois entouré de murailles flanquées de tours. — Aux familles : Auffray, Pommeret, Ruellan du Créhu, Dugenet, Rault (acquêt 1922).

**LA VILLE-GUILLAUME** — en Saint-Igneuc — manoir à cour close et portail, relevant de Jugon. — A la famille Quetier (xv<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup>).

**LA VILLE-GUYOMAR** \* — en Saint-Brieuc — pl. 123 et 125 — manoir à tour ronde, cour close et portail. — Aux familles : Guyomar (xv<sup>e</sup>), de Tanouarn (xvi<sup>e</sup>), du Jardin, Hémercy (xix<sup>e</sup>). — On y remarquait, en 1904, une curieuse cheminée représentant l'histoire de Judith et Olopherne, dont un moulage a été conservé longtemps au musée municipal de Saint-Brieuc, puis détruit comme encombrant et de facture peu artistique. — Une grande lire provenant du même manoir a été transportée à Quintin. Les armes des Guyomar se voient encore sur la porte de la grange du manoir.

LA VILLE-HASLÉ — en Hénanbihen — manoir relevant de la vicomté de Saint-Denoual, avec enfeu, autel et escabeau dans l'église de Hénanbihen ; démoli peu avant 1880 ; possédé par les familles : de la Guerrande (dès 1476), de Boisriou (dès 1581), Boschier (acquêt dès 1636), Lossieux (acquêt, dès 1716), Abbé de la Guérisvais (après 1738), Nabucet (1816).

LA VILLE-HATTE \* — en Saint-Alban — pl. 125 — nom actuel de l'ancien manoir de Traversjumet — voir *Traversjumet*. — Manoir avec chapelle.

LA VILLE-HELIO — en Plédran — manoir avec haute justice et colombier, relevant de Moncontour. — Aux familles : de la Chapelle (xvi<sup>e</sup>), de Beaumanoir (xvii<sup>e</sup>), Barrin de la Galissonnière (acquêt ), de Montmorency (xviii<sup>e</sup>).

LA VILLE-HÉLIO ou VILLE-HELLIO \* — en Saint-Brieuc — pl. 126 — manoir avec chapelle, cour et jardin clos de murs et colombier disparu. — Aux familles : Le Breton, de Ploufragan, Sylvestre, Poulain, Le Saulnier de la Ville-Hélio (xviii<sup>e</sup>), de Kerpoisson (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>). — Oratoire fermé à la Révolution.

LA VILLE-HELEUC \* — en Hénanbihen — pl. 123 — maison noble possédée dès 1360 et en 1949 par la famille Normant de la Ville-Héleuc, reconstruite entièrement après 1789, relevant de la vicomté de Saint-Denoual, sous la baronnie de Plancoët, au devoir d'une paire de gants d'homme en cuir de mouton à la Saint-Jean-Baptiste, avec droit de banc et enfeu à 2 tombes au côté nord de l'église, sous la chaire, concédé en 1556 par le général de la paroisse moyennant une rente annuelle de 2 boisseaux de froment.

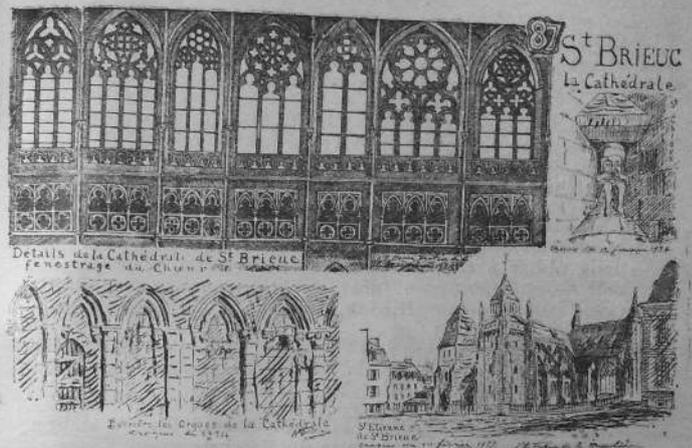
La chapelle de la Ville-Héleuc, construite au xix<sup>e</sup> s., est dédiée au Sacré-Cœur.

LA VILLE-HELLÉ — en Saint-Igneuc — maison noble, relevant de Jugon, avec droit d'enfeu dans l'église de Saint-Igneuc.

LA VILLE-HERVÉ \* — en Ifiniac — pl. 126 — manoir à cour close, porche et colombier. — A la famille de Boisbilly.

LA VILLE-HERVÉ \* — en Landéhen — pl. 126 — manoir à haute tourelle ronde et chapelle, relevant de Lamballe. — Aux familles : de la Rouë (xvi<sup>e</sup>), Poulain de Mauny (xviii<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup>), Courson de Kernescop (xix<sup>e</sup>), de Cramezel de Kerhué (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>), Buirette de Verrières (xv<sup>e</sup>).

LA VILLE-HERVÉ \* — en Planguenoual — pl. 126 — manoir sans juridiction mais avec enfeu prohibitif dans la chapelle Sainte-Anne dans l'église de Planguenoual, démolie au xix<sup>e</sup> s. — Aux familles : de la Mare (1427), de Lesmeleuc, du Perrot (1578), Arnoul, Le Métaër, de Rollon, de Trogoff, Poulain acquêt ), Pelletier (acquêt ), Villeneuve, Besnier



(acquêt 1906), Guillemot (acquêt 1906), de Courson (acquêt 1928).

LA VILLE-HEUDUSAN — en Le Gouray — manoir.

LA VILLE-HINGANT — en Saint-Brieuc — chapelle détruite.

LA VILLE-HOUEIX \* — en Pommeret — pl. 126 — manoir.

LA VILLE-HUET — en Saint-Cast — maison noble longtemps possédée par la famille de la Vigne.

LA VILLE-HULIN — en Ruca — manoir.

LA VILLE-HUNAUT — en Plurien — manoir. — A la famille Péan de la Ville-Hunault (xviii<sup>e</sup>).

LA VILLE-ISLAN \* — voir *La Ville-Eslan*.

LA VILLE-JAFFRAY — en Hillion — pl. 126 — voir *la Ville-Geffroy*.

LA VILLE-JAR \* — en Maroué — pl. 127 — manoir près duquel gisait en 1935 un manteau de cheminée aux armes de Louis de Dinan et de Jouhanna Rousselot de Lymoëlan (xv<sup>e</sup>).

LA VILLE-JONGUENÉ \* — en Trégueux — pl. 124 — voir *Ville-Ginguené*.

LA VILLE-JOSSE — \* en Hénanbihen — pl. 127 — maison noble avec chapelle, moyenne justice et enfeu dans l'aile midi de l'église paroissiale, restaurée au xix<sup>e</sup> siècle — aux familles :

Martel (xv<sup>e</sup>), Le Breton (xvi<sup>e</sup>), Bertho (dès 1604), de Farcy de Villedubois (1783), de la Bintlinaie (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>) — vendu.

La chapelle, construite au xvii<sup>e</sup> s., est dédiée à saint Gilles.

LA VILLE-JOSSELIN puis LA VILLETEHART — en Erquy — manoir avec colombier et moyenne justice, relevant de Lamballe — aux familles : des Cogneis (xvii<sup>e</sup>), Videlou de la Villetehart.

LA VILLE-JUHEL \* — en Saint-Brieuc — pl. 128 — manoir reconstruit de 1670 à 1672 par la famille Guilloüët, avec chapelle dédiée à saint Romain dont il ne reste qu'un pan de mur — aux familles : Juhel, de Plédran (xv<sup>e</sup>), de Beaulieu (xv<sup>e</sup>), Dollo, Poulain, Ribault, Guilloüët.

LA VILLE-LORMEL — à la Corbière, en Saint-Cast — oratoire édifié avec les matériaux de la chapelle de Saint-Amand, en Paule (Côtes-du-Nord).

LA VILLE-LOUAIS ou VILLE-LOUEIX — en St-Glen — maison noble relevant de la seigneurie du Marcheix.

LA VILLE-LOUET \* — en Bréhand-Moncontour — pl. 128 — manoir à tour carrée possédé par les familles de la Rouë Quintin de Kercadio, servit de quartier général au célèbre chef de Chouans Le Bras de Forges de Boishardy.

LA VILLEMAIN \* — en Planguenoual — pl. 128 — manoir avec cheminée monumentale aux armes des Bérard, construit dans une enceinte de douves ellipsoïde, relevant de la Hunaudaye, avec enfeu sous le clocher, dans le chœur, devant le marche-pied du maître-autel de l'église de Planguenoual — aux familles : Bérard (xiv<sup>e</sup>), Gouyon, Le Gascoing, de Boisgélain (xvii<sup>e</sup>), de la Villéon (xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>), de Lesquen (xviii<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup>), Latimier du Clésieux (acquêt 1831), Rioust de Largentaye, d'Audiffret-Pasquier, de Liedekerque, Auffray (acquêt 1929).

LA VILLE-MARIE \* — en Andel — pl. 128 — fief patronymique d'une famille noble connue du xiii<sup>e</sup> au xv<sup>e</sup> s. — passé aux familles : de Lescoët (xv<sup>e</sup>), Le Nepvou (xvi<sup>e</sup>), de la Moussaye (—xx<sup>e</sup>).

LA VILLEMARQUE ou VILLE-MARQUER — en Hénanbihen — maison noble possédée par les Marquer (dès 1159 et en 1215), Gouyon de Matignon (dès 1289) et Hersart (dès 1371 et en 1949), restaurée en 1811, écroulée au xix<sup>e</sup> s. Le manoir se composait, en 1811, d'un corps de logis flanqué de hauts pavillons dont il ne reste aucune trace. L'enfeu de cette maison était en face de St-Mathurin, entre ceux de la Guerraude et des Préaux, dans l'ancienne église de Hénanbihen. Le barde Hersart de la Villemarque a illustré son nom au xix<sup>e</sup> siècle.

LA VILLE-MAUPETIT \* — en Hénanbihen — pl. 128 — manoir



construit après 1539 non loin de la Ville-ès-Drien ou Ville-Derrien appartenant aux Maupetit dès le xv<sup>e</sup> siècle. Il relevait de la vicomté de Saint-Denoual et en arrière-fief de la Hunaudaye-à-Plancoët, avec enfeu dans l'église d'Hénanbihen. Il appartient aux familles : Maupetit (xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup>), de Rosmadec (dès 1642), Gigeou (dès 1652), Langlais de Pontbrûlé (acquêt après 1666), Gouyon de Miniac (acquêt 1706), Gouyon des Briands (1745), de Coattarel (1830-1949).

L'ancien château, composé de 2 corps de logis en équerre, orientés au sud et à l'est, avec 3 grosses tours aux angles extérieurs, défendu par des douves alimentées par l'étang de la Ville-Blanchet et entouré d'avenues et futaies, avait un aspect très féodal. Tombé en ruines faute d'entretien, il fut remplacé en 1847 par l'habitation actuelle.

LA VILLE-MAUPETIT — en Plémy — manoir relevant de Moncontour — à la famille de Quengo.

LA VILLE-MAUPETIT — en Plessala — manoir relevant de Moncontour — à la famille Le Sénéchal de Carcado (xviii<sup>e</sup>).

LA VILLE-MENEUST ou VILLE-MENEUC — en Saint-Lormel — pl. 129 — manoir avec portail et colombier et haute justice — aux familles : de Lesquen (xv<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>), Le Brasseur des Friches-Doria, de Venoux d'Amfreville, de Margeot (xix<sup>e</sup>), Le Bel de Penguilly (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>).

LA VILLE-MENO — en Trédaniel — manoir avec moyenne et basse justice, exercée à Moncontour, et prééminences dans l'église de Trédaniel — à la famille Guicquet (xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>).

LA VILLE-MEREUC \* — en Quessoy — pl. 129 — manoir et



LA VILLE-NORME \* — en Plémy — pl. 130 — manoir à tour ronde, relevant de Moncontour avec moyenne et basse justice — aux familles : Le Mintier (xv<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup>), Le Métayer (xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup>), de la Noüe (xvii<sup>e</sup>), Freslon de Saint-Aubin (xvii<sup>e</sup>), de Méhérec de Saint-Pierre (xx<sup>e</sup>).

LA VILLE-OGER \* — voir *Ville-Auger* — en Saint-Brieuc — pl. 131 — manoir avec chapelle portant le blason des Le Mintier.

LA VILLEON — en Planguenoual — fief patronymique, sans traces de manoir, d'une famille noble connue dès le xiii<sup>e</sup> s. et encore représentée de nos ours.

LA VILLE-OREAL — en Hénanbihen — maison noble.

LA VILLE-ORIEUX \* — en Dolo — manoir — à la famille Le Levroux.

LA VILLE-ORIO \*\* — en Plessala — pl. 131 — seigneurie avec haute et moyenne et basse justice et chapelle disparue — à la famille du Halegoët.

LA VILLE-Ormel — en Plessala — pl. 131 — le cadastre y indique une maison à tour ronde.

LA VILLE-PAIN ou VILLE-PAYÉ — en Quessoy — aux familles : Troussart, Minet.

LA VILLE-PÉPIN \* — en Hillion — pl. 131 — manoir avec colombier et haute justice, relevant de Lamballe — aux familles : de Beaumanoir (xvi<sup>e</sup>), du Guémadeuc (xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup>), Vignerot du Plessis-Richelien (1626), du Bouilly (acquêt xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>).

LA VILLE-PIAN — en Hénanbihen — maison noble.

LA VILLE-PIAN — en Ruca — manoir ou fief.

LA VILLE-PIERRE \* — en Hillion — pl. 131 et 137 — manoir relevant de Lamballe, avec cour close, colombier et prééminences dans l'église d'Hillion, débouté de la moyenne justice — aux familles : Le Noir (xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup>), de la Villeon (1625-1755), Courson de Kernescop (xviii<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup>), de Chalus (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>). La cheminée principale porte le blason des Le Noir sur une targe d'archer.

LA VILLE-PIERRE — en Plénée-Jugon puis en Penguilly — manoir avec chapelle et colombier, relevant de Jugon — aux familles : du Breil (xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup>), Bertho (xvii<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup>), de Trédern (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>), de la Motte de la Motte-Rouge (xx<sup>e</sup>).

LA VILLE-Pierre — en Saint-Lormel — chapelle reconstruite au xix<sup>e</sup> s. avec matériaux du xiv<sup>e</sup>, maintenant désaffectée.

LA VILLE-PIRON \* — en Ruca — pl. 131 — il ny reste, de



l'ancien manoir, que le blason des Simon — aux familles : Piron, Simon.

LA VILLE-RABEL \* — en Ifiniac — pl. 131 — manoir avec chapelle disparu au xix<sup>e</sup> s. aux familles : Rabel, Le Pape, du Bois de la Ville-Rabel (xviii<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>).

LA VILLE-RAULT \* — pl. 131 — en Cesson puis Saint-Brieuc — manoir possédé par les familles : de Penmarc'h (xv<sup>e</sup>), Eder (xvi<sup>e</sup>), Hamon, de Saint-Méloir (xix<sup>e</sup>), devenu dépendance du Grand Séminaire actuel de Saint-Brieuc.

LA VILLERAULT — en Planguenoual — métairie noble — aux familles : Costantin (xvi<sup>e</sup>), des Cognets (1775-1785), Le Restif des Tertres.

LA VILLE-ROBERT — en Pluduno puis Saint-Lormel — pl. 131 et 132 — manoir encore entretenu, avec chapelle du xviii<sup>e</sup> s., dédiée à saint Roch — aux familles : Guiffon, de Saint-Méloir (xv<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>), du Breil de Pontbriand (acquêt xix<sup>e</sup>), Houdet (xx<sup>e</sup>).

LA VILLE-ROGER \* — en Pléhérel — pl. 132 — manoir avec cour close et chapelle du xvi<sup>e</sup> s. dédiée à saint Yves, relevant de la Hunaudaye-au-Chemin-Chaussée — aux familles : de la Mare (xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup>), des Cognets de l'Hôpital (xvii<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup>), des Cognets des Hayes (xviii<sup>e</sup>), de la Moussaye (xviii<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>).

LA VILLE-RUAULT — en Plurien.

LA VILLE-SALMON \* — en Coëtmieux — pl. 132 — manoir disparu au xix<sup>e</sup> s. — aux familles : Poulain (xv<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup>), du Boisjagu (xvi<sup>e</sup>).

**LA VILLE-SALOU \*** — en Saint-Germain-de-la-Mer puis Matignon — pl. 132 — manoir avec chapelle détruite depuis le XVIII<sup>e</sup> s. — aux familles : du Bois (XV<sup>e</sup>), du Breil (XVI<sup>e</sup>), de la Chapelle (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>), de Lesquen de Largentaye (XVIII<sup>e</sup>).

**LES VILLES-AUDREN \*** — en Saint-Germain-de-la-Mer puis Matignon — pl. 39 — manoir avec colombier — aux familles : de la Chapelle (XVI<sup>e</sup>), Descartes (XVII<sup>e</sup>), Nicolas (acquêt 1694), Rioust des Villes-Audren puis de Largentaye (XVIII<sup>e</sup>).

**LES VILLES-DORÉ \*** ou **VILLES-DORÉES** — pl. 132 et 137 — en Cesson puis en Saint-Brieuc — 1<sup>o</sup> manoir avec chapelle remplacé au XIX<sup>e</sup> s. par une maison moderne — aux familles : de Penmarc'h (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup>), Eder (XVI<sup>e</sup>), Hay de la Rougerais (XIX<sup>e</sup>), Vittu de Kerraoul (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>), ville de St-Brieuc (acquêt XX<sup>e</sup>, pour auberge de la jeunesse et square). — 2<sup>o</sup> Manoir transformé en ferme — aux familles : de la Tullaye (XIX<sup>e</sup>), de Villoutrays (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>), Hinault (acquêt XX<sup>e</sup>).

La chapelle Sainte-Marguerite des Villes-Dorées, construite au XVI<sup>e</sup> s. par la famille Eder de Beaumanoir, fermée de 1792 à 1809, désaffectée en 1810, transformée en habitation, a été en partie démolie en 1932. Un pennon aux armes des Eder et de leurs alliances figurait sur une litre disparue en 1932.

**LA VILLE-SERAN \*** — à Saint-Alban — pl. 133 — manoir moderne — à la famille de la Villéon (XIX-XX<sup>e</sup>).

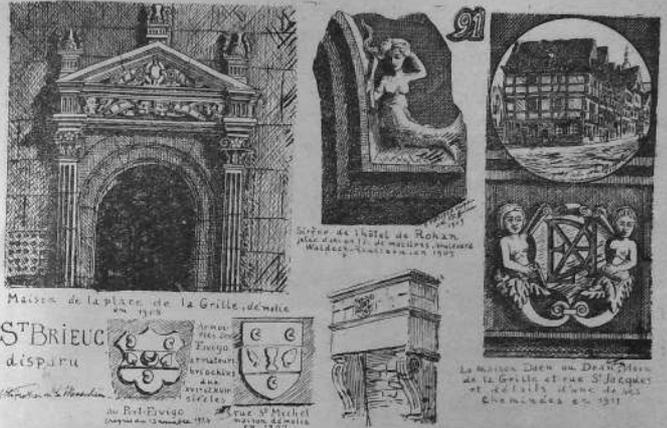
**LA VILLE-TANET \*** — en Landéhen — pl. 133 et 138 — manoir avec chapelle, cour close, porche et colombier, relevant de Lamballe avec moyenne justice en Landéhen, Maroué et Saint-Glen — aux familles : de la Vigne (XV<sup>e</sup>), de la Bouëxière (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>), Poulain de Mauny (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>), d'Andigné de Beauregard (XX<sup>e</sup>) — sur la cheminée principale se voit un blason portant un recontre de cerf cantonné de 4 étoiles ou molettes, blason qui se retrouve à la Vigne, en Hénansal, et doit être celui de la famille de la Vigne.

**LES VILLES-TANET \*** — en Iffiniac — pl. 133 — fief et manoir avec colombier — à la famille de la Villéon ?

**LA VILLE-TÉHART \*** — en La Bouillie — pl. 133 et 134 — manoir avec tours, cour et jardin clos de murs, relevant du Chemin-Chaussée — aux familles : Bérard (XVI<sup>e</sup>), Visdelou (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>).

**LA VILLE-TÉHEREL** — en Hénanbihen — terre noble et maison reconstruite au XVII<sup>e</sup> siècle, relevant de Saint-Denoual, possédées par les familles Allanic (XVI<sup>e</sup>), de la Guerrande (XVI<sup>e</sup>). Mouësson (dès 1680), Richart (dès 1697), Duhaut du Plessis (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup>), Pensart (1871).

**LA VILLE-TREHEN** — en Hénanbihen — manoir avec chapelle, reconstruit au XIX<sup>e</sup> s. et converti en ferme — aux familles :



de la Guerrande (dès 1476), Hingant (après 1535 jusqu'en 1734), de la Moussaye (1789), nationalisé — à la famille Carfantan au XIX<sup>e</sup> s.

**LA VILLE-TUA \*** ou **VILLE-TUAL** — pl. 134 — en St-Germain-de-la-Mer puis Matignon — manoir construit par François de la Vigne et Jacquemine Gouyon, vivants en 1560, ou leur fils Claude, marié en 1596 à Renée Gouyon — la cheminée principale porte un écu mi-parti de la Vigne et de Gouyon-Matignon — à la famille de la Vigne (XVI-XVII<sup>e</sup>).

**LA VILLE-VARET \*** — en Pluduno — pl. 134 — manoir à tour ronde, cour close, portail et chapelle dédiée à Sainte Anne, relevant en partie de La Hunaudaye-à-Plancoët et des seigneuries inférieures de Boisfeillet, Galinée, Guébriant, Largentaye et La Ville-Robert, en Pluduno, Saint-Lormel et Saint-Pôtan — aux familles : Tranchant, Minet (acquêt 1784).

**LA VILLE-VOLETTE \*** — en Yffiniac — pl. 134 — manoir avec chapelle et colombier, relevant de Moncontour, détruit depuis 1904. — Une sculpture au blason écartelé : Le Vicomte, de Carné, du Gourvinec et du Buchon, provenant de ce manoir indiquait qu'il fut construit par Jean Le Vicomte, fils de Marguerite du Buchon, marié vers 1450 à Agnès de Gourvinec, fille de Jeanne de Carné — aux familles : Le Vicomte (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>), de Lorgénil (XIX<sup>e</sup>-1904).

**LA VILLION** — en Saint-Cast — manoir en ruines en 1917.

**LA VILLIROUET \*** — au bourg de Plédéliac — pl. 4 et 134

—manoir avec cour close et portail, avec moyenne justice et prééminences dans l'église paroissiale — aux familles : Mochet (xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup>), Bische (acquêt 1605), Mouësan de la Villirouët (xvii<sup>e</sup>-xix<sup>e</sup>), de la Noë des Salles (xix<sup>e</sup>), du Pontavice (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup>).

YFFINIAC — voir IFFINIAC.

YZELLAN — en Saint-Pôtan — voir LA MOTTE-D'YZELLAN.



## LISTE et ARMORIAL

*des seigneurs ou possesseurs anciens ou actuels de fiefs ou manoirs, des familles nobles ou de bourgeoisie armorisée et des institutions, monastères, prieurés ou corporations des anciens ressorts de Jugon, Lamballe, Moncontour et Saint-Brieuc, avec indication des noms additionnels portés depuis 1791 et renvois aux noms \*patronymiques.*

\* indique les monuments figurant aux planches.

sgrs = seigneurs.

srs = sieurs.

pr. = propriétaires.

bl. = blason.

ABBÉ DE LA GUERIVAIS — pr. de la Grande-Maison et de la Ville-Haslé, en Hénanbihen.

ABRAHAM — sgrs de Belestre et de l'Hostellerie-Abraham \*, en Saint-Alban — du Clos-Menier, en Coëtmieux. — Bl. : d'argent à 3 jumelles de sable posées en fascés, accompagnées de 10 étoiles de gueules posées : 4 en chef, 3 et 2 entre les jumelles et 1 en pointe.

d'ACIGNE — sgrs du Plessis-Plorec, en Erquy — et de St-Rieul



Bl. : d'azur au chevron d'argent accompagné de 3 besants de même, 2 en chef et 1 en pointe.

D'ARGENT — sgrs de la Ville-Rogon, en La Bouillie. — Bl. : échiqueté d'argent et de gueules.

DE L'ARGENTAYE — sgrs de l'Argentaye \*, en Saint-Lormel. — Bl. : d'argent à la bande vivrée de gueules accompagnée de 6 merlettes de même en orle. — Voir de *Largentaye*, de *Lesquen* et *Rioust*.

D'ARMAILLE — voir de la *Forest d'Armaillé*.

ARMEZ — pr. de la Lande \*, en Trégueux.

ARMURIERS et FOURBISSEURS de Saint-Briec. — Bl. : d'azur au corps de cuirasse accompagné de 2 casques confrontés en chef et en pointe de 2 épées passées en sautoir, le tout d'argent.

ARNAULT DE GUÉNYVEAU — pr. de Saint-Aubin \*, en Plédéliac. — Bl. : d'azur à la fasce denchée d'or, chargée de 3 merlettes de sable et accompagnée de 3 croix pattées d'or, 2 en chef et 1 en pointe.

ARNOUL — pr. de Cadouan, du Chesnay \* et la Ville-Hervé \*, en Planguenoual.

D'AUBERT — pr. du Chêne \* et de la Hauguemoris \*, en Saint-Pôtan — du Cloître, et au Val-André, en Pléneuf. — Bl. : de gueules à 3 maillets d'or : 2. 1. (verrière de l'église de Pléneuf).

AUBRY — srs de la Lande \*, en Trégueux ? — et à Saint-Briec. — Bl. : d'azur à 2 lances d'argent en sautoir, accompagnées en chef d'une molette d'or et en pointe d'un léopard de même.

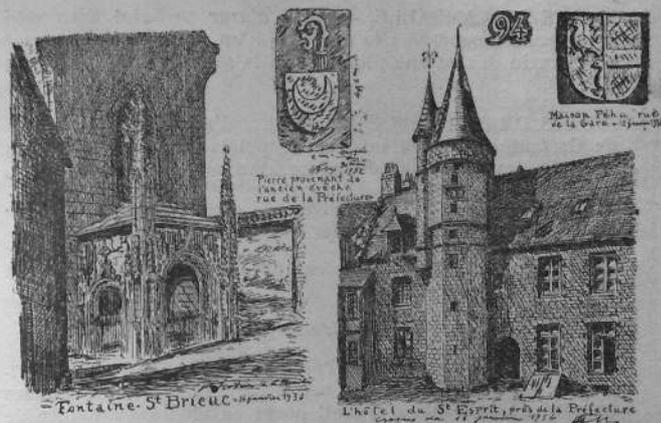
AUBRY — pr. à Saint-Briec en 1950. — Bl. : d'argent à l'abricotier de sinople.

D'AUDIFFRET-PASQUIER — pr. du Boisboissel, en Saint-Briec — du Pontpéroux et de la Ville-Main, en Planguenoual. — Bl. : écartelé aux 1 et 4 : d'or au chevron d'azur chargé de 5 étoiles d'or, accompagné en pointe d'un mont de 3 coupeaux de sable, sommé d'un faucon, la tête contournée et la patte dextre levée, du même ; à la bordure composée de 24 pièces d'or et de sable (*qui est d'Audiffret*) — aux 2 et 3 : de gueules au chevron d'or accompagné en chef de 2 croissants et en pointe d'une tête et col de licorne, le tout d'argent (*qui est Pasquier*).

AUFFRAY — recteur de Plédran en 1696. — Bl. : d'azur 3 tours d'or, 2 et 1.

AUFFRAY — pr. de la Ville-Main \*, en Planguenoual.

AUFFRAY DE L'ESTANG — pr. à Erquy, à Lamballe et à Saint-



Briec — de la Hazaie, en Plurien — de Saint-Guétas \*, en Hénansal. — Bl. : de sinople à 3 besants d'argent posés en barre, à la bordure d'argent chargée de 8 mouchetures d'hermines de sable.

AUFFRAY — sgrs de la Grandville, en Hillion — du Gué-Lambert \*, de Saint-Rivily, de la Ville-Aubry \* et de la Ville-Gueury \*, en Trégueux — de Robien \*, en Saint-Briec — de Treutran, en Planguenoual — de la Ville-Auffray, en Plénée-Jugon. — Bl. : d'argent à 3 fascés de sable, au lion d'or, armé, lampassé et parfois couronné de gueules, brochant sur le tout (sculptures du Gué-Lambert \*, de Robien \* et de la Ville-Aubry \*).

AUGUSTINS DE LAMBALLE — (Couvent des). — Bl. : d'argent au Saint-Augustin de sable, crossé, chappé et mitré d'or.

DE L'AULNAY — voir *Le Marchant de Laulnay*.

D'AVAILLY — voir de *Verchère d'Availly*.

D'AVAUGOUR — comtes de Penthièvre. — Bl. : d'argent au chef de gueules.

D'AVAUGOUR Louis, évêque de Saint-Briec de 1311 à 1320. Jean III (d'Avaugour), évêque de Saint-Briec de 1320 à 1327. — Bl. : d'argent au chef de gueules.

D'AVAUGOUR (*de Bellouan* dit) — sgrs de Colinée — de Saint-Rieul — de la Vieille-Ville, en Plénée-Jugon. — Bl. : d'argent au chef de gueules, parfois chargé d'une mâcle d'or.

AVOCATS DE LAMBALLE. — Bl. : d'azur au Saint Yves vêtu d'une robe longue, la tête couverte d'un bonnet carré, tenant de sa main dextre une plume et de la senestre un sac, le tout d'or.

AVOCATS DE SAINT-BRIEUC. — Bl. : d'argent au Saint Yves de Carnation vêtu de sa robe de palais de sable, tenant en sa main dextre un sac de même avec son étiquette d'argent.

BACCIOCHI — pr. à Saint-Brieuc — d'or au pin de sinople fruité d'or, issant d'un brasier de gueules.

BACHELIER — à Saint-Brieuc en 1696. — Bl. : d'argent au pin terrassé de sinople.

DE BAGNEUX — voir *Frotier de Bagneux*.

BAGOT, sieurs des Salles, en Trégueux — bourgeois de Saint-Brieuc. — Bl. : d'azur à la bague d'or au chaton de gueules entouré de brillants d'argent, posée en abîme, cantonnée de 4 annelets d'or, 2 en chef et 2 en pointe.

LE BAHEZRE DE LANLAY — à Saint-Brieuc en 1950. — Bl. : d'argent au lion de gueules, armé et lampassé de sable.

LE BAILLIF — à Lamballe. — Bl. : écartelé aux 1 et 4 : d'argent au palmier de sinople (*qui est Baillif*), aux 2 et 3 : d'... à 3 têtes de loups de... posées 2 et 1 (*qui est...*) — enfeu à Notre-Dame de Lamballe\*.

LE BAILLIF — à Saint-Brieuc en 1696. — Bl. : fascé d'argent et de gueules de 6 pièces.

LE BAILLIF — sieurs de Belestre et de Gleren, en Plestan — de Champorien, en Maroué. — Bl. : d'azur à l'ancre d'or.

BALLAN — pr. de l'Escoulière et de la Ville-André, en Hénaubihen.

DE LA BALME — voir *Mottin de la Balme*.

BARAZER — sr de la Hauteville — à Saint-Brieuc en 1696. — Bl. : de gueules à la barre d'hermines accostée de 2 annelets d'argent.

DE LA BARDE — Denis, évêque de Saint-Brieuc de 1642 à 1675 — fit reconstruire le palais épiscopal, construisit la chapelle du Sépulcre, en Plérin, l'ancienne église de Trégueux et la Croix des Châtelets en Ploufragan, où se voyaient ses armoiries. — Bl. : d'or à 3 coquilles de sable posées 2 et 1, au chef d'azur chargé d'une molette d'or (maison à Saint-Brieuc\*) — ou écartelé aux 1 et 4 comme ci-dessus, aux 2 et 3 : d'or à 3 fusées de gueules accolées en fasce (Croix des Châtelets\* et plaque de cheminée\* du musée de Saint-Brieuc).

BARETTO DE SOUZA — alliance de la Guerrande, à Kerrozen,



en Maroué. — Bl. : d'argent à 4 croissants appointés et affrontés de gueules, posés 1.2.1.

DE LA BARRE DE NANTEUIL — pr. à Saint-Brieuc. — Bl. : de gueules à 3 merlettes d'argent, 2 et 1.

BARREAU DE GIRAC — François, évêque de Saint-Brieuc de 1766 à 1769 — transféré à Rennes. — Bl. : écartelé : au 1<sup>er</sup> d'argent à la fasce de gueules ; — au 2<sup>e</sup> d'argent à la tour de sable ; — au 3<sup>e</sup> de gueules au lion d'argent ; — au 4<sup>e</sup> d'azur à la fasce d'or soutenue d'une étoile de même — sur le tout : d'or au chevron de gueules accompagné de 3 croissants de même, 2 en chef et 1 en pointe.

BARRIN DE LA GALISSONNIÈRE — sgrs de la Ville-Hélio, en Plédran. — Bl. : d'azur à 3 papillons d'or, 2 et 1.

BASCHER — sieurs du Chesne\*, en Bréhand-Moncontour — de la Ville-Boulain, bourgeois de Lamballe. — Bl. : d'or à 3 pals alésés, au pied fiché, de sable, une fasce d'azur chargée de 3 mâcles d'argent brochant sur le tout.

BASSET DE VILLEON — à Moncontour et à Saint-Brieuc. — Bl. : d'azur à 2 chiens bassets affrontés d'argent, accompagnés de 6 étoiles d'or rangées 3 en chef et 3 en pointe.

BATTAS — chanoine de Saint-Brieuc en 1696. — Bl. : d'argent à 2 léopards de sable.

DE BATTEFORT DE LAUBESPIN — voir de *Mouchet de Battefort de Laubespın*.

DU BATY — voir *Rallier du Baty*.

BAUBREUIL — recteur de Moncontour en 1696. — Bl. : d'azur à une fasce d'argent chargée de 3 roses de gueules.

BAUDE — sgrs du Cloître\* et du Guémadeuc\*, en Pléneuf — du Guébriant\*, en Pluduno. — Bl. : d'argent à 3 têtes de loups de sable, 2 et 1.

BAUDOUIN DE SORNEVILLE — pr. du Cloître\* et du Guémadeuc\*, en Pléneuf.

BAUDRÉ — sgrs des Bignons\*, en Planguenoual ? — du Breil, en ? — de la Lande, en Trébry — de l'Orme, en Plénée-Jugon — des Portes, en ? — de la Touche, en La Malboure — de Villemont, en Saint-Alban. — Bl. : d'argent à 5 billettes de sable posées en sautoir : 2. 1. 2.

BEAU — recteur de Plouguenast en 1696. — Bl. : d'azur à l'aigle d'or.

DE BEAUCORPS — sgrs de BEAUCORPS\*, en Pléboullé — des Landes, en Bréhand-Moncontour. — Bl. : d'azur à 2 fascés d'or.

BEAULATON — pr. de Monbran\* et de la Reignerai\*, en Pléboullé. — Bl. : d'azur au navire d'argent, au chef cousu de gueules chargé de 3 étoiles d'argent.

DE BEAULIEU — sgrs de Coëtquen, en Ploufragan — de la Salle-Villéon, de la Touraille et de Vauvert\*, en Planguenoual — de la Ville-Juhel\*, en Saint-Brieuc. — Bl. : d'azur au lion d'argent accompagné de 9 besants d'or, posés 4. 2. et 3.

DE BEAUMANOIR — sgrs de Carmoran, en Plestan — de Crenolle\*, en Plessala — de Moncontour\* — de la Motte-du-Parc\*, en Le Gouray — sgrs de Piruit\*, vicomtes de Plédran et sgrs de la Ville-Hélio, en Plédran — sgrs du Vau-Hamon, en Saint-Glen — de la Ville-Pépin\*, en Hillion. — Bl. : d'azur à 11 billettes d'argent, posées 4. 3. et 4. — supports : 2 lions — cimier : un oiseau (lire de la Motte-du-Parc\*).

DE BEAUMONT — voir *Bonnin de la Bonnière de Beaumont*.

DE BEAUREGARD — voir *Turquet de Beauregard*.

DE BEAUREPAIRE — sgrs de la Roche, en Plédran — des Salles\*, en Landéhen. — Bl. : d'or à 9 mâcles d'azur posées 3. 3. et 3.

DE BEAUVAIS — voir *Grout de Beauvais*.

DE BEAUVOIR — voir *Hérisson de Beauvoir*.

DE BECDELIEVRE — sgrs de la Motte-Collas\*, en Pléboullé. — Bl. : de sable à 2 croix recroisetées, au pied fiché, en chef, et 1 coquille en pointe, le tout d'argent.



DE BÉDÉE — sgrs et pr. de Belleville, en Plédran — du Boisbérard\*, en Saint-Cast — de Boisriou, la Mettrie-Martin et Monchoix\*, en Pluduno — Kersaint, en Hillion — Lescouët, en Maroué, puis en Lamballe — la Noë, en Ruca — baron de Plancoët — sgr du Pré, en Hénou — de la Ville-Ginglin\*, en Cesson-Saint-Brieuc — de la Ville-Morin, en Hénanbihen — de la Ville-Mèreuc, en Quessoy. — Bl. : d'argent à 3 rencontres de cerfs de gueules, 2 et 1.

BÉDEL — sieurs du Bohu, en Quessoy ? — de la Courneuve, en Noyal — de la Plaineville\*, en Ploufragan — de la Teillière, en Saint-Pôtan. — Bl. : d'or à un seau de gueules.

BEDEUC — à Moncontour en 1696. — Bl. : d'azur au porc passant d'or, accompagné de 2 glands d'or, tigés et feuillés d'argent, mouvant des angles du chef.

DE LA BÉGASSIÈRE — voir *du Bouays de la Bégassière*.

LE BEGUEC — sieurs de Beauregard\*, en Maroué, puis en Saint-Aaron — de Triac, en Saint-Aaron. — Bl. : d'or à 3 fascés de sable (à Beauregard\*).

DE BELABRE — voir *Fradin de Belàbre*.

BELET — (alliance Druays, à Lamballe en 1950). — Bl. : d'azur au chevron d'argent chargé de 2 belettes rampantes et affrontées de sable et accompagné de 3 taus d'argent : 2 en chef et 1 en pointe (cachets).

LE BEL DE PENGUILLY — sgrs de Penguilly\* — pr. de la

Ville-Meneuc\*, en Saint-Lormel — et à Saint-Brieuc. — Bl. : d'argent à 3 fleurs de lys de gueules : 2. et 1.

DE BÉLIZAL — voir *Gouzilhon de Bélizal*.

BELLANGER — pr. de Sainte-Barbe, en Planguenoual.

LE BELLANGIER — sgrs de la Fontenelle\*, en Tramain ? — de la Ville-au-Fèvre, en Le Gouray. — Bl. : de gueules à l'épée d'argent posée en pal, pointe en bas.

DE BELLENOË — voir *de la Roue de Belleñoë*.

DE LA BELLEISSUE — voir *Nicol de la Belleissue*.

BELHOMME ou BELLOM — alliance Le Mintier de la Motte-Basse — à la Motte-Basse, en Le Gouray. — Bl. : de sable à l'aigle éployée d'argent.

DU BELLAY — Jean, évêque de Saint-Brieuc, démissionnaire en 1553. — Bl. : d'argent à la bande fuselée de gueules accompagnée de 6 fleurs de lys d'azur en orle, 2. 1. en chef, 1. et 2. en pointe.

BELLEVUE — voir *Fournier de Bellevue*.

BELLIER DU VERGER — pr. de la Guerrande, en Hénanbihen. — Bl. : de sable au besant d'or ?

BELLOT DES MINIÈRES — all. Blanchard de la Buharaye, à Lamballe. — Bl. : de sable au loup contourné d'argent.

BELLOURDE — sieur du Prérond\*, en La Malhoure.

DE BÉNAZÉ — sgrs du Pont-Taillefer, en Plénée-Jugon. — Bl. : d'argent à 3 croissants de sable, 2 et 1.

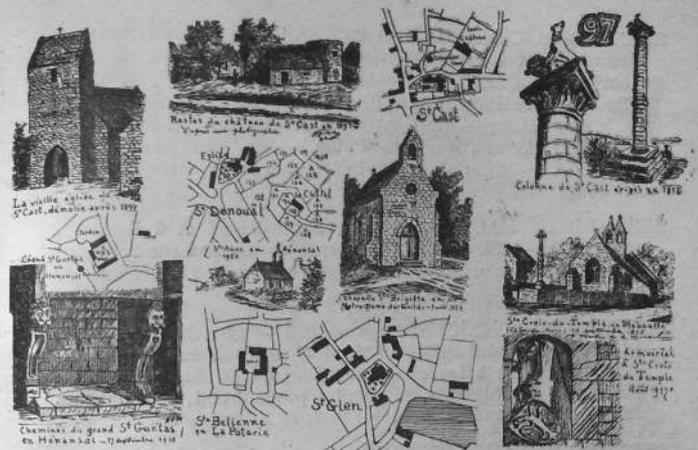
DE BÉNAZÉ — voir *Duhil de Bénazé*.

BENOIST — pr. du Comptant, en Planguenoual.

BÉNÉDICTINES DU CALVAIRE, de Saint-Brieuc. — Bl. : d'argent à une montagne d'or supportant une croix de même.

BÉRARD, BESRARD ou PESRARD — sgrs du Coin, en Ruca — de la Croix-Voie, du Glangier, de Launay, de Porpilly, du Vaujoyeux\* et de la Ville-Main\*, en Planguenoual — de la Fruglaye et de Pontfilly, en Plurien — de l'Hôtellerie-Héliguen\*, en Saint-Alban — des Landes, en Erquy — de la Villetéhard\*, en La Bouillie. — Bl. : d'argent à la croix engreslée de sable (cheminée de la Ville-Main\*) ou d'or à la croix engreslée de sable cantonnée de 4 alérions de même (qui est *Hélory de Kermartin* fondu en Bérard — cheminée de la Noë-Baré\* actuellement à Nantois en Pléneuf).

DE BERGH DE BRÉDA — voir *de Bréda*.



DE BERIEN — sgrs de Berien, en Saint-Brieuc. — Bl. : d'argent à 3 jumelles de gueules posées en fasces, au franc-canton d'or chargé d'un lion de sable.

BERLAND DE LA GUYTONNIÈRE — sgrs du Plessis-au-Noir\*, en Trédaniel. — Bl. : d'azur semé d'étoiles d'or, à 2 merlans adossés d'argent brochant sur le tout.

DE BERLAYMONT — sgrs des Bignons\* et de la Croix-Chapelle, en Planguenoual — de Créforêt, en Trédaniel. — Bl. : d'argent à la fasce de gueules accompagnée de 3 fleurs de lys d'azur, 2 en chef et 1 en pointe — ou : d'or à la fasce de sable accompagnée de 2 fleurs de lys de gueules, 1 en chef, à dextre, 1 en pointe à senestre.

BERLU — sieur de Saint-Martin — à Saint-Brieuc en 1696. — Bl. : d'azur au chevron d'argent.

BERNARD — sgrs de la Bernardais, de Bosquilly\* et du Quelereuc, en Maroué — de la Hersardais\*, en Plédéliac. — Bl. : d'argent au chevron de sable accompagné de 3 étoiles de gueules, 2 en chef et 1 en pointe.

BERNARD — à Saint-Brieuc en 1696. — Bl. : d'azur à la bande d'or chargée de 3 molettes de sable.

BERNARD — sgrs de Bienluyvient, en Planguenoual — de l'Isle-Aval\*, en Saint-Potan — du Vau-Couronné, en Quintenic. — Bl. : de sable au lion d'argent surmonté d'une molette de même.

**BERNARD DE COURVILLE et BERNARD DE LA GATINAIS** — à Lamballe et à Saint-Brieuc en 1950 — sgrs et pr. de Belorient\* et de Duault, en Trébry — des Boisrioux\*, de Courville et de la Fayelle, en Pluduno — de Bréhinier\* et du Val\*, en Plestan — de Gautrel et de l'Hermitage, en Maroué — de l'Isle-Aval\*, en Saint-Pôtan — du Vau-Couronné, en Quintenic. — Bl. : d'argent à 2 léopards de sable, l'un sur l'autre.

**BERNARD DU HAUCILLY** — à Saint-Brieuc et à Lamballe au XVIII<sup>e</sup> s. — Bl. : tranché-entendé de gueules sur or, le 1<sup>er</sup> chargé de 3 annelets d'or : 2. 1 et l'or de 3 tourteaux de gueules : 1. 2.

**BERNARD dit du BOCENIC** après 1630 — sgrs du Bocenic\* et du Breil, en Saint-Gilles-du-Mené — du Val, en Plessala. — Bl. : d'argent à 2 fasces de gueules (*qui est Bernard*) puis : d'argent à 3 croissants de gueules posés 2 et 1, accompagnés de 7 étoiles de même, posées : 3. 2. et 2. (*qui est du Bocenic*).

**BERNARD DE SAINT-AFRIQUE** — pr. de la Touche-Sauvaget\*, en Plénée-Jugon, en 1950. — Bl. : d'argent au chevron de gueules accompagné en chef de 2 couronnes de laurier de sinople et en pointe d'un heaume d'azur grillé d'or ; au chef d'azur chargé de 3 colombes d'or.

**BERNARD DE TALODE DU GRAIL** — pr. de Mauny\*, en Landéhen. — Bl. : d'azur à 3 têtes de lions d'argent, 2 et 1.

**LE BERRUYER** — sgrs de la Barbotais et du Tertre-Volance\*, en Plénée-Jugon — de la Lande, en Plestan. — Bl. : d'azur à 3 pots à eau d'argent, 2 et 1.

**BERTHELEMER** — sieurs de Launay-Barthelemy, en Plédéliac — de Lourme, en Plestan.

**BERTHELOT** — à Saint-Brieuc en 1696. — Bl. : écartelé aux 1 et 4 : d'argent à la barre de sinople, aux 2 et 3 : de sinople à la bande d'argent.

**BERTHELOT** — sgrs de Bienluyvient, Caudan et Grandclos, en Hfniac — Bienluyvient et Saint-Mars, en Planguenoual — le Bourgneuf, en Meslin — la Braise, en Hénon — Brangolo, en Piémy — Cariolet, en Plessala — le Chasteigner\*, en Quessoy — le Chesnay, la Coste\*, les Rosays et le Verger, en Ploéc — le Coudray, en Plaintel — le Gage, Létivy\*, Saint-Ilan-le-Roi\* et la Ville-Buor, en Langueux — la Houssaye, en Plédran — le Pont-Hercouët\*, en Hillion — la Touche-ès-plats et la Ville-Esion\*, en Hénon — le Vaulorin\*, en Trédaniel — la Ville-Grohan\*, en Trégueux — la Ville-Josse\*, en Hénanbihen ? — Bl. : d'azur à têtes de léopard d'or surmontées chacune d'une fleur de lys de même, 2 et 1.

**BERTHELOT** — pr. du Guillen\*, en Saint-Pôtan.



**BERTHELOT** — sgrs du Baschemin, en Quessoy. — Bl. : d'argent à 2 lions de sable, l'un sur l'autre.

**BERTHELOT** — sgrs du Cloître\*, du Guémadeuc\*, de Pléneuf et de la Ville-Nihon\*, en Pléneuf. — Bl. : d'azur au chevron d'or accompagné de 3 besants de même, 2 en chef et 1 en pointe.

**BERTHELOT DE LA BUSNELAYE** — pr. à Saint-Brieuc. — Bl. : d'azur à la bande d'argent chargée de 3 grenades de gueules, tigées et feuillées de sinople, et accostée de 2 croissants d'argent.

**BERTHO** — sgrs de Beaulieu, la Cornillière\*, Cramaignan, les Hayes\*, la Lande-ès-Guillemet\*, Lescoët\* (puis en Lamballe), Maritain (puis en Saint-Aaron), la Motte-Mouëxigné, le Pont-Grossart\* (puis en Saint-Aaron), le Pré-Faruël, Trémilia\* et Trévily\*, en Maroué — Belouze\*, Lourme et la Paquelinaye, en Plédéliac — le Bignon, Cadouan, Vauvert\* et la Ville-Gontier, en Planguenoual — Carbien\* et Licantouez, en Hillion — Carbilan et le Groschesne\*, en Le Gouray — Cargouët\*, en Coëtmeux puis en Meslin — le Closneuf\*, en Andel — L'Escoublière, Quenguen, le Reposoir\*, Trébessant, la Ville-Bayeux et la Ville-Josse\*, en Hénanbihen — la Rue, en Plestan — la Ville-Pierre, en Plénée-Jugon puis en Penguilly. — Bl. : d'or à l'épervier grillé, la tête contournée, accompagné de 3 molettes, 2 en chef et 1 en pointe, le tout de sable, (cheminée de Calan\*, en Pléboullé — chapelle de la Cornillière\* — sculpture provenant du Pont-Grossart\* — enfeu de Notre-Dame de Lamballe\*).

**BERTHOU** — peut-être ramage de Bertho ci-dessus — sgr de la Roche-au-Denais, en Noyal\*. — Bl. : d'or à l'épervier grilleté de sable, la tête contournée, tenant en sa patte dextre un rameau de sinople, accompagné de 3 molettes de sable : 2 en chef et 1 en pointe.

**BERTRAND** — sieur du Pré, en Hénon.

**LE BESCHU DE CHAMPSAVIN** — à Saint-Brieuc en 1950. — Bl. : gironné de 12 pièces d'or et d'azur, chaque giron d'or chargé d'une étoile de gueules.

**BESNARD DE LA VIEUVILLE** — sieur et pr. du Bois-Bérard\* et de la Vieuville\*, en Saint-Cast — de la Vigne\*, en Matignon.

**BESNIER** — pr. à Erquy et à Saint-Brieuc — de la Ville-Hervé, en Planguenoual. — Bl. : d'or à la rivière ondulée de sinople.

**BÉSUCHET** — pr. de la Villemoisais, en Coëtmieux. — Bl. : d'azur au chevron d'or accompagné en chef de 2 héruchets (oiseaux) affrontés d'argent, et en pointe d'un arbre terrassé d'or.

**DE BÉTHUME** — sgrs du Chemin-Ferré, en Planguenoual — du Tertre-Rogon\*, en Morieux. — Bl. : d'argent à la fasce de gueules.

**BEUVE** — sieur de Champblanc, à Lamballe en 1696. — Bl. : d'or au bœuf d'azur, corné et onglé de gueules, au pal de contre-hermine brochant sur le tout.

**BIDART DE LA NOE** — à Saint-Brieuc. — Bl. : d'argent à 2 dards de sable liés d'azur, en sautoir, les pointes en haut, accompagnés d'une étoile de sable en pointe.

**BIENVENUE** — pr. du Pré-Auren\*, en Tréguieux et à Saint-Brieuc en 1950. — Bl. : de gueules au sautoir engreslé d'argent, cantonné de 4 fers à cheval de même : 1. 2. 1.

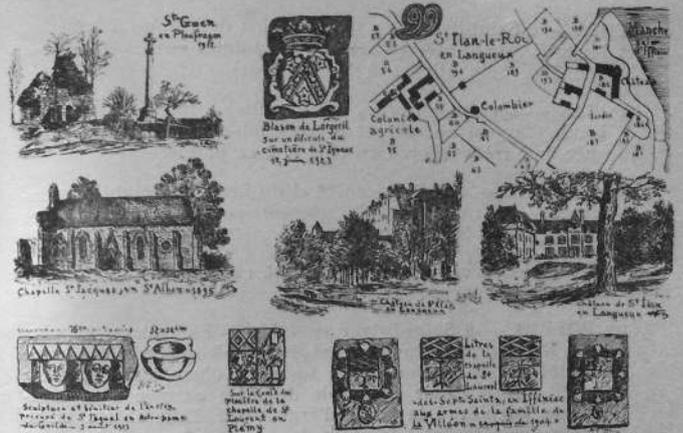
**BIENVENUE** — pr. de la Vieuxville\*, en Plœuc.

**DU BIGNON** — voir *Hardy du Bignon*.

**LE BIGOT** — sgrs du Boisglé\*, en Quessoy. — Bl. : d'argent à l'écureuil de pourpre couronné d'or.

**LE BIGOT** — à Saint-Brieuc en 1696. — Bl. : d'or au crucifix de gueules.

**LE BIGOT** — sgrs de Glatinay, Glolais et le Prédéro, en Planguenoual — la Moissonnière, en Morieux — la Ville-Billy et la Ville-Moysan, en Ploufragan — la Ville-Bougault\*, en Cesson-Saint-Brieuc — la Ville-Néant\*, en Langueux — la



Ville-Rabel\*, en Ifiniac. — Bl. : écartelé aux 1 et 4 : d'argent au lion morné de sable, parfois couronné de gueules ; aux 2 et 3 : de gueules au croissant d'or (sculptures de l'église de Cesson\* et de la Ville-Bougault\*).

**LE BIHAN** — sgr de la Haye-au-Léon, en Saint-Glen. — Bl. : d'or au chevron de gueules issant d'une rivière ondulée d'azur.

**DE LA BINTINAYE** — pr. de la Ville-Josse, en Hénanbihen. — Bl. : d'argent à 3 bandes de gueules, une fasce de même brochant sur le tout.

**BISCHE** — sieurs de Chefdubois\* et de la Villyrouët\*, en Plédéliac. — Bl. : d'azur à une biche passante d'argent.

**BLAIZE DE MAISONNEUVE** — pr. de Robien, en Saint-Brieuc. — Bl. : d'azur à l'ancre d'argent accompagnée de 3 épis de blé d'or, 2 en chef et 1 en pointe.

**BLAIZOT** — à Saint-Brieuc en 1696. — Bl. : d'or à la bande d'azur.

**LE BLANC** — sgrs du Bignon, en Meslin — du Chesnay\*, en Planguenoual — du Coudray et de la Ville-Coluè, en Saint-Melaine de Lamballe puis en Maroué — de la Motte-Verte, en Hillion — de Quenguéret et de la Salle\*, en Andel. — Bl. : de gueules à 3 bandes d'or (au Chesnay\* et à la Salle\*).

**BLANCHARD DE LA BUHARAYE** — à Lamballe en 1950. — Bl. : d'azur à 3 croissants d'argent, 2 et 1.

**DE LA BLANCHARDIÈRE** — voir *Poinçon de la Blanchardièrre*.

BOCA — à Saint-Brieuc en 1950. — Bl. : de gueules à 2 fers de faux d'argent posés en sautoir, les pointes en bas (tombe au cimetière Saint-Michel, à Saint-Brieuc).

BOCAN — sgr du Boisbrun, en Plessala. — Bl. : d'azur à une bande d'argent chargée de 3 croissants de sable et accompagnée de 3 trèfles d'or, 1 en chef et 2 en pointe.

DU BOCENIC — sgr du Bocenic\* et du Breil, en Saint-Gilles-du-Mené. — Bl. : d'argent à 3 croissants posés 2 et 1 et 7 étoiles posées 3, 2 et 2, le tout de gueules.

BOCHER — à Lamballe en 1950. — Bl. : d'argent au lion d'azur, au chef de gueules.

DU BOERIO — à Saint-Brieuc en 1950. — Bl. : d'azur au chevron d'or accompagné en chef de 2 molettes de même et en pointe d'un bœuf, aussi d'or, surmonté d'une rose d'argent ; au chef d'or à l'aigle impériale de sable chargée d'un écusson de gueules à la fasce d'argent sur l'aile dextre et de 2 écussons d'argent à la croix de gueules : 1 sur l'estomac et 1 sur l'aile senestre.

DE BOGAR — sgrs de Bogar\* et de Langle, en Quessoy. — Bl. : d'azur à la fleur de lys d'or accostée de 2 croissants de même.

DU BOHU — sieur du Bohu, en Quessoy.

DU BOIS — sieurs et pr. de Beausemaine, en Ploufragan — du Bosjouan, en Saint-Carreuc — de Saint-Prestan, en Planguenoual — de Saint-Renan, en Moncontour — de la Ville-Rabel\*, en Iffiniac. — Bl. : d'argent à 3 pins de sinople posés 2, 1, ou terrassés de sable.

DU BOIS — pr. du Préauren\*, en Trégueux.

DU BOIS — sieur du Bois-Garetel, en Quintenic — de la Ville-Salou\*, en Saint-Germain-de-la-Mer puis Matignon. — Bl. : d'or à 4 fasces ondées de sinople.

DU BOIS-ADAM — sgrs des Rosais\*, en Dolo — du Temple, en Tramain. — Bl. : de gueules à la bande d'hermines accompagnée de 6 molettes d'or en orle : 2 et 1 en chef, 1 et 2 en pointe (au Temple, en Tramain).

DU BOISBAUDRY — à Saint-Brieuc en 1950 — pr. de Coron, en Saint-Alban. — Bl. : d'or à 2 fasces de sable chargées de 5 besants d'argent, 3 sur la 1<sup>re</sup> et 2 sur la 2<sup>e</sup>.

DU BOISBERTHELOT — voir de Seré du Boisberthelot.

DU BOISBILLY — sgrs de Létivy\*, en Langueux — de la Ville-Hervé\*, en Iffiniac. — Bl. : de gueules à 9 molettes d'or, 3, 3, 2 et 1 (à Létivy\*).

DU BOISBOISSEL — sgr du Boisboissel et de Quicangrogne, en Saint-Brieuc — du Boisgilbert, en Iffiniac — de Kercarantel\*,



en Gausson — du Tertre ? en Plédran. — Bl. : d'hermines au chef de gueules chargé de 3 mâcles d'or (à la Chapelle Saint-Nicolas\* et à Kercarantel\*, en Gausson — au Tertre ? en Plédran).

DE BOISCHEVALIER — voir Hullin de Boischevalier.

DU BOISDULIER — voir Gardin du Boisdulier.

DU BOIS-FAROUGE — sgr du Vaujoyeux\*, en Planguenoual. — Bl. : losangé d'argent et de sable.

DE BOISFEILLET — voir Picot de Boisfeillet.

DE BOISFLEURY — voir Potiron de Boisfleury.

DU BOISGELIN — sgrs de Beausemaine\*, en Ploufragan — du Clio, en Quessoy — de la Longueraie\* et de la Sourdière, en Erquy — de la Rivière, en Bréhand-Moncontour — de la Ville-Main\*, en Planguenoual. — Bl. : écartelé : aux 1 et 4 : de gueules à une molette d'argent ; aux 2 et 3 : d'azur plein (à Beausemaine\*).

DU BOISGLÉ — sgr du Boisglé\* en Quessoy. — Bl. : de gueules à 3 fleurs de lys d'argent, 2 et 1.

DU BOISGLÉ — voir Plancher du Boisglé.

DU BOISGUÉHENNEUC — à Saint-Brieuc en 1950. — Bl. : d'argent à l'aigle éployée de sable becquée et membrée de gueules.

DU BOISHAMON — pr. de la Mettrie-Martin et de Monchoix\*, en Pluduno. — Bl. : d'argent au léopard lionné de sable, armé et lampassé de gueules.

DU BOISHARDY — sgrs du fief du *Boishardy*, en Meslin — peut-être ramage de Bréhand ? — Bl. : de gueules au léopard d'argent, une bande de même brochante sur le tout.

DE BOISHUE — voir Guéhéneuc de Boishüe.

DU BOISJAGU — sgrs de la Ville-Salmon\*, en Coëtmieux. — Bl. : d'argent à 3 pins de sinople : 2 et 1 ou rangés en fasce.

DE BOISJOLLY — voir *Champeville de Boisjolly*.

DU BOISRIOU — sgrs du Bois-Gerbault\*, et du fief du Boisriou, en Ruca — du Meurtel\*, en Plévenon — de la Ville-Haslé et de la Ville-Morin, en Hénanbihen. — Bl. : d'argent fretté d'azur (au Boisgerbault\* et à Notre-Dame de Hirel\*, en Ruca).

DU BOISRIOU — voir de *Couëssin du Boisriou*.

DE LA BOISSIERE — sgrs des Fermes\*, en Trébry.

DE LA BOISSIERE — voir de *Kergozou de la Boissière*.

DE BOIXO DE MÉRITENS DE VILLARET-JOYEUSE — pr. de la Ville-Chaperon\*, en Hénon. — Bl. : d'or au buis arraché de sinoble accompagné, en chef, de 2 têtes de maures de sable, bandées d'argent — ou écartelé : aux 1 et 4 comme ci-dessus, aux 2 et 3 : d'or à 3 monts de gueules rangés en fasce, mouvants de la pointe, sommés chacun d'un corbeau de sable (*qui est Villaret de Joyeuse*).

DE BOMPART — sgrs de Cadouan, en Planguenoual — de Lescoët\*, en Maroué puis en Lamballe. — Bl. : coupé de gueules sur argent, au griffon de l'un en l'autre.

DU BON — à Moncontour et à Saint-Brieuc en 1696. — Bl. : d'azur au duc (oiseau) d'or accompagné de 4 perdrix d'argent, 2 en chef et 2 en pointe.

BONABRY — voir *Le Corgne de Bonabry*.

DE BONAMOUR — sgrs du Scep\*, en Plessala.

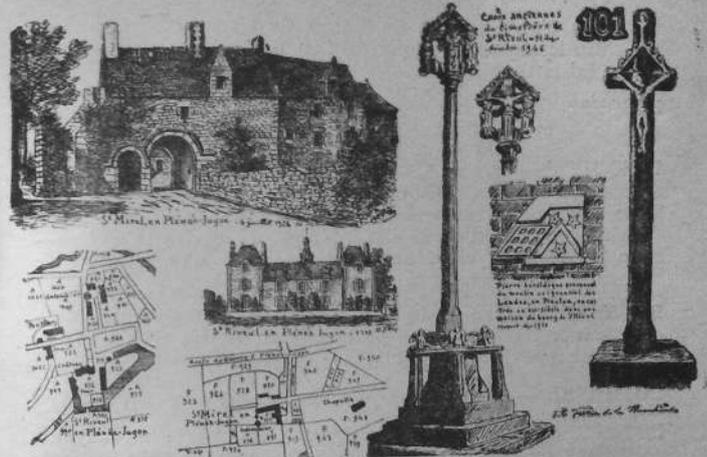
BONIN DE LA VILLE-BOUQUAY — sgrs du Glajolet, en Gausson — du Guémadeuc, en Maroué — du Plessis-Tréhen\*, en Pluduno. — Bl. : d'azur à la fasce d'or accompagnée de 3 bustes de pucelles d'argent, échevelées d'or, 2 en chef et 1 en pointe.

BONIN ou BONNIN DE LA BONNINIÈRE DE BEAUMONT — pr. en Pléhérel. — Bl. : d'argent à la fleur de lys de gueules.

BOQUEN (Abbaye de) — en Plénée-Jugon. — Bl. : parti d'hermines plein et de gueules au chevron d'or — sculptures et verrières de l'abbaye restaurée de Boquen.

BONNESCUELLE — sgrs de la Fontaine-Ménard, en Iffiniac — de la Roche-Durand\*, en Quessoy. — Bl. : d'or au lion de gueules.

BONNET DE PAILLERETS — pr. de la Ville-au-Maitre\*, en Hé-



nanbihen. — Bl. : de gueules à l'épée haute d'argent, brochante en pal sur un chevron d'or et accostée en chef de 2 casques d'argent tarés de profil à dextre.

BONVARLET DES LONGRAIS — pr. du Pontboureux, en Planguenoual.

LE BORGNE — sgrs des Bignons\*, en Planguenoual — du Colombier\*, en Maroué puis en Saint-Aaron. — Bl. : d'argent au chef denché de gueules.

LE BORGNE DE LA TOUR — pr. de Beaugard\*, en Maroué puis en Saint-Aaron. — Bl. : d'azur à 3 huchets d'or, 2 et 1.

DU BOSC — sgrs du Précaron et de la Ville-Meno, en Trédaniel — de Quemby\* et de la Villelouët\*, en Bréhand-Moncontour — de Saint-Tudy ou Saint-Udy, en Plessala. — Bl. : d'argent au loup passant de sable, armé et lampassé de gueules.

BOSCAL DE RÉALS — all. Le Gac de Lansalut en 1950. — Bl. : de gueules au chêne arraché d'argent accosté de 2 croissants de même et surmonté d'une fleur de lys d'or.

BOSCHER dit DE ROBIEN — sgrs de Robien en Saint-Brieuc. — Bl. : d'azur à 10 billettes d'argent : 4. 3. 2. 1. — ou : d'argent semé de billettes d'azur.

BOSCHIER — sgrs du fief de Boishardy et d'Ourxigné\*, en Meslin — de Bréhinier\* et de la Ville-Derrien, en Plestan — de Calibray et de la Ville-Haslé, en Hénanbihen — de la Mare\* et de la Ville-Chupélé, en Hénon — de la Motte-Chalonge, en Saint-Lormel. — Bl. : d'azur à la fleur de lys (parfois au pied

nourri d'or, florencée de 2 tiges de lys au naturel sortant d'entre les branches (croix du Coudray\*, en Plestan — enfeu de l'église de Meslin\*).

**BOSQUEN** (abbaye de) — en Plénée-Jugon. — Bl. : d'hermines plein — et voir *Boquen*.

**BOSQUIEN** — sgrs de Calmet, en Maroué — de la Clôture, en Saint-Aaron — du Colombier, en Plédéliac — de Launay-Bosquien puis Launay-Gouyon, en Saint-Pôtan — de la Ville-Bellanger, en Hénansal — de la Ville-Chevalier\*, en Pléhérel — de la Ville-Née, en Hénanbihen. — Bl. : d'or au lion de gueules, armé, lampassé et couronné de sable.

**BOTHEREL** — sgr de la Ville-Junguené\*, en Tréguen. — La cheminée de ce manoir porte un écu chargé d'un lion, au chef chargé de 3 mâcles.

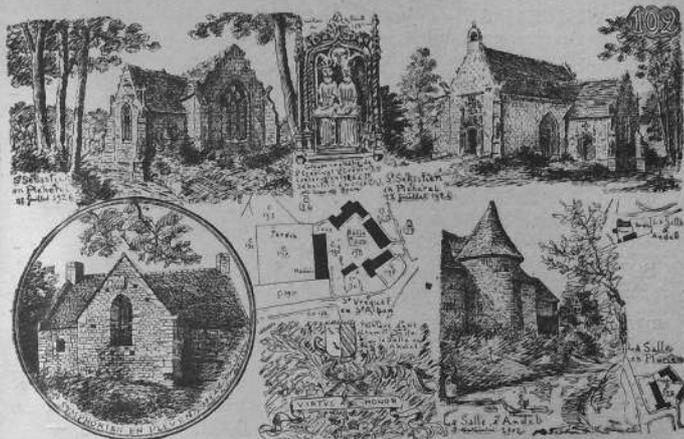
**BOTHEREL** — pr. de Bonespoir, en Hénanbihen.

**BOTHEREL** — sgrs de la Plaineville\*, en Ploufragan — Saint-Hilaire\* ou Saint-Layre, en Saint-Brieuc — la Ville-Fréhour, en Saint-Brandan, trêve de Plaintel. — Bl. : de gueules à la croix, vidée, cléchée et pommetée, d'or.

**LE BOTTEY** — sgrs du Vauhéas, en Trégenestre — de Treutran et de la Ville-Hervé, en Planguenoual. — Bl. : de sable à 3 aiglons d'or, ou d'argent, le vol abaissé, 2 et 1.

**BOUAN** — sgrs et pr. de Beaurepaire, Bienluyvient, le Chesnay\*, Glatinay, la Hazaie, la Houssaie\*, la Mare, Pélinée, le Prédéro, le Val-Rouxel puis le Val-Bouan\*, le Vaujoyeux\*, la Ville-au-Roux, la Ville-au-Vay et la Ville-Gourio\*, en Planguenoual — Bellenoë, en Plouguenast — Belleville, en Plédran — Bellevue\*, en Hénon — le Boisbouan, la Chapelle-Bouan, le Pont-Hay\* et la Ville-Barbe, en Pluduno — le Boisjan\*, en Plessala — la Brousse-Briantais, la Chauvinais, le Chef-du-Bos, la Cresmeraye, Dieudy\*, la Fosse, la Grandville, la Grignardais\*, la Haugemorais\*, La Lande-Bréfeillac\* (puis en Notre-Dame du Guildo, l'Isle-Aval, le Maupas, la Noë, le Plessis-Brouelloux, la Roche, la Touche et la Ville-Even\*, en Saint-Pôtan — le Bosquilly\*, en Maroué — Lévinais, en Plancoët — Perqueven et Saint-Riveul\*, en Plénée-Jugon — le Prieuré, en Saint-Martin de Lamballe — la Rochelle, en Jugon — Saint-Cast\* — la Ville-Hatte\* ou Traversjumet, en Saint-Alban — la Ville-Salou\*, en Saint-Germain-de-la-Mer, puis Matignon — Saint-Riveul\*, en Plénée-Jugon — la Ville-Mereuc\*, en Quessoy — la Ville-Tréhen, en Erquy. — Bl. : d'argent au chevron de sable accompagné de 3 têtes de loups de même, arrachées et lampassées de gueules, 2 en chef et 1 en pointe.

**DU BOUAYS DE LA BÉGASSIÈRE** — pr. du Val\*, en Plestan. — Bl. : de gueules à la croix d'argent cantonnée de 4 croissants de même.



**BOUCHE**, Eugène, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier de 1882 à 1888. — Bl. : d'hermines à 3 fasces de gueules, au buste de Notre-Dame de Rostrenen brochant sur le tout.

**BOUCHERS DE LAMBALLE**. — Bl. : d'argent au bœuf de gueules couché, la tête renversée, sur une terrasse de sinople, accompagné en chef d'une masse de gueules, emmanchée d'azur, accostés à dextre d'un couteau et à senestre d'un couperet d'azur, emmanchés de gueules.

**BOUCHERS DE MONCONTOUR**. — Bl. : d'argent au rencontre de bœuf de gueules accorné d'azur, accompagné de 4 coupe-rets adossés et cantonnés de même, emmanchés de gueules.

**BOUCHERS DE SAINT-BRIEUC**. — Bl. : d'azur au Bon Pasteur d'argent portant sa brebis d'or.

**BOUDAN** — sgrs de la Lande-Boudan, en Maroué. — Bl. : d'argent à la rose de gueules.

**LE BOUETOUX DE BRÉJERAC** — pr. du Boisélucas\*, en Saint-Cast puis en Notre-Dame-du-Guildo — de la Ville-au-Maitre\*, en Hénanbihen. — Bl. : d'argent à l'aigle impériale de sable (tombe à Hénanbihen\*).

**BOUEXEL** — sgrs de Castello, Kerambourent et de la Ville-Jégu, en Saint-Brandan, trêve de Plaintel — du Chesnais et du Plessis-Hérupel, en Plaintel — du Vaubouëxel, en Saint-Carreuc. — Bl. : écartelé : aux 1 et 4 : de sable au lion d'argent ; aux 2 et 3 : de gueules plein (Croix de Carboureux, en Saint-Brandan).

DE LA BOUEXIERE — sgrs de la Mettrie, en Hénanbihen — de la Rivière, en Saint-Melaine de Lamballe puis en Maroué — de la Rougerais, en Pluduno — du Tertre-des-Nos, en Planguenoual — du fief de la Touche-Sauvagat, en Saint-Glen et Trébry — de la Ville-Marie, en Andel — de la Ville-Tanet\*, en Landéhen. — Bl. : d'argent à 2 fasces nouées, ou doublement nouées, de gueules (au Plessis-Bouëxière, en Plorec, Côtes-du-Nord).

DE LA BOUEXIERE, à Saint-Brieuc. — Bl. : d'argent au buis arraché de sinople accosté à dextre d'un poisson de gueules (rue Notre-Dame, à Saint-Brieuc).

BOUGUET — pr. de Glolais et de la Ville-Auvay, en Planguenoual.

DES BOUILLONS — à Saint-Brieuc en 1950. — Bl. : d'argent à la marmite de sable fumante d'azur, sur un brasier de gueules (*ex libris*).

DU BOULLY — sgrs de la Baudramière\*, et de la Villeneuve, en Saint-Aaron — de la Bégassière\* et de Trébry, en Trébry — du Bignon\*, en Morieux — du Bocage\*, du Fretay\*, de la Morandais, de Vaunoise\*, de la Ville-Gaudu et de la Ville-Glé, en Maroué — du Boisglé\*, en Quessoy — de Bonabry\*, Carbien\* et la Ville-Pépin\*, en Hillion — du Breil-Oury, de la Moglais\* et des Portes-Bouilly\*, en La Poterie — des Clos, en Iffiniac — de Coesquen, en Ploufragan — du Fretay, en Saint-Brandan, trêve de Plaintel — du Guécoq, en Saint-Glen — de la Hazaie\*, en Planguenoual — de la Lande-Rouxel, en Plédran — du Marchaix, en Landéhen ou Saint-Trimoël — de la Motte-Mouëxigné, en Lamballe — de Resnon, en Bréhand-Moncontour. — Bl. : d'azur à la bande d'argent accostée de 2 croissants de même — supports 2 palmes (à Bonabry, à la Hazaie\* et aux Portes-Bouilly\*).

BOULANGERS DE LAMBALLE. — Bl. : d'azur à 2 pelles de four d'argent chargées chacune de 2 pains de gueules, posées en sautoir et accompagnées de 4 sacs d'or : 1. 2. 1.

BOULANGERS DE SAINT-BRIEUC. — Bl. : d'azur au Saint-Honoré d'or.

LE BOULANGIER — sr de Launay-Costio, en Plémy.

BOULLAIRE — sr de la Ville-Moisan, en Coëtmieux. — Bl. : d'azur au bouc saillant d'argent (argenterie).

BOULLAYS — sgrs de Lannigu, en Hillion — de la Porte, en Hénansal. — Bl. : de gueules à la croix alésée d'argent, accompagnée de 3 quintefeuilles de même, 2 en chef et 1 en pointe.

BOULLÉ (baron) — pr. du Vauméno\*, en Saint-Brieuc. — Bl. : écartelé : au 1<sup>er</sup> d'or à l'œil ouvert au naturel, radié



d'azur ; aux 2 et 3 : de pourpre à la balance d'or ; au 4 : d'hermines plein.

BOULLOUX — srs de Launay-Mottais\*, en Pléboulle.

BOUQUET — srs de la Lande-ès-Glémets\*, en Maroué.

DU BOURBLANC — sgr de Gardisseul\*, en Plestan — pr. de Lorgerie\*, en Hénanbihen. — Bl. : de gueules à la tour ou au château d'or.

DE BOURBON-CONTI — duc de Penthièvre. — Bl. : d'azur à 3 fleurs de lys d'or : 2 et 1, au bâton alésé de gueules en bande ; à la bordure de gueules.

DE BOURBON-TOULOUSE — duc de Penthièvre, prince de Lamballe. — Bl. : d'azur à 3 fleurs de lys d'or : 2 et 1, au bâton alésé de gueules posé en barre.

DE BOURBON-VENDOME — duc de Penhièvre. — Bl. : d'azur à 3 fleurs de lys d'or, 2 et 1, au bâton alésé de gueules, chargé de 3 léopards d'argent, posé en bande.

BOURDON — sgrs de la Bourdonnaye\*, en Meslin — du Joncheray et de Mauny\*, en Landéhen. — Bl. : de sable à 3 bourdons de pèlerin d'or, ou d'argent, posés en pals et rangés en fasce.

DE LA BOURDONNAYE — sgrs de la Bourdonnaye, en Trégo-gomar — à Noirmont\*, en Erquy, en 1950. — Bl. : de gueules à 3 bourdons de pèlerin d'argent posés en pals et rangés en fasce.

BOUREL DE LA RONCIÈRE — bourgeois de Saint-Brieuc. — Bl. : d'argent à la bande fuselée de sable.

DE BOURGOGNE — voir *Geslin de Bourgogne*.

BOUTEILLER — sgrs de Beaugard\* et de la Villeneuve, en Maroué puis Saint-Aaron — de la Clôture, en Saint-Aaron, de la Lande, en Landéhen — de Saint-Prestan, en Planguenoual. — Bl. : d'..... à 7 losanges ou mâcles d'..... posées : 3. 3. et 1, avec une bordure d'..... (tombe\* à Notre-Dame de Lamballe).

BOUTELIER — sr du Guémadeuc, en Maroué. — Mêmes famille et blason que ci-dessus ?

BOUTONNIERS DE SAINT-BRIEUC — voir potiers d'étain, teinturiers et *boutonniers*.

DE LA BOUVERIE — voir *de Tuault de la Bouverie*.

BOUX DU CASSON — à Saint-Brieuc en 1950. — Bl. : d'or au sautoir de gueules cantonné de 4 merlettes de sable : 1. 2. 1.

BOYLESVE — acquéreur du duché de Penhièvre. — Bl. : d'azur à 3 flanchis d'or : 2. 1.

DE BRANGAYS — sgrs de Brésillet\*, en Ploufragan puis en Tréguen — de la Ville-Juhel\*, en Saint-Brieuc. — Bl. : de sable au sautoir d'argent cantonné de 4 fermaux de même : 1.2.1. (à Brésillet\*, à la chapelle Saint-Gilles de l'Hôpital, en Plain-tel, à l'église Saint-Michel\* de Saint-Brieuc).

DE BRANGOLO — voir *Huet de Brangolo*.

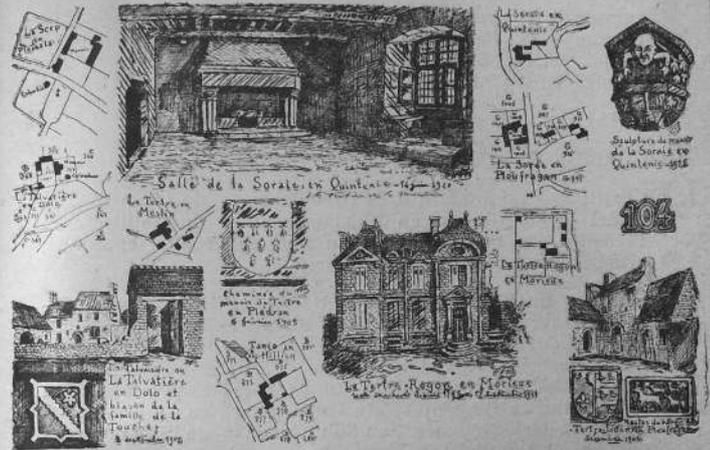
LE BRAS ET LE BRAS DE FORGES — sgrs de Boishardy\* et de l'Épinay, en Bréhand-Moncontour — du Cartier (en Saint-Brandan puis Quintin) et de Grénioux, en Saint-Brandan, trêve de Plain-tel — de la Villeneuve-Largentaie\*, en Hénon. — Bl. : de sable à la fasce d'argent treillissée de gueules (seule à Lanvéac, en Saint-Brandan) ou accompagnée de 3 quinte-feuilles d'or : 2 en chef et 1 en pointe (cheminée de Grénioux).

LE BRASSEUX DES FRICHES-DORIA — sgrs de la Ville-Meneuc\*, en Saint-Lormel. — Bl. : écartelé aux 1 et 4 : d'azur à la bande d'argent chargée de 3 défenses de sanglier de sable et accostée de 2 roues à 4 raies d'argent (*qui est Le Brasseux des Friches*) ; aux 2 et 3 : coupé d'or sur argent, à l'aigle de sable, languée, membrée et couronnée d'or brochant sur le coupé (*qui est Doria*).

BRÉART — pr. de la Courneuve, en Planguenoual.

DE BRÉCEY — pr. à Saint-Brieuc en 1950. — Bl. : de gueules à 2 badelaires d'argent garnies d'or, en sautoir, les pointes en haut.

DE BRÉDA OU DE BERGH DE BRÉDA — pr. de la Hauteville\*,



en Hénon. — Bl. : écartelé aux 1 et 4 : d'argent au lion de gueules, couronné, armé et lampassé d'or (*qui est de Saint-Heerenberg*), aux 2 et 3 : d'argent à 3 croissants de sable, 2 et 1 (*qui est de Polanen*) — et parfois, sur le tout : d'argent à une fasce de gueules chargée de 3 étoiles d'or, accompagnée en chef d'un perroquet de sinople et en pointe d'un croissant de sable (*qui est de Breda ancien*).

DE BRÉFEILLAC — sgrs de Bréfeillac\*, en Pommeret — de la Lande-Bréfeillac\*, en Saint-Pôtan. — Bl. : d'argent au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'or.

DE BRÉFEILLAC — voir *du Trévou de Bréfeillac*.

DE BRÉHAND OU DE BRÉHANT — sgrs de Beaulieu\*, en St-Cast puis en N.-D.-du-Guildo, — la Belleissue et la Motte\*-Mouexigné, en Maroué, du Pongrossart, en Maroué, puis en St-Aaron — Bossigneul, en Gausson — Bréhand\*, le Drenit, Launay et la Vigne, en Bréhand-Moncontour — le Breil-Oury, en La Poterie — Carjégou\*, la Roche, le Val\*, le Vaurouault et la Ville-Tanet, en Iffiniac, — les Cougnets, en Plurien — Galinée et la Lande, en Saint-Pôtan (puis en Notre-Dame du Guildo) — les Ligneriers\*, en Cesson-Saint-Brieuc — Lormel, en Andel — de Mauny, Saint-Alban et Traversjume (ou la Ville-Hatte), en Saint-Alban — la Plesse, en Hénansal — la Salle-Villéon, en Planguenoual — la Soraye\*, en Quintenic — les Vergers\*, en Hillion — la Ville-Mereuc\*, en Quessoy. — Bl. : de gueules au léopard d'argent (à Bréhand-Moncontour, à Galinée, à la Ville-Bargouët\*).

DE BRÉHAND OU DE BRÉHANT (ramage des précédents) —

sgrs de Beaurepaire, de Languenac et de la Ville-Guermel, en Iffiniac — du Boisboissel, en Saint-Brieuc — de l'Isle-Coesquelan\* et de Saint-Eloi, en Plœuc — de la Pommeraié\*, en Ploufragan. — Bl. : de gueules à 7 mâcles d'or : 3.3.1.

**BRÉHAUT** — pr. des Salles en Hénanbihen.

**DU BREIGNOU** — voir *Thépault du Breignou*.

**DU BREIL** — sgr du BREIL, en Landehen — du Closneuf\*, en Andel — de Glolais, en Planguenoual — du Guillier\*, en Plédéliac. — Bl. : d'argent au lion de gueules, couronné, armé et lampassé d'or (au Guillier).

**DU BREIL, DU BREIL DE PONTBRIAND, DU BREIL DE PONTBRIAND DE LA CAUNELAYE, DU BREIL DE RAYS** — à Saint-Brieuc en 1950 — sgrs et pr. de la Brousse-Briantais\* et de la Haugemorais\*, en Saint-Pôtan — de la Chesnaie-Taniot\* et de la Ville-Salou\*, en Saint-Germain-de-la-Mer puis Matignon — du Clio, en Quessoy — du Groschesne\*, en Le Gouray — de l'Hostellerie-Héliguen\*, en Saint-Alban — de l'Isle-Coesquelan\* et du Pont-à-l'Asne\*, en Plœuc — de Kercaratel\*, en Gausson — de la Mare-Jouan\*, en Hénon — de Noirmont et du Plessis-Plorec, en Erquy — du Vaumadeuc\*, en Pléven — de la Ville-Guérin\*, en Pluduno — de la Ville-Robert\*, en Pluduno puis en Saint-Lormel. — Bl. : d'azur au lion d'argent, morné pour la branche de Pontbriand, couronné, armé et lampassé de gueules pour la branche de Rays.

**DE BRÉJERAC** — voir *Le Bouëtoux de Bréjerac*.

**LE BRET** — sgrs de la Villeneuve, en Hénon. — Bl. : de sable à 3 coquilles d'argent, 2 et 1.

**LE BRET** — pr. de Bonespoir en Hénanbihen.

**DE BRETAGNE** — ducs. — Bl. : d'hermines plein.

**DE BRETAGNE** — comtes de Penthièvre. — Bl. : d'hermines à la bordure de gueules.

**DE LA BRETESCHE** — voir *Jousseaume de la Bretesche*.

**LE BRETON** — sgrs du Champ-Chapel\*, en La Bouillie — de la Hacmorée et de la Ville-Hélio\*, en Saint-Brieuc — de la Ville-Cadoret, en Ploufragan — de la Ville-Josse\*, en Hénanbihen. — Bl. : d'argent à la croix denchée de sable, cantonnée de 4 molettes de même (Croix-Perrigault\* en La Bouillie).

**BREXIN** — sgr de Lépinart, en Ploufragan. — Bl. : d'azur à 6 mâcles d'argent, 3, 2 et 1 ; au chef d'argent chargé de 3 mouchetures d'hermines de sable.

**BRIAND** — pr. du Groschesne, en Hénanbihen.



**BRIANT DE LAUBRIERE** — à Saint-Brieuc en 1950. — Bl. : d'argent au sautoir d'azur cantonné de 4 roses de gueules : 1. 2. 1.

**BRICHETEAU DE LA MORANDIERE** — à Saint-Brieuc en 1950. — Bl. : d'azur au cygne d'argent.

**BRILLET** — Guillaume, évêque de Saint-Brieuc en 1424 — transféré à Rennes. — Bl. : d'argent à 3 tête de loups arrachées de gueules, 2, 1.

**BRILLET DE VILLEMORGE** — pr. de Coesquen et du Tertre-Jouan, en Ploufragan. — Bl. : d'argent à 3 têtes de loups de sable : 2, 1.

**BRINDEJONC DE TRÉGLODE** — à Plévenon en 1950. — Bl. : parti-émanché d'or et de gueules, à la bordure d'azur chargée de 8 besants d'or, 3, 2 et 3.

**BRIQUET** — sr de la Moissonnière, en Morieux.

**BRIZEUX** — à Lamballe au XIX<sup>e</sup> s. — Bl. : d'hermines à la fasce de pourpre chargée de 2 plumes en sautoir, accostées de 2 étoiles, le tout d'argent.

**BROCHARD DE LA ROCHEBROCHARD** — à Saint-Brieuc en 1950. — Bl. : d'argent au pal de gueules côtoyé de 2 pals d'azur.

**DE BROGLIE** — alliance de la Moussaye en 1950. — Bl. : d'or au sautoir ancré d'azur.

DE BROONS DE VAUVERT — voir de la *Motte de Broons de Vauvert*.

DE BROSSARD — à Matignon en 1950. — Bl. : d'azur au chevron d'argent accompagné de 3 fleurs de lys d'or, 2 en chef et 1 en pointe.

DE BROUSSE DE BRETAGNE — comtes de Penthièvre. — Bl. : écartelé : aux 1 et 4 d'azur à 3 gerbes ou brosses antiques d'or liées de gueules, 2 et 1 ; au 2 et 3 d'hermines plein.

DE LA BROUSSE — voir du *Breil de Pontbriand de la Brousse*. *Couëssurel de la Brousse*.

BRUNET — sgrs et pr. de Briselien, en Hénanbihen — de la Chêze\* et des Salles\*, en Plestan — du Guillier\*, en Plédéliac. — Bl. : d'azur à 3 molettes d'argent, 2 et 1, au chef de sable chargé de 3 têtes de loups d'argent, arrachées et lampassées de gueules (au Guillier).

DE BRYE — à Plancoët en 1950. — Bl. : d'azur à l'étoile d'or accompagnée de 2 fleurs de lys de même en chef et de 3 roses d'argent rangées en pointe.

DU BUCHON ou DU BUSCHON — sgrs du BUCHON en Iffiniac. — Bl. : d'azur à 3 fleurs de lys d'argent : 2, 1 (à Notre-Dame de la Fontaine à Saint-Brieuc).

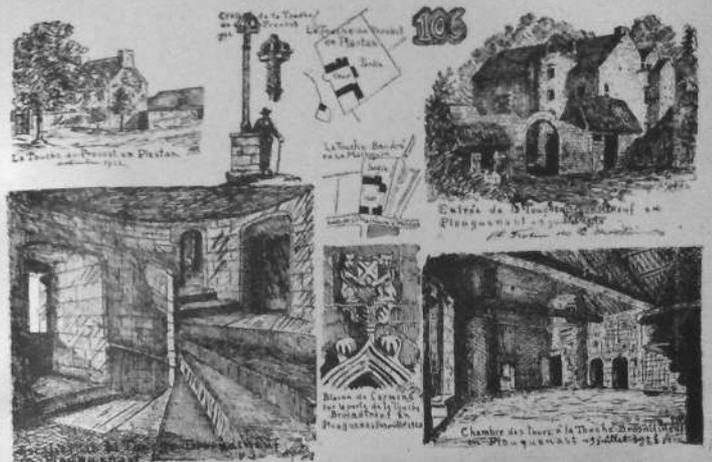
BUDES — sgrs du Bohus-Robien, de la Cornillière et de la Villeneuve\*, en Quessoy — du Buchon en Iffiniac — Cargré, en Planguenoual — de Coësquen, de Saint-Guen\* et du Tertre-Jouan\*, en Ploufragan — de Guébriant\*, en Pluduno — de Hirel et de la Touche-Budes, en Plédran — de Launay-Couvran\*, en Trégueux — du Plessis-au-Noir\*, en Trédaniel — du Plessis-Budes\*, en Saint-Carreuc — du Plessis-Cottes\*, en Hénon — de Quatrevaux, en Plaintel — de la Rocherousse\*, en Quessoy — de la Touche-Carméné\*, en Plouguenast. — Bl. : d'argent au pin arraché de sinople, fruité d'or, sommé d'un épervier d'or, le tronc accosté de 2 fleurs de lys de gueules (sculptures du Tertre-Jouan\* transférées à Beausemaine, en Ploufragan) — les sgrs de Launay-Couvran avaient adopté le blason de Couvran : d'or à 7 mâcles d'azur, 3, 1 et 3 (littres de l'église de Saint-Julien, trêve de Plaintel).

DE LA BUHARAYE — voir *Blanchard de la Buharaye*.

BUIRETTE DE VERRIÈRES — pr. de la Ville-Hervé\*, en Landéhen. — Bl. d'azur à 3 têtes de levriers d'argent, colletées de gueules, au chef de gueules chargé d'une épée d'or couchée en fasce, la pointe à senestre.

BUREAU — sr de la Hostrie, à Saint-Brieuc en 1696. — Bl. : de sinople à 3 burelles (ou burettes ?) d'argent.

BURGES — sgrs de la Moguelaye en La Poterie.



BUROT DE CARCOET — pr. de Quefféron\*, en Maroué — de Ranléon\*, en Saint-Igneuc. — Bl. : d'azur à 3 étoiles d'or posées 1 en chef et 2 en pointe.

DU BUSCHON — voir du *Buchon*.

DE LA BUSNELAYE — voir *Berthelot de la Busnelaye*.

DE LA BUSSIÈRE — sgrs de Saint-Robin en La Poterie. — Bl. : d'argent à l'aigle de sable ?

CABOT — à Saint-Brieuc en 1696. — Bl. : d'or à 3 têtes de léopards de sable, 2, 1.

CADES — srs du Plessis et du Pont-Hercouët\* en Hillion.

CADET — sgrs de Bellevue et de la Dieuzaie en Pléven. — Bl. : d'or au pin de sinople sommé d'un épervier de sable. — Ou : d'azur au pin terrassé sommé d'un épervier, le tout d'or.

CADIO DU PARC — sr de Saint-Mirel-à-Moncontour. — Bl. : Echiqueté d'argent et de gueules, à la bande fuselée de sable, chargée de 3 quintefeuilles d'argent, brochant sur le tout.

DE CADORET — sgrs de l'Espinguen\* en Ploufragan. — Bl. : d'or à 2 fasces de gueules, à l'orle de merlettes de même.

CAFFARELLI — Jean-Baptiste-Marie, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier de 1802 à 1815 — tombeau à la Cathédrale. — Bl. : parti : au 1<sup>er</sup> d'argent au lion de sable ; au 2<sup>e</sup> coupé au 1<sup>er</sup> taillé d'argent et de gueules, au 2<sup>e</sup> tranché d'argent et de gueules ; au chef cousu d'or sur les deux partis.

DE CALAN — voir de la Lande de Calan.

DE CALLAC — voir *Morand de Callac*.

CALLOET — sgrs du Lou\*, en Dolo — de Trégomar\*. — Bl. : d'or à la fasce d'azur surmontée d'une merlette de même (littres du château\* et de l'église\* de Trégomar).

CALMETTE — pr. de l'Hermitage, en Maroué.

DU CAMBOUT — sgrs du Bohu-Robien, de Botrel, la Roche-rousse\* et la Salle, en Quessoy — de Bossigneul\*, en Gausson de la Moguelaye\*, en La Poterie. — Bl. : de gueules à 3 fasces échiquetées d'argent et d'azur.

CANU — à Saint-Brieuc en 1950. — Bl. : d'azur à l'épée haute d'argent, garnie d'or, au chef d'or chargé de 2 casques de sable posés de profil à dextre.

DE CARADEUC — sgrs de Trébessant, en Hénanbihen. — Bl. : d'argent à la fasce de gueules chargée d'une molette d'or et accompagnée de 3 croissants de gueules, 2 en chef et 1 en pointe.

DE CARCOET — voir *Burot de Carcoët*.

DE CARCOUET — voir de la *Moussaye de Carcouët*.

LE CARDINAL — sgrs de Belorient et de Duault, en Trébry. — Bl. : coupé d'argent et de gueules au lion de l'un en l'autre — ou écartelé aux 1 et 4 comme ci-dessus (qui est *Le Cardinal*), aux 2 et 3 : d'argent au chef denché de gueules (qui est *Le Borgne de Kernier*).

CARDINAL — à Saint-Brieuc en 1950. — Bl. : d'.... à 3 aiglettes d'.... 2. 1.

CAREMEL — sr de la Grandmaison en Hénanbihen.

CARFANTAN — pr. de la Croix, des Murs et de la Ville-Tréhen, en Hénanbihen.

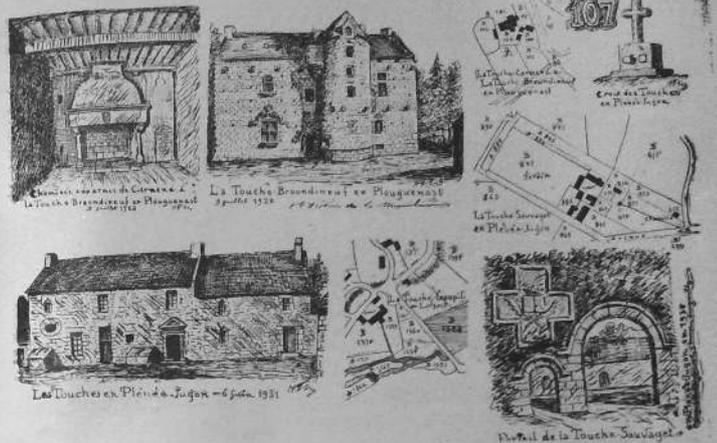
DE CARFORT — voir *Le Nepvou de Carfort*.

DE CARGOUE — sgrs et pr. de Bosquilly\*, en Maroué — CARGOUE, en Coëtmieux, puis en Meslin — la Corgne et la Cornillière, en Maroué — les Portes-Cargouët, en Bréhand-Moncontour — Rauléon\*, en Saint-Igneuc. — Bl. : d'argent à fleurs de lys de gueules, 2, 1.

DE CARLAN — voir LE NOIR DE CARLAN.

CARLOU — srs de la Villeuneuve-Largentaye\* en Hénon.

CARLUER DE RUMÉDON — srs de Saint-Jouan, en Saint-Brieuc. — D'azur à 2 lions rampants affrontés d'argent.



CARME DE SAINT-BRIEUC — De sable, mantelé arrondi d'argent, la pointe de sable terminée en croix pattée, à 3 étoiles, 2 en chef et une pointe, de l'un en l'autre.

DE CARMENÉ ou DE KERMENÉ — sgrs de Bogard\*, en Quessoy — Bouchenay, les Essarts\* et Quillemin\*, en Langast — de Brangolo et du Gué, en Plémy — de Bréhand\* et de Quemby\*, en Bréhand-Moncontour — DE CARMENÉ, en Saint-Gouéno — Cornéan, Montorien\*, la Touche-Broondineuf\* et Vauvert, en Plouguenast. — Bl. : De gueules au sautoir d'or (à la Touche-Broondineuf\*) — la branche des Essarts semble y avoir ajouté une bordure (tombes de l'église de Langast\*).

DE CARNÉ — sgrs du Cran\*, en Plouguenast — de Kercarentel\* en Gausson — du Moulin-Besnard, en Trébry. — Bl. : d'or à 2 fasces de gueules (lire de la Ville-Volette\*).

DE CARNÉ DE TRÉCESSON DE COETLOGON — à Saint-Brieuc en 1950 — Parti : au 1<sup>er</sup> de gueules à 3 chevrons d'hermines (de Trécesson), au 2 de gueules à 3 écussons d'argent : 2 et 1 chargés chacun de 3 mouchetures d'hermines de sable, 2 et 1 (de Coëtlogon) ; sur le tout : d'or à 2 fasces de gueules (de Carné).

CARRÉ ou CARRÉ DU ROCHER — pr. du Rochay\*, en Langast — et à Saint-Brieuc en 1950. — Bl. : Tiercé en pals, de sable, d'azur et d'hermines.

CARTEL — pr. à Lamballe. — Bl. : coupé au 1<sup>er</sup> équipolé de 4 points de gueules à 5 d'or — au 2 : de sinople à la fasce vivrée d'argent.

DE CASSON — voir BOUX DE CASSON.

DE CASTELLAN — à Saint-Brieuc en 1950. — Bl. : d'argent à 3 sangliers de sable, 2 et 1.

DE CASTELLO — sgrs de Castello en Saint-Brandan, trêve de Plaintel. — Bl. : d'azur à 7 quintefeuilles d'or, posées 3. 3. et 1. (*lître de l'église de Saint-Brandan*).

CARTON — sr du Val, en Plancoët.

DE CATUÉLAN — voir *Espivent et du Merdy de Catuëlan*.

DE LA CAUNELAYE — voir *du Breil de Pontbriand de la Caunelaye*.

CAURET — à Saint-Brieuc en 1696. — Bl. : d'or à la fasce d'azur chargée de 3 croissants d'argent.

DE CAUX — chanoine de Saint-Brieuc en 1696 — Bl. : d'azur au chevron d'argent accompagné d'un agneau de même en pointe.

DE CAVELIER DE CUVERVILLE — à Lamballe en 1950. — Bl. : d'azur à 3 croissants d'or, 2 et 1.

CHAIGNON — sieurs du Préby, en Hillion — de la Rue, en Plestan — de la Ville-Gontier, en Planguenoual.

DE CHALUS — sgrs et pr. du Chemin-Ferré, de Glatinay, la Mare et le Prédéro\*, en Planguenoual — du Maupas\*, en Hénansal du Prébras\* et la Roche-Lossoie\*, en Plévenon — de la Ville-Pierre\*, en Hillion. — Bl. : d'azur à 3 croissants d'argent, 2 et 1.

DE CHAMPEAUX — voir *Palasne de Champeaux*.

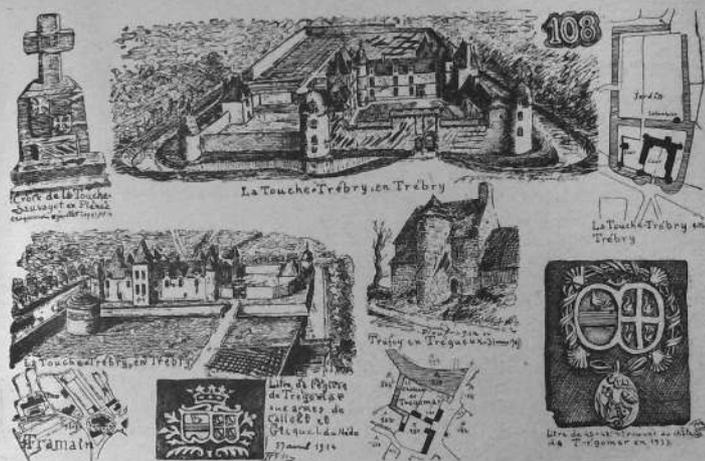
CHAMPEVILLE DE BOISJOLLY — pr. à Saint-Brieuc. — Bl. : d'azur à une ville forte d'argent sur une campagne de sinople, au chef d'argent à l'épervier issant de sable.

LE CHAMPION — sgrs de Bellevue\*, de la Grange et de la Ville-Chaperon\*, en Hénon — de la Lande, en Meslin — Lesquen, en Pluduno — Quimby\*, en Bréhand-Moncontour. — Bl. : d'azur au sautoir d'or cantonné de 4 fleurs de lys d'argent posées 1. 2. 1.

DE CHAMPS DE SAINT-LEGER DE BRECHARD — alliance de Coatarel, à Hénanbihen. — Bl. : Ecartelé : aux 1. et 4 : d'azur à 5 fleurs de mandragore d'argent en sautoir, au franc canton d'hermines (*qui est de Champs*) ; aux 2 et 3 : d'azur à 3 bandes d'argent (*qui est de Bréhard*).

DE CHAMPSAVIN — voir *Le Beschou de Champsavin*.

CHAPELAIN, sr de la Touche — à Saint-Brieuc en 1696. — Bl. : d'argent à une rose de gueules accompagnée de 2 annelets d'azur en chef et 3 étoiles de même posées 2 et 1 en pointe.



CHAPELAIN DE LA VILLE-GUÉRIN — à St-Brieuc en 1950. — Bl. : d'azur à la fasce d'or accompagnée de 3 trèfles d'argent, 2 en chef et 1 en pointe.

LE CHAPELIER — bourgeois de Moncontour. — Bl. : coupé au 1<sup>er</sup> d'argent à 3 pals d'azur, au 2<sup>e</sup> d'azur à 3 losanges d'argent accolées en fasce.

LE CHAPELIER DU TERTRE — sr de Quingneux, en Quintenic.

CHAPELIERS DE MONCONTOUR. — Bl. : d'or à 9 chapeaux, rangés 3 de gueules en chef, 3 de sinople en fasce et 3 de sable en pointe, tous cordonnés d'or.

CHAPELIERS DE SAINT-BRIEUC — voir Vitriers, *Chapeliers*, maîtres d'école et joueurs d'instruments.

DE LA CHAPELLE — sgrs du Bohéas\*, en Plestan — de la Chapelle, en Saint-Cast ? — du Haubart\*, en Saint-Pôtan puis Notre-Dame du Guildo — le Plessis-Gouyon, en Hénanbihen — les Salines, la Ville-Audren\* et la Ville-Salou\*, en Saint-Germain-de-la-Mer puis Matignon. — Bl. : d'argent à 3 gresliers de sable, 2 et 1.

DE LA CHAPELLE — sgrs de la Fruglaye et du Verger, en Plurien — du Mené, en Saint-Gilles-du-Mené — de la Ville-Coleu, en St-Germain-de-la-Mer puis Matignon. — Bl. : d'argent à la croix pattée de sable.

DE LA CHAPELLE — alliance Gardin du Boisduliers — au Clos-neuf en Andel. — Bl. : écartelé : au 1<sup>er</sup> d'argent à la bande de gueules chargée d'une étoile entre 2 fermaux d'or ; au

2<sup>e</sup> : d'argent au lion de gueules, couronné, armé et lampassé d'or ; au 3<sup>e</sup> : d'or à 3 lions de sable : 2. 1. ; au 4<sup>e</sup> : fascé de 6 pièces d'or et d'azur, une bande d'or brochant sur le tout ; sur le tout : d'azur à une chapelle d'or terrassée de même.

DE LA CHAPELLE — sgrs de Largentaye\*, en Saint-Lormel — Piruit\*, Plédran et la Ville-Hélio, en Plédran — Saint-Melaine\*, en Maroué. — Bl. : d'argent à 6 annelets d'azur : 3. 2. 1. — parfois écartelé : d'or à 7 mâcles d'azur posées 3. 3. et 1. qui est de Plédran.

DE CHAPPEDELAINE — sgrs et pr. du Breil et de la Cassouère\*, en Landéhen — de Codenoual, en Hénanbihen — des Marais\*, en Hillion — de Penménéier\*, en Trébry — de la Rue, en Plestan — de la Villeneuve\*, en Plénée-Jugon. — Bl. : d'azur à 3 têtes de béliers d'argent cornées d'or, posées 2 et 1 — puis : de sable à l'épée d'argent posée en bande, la pointe à senestre, accostée de 6 fleurs de lys de même, 3 en chef et 3 en pointe.

CHARNER — pr. de la Ville-Gourio, en Planguenoual.

CHARPENTIER DE LAMBALLE — voir menuisiers et charpentiers.

CHARPENTIER DE SAINT-BRIEUC — voir menuisiers, charpentiers et maçons.

CHARTIER ou CHERTIER — sgrs de la Fontaine-Ménard, en Meslin — Quillané, en Landéhen — des Rosais, en Hénon — de la Ville-Camio, en Saint-Trimoël. — Bl. : d'argent au léopard de sable lampassé de gueules.

CHASSAY — voir des Roches de Chassay.

CHASSELOUP DE CHATILLON — alliance Le Noir de la Coche-tière, à Moncontour. — Bl. : de sinople à 2 chiens courants d'argent en chef et 1 loup d'or en pointe.

CHASSIN DU GUERNY — pr. de la Saudraie\*, en Pengilly. — Bl. : de gueules au levrier courant d'argent posé en fasce, accompagné de 3 têtes de levriers d'or, 2 en chef et 1 en pointe.

DE LA CHASTEIGNERAIE — sgrs de la Coste en Saint-Julien, trêve de Plaintel. — Bl. : d'or à branches de châtaignier fruitées de sinople : 2. 1.

DU CHASTEL — Olivier, évêque de Saint-Brieuc de 1506 à 1525. Bl. : fascé d'or et de gueules de 6 pièces.

DU CHASTEL — sgrs du Guécoq, en Saint-Glen.

CHASTEL — sgrs de la Ville-Denis\*, en Erquy.



DU CHASTELIER — sgrs de Piruit\* et Vtes de Plédran, en Plédran — sgrs de Saint-Melaine\*, en Maroué. — Bl. ?

DE CHASTENET DE PUYSEGUR — alliances Gardin du Bois-duliers, à Andel, et de Lorgeril, à Hénon. — Bl. : d'azur au chevron d'or accompagné en pointe d'un lion de même, au chef d'or.

DE CHASTILLON DE BLOIS — duc de Bretagne, comte de Penthièvre. — Bl. : de gueules à 3 pals de vair, au chef d'or chargé d'un lambel d'azur puis : d'hermines plein, qui est de Bretagne.

LE CHAT DE VERNÉE — sgrs de Saint-Marc et du Val\*, en Planguenoual. — Bl. : d'azur à 3 têtes de chat d'or, 2 et 1.

DE CHATEAUBRIAND — sgrs de Belestre, en Pléhérel — du Boisbouan, en Pluduno — du fief de Châteaubriand, en Planguenoual et Morieux — de Gardisseul\*, en Plestan — de la Guerrande\* et de la Ville-Geslin, en Hénanbihen — du Prédéro\*, en Planguenoual — du Val-du-Guildo\*, en Saint-Pôtan puis en Notre-Dame-du-Guildo. — Bl. : de gueules semé de fleurs de lys d'or.

CHATON ou CHATTON et CHATON DES MORANDAIS — sgrs des Hauts-Fossés\* et Vaulabin, en Maroué — de Haydurand, Saint-Trimoël et les Vaux\*, en Saint-Trimoël, trêve de Maroué — de Noyal — de Quanguen, en Hénanbihen — de Rauléon\*, en Saint-Igneuc — de la Ville-Morhen\*, en Bréhand-Moncontour. — Bl. : d'argent au pin arraché de sinople, fruité de 3 pommes de pin d'or.

DU CHAUCHIX — voir Pinel du Chauchix.

LE CHAUFF — sgrs de la Ville-Ermel, en Plessala ou Ploufragan. — Bl. : d'azur 3 glands d'or cupulés d'argent, 2 et 1.

DE CHAUMONT-QUITRY — alliance Espivent de la Villeboisnet de Catuëlan — à Catuëlan en Hénon. — Bl. : écartelé : aux 1 et 4 : d'azur semé de fleurs de lys d'or, au lambel de 3 pendants d'argent brochant en chef sur le tout ; aux 2 et 3 : fascé de 8 pièces d'argent et de gueules.

DE CHAURAND. — Bl. : d'azur au lion rampant d'or posant sa patte senestre sur un chat de même, passant sur une champagne de sinople.

DE LA CHAUSSIÈRE — sr de la Ville-Grassier, près Saint-Brieuc, peut-être originaire de la *Chaussière* en Saint-Glen. — Bl. : d'or à la bande engreslée de sable. — Peut-être aussi : Thomas de la Villegratien sgrs de la Chaussière — voir *Thomas*.

CHAUVIN — pr. de Bienluyvient, en Planguenoual.

DE CHAVAGNAC — alliance de Gouzillon de Bézilal — au Cloître, en Pléneuf. — Bl. : d'argent à 2 fasces de sable, au chef d'azur chargé de 3 roses d'or.

DE CHAVAGNAC — alliance de Legge de Kerléan, à Quintenic en 1950. — Bl. : de sable à 3 fasces d'argent accompagnées de 3 roses d'or rangées en chef.

CHÈREIL DE LA RIVIÈRE — à Saint-Brieuc en 1950. — Bl. : d'azur au sautoir engreslé d'argent.

DU CHEF-DU-BOS — voir *Bonan du Chef-du-Bos*.

CHERDEL — sr de la Perrière, à Moncontour en 1696. — Bl. : d'argent à l'aigle naissante d'azur accompagnée en chef de 2 étoiles de gueules et en pointe de 5 croissants de même, 3. et 2. — voir *Chierdel*.

CHERTIER — voir *Chartier*.

DU CHESNAY — voir *Berthelot du Chesnay*.

DU CHESNE — voir *de Ferron du Chesne*.

DE LA CHETAYE — sr de la Moinerie, en Erquy.

CHEVALIER — sgr de Carnais, en Landéhen. — Bl. : de sable à 3 annelets d'or, 2 et 1 ; au chef de gueules chargé d'un lion d'argent.

CHEVRÉ — sgrs de la Morinais\*, en Plédéliac ? — Bl. : d'argent à 2 chevrons de sable accompagnés de 3 têtes de chèvres arrachées de même, 2 en chef et 1 en pointe.

CHEZEAU — sieur de Bétoul, en Trédaniel.



CHIERDEL — sieur de la Ville-Lannay, en Bréhand-Moncontour. — Bl. : d'argent à l'aigle naissante d'azur accompagnée de 2 étoiles en chef et de 5 croissants, posés 3 et 2, en pointe, le tout de gueules — voir *Cherdel*.

CHIERDEL — bourgeois de la ville de Moncontour. — Bl. : d'azur à la fasce d'or chargée de 3 fers de moulin de sable et accompagnée de 3 roses d'argent boutonnées de gueules, 2 en chef et 1 en pointe.

DE LA CHOUE — sgr de Beaulieu\* (puis en Notre-Dame du Guildo) et du Breil\*, en Saint-Cast. — Bl. : d'argent à 3 chouettes de sable, membrées et becquées de gueules, 2 et 1.

CHOUFFE — Bl. : d'azur à 3 dragons d'argent, 2. et 1. ( à la Ville-Corhen\*, en Andel).

CHRESTIEN — srs et pr. du Champ-Chapel\*, en La Bouillie -- de la Vallée, en Planguenoual.

LE CLANCHIER — srs de la Guyomaraïs\*, en Saint-Denoual.

CLARET DE FLEURIEU — alliance Rioust de Largentaye, à Largentaye, en Saint-Lormel. — Bl. : d'argent à la bande d'azur chargée d'un soleil d'or.

DE CLAVIGNY — voir *de la Mariouse de Clavigny*.

CLEMENT — pr. du Bois-Lavergne\*, en Plédéliac.

LE CLERC — sieurs de la Grange, du Vauméno\* et de la Ville-Guyomar\*, en Saint-Brieuc. — Bl. : de gueules à la croix ancrée d'or, accompagnée en chef de 2 mâcles de même.

DU CLÉSIEUX — voir *Latimier du Clésieux*.

DE CLEUZ DU GAGE — sgrs de la Motte-du-Parc\*, en Le Gouray, et du Parc\*, en Saint-Jacut-du-Méné. — Bl. : Parti émanché d'or et de gueules.

DU CLEUZIQU — voir *Raison du Cleuziou*.

DE CLISSON — sgrs de Largentaine\*, en Saint-Lormel — de Moncontour\* — des Rues\*, en Saint-Brieuc. — Bl. : d'argent au lion d'argent, armé, lampassé et couronné d'or.

DES CLOS — voir *Marjol des Clos* — *Savaget des Clos*.

CLOS (prieuré du) — ressort de Saint-Brieuc. — Bl. : d'hermines au bâton prioral d'or en pal sur le tout.

DES CLOS DE LA FONCHAIS — pr. à Ploufragan. — Bl. : d'argent au chevron d'azur accompagné en pointe d'une ancre de sable, au chef d'azur chargé de 3 étoiles d'or.

DE CLOSMADÉUC — voir *Urvoy de Closmadéuc*.

DE COADALLAN — sgrs de Beaulieu, en Saint-Glen. — Bl. : d'azur au sautoir d'argent cantonné de 4 coquilles d'or, 1, 2, et 1.

C. O. B. ou CLUB OLYMPIQUE BRIOCHIN — société sportive de Saint-Brieuc en 1950. — Bl. : Parti : au 1<sup>er</sup> d'argent à l'étoile de gueules, au chef d'or chargé des lettres E S S B d'azur, qui est *l'Etoile Sportive Saint-Brieuc* ; au 2<sup>e</sup> : d'argent à l'aigle éployée au vol abaissé de sable, une cotice de gueules brochant en bande sur le tout, qui est : *la Du Guesclin* ; sur le tout : d'azur à 4 pals d'argent, au chef d'azur aux lettres C O B d'argent, au franc canton et à la bordure aussi d'argent, qui est *C. O. B.* Au revers du drapeau : d'hermines bordé de gueules, qui est *Penthièvre*, à 5 anneaux : d'azur, de sable de gueules, de sinople et d'or, enlacés en cercle sur le tout. Cette société a aussi porté : d'argent à l'aigle de sable au vol abaissé, armée et becquée d'or, chaque aile chargée de 3 pals d'or, brochant sur une étoile de gueules ; au chef d'or soutenu d'azur, chargé des lettres C O B d'azur, l'écusson bordé d'azur.

DE COATAREL ou DE COATTAREL — pr. de la Guerrande\* et de la Ville-Maupetit\*, en Hénanbihen. — Bl. : d'argent à 3 fasces d'azur.

DE COATGOUREDEN — à Saint-Brieuc en 1950. — Bl. : de gueules à la croix denchée d'argent.

DE COATPARQUET — voir *Fralval de Coatparquet*.

COCHON — à Lamballe. — Bl. : Parti : au 1<sup>er</sup> : de gueules à



3 billettes percées d'argent, 2 et 1 ; au 2<sup>e</sup> : d'azur à 3 billettes d'argent, 2 et 1.

DE COETLOGON — à Saint-Brieuc en 1950 — sgrs de Beauregard\*, en Maroué puis en Saint-Aaron — de Kercarantel\*, en Gausson. — Bl. : de gueules à 3 écus d'argent posés 2 et 1, chargés chacun de 3 mouchetures d'hermines de sable : 2 et 1.

DE COETLOGON — Louis-Marcel, évêque de Saint-Brieuc de 1681 à 1705. — Bl. : de gueules à 3 écussons d'argent, 2 et 1, chargés chacun de 3 mouchetures d'hermines de sable 2. 1.

DE COETQUEN — sgrs de la Houssaye\*, en Quessoy — du Marcheix\*, en Landéhen ou Saint-Trimoël — sgrs de Piruit\* et Vtes de Plédran, en Plédran — sgrs de la Soraye\*, en Quintenic. — Bl. : bandé de 6 pièces d'argent et de gueules.

CŒUR — sgrs de la Piquenais, en Hénansal — de la Vallée-au-Cœur, en Andel. — Bl. : d'argent à 3 cœurs de gueules rangés en bande.

CŒURET — Etienne, évêque de Saint-Brieuc de 1404 à 1405 — transféré à Dol. — Bl. : d'argent à 3 cœurs de gueules : 2. 1.

DES COGNETS, DES CONGNETS ou DES COUGNETS — sgrs et pr. de Bienluyvient, en Planguenoual — des *Cognets*, de l'Hôpital et du Tertre, en Plurien — du Courroué, en Hénansal — de Galinée\* et de la Lande-Bréfeillac\*, en Saint-Pôtan, puis en Notre-Dame-du-Guildo — de la Gourhandais\*, en Saint-Denoual — de la Guévière\*, des



le Perray, en Maroué — Lourmel, en Aniel — la Noë-Hallé, en Coëtmieux — Noyal — la Ville-Corhen\*, en Aniel. — Bl. : d'azur au lion passant d'or accompagné en chef de 2 fleurs de lys de même.

LE CORNEC — à Saint-Brieuc en 1950 — la tombe de cette famille, à Plourhan, porte une charrue soutenue et encadrée par 2 cornes d'abondance.

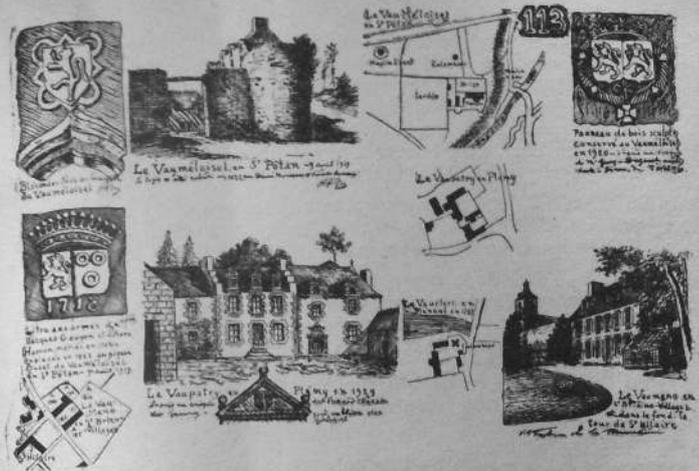
DE LA CORNILLIÈRE — sgrs de la Cornillière en Quesoy — ramage du Boisglé. — Bl. : de gueules à 3 fleurs de lys d'argent, 2 et 1.

DE CORNULIER — sgrs du Châtelet\*, en Saint-Cast puis en Notre-Dame du Guildo — de la Chesnaye-Taniot\*, en Saint-Germain-de-la-Mer puis Matignon — du Val\*, en Planguenoual. — Bl. : d'azur au rencontre de cerf d'or surmonté, entre les cornes, d'une moucheture de contre-hermine d'argent.

CORPORATIONS des villes de Lamballe, Moncontour et Saint-Brieuc.

Voir :

Apothicaires de Saint-Brieuc.  
 Armuriers de Saint-Brieuc.  
 Avocats de Lamballe, de Saint-Brieuc.  
 Bouchers de Lamballe, de Moncontour, de Saint-Brieuc.  
 Boulangers de Lamballe, de Saint-Brieuc.  
 Boutonniers de Saint-Brieuc.  
 Chapeliers de Moncontour, de Saint-Brieuc.  
 Charpentiers de Lamballe, de Saint-Brieuc.  
 Cordonniers de Lamballe, de Moncontour, de Saint-Brieuc.  
 Corroyeurs de Saint-Brieuc.  
 Couvresseurs de Lamballe.  
 Drapiers ou marchands de drap de Lamballe.  
 Droguistes de Lamballe.  
 Epiciers de Lamballe, de Saint-Brieuc.  
 Ferronniers de Moncontour.  
 Filateurs ou fillotiers de Moncontour, de Saint-Brieuc.  
 Fourbisseurs de Saint-Brieuc.  
 Huissiers de Lamballe, de Moncontour, de Saint-Brieuc.  
 Imprimeurs de Saint-Brieuc.  
 Joueurs d'instruments ou musiciens de Saint-Brieuc.  
 Libraires de Saint-Brieuc.  
 Maçons de Saint-Brieuc.  
 Maîtres d'école de Saint-Brieuc.  
 Marchands de drap de Lamballe, de Moncontour.  
 Marchands de toile de Lamballe, de Moncontour.  
 Maréchaux de Lamballe, de Saint-Brieuc.  
 Menuisiers de Lamballe, de Saint-Brieuc.  
 Merciers de Lamballe.



Musiciens ou joueurs d'instruments, de Saint-Brieuc.  
 Notaires de Lamballe, de Moncontour, de Saint-Brieuc.  
 Officiers de l'Amirauté de Saint-Brieuc.  
 Officiers de juridictions de Lamballe, de Moncontour, de Saint-Brieuc.  
 Orfèvres de Saint-Brieuc.  
 Potiers d'étain de Saint-Brieuc.  
 Priseurs royaux de Moncontour.  
 Procureurs de Lamballe, de Moncontour, de Saint-Brieuc.  
 Selliers de Lamballe, de Saint-Brieuc.  
 Sergents de Lamballe.  
 Serruriers de Moncontour, de Saint-Brieuc.  
 Tailleurs de Lamballe, de Moncontour, de Saint-Brieuc.  
 Tanneurs de Lamballe, de Moncontour, de Saint-Brieuc.  
 Teinturiers de Saint-Brieuc.  
 Tissiers de Lamballe.  
 Tissandiers de Saint-Brieuc.  
 Vitriers de Saint-Brieuc.

COROLLER — pr. du Vauruellan\* en Trédaniel. — Bl. : de sable au cerf passant d'or accompagné de 3 molettes de même, 2 en chef et 1 en pointe.

DE CORON — sgrs du Chemin-Chaussée, de Coron et de Duretal., en Hénansal — de Coron, en Saint-Alban. — Bl. : de sable fretté d'or ?

CORROYEURS DE SAINT-BRIEUC — voir sergers, corroyeurs et tanneurs.

**CORSON** — à Saint-Brieuc. — Bl. : Parti au 1<sup>er</sup> : d'argent à la fasce d'azur chargée d'une tête d'homme barbu traversée par 2 flèches d'or en sautoir, les pointes en bas, accompagnée de 3 mâcles de gueules rangées en chef et de 3 étoiles d'or rangées en pointe ; au 2<sup>e</sup> : d'argent au chevron de gueules accompagné en chef d'un lévrier courant au naturel et en pointe d'un payrle, au pied fiché, d'or.

**COSTANTIN** — sieurs de Beauvoir, en Morieux — la Fontaine-Orain, Guihallon, le Pontboureux, Pontronault, Vauvert\* et la Ville-Rouault, en Planguenoul.

**COTTES** — sgrs de la Barre, en Iffiniac — Bonabry et la Ville-au-Pilon, en Saint-Brandan, trêve de Plaintel — du Plessis-Cottes\*, en Hénou. — Bl. : d'argent au croissant de gueules, au chef d'or chargé de 3 mâcles d'azur.

**DE COUDRAY** — à Saint-Brieuc en 1696. — Bl. : Barré de 6 pièces d'or et de sinople, au bœuf échiqueté d'argent et de gueules sur le tout.

**DE COUDRAY** — sgrs de Chefdu Bois\* et de l'Épine, en Plédéliac. — Bl. : d'or à la bande de gueules chargée de 3 coquilles d'argent et accostée de 2 cotiers d'azur.

**DE COUÉDIC DE KERERANT** — à Saint-Brieuc en 1950. — Bl. : d'argent à la branche de châtaignier d'azur.

**DE COUÉDIC DE KERGOUALER** — à Saint-Brieuc en 1950. — Bl. : d'argent à la branche de châtaignier à 3 feuilles d'azur posée en bande.

**COUESPEL DU MESSNIL** — pr. de la Ville-ès-prés, en Hénanbihen, et de la Ville-Goure\*, en Erquy. — Bl. : d'azur à 3 besants rangés en fasce, accompagnés de 2 têtes de lion, 1 en chef et 1 en pointe, le tout d'argent.

**DE COUESPELLE** — sgrs de la Bégassière\*, en Trébry ? — de la Chaise\*, des Perrières\* et des Salles, en Plestan — du Fretay\*, en Saint-Trimoël — du Guécoq, en Saint-Glen — de Saint-Sulien\*, en Saint-Rieul. — Bl. : d'azur au chevron d'argent accompagné de 3 quintefeuilles de même : 2 en chef et 1 en pointe (à la Chaise\*).

**DE COUESSIN DU BOISRIOU** — pr. à Saint-Brieuc — de la Coste, en Saint-Julien, trêve de Plaintel — du Scep\*, en Plessala — de la Ville-Grohan\*, en Tréguen. — Bl. : d'azur à 2 bandes d'argent.

**COUESSUREL** — sieurs de la Brousse, du Madray, de la Maisonneuve et de la Ville-Nizan — originaire de Couëssurel en Plédran. — Bl. : d'argent à la colombe de sable tenant en son bec un rameau d'olivier de sinople et perchée sur un croissant de gueules, pour la branche de la Brousse — et : d'argent



au coq perché sur une aile d'oiseau couchée en fasce, le tout de sable, pour la branche de la Ville-Nizan.

**COUFFON** — pr. à Saint-Brieuc en 1950. — Bl. : de sable à 3 têtes de levriers d'argent, colletées d'or, 2 et 1.

**DE LA COULDRE** — sgrs de la Couldre et de la Garenne, en Plouguenast. — Bl. : d'azur à 6 mâcles d'or, 3, 2, et 1, au chef d'argent chargé de 5 mouchetures d'hermines de sable.

**COULLON** — sr de la Porte-Allain\*, en Tréguen — bourgeois de Saint-Brieuc. — Bl. : d'azur au cygne d'argent nageant sur une fasce onnée et abaissée de même, accompagnée en chef de 2 étoiles d'or.

**COUPEL**, Armand — évêque de St-Brieuc et Tréguier en 1949. — Bl. : écartelé d'argent et d'azur, à la croix d'or recroisetée, au pied fiché, brochant sur le tout, accompagnée au 1<sup>er</sup> canton d'une moucheture d'hermine de sable.

**DE LA COUPLIÈRE** — voir Robert de la Coupilière.

**COUPPE** — sgrs de Carmené, en Saint-Gouéno — des Essarts\*, en Langast — de Montorien\*, la Ville-Danne et la Ville-Guérif, en Plouguenast. — Bl. : d'argent à 6 mouchetures d'hermines de sable, 3, 2 et 1.

**DE LA COUR** — voir Le Saultier de la Cour.

**LE COURIAULT DU QUILIO**. — Bl. : d'argent au lion de gueules, couronné, armé et lampassé d'or.

**COURSON** ou **DE COURSON** — sgrs et pr. de la Brousse-Briantais\*, en Saint-Pôtan — Carivan\*, en Morieux — le Chesne\*, en Bréhand-Moncontour — la Hauteville\* et la Pierre-plate, en Hénon — Mauny\* et la Ville-Hervé\*, en Landéhen — Le Pont-Rouault et la Ville-Hervé, en Planguenoual — Vauhardy (ou le Vaupatry\* ?) en Trédaniel — la Ville-Pierre\*, en Hillion. — Bl. : d'or à 3 chouettes de sable, membrées et bequées de gueules, 2 et 1.

**LE COURT** — sgr de la Barre, des Perrières\* et du Pont-Olivier, en Plestan — du Breil, en Landéhen — des Nos, en Maroué — de Saint-Riveul\*, en Plénée-Jugon. — Bl. : d'azur à Paigle éployée d'or.

**COURTEL** — sr de la Roche, en Ploufragan. — Bl. : d'azur à 7 besants d'or : 3, 3 et 1, à la bordure d'argent.

**DE COUVRAN** — sgrs du Buchon, en Yffiniac — de Launay-Couvrans\*, en Trégueux — du Plessis-Budes\*, en St-Carreuc. — Bl. : d'or à 7 mâches d'azur, 3 1 et 3. (tombe d'Aliette de Malestroit et litre du couvent de St-François\*, à St-Brieuc\*).

**COUVREURS DE LAMBALLE** — Bl. : d'or au chevron d'azur accompagné en chef de 2 marteaux de couvreurs de même, emmanchés de gueules, et en pointe d'une truelle d'azur emmanchée de gueules.

**DE CRAMEZEL DE KERHUE** — pr. du Chesne\*, en Bréhand-Moncontour — de Mauny\* et de la Ville-Hervé\*, en Landéhen. — Bl. : de gueules à 3 dauphins d'argent, 2 et 1.

**DU CREHU** — voir *Ruellan du Créhu*.

**DE CREMEUR** — sgr de Crèmeur, en Plœuc. — Bl. : de sable à l'étoile d'argent accompagnée de 3 quintefeuilles de même, 2 en chef et une en pointe.

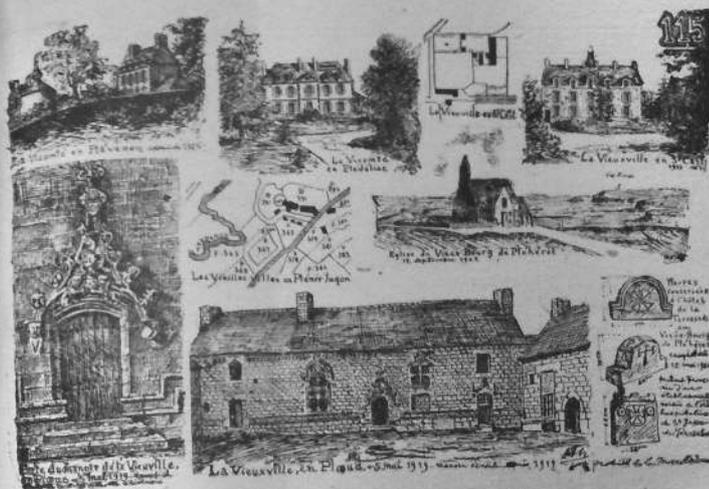
**DE CRENAN** — voir *de Perrien de Crenan*.

**DE CRENOLLE** — voir *de Quengo de Crenolle*.

**DE CRÉQUY** — sgrs des Clos\*, en Plénée-Jugon. — Bl. : d'or à un créquier de gueules.

**CRETON DE LIMERVILLE** — alliance de Coattarel — à la Guérande, en Hénanbihen. — Bl. : d'azur à la croix engrelée d'argent.

**CRETTE DE PALLUEL** — pr. de Saint-Aubin\*, en Plédéliac. — Bl. : d'or au chevron d'azur accompagné en chef d'un coq de sable créché et barbelé de gueules, à dextre, et d'une herse de sable à senestre, et en pointe d'une galère de sable voguant sur une mer de sinople mouvante de la pointe.



**DE CUVERVILLE** — voir *Cavelier de Cuverville*.

**DAEN** — sgrs de Belleville, en Plédran — des Loges\* et de Perrouze\*, en Saint-Igneuc — du Scep\*, en Plessala — de la Ville-Menguy (en Plaintel ?) — de la Ville-Mérec\*, en Quessoy. — Bl. : d'argent à 3 rencontres de daims de sable, sommés d'or, 2 et 1. — Ce blason est posé sur le tout d'un écartelé : au 1<sup>er</sup> à 3 fleurs de lys, 2 et 1 (de la Tronchaye) ; au 2<sup>e</sup> 16 losanges ou mâcles : 4, 4, 4, 4 ; au 3<sup>e</sup> 3 chevrons alésés ; au 4<sup>e</sup> 3 têtes d'aigles, 2 et 1 — sur un cadran solaire conservé à Moncontour\*.

**LE DALL DE TROMELIN** — pr. à Saint-Brieuc. — Bl. : d'argent à la fasce de gueules chargée d'une étoile d'argent et accompagnée de 3 trèfles de sable : 2 en chef et 1 en pointe.

**DAMAR** — srs de Lanbrahan, en St-Brieuc — de St-Rivily, en Trégueux. — Bl. : d'azur à la croix engrelée d'argent, cantonnée de 4 roses de même.

**LE DAUPHIN** — sr de Kerbellec, à St-Brieuc en 1696. — Bl. : de gueules au dauphin couronné, accompagné de 3 roses, 2 en chef et 1 en pointe, le tout d'argent, au franc-canton de même chargé d'une moucheture d'hermine de sable.

**DAVID** — sgr de la Fontaine, en Morieux. — Bl. : d'azur à la coquille d'argent.

**DAVID Augustin** — évêque de St-Brieuc et Tréguier de 1862 à 1882 — tombeau à la cathédrale de St-Brieuc. — Bl. : d'azur à la tour crénelée d'argent mouvante d'une mer en furie en poin-

te et surmontée d'une étoile d'or. — Se voit sur plusieurs églises et chapelles du diocèse.

**LE DEIST** — sr de l'Hôtellerie, en Ploufragan — de la Vieuville\*, en Plœuc. — Bl. : d'argent au chevron d'azur accompagné de 3 canettes de même, 2 et 1, celles du chef affrontées.

**DELAPORTE** ou **DE LAPORTE** — pr. à Matignon. — Bl. : coupé : au 1<sup>er</sup> d'azur au croissant d'or, au 2<sup>e</sup> de gueules au lévrier regardant d'argent, issant de la pointe.

**DELUEN** — à Saint-Brieuc en 1950. — Bl. : De sinople au cœur d'or posé en chef, accompagné de 2 molettes posées en fasce et d'une étoile en pointe, le tout d'argent.

**LE DEMOURS** — sr de Rebien, en St-Germain-de-la-Mer, puis Matignon. — Bl. : de gueules au lion d'argent couronné d'or.

**LE DENAIS** — sgrs de Cargouët\*, en Coëtmieux puis en Meslin — du Chemin-Ferré et de Sainte-Barbe, en Planguenoual — de Cramaignan, Gautrel, Guémadeuc et Quenguen, en Maroué — des Fontaines, en Saint-Alban — de la Roche-au-Denais\*, en Noyal — du Tertre-Rogon\*, en Morieux — de la Ville-Corhen\*, en Andel — de la Ville-Denais, en Erquy — de la Ville-Gouranton, en Pommeret. — Bl. : d'or à 2 chevrons de sable, accompagnés d'un lion de même en chef ou brochant sur le tout (à la Ville-Corhen\*).

**DENIAU DE CHANTELOU** — sgrs du Pont-Rouault, de Saint-Marc et du Val\*, en Planguenoual. — Bl. : de gueules au chevron d'or accompagné en chef de 2 croissants d'argent et en pointe d'une tête de lion d'or. — ou seulement : de gueules au chevron d'or.

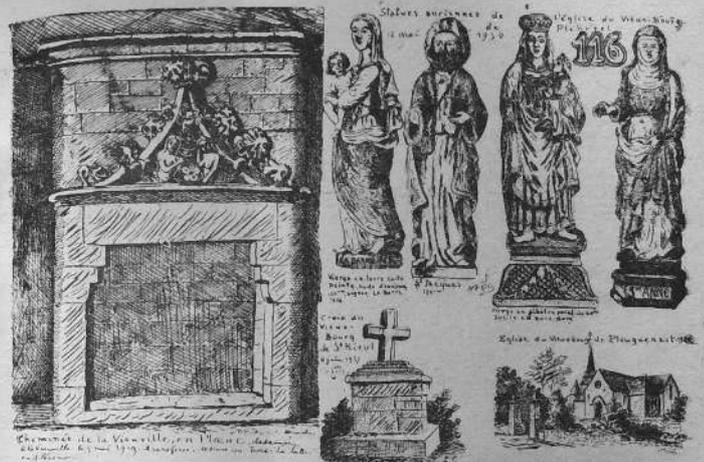
**DENIS** — sgrs de la Salle-Verte et de la Vallée, en Planguenoual de la Ville-Gourhant, en Hénansal — de la Ville-Oréal\*, en Hénanbihen. — Bl. : d'argent à 3 merlettes de sable, 2 et 1.

**DEPOIGNE** — sr de Saint-Robin, en La Poterie.

**DESCARTES** — sgrs des Ville-Audrain\*, en Saint-Germain-de-la-Mer puis Matignon. — Bl. : d'argent au sautoir de sable cantonné de 4 palmes de sinople, 1. 2. 1.

**DESCLOS** — voir *des Clos de la Fonchais*.

**DES DESERTS** — sgrs de Cauper, en Gausson — de la Norvée, du Pont-Rouault, de Porpily, de Saint-Marc, de la Salle-Verte, du Tertre-Simon et du Val\*, en Planguenoual. — Bl. : de sable au chef denché d'argent chargé de 3 coquilles de gueules.



**DESJARS** — sgrs de la Vallée, en Saint-Igneuc. — Bl. : d'azur à l'aigle essorante d'or.

**DESJOBERT** — à Saint-Brieuc en 1950. — Bl. : de gueules à 3 étoiles posées en pal, accostées de 2 gerbes d'or.

**DESMOULINS** — srs du Chesnot, en Bréhand-Moncontour. — Bl. : d'or à 3 fers de moulins de sable : 2. 1.

**DESPREZ DE GÉSINCOURT** — à Cesson-Saint-Brieuc en 1950. — Bl. : d'argent au chevron d'azur accompagné de 2 roses de gueules, figées et feuillées de sinople, en chef, et d'un lion de sable en pointe.

**DESURY** — à Saint-Brieuc en 1950. — Bl. : d'azur à la rose d'argent boutonné d'or, pointée de sinople, l'écu bordé d'or, un rocher au naturel brochant sur la bordure en pointe.

**DE DIEULEVEULT** — pr. de la Hautière, en Plénée-Jugon. — Bl. d'azur à 6 croissants contournés d'argent, posés 3, 2, 1.

**DIGAULTRAY** — sr et pr. de Lanvéac, en St-Brandan, trêve de Plaintel — et de Saint-Quihouët, en Plaintel. — Bl. : d'argent au chevron d'azur accompagné de 3 coquilles de même, 2 en chef et 1 en pointe (argenterie).

**DE DINAN** — sgrs de Jugon. — Bl. : de gueules à la croix ancrée d'hermines, ou comme *Dinan-Montafilant*.

**DE DINAN-MONTAFILANT** — sgrs de Châteaubriant en Morieux et Planguenoual — du Chemin-Chaussée\*, Coron et Duretal\*, en Hénansal — de Coron, en Saint-Alban — de Monbran\*, en



DUCRET — pr. de Créforêt, en Planguenoual.

DUFAURE DE PROUILHAC — pr. de Beauregard, en Maroué puis en Saint-Aaron. — Bl. : d'argent au lion de sable couronné d'or.

DUFRECHE — voir *Veillet-Dufrêche*.

DUGENET et DUGENET-RUELLAN du CRÉHU à Saint-Brieuc en 1950 — pr. de Tréfoÿ, en Ploufragan — la Ville-Gueury, en Trégueux. — Bl. : de sable au lambel de 3 pendants de gueules et 4 piles d'argent mouvantes du chef, ou au chef denché de 4 pièces d'argent ; ou écartelé : aux 1 et 4 comme ci-dessus, aux 2 et 3 : d'argent au lion de sable, couronné, armé et lampassé d'or (*qui est Ruellan du Créhu*).

LA DUGUESCLIN ou la *Dudu* — Société sportive de la paroisse Saint-Etienne de Saint-Brieuc. — Bl. : d'argent à l'aigle à 2 têtes, le vol abaissé, de sable, becquée et membrée de gueules, une cotice de gueules brochant en bande sur le tout.

DUHAUT du PLESSIS — pr. de la Ville-Téhérel, en Hénanbihen.

DUHIL DE BÉNAZÉ — pr. de Caësdén\*, en Plénée-Jugon. — Bl. : d'azur à 3 croissants d'argent, 2 et 1.

DURAND — sgrs de Saint-Riveul, en Plénée-Jugon.

DE DURFORT — alliance Normant de la Villehéleuc, à Hénanbihen. — Bl. : écartelé aux 1 et 4 : d'argent à la bande d'azur (*de Durfort*), aux 2 et 3 : de gueules au lion d'argent (*de Lomagne*).

DUVAL — pr. de Saint-Prestan, en Planguenoual.

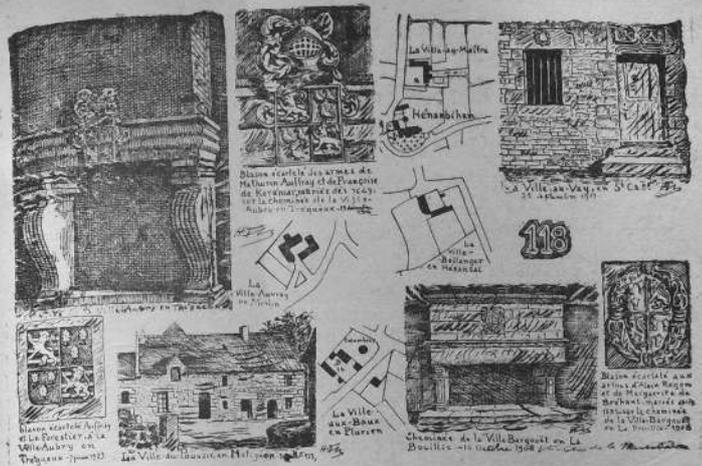
DUVAL — à Saint-Brieuc en 1696. — Bl. : d'azur au cerf passant d'or, qui est *du Val*.

DYEVRE — alliance du Couëdic de Kergoualer. — Bl. : de gueules au chevron d'argent accompagné en chef de 2 croissants d'or et en pointe d'un lièvre d'argent ; au chef de gueules, soutenu de sable, chargé de 3 étoiles d'or.

ECHEL — bourgeois de Moncontour en 1696. — Bl. : d'azur à l'échelle d'or posée en bande, accostée de 2 poules d'argent.

L'ECUYER — recteur de Ploufragan en 1696. — Bl. : d'azur à 3 écussons d'argent, 2 et 1.

EDER — sgrs de la Fontenelle, en Trégueux — la Ville-Ginglin\*, la Ville-Rault\* et les Villes-Dorées\*, en Cesson-Saint-Brieuc. — Bl. : de gueules à la fasce d'argent accompagné de 3 quintefeuilles de même, 2 en chef et 1 en pointe (*pennon de la chapelle des Villes-Dorées\**).



EDER — Guillaume, évêque de Saint-Brieuc de 1428 à 1431. — Bl. : de gueules à la fasce d'argent accompagnée de 3 quintefeuilles de même, 2 en chef et 1 en pointe.

EGAULT — pr. de la Saudraye\*, en Pengilly.

ELVART — sgr de la Ville-Morvan\*, en Ploufragan. — Bl. : d'azur à une fasce d'argent chargée de 3 mâcles de sable.

L'EPERVIER Jean — évêque de Saint-Brieuc de 1439 à 1450 — transféré à Saint-Malo. — Bl. : d'azur au sautoir engreslé d'or accompagné de 4 besants de même : 1, 2 et 1 — voir l'Espervier.

EPICIERS DE LAMBALLE — voir merciers, épiciers et droguistes.

EPICIERS DE SAINT-BRIEUC. — Bl. : d'or à 5 pains de sucre d'azur rangés en fasce, accompagnés en chef de 4 clous de girofle de gueules et en pointe de 3 noix de muscade de sable.

EMULATION — voir *Société d'Emulation des Côtes-du-Nord*.

ERNAULT — sgrs de la Ville-Ernault\*, en Saint-Brieuc. — Bl. : d'or à la fasce de gueules chargée de 3 fers à cheval d'argent.

ERNAULT DE MOULINS — pr. de la Roncière\*, en Saint-Germain-de-la-Mer puis Matignon. — Bl. : Parti : au 1<sup>er</sup> coupé : a : d'or à l'aigle de gueules ; b : d'argent à la tête de loup de sable ; au 2<sup>e</sup> : d'argent au lion de gueules.

DE L'ESCU. — Bl. : d'azur à 6 billettes d'argent : 3, 2, et 1, au

chef d'azur soutenu d'argent, chargé de 3 targes ou écussons d'argent (*pennon de Bréhinié\*, en Plestan*).

ESMEZ — sgrs du Fretay et de la Ville-Valio, en Saint-Brandan, trêve de Plaintel. — Bl. : de gueules à 6 billettes d'argent, 3. 2. 1. (*cheminée de la Ville-Valio*).

ESPAGNIOU-DEZILLES — pr. de la Villénéen, en Hénanbihen.

L'ESPERVIER — sgrs du Boisglé\*, en Quessoy. — Bl. : d'azur au sautoir dentelé d'argent cantonné de 4 besants de même : 1. 2. 1. — voir l'Espervier.

ESPIVENT — sgrs et pr. de Catuélan\* et des Salles, en Hénon — de Perran\* et de la Ville-Guenvray\*, en Plédran — de la Ville-Boisnet, en Quessoy. — Bl. : d'azur à la molette d'or accompagnée de 3 croissants de même : 2 en chef et 1 en pointe ; écartelé, pour les marquis de Catuélan : aux 2 et 3 : contre-écartelé d'argent et de gueules, à 3 fleurs de lys, posées 2 et 1, de l'un en l'autre (*qui est Le Merdy de Catuélan*).

DES ESSARTS — voir de Kérangal ou de Quérangal des Essarts. *Thomas des Essarts*.

D'ESTAMPES — à Saint-Brieuc en 1950. — Bl. : d'azur à 2 pointes d'or posées en chevron, au chef d'argent chargé de 3 couronnes duciales de gueules.

DE L'ESTANG — voir *Auffray de l'Estang*.

DE L'ESTANG DU RUSQUEC — alliance de la Villéon — à la Ville-Séran, en Saint-Alban. — Bl. : écartelé : aux 1 et 4 : d'or à la coquille de gueules (*qui est de l'Estang*) aux 2 et 3 : losangé d'argent et de sable (*qui est du Rusquec*).

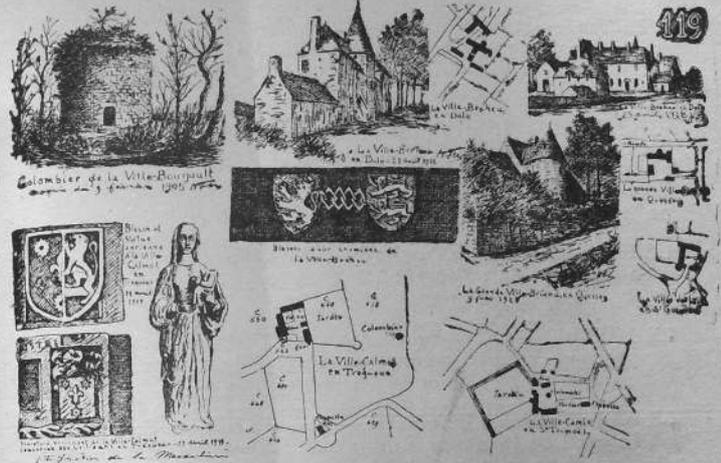
ESTOURNEAU DE TERSANNES — à Saint-Brieuc. — Bl. : d'azur à 3 chevrons alésés d'or, au chef d'argent chargé de 3 étourneaux de sable volants de profil à dextre.

D'ESTUTT D'ASSAY — alliance de Gouzillon de Bézilal — à Bellevue, en Hénon. — Bl. : d'or au cœur de gueules.

ETOILE SPORTIVE DE SAINT-BRIEUC — société sportive de la paroisse Saint-Michel de Saint-Brieuc. — Bl. : d'argent à l'étoile de gueules, au chef d'or soutenu d'azur portant les lettres E S B d'azur, l'écusson bordé d'azur.

EUDO — sgr du Vaupatry\*, en Plémy. — Bl. : d'argent à la hure de sanglier arrachée de sable, défendue d'argent.

EVEILLARD — sieurs de Trellan, en Plédéliac ? — de la Vallée, en Plestan. — Bl. : d'or à 8 tourteaux d'azur posés 4 et 4 en 2 fasces et accompagnés de 9 étoiles de gueules en orbe : 4. 2. et 3.



L'EVESQUE — sgrs de la Morinais\*, en Plédéliac. — Bl. : écartelé d'azur et de sable, à la croix denchée d'argent sur le tout (*à la Morinais\**).

L'EVESQUE — sgrs de Saint-Eloy, en Plœuc. — Bl. : de sable au chef d'argent chargé de 3 fleurs de lys de gueules.

FABRY — pr. de Tréfoiy\*, en Ploufragan. — Bl. : d'azur à la bande d'or chargée d'une rose de gueules et accostée de 2 étoiles d'or.

FALLIÈRES — Pierre, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier de 1889 à 1906 — tombeau à la chapelle Notre-Dame de la Fontaine-Saint-Brieuc. — Bl. : d'azur au calice d'or.

DE FARCY — pr. de la Ville-Josse\*, en Hénanbihen. — Bl. : d'or fretté d'azur de 6 pièces, au chef de gueules.

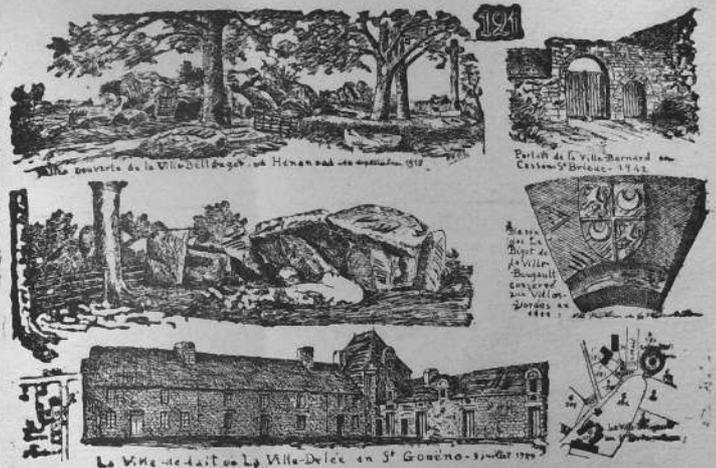
FAVIEN — pr. du Marchais, en Landéhen.

FAVIGOT — srs du Clos et du Port-Favigot\*, en Saint-Brieuc — de la Ville-Raoul ou Ville-Rault\*, en Cesson-Saint-Brieuc. — Bl. : d'or à la fasce d'azur chargée d'un croissant accosté de 2 feuilles d'or et accompagné de 3 fèves de gueules, 2 en chef et 1 en pointe (*au Port-Favigot\**) — ou : d'or à la fasce d'azur chargée d'une coupe accostée de 2 feuilles d'or et accompagnée de 3 fèves de gueules (*Maison Favigot\*, à Saint-Brieuc*) — puis : d'or à la fasce d'azur chargée d'un croissant d'or accosté de 2 roses de même et accompagné de 3 grenades de gueules (*Armorial de 1696*).

DU FAY — sgrs du Guilhé, en Erquy — de Lesmeleuc\*, en



- DE FLEURIAN — à Saint-Brieuc en 1950 — Bl. : de gueules à pals d'argent, au chef de gueules chargé de 2 roses d'argent.
- FLOCH — pr. du Pont-Rouault et du Vaujoyeux\*, en Planguenoual.
- DE FLOYD — pr. des Salles et de la Ville-au-Maitre, en Hénaubihen. — Bl. : d'argent au chevron de sable accompagné de 3 corneilles de même, 2 en chef et 1 en pointe.
- DE FOIX — pr. de la Hazaie\*, e Planguenoual.
- DE FOLIN — voir de la *Fontaine de Folin*.
- DE FOLLENAY — sgrs de Crémeur en Plœuc ? — de la Moissonnière, de la Ville-Gourio\* et de la Ville-Guéhéneuc, en Morieux. — Bl. : d'azur à une gerbe de blé d'or.
- DE LA FONCHAIS — voir des *Clos de la Fonchais*.
- DE LA FONTAINE — sgrs de Bréhinier, en Plestan. Bl. : d'azur à la fasce nouée d'or accompagnée de 3 coquilles d'argent (*titres de Bréhinier*).
- DE LA FONTAINE DE FOLIN — pr. de Mauny\*, en Landéhen. — Bl. : d'argent à 2 bandes de gueules.
- FONTENEAU — sr de Malabry, en Saint-Brandan, trêve de Plaintel. — Bl. : d'azur au héron d'argent tenant en son bec une truite d'or.
- LE FONTENAY — des nobles de Maroué, Plédran et Plénée-Jugon au xv<sup>e</sup> s. — Bl. : d'or à l'écu de gueules en abîme, entouré de 8 merlettes de même en orle, posées : 3, 2, 2 et 1.
- DE FONTENAY — sgrs du Plessis-au-Noir\*, en Trédaniel. — Bl. : comme ci-dessus ? — ou : d'argent à 3 jumelles de gueules posées en bandes.
- DE FONTLEBON — sgrs de Carivan\*, en Morieux — Chef-du-Bois\*, en Plédéliac — Gardisseul\*, en Plestan — La Jartière\*, en Saint-Igneuc — la Ville-Chevalier\*, en Pléhérel. — Bl. : d'argent à 3 aigles au vol abaissé de sable, 2 et 1.
- DE LA FOREST D'ARMAILLE — pr. de la Vigne\*, en Saint-Germain-de-la-Mer, puis Matignon. — d'argent au chef de sable.
- LE FORESTIER — sgrs et pr. de Bogar\*, en Quessoy — Bois-hardy\* et le Quengo, en Bréhand-Moncontour — le Chemin-Ferré, en Planguenoual — le Closneuf, en Andel — le Frescheclos, en Pommeret — le Joncheray, en Landéhen — la Roche et le Vauguy, en Trégenestre — le Vaulorin, en Trédaniel — la Ville-Gourio, en Morieux — la Ville-Hélio, en Saint-Brieuc. — Bl. : de gueules à 3 feuilles de chêne d'argent, 2 et 1.



- LE FORESTIER — sgrs de la Hazaie, en Tréguieux. — Bl. : d'argent à une feuille de houx d'azur en pal.
- LE FORESTIER — sgrs de la Lande-Gruel, en Saint-Pôtan. — Bl. : d'argent un lion de gueules, couronné, armé et lampassé d'or.
- DE FORGES — pr. de Langourian, en Erquy. — Bl. : de gueules à l'agneau pascal d'argent.
- DE FORSANZ — sgrs de la Basse-Lande et de Gardisseul\*, en Plestan — de la Forest, en Plénée-Jugon — de la Guévière\* et de la Ville-Eslan\*, en Maroué — de Maradan, en La Poterie — de la Salle\*, en Saint-Rieul — de la Ville-Néant\*, en Langueux. — Bl. : d'azur à 9 billettes d'or en sautoir : 2, 2, 1, 2 et 2 (*à la Salle\**).
- FORTIN DE LA HOGUETTE — Hardouin, évêque de Saint-Brieuc, de 1675 à 1681 — transféré à Poitiers, puis à Sens en 1715. — Bl. : d'azur au chevron d'or accompagné de 3 molettes de même, 2 en chef et 1 en pointe.
- FORTIER — pr. de Porpilly, de Saint-Marc et du Val\*, en Planguenoual.
- DE FORTMOREL — voir *Leuduger de Fortmorel*.
- DE FORVILLE — voir *Loucle de Forville*.
- DE LA FOSSE — sgrs des Chesnots et de la Fosse, en Saint-Brandan, trêve de Plaintel. — Bl. : d'.... au chef de ..... chargé de 3 besants ou tourteaux d'.....



du FRESNE — à Saint-Brieuc en 1696. — Bl. : d'argent au frêne de sinople.

FRETAT DE BOISSIEUX — Louis, évêque de Saint-Brieuc de 1705 à 1720 — tombeau armorié à la cathédrale. — Bl. : d'azur à 2 roses d'or en chef et 1 croissant d'argent en pointe.

du FRETAY — voir du Bouilly du Fretay — Halna du Fretay.

FRION — sgrs du Vaupatry\*, en Plémy — de la Vieuville, en Saint-Alban — de la Ville-Joucquel, en Quessoy. — Bl. : d'azur à 6 mâcles d'or, 3, 2 et 1, au franc quartier de sable chargé d'un croissant d'argent.

FROTIER DE BAGNEUX — pr. à Pléhérel, et FROTIER DE LA MESSELIÈRE — à Saint-Brieuc en 1950 — pr. du Chemin-Ferré, en Planguenoual — du Maupas, en Hénansal. — Bl. : d'argent au pal de gueules accosté de 10 losanges de même, 2, 2 et 1 de chaque côté.

LE FROTTER — sgr et pr. de la Garenne et de Grénieux, en Saint-Brandan, trêve de Plaintel. — Bl. : d'argent au château d'azur, maçonné et girouetté d'or.

FROTTIN — sr de la Croix, bourgeois de Lamballe en 1696. — Bl. : d'or à la croix de sinople cantonnée en chef de 2 ailes et en pointe de 2 têtes de léopards, le tout de gueules.

DE FROULAY — sgrs de Cargouët\*, en Coëtmieux, puis en Meslin — des Clos\* et de la Villeneuve\*, en Plénée-Jugon — de Maritaine, en Maroué puis en Saint-Alban. — Bl. : d'argent au sautoir de gueules, bordé-denché de sable.

DE LA FRUGLAYE — sgrs du Bois-Higneau, du Chesnebay, de la Fruglaye, la Hazaie\*, le Perrin et la Ville-aux-Baux\*, en Plurien — de Lanfosso, en Plouguenast — de la Mettrie, en Hénanbihen. — Bl. : d'argent au lion de sable, armé et lampassé de gueules.

LE FRUGLAYS — sgrs de Beaurepaire, en Planguenoual — de la Guyomarais\*, en Saint-Denoual — Lourmel\*, en Maroué, puis en Saint-Aaron — de la Vallée\*, en Quintenic. — Bl. : d'argent au greslier de sable, accompagné de 3 merlettes de sable, 2 en chef et 1 en pointe (tombe à Quintenic\*).

LE GAC DE LANSALUT — à Saint-Brieuc en 1950 — pr. du Cloître, en Pléneuf — des Marais\*, en Hillion. — Bl. : d'or au lion de sable, armé et lampassé de gueules.

GAGON — pr. de la Croix, en Hénanbihen. — Bl. : d'azur à une épée haute en pal brochant sur une fasce alésée, accostée, en chef, d'une gerbe à dextre et d'une navette de tisserand à senestre, et en pointe d'une truëlle à dextre et d'une tuile à senestre, le tout d'argent.



LE GAL-LA-SALLE — pr. de la Fontaine-Orain, en Planguenoual.

GALLAIS — à Moncontour en 1696. — Bl. : d'or au coq de sable, crêté, barbé et onglé de gueules, au chef abaissé de gueules, vairé de 2 tires.

GALLAIS — sgr de la Ville-Doré\*, en Cesson-Saint-Brieuc ? — Bl. : de gueules au croissant d'or accompagné de 6 roses de même, 3 en chef, 2 et 1 en pointe.

GALLERY DES GRANGES — pr. de Candie et de Quingueux, en Quintenic. — Bl. : de gueules à l'épée haute d'argent, garnie d'or, accostée de 2 croix de Lorraine d'argent.

DE GANNES — voir Poulletier de Gannes.

LE GARANGIER — sgrs de la Forest, en Plénée-Jugon — de la Picquenaye, en Hénansal. — Bl. : d'argent à la fasce nouée de sable accompagnée de 3 dragons de même, 2 en chef et 1 en pointe (preuves de noblesse Poulain) — ou : d'argent à 2 fasces de gueules accompagnées de 3 escoubles (oiseaux) de sable becquées et membrées de gueules.

GARDIN et GARDIN DU BOISDULIERS — sgrs et pr. de Beauregard\* (en Maroué puis Saint-Aaron) et de Triac, en Saint-Aaron — du Closneuf\*, en Andel. — Bl. : d'azur à 3 gerbes d'or liées de gueules, 2 et 1.

GARDON — sr du Vauruellan, en Trédaniel — et à Saint-Brieuc. — Bl. : d'azur semé d'hameçons d'or, au gardon (poisson) d'argent brochant en fasce sur le tout.

DE GARGAN — à Hénon en 1950 — alliance Espivent de la Villeboisnet de Catuclan. — Bl. : d'argent à 2 bandes de gueules (chapelle de Saint-Vincent de Paul à Saint-Brieuc).

DE GARGIAN ou DE GARJAN — sgrs de la Villeneuve\*, en Maroué puis en Saint-Aaron. — Bl. : d'argent au lion de sable accompagné de 3 (posées 2 en chef et 1 en pointe) ou 6 merlettes (3 en chef, 2 et 1 en pointe) de sable.

GARNIER et GARNIER DE KERIGANT — sgrs et pr. de Grénioux, en Saint-Brandan, trêve de Plaintel — de Botherel et de la Ville-Garnier, en Quessoy. — Bl. : d'argent treillissé de gueules, cloué d'or, semé de roses de gueules, une dans chaque clairevoie.

DE GAROUEZ — sgrs du Chemin-Ferré, en Planguenoual — *Garrouët* ou *Quinrouët\**, en Pléneuf — la Longueraye\*, en Erquy. — Bl. : d'azur au chevron d'argent accompagné de 3 coquilles de même, 2 en chef et 1 en pointe.

DU GARSVERN — sgrs de la Talvatière\*, en Dolo — du Tertre, en Langueux. — Bl. : d'or au lion de gueules accompagné de 7 billettes d'azur en orle : 2, 2, 2, et 1.

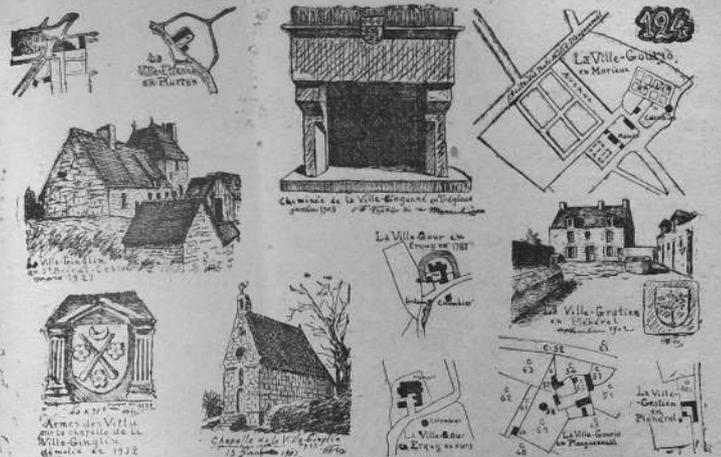
GASCHER — sr du Chesne, en Bréhand-Moncontour — voir *Bascher*.

LE GASCOING — sgrs de Carboureux et de Saint-Bedan, en Saint-Brandan, trêve de Plaintel — de la Ville-Main\*, en Planguenoual. — Bl. : d'or au chevron de gueules accompagné de 3 quintefeuilles de même, 2 en chef et 1 en pointe (Croix de Carboureux, en Saint-Brandan et église de Saint-Brandan).

GASPAILLART — pr. de la Hazaie\* et du Tertre-Simon, en Planguenoual. — Bl. : un Gaspaillard, recteur de Saint-Glen, fut inscrit à l'armorial de 1696 avec un blason : d'azur à 2 croix d'argent en chef et un cœur d'or en pointe.

DE GAUDEMONT — sgrs de laLande-Boudan, en Maroué — de la Longrais, en Plouguenast — de la Monfortière, en Plénée-Jugon — du Plessis-Gouyon, en Hénansal. — Bl. : Coupé : au 1<sup>er</sup> : d'argent à la bande de gueules ; au 2<sup>e</sup> de gueules à 7 billettes d'argent, 3, 3 et 1.

GAUDIN et GAUDIN DE BEAUCHESNE — sgrs du Champchapel\*, en La Bouillie — du Maupas\* et de la Saudraie, en Hénansal — du Perray, en Maroué — du Pré-Auren, en Tréguen — de la Grandmaison et de Trébessant, en Hénanbihen — de la Vallée, en Andel — de la Ville-Bougault\*, en Cesson-Saint-Brieuc. — Bl. : de gueules au croissant d'argent accompagné de 3 roses d'argent, 2 en chef et 1 en pointe — Le blason : d'argent à la chapelle de gueules sur une terrasse de



sinople, accompagnée en chef de 2 arbres arrachés de sinople, attribué en 1696 au sgr du Champ-Chapel, est un blason donné d'office.

GAULTIER DE KERMOAL — à Saint-Brieuc en 1950 — pr. de la Ville-Grohan\*, en Tréguen. — Bl. : d'or à 3 losanges de gueules, 2 et 1.

GAUPICHER — srs de la Ville-ès-bourg, en Langast. — Bl. : d'..... à 3 pots d'....., 2 et 1.

GAUTHIER DE LA BOULAYE — sgrs de Ville-Hatte ou Traversjument, en Saint-Alban. — Bl. : d'argent à 3 fleurs de lys, d'azur, 2 et 1, accompagnées de 3 losanges de même rangées en chef.

GAUTIER — bourgeois de Moncontour en 1696. — Bl. : de gueules à 2 gaules ou 2 cotices alésées d'argent posées en sautoir, cantonnées de 4 roses de même, 1, 2 et 1, chargées chacune d'une étoile d'azur.

GAUTIER — pr. de la Guichousaie et de la Haie, en Hénanbihen.

GAUTRON puis DE ROBIEN — Vicomtes de Plaintel et sgrs de la Ville-Mainguy, en Plaintel — du Plessis-Gautron, en Saint-Brandan, trêve de Plaintel. — Bl. : d'azur à 6 (3, 2, 1) ou 10 (4, 3, 2, 1) coquilles d'argent — puis : d'azur à 10 billettes d'argent 4, 3, 2, 1 (*qui est de Robien*).

DE GAY DE PLANHOL — à Saint-Brieuc en 1950. — Bl. : d'azur

au lion d'or adextré d'une étoile d'argent, au chef cousu de gueules chargé de 3 étoiles d'argent.

GEFFRELOT — sr du Pont-Renault. — Bl. : d'azur au cygne d'argent.

GENDROT — sr du Clos-Martin, à Saint-Brieuc en 1696. — Bl. : d'argent au croissant de gueules accompagné de 3 roses de même, 2 en chef et 1 e pointe.

DE GENNES — voir *Richard de Gennes*.

GESLIN, GESLIN DE BOURGOGNE, GESLIN DE TRÉMARGAT — à Saint-Brieuc en 1950 — sgrs et pr. des Granges\* et du Montier, en Hénou — de la Hazaie, en Tréguex — des Rues\*, en Saint-Brieuc. — Bl. : d'or à 6 merlettes de sable : 3, 2 et 1.

GESRIL — sgrs de la Caillibotière, en Maroué, puis Saint-Aaron, ou en Plurien — de la Cherquetière, en Maroué — du *Gesril*, en Hénansal — de la Ville-Gratien\* (?) et du Papeu\*, en Pléhérel. — Bl. : d'argent au chêne arraché de sinople (à la Ville-Gratien\* ? et à la *Guyomarais*\*).

GESTIN — sgrs de la Villeneuve-Largentaie\*, en Hénou. — Bl. : d'or au sautoir d'azur, ou : à la croix ancrée d'azur.

DE GEZINCOURT — voir *Desprez de Gézincourt*.

GICQUEL — 2 recteurs de Ruca et de Saint-Lormel en 1696. — Bl. : d'argent à la fasce de gueules accompagnée de 3 quintefeuilles de même, 2 en chef et 1 en pointe.

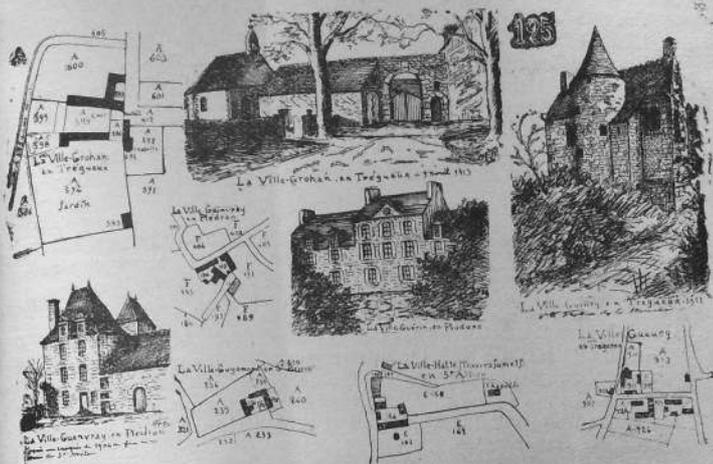
GICQUEL — sgrs de Beausemaine\* et du Prè-Rio, en Ploufragan — de la Lande, en Hénansal — du Mirouër, en La Bouillie — du Vaumeno\* et de la Ville-Berno, en Saint-Brieuc. — Bl. : d'argent à la fasce de gueules accompagnée de 3 quintefeuilles de gueules, 2 en chef et 1 en pointe.

GICQUEL DU NÉDO — (alliance de Callouët). — Bl. : de gueules à la croix d'argent cantonnée de 4 cygnes de même (*titres du château\* et de l'église\* de Trégomar*).

GIGEOU — sgrs des Bignons\*, de Créforêt et de la Croix-Chapelle, en Planguenoual — de la Ville-Maupetit\*, en Hénanbihen. — Bl. : d'azur à 2 épées hautes d'argent, garnies d'or, posées en pals (à la Ville-Maupetit\*).

GILBERT — sgrs du Bois-Gilbert et de Carjégu\*, en Iffiniac — du Ros, en Plœuc. — Bl. : d'azur à 3 coquilles d'argent : 2 et 1 (*manoir\* et tombe\* des sgrs de Carjégu\**).

GILBERT DE VOISIN — sgrs de Crapado, en Plaintel. — Bl. : d'azur à la croix engreslée d'argent cantonnée de 4 croissants d'or.



GILLET — recteur de Trédaniel en 1696. — Bl. : de gueules au cerf ou à la biche courant d'argent.

DE GIRARD — sgrs de Noyal.

GIRARD — srs du Boisberard\* ou Bois-Brard\*, en Saint-Cast.

GLÉ — sgrs de Bois-Ménard, en Plestan — de Launay-Barthélémy, de Sainte-Bélie, en La Poterie — de la Ville-Glé, en Maroué. — Bl. : d'or à 5 glés ou souris de champs de gueules : 2, 2 et 1 — ou, pour les sgrs de Ste-Bélie : d'azur à 3 glés d'or 2 et 1, à la bordure de sable.

LE GLUYDIC — srs de Fort-Morel, en Ploufragan. — Bl. : d'argent à 3 clefs de gueules posées en pals.

DE GOASCARADEC — voir *Hémery de Goascaradec*.

GOFFRY — pr. du Groschesne, en Hénanbihen.

GOHEL — à Lamballe en 1696. — Bl. : de gueules à 3 besants d'argent, 2 et 1.

LE GONIDEC DE KERHALIC — à Saint-Brieuc. — Bl. : d'argent à 3 bandes d'azur.

DE GONNEVILLE — voir *Le Harivel de Gonneville*.

DE LA GOUBLAYE — DE LA GOUBLAYE DE MÉNORVAL — DE LA GOUBLAYE DE NANTOIS — DE LA GOUBLAYE DE LA VILLE-TUAL — sgrs et pr. des Aubiers\*, en Hillion — des Aulnais, en Plancoët — de Château-Cariou, en La

Bouillie — le Courroué, en Hénansal — la Folinaye\*, en Hénanbihen — la Goublaye\*, l'Hostellerie-Abraham\*, Pont-Rouault, Préauguy, le Tertre-Pépin et la Ville-Tual, en Saint-Alban — la Gourhandais\*, et la Guyomarais\*, en St-Denoual — Nantois\* et la Ville-Bresselet, en Pléneuf — la Mare, le Pont-Rouault, le Prédéro\* et la Vallée, en Planguenoual — le Rocher, en Plestan — la Ville-Bellanger\*, en Hénansal. — Bl. : de gueules fretté d'argent, une cotice d'azur brochant sur le tout.

GONZALEZ DE LINARES — all. Merlet, à Saint-Brieuc en 1950. Bl. : Parti : au 1<sup>er</sup> : d'or à 2 fasces de sinople accompagnées d'un léopard de gueules en chef ; au 2<sup>e</sup> de gueules au lion d'or, à la bordure d'azur chargée de 8 étoiles d'or.

GOEON DE LA BOUETARDAYE (*ramage de Gouyon-Matignon*) — sgrs de la Ville-Néant\*, en Langueux. — Bl. : d'or à 2 fasces nouées de gueules accompagnées de 9 merlettes de même en orle : 4, 2 et 3 (*qui est de Matignon*), à la bande d'azur brochant sur le tout (XIV<sup>e</sup> s.), puis d'or à 2 léopards de gueules (*qui est Bouëtard*).

GOUCQUET — sgrs de Bienassis\*, de la Ville-Meno et de Trédaniel, en Trédaniel — du Chesnot (au bourg ?), en Bréhand-Moncontour — de la Coste, en Andel — de la Malingrais, en Hénansal — de la Marre, de St-Eloy et du Tertre, en Plœuc — de la Plaineville\*, en Ploufragan — du Vaupatry, en Plémy. — Bl. : d'azur à la croix engreslée d'argent cantonnée de 4 roses de même (*à Bienassis\**, *au bourg de Bréhand-Moncontour\** et *au Vaupatry\**).

LE GOULLEC — sr de la Villeneuve, en Hénansal. — Bl. : d'azur à la croix pattée d'argent cantonnée en chef et à dextre d'un léopard sur le même.

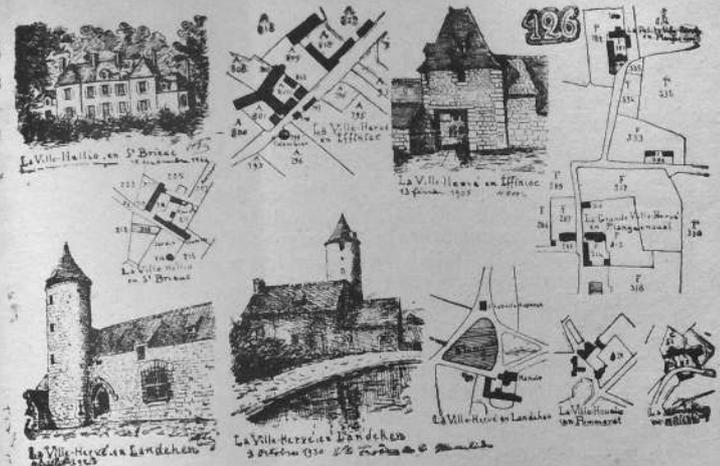
GOULLET DE RUGY — alliance Bernard de Courville, aux Bois-rioux, en Pluduno. — Bl. : d'azur à la fontaine d'argent senestrée d'un lion rampant d'or.

GORE — voir *Pollock-Gore*.

DE GOUBERVILLE — voir *Picot de Gouberville*.

DU GOURAY — sgrs de la Baudramière\*, en Maroué, puis en Saint-Aaron — de Beauvais\*, de Launay-Gouray\*, de Launay-Madeuc et du Plessis, en Bréhand-Moncontour — de la Coste, en Saint-Julien, trêve de Plaintel — de Guébriant\*, en Pluduno — de la Villebilly, en La Poterie, trêve de Maroué. — Bl. : Burelé d'or et de gueules de 10 pièces (lignes de l'église de Saint-Julien).

GOURDEL — sgrs de la Ville-Amaury, en Trédaniel. — Bl. : de gueules au croissant d'argent accompagné de 3 roses de même, 2 en chef et 1 en pointe.



GOURES — sgrs de la Croix-Cholen, en Ploufragan — du Plessis, en Hillion — de la Ville-Goures\* (?) en Erquy. — Bl. : d'argent au lion de sable, armé, lampassé et couronné d'or, à la bordure de gueules.

DE GOURJAULT — alliance d'Estampes — à Saint-Brieuc en 1950. — Bl. : de gueules au croissant d'argent.

GOURLAY ou DU GOURLAY — sgrs du Bois-Hignorel, en Gausson ou Bréhand-Moncontour — du GOURLAY (?), en Plaintel — de Montorien\* ou la Motte-Orien, en Plouguenast — de la Pierre-Plate et de la Villeneuve-Largentaic\*, en Hénon. — Bl. : d'or à la croix engreslée de sable cantonnée de 4 mouchetures d'hermines de sable (*à Montorien\**).

DU GOURVINEC — sgrs de Crec'hennic, en Saint-Julien, trêve de Plaintel. — Bl. : vairé d'or et de sable (chapelle Saint-Gilles de l'Hôpital, près Crec'hennic, en Plaintel).

DE LA GOUTTE DU VIVIER — alliance de Montillet de Grenaud — à Saint-Brieuc en 1950. — Bl. : d'azur au chevron ondulé accompagné en chef de 2 glands et en pointe d'un croissant, le tout d'or.

GOUTTIERE ou GOUTTIER — sr de Croissin ; à St-Brieuc au XVIII<sup>e</sup> s. — Bl. : d'argent à une fascé de gueules accompagnée en chef d'un croissant de sinople et en pointe de 2 fers de moulin d'azur.

DE GOUVELLO — pr. de la Hunaudaye\*, en Plédéliac. Bl. : d'argent au fer de mulet de gueules accompagné de 3 molettes de même, 2 en chef et 1 en pointe.

**GOUYON et DE GOUYON-MATIGNON ou GOUËON ou GOYON** — sgrs de Beaucorps\*, Lymoëlan-à-Pléboulle (fief), la Motte-Rogon et la Ville-Nizan\*, en Pléboulle — Bellenoë et la Roche-Goyon\* ou Fort-la-Latte\*, en Plévenon — le Bois-Bouan, en Pluduno — le Boisglé\*, en Quessoy — Broëllo, Diendy\*, le Guilleu\*, l'Isle-Aval\*, Launay-Bosquen ou Launay-Gouyon, le Val d'Arguenon\* (puis en Notre-Dame-du-Guildo) et le Vau-Méloysel\*, en Saint-Pôtan — le fief de Boishardy, en Meslin — le Bois-Rouault et le Marcheix, en Ruca — Caëden, la Cour-de-Plouër, Langouhédre\*, la Moussaye\*, Saint-Onen, ou Saint-Onen, et la Vieille-Ville\*, en Plénée-Jugon — le fief du Chemin-Chaussée, en Pléhérel — Colinée — Coron, en Saint-Alban — le Groschesne\* et la Motte-du-Parc\*, en Le Gouray — les Loges\* et Perrouze\*, en Saint-Igneuc — Matignon\* et Saint-Jean, en Saint-Germain-de-la-Mer, puis Matignon — les Murs, le Plessis-Gouyon, la Ville-Derrien, la Ville-Marquer et la Ville-Maupetit\*, en Hénanbihen — Penguen, Saint-Cast\* et la Vieuville\*, en Saint-Cast — Plancoët — Quefféron\*, en Maroué — Saint-Loyal, en Saint-Lormel — le Scep\*, en Ples-sala — la Ville-Goures\* et la Ville-Rogon, en Erquy — la Ville-Main\*, en Planguenoual — la Villeneuve, en Hénansal — la Ville-Pierre, en Plémy. — Bl. : d'argent au lion de gueules, couronné, armé et lampassé d'or (au Vau-Méloysel\*, en Saint-Pôtan — à la Villeneuve, en Hénansal) — ou : d'or à 2 fasces nouées de gueules accompagnées de 9 merlettes de même en orle, 4 en chef, 2 entre les fasces et 3 en pointe (qui est de Matignon (sceaux) — ou : écartelé de Gouyon et de Matignon (sceaux — à la Ville-Tua, en Matignon) — ou : écartelé de Gouyon et de Matignon, à la bordure engreslée (cadran solaire de l'Isle-Aval\*) — et voir : Gouëon.

**DE GOUZILLON DE BÉLIZAL** — pr. de Bellevue\*, les Granges\*, la Hauteville\*, la Ville-Chaperon\*, en Hénon — Carivan\*, en Morieux — le Vauclair\*, en Plémy — la Ville-de-Lait\*, en Saint-Gouéno. — Bl. : d'or à la fasce d'azur accompagnée de 3 colombes de même, becquées et membrées de gueules, 2 en chef et 1 en pointe.

**DE GOYON DE FELTRE** — pr. de la Roche-au-Denis\* dite Roche-Goyon, en Noyal — la Roche-Goyon\* ou Fort-la-Latte\*, et la Roche-Lossoie\*, en Plévenon — du château de Trégomar\*, en Trégomar. — Bl. : de gueules au lion d'or — ou écartelé aux 1 et 4 : de gueules au lion d'or (Goyon) aux 2 et 3 : de gueules à 3 épées hautes d'argent garnies d'or, rangées en fasce, au chef de gueules semé d'étoiles d'argent (qui est Clarke duc de Feltre).

**DU GRAIL** — voir Bernard de Talode du Grail.

**LE GRAND** — sgr du Grand-Chemin, en Ruca. — Bl. : d'azur à 3 chats-huants d'or, perchés de même, 2 et 1.

**LE GRAND** — pr. de la Petite Ville-Hervé, en Planguenoual.



**DE GRANDMAISON** — voir Veillet (de) Grandmaison.

**DE GRANDPONT** — voir Guichon de Grandpont.

**DES GRANGES** — voir Gallery des Granges.

**LE GRAS DU LUART** — alliance du Pontavice, à la Villirouët, en Plédéliac. — Bl. : d'azur à 3 recontres de cerfs d'or : 2 et 1.

**GRASSION** — sr de la Fontaine-Menet\*, en Plédran.

**GRAVIER** — alliance Ruellan du Créhu — au Créhu, en Plestan. — Bl. : de pourpre à la fasce ondulée accompagnée en chef de 3 étoiles et en pointe d'un besant, le tout d'argent.

**DE CRENAUD** — voir de Montillet de Grenaud.

**DE GRENEDAN** — voir du Plessis de Grenedan.

**DES GRETZ** — sgrs de Beaugard\*, en Plénée-Jugon. — Bl. : d'argent au chevron accompagné en chef de 2 étoiles et en pointe d'un lion, le tout de gueules.

**GRIGNART** — sgrs de Bellevue\*, en Hénon — de la Grignardais\*, en Saint-Pôtan. — Bl. : de sable à la croix d'argent cantonnée de 4 croissants de même.

**GRIGNON** — sieurs de Fresnes et de la Noë-Grignon, en Plénée-Jugon — de la Gautronnière, en Landéhen. — Bl. : d'azur à la fleur de lys d'or surmontée d'une épervier de même.

**GRIMALDI DE MONACO (de Gouyon-Matignon dit)** sgrs de Matignon. — Bl. : fuselé d'argent et de gueules.

DE GRIMAUDET DE ROCHEBOUET — alliance de Coatgoureden à Saint-Brieuc en 1950. — Bl. : d'or à 3 lionceaux de gueules posés 2 et 1.

DU GRIPPON — sgr de Launay, en Planguenoual. — Bl. : d'.... au griffon d'.... (?).

GRIS — sieurs de la Chetaye, en Erquy.

LE GRIS-DUVAL — à Saint-Brieuc en 1950 — pr. du Boscenit\*, en Saint-Gilles-du-Mené. — Bl. : d'argent à la bisse d'azur ondoyante en pal, surmontée d'une colombe ou d'une merlette de sable.

GRIVART DE KERSTRAT — pr. de Château-Billy, en Ploufragan. Bl. : d'argent au pin arraché de sinople, au chef d'azur chargé de 3 étoiles d'argent.

DE GRIVEL — sgr de Crenolle\*, en Plessala. — Bl. : d'or à la bande échiquetée de 2 tires d'argent et de sable.

GRIVEL — pr. du Vaujoyeux\*, en Planguenoual. — Bl. : de gueules au château (ou tour) d'or ajouré de sable, au chef d'argent chargé de 3 étoiles d'azur.

LE GROING DE LA ROMAGÈRE — Mathias, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier de 1819 à 1841 — restaurateur de la Croix-Mathias, à St-Brieuc — tombeau à la Cathédrale. — Bl. : d'argent à 3 têtes de lions arrachées de gueules 2 et 1.

LE GRONTEC — pr. à Saint-Brieuc. — Bl. : d'or à la croix de gueules cantonnée de 4 aigles de sable.

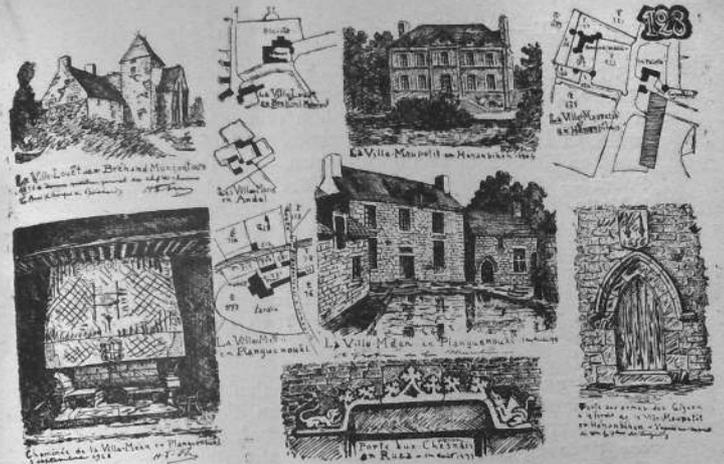
GROSSETÊTE — sgrs de Quenguen et des Salles, en Maroué.

GROUT DE BEAUVAIS — pr. du Meurtel\*, en Plévenon. — Bl. : écartelé : aux 1 et 4 : de sable à 3 têtes de léopards d'or, 2 et 1 — aux 2 et 3 : d'argent à 3 fusées de gueules accolées en fasce.

GRUEL — sgrs de la Lande-Gruel, en Saint-Pôtan. — Bl. : d'argent à 3 fasces de sable, ou fascé d'argent et de sable, un croissant de même en abîme sur le tout (à la Rivière, en Quédillac, Ille-et-Vilaine, et à la Motte-Beaumanoir, en Pleugue-neuc, Ille-et-Vilaine).

LE GUALES DE MÉZAUBRAN — pr. du Glangier, ou Gué-Angier, et de Vauvert\*, en Planguenoual — de Rohanec\*, en Saint-Brieuc — du Tertre-Rogon\*, en Morieux — de la Ville-Morvan\*, en Ploufragan. — Bl. : de gueules au croissant d'argent accompagné de 6 coquilles de même, 3 en chef et 3 en pointe.

GUEAUGUEN ou GUEGUEN — sgrs de Carbién\* et du Clos, en



Hillion — de la Croix-Cholen, en Ploufragan — des Tronchais\*, en Morieux. — Bl. : d'argent à l'olivier arraché de sinople, au franc canton d'hermines chargé de 2 haches d'armes adossées de gueules (titres de Carbién\*).

DE GUEBRIANT — sgrs de Guébriant\*, en Pluduno. — Bl. : losangé d'.... et de ....., au chef d'.... chargé de 3 mâcles ..

DE GUEBRIANT — voir *Budes de Guébriant*.

GUEGUAN ou GUEGUEN — recteur de Saint-Cast en 1696 — Bl. : d'azur au lion passant d'argent.

GUEGAN — sgrs du Cran\*, en Plouguenast.

GUEGOT DE TRAULEN — pr. à Saint-Brieuc. — Bl. : d'azur au chevron d'argent accompagné de 3 molettes de même : 2 en chef et 1 en pointe.

GUEGUEN ou GUEAUGUEN — v. *Guéauguen*.

GUEGUEN — Guillaume IV évêque de Saint-Brieuc de 1297 à 1303.

GUEHÉNEUC et GUEHENEUC DE BOISHUE — sgrs de la Bouyère\*, en La Malhoure — de Lanfosso\*, en Plouguenast — de la Roncière, en Plœuc — de la Roche-au-Lion, en Saint-Melaine-de-Lamballe puis en Maroué — pr. d'une partie de la baronnie de la Hunaudaye, en Plédéliac. — Bl. : d'azur au lion léopardé d'argent accompagné en chef de 2 fleurs de lys de même.



**GUICHOUX** — sgr de la Guichousaie, en Hénanbihen. — Bl. : d'argent au greslier d'azur lié de gueules, accompagné de 3 étoiles de gueules, 2 en chef et 1 en pointe.

**GUIGNEMER** — sgrs du Breil, du Chauchix, de la Hautière et de la Ville-Gourbant, en Hénansal — du Chesnot et de la Folinaye\*, en Hénanbihen — de Dahouët, en Pléneuf — de Porpilly, en Planguenoual. — Bl. : d'or à 3 merlettes de sable, 2 et 1.

**GUIGNON** — sieur du Temple, à Lamballe en 1696. — Bl. : d'or à l'église de gueules, couverte d'azur, sur une champagne de sinople, accompagnée de 2 chouettes de sable rangées en chef.

**GUIHOT** — pr. de la Hazaie\*, en Planguenoual.

**GUILHE DE LACOMBE DE VILLERS** — all. Besnier, à Saint-Brieuc en 1950. — Bl. : d'azur au chevron d'or accompagné de 3 billettes de même, 2 en chef et 1 en pointe, au chef d'argent chargé de 3 molettes de gueules.

**GUILLARD** — sgr du Glajollay, en Gausson — de la Ville-Morin, en Saint-Brandan, trêve de Plaintel — voir *Guiller*.

**GUILLAUME** — recteur de Saint-Aaron en 1696. — Bl. : de gueules à une tour d'argent.

**GUILLAUME DE LA VIEUVILLE-POURPRIS** — Pierre — évêque de Saint-Brieuc de 1721 à 1727. — Bl. : de gueules au lion d'argent couronné d'or.

**GUILLEMET** — srs de la Lande-ès-Glémét\* ou Lande-Guillemet\*, en Maroué.

**GUILLEMOIS** — srs de la Haute-Roche, en Maroué. — Bl. : d'azur à 2 chevrons d'argent arrompagnés de 3 quintefeuilles de même, 2 en chef et 1 en pointe.

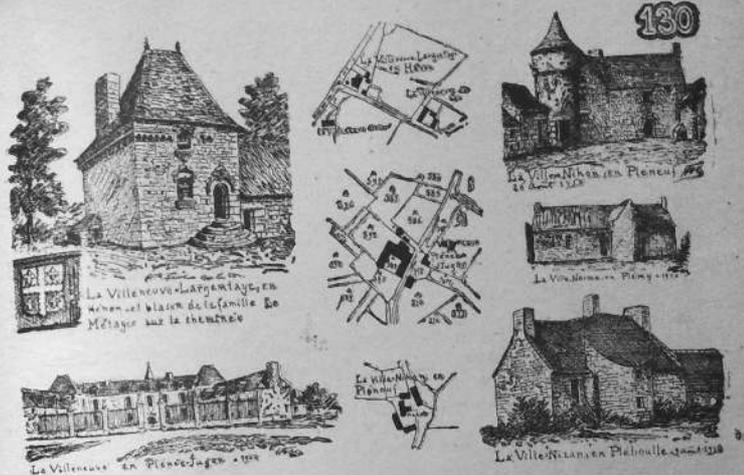
**GUILLEMOT** — sgrs du Bocage, en Maroué — de Beaulieu et de Vauvert\*, en Planguenoual — Trébessant, en Hénanbihen — la Villebiot\*, en Langueux — la Ville-Corhen\*, en Andel — la Ville-Junguené\*, en Trégueux. — Bl. : d'azur au lion couronné d'or accompagné de 3 molettes de même, 2 en chef et 1 en pointe.

**GUILLEMOT** — pr. de la Ville-Hervé\*, en Planguenoual.

**GUILLER** — sgrs du Glageolet en Gausson. — Bl. : d'argent au dragon de sable, ou : d'or à la salamandre de sable vomissant des flammes de gueules.

**GUILLET** — sr de Cramaignan, en Maroué. — Bl. : d'argent au châtaignier de sinople.

**DU GUILLIER** — voir *Brunet du Guillier*.



**GUILLO (DE) LOHAN** — à Saint-Brieuc en 1950. — Bl. : d'azur à l'épée posée en barre, la pointe en bas, accostée d'une étoile en chef et d'une main dextre apaumée en pointe, le tout d'argent.

**GUILLOTOU DE KEREVER** — à Saint-Brieuc en 1950 — pr. de Château-Billy\*, en Ploufragan. — Bl. : d'azur à 2 goélands nageant sur une mer ondulée mouvante de la pointe et accompagnés en chef de 2 étoiles, le tout d'or.

**GUILLOU** — sieur de la Garenne, à Saint-Brieuc en 1696. — Bl. : d'or au loup passant de sable sur une champagne de sinople, surmonté d'une branche de gui de sinople.

**GUILLOUET** — srs de la Ville-Juhel\*, en Saint-Brieuc. — Bl. : d'argent à une croix ou une molette en abîme, accompagnée de 3 cœurs, 2 en chef et 1 en pointe, le tout de gueules (à la Ville-Juhel\*).

**GUILLOUZOU** — srs de la Ville-Rio, en Plaintel. — Bl. : d'azur au chevron d'or accompagné de 3 roues de Sainte-Catherine de même, 2 en chef et 1 en pointe.

**GUITO** — sieur du Colombier — à Saint-Brieuc en 1696. — Bl. : d'or à 3 pins de sinople rangés sur une terrasse de même.

**GUITO** — sieur de Villedon — à Saint-Brieuc en 1696. — Bl. : d'azur au coutelas d'argent, la pointe en haut.

**DU GUINY** — pr. à Saint-Brieuc. — Bl. : d'azur au croissant d'or.

**GUITON** ou **GUITTON** — sgrs de la Couyère, en Saint-Pôtan —



du Val, en Planguenoual. — Bl. : de sable au lion morné d'argent.

HAY DE LA ROUGERAIS — pr. des Villes-Dorées\*, en Cesson-Saint-Brieuc. — Bl. : de sable au lion morné d'argent.

HAY DE SLADE — pr. de la Guyomarais\*, en St-Denoual. — Bl. : d'argent à 3 écussons de gueules, 2 et 1.

DE HAYDURAND — sgrs de Haydurand et des Perrières, en Landéhen. — Bl. : d'argent à 3 chevrons de sable.

DE LA HAYE — sgr de Cruchon\*, en Langueux. — Bl. : d'argent au sautoir de gueules cantonné de 4 billettes de même : 1. 2. 1.

DE LA HAZAYE — sgrs de la Hazaye, en Planguenoual. — Bl. : d'... à une bande d... accostée de 2 croissants d..... (à la Hazaye — ce blason rappelle celui des du Bouilly — v. ce nom).

HEDOU DE LA HERAUDIÈRE — à St-Brieuc en 1950. — Bl. : coupé d'azur à une chausse-trape d'argent sur : or à la fasce onnée de sable.

HELIGUEN — sgrs de l'Hostellerie-Héliguen\*, de la Houssaye, de Mauny et de Travers-jumet, puis la Ville-Hatte\*, en Saint-Alban — du Prébras\* et de la Roche-Lossoie\*, en Plévenon — de St-Prestan, en Planguenoual — des Salles, en Bréhand-Moncontour. — Bl. : d'or à 3 ou 4 fasces de gueules, au franc-canton écartelé d'or et d'azur (église de St-Alban\*).

HELORY — sgrs du Fougeray et de la Girardais, en Plédéliac. — Bl. : d'or à la croix engreslé de sable cantonnée de 4 alérions de même.

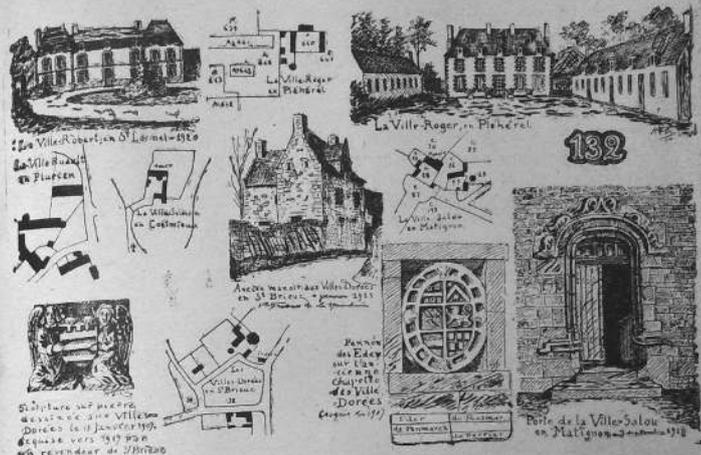
HEMERY ET HEMERY DE GOASCARADEC, HEMERY DE LA VILLE-AURAY — sgrs et pr. de Boisfeillet\*, en Pluduno — de Boishardy\*, en Bréhand-Moncontour — du Bouillon, en St-Carreuc — de Brangolo, en Collinée — de la Fontaine-Ménard\* et du Val\*, en Yffiniac — des Mézues\*, en Hénon — de la Planche et de la Roche-Durand\*, en Quessoy — du Préauray, en St-Julien, trêve de Plainel — de la Ville-Ernaull\* et de la Ville Guyomar\*, en St-Brieuc. — Bl. : d'or à l'annelet de sable en abîme, accompagné de 3 chouettes de sable allumées, becquées et membrées de gueules, 2 en chef et 1 en pointe.

HENANSAL (prieuré de) — Bl. : d'argent au bâton prioral de gueules accosté de 2 mouchetures d'hermines de sable.

LA HERAUDIÈRE — voir Hédon de la Héraudière.

HERBERT — sr du Chauchix, en St-Alban. — Bl. : d'argent à 2 léopards de sable.

HERBERT — pr. de la Ville-Even, en St-Pôtan.



LE HERISSE — sr et pr. de la Mare\*, en Hénon — du Vaurien, de la Ville-Anne et de la Ville-au-Vay\*, en St-Cast. — Bl. : d'argent à l'aigle de sable accompagnée en pointe d'un grèsier de même accosté de 2 étoiles de gueules.

HERISSON DE BEAUVOIR — sgrs de Bréhand\* et de Launay-Bréhand\*, en Bréhand-Moncontour. — Bl. : d'argent à 3 hérissons de sable, 2 et 1.

D'HEROUVILLE — voir de Ricouart d'Hérouville.

HERSART — sgrs de la Guérissais et du Vaucouronné, en Quintenic — de la Hersardais\*, en Plédéliac — de l'Isle-Aval\*, en St-Pôtan — de la Ville-Gicquel, en Pléven — de la Ville-Marquer ou Ville-Marqué, en Hénanbihen. — Bl. : d'or à la herse sarrazine de sable (à la Hersardais\* et à St-Rieul\*).

HERVE — sr du Lorin, en Plénée-Jugon.

HERVE DE LANGERAIS — pr. de la Croix, en Hénanbihen.

HERVE — pr. de la Vicomté\*, en Plévenon. — Bl. : de gueules à 3 fasces onnées d'or.

HERVE DES TROCHES — bourgeois de Lamballe en 1696. — Bl. : de gueules à 2 chevrons, celui du chef renversé, enlacés d'argent, au chef cousu d'azur chargé de 2 fers de moulin d'argent.

HERVOCHONJ — sieurs de la Régnerais\*, en Pléboulle.

HEURTAULT DE ST-CHRISTOPHE — alliance de la Guerrande.

— Bl. : d'azur au chevron d'or accompagné de 3 croissants d'argent, 2 en chef et 1 en pointe, ce dernier surmonté d'un bras droit de carnation, paré d'or, tenant une poignée d'épis d'or.

**LE HIDOUX** — sgr de Resnon, en Bréhand-Boncontour. — Bl. : d'... à la bande ou une fasce d'... chargée de 3 coquilles d'... (sceaux de 1374 à 1415) ou d'... à une croix pattée d'... cantonnée d'une rose d'... en chef à dextre (sceau 1418).

**HILLION** — sr de St-Hilaire ou St-Layre, en St-Brieuc.

**D'HILLION** — sgrs des Douves, en Plénée-Jugon.

**D'HILLION** — sgrs de la Maison-Blanche, en Ploufragan — de la Porte-Rouët et de la Ville-Etienne, en St-Alban. — Bl. : d'... à une bande d'... chargée de 3 mâcles d'... et accostée de 6 coquilles d'..., 3 en chef et 3 en pointe (sceau 1276) puis : d'... à 3 coquilles d'..., 2 et 1, au chef d'... chargé de 3 mâcles d'... (sceau 1381).

**HINAULT** — sr du Péle, en Plédran.

**HINAULT** — recteur d'Yffiniac, en 1696. Bl. : de gueules à la fasce d'or accompagnée de 6 billettes d'argent, 3 en chef et 3 en pointe.

**HINAULT** — pr. de Brésillet\* et du Gué-Lambert\*, en Tréguéux — des Villes-Dorées\*, en St-Brieuc.

**HINGANT** — sgrs de Gardisseul\* et de Trémaudan, en Plestan — de la Haye, de la Ville-Ferlet et de la Ville-Tréhen, en Hénanbihen. — Bl. : de gueules à la fasce d'or accompagnée de 7 billettes de même, 4 en chef, 2 et 1 en pointe.

**DU HIREL** — sgr du Hirel, en Plédran. — Bl. : d'argent à 3 croisilles de sable : 2. 1.

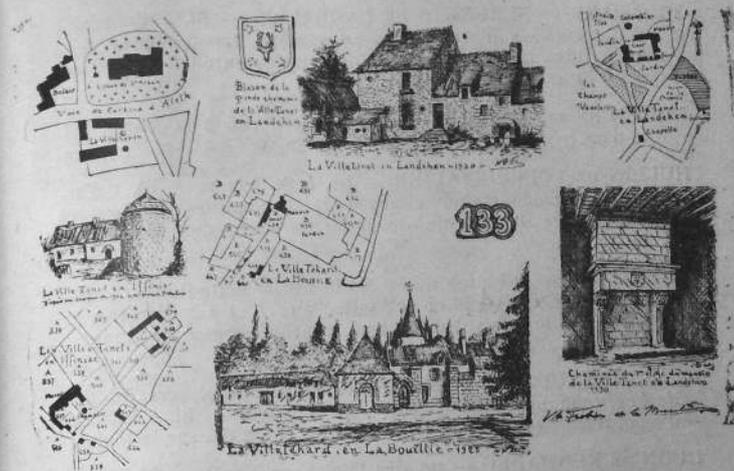
**L'HOSTELIER** — recteur de St-Pôtan, en 1696. — Bl. : d'argent à une bande de gueules accompagnée en chef d'un coq de même.

**HOUDET** — pr. de la Ville-Robert\*, en St-Lormel. — Bl. : de gueules à la gerbe d'or accompagnée de 3 étoiles d'argent rangées en chef et de 3 billettes de même, 2 en flancs et 1 en pointe.

**HOUEIX** — srs de la Forest, en Plessala.

**DU HOURMELIN** — bâtards des de St-Guetas, sgrs du Hourmelin, en Planguenoual. — Bl. : de sable à 12 étoiles d'or : 4. 4 et 4, qui est de St-Guetas, une cotice d'or brochant en barre sur le tout.

**DU HOURMELIN** — voir *Le Normand de Lormel du Hourmelin*.



**DE LA HOUSSAIE** — sgrs de Beaurepaire, Glatinais et la Houssais, en Planguenoual — de la Noë-Barré\*, en Morieux. — Bl. : d'argent au houx de sinople (*cheminée de la Noë-Barré\**).

**HOUVENAGHLE** — pr. des Châtelets\*, en Ploufragan — de la Ville-Ginglin\*, en Cesson-St-Brieuc.

**D'HUART** — all. du Bourblanc — pr. de Lorgerie, en Hénanbihen en 1950. — Bl. : d'argent à la branche de houx de 3 feuilles de sinople, fruitée de 3 pièces de gueules, issant d'un brasier au naturel mouvant de la pointe.

**HUBY** — sgrs de Carbien\*, en Hillion — du Pont-Grossart\*, en Maroué, puis en St-Aaron. — Bl. : d'azur au chevron d'argent accompagné de 3 roses de même, 2 en chef et 1 en pointe.

**HUCHET DE QUENETAIN** — pr. de la Grange, en Hénon. — Bl. : d'azur à 6 billettes percées d'argent 3. 2. 1 (*qui est de la Bédoyère*), ou : écartelé aux 1 et 4 : d'argent à 3 huchets de sable, 2 et 1. (*qui est Huchet*), aux 2 et 3 : de la Bédoyère.

**HUET** — srs du Bouillon, de Brangolo et de Launay-Costio, en Plémy. — Bl. : d'azur à l'aigle d'argent, becquée et membrée de gueules.

**HUGUET DE BOISROBIN** — Hervé, évêque de St-Brieuc de 1431 à 1436. — Bl. : d'azur à 4 burelles d'or accompagnées de 8 besants de même.

**HUISSIERS — AUDIENCIERS ET DES REGAIRES** de St-Brieuc. — Bl. : d'argent à 3 mains de carnation tenant chacune une baguette de sable, 2. 1.

HUISSIERS ET SERGENTS DE LAMBALLE. — Bl. : d'argent à 2 bâtons alésés d'azur posés en sautoir, accompagnés de 5 mouchetures d'hermines de sable rangées en chef et de 3 coquilles de gueules en pointe.

HUISSIERS DE MONCONTOUR. — Bl. : d'azur à la Sainte Trinité d'or.

HULLIN DE BOISCHEVALIER — pr. à St-Brieuc. — Bl. : d'argent à la fasce d'azur chargée de 3 coquilles d'argent et accompagnée de 3 croix de Malte de gueules, 2 en chef et 1 en pointe.

D'HUMIERES — alliance de la Motte de la Motte-Rouge, à Hénansal, en 1950. — Bl. : écartelé : aux 1 et 4 : d'argent au chien de sable passant devant un ormeau terrassé de sinople; aux 2 et 3 : d'argent à 3 bandes de sable.

DE LA HUNAUDAYE — bâtards de Tournemine, sgrs du fief de la Hunaudaye, en St-Rieul — et de Noyal. — Bl. : écartelé d'or et d'azur (*qui est Tournemine*) au bâton d... sur le tout.

HUON DE KERMADEC — pr. des Portes, en Noyal. — Bl. : d'or à 3 annelets, 2 et 1, et 3 croix recroisetées, 1 et 2, le tout d'azur.

HUON DE PENANSTER — alliance de Gouzillon de Bézilal — aux Granges, en Hénou. — Bl. : écartelé : aux 1 et 4 : d'argent à 3 chevrons de gueules, une fasce d'azur brochant sur le tout; aux 2 et 3 : d'azur au chevron d'or accompagné de 3 roses d'argent, 2 en chef et 1 en pointe (*verrière de Maël-Carhaix, Côtes-du-Nord*).

HURAUPT DE VIBRAYE — all. Rouxel de Villeféron, à Langueux en 1950. — Bl. : d'or à la croix d'azur cantonnée de 4 ombres de soleil de gueules.

IMPRIMEURS, LIBRAIRES, APOTHECAIRES ET FILLOTIERS de St-Brieuc. — Bl. : d'azur à 3 écussons d'argent posés 2 et 1, le 1<sup>er</sup> chargé d'un livre fermé de gueules, le 2<sup>e</sup> d'un mortier de même, avec son pilon d'azur, le 3<sup>e</sup> d'un écheveau de fil de gueules, lié et suspendu au chef.

DE L'ISLE — marchand à St-Brieuc, en 1696. — Bl. : fascé ondé de 8 pièces d'argent et d'azur, à la losange d'or, chargée d'un arbre terrassé de sinople, brochant sur le tout.

DE L'ISLE-ADAM — voir de Villiers de l'Isle-Adam.

JAMES — sgrs de Gardisseul\*, en Plestan. — Bl. : d'argent à 7 mâcles d'azur : 3. 3. 1. (*à la Morinais\*, en Plédéliac ?*).

DU JARDIN — sgrs de Robien\*, des Rues\* et de la Ville-Guyomar\*, en Saint-Brieuc. — Bl. : d'... à 2 fascés d'... accompa-



gnées de 7 mâcles d'... : 3 en chef, 3 entre les fascés et 1 en pointe ? (*titre de la Ville-Guyomar\* transférée à Quintin*).

JARNOUEN DE VILLARTAY — à Saint-Brieuc en 1950. — Bl. : d'argent à 3 hameçons de gueules, 2 et 1.

JENNER — pr de Bellenoë, en Plouguenast.

JOCET — sgrs de Bonespoir et du Chesnot, en Hénanbihen — de la Cherquetière\* et de Pellouesson, en St-Melaine de Lamballe, puis en Maroué — des Froides-Fontaines\*, en St-Pôtan — de la Vieuville\*, en Saint-Cast — de la Ville-Camio, en St-Trimoël. — Bl. : d'argent à 2 haches d'armes adossées de gueules, accompagnées de 5 mouchetures d'hermines de sable : 2. 1. 2.

JOCET DU QUENGO — Bl. : d'azur à l'écureuil d'or ou comme ci-dessus.

DU JONCHERAY — voir *Le Forestier du Joncheray*.

JOREL — sgrs des Tronchais\*, en Morieux. — Bl. : d'... au griffon d'...

JOUAN ou JOUHAN — sgrs de la Mare\* et de la Néauvais\*, en Hénou.

JOUAN DE KERVENOAEEL — à Saint-Brieuc en 1950 — pr. du Meurtel\*, en Plévenon — la Ville-Blanchet, en Hénanbihen — la Ville-Corhen\*, en Andel. — Bl. : de gueules au lion d'or, armé et lampassé d'argent, accompagné de 3 annelets d'argent, 2 en chef et 1 en pointe.

JOUANNEAU ou JOUANNIN, sr de la Thuislaye, à Saint-Brieuc en 1696. — Bl. : d'argent à 3 coeurs de gueules 2 et 1.

JOUEURS D'INSTRUMENTS ou musiciens de Saint-Brieuc, voir vitriers, chapeliers, maîtres d'école et *joueurs d'instruments*.

JOURDAIN DE MUIZON — all. Berthelot du Chesnay — au Vaulorin en 1950. — Bl. : d'argent au daim au naturel rentrant dans une forêt de sinople à dextre et senestré d'une nuée d'azur, chargée d'une étoile d'or, mouvante de l'angle senestre du chef.

JOUBAIRE — pr. de Glolais, en Planguenoual.

JOUON DES LONGRAIS — pr. du Fort-la-Latte, ancienne Rochegoyon\*, en Plévenon.

JOUSSEAUME DE LA BRETESCHE — pr. de Bréhiniér\*, de Gardisscul\* et du Val\*, en Plestan — de la Touche-Aloux\*, en St-Denoual. — Bl. : de gueules à 3 crois pattées d'argent, 2 et 1, à la bordure d'hermines.

DE JOYEUSE — voir de Villaret-Joyeuse.

JUGON (chastellenie de). — Bl. : d'hermines à la bordure de gueules (*qui est de Penhièvre*).

JUGON (prieuré de). — Bl. : d'azur à une Notre-Dame d'argent.

JUHEL — sgrs de la Ville-Juhel, en Saint-Brieuc. — Bl. : de gueules au croissant d'argent surmonté d'un lambel de même.

DE KERANDRAON — voir de la Roche de Kerandraon.

DE KERANFLECH-KERNEZNE — alliance Monjaret de Kerjégu, à Bienassis, en Erquy. — Bl. : écartelé : aux 1 et 4 : d'argent au croissant surmonté d'une rose et accompagné de 3 coquilles, 2 en chef et 1 en pointe, le tout de gueules (*de Keranflec'h*) ; aux 2 et 3 : d'or à 3 coquilles de gueules : 2, 1. (*de Kernezne*).

DE KERANGAL ou DE QUÉRANGAL DES ESSARTS — à Saint-Brieuc en 1950. — Bl. : d'argent à l'aigle de sable de profil posée sur un rameau de sinople.

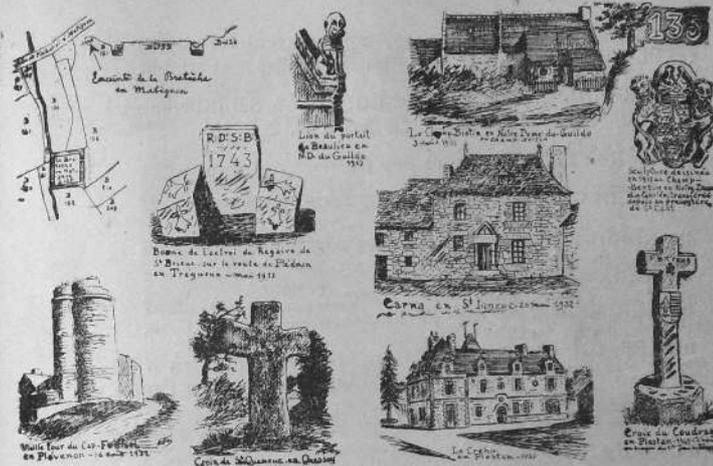
DE KERALY — sgr du Vauclair\*, en Plémy et du Vauclair\*, en Pléneuf. — Bl. : d'azur à une fleur de lys d'or accompagnée de 3 croissants d'argent, 2 en chef et 1 en pointe.

DE KERAUTEM — pr. à Saint-Brieuc. — Bl. : de gueules à 3 fasces d'argent.

DE KERCADIO — voir *Quintin de Kercadio*.

DE KERDANIEL — voir du Fou de Kerdaniel.

DE KEREMAR — sgrs de la Ville-Meno, en Trédaniel. — Bl. : d'argent à 3 chouettes de sable becquées et membrées de gueules, 2. et 1. (à la Ville-Aubry, en Tréguéux).



DE KEREVER — voir *Guillotou de Kerever*.

DE KERGARIOU — sgrs de la Rivière-Norme, en Hénou et Quesoy. — Pr. à Saint-Brieuc en 1950. — B. : d'argent fretté de gueules, au franc-canton de pourpre chargé d'une tour ou château d'argent.

DE KERGOUALER — voir du *Couëdic de Kergoualer*.

DE KERGORLAY, anciennement de *Guergorlay* — sgrs de Cariot\* et des Nos, en Maroué — une branche substituée aux nom et armes de *Pléuc* — voir ce nom. — Bl. : vairé d'or et de gueules.

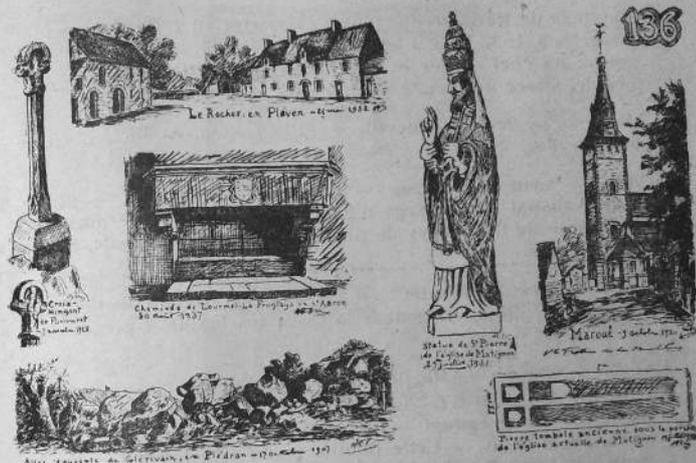
DE KERGOS — v. de *Kernafflen de Kergos*.

DE KERGOZOU DE LA BOISSIERE — à Saint-Brieuc. — Bl. : de gueules à la croix d'or, une cotice d'argent brochant en bande sur le tout.

DE KERGRÉ ou DE CARGRÉ — sgrs de Cargré, en Planguenoual.

DE KERGU — sgrs et pr. du Boisgerbault\*, en Ruca — du Chesnay\*, du Comptant, de la Fontaine-Orain, de Kergré, du Prédéro\*, du Tertre-des-Nos, du Tertre, du Vaujoyeux\* et de la Ville-Gontier, en Planguenoual — du Closneuf\*, en Andel — des Loges\*, en Saint-Igneuc — du Plessis-Tréhen\*, en Pluduno — du Pontgrossart\* et de la Villeneuve\*, en Maroué puis en Saint-Aaron — de Saint-Rieul — du Travers, en Erquy. — Bl. : d'argent à l'épervier de profil ou essorant ? de sable, armé, becqué, longé et grilleté d'or.

- DE KERGUEZANGOR — sgr de Kercarentel\*, en Gausson. — Bl. : de gueules à la croix pattée et alésée d'argent.
- DE KERGUIZIAU DE KERVASDOUÉ — à Saint-Brieuc en 1950. — Bl. : d'azur à 3 têtes d'aigles d'or, 2 et 1.
- DE KERGUTENNE — sgrs des Essarts\*, en Langast.
- DE KERHALIC — voir *Le Gonidec de Kerhalic*.
- DE KERHUE — voir *de Cramezel de Kerhué*.
- DE KERIGANT — voir *Garnier de Kerigant*.
- DE KERIMERCH — voir *de Keymerc'h*.
- DE KERJÉGU ou DE CARJÉGU — sgrs de *Carjégu*, en Iffiniac. — Bl. : coupé d'azur et d'argent, au lion de l'un en l'autre.
- DE KERJÉGU — voir *Monjaret de Kerjégu*.
- DE KERLÉAN — voir *de Legge de Kerléan*.
- DE KERMADEC — voir *Huon de Kermadec*.
- DE KERMAREC DE TRAUROUT — sgrs et pr. de Carbilan et du Groschesne\*, en Le Gouray — la Cornillière\*, la Landès-Guillemet\* et Trévily\*, en Maroué — la Forière\*, en Aniel — les Tronchays\*, en Morieux. — Bl. : de gueules à 5 annelets d'argent, 3 et 2, au chef d'argent chargé de 3 roses de gueules.
- DE KERMELLO — sgrs de Bellevue\*, en Hénon.
- DE KERMOAL — voir *Gaultier de Kermoal*.
- DE KERNAFFLÉN DE KERGOS — pr. de la Touche-Broondineuf, en Plouguenast. — Bl. : d'azur à la croix d'argent chargée de 5 fleurs de lys de gueules posées : 1. 3. et 1., cantonnée aux 1 et 4 d'une étoile et aux 2 et 3 d'un croissant, le tout d'or.
- DE KERNESCOPI — v. *Courson de Kernescop*.
- DE KEROHANT — voir *de Quelen de Kerohant*.
- DE KEROUALLAN — sgrs de la Roncière, en Plœuc. — Bl. : d'azur à 3 pommes de pin d'or : 2 et 1.
- DE KEROUARTZ — pr. du Parc\*, en Saint-Jacut-du-Mené. — Bl. : d'argent à la roue de sable accompagnée de 3 croisettes de même, 2 en chef et 1 en pointe.
- DE KERPEZDRON — à Saint-Brieuc en 1950. — Bl. : d'argent au croissant d'azur accompagné de 3 molettes de sable, 2 en chef et 1 en pointe.
- DE KERPOISSON — à Saint-Brieuc en 1950 — pr. de Pellan, en Morieux — de la Ville-Hellio\*, en Saint-Brieuc. — Bl. : d'or au lion de gueules, la queue remontant entre les jambes.



- DE KERRAOUL — voir *Vittu de Kerraoul*.
- DE KERRET — sgrs du Bouillon, en Plémy. — Bl. : d'or au lion morné de sable, une cotice de gueules brochant en bande sur le tout.
- DE KERROIGNANT — à Saint-Brieuc vers 1900. — Bl. : d'azur au gant apaumé d'argent, les doigts vers le chef.
- DE KERSALIOU — sgrs de Launay-Costio, en Plémy. — Bl. : fascé d'argent et de gueules de 6 pièces, au lion de sable, couronné, armé et lampassé d'or, brochant sur le tout.
- DE KERUZEC — à Saint-Brieuc vers 1900. — Bl. : de sable à 10 billettes d'or : 4. 3. 2. 1.
- DE KERVENOAEI — voir *Jouan de Kervenoaël*.
- DE KERVASDOUÉ — voir *de Kerquiziau de Kervasdoué*.
- DE KEYMERC'H ou DE KERIMERC'H — sgrs du Buchon, en Yffiniac — de Launay-Couvrant\*, en Tréguieux — du Plessis-Budes\*, en Saint-Carreuc — de la Rocherousse\*, en Quessoy. — Bl. : d'hermines au croissant de gueules (*qui est de Kerimerch*), le croissant surmonté d'un écu d'or à 3 tourteaux de gueules et un franc-canton (*qui est du Hautbois, famille substituée au nom de Kerimerc'h vers 1350*) — une litre provenant du couvent de Saint-François de Saint-Brieuc, longtemps conservée au musée municipal de cette ville, puis expédiée au musée lapidaire de Tréguier où ont été déposées même les pierres et statues tombales des églises de Saint-Brieuc, portait un blason banneret écartelé : au 1<sup>er</sup> du

Hautbois de Kerimere'h, comme ci-dessus, au 2° de Couvran : 7 mâcles 3. 1. 3., au 3° 3 têtes de léopards 2. 1. — au 4° d'Avau-gour : un chef — sur le tout mi parti à dextre d'une escar-boucle, effacé à senestre — v. pl. 88.

LABAT — sr de la Plaineville, en Ploufragan. — Bl. : d'azur au lion d'or.

LABBÉ — sieur de l'Estang — à Monecontour en 1696. — Bl. : d'azur au pal d'or chargé d'une crosse abbatiale de gueules et accosté de 6 pommes de pin d'argent posées en pals, 3 de chaque côté.

LABBÉ — sgrs du Meurtel\*, en Plévenon — de la Ville-Gestin, en Dolo. — Bl. : d'argent à la fasce fuselée de 4 pièces de gueules.

LABBÉ — sgrs de la Ville-de-lait en Saint-Gouéno.

LABBÉ DU BOURQUET — sieurs et pr. de Glatinai et de la Mare, en Planguenoual — de la Lande-Boudan et de Quen-guen, en Maroué. — Cette famille porte actuellement : d'ar-gent à la fasce fuselée de 4 pièces de gueules.

LAENNEC — à Saint-Brieuc au XIX<sup>e</sup> s. : coupé au 1<sup>er</sup> d'argent au lion passant de gueules, au 2° de sable à 3 fasces d'or.

LAFON DE LADUYE — à Saint-Brieuc en 1950. — Bl. : d'or à 3 bandes de sable accompagnées de 2 coupleures de sinople ondoyantes entre les bandes.

LAGROLET — alliance de Cavelier de Cuverville, à Lamballe en 1950. — Bl. : d'or à la bande d'azur chargée de 3 crois-sants d'argent.

LAIGNEAU DE VILLENEUVE — à Saint-Brieuc en 1950. — Bl. : d'azur à l'agneau passant d'argent, un pal composé de 6 pièces d'or et de gueules brochant sur le tout.

DE LALUN — à Saint-Brieuc. — Bl. : d'argent au chevron de gueules surmonté d'une étoile à 8 rais de même et accompagné de 3 pensées au naturel, 2 en chef et 1 en pointe.

LAMBALLAIS — sieurs de la Sauldraye\*, en Penguilly.

LAMBALLE (ville de). — Bl. : écartelé aux 1 et 4 : d'azur à 3 gerbes ou brosses antiques d'or, liées de gueules, 2 et 1 (qui est de Brosse) ; aux 2 et 3 : d'hermines plein (qui est de Bretagne).

LAMBERT — sgrs de Saint-Qué, en Planguenoual. — Bl. : d'ar-gent au chevron de gueules.

DE LAMBRAY — sgrs de Champferron, en Jugon — de Launay-Berthelemer, en Plédéliac. — Bl. : d'argent à 6 mouchetures d'hermines de sable, 3. 2. 1.



137



LAMORT — alliance Marjot des Clos, à Pléneuf. — Bl. : d'azur à 2 tibias d'argent posés en sautoir, soutenant une tête de mort de même posée de face.

DE LANASCOL — voir *Quemper de Lanascol*.

LANCZART — voir *Lanezart*.

LANDAIS — sgrs de Châteaubilly\*, en Ploufragan. — Bl. : écartelé aux 1 et 4 : d'azur à la fasce échancrée accompagnée en chef d'un croissant accosté de 2 étoiles et en pointe d'une rose, le tout d'or ; aux 2 et 3 : d'azur au lion d'or, au chef de même.

DE LA LANDE — sgrs et pr. de Calan\*, en Pléboulle — des Clos\*, en Plénée-Jugon — de la Lande et de la Ville-Even\*, en Saint-Pôtan — de la Touche-Trébry\*, en Trébry — du Vaclair\*, en Plémy. — Bl. : d'azur au léopard d'argent, armé et couronné d'or, accompagné de 7 mâcles d'argent rangées 4 en chef et 3 en pointe (à Calan\*).

LANDEHEN (paroisse de). — Bl. : d'azur à 2 fasces d'argent et 2 pals de sable brochant sur le tout (*armorial de 1696*).

DE LANDEMONT — voir *Pantin de Landemont*.

LANEZART ou LANCZART — sr de la Fontenelle, en Trégueux. — Bl. : de sable au croissant d'or surmonté d'une molette de même.

LANGELIER — Nicolas, évêque de Saint-Brieuc de 1566 à 1595. Bl. : un Enfant Jésus tenant 2 anges liés — ou un chevron accompagné de 3 coquilles.

**LANGLAIS** ou **LANGLOIS** — sgrs de la Grande-Maison et de la Ville-Maupetit\*, en Hénanbihen — du Plessis-Méen\*, en Pluduno — du Pont-Brûlé, en Saint-Germain-de-laMer puis Matignon — du Prémorvan\*, en Saint-Pôtan. — Bl. : d'argent à 3 roses de gueules, 2 et 1.

**DE LANGOURIAN** — voir *Le Mordant de Langourian*.

**DE LANJAMET** puis **DE VAUCOULEURS** et **LANJAMET** — sgrs de Lanjamet\*, en Saint-Melaine-de-Lamballe, puis Maroué, et des Salles, en Maroué. — Bl. : d'argent à l'aigle impériale de sable (*qui est de Lanjamet*), puis chargée sur l'estomac d'un écusson d'azur à la croix d'argent (*qui est de Vaucouleurs*).

**DE LANLAY** — voir *Bahézre de Lanlay*.

**DE LANLOUP** — sgrs du Bouillon en Plémy. — Bl. : d'azur à 6 annelets d'argent, 3. 2. 1.

**DE LANNION** — sgrs du Loup\*, en Dolo. — Bl. : d'argent à 3 merlettes de sable, 2 et 1, au chef de gueules chargé de 3 quintefeuilles d'argent.

**DE LANTIVY** — pr. du Meurtel\*, en Plévenon. — Bl. : de gueules à l'épée d'argent, posée en pal, la pointe en bas.

**DE LAPORTE** — pr. à Matignon. — Bl. : coupé au 1<sup>er</sup> d'azur au croissant d'or, au 2<sup>e</sup> de gueules au levrier regardant d'argent, issant de la pointe.

**DE LARGENTAYE** — voir *Rioust de Largentaye*.

**DE LARGENTAYE** — sgrs de Cargouët\*, en Coëtmieux puis en Meslin — de *Largentaye*\*, en Saint-Lormel — barons de Plancoët. — Bl. : d'argent à la bande vivrée de gueules accompagnée de 6 merlettes de même en orle, 3 en chef et 3 en pointe.

**DE LARMOR** — sgrs des Rues\*, en Saint-Brieuc. — Bl. : d'hermines à la fasce de gueules accompagnée de 6 mâcles de même, 3 en chef et 3 en pointe.

**LATIMIER** ou **CLÉZIEUX** — pr. du Boisboissel en St-Brieuc — de Kercaratel\*, en Gausson — Saint-Ilan-le-Roi\*, en Langueux — le Pont-Péroux et la Ville-Main\*, en Planguenoual — les Vergers\*, en Hillion. — Bl. : de gueules au sautoir d'argent chargé en abîme d'un anneau de sable (*verrière de la chapelle de Saint-Vincent de Paul à Saint-Brieuc*).

**DE LAUBESPIN** — voir *de Mouchet de Battfort de Laubespín*.

**DE LAUBRIÈRE** — voir *Briant de Laubrière*.

**DE LAUNAY** — pr. du Château, à Lamballe — de la Corgne, en Saint-Melaine-de-Lamballe puis Maroué — du Groschesne\*, en Le Gouray. — Bl. : d'argent à l'aigle d'azur, becquée et membrée de gueules.



**DE LAUNAY** — sgrs du Boisélucas\*, en Saint-Cast puis en Notre-Dame-du-Guildo — du Plessis-Gouyon\*, en Hénanbihen — de Quesséron\*, en Maroué. — Bl. : de gueules à 2 léopards d'or accompagnés d'une étoile de même en chef, à senestre.

**DE LAUNAY** — sgrs de Brangolo, de Launay-Costio et de la Noë-Guy, en Plémy — de Bréhand\* et de *Launay*\*, en Bréhand-Moncontour — de la Garenne et de la Salle, en Hénon. — Bl. : de gueules à la fasce de vair (*statue tombale de la chapelle de Launay*).

**DE LAUNAY** — voir *Le Corgne de Launay — de Foucaud de Launay*.

**LAURENCE** ou **LORANCE** — sgrs du Chef-du-Bos, en Saint-Pôtan. — Bl. : de sable au poignard d'argent, la pointe en bas, accompagné de 3 étoiles de même, 2 en chef et 1 en pointe, au chef d'argent.

**DE LAVAL** (*de Monfort-Gaël dit*) — sgrs du Chemin-Chaussée\*, de Coron et de Duretal\*, en Hénansal — de Coron, en Saint-Alban — barons de la Hunaudaye\*, en Plédéliac — de Monbran\*, en Pléboullé — barons de Plancoët. — Bl. : d'or à la croix de gueules chargée de 5 coquilles d'argent, 1. 3. 1., cantonnée de 16 alérions d'azur, posés 2 et 2 dans chaque canton.

**DE LAVAL** — Pierre, évêque de Saint-Brieuc de 1472 à 1476, transféré à Saint-Malo puis à Reims. — Bl. : d'or à la croix de gueules chargée de 5 coquilles d'argent : 1. 3. 1. et cantonnée de 16 alérions d'azur, 2 et 2 dans chaque quartier.

LAVERGNE — pr. du Bois-Lavergne, en Plédéliac. — Bl. : d'argent au cerf passant au naturel.

LE LAY — sgrs du Buchon, du Hirel, de Piruit\* et Vte de Plédran, en Plédran — sgr de la Cornillière, en Quessoy — de Guébriant\*, en Pluduno — du Plessis-Budes\* puis Plessis-Le Lay\*, en Saint-Carreuc. — Bl. : d'argent à la fasce d'azur accompagnée en chef de 3 annelets de gueules et en pointe d'une aigle éployée de sable, becquée et membrée de gueules (*titre de l'église de Quessoy*).

LECUYER — recteur de Ploufragan en 1696. — Bl. : d'azur à 3 écussons d'argent, 2 et 1.

LEFFROY — sr des Touches\*, en Plénée-Jugon.

LEGEARD DE LA DIRIAYS — alliance du Fou de Kerdaniel — à Hillion. — Bl. : d'azur à la poule essorante d'or.

DE LEGGE DE KERLÉAN — pr. de Lourmel\*, en Maroué puis Saint-Aaron — de la Vallée\*, en Quintenic. — Bl. : écartelé : aux 1 et 4 : parti d'argent et d'azur au chevron accompagné de 3 lions, 2 en chef et 1 en pointe, de l'un en l'autre (*qui est de Legge*) ; aux 2 et 3 : fascé-ondé de 6 pièces d'or et d'azur (*qui est de Kerléan*).

LEGRAND — pr. de Glolais, en Planguenoual.

LEHEN — sr de la Bouëxière, en Landéhen.

DE LEHEN — originaire de *Lehen\**, en Plurien.

DE LEHEN — voir de *Trémereuc de Lehen*.

LEMARCHANT — voir *Le Marchant*.

LEON — sgrs du Chauchix, en Trédaniel — de la Haye-aux-Léon\*, en Saint-Glen — Létivy\*, en Langueux — des Ormeaux, en Saint-Michel-de-Moncontour puis en Plémy. — Bl. : d'argent au lion de gueules, couronné, armé et lampassé d'or.

LEPESANT — pr. de la Hazaie\*, en Planguenoual.

LEROY DU VAUGLÉ — sgrs de Treutran, en Planguenoual. — Bl. : d'argent au croissant de gueules accompagné de 3 roses de même, 2 en chef et 1 en pointe.

DE LESCOET — sgrs de Bonabry\*, en Hillion — la Guerrande\* et la Ville-Geslin, en Hénanbihen — *Lescoët\**, en Maroué puis Lamballe, et Souleville, en Maroué — La Mare\*, en Hénon — la Moguelaye\* et Sainte-Belienne, en La Poterie — Nantois\*, en Pléneuf — le Port-Martin\*, en Hénon — le Rosay, en Landéhen — la Ville-Main\*, en Andel. — Bl. : de sable à l'épervier d'argent, armé, longé et grilleté d'or, accompagné de

3 coquilles d'argent, 2 en chef et 1 en pointe (*au Parc\**, en *Saint-Jacut-du-Méné*).

DE LESCOUET — voir *Rouxel de Lescoët*.

DE LESMELEUC — sgrs de *Lesmeleuc\**, en Hillion — de la Roche-au-Léon, en Saint-Melaine-de-Lamballe puis Maroué — de la Salle\*, en Andel — de la Ville-Hervé\*, en Planguenoual. — Bl. : de gueules à l'épervier d'or accompagné de 3 coquilles d'argent, 2 en chef et 1 en pointe.

LESNÉ — pr. des Salles\* et de la Touche-au-Prevost, en Plestan en 1950.

DE LESQUEN — sgrs et pr. du Bois-Ruault, en Ruca — la Caillibotière\*, en Maroué puis en Saint-Aaron — le Champ-Chapel\*, en La Bouillie — le Chesnay\*, la Touraille, le Vaujoyeux\*, la Ville-Auvay et la Ville-Main\*, en Planguenoual — la Duchays, en Pléven — la Ferté\*, Saint-Loyal et la Ville-Meneuc\*, en Saint-Lormel — *Lesquen* et le Plessis-Tréhen\*, en Pluduno — Plancoët-à-Pluduno — Quimby\*, en Bréhand-Moncontour — Quingueux, en Quintenic — la Ville-Geffroy\*, en Hillion. — Bl. : de sable à 3 jarles (oiseaux) d'argent, crévés, becqués et membrés de gueules : 2. 1.

DE LESQUEN (ramage des précédents) — sgrs de Carlan\* et d'Ourxigné\*, en Meslin — de Craffault\*, en Plédran — Largentaye\* et Saint-Lormel, en Saint-Lormel — Plancoët-en-Pluduno et la Rougerais, en Pluduno — la Ville-Salou\*, en Saint-Germain-de-la-Mer puis Matignon. — Bl. : de gueules à l'épervier d'argent, la tête contournée, becqué et membré d'or, surmonté d'un croissant renversé et accompagné de 3 molettes, le tout d'or (*à la Ménardais, en Créhen, Côtes-du-Nord*).

DE LESSART — sieurs du Tertre, en Plestan, et de Trébessant, en Hénanbihen. — Bl. : d'argent à la bande de gueules côtoyée de 2 cotices crénelées de même.

DE LESTREDIAGAT — voir *du Haffont de Lestrédiagat*.

LETARD DE LA BOURALIÈRE — alliance Nicol de la Belle — issue — au Chêne en Bréhand-Moncontour. — Bl. : d'azur à la bande d'or chargée d'une tortue de sable et accompagnée de 6 étoiles d'or en orle.

LEUDUGER — sr de Fortmorel, en Ploufragan. — Bl. : de gueules au lion d'or.

DE LEUSSE — alliance de la Moussaye — à la Chesnaye, en Matignon. — Bl. : de gueules à 2 bars adossés d'argent, accompagnées de 3 croix de Malte d'or, 1 en chef et 2 en flancs.

LEVEILLÉ ou LE VEILLÉ — à Saint-Brieuc en 1950. — Bl. :

- d'azur à une losange d'argent chargée d'un écureuil de gueules et cantonnée de 4 mâcles d'or, 2 en chef et 2 en pointe.
- LEVESQUE — voir *l'Evesque*.
- LEVESQUE — alliance Voruz de Vaud — à la Houssaye, en Quessoy. — Bl. : de sable au chef d'argent chargé de 3 fleurs de lys de gueules.
- LE LEVREUR — pr. à Cesson-Saint-Brieuc. — Bl. : d'azur à une merlette d'or.
- LE LEVROUX — sgrs de Belestre, en Hénansal\* — du Prérond\*, de la Roche\* et de la Touche, en Landéhen. — Bl. : de sable à la fasce d'argent chargée de 3 coquilles de gueules et accompagnée en pointe d'une coquille d'argent.
- LE LEVROUX — sgrs de la Ville-Orieux, en Dolo. — Bl. : de sable à une coquille d'argent, au chef d'argent chargé de 3 molettes de gueules.
- LEZIART — sgrs de Beaurepaire, en Planguenoual. — Bl. : d'argent à 3 lézards de sable posés en pals, 2 et 1.
- LHOSTELIER — recteur de Saint-Pôtan en 1696. — Bl. : d'argent à la bande de gueules accompagnée à senestre d'un coq de même.
- LHOSTIS — sieurs de Grénieux, en Saint-Brandan, trêve de Plaintel. — Bl. : de gueules au lion naissant d'or accompagné de 8 fers de flèches d'argent en orle : 3. 2. 3.
- LIBRAIRES DE SAINT-BRIEUC — voir Imprimeurs, libraires, apothicaires et fillotins.
- DE LIEDEKERQUE — pr. du Boisboissel, en St-Brieuc — du Pontpéroux et de la Ville-Main\*, en Planguenoual. — Bl. : de gueules à 3 lions d'or, armés, lampassés et couronnés d'azur.
- DE LIÉGEARD — pr. de Lourmel\*, en Maroué puis St-Aaron — de Saint-Aubin, en Plédéliac — de la Vallée\*, en Quintenic. — Bl. : parti : d'argent à 3 chevrons de gueules, et : d'azur à la tour d'argent ouverte et ajourée de sable.
- LE LIÈVRE DE LA MORINIÈRE — à Lamballe en 1950 — pr. de Guihallon et de la Ville-Mérault, en Planguenoual. — Bl. : de gueules à 2 étoiles en chef et une tête de lièvre en pointe, le tout d'or.
- DU LISCOET — sgrs de la Mare\*, en Hénon. — Bl. : d'argent au chef de gueules chargé de 7 billettes d'argent, posées 4 et 3.
- DE LIVOUDRAY — voir *Rouaull de Livoudray*.

- LOISEL DE LA VILLE-DENEUC — sgrs de la Salle\*, en Andel — de Treutrau, en Planguenoual. — Bl. : d'argent à 3 merlettes de sable : 2. 1. (à la Salle\*).
- LOCHET — sr des Noës — à St-Brieuc, en 1696. — Bl. : de sable à 3 loches (poissons) d'argent posées en pals, 2 et 1.
- LOHAN — voir *Guillo (de) Lohan*.
- DE LOHEAC — voir *Angier de Lohéac*.
- LOISEL-VILLORFIN — pr. des Bignons\*, en Planguenoual.
- LONCLE DES ALLEUX — pr. de la Braise, en Hénon. — Bl. : d'azur au mont de 6 coupeaux d'argent accompagné en chef d'une étoile d'or.
- DE LONGEAUX — pr. du Guillier\*, en Plédéliac. — Bl. : de gueules au greslier d'argent accompagné en chef de 2 trèfles de sable.
- LONGUESPÉE — sgrs du Rochay\*, en Langast. — d'argent à 2 épées de sable en sautoir, les pointes en haut.
- DE LORGERIE — voir *Le Métaër de Lorgerie*.
- DE LORGERIL — sgrs et pr. de Bohéas\* et des Perrières, en Plestan — du Colombier\* et de la Ville-Chaperon\*, en Hénon — de Follideuc\*, puis Lorgeril\*, en St-Igneuc — de la Fontenelle\*, Tramain et la Ville-Goures, en Tramain — de la Julierie\* et de la Villeneuve\*, en Plénée-Jugon — du Pontgamp\*, en Langast — de la Reigneraye\* et de Monbran\*, en Pléboulle — de la Rosais\*, en Dolo — de la Vigne, en Plurien — de la Ville-Volette\*, en Iffiniac. — Bl. : de gueules au chevron d'argent chargé de 5 mouchetures d'hermines de sable, posées dans le sens du chevron, accompagné de 3 molettes à 5 rais d'or, 2 en chef et 1 en pointe (à St-Igneuc\*).
- DE LORRAINE-MERCŒUR, duc de Penthievre. — Bl. : écartelé aux 1 et 4 : d'or à la bande de gueules chargée de 3 alérions d'argent posés dans le sens de la bande (*qui est de Lorraine*) au lambel d'azur brochant sur le tout ; aux 2 et 3 : de gueules à 3 fascés de vair (*qui est de Mercœur*).
- LOSSIEUX — pr. de la Ville-Haslé, en Hénanbihen.
- LOUAISEL DE LA VILLE-DENEUC — voir *Louaisel*.
- DU LOUET — sgrs du Piruit\* et vicomte de Plédran, en Plédran. — Bl. : écartelé aux 1 et 4 : d'or à 3 têtes de loup de sable, arrachées de gueules (*qui est du Louët ancien*) ; aux 2 et 3 : fascé de 6 pièces de vair et de gueules (*qui est de Coëtmenech*). — Ou seulement : fascé de 6 pièces de vair et de gueules.
- DE LOURMEL — voir *Le Normand de Lourmel*.
- LOUYER DE VILLERMAY — à St-Brieuc en 1950. — Bl. : d'argent au loup passant au naturel surmonté des lettres E R (*Argenterie*).

LOZ — sgrs de Brangolo, en Plémy — de Quilhet, en Quessoy — le Petit Létivy, St-Ilan-le-Roi\* et la Ville-Buor, en Languieux. — Bl. : de gueules à 3 éperviers d'argent, becqués, membrés et grilletés d'or, 2 et 1.

LUCAS DE LESTANVILLE — alliance du Plessis de Grenedan, à Quessoy. — Bl. : d'or à la fasce d'azur accompagnée de 6 trèfles de gueules, 3 en chef et 3 en pointe.

LUDUGÉ ou LEUDUGER, à St-Brieuc en 1696. — Bl. : de gueules au lion d'or.

DE LUXEMBOURG — ducs de Penthièvre. — Bl. : écartelé : aux 1 et 4 : d'argent au lion de gueules, armé et couronné d'or, la queue fourchée, nouée et passée en sautoir (*qui est de Luxembourg*) ; au 2<sup>e</sup> de gueules à la croix d'argent (*qui est de Savoie*) ; au 3<sup>e</sup> : d'hermines plein (*qui est de Bretagne*).

DE LUXEMBOURG — voir de Montmorency-Luxembourg.

DE LYS — sgrs de la Grenouillère, en Hénon — de la Saudraye\*, en St-Glen puis Penguilly — de la Truffais, en Plessala. — Bl. : de gueules à la fasce d'argent chargée de 4 mouchetures d'hermines de sable et accompagnée de 2 fleurs de lys d'argent rangées en chef.

MABILLE DE LA PAUMELIÈRE — à Matignon. — Bl. : d'azur au chevron d'or accompagné de 3 tours de même : 2 en chef et 1 en pointe.

MACÉ ou MAHÉ — srs de la Touche, en Plouguenast. — Bl. : d'azur à 3 roses d'or, 2 et 1.

MAC GUIRE — pr. de la Villa-Moussaye, à Carcouët, en Plestan. — Bl. : de gueules au chevalier armé de toutes pièces d'argent, brandissant une épée de même, monté sur un cheval blanc galopant, bridé et housé de gueules.

MAÇONS DE ST-BRIEUC. — voir menuisiers, charpentiers et *maçons*.

MADEUC ou DU GUÉ-MADEUC — voir *du Guémadeuc*.

MAHÉ DE LA VILLEGLE — pays de Moncontour. — Bl. : d'azur à 3 roses d'or : 2, 1. — porte actuellement : d'argent à 2 haches adossées de gueules accompagnées en chef d'un croissant de même.

LE MAIGNAN DE KERANGAT — alliance Houdet. — Bl. : de gueules à la bande d'argent chargée de 3 coquilles de sable.

LE MAIGNAN — pr. de Pontboureux, en Planguenoual.

LE MAIGRE — recteur de Plestan en 1696. — Bl. : d'azur à une salamandre d'or dans des flammes de gueules.

DE MAILLÉ — sgrs du Boisboissel et de Quicangrogne\*, en St-Brieuc — de la Corbière\*, l'Isle-Couesquellan\* et Plœuc, en Plœuc. — Bl. : d'or à 3 fasces onduées-nébulées de gueules.

DE MAINVILLE — voir Micault de Mainville.

LE MAIRE — sr de Nermont, en St-Cast. — Bl. : de gueules à 3 chevrons d'argent accompagnés de 3 trèfles de même, 2 en chef et 1 en pointe.

DE MAISONNEUVE — voir *Blaise de Maisonneuve et Rouzel de Maisonneuve*.

LE MAISTRE — sr de St-Jouan, en Saint-Brieuc.

MAITRES D'ÉCOLE DE ST-BRIEUC — voir vitriers, chapeliers, *maîtres d'école* et joueurs d'instruments.

MALESCOT — sgrs de Carcouët\*, en Plestan — de la Fontaine-Froide et de la Ville-Glorec, en St-Melaine de Lamballe puis Maroué.

MALESTROIT — Jean, évêque de St-Brieuc, de à 1419, transféré à Nantes, chancelier de Bretagne. — Bl. : de gueules à 9 besants d'or, 3, 3, 3.

DE MALESTROIT — sgrs de Bossigneul\*, en Gausson — de la Houssaye\*, en Quessoy — du Marchaix\*, en Landéhen puis Saint-Trimoël — de la Soraye\*, en Quintenic. — Bl. : de gueules à 9 besants d'or : 3, 3, 3 (*lombéau à Quintenic\**).

DE MALET — pr. de Coron, en Saint-Alban. — Bl. : de gueules à 3 fermaux d'or : 2, 1.

MALHERBE — pr. de la Mettrie, en Hénanbihen. — Bl. : de sable à 3 étoiles : 2 et 1, accompagnées en chef d'une croixette, le tout d'argent.

MALLINGE — sieur de la Salle-Plestan, à Lamballe en 1696. — Bl. : d'or à 3 poissons d'azur posés en fasces, chargés chacun d'une mâcle couchée d'argent.

MANECANTERIE DE LA PAROISSE SAINT-ETIENNE DE SAINT-BRIEUC. — Bl. : taillé de sinople sur argent, le premier chargé d'une croix alésée de bois au naturel, portant une fleur de lys d'or en cœur ; le second chargé d'une croix pattée d'azur, la tête et les bras à 5 pans, le pied terminé en pointe, chargée d'une lyre d'or.

DE MALTERRE — pr. de la Guerrande\*, en Hénanbihen. — Bl. : de gueules à 3 chevrons d'argent accompagnés de 3 mâcles de même, 2 en chef et 1 en pointe.

DU MANOIR — voir *Le Pelley du Manoir*.

LE MAOUT — à Saint-Brieuc. — Bl. : d'argent au chevron d'azur bordé d'or.

MARBAUD DE BRENNIGNAN — à Erquy et à Saint-Brieuc en 1950. — Bl. : d'azur à 3 ruches d'or : 2. 1.

DU MARCHAIX — sgrs du *Marchaix*, à Saint-Trimoël. — Bl. : d'hermines à la fasce de gueules.

LE MARCHAND — sgrs du Plessis-Cottes\*, en Hénon — de la Rebourcière, en Trébry — de la Rivière, en Maroué. — Bl. : d'azur au chevron d'argent accompagné de 3 molettes de même, 2 en chef et 1 en pointe.

MARCHANDS DE DRAP DE LAMBALLE. — Bl. : d'or à 6 balots empilés, 1 de sinople, 2 de gueules et 3 d'azur, accompagnés en chef de 2 aunes d'azur posées en sautoir.

MARCHANDS DE DRAP DE MONCONTOUR. — Bl. : écartelé de gueules et d'azur, une croix nillée d'argent sur le tout, cantonnée de 4 carreaux d'or croisés de sable.

MARCHANDS DE TOILE DE LAMBALLE. Bl. : de gueules à 2 pièces de toile d'argent, liées d'azur, posées en fascés alésées, une aune d'or, marquée de sable, brochant en pal sur le tout.

MARCHANDS DE TOILE DE MONCONTOUR. — Bl. : d'azur à 2 pièces de toile ou fascés alésés d'argent, cordées de gueules et accompagnées de 3 aunes ou bâtons alésés d'or, marqués de sable et couchés, le 1<sup>er</sup> en chef, le 2<sup>e</sup> en fasce et le 3<sup>e</sup> en pointe.

LE MARCHAND DE L'AULNAY — pr. du Cartier, en Saint-Brandan, puis en Quintin. — Bl. : d'azur à 2 épées d'argent garnies d'or, posées en sautoir, les pointes en haut, accompagnées en chef d'un croissant d'or.

DE LA MARK — sgrs de Bienassis, en Erquy. — Bl. : d'or à la fasce échiquetée d'argent et de gueules de 3 tires, au lion issant de gueules en chef.

DE MARCONAY — Melchior, évêque de Saint-Brieuc de 1601 à 1618. — Bl. : de gueules à 3 pals de vair, au chef d'or chargé d'un lambel d'azur de 5 pendants.

DE LA MARE — sgrs de Cadouan, la Courneuve, la Mare, le Pontboureux, Porpilly, Vauvert\* et la Ville-Hervé\*, en Planguenoual — du Courroué, en Hénansal — de St-Vréguet\*, en Saint-Alban — de la Ville-Roger\*, en Pléhérel. — Bl. : palé de 4 pièces, de sinople, d'or, d'azur et d'argent, à un alérion de sable brochant sur le tout.

MARÉCHAUX DE LAMBALLE — voir selliers et *Maréchaux*.

MARÉCHAUX DE SAINT-BRIEUC — voir serruriers, *maréchaux* et selliers.

DE LA MARE-GRESLAN — pr. de la Ville-André, en Hénanbihen — peut-être *Greslan*. — Bl. : parti d'or et de pourpre, au sautoir chargé de 4 étoiles, 1 sur chaque branche, et cantonné de 4 losanges : 1, 2 et 1, le tout de l'un en l'autre.

DU MARGARO — sgrs de Langouhède\*, en Plénée-Jugon. — Bl. : d'azur à 3 coquilles d'argent, 2 et 1.

DE \*MARGEOT — sgrs de la Ville-Meneuc\*, en Saint-Lormel — Bl. : d'argent à l'écusson de gueules en abîme, accompagné de 8 mâcles de sable en orle.

MARIE — sr du Clos, à Saint-Brieuc en 1696. — Bl. : d'argent à 3 coquilles de sable : 2 et 1.

DE LA MARIOUSE DE CLAVIGNY — à Saint-Brieuc en 1950. — Bl. : d'azur à la fasce ondée d'or, accompagnée de 3 losanges de même, 2 en chef et 1 en pointe.

MARJOT DES CLOS — pr. des Clos., en Saint-Germain-de-la-Mer, puis Matignon — au Val-André, en Pléneuf en 1950. — Bl. : d'argent au cavalier armé d'une rondache, brandissant un cimier sur un cheval cabré piétinant un dragon sur une terrasse mouvante de la pointe, le tout au naturel (cachets).

MARQUER — sgrs de la Ville-Marquer, en Hénanbihen. — Bl. : d'azur à la fasce d'or accompagné de 3 écussons de même, 2 en chef et 1 en pointe (?).

MARTIAL — Guillaume, évêque de St-Brieuc et Tréguier de 1858 à 1861. — Bl. : d'azur au lion d'or.

MARTEL — sgrs de la Mettrie, de la Ville-Haslé et la Ville-Josse\*, en Hénanbihen — de Reinonet, en Hénansal. — Bl. : d'azur à la fasce d'or chargée de 3 losanges d'argent.

MARTIN — marchand à Moncontour en 1696. — Bl. : d'or à la croix pattée d'argent bordée d'azur.

MARTIN — sr de la Ville-Loye, à Moncontour en 1696. — Bl. : d'azur au chevron d'or accompagné en pointe d'un agneau d'argent.

MARTIN — srs de l'Escoublière, en Hénanbihen.

MARTIN DE LA BALLUÈRE et MARTIN DE MONTAUDRY — sgrs et pr. de Bellevue et de la Touche-Sauvagat\*, en Plénée-Jugon — de Carbilan et du Groschesne\*, en Le Gouray — de la Ville-au-Maitre\*, en Hénanbihen. — Bl. : d'argent à 3 fascés ondées d'azur.

DE MARTINVILLE — voir *Scott de Martinville*.

MARY — sr de la Vallée, en Plénée-Jugon.

DE MARZAN — voir *du Breil de Pontbriand*.

DE LA MARZELIERE — sgrs de Crenolle\*, en Plessala. — Bl. : de sable à 3 fleurs de lys d'argent, 2 et 1.

LE MASSON — à Saint-Brieuc en 1696. — Bl. : d'azur au mât de navire d'or, posé en bande, accosté de 10 sonnettes d'argent, bataillées de sable, posées en orle, 2 et 1 en chef 1 et 2 en pointe.

LE MASSON DE LA VILLE-GAUDIN — sr de Cruchon\*, en Langueux. — Bl. : peut-être comme ci-dessus.

DE MATIGNON — sgrs de *Matignon\**, en St-Germain-de-la-Mer, puis Matignon — de Bronello, en Saint-Pôtan. — Bl. : d'or à 2 fasces nouées de gueules accompagnées de 9 merlettes en orle : 4 en chef, 2 entre les fasces, 2 et 1 en pointe (*Cadran solaire de l'Isle-Aval\**) — (à la Ville-Tua\*, en St-Germain-de-la-Mer, puis *Matignon, Sceaux*).

Les ville, paroisse et canton de Matignon continuent de porter le blason de leurs premiers seigneurs.

DE MATIGNON — voir *de Gouyon-Matignon*.

DE MAUDUIT DU PLESSIX — pr. de la Forière\*, en Andel — des Tronchais\*, en Morieux. — Bl. : d'or au chevron d'azur accompagné de 3 étoiles de gueules, 2 en chef et 1 en pointe.

MAUGENDRE — pr. de la Tête-Noire, la Ville-André et la Ville-Freslet, en Hénanbihen. — Bl. : un famille bourgeoise de ce nom fut inscrite à St-Malo à l'Armorial de 1696 avec un blason : d'or à la coquille d'azur en abîme, accompagnée en chef de 2 étoiles et en pointe d'un greslier, le tout de gueules.

MAUJOUAN DU GASSET — all. d'Aubert, à St-Postan, en 1950. — Bl. : d'azur au chevron d'or accompagné de 3 molettes de même, 2 en chef et 1 en pointe.

DE MAUNY — François-Michel, évêque de St-Brieuc de 1544 à 1545, transféré à Tréguier, puis archevêque de Bordeaux de 1552 à 1558. — Bl. : d'argent au croissant de gueules (v. pl. 94).

DE MAUNY — sgrs de *Mauny*, en Landéhen. — Bl. : d'argent au croissant de gueules.

MAUPETIT — sgrs des Bignons\* et de Créforêt, en Planguenoual — de la Guerrande\*, la Ville-Derrien et la Ville-Maupetit\*, en Hénanbihen — de l'Hôpital, en Quintenic — de Mouëxigné, en Maroué — de la Touche-au-Moine, en Plœuc. — Bl. : d'azur à la tour d'or, ouverte et ajourée de gueules.

MAZURIÉ DE KEROUALIN — alliances à Saint-Brieuc. — Bl. : d'azur à la tour crénelée, ouverte et ruinée à senestre, entourée

de maisons, sur une terrasse jonchée de débris, le tout d'argent. (argenterie XVIII<sup>e</sup>s.).

MEASTRIUS — sgrs de la Ville-Ernault\*, en Saint-Brieuc (?). — Bl. : d'or à 3 quintefeuilles de gueules, 2 et 1.

LE MÉE DE LA SALLE — pr. à Saint-Brieuc. — Bl. : d'azur au chevron accompagné en chef de 2 étoiles et en pointe d'une ancre de navire, le tout d'or.

LE MÉE — recteur de Saint-Igneuc en 1696. — Bl. : d'argent au sautoir de gueules cantonné de 4 croisettes de gueules : 1, 2 et 1. — Originaire de l'évêché de Vannes.

LE MEE — évêque de Saint-Brieuc et Tréguier de 1841 à 1858 — originaire d'Yffiniac. — Bl. : d'azur à la croix terrassée, alésée et rayonnante d'or, le pied chargé de 2 ancres de navire d'argent en sautoir.

MEHAULT — recteur de la Malhoure en 1696. — Bl. : d'argent au sautoir de gueules.

MÈHEUST — recteur de Notre-Dame et de Saint-Jean de Lamballe en 1696. — Bl. : d'azur au lion d'or.

DE MEHÉRENC DE SAINT-PIERRE — pr. à Saint-Brieuc en 1950 pr. des Tronchais\* et de la Ville-Gourio\*, en Morieux — des Vergers\*, en Hillion — de la Ville-Norme\*, en Plémy. — Bl. : d'argent au chef d'azur, l'écu bordé de gueules (*chapelle de Saint-Vincent-de-Paul à Saint-Brieuc*).

DE MELLON — pr. de Saint-Hilaire, en Saint-Brieuc. — Bl. : d'azur à 3 croix pattées d'argent, 2 et 1.

LE MEIGNAN — srs de Cadenoual, en Hénanbihen.

MENUISIERS ET CHARPENTIER DE LAMBALLE. — Bl. : de gueules au rabot d'or couché en fasce, accompagné en chef de 2 maillets de même, emmanchés d'argent, et en pointe de 2 ciseaux d'argent, emmanchés d'or, posés en chevron renversé.

MENUISIERS, CHARPENTIER ET MAÇONS DE ST-BRIEUC. — Bl. : d'azur à une varlope d'or, ferrée d'argent, posée en pal, accompagnée à dextre d'une hache de même soutenue d'un compas ouvert d'or et à senestre d'une truelle d'argent soutenue d'un riflard de même, l'une et l'autre emmanchés d'or.

MERCIERS, ÉPICIER ET DROGUISTES DE LAMBALLE. — Bl. : de sable à la croix d'or chargée de 9 carreaux, emmêlés, 5 de gueules et 4 de sinople, accompagnée dans chaque canton de 2 clous de girofle et d'une fiole d'argent posés 2 et 1.

DU MÈNEZ — sgrs de Prémaigné\*, en Trébry — de la Sauldraye\*, en Penguilly. — Bl. : d'azur à la croix d'or accompagnée d'une main dextre apaumée d'argent au 1<sup>er</sup> quartier.

MENIER ou MESNIER — sr du Clos, en Coëtmieux. — Bl. : d'argent au pin de sinople adextré d'une tête de maure de sable.

DE MÉNORVAL — voir de la Goublaye de Mênorval.

MERCIERS, EPICIERS ET DROGUISTES DE LAMBALLE. — Bl. : De sable à la croix d'or chargée de 9 carreaux entremêlés, 5 de gueules et 4 de sinople, accompagnée dans chaque canton de 2 clous de girofle et d'une fiole d'argent posés 2 et 1.

DU MERDY — sgrs de Catuëlan\* et de Guerlan, en Hénon — du Plessis-au-Noir\*, en Trédaniel — de Quimby\*, en Bréhand-Moncontour — du fief de la Rivière-Ville-Norme, en Hénon et Quessoy. — Bl. : écartelé d'argent et de gueules à 3 fleurs de lys, 2 et 1, de l'un en l'autre (à Catuëlan\*).

DE MÉRITENS — voir de Boixo de Méritens.

LE MERLE ou LE MESLE — à Saint-Brieuc en 1696. — Bl. : d'argent à 3 merlettes de sable : 2. 1.

MERLET — à Saint-Brieuc en 1950. — Bl. : d'or à 8 merlettes de sable en orle : 3. 2. 3.

LE MESLE — à Saint-Brieuc en 1696. — Bl. : d'or au meslier (arbre) arraché de sinople.

MESNARD DE TOUCHEPRES — sgrs de Briselieu, la Croix, la Tête-Noire et la Ville-au-Maitre, en Hénanbihen — Carjégu\* et la Roche-Bréhand, en Yffiniac. — Bl. : d'argent à 3 porespics de sable mirailés d'or, 2 et 1.

DU MESNIL — voir Couëspel du Mesnil.

DE LA MESSELIÈRE — voir Frotier de la Messelière.

MESTIVIER — sgr de la Grange — à Lamballe en 1696. — Bl. : d'azur à 2 faucilles d'argent posées en sautoir, accompagnées de 3 gerbes d'or, 2 en chef et 1 en pointe.

LE MÉTAER — sgrs de Briselieu, Lorgerie\* et Quenguen, en Hénanbihen — Cadouan, le Comptant, la Croix-Verte, la Dorbelais, Glolais, le Gué, le Hourmelin\*, Launay, Lesby, le Pontboureux, le Pontpéroux, la Rue, la Touraille, le Vaujoyeux\*, la Ville-au-Roux, la Ville-Auvay et la Ville-Hervé\*, en Planguenoual — le Papeu\*, en Pléhérel — la Planche, en Andel — le Tertre-Hello et la Ville-ès-Goutés, en Maroué. — Bl. : d'argent à 3 merlettes de sable, 2. 1.

LE MÉTAYER — sgrs de Bogar\* et la Ville-Davy\*, en Quessoy

— Guerlan, la Rivière et la Villeneuve-Largentaye\*, en Hénon — la Maison-blanche, Runello et la Ville-Norme\*, en Plémy — la Vau-Bouëssel, en Saint-Carreuc. — Bl. : d'azur à la croix engreslée d'or cantonnée de 4 fleurs de lys d'argent (à la Villeneuve-Largentaye\*).

LE MÉTAYER — sgrs de Saint-Tudy, en Plessala. — Bl. : d'argent au sapin de sinople fruité d'or, accosté de 2 merlettes affrontées de sable.

DU MEURTEL — voir de Trémereuc du Meurtel et Grout de Beauvais.

DE MEZAUBRAN — voir Le Gualès de Mezaubran.

MICAULT — srs de la Micauderie, en Saint-Brieuc, — de la Plaineville\*, en Ploufragan. — Bl. : d'azur au dieu du silence d'or, mouvant de la pointe, au chef d'argent chargé de 3 mouchetures d'hermines de sable.

MICAULT DE LA VIEUVILLE — Bl. : D'azur au chevron d'or accompagné de 3 chats assis d'argent, 2 en chef et 1 en pointe.

MICAULT DE MAINVILLE — sieurs et pr. de Bouhouga, en Saint-Trimoël — la Fontaine-Ménard, en Meslin — le Maupas\*, en Héansal — Souleville, en Maroué — la Ville-Gefroy, en Hillion. — Bl. : d'azur au cygne d'argent se mirant dans une fontaine de même et surmonté d'un soleil d'or.

MICHEL DE MONTHUCHON — alliance Jouan de Kervenoaël, à Saint-Brieuc, en 1950. — Bl. : d'azur à la croix d'or cantonnée de 4 coquilles de même.

MICHEL DE LA MORVONNAIS — pr. du Val d'Arguenon\*, en Saint-Potan puis en Notre-Dame du Guildo — de la Ville-Auvray, en Planguenoual. — Bl. : d'azur à la bande d'argent chargée de 3 tourteaux de gueules et accostée en chef d'une molette d'argent (qui est Toullier de la Ville-Marie).

MILLET — sr de la Ville-Hamonet, marchand à Saint-Brieuc en 1696. — Bl. : d'argent à 3 pals vivrés de sinople, une fasce de gueules chargée de 3 étoiles d'argent brochant sur le tout.

MILON — sr du Coudray, en Saint-Gouëno. — Bl. : de gueules au lion naissant d'argent, issant d'un croissant d'or et accompagné de 3 étoiles, 2 en chef et 1 en pointe, aussi d'or.

MILON — sgrs de Beaumanoir, en Pommeret — Bellevue\* et la Grange, en Hénon — du Boissy\*, en La Malhouré — du Chemin-Ferré et de Glolais, en Planguenoual — de la Vigne, en Pléneuf. — Bl. : d'azur à 3 têtes de levriers coupées d'argent, colletées de gueules, 2 et 1 (à Saint-Brieuc\*).

MINET ou MINETTE — srs et pr. du Vaumadeuc\*, en Pléven de la Ville-Pain ou Ville-Paye, en Quessoy — de la Ville-

Varet, en Pluduno. — Bl. : de sable au chat passant d'argent (*cachets*).

DE MINIAC — alliance Brochard de la Rochebrochard, à Saint-Brieuc en 1950. — Bl. : de gueules à l'aigle éployée d'argent accompagnée de 7 billettes de même, 4 en chef, 2 et 1 en pointe.

DE MINIAC — sgrs et pr. de la Vigne\*, en Saint-Germain-de-la-Mer, puis en Matignon — de la Ville-Derrien, en Hénanbihen. — Bl. : écartelé : aux 1 et 4 : de gueules à l'aigle éployée d'argent accompagnée de 7 billettes de même, 4 en chef et 3 en pointe ; aux 2 et 3 : d'azur à la croix d'or cantonnée de 4 croissants de même. (*Sculpture provenant de la Vigne*).

LE MINTIER — sgrs de Beauchesne\* et de la Fontaine Saint-Père\*, en Quessoy — du Bourgneuf, des Granges\*, de la Touche-ès-plats, la Ville-Chupelé et la Ville-Esion\*, en Hénon — de Carmené et du Gué-Norme, en Saint-Gouéno, trêve de Plessala — du Chalonge, en Plédran — de Launay\*, en Maroué — de la Motte-Basse\*, en Le Gouray — de la Motte-Gloret, en Yffiniac — de la Ferrière, en Penguilly — de la Pommeraye\* et de la Ville-Morvan\*, en Ploufragan — du Pont-à-l'Asne\*, en Plœuc — de Saint-Prestan, en Planguenoual — de la Ville-Auffray, en Plénée-Jugon (?) — de la Ville-Danne, en Plouguenast — de la Ville-Norme\*, en Plémy — de la Ville-Oger\*, en Saint-Brieuc. — Bl. : de gueules à la croix engreslée d'argent (*tombe au Gouray\*, aux Granges\*, à Launay\*, église de Moncontour\*, à la Motte-Basse\*, à Saint-Brieuc\*, à la Ville-Morvan, à la Ville-Oger\**).

MOCHET — srs de Chef-du-Bois\* et de la Villyrouët\*, en Plédéliac.

LE MOENNE ou LE MOINE — à Saint-Brieuc en 1950 — sgrs de la Hauteville, en Tréguex — sgrs de Saint-Eloy, de la Touche-Rouault (et de la Vieuville ?) en Plœuc. — Bl. : de gueules à une fleur de lys d'or accompagnée de 3 croissants d'argent, 2 en chef et 1 en pointe (*au Bas-Cléden, en Saint-Bihy, Côtes-du-Nord*).

LE MOENNE ou LE MOINE — sgrs de Beauregard\*, en Maroué, puis en Saint-Aaron — de la Roche-au-Léon, en Saint-Melaine de Lamballe, puis Maroué — de Trévily\*, en Maroué — de Beauvais\*, en Bréhand-Moncontour — de la Bouyère\*, en La Malhoure — de Caësden\*, en Plénée-Jugon — de Carnais\*, en Landéhen — de Launay, à Saint-Brieuc — de la Rebourcière, en Trébry — de Triac, en Saint-Aaron — de la Ville-Derrien, en Plestan. — Bl. : d'or à 3 fasces de sable (*à Beauregard\*, à la Bouyère\*, à la Touche-Aloux (?) en Saint-Denoual*).

LE MOINE — à Plessala (XIII<sup>e</sup> s.). — Bl. : d'argent à 3 losanges de gueules : 2. 1. — ou : d'argent à 7 losanges de gueules, 4 et 3, au lambel de 4 pendants d'azur en chef.

MOISAN ou MOUEZAN — sgrs du Bourgneuf, en Saint-Pôtan — du Guécoq, en Saint-Glen — de Launay et de la Villyrouët\*, en Plédéliac — du Miroir, en La Bouillie — de Trébessant, en Hénanbihen — de la Ville-Chevalier\*, en Plébèrel — le blason de la Ville-Calmet\* pourrait être celui de cette famille. — Bl. : d'azur à la fleur de lys d'argent accompagnée de 3 molettes de même, 2 en chef et 1 en pointe (*à la Ville-Calmet\* et à Tréguex ?*)

MOISAN — sr de Kervasdoué en Bréhand-Moncontour. — Bl. : bandé-ondé d'hermines et de gueules de 6 pièces.

DE MONACO — voir de Gouyon-Matignon dit *Grimaldi de Monaco*.

MONCONTOUR (ville de). — Bl. : d'hermines plein en 1696 — actuellement : de gueules au lion d'argent, couronné, armé et lampassé d'or (*qui est de Clisson*), au chef d'hermines.

DE LA MONFORIERE — voir de Gandemont de la Monforière.

LE MONIEZ DE SAGAZAN — pr. de Monbran\* et de la Reignerais\*, en Pléboulle. — Bl. : de gueules à 3 bandes d'or, au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or.

MONJARET DE KERJEGU — pr. de Bienassis\*, en Erquy. — Bl. : d'azur aux lettres M K enlacées d'or, surmontées d'une couronne de comte (*cachets*).

DE MONMONNIER — pr. de la Ville-Blanchet, en Hénanbihen. — de la Ville-Corhen\*, en Andel. — Bl. : d'azur au chevron d'or accompagné de 3 merlettes d'argent, 2 en chef et 1 en pointe.

DE LA MONNERAYE — à Saint-Brieuc en 1950. — Bl. : d'or à la bande de gueules chargée de 3 têtes de lions d'argent et accostée de 2 serpents volants d'azur.

MONNIER — pr. de la Houssaie\*, en Quessoy.

DE MONTAUBAN — sgrs de la Planche, en Hénanbihen. — Bl. : de gueules à 7 (3. 3. 1.) ou 9 mâcles (3. 3. 3.) d'or, au lambel d'argent de 4 pendants en chef.

DE MONTAUDRY — voir *Martin de Montaudry*.

DE MONTBOURCHER — sgrs de Caëden\*, la Cour-de-Plouër et la Moussaye\*, en Plénée-Jugon — Launay-Gouyon, en Saint-Pôtan — la Motte-du-Parc\*, en Le Gouray — de la Vigne, en Plurien. — Bl. : d'or à 3 channes ou marmites de gueules, 2 et 1.

DE MONTEJEHAN — baron de la Hunaudaye\*, en Plédéliac. — Bl. : d'or fretté de gueules.

DE MONTEYNARD — alliance de la Moussaye — à la Moglais, en La Poterie. — Bl. : de vair au chef de gueules chargé d'un lion issant d'or.

DE MONTFORT — Guy, évêque de Saint-Brieuc de 1335 à 1359. — Bl. : d'argent à la croix de gueules gringolée et guivrée d'or — cathédrale de Saint-Brieuc.

DE MONTFORT — sgrs de Montbran\*, en Plébouille — barons de Plancoët — Bl. : d'argent à la croix de gueules guivrée et gringolée d'or.

DE MONTILLET DE GRENAUD — à Saint-Brieuc en 1950. — Bl. : écartelé aux 1 et 4 : d'azur au chevron d'argent surmonté d'un croissant de même (*qui est de Montillet*) — aux 2 et 3 : de gueules à 2 bandes ondées d'argent (*qui est de Grenaud*).

DE MONTMOREL — voir *de Raquedel de Montmorel*.

DE MONTMORENCY-LUXEMBOURG — sgrs de Piruit\* et de la Ville-Hélio et vicomtes de Plédran, en Plédran. — Bl. : d'or à la croix de gueules cantonné de 16 alérions d'azur, posés 2 et 2 dans chaque canton (*qui est de Montmorency*), chargé en abîme d'un écusson : d'argent au lion de gueules armé et couronné d'or, lampassé d'azur (*qui est de Luxembourg*).

DE MONTRELAIS — Hugues, évêque de Saint-Brieuc de 1359 à 1375 — puis cardinal. — Bl. : D'or à 3 jumelles d'azur en bandes.

DES MORANDAIS. — voir *Chaton des Morandais*.

DE LA MORANDIERE — voir *Bricheteau de la Morandière*.

MORAUD DE CALLAC — pr. de Grénieux, en Saint-Brandan, trêve de Plaintel. — Bl. : d'argent à 3 coquilles de sable, 2 et 1.

LE MORDANT — pr. de Langourian, en Erquy, et de la Ville-Cochard, en Pléhérel. — Bl. : d'argent au chevron engreslé de sable accompagné de 3 étoiles de même, 2 en chef et 1 en pointe.

MOREL — srs de la Corbière\*, en Le Gouray, de Launay-Costio, en Plémy. — Bl. : d'argent au léopard de gueules.

MOREL — Jules-Laurent-Benjamin, évêque de St-Brieuc et Tréguier de 1906 à 1923 — tombeau à la chapelle Notre-Dame de la Fontaine-St-Brieuc. — Bl. : coupé au 1<sup>er</sup> d'azur au Saint-Esprit d'argent planant et rayonnant d'or au-dessus d'une mer de sinople, en pointe ; au 2<sup>e</sup> : de gueules au ciboire d'or soutenant une hostie d'argent ; l'écu bordé d'hermines.

MORIN — sgrs de Bellevue\* et de Port-Martin\*, en Hénou. — Bl. : d'azur au chevron d'argent accompagné de 3 quintefeuilles de même, 2 en chef et 1 en pointe. — Cette famille semble avoir adopté au xviii<sup>e</sup> s. le blason des Morin nobles du pays nantais : d'argent à l'arbre terrassé de sinople, un sanglier de sable brochant sur le tronc (*argenterie*).

MORIN — sgrs de la Ville-Corhen\*, en Andel.

MORO — sgrs de la Ville-Berno, en Saint-Brieuc — de la Ville-Billy, en Ploufragan — de la Ville-Bougault\*, en Cesson-St-Brieuc. — Bl. : Ecartelé : aux 1 et 4 : d'or au lion de sable — aux 2 et 3 : de gueules au croissant d'or (*sculptures de la Ville-Bougault\* et de l'église de Cesson\**).

DE MORTEAUX — pr. de Cargouët, en Meslin — de la Ville-Téhart\*, en La Bouillie. — Bl. : de gueules à 3 chevrons d'argent accompagnés en pointe d'un huchet versé d'or ; au chef cousu d'azur chargé d'un croissant d'argent entre 2 étoiles d'or.

DE LA MORVONNAIS — voir *Michel de La Morvonnais*.

MOTIER DE LA FAYETTE — sgrs de Bienluyvient, en Planguenoual — de la Corbière\*, de Plœuc et du Pont-à-l'Asne\*, en Plœuc — de l'Isle-Aval, en Saint-Pôtan — de St-Quihouët, en Plaintel — du Vaucouronné, en Quintenic. — Bl. : de gueules à la bande d'or, l'écu bordé de vair.

MOTTAIS — à Lamballe en 1696. — Bl. : d'or à 3 fasces d'azur.

DU MOTTAY — voir *Tual du Mottay*.

DE LA MOTTE et DE LA MOTTE DE BROONS DE VAUVERT — sgrs de Caëden\* et de la Moussaye\*, en Pléée-Jugon — de la Gourhandais\* et de la Guyomarais\*, en Saint-Denoual — de la Motte-du-Parc\*, en Le Gouray. — Bl. : d'azur fretté d'argent de 6 pièces.

DE LA MOTTE (ramage de CORON) — sgrs et pr. du Boisélucas\*, en St-Cast, puis en Notre-Dame du Guildo, du Bois-Ripaux, de Pontjoly et de la Ville-Estienne, en Plurien — de la Ville-ès-Prés et la Ville-Feslet, en Hénanbihen — les Essarts, en Langast — Lanfosso, en Plouguenast — la Motte-Rouge, en Hénansal — le Prédéro et la Ville-Anne, en Planguenoual — le Vaurouault et la Ville-Durand, en Pléhérel — la Vigne\*, en St-Germain-de-la-Mer, puis Matignon — la Ville-Goures\*, en Erquy — la Ville-Pierre, en Pléée-Jugon, puis en Penquilly. — Bl. : de sable fretté d'or de 6 pièces (*à la Croix-Perrigault\* — à la Vigne\**).

DE LA MOTTE — sgrs de Cargouët\*, en Coëtmieux, puis en Meslin — du Chemin-Chaussée, en Hénansal — baron de la

Hunaudaye\*, en Plédéliac — sgrs de Maritaine, en Maroué, puis en St-Aaron — de Monbran\*, en Plébouille — barons de Plancoët — sgrs de Taniot, en Hillion — du Vauclair\*, en Plémy — du Vauclair\*, en Pléneuf — de la Ville-Jouhan, en La Bouillie. — Bl. : De gueules à 3 bandes engreslées d'argent (*pennon de Calan\**, en Plébouille — *verrière de Moncontour* — litre du Vauclair).

DE LA MOTTE — sgrs de Langourian, en Erquy. — Bl. : De sable à 7 mâcles accolées d'argent, posées 3. 3 et 1.

DE LA MOTTE — sgrs de la Goublaye\*, en St-Alban. — Bl. : De gueules fretté d'argent.

DE LA MOTTE — voir *Picot de la Motte*.

DE LA MOTTE-BASSE — sgrs de la Motte-Basse, en Le Gouray. — Bl. : D'argent au croissant de gueules.

DE LA MOTTE-BASSE — voir *Le Mintier de la Motte-Basse*.

DE LA MOTTE-FOUQUÉ — sgrs du Reposoir\*, en Hénanbihen. — Bl. : De sable à une face d'or.

MOTTIN DE LA BALME — pr. de St-Vréguet, en St-Alban. — Bl. : D'azur à la coquille d'argent accompagnée de 3 mollettes d'or, 2 en chef et 1 en pointe.

MOUGHET DE BATTEFORT DE LAUBESPIN — pr. de Bréhinié\* et de Gardisseul\*, en Plestan — de la Touche-Aloux\*, en St-Denoual. — Bl. : Ecartelé : aux 1 et 4 : de gueules à l'épée haute d'argent, garnie d'or, accostée de 2 roses d'argent (*qui est de Battefort*), aux 2 et 3 : d'azur au sautoir alésé d'or accompagné de 4 billettes de même, posées 1. 2. 1., celles du chef et de la pointe couchées (*qui est de Laubespain*). — Sur le tout : De gueules à la fasce d'argent accompagnée de 3 émouchets d'or, 2 en chef et 1 en pointe (*qui est Mouchet*).

MOUESAN — sgrs et pr. de Chef-du-Bois\*, Launay-Berthelemer et la Villirouët\*, en Plédéliac — du Guécoq, en St-Glen — de Trébessant et de la Ville-Néant, en Hénanbihen — de la Ville-Calmet\* (?), en Tréguex — de la Ville-Chevalier\*, en Pléhérel. — Bl. : D'azur à la fleur de lys d'argent accompagnée de 3 molettes de même : 2 en chef et 1 en pointe (*à la Ville-Calmet\**, à Tréguex et aux Veillans\*, en Tréguex).

MOUESSON — sgrs de la Naye, la Ville-André, la Ville-Blanchet et la Ville-Tréhorel, en Hénanbihen — de la Ville-Even\* en St-Pôtan. — Bl. : D'argent à 3 moineaux de sable, 2 et 1.

DE MOUGINS DE ROQUEFORT — pr. de Bellevue\*, en Hénon. — Bl. : D'azur au peuplier d'or soutenu d'un croissant d'argent et accompagné de 3 étoiles d'or, 2 en chef et 1 en

pointe. — ou : D'or au peuplier de sinople soutenu d'un croissant de gueules et accompagné de 3 étoiles de sable.

DE MOULINS — voir *Ernault de Moulins*.

DE LA MOUSSAYE — sgrs et pr. de Beaulieu\*, en St-Cast, puis en Notre-Dame du Guildo — de Belouze\* et de la Hunaudaye\*, en Plédéliac — du Bouillon, en Plémy — de Bréhinié\*, Carcouët\*, Gardisseul\*, le Plessis-Rebours et Saint-Clavien, en Plestan — du Breil\*, en St-Cast — du Chemin-Chaussée\*, en Hénansal, Planguenoual, Quintenic et Saint-Aaron — la Chesnaye-Taniot\*, en St-Germain-de-la-Mer, puis Matignon — la Cour-de-Plouër et la Moussaye, en Plénée-Jugon — les Fermes\*, en Trébry — la Folinaye\*, Lorgerie\*, la Ville-Bayeux et la Ville-Tréhen, en Hénanbihen — les Hayes\*, la Ville-Eslan\* et Trémilliac\*, en Maroué — l'Hôpital\* et Léhen\*, en Plurien — Langourian, en Erquy — la Moglais\* et les Portes-Bouilly\*, en La Poterie — la Motte-du-Parc\*, en Le Gouray — le Pêle-Châtel\*, en Plédran — le Pontgamp\*, en Langast et Plouguenast — Pontrouault, Porpily, St-Marc, St-Prestan et le Val\*, en Planguenoual — St-Denoual\* et la Touche-Aloux\*, en St-Denoual — St-Guétas\*, en Hénansal — la Truffais, en Plessala — la Ville-Roger\*, en Pléhérel. — Bl. : D'or fretté d'azur de 6 pièces.

DE MOUSTIER — alliance Jousseume de la Bretesche — au Val, en Plestan. — Bl. : De gueules au chevron d'argent accompagné de 3 aigles d'or, 2 en chef et 1 en pointe.

MOY DES PORTES — bourgeois de Moncontour. — Bl. : De gueules au sautoir d'or cantonné de 4 merlettes d'argent : 1.2.1.

DE MUSSAN — sr de Créforêt et de la Croix-Chapelle, en Planguenoual.

NABUCET — pr. de la Ville-Haslé, en Hénanbihen.

NAGUET DE SAINT-VULFRAN — pr. à St-Brieuc. — Bl. : D'azur à 3 coquilles d'or, 2 et 1, accompagnées en chef d'une molette de même.

DE NANTOIS — voir *de la Goublaye de Nantois*.

DE NAVARRE — sr de la Gaubichaye, en Gausson.

LE NEPVOU — sgrs de Berrien, Carfort et la Roche, en Saint-Brieuc — la Ville-Ginglin\*, en Cesson-St-Brieuc — Bonabry\*, en Hillion — la Coudraye, en Plaintel — la Cour et la Ville-Nizan, en Plédran — Lescouët, en Maroué puis Lamballe — Lourmel et la Ville-Marie, en Andel, etc... — Bl. : De gueules à 6 billettes d'argent, 3.2.1, au chef d'argent.

DES NÉTUMIÈRES — voir *Hay des Nétumières*.

DE NEVET — sgrs de St-Rieul. — Bl. : D'or au léopard morné de gueules.

NICOL DE LA BELLEISSUE — pr. de Bellenœ et de la Touche-Broondineuf\*, en Plouguenast — du Chêne\*, en Bréhand-Moncontour. — Bl. : De sable à 10 coquilles d'argent, 4. 3. 2 et 1.

NICOLAS — recteur de St-Germain-de-la-Mer en 1696. — Bl. : D'or au lion de sable, couronné, armé et lampassé de gueules.

NICOLAS — srs de la Motte-Colas\*, en Pléboulle — des Villes-Audrain\*, en St-Germain-de-la-Mer, puis Matignon. Bl. : D'or au lion de sable, couronné, armé et lampassé de gueules.

NIVET — recteur de Pléboulle en 1696. — Bl. : D'or au léopard de gueules.

DE LA NOE — sgrs et pr. des Salles, en Hénon — de la Ville-Moisan, en Coëtmieux. — Bl. : D'azur au lion d'or, couronné, armé et lampassé de gueules.

DE LA NOE — voir *Bidard de la Noë* — *Harel de la Noë*.

LE NOIR DE TOURNEMINE DE CARLAN — sgrs du Bignon, de Carlan\* et d'Ourxigné\*, en Meslin — de Brangolo, en Plémy — de Carmoran et des Perrières, en Plestan — de Craffault\*, en Plédran — du Plessis-au-Noir\*, en Trédaniel — du Prégleus, en Yffiniac — de Quefféron\*, en Maroué — de la Vallée, en Plurien — de Villepain, en Quessoy — de la Ville-Pierre\*, en Hillion — de la Ville-Salmon, (en Coëtmieux ?) — Bl. : D'azur à 3 chevrons d'or, au franc-canton de gueules chargé d'une fleur de lys d'argent (église de Meslin\* — à la Ville-Pierre\*).

LE NOIR DE LA COCHETIÈRE — à Moncontour en 1950. — Bl. : D'argent à 3 fêtes de maures de sable tortillées d'argent, 2 et 1.

DE NOMPÈRE DE CHAMPAGNY — alliance de Couëssin du Boisriou — à St-Julien en 1950. — Bl. : D'azur à 3 chevrons rompus et alaisés d'or.

LE NORMAND — sgrs et pr. de Belleville, en Plédran — Bienlyvient, Cadouan, la Croix-Voie, Glolais, le Hourmelin\*, Launay, le Pontpéroux, la Touraille, le Vaujoyeux\*, la Ville-Anne, la Ville-au-Reux, la Ville-Auvay et la Ville-Gontier, en Planguenoual — le Breil, en Landéhen — Lourmel, en Andel — les Marais\*, en Hillion — Noyal — la Rue, en Plestan — la Ville-Méreux, en Quessoy — la Ville-Néen, en St-Alban. — Bl. : D'azur au lion léopardé d'or, au chef de gueules, soutenu d'argent, chargé d'un léopard d'or. — la branche du Hourmelin y ajoute une champagne d'argent chargée de 3 merlettes de sable, 2 et 1 (*qui est Le Métaër du Hourmelin*).

LE NORMAND — sr de Limoron, à St-Brieuc en 1696. — Bl. : D'or à deux léopards de gueules.

LE NORMANT — sgrs et pr. du Chesnot, de la Folinaye\*, la Guichousaye, la Mettrie, les Salles, la Ville-André et la Ville-Héleuc\*, en Hénanbihen. — Bl. : D'azur au rencontre de cerf d'or cantonné de 4 molettes de même. — Un blason à peu près analogue se voit sur les cheminées de la Vigne\*, en Hénansal, et de la Ville-Tanet\*, en Landéhen, mais semble devoir appartenir à une famille de la Vigne qui a possédé ces fiefs.

DES NOS — sgrs de Belouze\*, en Plédéliac — de Cariot\* et des Nos, en Maroué — du Chef-du-Bosc, de l'Isle-des-Nos et du VauMeloisel\*, en St-Pôtan — de la Hautière\*, en Plénée-Jugon — de la Motte-Collas\*, en Pléboulle — du Prédéro\* et du Tertre-Heubran, puis Tertre-des-Nos, en Planguenoual. — Bl. : D'argent au lion de sable, couronné, armé et lampassé de gueules (*à Bêlouze\* et au Vau-Meloisel\**).

NOTAIRES DE LAMBALLE — Bl. : D'or à une losange de sable chargée d'un cygne d'argent et accompagnée de 4 mouchetures d'hermines, cantonnées, de sable.

NOTAIRES DE MONCONTOUR — Bl. : D'or à la fasce d'azur accompagnée en chef d'une foi de carnation parée de contre-hermines et en pointe de 2 plumes à écrire de sinople posées en sautoir.

NOTAIRES DE SAINT-BRIEUC — Bl. : D'argent au sautoir de contre-hermines accompagné de 4 mains de carnation couchées tenant une plume à écrire d'azur posée en bande.

NOTRE-DAME D'ESPÉRANCE DE ST-BRIEUC (Archiconfrérie de). — Bl. : D'azur à 2 ancres de navire d'argent posées en sautoir, accompagnées en chef d'une étoile rayonnante d'or et en pointe d'une champagne de sinople. Tenants : 2 anges — l'écu brochant sur un parasol basilical d'or et de gueules, une cloche basilicale d'argent pendante en pointe.

DE LA NOUË — sgrs et pr. des Aubiers\*, en Hillion — de Bogard\*, du Chasteigner\* et de la Houssaye\*, en Quessoy — de Crenolle\*, en Plessala — de la Hunaudaye\*, en Plédéliac — de Launay-Couyran\* et de la Ville-Calmet\*, en Trégueux — de la Mare\*, en Hénon — de la Roche-Closmadenc\*, en La Malhoure — du Val-Bouan\*, en Planguenoual — de la Ville-Norme\*, en Plémy. — Bl. : D'azur à la croix d'argent cantonnée de 4 gerbes de blé d'or liées de gueules.

NOUËL — sgrs de la Croix-Cholen, en Ploufragan — de la Ville-Hulin, en Ruca. — l. : D'argent au pin de sinople soutenu par 2 cerfs rampants et affrontés de sable.

OFFICIERS DE L'AMIRAUTÉ DE ST-BRIEUC. — Bl. : d'azur à une ancre d'argent accostée de 2 fleurs de lys d'or.

OFFICIERS DE LA JURIDICTION DE LAMBALLE. — Bl. : d'azur à 3 fleurs de lys d'or, 2 et 1.

OFFICIERS DE LA JURIDICTION DE MONCONTOUR. — Bl. : d'azur à 3 fleurs de lys d'or, 2, 1.

OFFICIERS DE LA JURIDICTION DE ST-BBRIEUC. — Bl. : d'azur à une fleur de lys d'or.

OGIER DE BAULNY — alliance du Plessis de Grenedan, à Moncontour-de-Bretagne. — Bl. : d'argent au chevron d'azur accompagné de 3 trèfles de sable, 2 en chef et 1 en pointe.

OGIER — sgrs de Catuélan\*, en Hénon — Châteaubilly\*, en Ploufragan — Kervidy, en Iffiniac — la Roche-Ogier, en La Malhoure — peut-être la Ville-Oger\*, en St-Brieuc. — Bl. : d'azur à 7 roses ou 7 quintefeuilles d'or : 3, 3 et 1.

OLLITRAULT DU RESTE — pr. de la Tour de Cesson\*, en Cesson-St-Brieuc. — Bl. : de gueules à la fasce d'azur chargée de 3 étoiles d'argent et accompagnée de 2 lions léopardés de même, 1 en chef et 1 en pointe.

ORFEVRES DE ST-BRIEUC. — Bl. : d'azur au St-Eloi, vêtu pontificalement, d'or, tenant de sa main droite un marteau, et de la gauche une crosse, sur une terrasse, le tout d'or.

ORITEL — sgrs du Baschemin et de la Ville-Garnier, en Quessoy — du Pont-Rado, en Hénon. — Bl. : d'azur à la croix patriarcale d'or accompagnée en pointe de 2 clefs adossées d'argent, les pannetons vers la pointe.

DES ORMEAUX — voir de *Léon des Ormeaux*.

O'RORKE — à St-Brieuc en 1950. — Bl. : d'or à 2 lions léopardés de sable, armés et lampassés de gueules.

OURY — sgrs du Bignon, en Noyal — du Breil-Oury, en La Poterie, trève de Maroué. — Bl. : d'azur au rencontre de bœuf d'argent, au chef d'argent chargé de 3 mâcles d'azur (*Généalogie Poulain*).

OUYCE — sgrs de Beaulieu, en Planguenoual. — Bl. : d'azur à la rose accompagnée en chef de 2 étoiles et en pointe d'un croissant, le tout d'or.

LE PAGE DE KERVASDOUE, à Moncontour, et LE PAIGE — sgrs du Guécoq, en St-Glen. — Bl. : d'argent à l'aigle éployée de sable, becquée et membrée de gueules.

DE PAILLERETS — voir Bonnet de Paillerets.

PALASNE DE CHAMPEAUX — à St-Brieuc au XVIII<sup>e</sup> s. — Bl. : de gueules à la barre d'or accostée de 2 étoiles de même.

LE PALLIER puis DE LA PALLIERE — à St-Brieuc en 1950 — srs de Bellevue, du Closneuf et de la Noë, en Plémy. — Bl. :

d'azur au chevron d'argent accompagné de 3 hures de sangliers d'or : 2 en chef et 1 en pointe.

DE PALLUEL — voir Cretté de Palluel.

DE PALYS — pr. de la Vigne\*, en St-Germain-de-la-Mer, puis Matginon. — Bl. : d'or à l'hyeuse arrachée de sinople, fruitée d'or.

DE PANEVINON DE MARSAT — alliance de Méhéreuc de Saint-Pierre — à St-Brieuc. — Bl. : d'argent au lion de sable armé et lampassé de gueules, une fasce de gueules brochant sur le tout.

PANSART — srs et pr. de la Grande-Maison et de la Ville-Ténérel, en Hénanbihen — de St-Costantin, en Planguenoual — de la Villeneuve, en Morieux.

PANTIN DE LANDEMONT — pr. à St-Brieuc. — Bl. : d'argent à la croix de sable cantonnée de 4 molettes de gueules.

LE PAPPE — sgrs de Beauvais\*, en Bréhand-Moncontour — des Iles et de la Ville-Rabel\*, en Iffiniac — de la Roche-Durand\*, en Quessoy. — Bl. : d'argent au papegault de sable, becqué et membré de gueules, le col traversé d'une flèche de même en barre, la pointe en haut.

PARADIS DE JONNEREUX — alliance de Méhérenc de Saint-Pierre — à la Ville-Gourio, en Morieux. — Bl. : d'argent au pommier de sinople, fruité et terrassé de gueules, entouré d'un serpent d'or montant.

DU PARC — sgrs du Cran\*, en Plouguenast — de Grenolle\*, en Plessala — de Kercarantel\*, en Gausson — de la Motte-du-Parc\*, en Le Gouray — du Parc et du Vieux-Parc, en Saint-Jacut-du-Mené — de St-Mirel\*, en Plénée-Jugon. — Bl. : d'argent à 3 jumelles de gueules posées en fasces (*au Groschène\**, en Le Gouray — au Parc — à la Touche-Sauvage!\* — litres de la Motte-du-Parc\* aux musées de St-Brieuc et de Tréquier).

DE PARTENAY ou DE PARTHENAY — à St-Brieuc en 1950. — Bl. : d'or au léopard de contre-hermines accompagné en chef de 3 billettes de même.

PASCAULT — srs de Caudan, en Iffiniac. — Bl. : de sable à 3 quintefeuilles d'argent, 2 et 1.

PASQUIER — voir d'Andiffret-Pasquier.

PASTUREL — srs de la Moinerie, en Erquy.

DE LA PAUMELIERE — voir *Mabille de la Paumelière*.

LE PAYANT ou PEAN — sgrs de la Ville-Gratien, en Pléhérel. — Un écusson sculpté à la Ville-Gratien porte un arbre arra-

- ché — dans le pays ce blason passe pour celui des **Le Payant**, mais pourrait bien être celui des Gesril, seigneurs du Papeu\*, en la même paroisse.
- PAYEN DE LA GARANDERIE** — alliance Dugenet-Ruellan du Créhu, à St-Brieuc en 1950. — Bl. : D'argent à 3 tourteaux de sable, 2. 1., celui de dextre en chef chargé d'une rose d'or.
- PEAN** — receveur des décimes de St-Brieuc en 1696. — Bl. : D'argent au pied humain de carnation accompagné de 5 annelets d'azur, 3 en chef et 2 en flancs.
- PEAN et PEANT DE PONFILLY** — sgrs de la Ville-Hunault (proche de la Ville-Gratien, en Pléhérel), en Plurien — pr. de Bréfeillac, en Pommeret. — Bl. : d'or à 3 têtes de maures de sable, tortillées d'argent, 2 et 1.
- DE PEDROSO DE SAN CARLOS** — alliance Rioust de Largentaye. — Bl. : D'argent à 5 poids de sable posés en sautoir : 2. 1. 2.
- PELÉE DE SAINT-AURICE** — alliance Bernard de la Gatinais, à Maroué en 1950. — Bl. : d'azur à l'aigle d'or, au chef d'argent chargé d'une rose accostée de 2 étoiles, le tout de gueules.
- DE PELLAN** — sgrs des Aulneaux\* et de Carnais, en Plémy — de Pellan, en Morieux. — Bl. : d'hermines à 2 haches d'armes adossées de gueules.
- LE PELLAY DU MANOIR** — pr. à Saint-Cast. — Bl. : d'azur à la croix d'argent cantonnée aux 1 et 4 d'un aigle d'or et aux 2 et 3 d'une étoile d'argent.
- DU PELLEM** — sgrs de Bellenoë, en Plaintel. — Bl. : D'argent à la bande de gueules chargée de 3 mâcles d'or.
- LE PELLETIER** — sr du Hautchemin, en Hénon. — Bl. : d'azur à 3 gerbes d'argent, 2 et 1.
- PELLETIER** — pr. de la Ville-Hervé\*, en Planguenoual.
- DU PELLINEC** — voir de *Francheville du Pellinec*.
- PELLOUEZEL** — sgrs du Boisfaucheur, en Plaintel — du Chesnebay et de la Ville-aux-Baux\* ou Ville-Aubaud\*, en Plurien — de Trébry. — Bl. : d'argent à 3 canettes de sable, becquées et pattées de gueules, 2 et 1.
- PELTIER** — pr. de la Cherquetière\*, en Maroué.
- DE PENGUILLY** — voir *Le Bel de Pengilly*.
- DE PENMARC'H** — sgrs de la Fontenelle, en Trégueux — de la Ville-Ginglin\*, la Ville-Rault\* et les Villes-Dorées\*, en Cesson-St-Brieuc. — Bl. : d'or à 3 colombes d'azur, becquées et membrées de gueules, 2 et 1. (*Tombe de Mgr de Penmarc'h transférée de St-Brieuc à Trégulier — pennon de la chapelle des Villes-Dorées\* — Cathédrale de Saint-Brieuc*).
- DE PENMARC'H** — Christophe, évêque de St-Brieuc de 1476 à 1506 — pierre tombale transférée au musée lapidaire de Trégulier. — Bl. : d'or à 3 colombes d'azur (clef de voûte de la cathédrale).
- DE PENTHIEVRE (comtes de)** — ramage de Bretagne — sgrs de Carlan\*, en Meslin — la Hunaudaye\*, en Plédéliac — Jugon\* — Lamballe\* — Monbran\*, en Plébouille — Moncontour — Plancoët. — Bl. : d'hermines à la bordure de gueules.
- PERCEVAUX** — sgrs du Pré-Oren, en Trégueux. — Bl. : d'azur à 3 coquilles d'argent, 2 et 1, au chef cousu de gueules chargé de 3 mâcles d'or.
- DE PERCIN DE MONTGAILLARD** — sgr de la Corbière\* et de Plœuc, en Plœuc. — Bl. : d'azur au cygne d'argent, becqué de sable, nageant sur une rivière d'argent et accompagné de 3 étoiles d'or rangées en chef.
- PERON** — à St-Brieuc en 1696 — Bl. : d'azur à une billette en abîme, 2 étoiles en chef et un croissant en pointe, le tout d'or.
- DE PERRAN** — voir *Espivent de Perran*.
- PERRET** — pr. de la Ville-ès-Goupines\*, en Le Gouray.
- PERRET**, recteur de St-Michel de Moncontour en 1696. — Bl. : d'argent à 3 cœurs de gueules 2 et 1.
- DE PERRIEN et DE PERRIEN DE CRENAN** — sgrs de Bréfeillac\*, en Pommeret — des Rues\*, en St-Brieuc — de St-Trimoël. — Bl. : d'argent à 5 fusées de gueules accolées en bande.
- DU PERRIER** — sgrs du Boisglé\*, en Quessoy — du Marchaix, en Landéhen ou St-Trimoël. — Bl. : d'azur à 10 billettes d'or : 4. 3. 2. 1.
- PERRIGAULT** — recteur de Plémy en 1696, d'une famille du pays de Vannes. — Bl. : d'azur à 3 perdrix d'or, 2 et 1.
- PERRIGAULT** — pr. de la Fontaine-Menet\*, en Plédran — à St-Brieuc en 1950. — Bl. : d'argent à 6 têtes de paons d'azur, 3. 2. et 1., à la bordure composée d'argent et d'azur.
- PERRIN** — recteur de Plessala en 1696. — Bl. : d'argent au lion de sable couronné d'or.
- PERRIN** — nobles de Plessala aux xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> s. — sgrs de la Fontaine-Ménard, en Meslin.
- DU PERROT** — sgrs de Cadouan, Vauvert\* et la Ville-Hervé\*, en Planguenoual.

PETIT — pr. de la Salle-Verte, en Hénanbihen.

PEUREL DE PENHOADIC — Jacques, évêque nommé de Saint-Brieuc de 1456 à 1462 contre Jean Prigent. — Bl. : de sable semé de billettes d'argent, au lion d'argent brochant sur le tout.

DE PEYRUIS — voir de Vitton de Peyruis.

PHÉLIPOT DE LA PIGUELAYE — à St-Brieuc en 1696. — Bl. : d'azur au chevron d'or accompagné de 3 fers de lances d'argent, 2 en chef et 1 en pointe.

PICAN — sr du Chesnot, en Hénanbihen.

LE PICART — sgrs de l'Estangue, en Hillion — de la Fosse-Davy, de la Guévière\* et des Portes-Plouays\*, en Maroué — de Pellan et des Tronchays\*, en Morieux — de la Roche-Guy, en Planguenoual. — Bl. : d'argent au lion de sable accompagné de 3 merlettes de même, 2 en chef et 1 en pointe.

PICOT, PICOT DE LA MOTTE et PICOT DE PLÉDRAN — sgrs et pr. de Boisfeillet\*, en Pluduno — Galinée\*, en St-Pôtan puis en Notre-Dame-du-Guildo — du Hirel, de Piruit\* et de Plédran, en Plédran — du Plessis-Budes\* ou Plessis-Le Lay\*, en St-Carreuc — du Tertre-Jouan\*, en Ploufragan, et pr. à Saint-Brieuc. — Bl. : écartelé aux 1 et 4 : d'azur à 3 haches d'armes d'argent, 2 et 1 ; aux 2 et 3 : d'argent à 3 léopards de gueules, l'un sur l'autre.

DE PICOT DE GOUBERVILLE — au Clio, en Quessoy, en 1950. — Bl. : de gueules à la croix ancrée d'argent.

PICQUET — alliance Guillo (de) Lohan, à St-Brieuc. — Bl. : d'azur à 3 chevrons d'or accompagnés de 3 fers de piques d'argent, 2 en chef et 1 en pointe.

PINCHON — S. Guillaume, évêque de St-Brieuc de 1220 à 1234. — Cette famille serait encore représentée en 1950 à Pléneuf.

PINCZON DU SEL — à St-Brieuc en 1950. — Bl. : d'argent à la croix ancrée de sable cantonnée de 4 merlettes de même.

PINEL — sgrs du Chauchix\*, en Maroué — du Cloître et du Feu-Cochart, en Plurien — de la Grande-Maison, de la Guichousaie et de la Ville-Besnard, en Hénanbihen — de la Verdure, en La Bouillie. — Bl. : d'azur à 3 pommes de pin d'or : 2. 1. (littres peintes de l'ancienne église de Hénanbihen).

DE PINSONNIÈRE — voir Hardy de Pinsonnière.

PIRON — srs de Beaulieu, la Salle-Villéon et la Ville-Gontier, en Planguenoual — de la Ville-Piron (?), en Ruca.

PIRON — sgrs du Frétay\*, en St-Trimoël — de Méléan ou Méliâu\*, en Pommeret — de la Pironnière, en Cesson-St-Brieuc.

— Bl. : d'argent à 3 fasces de gueules accompagnées de 10 molettes de même, 4. 3. 2 et 1.

DE LA PLANCHE (ramage de St-Denoual — sgrs des Landes-Marlet, de la Planche et de la Ville-Barbe, en Hénanbihen — de la Ville-Gontier, en Planguenoual. — Bl. : de gueules à 10 billettes d'or, 4. 3. 2 et 1.

PLANCHER — sgrs du Bobu-Robien, du Boisglé\*, du Botrel et de la Rochérousse\*, en Quessoy — de Bossigneul\*, en Gausson — de Laubé, en Ifliniac — de Lourmel\*, en Andel. — Bl. : d'argent au chevron de gueules accompagné de 3 roses de même, 2 en chef et 1 en pointe.

DE PLANCOET — sgrs des Courtus, en St-Pôtan — de Monbran\*, en Pléboulle — de Plancoët — de la Ville-Rest ou Ville-Raye, en Pluduno. — Bl. : d'argent au sautoir de sable cantonné de 4 roses de gueules : 1. 2. 1. (blason adopté de nos jours par la ville de Plancoët).

PLANGUENOAL (prieuré de). — Bl. : d'hermines au bâton prioral de gueules en pal.

DE PLANHOL — voir de Gay de Planhol.

DE PLANTEROSE — pr. du Bohéas\*, en Plestan. — Bl. : de gueules au chevron d'or accompagné de 3 roses d'argent, 2 en chef et 1 en pointe.

DE PLÉDRAN — sgrs de Beaupaire et de la Ville-Guermel, en Ifliniac — de Piruit\* et de Plédran, en Plédran — de Saint-Melaine\*, en Maroué — de la Ville-Juhel\*, en St-Brieuc. — Bl. : d'azur à 7 mâcles d'azur : 3. 3. 1. (tombe du Créac'h, en Plédran).

DE PLÉDRAN — voir Picot de Plédran.

PLESSE — srs de St-Mirel\*, en Plénée-Jugon. — Bl. : d'azur à 2 épées d'argent en sautoir.

DE LA PLESSE — voir Poënces de la Plesse.

DU PLESSIS-BALISSON — sgrs du Vau-Balisson, en St-Pôtan. — Bl. : de gueules à 2 léopards d'or.

DU PLESSIS DE GRENEDAN — sgr et pr. de Bogar\* et de la Ville-David\*, en Quessoy — de Kercarentel\*, en Gausson — du Port-Martin\*, en Hénon. — Bl. : d'argent à la bande de gueules chargée de 3 mâcles d'or et accompagnée en chef d'un lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'or (litre de l'église de St-Julien, trêve de Plaintel).

DU PLESSIS-RICHELIEU — voir Vignerot du Plessis-Richelieu.

DE PLÉUC — sgrs de la Corbière\* et de Plæuc, en Plæuc — de

- St-Eloi, en Landébia ou en Plœuc. — Bl. : chevronné de 6 pièces d'hermines et de gueules (à la Chapelle St-Nicolas\* et à Kercarental\*, en Gausson — à la Corbière, en Plœuc).
- DE PLOREC — sgrs du Plessis-Plore, en Erquy — de St-Rieul. — Bl. : d'azur fretté d'hermines de 6 pièces (tombe à Plore, Côtes-du-Nord).
- PLOUAYS ou DE PLOUAYS — sgrs des Portes-Plouays\*, en Maroué. — Bl. : d'azur à 3 molettes d'argent, 2 et 1.
- DE PLOUER — sgrs de la Cour-de-Plouër, en Plénée-Jugon. — Bl. : de gueules à 6 quintefeilles d'or : 3. 2. 1 (tombes à Plouër, Côtes-du-Nord).
- DE PLOUFRAGAN — sgrs de Fort-Morel, de Ploufragan et de la Salle\*, en Ploufragan — de la Ville-Hélio\*, en St-Brieuc. — Bl. : d'azur à 3 coquilles d'argent, au chef cousu de gueules chargé de 3 mâcles d'or (procès-verbal de prééminences de Ste-Tréphine, Côtes-du-Nord).
- DE PLUMAUGAT — sgrs de Péran\*, en Plédran. — Bl. : d'argent à 3 bandes d'azur (titre de l'église de Plumaugat, Côtes-du-Nord).
- DE PLUVIÉ — pr. de la Roncière\*, en St-Germain-de-la-Mer puis Maignon. — Bl. : de sable au chevron d'or accompagné de 3 roses de même : 2 en chef et 1 en pointe.
- POCQUET — à St-Brieuc en 1950. — Bl. : de sable au chevron d'or accompagné de 3 annelets d'argent, 2 en chef et 1 en pointe (note communiquée).
- POCQUET DE NOISSEVILLE — alliance Bernard de Courville — aux Boisrioux, en Pluduno. — Bl. : écartelé : aux 1 et 4 : de sable à la main posée en pal, accompagnée en chef d'une épée couchée, la pointe à dextre, et en pointe d'une flèche couchée, la pointe à senestre, le tout d'argent (qui est Pocquet); aux 2 et 3 : d'azur au chevron accompagné en chef de 3 étoiles et en pointe d'un croissant, le tout d'argent, (qui est Poirrier de Noisseville).
- POENCES DE LA PLESSE — à St-Brieuc vers 1900. — Bl. : de gueules à l'épervier d'argent dévorant une cuisse de perdrix d'or.
- POILPRÉ — à Lamballe et à Moncontour en 1696. — Bl. : D'or au buste humain de carnation, la barbe et les cheveux de sinople.
- POILPRÉ — sr du Marché — à en 1696. — Bl. : d'azur au chevron d'or accompagné de 3 pins d'argent, 2 en chef et 1 en pointe, au chef de gueules à 3 étoiles d'or.
- POINÇON DE LA BLANCHARDIÈRE — pr. du Val d'Arguenon\*, en St-Pôtan puis en Notre-Dame-du-Guïdo. — Bl. : d'azur au chef d'argent chargé de 3 têtes de maures de sable, tortillées d'argent.
- POISSON — srs de la Garenne, du Heux et de Lanvéac, en Saint-Brandan, trêve de Plaintel. — Bl. : de sable à la fasce d'or accompagnée en chef d'un poisson d'argent, posé en fasce, et en pointe d'une tête de loup d'or.
- POLLOCK GORE — pr. de Carcouët\* et de la Villa-Moussaye, en Plestan. — Bl. : de gueules à la fasce d'or accompagnée de 3 croix recroisetées, au pied fiché, de même, 2 en chef et 1 en pointe.
- LE POMMELEC — pr. de Bienassis\*, en Erquy — la branche de Binic, titrée baron par S. S. Pie IX porte : d'or au léopard de gueules soutenant de la patte dextre une croix nimbée.
- POMMERET — srs de St-Rivily et de la Ville-Gueury\*, en Tré-gueux. — Bl. : d'argent au pommier arraché de sinople, le tronc accosté de 2 mouchetures d'hermines de sable.
- DU PONTAVICE — pr. du Clio, en Quessoy — de la Ville-Moisan, en Coëtmieux — de la Villyrouët, en Plédéliac. — Bl. : d'argent au pont de 4 arches de gueules.
- DE PONTFILLY — voir Péan de Pontfilly.
- DE PONTUAL — sgrs de la Ville-Varet\*, en Pluduno. — Bl. : de sinople au pont de 3 arches d'argent, sur lequel passent 3 canes d'argent, becquées et membrées de sable.
- LE PORC DE LA PORTE DE VEZINS — André, évêque de Saint-Brieuc de 1619 à 1631 — tombeau à la cathédrale, provenant des Ursulines de St-Brieuc. — V. pl. 8. — Bl. : écartelé : au 1<sup>er</sup> d'or au sanglier de sable (Le Porc); au 2<sup>e</sup> : d'or à la fasce crénelée de gueules (de la Tour-Landry); au 3<sup>e</sup> : de gueules au croissant d'hermines bordé d'or (de la Porte); au 4<sup>e</sup> : de gueules à 9 mâcles d'or : 3. 3. 3 (de Rohan).
- POREE DU BREIL. — à St-Brieuc. — Bl. : de pourpre au rencontre de buffle d'or cantonné de 4 quintefeilles de même.
- DES PORTES — voir de Cargouët des Portes, Hourgoumar des Portes, Moy des Portes.
- POTIER DE GESVRES — sgrs de Piruit\* et Vtes de Plédran, en Plédran — du Tertre-Jouan\*, en Ploufragan. — Bl. : d'azur à 3 mains dextres apaumées d'or : 2 et 1, au franc-canton échiqueté d'argent et d'azur.
- POTIERS d'étain, Teinturiers, et Boulonniers de St-Brieuc. — Bl. : d'azur semé de boutons d'argent, une chaudière d'or sur le tout; au chef d'argent chargé de 3 pots ou mesures de vin d'azur.
- POTIRON DE BOISFLEURY — à St-Brieuc. — Bl. : d'azur à l'aiguère d'argent dans une vire d'or.
- POULAIN ou POUILLAIN — sgrs du Bignon, en Meslin — du

Bignon\*, en Morieux — de Bohéas\*, Trémaudan et le Val\*, en Plestan — la Bouyère\*, en La Malhoure — Camablo, la Posse-David, Gautrel, la Gayvière\*, Quefféron\*, la Roche-au-Léon et Trémiliac\*, en Maroué — la Chaussière\*, en St-Glen — le Chesnay\*, la Hazaye\*, le Pont-Rouault, la Roche-Guy et la Ville-Hervé\*, en Planguenoual — la Cour, en Andel — l'Es-coubrière, le Reposoir et la Ville-Bayo, en Hénanbihen — le Marchaix, Mauny\* et la Ville-Tanel\*, en Landéhen — Mé-liau\*, en Pommeret — Ranléon, en St-Igneuc — la Roche-Clos-madenc\*, en La Malhoure — Saint-Père ou la Fontaine-Saint-Père\*, en Quessoy — le Tertre, en Langueux — Tramain — la Ville-Hélio\* et la Ville-Juhel\*, en St-Brieuc — la Ville-Sal-mon\*, en Coëtmieux. — Bl. : d'argent au houx arraché de sinople, au franc canton de gueules à la croix dentelée d'ar-gent (à Beausemaine\*, en Tréguieux — au Bohéas\*, en Plestan — à Mauny\*, en Landéhen — à Trémiliac\*, en Maroué — ta-bleau de l'église de Meslin).

POULAIN DE CORBION — pr. de St-Vréguel\*, en St-Alban — à St-Brieuc, en 1950. — Bl. : de gueules au lion couronné d'ar-gent, au franc canton d'argent chargé de 3 roses de gueules, 2 et 1.

POULLAIN — srs de Belair, en Trébry. — Bl. : d'argent à 3 feuilles de houx de sinople posées en pal, au chef de gueules chargé d'une croix dentelée d'argent.

POULLETIER DE GANNES — au Val-André, en Pléneuf. — Bl. : de sable à 3 poules d'or, 2 et 1.

DE PRADIER D'AGRAIN — alliance de Gouzillon de Bézilal — à Carivan, en Morieux. — Bl. : d'azur à 3 lions couronnés d'or : 2, 1.

PRÉSENT — Jean, évêque de Saint-Brieuc de 1450 à 1472 — constructeur de la chapelle du S. Sacrement de la Cathédrale. — Bl. : d'azur à la fasce d'or accompagnée de 3 grelots de même, 2 en chef et 1 en pointe.

PRÉSENT ou PRIGENT — voir *Prigent*.

LE PREVOST — srs du Boisboissel, en St-Brieuc. — Bl. : de gueules à la croix d'hermines cantonnée aux 1 et 4 de 4 mâcles, 2 et 2, et aux 2 et 3 d'une étoile, le tout d'or. — et voir de *Boisboissel*.

LE PREVOST ou LE PROVOST — srs de la Touche-au-Provost\*, en Plestan. — Bl. : d'argent à 2 bandes de sable.

LE PRÉVOST ou LE PROVOST — srs de Launay-Costio, en Plémy — du Rochay\*, en Langast.

DES PREZ DE GÉSINCOURT — voir *Desprez de Gésincourt*.

DES PREZ DE LA MORLAYE — alliance de Lorigeril — à Lorigeril, en St-Igneuc — et de Ricouart d'Hérouville, à la Vicomté, en Plédéliac. — Bl. : d'argent au croissant de sable accompagné de 8 losanges rangées en fascés et accolées, 4 en chef et 4 en pointe.

PRIGENT ou PRÉSENT — srs de la Girardaie, de la Porte et de la Villeneuve\*, en Plénée-Jugon. — Bl. : d... à 3 fleurs de lys au pied nourri de ..., 2 et 1.

PRIGENT ou PRÉSENT — srs des Landes-Martel et du Parc, en Hénanbihen.

DE PRIOUL — pr. à St-Brieuc. — Bl. : d'argent au cygne de gueules, becqué et membré d'or, le col passé dans une cou-ronne d'or, au chef de gueules chargé de 3 annelets d'or.

PRISEURS ROYAUX DE MONCONTOUR. — Bl. : d'azur à 4 plumes à écrire d'argent posées en sautoir, 2 et 2 en chef, et une paire de balances d'or en pointe.

PRIZÉ — srs du Plessix, en Plessala, du xv<sup>e</sup> au xvii<sup>e</sup> s.

PROCUREURS DE LAMBALLE. — Bl. : d'azur au S. Nicolas d'or.

PROCUREURS DE MONCONTOUR. — Bl. : d'azur au S. Nicolas d'or, au chef d'argent à 3 mouchetures d'hermines de sable.

PROCUREURS DE ST-BRIEUC. — Bl. : d'argent au S. Nicolas de carnation vêtu pontificalement d'azur et de gueules, tenant en sa main senestre une croix de gueules et bénissant de sa dextre 3 enfants de carnation issants d'une cuve de sable.

PROFFICT — srs de Catuëlan\*, en Hénon. — Bl. : d'azur au chevron accompagné en chef de 2 croissants et en pointe d'un épi de blé, le tout d'or. — ou écartelé aux 1 et 4 comme ci-dessus, aux 2 et 3 : contre-écartelé d'argent et de gueules, à 3 fleurs de lys, posées 2 et 1, de l'un ou l'autre (*qui est du Merdy de Catuëlan*).

DE PROUILHAC — voir *du Fair de Prouilhac*.

Religieuses de LA PROVIDENCE DE ST-BRIEUC — maison-mère de cette congrégation fondée par le vénérable Jean-Baptiste Robert de Lamennais, vicaire général de St-Brieuc. — Bl. : Parti au 1<sup>er</sup> de sinople au chevron d'or accompagné en chef de 2 épis de blé d'or et en pointe d'une ancre de na-vire d'argent (*blason de la famille Robert de Lamennais*) ; — au 2<sup>e</sup> d'hermines (*qui est Bretagne*), chargé d'un griffon d'or armé et lampassé de gueules (*ville de St-Brieuc*) ; au chef d'azur semé d'étoiles d'or, une main de carnation sortant d'une nuée d'argent mouvante du chef. L'écu timbré d'une couronne de roses blanches, soutenu d'une branche d'épines à dextre et d'un lys de jardin au naturel, à senestre, entouré d'un chapelet en orle, la croix pendante en pointe, avec deux banderoles, 1 en chef et 1 en pointe, celle du chef portant l'inscription : *Laudetur Jesus Christus* et celle de la pointe : *Ut pueri tui custodirentur illæsi*.

PRUD'HOMME — Cette famille qui a construit le Mitan, en Tré-gueux, manoir détruit par un incendie vers 1890, est venue

d'Anjou à St-Brieuc, comme libraires, dès 1711. Elle succéda comme imprimeurs, à la famille Doublet, par suite d'une alliance de 1736. Elle a publié, depuis cette époque, une longue série d'éditions remarquables. Associée, en 1929, à l'imprimerie Guyon, aussi de St-Brieuc, l'association prit le nom de « Les Presses Bretonnes », mais la maison Prud'homme réserva son titre d'éditeur.

La marque des éditions Prud'homme porte un écusson d'argent à la moucheture d'hermine de sable, supporté par deux oiseaux essorants et affrontés et lié au tronc d'un pommier chargé de fruits abondants, accompagné à dextre d'un saint Brieuc, crossé et mitré, tenant en laisse un dragon, et à senestre d'un saint Yves plaissant, vêtu d'hermines. Dans le fond apparaît la vieille ville de St-Brieuc entre des coteaux. Dans les branches de l'arbre un listel porte les mots : S. BRIOUCS - S. YVOËT et en dessous de l'écusson est écrit : PRUD'HOMME.

PRUET — sieurs de St-Vrèguet\*, en St-Alban.

LE PUGNEIX — sgrs de la Chesnaye, de la Lande et de la Motte-au-Pugneix, en La Bouillie. — Bl. : D'or au porc-épic de sable.

PUTCOTTE DE RENNEVILLE — alliance de Lorgeril — à Plestan en 1950. — Bl. : D'argent au chevron accompagné en chef de 6 roses, posées 4 et 2, et en pointe d'un lion, le tout de gueules.

DE QUATREVAUX — sgrs de Quatrevaux, en Plaintel. — Bl. : D'azur à l'aigle éployée d'argent, couronnée d'or.

DE QUEBRIAC — sgrs du Bignon, en Meslin — de Guébriant\* en Pluduno — de St-Eloy, en Landébia. — Bl. : D'azur à 3 fleurs de lys d'argent, 2 et 1.

DE QUEDILLAC — sgrs de Belorient, en Trébry. — Bl. : D'argent à 3 fasces de gueules — ou : de gueules à 3 bandes d'argent.

QUELAN — sr de St-Renan, à Lamballe.

DE QUELEN DE KEROHANT et DE QUELEN DE LA VILLECHEVALIER — pr. à St-Brieuc en 1950 — sgrs du Breil-Oury, en La Poterie — du Chemin-Ferré, de la Croix-Voie, de la Houssaye\* et de la Petite Ville-Hervé, en Planguenoual — de la Croix-Cholen, en Ploufragan — de la Ville-Glé, en Maroué. — Bl. : Burelé de 10 pièces d'argent et de gueules.

DU QUELENNEC — sgrs de Belleville (et du Tertre?), en Plédran — de Bienassis\* et de St-Quérec, en Erquy — de la Brousse, en Hénon. — Bl. : D'hermines au chef de gueules chargé de 3 fleurs de lys d'or (au Colombier\*, en Hénon — au Tertre\*, en Plédran).

DU QUELENNEC — à St-Brieuc en 1950 — Bl. : comme ci-dessus ou : d'argent à 7 mâcles de gueules ; 3. 3. 1.

QUEMAR — sr de Kersaint, en Hillion. — Bl. : D'argent à 3 glands de sinople, 2 et 1.

QUEMEREUC — sr de Launay-Costio, en Plémy — de la Ville-neuve, en Hénon. — Bl. : D'argent au pin arraché de sinople accompagné de 3 mâcles d'azur, 2 en chef et 1 en pointe.

QUEMPEL DE LANASCOL — sgrs de Belorient et de Duault, en Trébry — de St-Glen. — Bl. : D'argent au léopard de sable accompagné de 3 coquilles de même rangées en chef (église de St-Glen).

DE QUENETAINE — voir *Huchet de Quenetaine*.

DU QUENGO — sgrs de Cariolet, des Clouêts, de Grenolle, de la Houssaye, de Penboët, de la Tronchaye et de la Ville-Gourio, en Plessala — de Cornéan et du Pontgamp, en Plouguenast — la Fontaine-Orain, la Hårdiais, Montrel, le Pontgamp\*, le Rochay\* ou le Rocher, la Touche-du-Bosc et la Ville-ès-Bret, en Langast — la Ville-Maupetit, en Plémy. — Bl. : D'or au lion de sable, couronné, armé et lampassé de gueules (*arrière de Langast*).

QUERANGAL DES ESSARTS — à St-Brieuc en 1950. — Bl. : D'argent à l'aigle de sable posée de profil sur un rameau de sinople.

DE QUERHOENT — sgrs du Scep\*, en Plessala. — Bl. : losangé d'argent et de sable.

QUERO DE BRANGOLO — pr. de la Touche-Trébry\*, en Trébry. — Bl. : de gueules à 3 roses d'or, 2 et 1 (?).

QUETTIER — sgrs de Follideuc\*, la Grange\* et la Ville-Guil-laume, en St-Igneuc — de la Salle-Verte, en Hénanbihen. — Bl. : D'argent au cerf de sable (*à la Grange\**) — ou : de sable au cerf d'argent accompagné de 3 molettes d'or, 2 en chef et 1 en pointe.

QUILLICHINI — à St-Brieuc en 1950. — Bl. : D'azur à l'arbre terrassé de sinople surmonté d'une aigle essorante de sable et adextrée d'une tour d'argent, ouverte et ajourée de sable, surmontée d'une étoile à 6 rais d'argent.

DU QUILLIO — voir *Le Couriault du Quillio*.

QUINTIN DE KERCADIO — sgrs et pr. de Quembic\* et de la Ville-Louët, en Bréhand-Moncontour — du Reposoir\*, en Hénanbihen — de la Rue, en Planguenoual. — Bl. : D'argent au lion morné de sable accompagné de 3 molettes de même, 2 en chef et 1 en pointe.

DE RABEC — sgrs du Chesnay\*, de la Fontaine-Oren, Glatinay, la Mare, Porpilly, le Prédéro\*, St-Marc et le Val\*, en Planguenoual. — Bl. : D'argent à la fasce de sable accompagnée de 3 têtes de lions de même, 2 en chef et 1 en pointe.

RABEL — sgrs du Plessis-Rabel, en Hénansal — de la Ville-Rabel (?), en Yffiniac. — Bl. : De sable à la tour d'argent ?

RABUAN — sgrs du Pont, en Landéhen. — Bl. : D'argent à 3 rocqs d'échiquier de gueules : 2 et 1, celui de la pointe soutenu d'un chevron versé et alésé de même ; à la bordure de sinople.

RADENAC — à St-Brieuc. — Bl. : D'azur à 3 étoiles d'or, 2 et 1.

DE RAGUENEL DE MONTMOREL — pr. à Saint-Brieuc. — Bl. : Ecartelé aux 1 et 4 : parti : A : écartelé d'argent et de gueules, au lambel de 3 pendants de l'un en l'autre en chef ; B : d'argent au chevron d'azur accompagné de 3 roses de même, 2 en chef et 1 en pointe — aux 2 et 3 : d'argent au chevron de sable accompagné de 3 roses de gueules, boutonnées d'or, 2 en chef et 1 en pointe.

RAISON DU CLEUZIQU — pr. à Saint-Brieuc en 1950. — Bl. : D'hermines à 3 annelets de sable, 2 et 1.

RALLET — à St-Brieuc en 1696. — Bl. : D'or à 3 cors de chasse de sable liés de gueules, 2 et 1.

RALLIER DU BATY — à Lamballe en 1950. — Bl. : D'azur à 3 colombes d'argent, 2 et 1, au chef d'argent chargé de 6 mouchetures d'hermines de sable.

DE RANLEON — voir de *Cargouët de Ranléon*.

RAT — à Moncontour en 1696. — Bl. : D'azur à la bande d'or chargée d'un rat de sable et accostée de 2 épis de blé d'or.

RAULT — pr. de la Ville-Gueury\*, en Tréguieux.

RAVART — sr de la Rochette, près Lamballe. — Bl. : D'azur au soleil à 12 rayons d'or.

REBILLARD — srs de la Roche-Lossoie, en Plévenon. — Bl. : D'azur à 3 chevrons d'argent ou d'or (cachets).

LE REBOURS — sgrs de la Grandmère, en Plénée-Jugon — du Plessis-Rebours, en Plestan — du Vau-Madeuc\*, en Pléven. — Bl. : Ecartelé : aux 1 et 4 : d'argent à 2 chevrons de sable ; aux 2 et 3 : fascé d'argent et de gueules.

DU RECHOU — recteur de Plœuc en 1696. — Bl. : D'argent à 3 fascés de gueules accompagnées de 10 merlettes de sable, 4 en chef, 3 et 2 entre les fascés et 1 en pointe.

REGNAULT DE BELLESCIZE — évêque de St-Brieuc de 1775 à 1796 — Bl. : De gueules à la fasce d'argent accompagné de 2 losanges d'or, 1 en chef et 1 en pointe.

REIGNAULT — srs de la Roche-Guy, en Planguenoual — de la Ville-Feslet, en Hénanbihen.

RENAULT — recteur de Pléneuf en 1696. — Bl. : losangé d'or et de gueules.

DU RESTE — voir *Ollitruault du Reste*.

LE RESTIF DE LA MOTTE-COLLAS — pr. de Beaucorps\*, Lannay-Mottais\*, la Motte-Collas\* et la Ville-Nizan\*, en Plébouille — des Murs, en Hénanbihen — de Tresselin, en Plévenon.

LE RESTIF DES TERTRES — pr. à Lamballe — de Guihallon et de la Ville-Rault, en Planguenoual.

RETTALLES — sr du Plessis-Rouault, en St-Martin-de-Lamballe. — Bl. : D'argent à 3 croix pattées d'argent, 2 et 1.

REVEL — srs du Plessis-Gouyon, en Hénanbihen — de la Haye, à Lamballe. — Bl. : D'azur au bélier bondissant sur une terrasse de sinople et accompagné de 2 cornemuses d'or en chef.

DE REVEL DU PERRON (Janet dit) — Bl. : Ecartelé : aux 1 et 4 : de gueules au chef d'azur à la colonne d'argent soutenant une aigle éployée de même brochant sur le tout ; aux 2 et 3 : d'or à une aile de sable en pal adextrée en chef d'une étoile d'azur.

LE RIBAUT — srs du Clos, en Ruca — de la Haye-aux-Lions\* en St-Glen — de la Ville-Juhel\*, en St-Brieuc. — Bl. : D'argent au lion de gueules.

RICHARD DE GENNES — pr. du Hourmelin, en Planguenoual. — Bl. : D'azur à la bourse d'or accompagnée de 3 clefs d'argent, 2 en chef et 1 en pointe (*qui est Richard*), ou : écartelé aux 1 et 4 : Richard, aux 2 et 3 : d'azur à 3 genettes d'or, 2 et 1 (*qui est de Gennes*).

RICHE — à St-Brieuc en 1950 — liéré en fascés : au 1<sup>er</sup> de gueules plein ; au 2<sup>e</sup> d'argent à 4 pointes de gueules unies par la base ; au 3<sup>e</sup> : d'argent plein (cachets).

DE RICOUART D'HEROUVILLE — pr. de Bienluy-vient, en Planguenoual — de la Vicomté\*, en Plédéliac. — Bl. : D'azur à l'ombre de soleil d'or, au chef d'argent chargé d'un lion passant de sable, armé et lampassé de gueules.

DE RIEUX — Jean, pourvu en commende de l'évêché de Saint-Brieuc, sans être prêtre, de 1525 à 1545, démissionnaire pour se marier en 1548, ayant eu pour coadjuteur Geoffroi, évêque de Tibériade. — Bl. : D'azur à 10 besants d'or : 4. 3. 2. 1. — blason provenant de la chapelle St-Gilles à St-Brieuc. — pl. 86.

DE RIEUX — sgrs du Chemin-Chaussée\*, en Hénansal — barons de la Hunaudaye\*, en Plédéliac, et de Plancoët — sgrs de Monbran\*, en Plébouille — vicomte de Pléhérel — sgrs du Vauclair\*, en Plémy, et du Vauclair\*, en Pléneuf. — Bl. : D'azur à 10 besants d'or : 4. 3. 2. 1. (*au Chemin-Chaussée\**, en Hénansal — *au St-Esprit\**, en Plédéliac — à *St-Symphorien\**, en Pléven).

RILLART DE VERNEUIL — alliance de Gouzillon de Belizal — aux Granges, en Hénon. — Bl. : D'azur au lion d'argent, au chef d'argent chargé de 3 merlettes de sable.

DE RIMOU — sgrs de Beauregard\*, en Maroué, puis en St-Aaron — de St-Jean, en St-Germain-de-la-Mer, puis Matignon — au xvi<sup>e</sup> siècle. — Bl. : D... au dextrochède d...

RIO — sr de la Grange, en Hénon.

RIO DU MESNIL — sr de la Salle-Verte, en Hénanbihen.

DE RIOLS DE FONCLARE — pr. à St-Brieuc. — Bl. : D'argent à l'arbre arraché de sinople, au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de 2 étoiles d'or.

RIOU DES GRAVELLES — pr. du Bois-Rouault, en Ruca. — Bl. : D'azur à 3 épis de froment d'or : 2 et 1.

RIOUST puis RIOUST DE LARGENTAYE — pr. du Boisboissel, en St-Brieuc — de Carlan\* et d'Ourxigné\*, en Meslin — de Craffault\*, en Plédran — de Largetaie\*, en St-Lormel — du Pont-Brûlé et des Villes-Audrain\*, en St-Germain-de-la-Mer, puis Matignon — du Pontpérour et de la Ville-Main\*, en Planguenoual — de la Saudraie et de la Vigne\*, en Hénansal — du Val\*, en Iffiniac. — Bl. : D'azur au coq d'argent, crêté, harbelé et membré de gueules, accompagné de 3 étoiles d'or, 2 en chef et 1 en pointe.

DE LA RIVIERE — voir *Chèreil de la Rivière*.

DE LA RIVIERE — sgrs de Beauchêne\*, en Quessoy — Bienlyvient, en Planguenoual — Catuëlan\*, en Hénon — la Corbière\* et le Pont-à-l'Asne\*, en Plœuc — l'Isle-Aval\*, en St-Pôtan — le Plessis-Hérupel et St-Quihouët, en Plaintel — St-Cast\* et la Vieuville\*, en St-Cast — le Vaucouronné, en Quintenic. — Bl. : D'azur à la croix engreslée d'or.

DE LA RIVIERE D'AUVERNE — sgrs de Crapado, en Plaintel. — Bl. : De gueules au chevron d'hermines.

ROBERT — sgrs de la Goupillière et du Gourlay, en Plaintel — de la Grandville, en Hillion — de Robello, en Planguenoual. — Bl. : De sable au moineau d'or colleté de sable.

DE ROBICHON — à St-Brieuc. — Bl. : D'argent au croissant de sable accompagné de 3 rencontres de cerfs de gueules, 2 en chef et 1 en pointe.

DE ROBIEN — sgrs du Bohu-Robien, en Quessoy — vicomtes de Plaintel et sgrs de la Ville-Mainguy, en Plaintel — de Robien, en St-Brieuc. — Bl. : D'azur à 10 billettes d'argent : 4. 3. 2. 1. — ou : d'argent à 10 billettes d'azur : 4. 3. 2. 1.

DU ROCHAY — sgrs de Calmet, en Maroué.

DE LA ROCHE — voir *Le Nepvou de la Roche*.

DE LA ROCHE — sgrs du Bois-Aubert, de Duault, du Moulins-Besnard, de Prémaigné, de la Roche, de St-Maudetz, la Touche-Trébry\* et la Ville-Robin, en Trébry. — Bl. : De sable à la fasce d'argent accompagné de 3 croissants de même, 2 en chef et 1 en pointe.

DE LA ROCHE — sgrs de la Cherquetière et des Nos, en Maroué — du Pontgrossart, en Maroué, puis en St-Aaron — de la Roche, en Landéhen — de St-Glen. — Bl. : D'argent au chevron de gueules, une fasce de même brochant sur le tout.

DE LA ROCHEBROCHARD — voir *Brochard de la Rochebrochard*.

DE LA ROCHE DE KERANDRAON — pr. à St-Brieuc en 1950. — Bl. : De sable semé de billettes d'argent, la première en chef à dextre chargée d'une moucheture d'hermine de sable, un lion d'argent, armé et lampassé de gueules, brochant sur le tout.

DE ROCHEBOUET — voir *de Grimaudet de Rochebouët*.

DE ROCHEFORT — pr. à St-Brieuc — sgrs du Plessis-Côtes\*, en Hénon — de St-Qué et du Vaujoyeux\*, en Planguenoual. — Bl. : D'or au chef denché d'azur chargé de 3 besants d'or.

DU ROCHER — sgrs de Beauregard\*, de Bourgneuf et de St-Riveul\*, en Plénée-Jugon — la Ville-Bréheu\*, en Dolo. — Bl. : D'azur à la bande d'argent accostée de 2 molettes de même.

DU ROCHER — sgrs du Boisbouan, en Pluduno — du Rocher, en Pléven — de la Ville-Feslet (?), en Hénanbihen. — Bl. : D'argent au greslier de sable accompagné en chef d'une tête de léopard de même, lampassée de gueules.

DE LA ROCHEROUSSE — ramage de la Cornillière, en Quessoy — sgrs du Quartier (en Plœuc ?) ou en St-Brandan) — de la Rocherousse, en Quessoy. — Bl. : De gueules à 3 fleurs de lys d'argent, 2 et 1, accompagnées en chef d'une étoile d'or.

DES ROCHES DE CHASSAY — pr. de Lourmel\*, en Maroué, puis St-Aaron — de la Vallée\*, en Quintenic. — Bl. : D'azur à la lance rompue d'or posée en bande.

DE LA ROCHE-SUHART — sgrs de la Ville-Ermel, en Ploufragan. — Bl. : D'azur au croissant d'or.

DE LA ROCQUE OU DE LA ROQUE — sgrs du Cran\*, en Plouguenast — de l'Espineguen\*, en Ploufragan. — Bl. : D'azur à 3 rocqs d'échiquier d'argent, 2 et 1.

ROGON — sgrs de Belestre, en Pléhédel — le Bois-Mabéas, le Bois-Rogon et la Ville-Hingant, en Plurien — la Chauvière, en St-Glen — le Chesnay\*, le Chemin-ferré et Ste-Barbe, en Planguenoual — la Fresnaye et la Ville-Bargouët\*, en La

Bouillie — le Fretay (en St-Trimoël ?) — la Guerrande\* et Lorgerie\*, en Hénanbihen — l'Hostellerie-Héliguen\*, en St-Alban — la Lande, en Plestan — la Motte-Rogon, en Plébouille — la Plesse (en Héansal ?) — la Noë-Baré\* et le Tertre-Rogon\*, en Morieux — la Ville-Dolorin, puis Ville-Rogon, en Erquy. — Bl. : D'azur à 3 rocqs d'échiquier d'or : 2. 1. (à la Ville-Bargouët).

DE ROHAN — Geoffroy, évêque de St-Brieuc en 1375. — Bl. : De gueules à 9 macles d'or : 3. 3. 3.

ROLLAND — sgrs de Belorient, en Trébry — de Carcouët et des Landes, en Plestan — St-Prestan, en Planguenoual — la Villeneuve\*, en Maroué, puis St-Aaron. — Bl. : D'argent au chevron de gueules accompagné de 3 molettes de même, 2 en chef et 1 en pointe (*litre du Moulin des Landes*, à Saint-Rieul).

ROMAN — pr. du Pontgrossart\* et de la Villeneuve\*, en Maroué puis en St-Aaron.

DE ROMELIN — sgrs du Préby, en Hillion. — Bl. : D'argent à la bande d'azur chargée de 4 besants d'or.

DE ROMILLEY — sgrs du Buchon, en Iffiniac — de Launay-Couvran\*, en Trégueux — du Plessis-Budes\*, en St-Carreuc. — Bl. : D'azur à 2 léopards d'or, couronnés, armés et lampasés de gueules.

DE LA RONCIÈRE — sgrs de la Roncière, en St-Germain-de-la-Mer, puis Matignon.

DE LA RONCIÈRE — voir *Bourel de la Roncière*.

RONDEL — recteur de Bréhand-Moncontour en 1696. — Bl. : D'azur à 6 annelets d'or, 3. 2. 1.

DE RONDIERS OU DES RONDIERS — sgrs de Bonespoir, Brise-lieu, la Croix, la Grande Touché, les Landes-Martel, les Murs, les Rondiars, la Tête-Noire, la Ville-au-Maitre\* et la Ville-Bayeux, en Hénanbihen — le Chemin-ferré et la Courneuve, en Planguenoual — Trémiliac\*, en Maroué — à Hillion en 1950. — Bl. : D'azur au lion d'or.

DE LA ROQUE — voir *de la Rocque*.

DE ROQUEFEUIL — sgrs de Calan\*, en Plébouille — pr. à St-Brieuc en 1950. — Bl. : D'azur à 9 cordelières d'or : 3. 3. 3.

DE ROQUEFORT — voir *de Mougins de Roquefort*.

DE ROSMADEC — sgrs du Buchon, en Plédran — du Chemin-Chaussée\*, en Héansal — de Guébriant\*, en Pluduno — barons de la Hnaudaye\*, en Plédéliac — sgrs de Largentaise\*, en St-Lormel — de Monbran\*, en Plébouille — barons de

Plancoët — sgrs de la Salle-Villéon, en Planguenoual — du Vauclair\*, en Plémy — du Vauclair\*, en Pléneuf — de la Ville-Maupetit\*, en Hénanbihen. — Bl. : palé de 6 pièces d'argent et d'azur.

DE ROSMAR — sgrs de la Ville-Ernault\*, en Saint-Brieuc. — Bl. : D'azur au chevron d'argent accompagné de 3 molettes de même (*pennon de la Chapelle des Villes-Dorées*).

ROSSIGNOL ou ROUXIGNOL, sr du Bourg à St-Brieuc en 1696. — Bl. : De gueules à une croix d'argent.

DE ROSTRENEN — sgrs de Crenolle\*, en Plessala. — Bl. : D'hermines à 3 fasces de gueules.

ROSTY — srs de Bogard\* et de la Ville-Bagues, en Quessoy — du Boisménard, de la Planche et du Pré, en Plestan. — Bl. : D'argent à la barre de sable accompagné de 3 coquilles de même, 2 à dextre et 1 à senestre.

ROUAULT — sr de la Petite Ville-Hervé, en Planguenoual.

ROUAULT — sr de la Touche-Rouault, en Plœuc.

ROUAULT DE LIVOUDRAY — pr. de la Hautière\*, en Plénée-Jugon. — Bl. : d'argent au croissant de sable accompagné de 3 macles de même, 2 en chef et 1 en pointe.

ROUAULT DE LA VIGNE — srs de la Vigne, en Plédéliac. — Bl. : D'argent au cep de vigne au naturel terrassé de sinople.

DE LA ROUE — sgrs de Bellenoë\* et de la Touche-Broondineuf\*, en Plouguenast — de Carmoran, en Plestan — de la Cassouère, du Haut-Quartier et de la Ville-Hervé\*, en Landéhen — du Guécoq, en Saint-Glen — du Travers, en Erquy — de la Ville-Louët\*, en Bréhand-Moncontour. — Bl. : D'azur à une roue d'or.

DE LA ROUGERAIS — voir *Hay de la Rougerais*.

ROUGERON — sgrs de Noyal. — Bl. : De gueules au chevron d'argent, au chef d'argent fretté de gueules.

ROUSSART — pr. de la Hazaie\*, en Planguenoual.

ROUSSEL ou ROUXEL — sgrs de la Talvatière\*, en Dolé. — Bl. : D'azur à 3 molettes d'argent : 2. 1.

DU ROUVRE — sgrs du Boisboissel et de Quicangrogne\*, en St-Brieuc. — Bl. : D'argent au sautoir de gueules cantonné de 4 merlettes de sable, 1. 2. 1.

DE ROUVROY — pr. à Lamballe en 1950. — Bl. : De sable à la croix d'argent chargée en 5 coquilles de gueules, 1. 3 et 1.

LE ROUX — sgrs de Bréfeillac\*, en Pommeret — de la Chetaye, en Erquy.

ROUXEL — sgrs et pr. de la Barre\*, la Grange\*, la Jartière\*, les Loges\*, Pérouze\* et Ranléon\*, en St-Igneuc — Carivan\*, en Morieux — Lescouët\*, en Plestan — la Morinais\*, en Plédéliac — Quefferon\*, en Maroué — le Vauclair\*, en Plémy. — Bl. : D'azur à 3 roussettes ou chiens de mer d'argent posées en fasces, les têtes à dextre (*tombes de l'église de Jugon\* — cheminée de Lescouët\**) — Les sgrs de la Grange ont porté : 3 roussettes d'or en pals : 2 et 1 (armorial de 1696).

ROUXEL — ramage des précédents — sgrs de Champrosty et de la Lande-Boudan, en Maroué — de la Fosse, en Collinée — du Prérond\* en La Malhoure — de Launay-Berthelemer (?), et de la Villyrouët, en Plédéliac. — Bl. : De sable à 3 coquilles d'argent, 2. 1. (*qui est Le Levroux du Prérond*).

ROUXEL — sgrs de la Croix-Voie, Launay, la Norin, le Val\*, Vauvert\* et la Ville-Anne, en Planguenoual — l'Hôpital\*, en Plurien — St-Denoual\* (*dont une branche prit les nom et armes*) — Trébessant, en Hénanbihen — la Ville-Morhen, en Pléhérel. — Bl. : D'or au lien de gueules accompagné de 5 billettes de sable en orle : 2. 2. 1. — pour la branche de St-Denoual (*voir ce nom*) : de gueules à 10 billettes d'or 4. 3. 2. 1. ou 4. 2. 4.

ROUXEL ou ROUSSEL — sgrs de la Talvatière\*, en Dolo. — Bl. : D'azur à 3 molettes d'argent : 2. 1.

ROUXEL — srs de la Rosaie ou Roselaie, en Hénou.

ROUXEL DE MAISONNEUVE et DE VILLEFERON — pr. du Comptant, du Gué-Anger, Pontrouault et de Vauvert\*, en Planguenoual — de Kercarentel\*, en Gausson — de St-Ilan-le-Roi\*, en Langueux — du Tertre-Rogon, en Morieux. — Bl. : parti : au 1<sup>er</sup> : D'argent au croissant de gueules accompagné de 3 roses de gueules, 2 en chef et 1 en pointe — au 2<sup>e</sup> : D'argent à 3 fasces de gueules accompagné de 11 étoiles de même : 4 en chef, 4 et 2 entre les fasces et 1 en pointe.

ROUXELOT ou ROUSSELOT DE LIMOELAN. — Bl. : D'argent à 3 haches d'armes de sable 2. 1. (*alliance des Dinan — à la Ville-Jar\*, en Maroué*).

ROUXIGAY — sr du Val — à Lamballe en 1696. — Bl. : De sinople au cerf d'argent accompagné de 3 billettes d'or couchées en pointe.

ROUZAULT — sgrs de Craffault\*, en Plédran — de la Tronchaye ou des Tronchets, en Ploufragan. — Bl. : D'argent au sautoir de gueules accompagné en chef d'une moucheture d'hermine de sable et en pointe d'une rose de gueules (*chapelles de Craffault\* et du Créac'h*).

LE ROY, chanoine de St-Brieuc, en 1696. — Bl. : D'azur au lion d'or.

LE ROY — sgrs et pr. du Papeu\*, en Pléhérel — de Treutran et de la Vallée, en Planguenoual. — Bl. : D'azur à l'aigle posé de profil, la tête contournée, surmonté d'une fleur de lys, le tout d'or.

RUBIN DE RAYS — pr. de la Ville-Auvay, en Planguenoual. — Bl. : De sable à 6 coquilles d'argent : 3. 2 et 1.

DE LA RUE — Alain, évêque de Saint-Brieuc, de 1419 à 1423. — Bl. : D... à 3 croissants d'..., 2 et 1, surmontés chacun d'une billette d'...

RUELLAN — pr. à Saint-Brieuc. — Bl. : D'or au lieu couronné de sable.

RUELLAN — srs du Créhu\*, de St-Renan et des Salles\*, en Plestan — de Pontboureux, en Planguenoual — du Vaupatry\*, en Plémy — de la Ville-Berno, en Saint-Brieuc — de la Ville-Guérin\*, en Pluduno — de la Ville-Gueury\*, en Tréguenx. — Bl. : D'argent au lion de sable, couronné, armé et lampassé d'or.

RUELLAN — à Moncontour, en 1696. — Bl. : D'argent à 3 feuilles de rüe de sinople, rangées en fasce, accompagnées de 2 lambels de gueules, 1 en chef et 1 en pointe.

RUELLAN DU PRÉCORSEUL — pr. du Groschêne, en Hénanbihen.

RUELLAN — recteur de Meslin en 1696. — Bl. : d'azur à 3 têtes de léopard d'or surmontées chacune d'une demi-fleur de lys de même, 2 et 1.

RUELLAN — sr de la Ville-Berno en Saint-Brieuc. — Bl. : d'or au lion de sable ou comme Ruellan du Créhu.

RUELLAN DU TIERCENT — sgrs du Closneuf, en Andel. — Bl. : d'argent au lion de sable, couronné, armé et lampassé d'or.

RUFFELET — srs du Bigoon, en Meslin — du Chalonge, en Saint-Brieuc — de la Grenouillère et de la Ville-Méen, en Ploufragan — de la Ville-Hazaie\*, de la Lande\* et du Pré-Auren\*, en Tréguenx. — Bl. : de gueules au sautoir d'argent (*à la Lande\* et au Pré Auren\**).

RUFFIER — sgrs de Saint-Jean, en Saint-Germain-de-la-Mer, puis Matignon. — Bl. : d'azur semé de billettes d'argent.

RUFFIN — srs de la Ville-André, en Hénanbihen.

DU RUFFLAY — srs de Cadouan, en Planguenoual — de la Cornillière\* et de Trévily\*, en Maroué — de la Haye-aux-Léon\*, en Saint-Glen — de la Morandais et du Tertre-Jouan\*, en Ploufragan — du Plessis, en Pommeret. — Bl. : d'argent

au chevron de gueules accompagné de 3 quintefeuilles de même, 2 en chef et 1 en pointe (*litre de l'église de Saint-Brandan*; *Croix de Carboueux, en Saint-Brandan*).

RUTY — alliance de la Goublaye de Nantois — aux Aubiers, en Hillion. — Bl. : Ecartelé : au 1<sup>er</sup> : d'azur à l'épée haute d'argent garnie d'or; aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> : d'azur au palmier terrassé d'or; au 4<sup>e</sup> : de gueules à l'étoile d'or.

DE SAGAZAN — voir *Le Moniez de Sagazan*.

LE SAGE DE LA HAZAIE — srs de la Grande-Maison, le Groschesne, les Murs et la Salle-Verte, en Hénanbihen.

LE SAIGE — sgrs de Crémeur, en Plœuc. — Bl. : d'argent ou d'or au croissant accompagné de 3 fusées rangées en chef, le tout d'azur.

SAINT-AUBIN-DES-BOIS (Abbaye). — Bl. : d'hermines plein.

SAINT-BRIEUC (Ville de). — Bl. : d'azur au griffon d'or, armé et lampassé de gueules.

SAINT-BRIEUC (Evêché). — Bl. : d'hermines à la mitre d'or accostée de 2 fleurs de lys de même.

SAINT-BRIEUC (Chapitre de la cathédrale de). — Bl. : d'hermines au Saint Etienne agenouillé en chef accompagné de 2 évêques affrontés bénissant, crossés et mitrés, mouvant de la pointe, le tout d'or.

DE SAINT-CAST — sgrs de *Saint-Cast*. — Bl. : d'..... à une cloche d'.....

SAINT-CHARLES DE SAINT-BRIEUC (Ecole) — fondée en 1850. Bl. : Parti au 1<sup>er</sup> d'azur à une fleur de lys d'or en chef et une demi-fleur de lys de même en pointe, mouvant de la partition (*France*), au 2<sup>e</sup> d'hermines plein (*Bretagne*), l'écu posé sur une croix latine posée en bande et une épée en barre, la pointe en bas, brochant sur une ancre de marine posée en pal, le tout soutenu de branches de lauriers, avec la devise : *Religioni et Patrie florent*.

DE SAINT-DENOUAL (Rouxel dit) — sgrs de la Croix-Chemin, la Guichousaie, la Planche et le Tertre-Helleuc, en Hénanbihen — de Langourian, en Erquy — de Noyal — vicomte de *Saint-Denoual* et Planguenoual — sgrs de la Touche-Aloux\*, en Saint-Denoual. — Bl. : de gueules à 10 billettes d'or : 4, 2 et 4 (*à Carcouët, en Plestan, à la Touche-Aloux\**).

SCEURS DU SAINT-ESPRIT (Congrégation des) — fondée à Piérin (Côtes-du-Nord), dont la Maison-Mère a été transférée à Saint-Brieuc au XIX<sup>e</sup> siècle. — Bl. : D'hermines chargé d'une

Immaculée-Conception de Carnation, vêtue d'argent, au manteau d'azur, posée sur une terrasse de sinople mouvante de la pointe; au chef de gueules chargé d'un anneau d'or, une colombe d'argent planant brochant sur le chef.

DE ST-GENYS — alliance d'Andurraïn veuve Rioust de Largentaye. — D'azur au chevron d'or accompagné en chef de 2 étoiles et en pointe d'un arbre arraché, le tout d'argent.

DE ST-GUÉTAS — sgrs des Etangues\*, en Hillion — du Hourmelin\* et de St-Denoual-à-Planguenoual, en Planguenoual — de Quenguen, en Hénanbihen — de St-Denoual\* et de la Touche-Aloux\*, en St-Denoual — de *Saint-Guétas\**, en Hénansal. — Bl. : De sable à 12 étoiles d'or : 4. 4. et 4.

ST-MARTIN DE LAMBALLE (prieuré de). — Bl. : D'azur au saint Martin à cheval partageant son manteau avec un pauvre; le tout d'or (armorial de 1696 et *bénitier de St-Martin\* transféré à St-Jean de Lamballe*).

ST-MELAINE DE LAMBALLE (prieuré de). — Bl. : D'azur au bâton prioral posé en pal et accosté des lettres S et M, le tout d'or (armorial de 1696).

DE ST-MÉLOIR — sgrs et pr. du Bois, en Plébouille — de la Brousse\*, en St-Cast, puis en Notre-Dame-du-Guildo — du Chauchix\* et des Hauts-Fossés\*, en Maroué — de Langourian, la Motte-Verte, le Travers, la Vieuville et la Ville-Fréron, en Erquy — de Limeleuc, en Hillion — de la Planche, en Quesoy — de la Ville-Rault\*, en Cesson-St-Brieuc — de la Ville-Robert\*, en St-Lormel. — Bl. : De gueules à 10 molettes d'or, 4. 3. 2. et 1. (*tombes à S.Méloir, près de Bourseul, Côtes-du-Nord — cheminée de la Brousse\**).

ST-MICHEL (de Moncontour ? — prieuré). — Bl. : D'azur au saint Michel terrassant le diable, le tout d'or.

DE SAINT-PERN — à Saint-Brieuc au XIX<sup>e</sup> s. — Bl. : d'azur à 10 billettes percées d'argent : 4, 3, 2 et 1.

DE SAINT-POTAN — sgrs de *Saint-Potan*, en Saint-Potan. — Bl. : d'..... à une fasce d'..... accompagnée de 3 fleurs de lys d'....., 2 en chef et 1 en pointe.

DE SAINT-QUÉ — sgrs de *Saint-Qué*, en Planguenoual.

DE SAINT-RIVILY — voir *Damar de Saint-Rivily*.

DE SAINT-SEVRIN — voir *du Bois de Saint-Sevrin*.

DE SAINT-VINCENT — alliance Jouan de Kervenouël — à St-Brieuc en 1950. — Bl. : de gueules au dextrochère de carnation, armé d'or, tenant une épée haute d'argent garnie d'or, la pointe traversant une couronne de laurier d'or.

DE SAINT-VULFRAN — voir *Naguet de Saint-Vulfran*.

SALIOU — pr. de Saint-Prestan, en Planguenoual.

DE LA SALLE — srs et pr. des Allées, du Port et de la Salle, en Pléhérel — de la Tête-Noire, en Hénanbihen. — Bl. : d'azur à 3 fermeaux d'or : 2 et 1 (*note de la famille*).

DE LA SALLE — voir *Le Méc de la Salle*.

DES SALLES — voir *de la Noë des Salles — Normant des Salles*.

SALMON — pr. de la Ville-Blanchet, en Hénanbihen.

SALMON — sr du Clos — bourgeois de Lamballe en 1696. — Bl. : d'or au due (oiseau) de sable entouré d'un trescheur de même en orbe.

SANTERRE — pr. de la Villeneuve\*, en Plénée-Jugon.

LE SAULNIER et LE SAULNIER DE ST-JOUAN — à St-Brieuc en 1950 — srs et pr. de Beauregard, en Maroué, puis en Saint-Aaron — de Calibray, en Hénanbihen — de la Cour, en Andel — St-Jouan et la Ville-Hélio\*, en St-Brieuc — Tréfoiy\*, en Ploufragan. — Bl. : D'azur à 3 poissons d'or posés en fasces (*à Calibray les 3 poissons sont posés en pals, 2 et 1*) — la branche de la Cour écartelait : 1 et 4 : d'azur à 3 poissons d'or en fasces (*Le Saulnier*) aux 2 et 3 : d'or au porc-épic de sable (*Le Pugneix*).

SAUVAGE — recteur de Landébia en 1696. — Bl. : D'or à l'arbre arraché de sinople.

SAUVAGET — sgrs de Cargouët\*, en Coëtmieux, puis en Meslin — la Chapelle-Guillaume\* et la Hauteville, en St-Pôtan — les Clos\*, la Croix-de-pierre\*, la Touche-Sauvaget\*, le Vieux-Manoir et la Villeneuve\*, en Plénée-Jugon — la Goulère, en Landéhen — les Loges\*, en St-Igneuc — la Mare\*, en Hénon — Maritain, en Maroué, puis en St-Aaron — la Roche-audenaï\*, en Noyal — la Saudrais\*, en Penguilly. — Bl. : De gueules à la croix pattée et alésée d'argent (*aux Loges\*, à la Mare\*, à Notre-Dame de la Rivière\*, en Pommeret, à la Touche-Sauvaget\**).

DE SCLICZON — sgrs de Largentiaie\* — voir *de Clisson*.

SCOTT — sgrs de Gardisseul\*, en Plestan — Martinville, en Pluduno — Quenguen, en Hénanbihen. — Bl. : D'or à 3 têtes de lions arrachées de gueules, lampassées d'azur, 2 et 1.

SCOUTS DE NOTRE-DAME D'ESPERANCE DE SAINT-BRIEUC. — Bl. : D'azur au griffon rampant d'or, armé et lampassé de gueules, accompagné en chef d'une étoile rayonnante d'or à dextre et d'une ancre de navire d'argent à senestre. — L'écu timbré d'un chapeau scout et posé sur 2 bâtons ferrés en sautoir, celui de dextre portant un fanion de gueules bordé

d'azur chargé en abîme d'un oiseau d'argent avec la devise « *In spe fideliter* ».

SEAZ ou DE LA FLËCHE — Raoul, évêque de Saint-Brieuc, de 1334 à 1335. — Bl. : D'argent à la rose de gueules boutonnée d'or.

SEBERT — pr. à St-Brieuc en 1950 — pr. de Bienlyvient, en Planguenoual — des Marais\*, en Hillion — de la Ville-Néant, en Languieux. — Bl. : D'or à 3 fers de moulin de sable : 2 et 1.

SEBILLOT — pr. de la Saudraie\*, en Penguilly.

DE SECILLON — all. Berthelot du Chesnay, en 1950. — Bl. : D'azur à 3 fusées d'or, 2 et 1.

SÉGOND — à St-Brieuc, en 1950. — Bl. : De gueules à 3 croix ancrées d'argent, 2 et 1 (?).

DU SEL — voir *Pinczon du Sel*.

DE SELLE DE BEAUCHAMPS — alliance Frotier de la Messelière. — Bl. : D'argent à 3 bandes de gueules, au chef d'azur chargé de 3 étoiles d'or.

SELLIERS et MARECHAUX DE LAMBALLE. — Bl. : D'azur à 2 marteaux de sellier d'or en sautoir, accompagnés de 4 fers à cheval d'argent : 1. 2. 1.

LE SENECHAL — sgrs du Maupas\*, en Hénansal — Bl. : peul-être : D... à 2 roses de... posées au 1<sup>er</sup> et au 4<sup>e</sup> et 2 coquilles d... posées aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> (*tombe d'un Le Sénéchal, sgr de la Vieuville, en Trégou, Côtes-du-Nord, au musée de Dinan*).

LE SENECHAL DE CARCADO — sgrs de la Ville-Maupetit, en Plœuc. — Bl. : D'azur à 9 (3. 3. 3.) ou 7 (3. 3. 1.) macles d'or.

SERGEANTS DE LAMBALLE — voir *huissiers et sergents*.

SENSAUD DE LAVAU — pr. de la Ville-Even\*, en Saint-Pôtan. DE SERÉ — pr. à Saint-Brieuc. — Bl. : De gueules à la sirène d'argent.

SERGERES DE MONCONTOUR. — Bl. : D'or à la fasce de sable accompagnée de 4 navettes d'azur, 2 en chef, posées en chevron, et 2 en pointe, posées en chevron renversé.

SERGERES, CORROYEURS et TANNEURS DE ST-BRIEUC. — Bl. : Coupé d'or et d'azur à une lunette en cœur de l'un en l'autre accompagnée en chef de 2 couteaux à revers de gueules emmanchés d'azur, posés en chevron et en pointe de 2 navettes d'argent posées en sautoir renversé.

SERRAND François-Jean-Marie, évêque de St-Brieuc et Tréguier, de 1923 à 1949. — Tombeau au Grand Séminaire de la Ville-

- Rault. Bl. : de gueules au cœur d'or entouré d'une couronne d'épines de même, au chef d'hermines.
- SERRURIERS DE MONCONTOUR. — Bl. : D'azur à 2 clefs d'argent en sautoir accompagnées en chef et en pointe de 2 cadrans d'or et en flancs de 2 passe-partout de même.
- SERRURIERS, MARECHAUX ET SELLIERS DE ST-BRIEUC. — Bl. : D'azur au Saint-Eloi d'or.
- SERVIGET — bourgeois de Lamballe, en 1696. — Bl. : d'or au cerf passant de gueules accompagné de 3 geais au naturel rangés en chef.
- SERVIGET — sr du Pont-Robert — à Lamballe. — Bl. : D'or au pont de sable maçonné d'argent, sur une rivière d'azur posée en fasce, accompagné en chef de 2 rocqs d'échiquier d'azur.
- DE SERVILLE — sr de Beauchesne, à St-Brieuc, en 1696. — Bl. : de gueules à la marmite d'argent (*d'office — vrai blason : d'azur à 3 roses d'argent, 2, 1.*).
- DE SESMAISONS — sgrs de Bossigneul\*, en Gausson. — Bl. : De gueules à 3 tours de maisons d'or, 2 et 1.
- SETON — alliance de Goyon de Feltré — à la Roche-Goyon, en Noyal. — Bl. : D'or au cœur accompagné en chef, à dextre et en pointe d'un croissant, et en chef, à senestre, d'une étoile, le tout entouré d'un double treschœur, le tout de gueules.
- SEVESTRE — sgrs de la Ville-Bréheu\*, en Dolo. — Bl. : peut-être : D... au lien d... couronné, armé et lampassé d... (*cheminée de la Ville-Bréheu\**).
- SEVOY — pr. du Bourgneuf\*, en Dolo — du Courroué, en Hé-nansal — de la Folinaye\*, en Hénanbihen — de l'Hôtel Sévoy\*, à Jugon.
- DE SILLY — barons de la Hunaudaye, en Plédéliac. — Bl. : d'hermines à la fasce vivrée de gueules accompagnée de 3 tourteaux de même rangés en chef.
- SIMON — sgrs du Chesnay\* et du Tertre, en Planguenoual — de la Ville-Moisan, en Ploufragan — de la Ville-Rabel, en Yffiniac. — Bl. : d'azur à 3 cygnes d'argent, 2 et 1.
- SIMON — sgrs de la Ville-Piron\*, en Ruca. — Bl. : d'argent à 3 mouchetures d'hermines de sable, 2 et 1, au chef de gueules (*blasons de Calan\* ,en Plébouille, et de la Ville-Piron\**).
- SIOC'HAN DE KERSABIEC — pr. du Vaurouault en Pléhérel en 1950. — Bl. : de gueules à 4 pointes de dards posées en sautoir passées dans un anneau, le tout d'or.
- DE SLADE — voir *Hay de Slade*.

- SOCIÉTÉ D'EMULATION DES CÔTES-DU-NORD (drapeau de la) — au recto : écartelé des blasons des 4 anciennes régions, principales du département des Côtes-du-Nord : au 1<sup>er</sup> d'hermines à la bordure de gueules, *qui est Penthièvre* — au 2<sup>e</sup> de gueules à la croix ancrée d'hermines, *qui est Dinan ancien* — au 3<sup>e</sup> : de gueules à 2 léopards d'or, *qui est Poher* — au 4<sup>e</sup> : de gueules à 9 mâcles accolées d'or posées 3. 3. 3., *qui est Rohan*. — Sur le tout un grand losange d'azur au griffon d'or, armé et lampassé de gueules, qui est de la ville de Saint-Brieuc, siège de la Société, bordée de sinople liserée d'or avec l'inscription en lettres d'or : *Historie fragmenta Emulatione Colligo*. — au verso : gironné de 6 pièces, en chef à dextre ; d'azur à 9 épis d'or liés par 3 en fleurs de lys : 2 et 1, *qui est l'évêché de Tréguier*; au centre du chef : d'azur au griffon d'or armé et lampassé de gueules, *qui est Saint-Brieuc*; à senestre en chef : écartelé d'argent et de gueules, *qui est Dol*; à senestre en pointe : d'argent à la croix d'azur chargée d'une mitre d'or, *qui est Saint-Malo*; au centre de la pointe : de gueules à l'hermine passante d'argent, cravatée d'hermines, *qui est Vannes*, à dextre en pointe : d'azur au bélier d'argent corné d'or, *qui est Cornouaille*, anciens évêchés qui ont formé le diocèse actuel de Saint-Brieuc et Tréguier. — Sur le tout, en lettres d'or : *Société d'Emulation des Côtes-du-Nord*.
- DE SOLMINIHAC — à Lamballe. — Bl. : d'azur à 2 cerfs d'argent courant, l'un sur l'autre, les têtes contournées.
- DE LA SORAYE — sgrs de la Houssaye\*, en Quessoy — du Marchaix\*, en Landéhen — de la Soraye\*, en Quintenic. — Bl. : d'hermines à 2 haches d'armes de gueules adossées en pals (*tombe à Quintenic*).
- SOUVESTRE. — Bl. : d'argent treillissé de sinople, cloué d'argent.
- SURCOUF — pr. à Lamballe. — Bl. : d'argent au chevron de sable chargé de 3 coquilles d'or, 1 et 2, au chef de sable chargé d'un léopard d'or.
- SYLVESTRE — srs de la Ville-Hélio, en Saint-Brieuc.
- TAILLEURS DE LAMBALLE. — Bl. : d'azur à 3 pièces levées d'or, une paire de ciseaux d'argent ouverte en sautoir sur le tout.
- TAILLEURS DE MONCONTOUR. — Bl. : d'azur au chevron d'or chargé de 6 aiguilles de sable, accompagné en chef de 2 dés à coudre d'argent et en pointe d'une paire de ciseaux fermée de même.
- TAILLEURS D'HABITS ET TISSANDIERS DE SAINT-BRIEUC. — Bl. : d'azur aux ciseaux d'or ouverts en sautoir accompagnés en chef et en pointe de 2 dés à coudre d'argent et en flancs de 2 navettes de même.

DE TALHOUE — sgrs et pr. de la Cassouère\*, en Landéhen — Colinée — baron de la Hunaudaye\*, en Plédéliac — la Touche-Sauvaget\*, en Plénée-Jugon — la Touche-Trébry\*, en Trébry — le Vau-Madeuc\*, en Pléven. — Bl. : d'argent à 3 pommes de pin versées de gueules, 2 et 1.

DE TALODE DU GRAIL — voir *Bernard de Talode du Grail*.

TANGUY — pr. de Châteaubilly\*, en Ploufragan.

TANNEURS DE MONCONTOUR — Bl. : de gueules à une vache passante d'argent sur une terrasse d'or, accompagnée en chef de 2 couteaux à revers d'argent emmanchés d'or et posés en sautoir.

TANNEURS DE SAINT-BRIEUC — voir sergers, corroyeurs et tanneurs.

DE TANOUARN (Le Ménager dit) — alliance du Plessis de Grenedan — à Bogar, en Quessoy. — Bl. : d'azur à 3 molettes à 8 rais d'or, 2 et 1.

TARDIVEL — sgrs du Groschesne\*, du Plessis et du Vaupigneul, en Le Gouray — du Vauhardy, en Trédaniel. — Bl. : d'argent à 3 carreaux de sable : 2 et 1, chargés chacun d'un trèfle d'or (*pennons du Groschesne\**). Cette famille serait encore représentée en 1950 à Plédéliac et Plestau.

TAVET — à Lamballe en 1696. — Bl. : d'argent à 3 demi-vols de pourpre, 2. 1.

TEINTURIERS DE SAINT-BRIEUC — voir potiers d'étain, teinturiers et boutonniers.

DE TEILLAY — Olivier, évêque de Saint-Brieuc de 1436 à 1438.

LE TELLIER DE BLANCHARD — alliance de Foucaud de Launay à Bréhand-Moncontour. — Bl. : d'azur à 3 croissants d'argent, 2 et 1.

DU TEMPLE — sieurs du Prest, du Temple et de la Vigne, en Erquy. — Bl. : d'azur au mouton d'argent.

DU TEMPLE — sgrs du Bas-Temple et de Tramain, en Tramain. Bl. : de gueules à une bande d'azur accompagnée de 6 molettes d'or en orbe (*au Bas Temple — peut-être un ramage de Bois-Adam en Plorec (Côtes-du-Nord)*).

TERSANNES — voir *Estourneau de Tersannes*.

DE TESSON — pr. de Beauvois, en Bourseul — alliance de la Mariouse — à Saint-Brieuc en 1950. — Bl. : fascé de 6 pièces d'argent et de sinople, les fascés d'argent chargés de 12 mouchetures d'hermines de sable, 5 sur la 1<sup>re</sup>, 4 sur la 2<sup>e</sup> et 3 sur la 3<sup>e</sup> ; chaque fasce de sinople chargée d'une chaîne d'or.

TEXIER — sieurs de la Lande, en Saint-Igneuc. — Bl. : de gueules au levrier courant d'argent, colleté en gueules, bouclé d'or.

LE TEXIER — sieur du Bocenit, en Saint-Gilles-du-Mené. — Bl. : d'argent au lion de gueules accompagné de 2 étoiles d'azur, 1 en chef et 1 en pointe.

THEMOY — sieurs de la Cour, en Andel. — Bl. : d'argent à l'écureuil de sinople, à la bordure ondée de gueules.

THEPAULT et THEPAULT DU BREIGNOU — sgrs et pr. de la Baudramière\*, en Maroué puis en Saint-Aaron — de Guébriant\*, en Pluduno — de la Touche-Broondineuf\*, en Plouguenast. — Dont Hervé-Nicolas, évêque de Saint-Brieuc de 1744 à 1766. — Bl. : de gueules à la croix alésée d'or accompagnée d'une mâcle de même au 1<sup>er</sup> canton.

THERAULT — sr du Boismarcel, à Saint-Brieuc en 1696. — Bl. : d'azur au cerf couronné d'argent.

THÉREMINE D'HAME — all. Fraval de Coatparquet, à St-Brieuc en 1950. — Bl. : d'azur au cœur de gueules sommé d'une rose d'argent tigée et feuillée de sinople, accostée de 2 étoiles à 6 rais d'or en chef et soutenu en pointe d'un croissant figuré d'argent.

THEZY — voir *de Villasse de Thézy*.

THIBAUT — sgrs du Scep\*, en Plessala.

THIBAUT DE LA CARTE — sgrs du Plessis-au-Noir\*, en Trédaniel. — Bl. : d'azur à une tour d'argent maçonnée de sable.

THIERRY — pr. à Saint-Brieuc et de l'Isle-Coësquellan\* et du Pont-à-l'Asne\*, en Pléneuc. — Bl. : d'azur au chevron d'or accompagné de 3 étoiles de même, 2 en chef et 1 en pointe.

THOMAS — sgrs de l'Abbaye, Saint-Georges et la Ville-Gratien\*, en Pléhérel — de la Chaussière\*, en Saint-Glen — de Launay-Caunelaye, Monbran\* et la Reigneraité\*, en Pléboullé — Treutran, en Planguenoual. — Bl. : d'or à la bande engreslée d'azur — ou : d'or à la bande d'azur engreslée de sable, pour la branche de la Chaussière, de Saint-Georges et de la Ville-Gratien\*.

THOMAS — sgrs de la Herclas, en Plénée-Jugon — Bl. : de gueules à 3 mains dextres d'argent armées de badelaires de même, 2 et 1.

THOMAS DES ESSARTS — pr. de la Villeneuve\*, en Plénée-Jugon. — Bl. : d'azur au chevron d'or accompagné en chef d'une moucheture de contre-hermine d'argent adextrée d'une mouche d'or et senestrée d'une étoile d'argent, et en pointe d'une ancre de navire d'argent.

THOMELIN ou THUCOMELIN — sgrs de Beauregard\* et de la Caillibotière\*, en Maroué puis en Saint-Aaron. — Bl. : écartelé : aux 1 et 4 : d'azur à 5 billettes d'argent posées en sautoir, 2, 1, et 2. ; aux 2 et 3 de gueules plein.

DU TILLET — Jean, évêque de Saint-Brieuc de 1553 à 1566. — Bl. : écartelé aux 1 et 4 : d'azur au chevron d'or accompagné de 3 molettes de même ; aux 2 et 3 : d'or à 3 chabots de gueules posés en pals, 2 et 1 ; sur le tout : d'or à la croix pattée et alésée de gueules.

DE TINTENIAC — sgrs de la Rocherousse\*, en Quessoy. — Bl. : d'hermines au croissant de gueules (*qui est de Keymerc'h*).

TISSANDIERS DE SAINT-BRIEUC — voir tailleurs et tisseurs.

TISSIERS DE LAMBALLE. — Bl. : d'azur à 2 fasces d'argent accompagnées de 6 navettes couchées d'or, 2 en chef, 2 entre les fasces et 2 en pointe.

LE TIXIER — recteur de Landéhen en 1696. — Bl. : d'azur au lion passant d'or.

TIZON — sgr de la Gâtinais, en Plancoët. — Bl. : d'argent fretté d'azur de 6 pièces, une fasce d'azur brochant sur le tout.

DE LA TOUCHE — sgr de la Talvaisière ou de la Talvatière\*, en Dolo. — Bl. : d'azur à la bande engreslée d'argent accostée à senestre d'une molette d'or (*à la Talvatière\**).

DE LA TOUCHE-ALOUX — famille qui pouvait tirer son nom de ce manoir en Saint-Denoual et qui a du porter la Gourhandais à la famille des Cognets. — Bl. : peut-être une étoile ou molette surmontée d'un lambel — sculpture de la Gourhandais, pl. 38.

TOUCHET — recteur de Plévenon en 1696. — Bl. : d'azur à une bande d'argent.

DE LA TOUR — voir *Le Borque de la Tour*.

DE TOURNEMINE — sgrs du Bonespoir et du Chesnot, en Hénanbihen — du Chemin-Chaussée\*, en Hénansal — barons de la Hunaudaye\*, en Plédéliac — sgrs de Monbran\*, en Pléboulle — sgrs du Marais, en Hillion — barons de Plancoët. — Bl. : écartelé d'or et d'azur (*à la Hunaudaye*).

DE TOURNEMINE — voir *Le Noir de Tournemine de Carlan*.

LE TOURNEUR — à Saint-Brieuc en 1696. — Bl. : d'azur à une tour d'argent.

LE TOUX — sr de la Salleverte, en Planguenoual.

DE TRAMAIN — sgrs du Temple et de Tramain, en Tramain. — Bl. : de gueules à la bande d'azur accompagné de 6 molettes d'or en orle, 2 et 1 en chef, 3 et 2 en pointe (*au Temple en Tramain*).

TRANCHANT — sgrs de la Crémerais, en Saint-Pôtan — de l'Evinais et du Treff, en Plancoët — des Fermes\*, en Trébry — de la Grande-Maison et de la Touche-Sauvaget, en Plénée-Jugon — de Pontjoly, en Plurien — de la Ville-Varet, en Pluduno. — Bl. : d'argent au lion d'azur, couronné, armé et lampassé de gueules, 3 fasces d'azur brochant sur le tout.

DE TRAULEN — voir *Gnégot de Traoulen*.

DE TRAUROUT — voir *de Kermarec de Traurout*.

DE TREBEN ou DE TRÈBEU — à Lamballe au XIV<sup>e</sup> s. — Bl. : d... à la bande d... chargée de 3 merlettes d...

TRÉBUCHET — sgrs de Penguilly\*. — Bl. : d'azur à la fasce d'or chargée d'un pied humain de carnation et accompagnée de 2 levriers courants d'argent, 1 en chef et 1 en pointe.

DE TRÉDERN — pr. à Saint-Brieuc, et de la Ville-Pierre, en Plénée-Jugon puis en Penguilly. — Bl. : échiqueté d'or et de gueules, au franc-canton fascé de 6 pièces d'argent et de gueules (*chapelle de Saint-Vincent de Paul à Saint-Brieuc*).

DE TREGARANTEC — sgrs de la Ville-Ernault\*, en St-Brieuc. — Bl. : d'azur à 3 pals d'argent.

DE TREGLODE — voir *Brindejone de Tréglodé*.

DE TREMAUDAN — sgrs et pr. de Carbehault, la Chapelle, la Deviais et le Tertre-Volance\*, en Plénée-Jugon — des Hauts-Fossés\*, en Maroué — de la Saudraie, en Penguilly — de la Touche-Baudré\*, en La Malhoure — *de Trémaudan*, en Plestan. — Bl. : de gueules au levrier d'argent accompagné en pointe d'une molette de même.

DE TREMEREUC — sgrs de Beaulieu\*, en St-Cast puis en Notre-Dame-du-Guildo — de la Chesnaye-Taniot\*, le Clos\* et la Ville-Rolland, en St-Germain-de-la-Mer puis Matignon — de Guitrel, de Lehen\* et de la Ville-aux-Baux, en Plurien — du Meurtel\*, en Plévenon — de Taniot, en Hillion — de la Ville-Chevalier\*, en Pléhérel — de la Villeneuve, en Hénanbihen. — Bl. : échiqueté d'argent et de gueules.

TRESVAUX DU FRAVAL. — pr. du Vaumadeuc\*, en Pléven. — Bl. : de gueules à la croix dentelée d'argent.

DU TREVOU — sgrs de Bréfeillac\*, en Pommeret. — Bl. : d'argent au léopard de sable, seul ou accompagné de 6 merlettes de même en orle, 3, 2, 1.

DE TRIAC — sgrs de la Baudramière\*, en Maroué puis en Saint-Aaron — de Triac, en St-Aaron — du Plessis-Rabel, en Hénansal — du Préby, en Hillion — de la Ville-Billy, en La Poterie, trêve de Maroué — de la Villeneuve, en Plurien. — Bl. : d'azur au lion d'argent, couronné, armé et lampassé d'or — parfois accompagné en chef de 2 fleurs de lys d'argent.

TRIOBERT — à Moncontour. — Bl. : d'azur à 9 étoiles d'or en sautoir ; cantonnées de 4 taux d'argent : 1. 2. 1.

DE TROGOFF — sgr de la Ville-Hervé, en Planguenoual. — Bl. : d'argent à 3 fasces de gueules.

DE TROGUINDY ou DE TRONQUIDY — sgrs de Beauvais ou Moquesouris, en Planguenoual — du Bignon et de la Noë-Baré\*, en Morieux — de Launay\*, en Bréhand-Moncontour — de la Ville-Helan, en Plurien. — Bl. : de gueules à 9 ou 7 besants d'or : 3. 3. et 3 ou 3. 3. 1.

DE TROLONG DU RUMAIN — à Quessoy. — Bl. : écartelé : aux 1 et 4 : d'argent à 5 tourteaux de sable posés en sautoir, 2. 1. 2 ; aux 2 et 3 : d'azur au château d'argent.

TRONCHOT — à St-Brieuc en 1696. — Bl. : de gueules au chevron d'or accompagné de 3 troncs d'arbres arrachés de même, 2 en chef et 1 en pointe.

TROTEL DU CHATELET — pr. de Cariot\*, en Maroué — du Châtelet\*, en St-Cast puis en Notre-Dame-du-Guildo.

TROUSSART — sgrs du Clos-Suzain, en Hénon — de la Ville-Pain, en Quessoy. — Bl. : de gueules à 3 molettes, 2 et 1, accompagnées de 3 mâcles rangées en chef, le tout d'argent.

TUAL DU MOTTAY — pr. à St-Brieuc au xix<sup>e</sup> s. — Bl. : d'azur à la fasce d'or accompagnée de 3 épis de blé d'or, 2 en chef et 1 en pointe.

DE TUAULT — pr. à St-Brieuc. — Bl. : d'azur au lys d'argent surmonté d'un croissant de même.

DE LA TULLAYE — pr. des Villes-Dorées, en Cesson-St-Brieuc. — Bl. : d'or au lion de gueules.

TURBIAU — pr. de l'Escoublière, en Hénanbihen.

TURCAN ou TURQUANT — sgrs de Resnon, en Bréhand-Moncontour. — Bl. : d'argent au chevron de gueules accompagné de 3 têtes de maures de sable, tortillées d'argent ou d'or, 2 en chef et 1 en pointe.

TURNÉGOËT — sgrs de la Grange, la Haquemorais, les Rues\* et la Ville-Ernault\*, en St-Brieuc — la Pommeraye\*, en Ploufragan — la Ville-Raoul\* ou Ville-Rault\*, en Cesson-St-Brieuc. — Bl. : d'argent au houx arraché de sinople (cathédrale de

St-Brieuc\*, ancien hôtel Turnegoët, rue St-Jacques, et au manoir des Rues\*, en St-Brieuc — à la Pommeraye\*, en Ploufragan).

TURQUET DE BEAUREGARD — à St-Brieuc. — Bl. : d'or à 2 cœurs contrepoinés de gueules, accompagnés de 3 molettes de même, 2 en chef et 1 en pointe.

URSULINES DE LAMBALLE. — Bl. : d'azur au lys d'argent entouré des mots : *Lilium Conuallium*, en lettres d'or (arm. 1696).

URSULINES DE ST-BRIEUC. — Bl. : d'azur à 3 lis au naturel rangés sur une terrasse de sinople (arm. 1696).

URVOIT DE ST-MIREL — srs et pr. de Launay\*, en Maroué — St-Mirel, en Plénée-Jugon — la Saudraie\*, en Penguilly. — Bl. : d'azur à 7 molettes d'argent posées en fasces, 4 et 3.

URVOY — sgrs et pr. de Belorient, Duault et les Fermes\* en Trébry — Bohéas\*, en Plestan — Carboureux et St-Bedan, en St-Brandan, trêve de Plaintel — la Cassouère\*, en Landéhen — Closmadeuc, la Roche\*, le Tertre et la Ville-Oury, en La Malhoure — Glatinay, la Mare et le Prédéro\*, en Planguenoual — le Marchaix, en St-Trimoël — le Pré-Auren\*, en Trégueux — St-Glen — la Touche-Bréhand, en Bréhand-Moncontour — le Vaumadeuc\*, en Pléven. — Bl. : d'argent à 3 chouettes de sable, becquées et membrées de gueules, 2 et 1.

LA VACHE — sgrs de St-Eloi, en Landébia — du fief de la Hnaudaye et de St-Rieul, en St-Rieul. — Bl. : de gueules à 3 rencontres de vaches d'argent, 2 et 1.

LA VAILLANTE DE ROBIEN — patronage de la paroisse Sainte-Anne de Robien de St-Brieuc, porte : d'argent au chevron renversé et alésé de sable surmonté d'un lion rampant de même et accosté en pointe des lettres S B. aussi de sable ; au chef d'hermines.

DU VAL — sr de Champ-Oisel, à St-Brieuc en 1696. — Bl. : de sinople au cerf passant d'argent accompagné de 3 billettes d'or couchées en pointe.

DU VAL — sgr du Haubard et du Val d'Arguenon, en St-Potan puis en Notre-Dame-du-Guildo. — Bl. : d'azur au cerf passant d'or (littres de l'église\* de Notre-Dame-du-Guildo et du presbytère\* de St-Cast).

DE LA VALLEE — sgrs de la Lande, en Meslin. — Bl. : de gueules à 3 fermaux d'argent, 2 et 1.

DE LA VALLEE — voir *Vellet (de)* ; *Vallee*.

VALLETEAU — pr. de Bienassis\*, en Erquy.

VARIN — sgrs du Colombier\*, en Maroué puis en St-Aaron — du Vaupatry\*, en Plémy. — Bl. : d'or au chevron d'azur accompagné de 3 étoiles de même, 2 en chef et 1 en pointe.

LE VASSOR DE LA TOUCHE — pr. à St-Brieuc. — Bl. : d'argent ou d'or à l'oranger feuillé et terrassé de sinople, fûté de sable et fruité d'or.

DE VAUCOULEURS — sgrs de Lanjamet\*, en St-Melaine-de-Lamballe puis Maroué. — Bl. : d'azur à la croix d'argent — et voir *de Lanjamet*.

DE VAUD — voir *Voruz de Vaud*.

DE VAUNOISE — sgrs du Bocage\*, en Maroué — de la Ville-Belanger\*, en Hénansal. — Bl. : d'argent à l'aigle de sable, armée, becquée et membrée de gueules.

DE VAUVERT — voir *de la Motte de Broons de Vauvert*.

LE VAYER — sgrs de la Cornillière, en Quessoy. — Bl. : de gueules à la bande accostée en chef de 2 étoiles et en pointe d'un croissant, le tout d'or (*cathédrale de St-Brieuc*).

LE VAYER DE LA VILLE-DANIEL — sgrs de Cariot\* et de Queleureuc, en Maroué. — Bl. : d'argent à 3 haches d'armes de 3 coquilles d'or (*alliance de Brangays — tombe\* à Saint-Michel de Saint-Brieuc*).

LE VAYER ou LE VOYER — sgrs de la Bussonais, des Fosses, du Pont-Busson, de Trégomar\* et de la Villéon, en Trégomar — du Lou\*, en Dolo. — Bl. : d'argent à 3 haches d'armes de sable, 2 et 1, les 2 du chef adossées (*tombes à Trégomar\**).

VEAU — noble de Jugon en 1208. — Bl. : d.... à une fasce d.... accompagné de 3 rencontres de veaux d...., 2 en chef et 1 en pointe.

VEILLET, VEILLET-DUFRECHE, VEILLET-GRANDMAISON, VEILLET-LA-VALLÉE — pr. à Moncontour et Lamballe. — Bl. : de sable à la veilleuse ou lampe antique d'or, allumée de gueules posée en abîme ou en chef, accompagnée de 3 oies d'argent, becquées et membrées de gueules, 2 en chef et 1 en pointe (*arm. 1696 et cachets*).

VEILLON — srs de Bellecoste, la Brousse et le Fresne, en Le Gouray, aux xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> s.

VELLER — srs de Belorient, en Hénon. — Bl. : d'argent à 3 croix tréflées de sable, 2. et 1. (?)

VENAULT DE BOURLEUF — alliance de Vulpian, à Lamballe en 1950. — Bl. : d'argent au chevron de gueules accompagné de 3 coquilles de même, 2 en chef et 1 en pointe.

LE VENEUR — sgrs du Bois-Jan\*, de Cariolet et du Vau-Milor en Plessala. — Bl. : d'argent au cerf passant de gueules, rame et onglé d'or.

LE VENEUR — sgrs du Bouillon et de Brangolo, en Plémy — des Fermes\*, en Trébry — des Granges\*, de Pormartin\*, des Salles et de la Ville-Chaperon\*, en Hénon — du Guénorme\*, et de la Ville-de-lait\*, en St-Gouéno — de la Hazais, en Plœuc. — Bl. : d'argent au greslier de sable accompagné de 3 roses de gueules, 2 en chef et 1 en pointe.

DE VENOIX — sgrs de la Ville-Meneuc\*, en St-Lormel. — Bl. : d'or à 6 fleurs de lys d'azur ou de sable : 3. 2. 1.

DE VERCHERE D'AVAILLY — pr. du Chef-du-Bos, du Guillen\* et de la Ville-Even\*, en St-Pôtan — et à St-Brieuc. — Bl. : de gueules à la croix potencée d'or, accompagnée en pointe d'un croissant d'argent, au chef cousu d'azur chargé de 3 étoiles d'or.

DU VERGER — voir *Bellier du Verger*.

DE VERRIERES — voir *Buirette de Verrières*.

LE VICOMTE — sgrs de Caudan et de la Ville-Volette\*, en Iffiniac — du Châteigner\*, de la Houssaie\* et de la Vieuville, en Quessoy — de Couëssurel et de la Ville-Chaperon, en Plédran — de la Moissonnière\* et de la Ville-Gourio\*, en Morieux — de Penguilly\* — de la Ville-Moysan (en Coëtmeux ?). — Bl. : d'azur au croissant d'or (*titre de la Ville-Volette\**).

VIDAL DE LAUZUN — alliance de Verchère d'Availly — à la Ville-Even, en St-Pôtan. — Bl. : d'argent à l'arbre arraché de sinople soutenu par 2 lions affrontés de gueules.

VIENOT DE VAUBLANC — pr. du Val, en Plestan. — Bl. : de gueules au lion d'or, au chef d'argent chargé d'un soleil de gueules accosté de 2 grappes de raisin de sable.

DE LA VIEUVILLE — voir *Besnard de la Vieuville*.

VIGIER — srs de Launay-Costio, en Plémy.

DE LA VIGNE — sgrs du Chemin-Ferré, en Planguenoual — de la Hauguemoraie\*, en St-Pôtan — de la Hautière et de la Ville-Mouésan, en Hénansal — de la Mettrie, en Hénanbihen — de la Motte-Colas\*, en Plébouille — de la Vigne et de la Ville-Tua\*, en St-Germain-de-la-Mer puis Matignon — de la Ville-Huet, en St-Cast. — Bl. : d'argent au cep de vigne de sinople, fruité de pourpre (*à la Ville-Tua\**).

DE LA VIGNE — sgrs de la Vigne, en Hénansal — de la Ville-Tanet\*, en Landéhen. — Bl. : d..... au rencontre de cerf d.... accompagné de 4 molettes de ..... 2 en chef et 2 en pointe (*à la Vigne\* et à la Ville-Tanet\**).

DE LA VIGNE DE STE-SUZANNE — à St-Brieuc en 1950. — Bl. : d'... au cep de vigne d... (?).

DE LA VIGNE — srs de la Vigne et de la Touche-Bréhand, en Bréhand-Moncontour. — Bl. : (de gueules?) au léopard (d'argent?) accompagné en pointe d'une étoile (*note de la famille*).

VIGNEROT-DU PLESSIS-RICHELIEU — sgrs de Crenolle, en Plessala — du Guémadeuc\* et de la Ville-Nihon\*, en Pléneuf — de la Ville-Pépin\*, en Hillion. — Bl. : d'argent à 3 chevrons de gueules (*qui est du Plessis-Richelieu*), ou : écartelé aux 1 et 4 : d'or à 3 hures de sanglier de sable : 2 et 1 (*qui est Vignerot*); aux 2 et 3 du Plessis-Richelieu.

DE VILAZEL — Étienne — évêque de St-Brieuc de 1632 à 1641. — Bl. : d'or à la corneille de sable tenant en son bec une branche d'olivier de sinople ; au chef d'azur chargé de 3 étoiles d'argent.

DE VILLARET-JOYEUSE — pr. de la Ville-Chaperon\*, en Hénon. — Bl. : d'or à 3 monts de gueules mouvants de la pointe, sommés chacun d'un corbeau de sable.

DE LA VILLARMOIS — sgrs de Beaulieu\*, en St-Cast puis en Notre-Dame-du-Guildo. — Bl. : d'argent au lion de gueules accompagné de 5 tourteaux de sable en orle : 2. 2. 1.

DE LA VILLE-ANDRÉ — sgrs de la Ville-André, en Hénanbihen.

DE LA VILLE AU COMTE — voir *Haouïsée de la Ville au Comte*.

DE LA VILLE-AURAY — voir *Hémery de la Ville-Auray*.

DE LA VILLEBIOT — voir *Guillemot de la Villebiot*.

DE VILLEBLANCHE — sgrs du Plessis-au-Noir\*, en Trédaniel. — Bl. : de gueules à la fasce d'argent accompagnée de 3 hures de saumons de même, 2 en chef et 1 en pointe (*verrière de l'église de Moncontour*).

DE LA VILLEBOISNET — voir *Espivent de la Villeboisnet*.

DE LA VILLE CHAPERON — voir *Le Veneur de la Ville Chaperon*.

DE LA VILLE-CHEVALIER — voir *de Quelen de la Ville-Chevalier*.

DE LA VILLE COCHART — voir *Le Mordant de la Ville Cochart*.

DE VILLEFERON — voir *Rouxel de Villeféron*.

DE LA VILLEGOURIO — voir *Le Vicomte de la Villegourio — de la Villéon de la Villegourio*.

DE LA VILLEGUERIN — voir *Chapelain de la Villeguerin*.

DE LA VILLE GUEURY — voir *de Quérangal de la Ville Gueury*.

DE LA VILLE-HULIN — voir *Nouël de la Ville Hulin*.

DE LA VILLE-HUNAUT — voir *Péan de la Ville-Hunault*.

DE VILLÉLE — pr. de la Moglais, en La Poterie. — Bl. : Parti émanché d'or et d'azur.

DE LA VILLEMARIE — sgrs de la Ville-Marie, en Aniel. — Bl. : d'azur au lion d'argent.

DE LA VILLE-MARQUÉ — voir *Hersart de la Ville-Marqué*.

DE LA VILLEMENEUST — voir *de Lesquen de la Ville-Meneust — de Margeot de la Ville Meneust*.

DE VILLEMORGE — voir *Brillet de Villemorge*.

VILLENEUFVE — pr. de la Ville-Hervé, en Planguenoual.

DE VILLENEUVE — voir *Laigneau de Villeneuve*.

DE LA VILLENEUVE — voir *de Courson de la Villeneuve*.

DE LA VILLE NIZAN — voir *Couëssuret (de la) Villenizan*.

DE LA VILLEON — voir *Basset de la Villéon*.

DE LA VILLEON — sgrs des Aubiers\*, des Etangnes\*, des Marais\*, des Vergiers\*, et de la Ville-Pierre\*, en Hillion — de Boisfeillet\*, en Pluduno — du Bourgneuf et de la Ville-Mérec\*, en Quessois — du Clos\*, en Plurien — du Comtant, de la Houssaie\*, St-Prestan, la Salle-Villéon, la Ville-Gourio\*, la Ville-Main\* et la Villéon, en Planguenoual — du Cran\*, en Plouguenast — de Cruchon\*, en Langueux — du Frescheclos\*, en Pommeret — de Kercarentel\*, en Gausson — du Port-Martin, en Hénon — de la Ville-Séran\*, en St-Alban — de la Ville-Tanet\*, en Iffiniac — de la Ville-Valio, en St-Brandan, trêve de Plaintel. — Bl. : d'argent au houx arraché de sinople, au franc-canton (*branche de Kergeon*) ou au chef (*branche du Frescheclos et des Marais*) de sable fretté d'or (*chapelle St-Laurent des Sept-Saints*, en Iffiniac et à Notre-Dame de Lamballe\*).

DE LA VILLE-RABEL — voir *du Bois de la Ville-Rabel*.

DE VILLERMAY — voir *Louyer de Villermay*.

DE LA VILLE-TÉHART — voir *Visdelou de la Ville-Téhart*.

DE LA VILLETUAL — voir *de la Goublaye de la Villetual*.

DE VILLIERS DE L'ISLE-ADAM — à St-Brieuc au XIX<sup>e</sup> s. — Bl. : d'or au chef d'azur chargé d'un bras de carnation portant un fanon d'hermines brochant sur le tout.

DE LA VILLIROUET — voir *Mouëzan de la Villirouët*.

DE VILLOUTREYS — pr. des Villes-Dorées, en St-Brieuc-Cesson. — Bl. : d'azur au chevron d'or accompagné en chef d'un croissant accosté de 2 étoiles et en pointe d'une rose, le tout d'argent.

VINCENT DES GUIMERAIS — sgrs de Guébriant\*, en Pluduno. — Bl. : d'argent à 2 fasces de sable.

DE VION DE GAILLON — alliance du Boishamon, à Pluduno en 1950. — Bl. : de gueules à 3 aigles d'argent : 2. 1.

VISDELOU — sgrs des Aubiers\*, en Hillion — de Beauchêne\* et du Bourgneuf, en Quessois — de Beauregard\*, en Maroué puis en St-Aaron — de Bienassis\*, du Plessis-Plorec, de Saint-

Quéreuc et de la Ville-Josselin, en Erquy — du Bois-Rogon, en Plurien — de Bourgueil, de la Braise, du Colombier\*, du Guéhélan et des Mézues\*, en Hénon — de Cargouët\*, en Coët-mieux puis en Meslin — du fief du Chemin-Chaussée, en La Bouillie, Erquy et St-Alban — du Chesnay\*, de la Rue, de St-Qué, de Treutran et de la Ville-Gontier, en Planguenoual — de la Fontaine-Ménard, en Meslin — des Fontaines, de la Goublaye\* et de l'Hostellerie-Abraham\*, en St-Alban — de la Fruglaye, en Plurien — du Glajolet, en Gausson — de la Lande, en Plestan — de Pléhérel — du Pont-à-l'Asne\*, en Plœuc — de St-Guen\*, en Ploufragan — de la Ville-Bargouët\* et de la Ville-Téhard\*, ou Ville-Théart\*, en La Bouillie — de la Ville-Louët, en Bréhand-Moncontour — de la Ville-Tréhen, en Hénanbihen. — Bl. : d'argent à 3 têtes de loups de sable, arrachées et lampassées de gueules, 2 et 1. (*au Colombier\**, en Hénon — *titre du Pont-à-l'Asne\**) ou écartelé, pour la branche de Bienassis, de Visdelou et du Quelennec de Bienassis.

VITRIERS, CHAPELIERS, MAITRES D'ECOLE et JOUEURS D'INSTRUMENTS DE ST-BRIEUC. — Bl. : d'azur à 9 losanges d'argent posés en croix : 1. 1. 5. 1 et 1., cantonnés au 1<sup>er</sup> d'un chapeau, au 2<sup>e</sup> d'un livre ouvert, au 3<sup>e</sup> d'un violon posé en bande, au 4<sup>e</sup> de 2 flûtes posées en sautoir, le tout d'or.

DE VITTON DE PEYRUIS — pr. de la Ville-Piron\*, en Ruca. — Bl. : d'azur au chevron d'or accompagné de 5 losanges de même, rangées 3 en chef et 2 en pointe, à la bordure composée de 16 pièces d'argent et d'azur, chaque compe d'argent chargé d'une moucheture d'hermine de sable, et chaque compe d'azur d'une couronne d'or.

VITTU et VITTU DE KERRAOU — sgrs et pr. de Belliard, en Hénansal — Cargré ou Kergré, en Planguenoual — l'Isle-Havart\* et la Roncière\*, en St-Germain-de-la-Mer puis Matignon — Kersaint, en Hillion — la Ville-au-Maitre\*, en Hénanbihen — la Ville-Ginglin\* et les Villes-Dorées\*, en Cesson-St-Brieuc. — Bl. : d'argent à 2 massues de sable posées en sautoir, les manches vers le chef, accompagnées en chef d'un croissant et de 3 quintefeuilles, 2 en flancs et 1 en pointe, le tout de gueules (*chapelle de la Ville-Ginglin\**).

DE VIVES — alliance Le Saulnier de St-Jouan, à St-Brieuc. — Bl. : écartelé : au 1<sup>er</sup> d'azur à la fontaine jaillissante d'argent ; au 2<sup>e</sup> : de gueules à une foi d'argent posée en fasce ; au 3<sup>e</sup> de gueules à 2 colombes d'argent affrontées perchées sur une coupe d'or ; au 4<sup>e</sup> : d'azur à 3 chevrons d'or ; — sur le tout : d'azur à 5 fleurs de lys d'argent ou d'or posées en sautoir.

VIVET DE MONTCLUS — Louis-François, évêque de St-Brieuc de 1727 à 1744, transféré à Alais. — Bl. : écartelé : au 1<sup>er</sup> : d'azur au cygne d'argent nageant sur une mer de même, au chef de gueules chargé de 3 étoiles d'or ; au 2<sup>e</sup> : d'azur au

lion d'argent ; au 3<sup>e</sup> : d'azur à une tour donjonnée d'or ; au 4<sup>e</sup> : d'argent à 3 pals de gueules ; sur le tout : d'argent au sautoir de gueules cantonné de 4 croisettes de même, 1. 2 et 1.

VIVIEN — sgrs de Galinée\*, en Notre-Dame-du-Guildo — de la Vicomté\*, en Plévenon. — Bl. : d'argent au pin arraché de sinople, accompagné en chef d'une étoile à dextre, d'un coq à senestre, et en pointe d'un croissant, le tout de gueules.

VOLANCE — sgrs de la Coste, en Maroué — de St-Mirel\* et du Tertre-Volance\*, en Plénée-Jugon. — Bl. : (d'argent ?) à une molette (de sable ? — *sceau de 1298*) — ou : d'argent à 7 molettes de sable, 3. 3 et 1. (*pennon du Groschesne, en Le Gouray*).

VORUZ DE VAUD — pr. de la Houssaye\*, en Quessois. — Bl. : de sinople à la barre onnée d'argent accostée de 2 arbres arrachés de même.

DE VOSSEY — pr. à St-Brieuc — d'azur à la bande d'argent chargée de 2 hures de sangliers de sable défendues d'argent.

LE VOYER ou LE VAYER — voir *Le Vayer*.

DE VULPIAN — pr. à Lamballe et à St-Brieuc. Bl. : d'azur au dextrochère armé, mouvant d'une nuée à dextre, tenant une épée haute traversant une couronne de laurier, le tout d'argent, au chef d'argent au renard passant de sable.

DE WITASSE DE THEZY — pr. de l'Isle-Havart\*, en St-Germain-de-la-Mer puis Matignon — de St-Vréguet\*, en St-Alban. — Bl. : d'azur à 3 bandes d'or.

YVETTE — sgrs de St-Robin, en La Poterie.

D'YVIGNAC — sgrs de Brangolo, en Plémy. — Bl. : d'argent à 2 fasces de sable.

## ŒUVRES PARUES

du Vicomte FROTIER de la MESSELIÈRE

- 1902 — *La Noblesse en Bretagne avant 1789*. — In-8° de 128 pages. — Thèse de doctorat en droit. — Rennes, imprimerie Edoneur. — Epuisé.
1904. — *Recueil Généalogique*. — 2 in-4° de plus de 1.350 pages et 260 illustrations photographiques ou dessins de l'auteur. — Souvent cité pour références. — Rennes, imprimerie Edoneur. — Epuisé.
1907. — *Etude d'un débris de verrière*. — Les portraits des sires de Coëtquen — dans l'église de Saint-Hélen — dessins de l'auteur — mémoires de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord. — St-Brieuc, imprimerie Guyon. — Epuisé.
- 1908 — *Nouveau guide illustré d'Ille-et-Vilaine*. — En collaboration avec M. Joseph des Bouillons, pour la partie archéologique et touristique, et Francis Simon pour les renseignements pratiques. — 70 dessins de M. de la Messelière, nombreuses illustrations de Busnel. — Rennes, Simon éditeur. — Ouvrage honoré de la médaille d'argent du Touring-Club de France. — Propriété de l'éditeur.
1908. — *Documents pour l'histoire de la paroisse d'Evran*. — In-8°, 161 pages. — Carte et croquis de l'auteur. — Mémoires de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord. — Saint-Brieuc, imprimerie Guyon. — Epuisé.
1910. — *Souvenirs d'Henriette de Monbielle d'Hus, marquise de Ferrières (1744-1837)*. — In-8°, 64 pages. — Dessins et portraits. — Document souvent cité de la vie provinciale en Poitou au XVIII<sup>e</sup> siècle. — Nombreuses notes du publicateur sur les personnages cités. — Saint-Brieuc, imprimerie Prud'homme. — Epuisé.
1912. — *Ascendances au 4<sup>e</sup> et postérité du bienheureux Charles de Blois et de Jeanne, comtesse de Penthièvre, de 1337 à 1912*. — Extrait d'environ 1.300 généalogies. — Publié dans les monuments du procès de canonisation du bienheureux Charles-de-Blois. — Saint-Brieuc, Prud'homme, éditeur. — Cet ouvrage se trouve encore chez l'éditeur.
1921. — *Le Pays de Lamballe*. — Guide itinéraire, in-8° de 72 pages. — Carte et une centaine de croquis de l'auteur. — Paru dans les mémoires de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord. — Saint-Brieuc, imprimerie Guyon. — Epuisé.
1922. — *A travers Le Minihy de Léon*. — Guide de poche de 32 pages divisé en 8 excursions. — Saint-Pol-de-Léon, Manac'h, éditeur. — Propriété de l'éditeur.
1924. — *Iconographie des tombes et verrières de Bretagne*. — In-8° de 14 pages. — Nombreux croquis de l'auteur. — Paru dans les mémoires de l'Association Bretonne, Saint-Brieuc, imprimerie Prud'homme.
- 1912-1926. — *Filiations Bretonnes*. — Filiation directe, depuis 1650, des représentants actuels des familles portant armoiries en Bretagne ou originaires de Bretagne, avec leurs blasons. — 16 fascicules formant 5 volumes grand in-8° de VIII — 710, 714, 716, 711 et 932 pages, tiré à 325 exemplaires. — St-Brieuc, imprimerie Prud'homme. — Edition épuisée. — Ouvrage très souvent cité pour références.
1927. — *Le Territoire des Côtes-du-Nord*. — In-8° de 17 pages. Extrait des mémoires de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord. — Epuisé.
1929. — *Ascendances et Parentés*. — In-f° de 114 p. — Tableaux de quartiers, arbres généalogiques, nombreux blasons dessinés, planches autographiées par l'auteur comprenant plus de 250 documents héraldiques, 300 vues et plans, tables détaillées et armorial de plus de 500 familles.
1932. — *Saint-Brieuc principal centre touristique des Côtes-du-Nord*. — Guide de poche de 148 pages et 3 cartes avec tables et 10 itinéraires. — Edité par la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord Aux Presses Bretonnes, à Saint-Brieuc. — S'adresser au Trésorier de la Société qui en a le dépôt.
1934. — *De l'âge probable des Châteaux de terre des Côtes-du-Nord*. — Carte des voies antiques et lieux fortifiés avec une quarantaine de plans relevés au cadastre. — In-8° de 31 pages. — Extrait des mémoires de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord. — Imprimé Aux Presses Bretonnes à Saint-Brieuc. — Epuisé.
1935. — *Fortifications de pierre des Côtes-du-Nord*. — Carte des voies antiques et lieux fortifiés et 30 plans de châteaux ou enceintes de villes relevés au cadastre. — In-8° de 16 pages. — Extrait des mémoires de l'Association Bretonne. — Imprimé Aux Presses Bretonnes à Saint-Brieuc. — Epuisé.

1938. — *Géographie historique des Côtes-du-Nord*. — In-8° de 31 pages et 6 cartes. — Extrait des mémoires de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord. — Saint-Brieuc, Presses Bretonnes. — Epuisé.
1939. — *Excursion dans le Regaire de Tréquier*. — In-8°. 20 pages — cartes et 30 croquis. — Saint-Brieuc, Presses Bretonnes.
1941. — *Manoirs bretons des Côtes-du-Nord*. — In-8° de 26 pages et 60 croquis de l'auteur, couverture artistique. — Extrait des mémoires de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord. — Saint-Brieuc, Presses Bretonnes. — Epuisé.
1942. — *Origines et filiation des représentants des Frolier poitevins, de la Messelière, de Bagneux et de la Coste-Messelière, de 911 à 1942*. — In-4° de 198 pages, avec cartes historiques, inventaire de titres, armorial et nombreux croquis de l'auteur. — Saint-Brieuc, imprimerie Prud'homme.
1943. — *La Légende des juveigneurs*. — In-8° de 6 pages de texte et 8 planches ; carte et 43 croquis. — Extrait des mémoires de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord. — Saint-Brieuc, Presses Bretonnes.
1943. — *Le Bois-de-la-Roche et ses seigneurs ; la Sainte de Néant*. — In-8° de 15 pages, vue cavalière et portraits. — Extrait des mémoires de l'Association Bretonne. — Saint-Brieuc, imprimerie Prud'homme.
1945. — *La Statuaire ancienne dans les Côtes-du-Nord*. — In-8° de 19 pages, 23 croquis de l'auteur. — Extrait des mémoires de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord. — Saint-Brieuc, Presses Bretonnes. — Epuisé.
1946. — *Documents héraldiques du département d'Ille-et-Vilaine*. — In-8° de 120 pages et 4 planches donnant 72 croquis de l'auteur. — Extrait des mémoires de l'Association Bretonne. — Saint-Brieuc, imprimerie Prud'homme.
1946. — *Le Canton et la Chastellenie de Corlay*. — In-8° de 68 pages, carte — 11 planches de croquis de l'auteur — couverture artistique. — Extrait des mémoires de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord. — Saint-Brieuc, Presses Bretonnes.
1947. — *Quintin-Avaugour*. — In-8° de 78 pages, une carte et 23 planches de croquis de l'auteur. — Extraits des mémoires de l'Association Bretonne et de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord. — Couverture artistique. — Saint-Brieuc, Presses Bretonnes.
1947. — *Catalogue illustré des Monuments ruraux du Trégor et du Goëlo*. — In-8° de 49 pages, avec carte et 40 planches de croquis de l'auteur. — Saint-Brieuc, Presses Bretonnes.

1948. — *Le Poudouvre et le canton de Dinan-Est*. — In-8° de 144 pages, carte et 74 planches de croquis de l'auteur. — Saint-Brieuc, Presses Bretonnes.
1949. — *Le Poher*. — In-8° de 92 pages, carte et 27 planches de croquis de l'auteur. — Saint-Brieuc, Presses Bretonnes.
1951. — *Le Cœur du Penthière*. — In-8° de 348 pages, carte et 138 planches de croquis de l'auteur. — Saint-Brieuc, imprimerie Prud'homme.
- En préparation : *Le Porhoët des Côtes-du-Nord*.

## OUVRAGES AUXQUELS A COLLABORÉ

le Vicomte FROTIER de la MESSELIÈRE

- 1900 et années suivantes. — *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*, de Beauchet-Filleau, etc., — Poitiers, Société Française d'Imprimerie et de Librairie. — Documents.
- 1900 — *Mémoires de Charles Gouyon de la Moussaye*, publiés par Vallée et P. Parfouru. — Rennes, imprimerie Oberthür. — Perrin, éditeur à Paris. — Cartes et illustrations.
1906. — *Anne-Toussainte de Volvire de Ruffec*, par J.-M. Turpin. — Nantes, Laneau et Mazeau, éditeurs. — Documents et croquis.
1909. — *La Bretagne*, par Alain Raison du Cleuziou. — Saint-Brieuc, Prud'homme, éditeur. — Illustrations.
1910. — *Maison Ferron*, par le général vicomte Alain de Ferron. — Rennes, imprimerie Prost. — Documents et croquis.
1911. — *Crenan*, par le comte de Tournemine. — Saint-Brieuc, Prud'homme, éditeur. — Carte et 47 croquis.
1912. — *Sainte-Anne du Houlin*, par M. le chanoine André du Bois de la Ville-Rabel. — Saint-Brieuc, Prud'homme, éditeur. — Dessins.

1919. — *La Seigneurie de Coëtlogon*, par le marquis de Carné de Trécesson. — Rennes, Plihon et Hommay, éditeurs. — Documentation et nombreux croquis.
1920. — *La Fontenelle le ligueur*, par J. Baudry. — Nantes, Durance, éditeur. — Illustrations.
1920. — *L'Abbaye de Beauport*, par J. Morvan. — Mémoires de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord. — Saint-Brieuc, imprimerie Guyon. — Illustrations.
1921. — *Maison de Kergorlay*, par Albert Mousset. — Paris, Champion, éditeur. — Documents et croquis.
1924. — *Bretagne touristique*, O.-L. Aubert, éditeur à St-Brieuc. — Mars : dessin. — Mai : *Pays et drapeaux bretons* — notice, 3 cartes et 430 blasons — reproduit la même année dans les mémoires du Congrès Panceltique de Quimper. — Août : *Landévennec*. — notice et 18 dessins. — Octobre : dessins. — Décembre : *Primitifs bretons* — notice et 12 croquis.
1924. — *Dom Jean Leuduger*, par S. E. Mgr André du Bois de la Ville-Rabel, archevêque de Rouen. — Saint-Brieuc, Prud'homme, éditeur. — Nombreux dessins.
1924. — *Dom Maudez-René Le Cozanet*, par le R. P. Henry. — Saint-Brieuc, Prud'homme. — Dessins.
1925. — *Bretagne Touristique*. — Août : dessins. — Décembre : dessins.
1925. — *Lantouap*, par René Couffon. — Mémoires de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord. — Imprimerie Guyon. — 18 dessins.
- 1925-1926. — *Histoire du Pays de Dinan*, par M. l'abbé Lemasson. — Rennes, Plihon et Hommay, éditeurs. — Environ 200 dessins.
1926. — *Bretagne touristique* — janvier — *Le Culte de Sainte Barbe en Bretagne* — notice et 6 dessins. — Mai : *L'Eglise de Plédéliac* — notice et 4 dessins. — Octobre : *Les seigneurs du Tymeur* — notice et 5 dessins.
1927. — *La Chastellenie du Plessis-Balisson*, par M. l'abbé Lemasson. — Rennes, imprimerie Oberthür. — Dessins.
1927. — *Notre-Dame de Nazareth*, par M. l'abbé Lemasson. — Rennes, imprimerie Oberthür. — 6 dessins.

1927. — *Coëtmen*, par René Couffon. — Mémoires de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord. Saint-Brieuc, imprimerie Guyon. — 4 dessins.
1928. — *Bretagne touristique* — Juillet : dessins. — Novembre : dessins.
1928. — *Hénon*, par le vicomte de Lorgetil. — Mémoires de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord. — Saint-Brieuc, Presses Bretonnes. — 10 dessins.
- 1928-1929. — *Le département d'Ille-et-Vilaine*, par Paul Banéat. — Rennes, Larcher, éditeur. — Plus de 70 dessins.
1929. — *Bretagne touristique*. — Janvier : *Sablères bretonnes* — notice et 13 dessins.
1929. — *Généalogie Freslon*, par le vicomte Paul de Freslon de de la Freslonnière. — St-Brieuc, imprimerie Prud'homme. — Documents et dessins.
1929. — *Plouha*, par M. René Couffon. — Mémoires de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord. — Saint-Brieuc, Presses Bretonnes. — 2 dessins.
1930. — *Catalogue des Evêques de Tréguier*, par M. René Couffon. — Mémoires de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord. — Saint-Brieuc, Presses Bretonnes. — 4 dessins.
1936. — *Le château de la Hunaudaye et l'abbaye de Saint-Aubin, en Plédéliac*, par J. Garnier. — Saint-Servan-sur-Mer, imprimerie Hénon — plans et croquis.
1938. — *Généalogie Chassin*, par René Chassin du Guerny. — Rennes, imprimerie Centrale. — 21 croquis.
- 1939 à 1941. — *Eglises et Chapelles du diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier*, par M. René Couffon. — Mémoires de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord. — Documents.
1941. — *Guengat*, par le chanoine Pérennés. — Rennes, imprimerie du *Nouveliste*. — 5 dessins.
- Plounéour-Lanvern*, chanoine Pérennés. — Brest, imprimerie Commerciale. — 6 dessins.
- Plouescat*, chanoine Pérennés. — Brest, *Prèsse Libérale*. — 4 dessins.
- Plougastel-Daoulas*, chanoine Pérennés. — Imprimerie Saint-Michel de Langonnet. — 16 dessins.

- Plouënan*, chanoine Pérennés. — Imprimerie Saint-Michel de Langonnet. — 16 dessins.
- Plouguerneau*, chanoine Pérennés. — Imprimerie Saint-Michel de Langonnet. — Une carte et 16 dessins.
- Plounêvez-Lochrist*, chanoine Pérennés. — Imprimerie Saint-Michel de Langonnet. — 24 dessins.
- Plozêvet*, chanoine Pérennés. — Brest, imprimerie Commerciale. — 6 dessins.
1942. — *Lamber*, par le docteur Louis Dujardin. — Imprimerie Rouzhou. — Couverture et 12 dessins.
- Plouguinec et Plougoazec*, chanoine Pérennés. — Rennes, imprimerie Bretonne. — 1 dessin.
- Plounêvez-du-Faou*, chanoine Pérennés. — Rennes, imprimerie Bretonne. — 8 dessins.
- Plourin-Ploudalmézeau*, chanoine Pérennés. — Saint-Brieuc, Presses Bretonnes. — 4 dessins.
- Plouïen*, chanoine Pérennés. — Brest, imprimerie du Château. — 5 dessins.
- Plouzané et Locmaria-Plouzané*, chanoine Pérennés. — Rennes, imprimerie Bretonne. — 7 dessins.
1943. — *Plouvorn*, chanoine Pérennés. — Rennes, imprimerie du Nouvelliste. — 1 carte et 11 dessins.
- Ploudaniel*, chanoine Pérennés. — Rennes, imprimerie du Nouvelliste. — 1 carte, 7 dessins et blasons.
1945. — *De Vitré à la baie du Mont Saint-Michel*, par Jean Choleau. — Bretagne-Edition, Vitré, Ille-et-Vilaine. — vingtaine de croquis.  
etc...

